

République démocratique du Congo

KWANGO

Le pays des Bana Lunda

Sous la direction de
Jean Omasombo Tshonda



Joseph Zenga Kubuisa
Jean Omasombo Tshonda
Guillaume Léonard
Zéphyrin M'pene Ngaluley
Mathieu Zana Etambala
Edwine Simons
Joris Krawczyk
Mohamed Laghmouch



KONINKLIJK MUSEUM
VOOR MIDDEN-AFRIKA
MUSÉE ROYAL
DE L'AFRIQUE CENTRALE

KWANGO

Sous la direction de
Jean Omasombo Tshonda

La série de publications dont cet ouvrage est la troisième est dédiée à la mémoire de Benoît Verhaegen. Arrivé au Congo au moment de la décolonisation, il anima pendant près de 30 ans de carrière diverses structures de recherche et d'enseignement. Promoteur de la démarche de « l'Histoire immédiate », il a, par ses écrits, par sa parole, par ses enseignements, joué un rôle majeur dans les études sociales congolaises.

Nous nous souvenons avec émotion et respect de l'homme et du maître.

La présente étude, issue du projet « Provinces », soutenu financièrement par la DGCD et coordonné par la section d'Histoire du Temps présent du Musée royal de l'Afrique centrale, est le fruit d'une collaboration entre chercheurs des diverses sections du MRAC, chercheurs des instituts partenaires congolais (CEP, CERDAC et CRGM), qui se sont réparti le territoire de la RD Congo, et chercheurs identifiés à l'intérieur de chaque entité administrative (qu'il s'agisse des actuels « districts » ou, pour quelques-unes de ces entités, déjà de « provinces », qui attendent d'accéder au statut de province, comme le prévoit la Constitution de la RD Congo promulguée le 18 février 2006) .

LE CEP

Le Centre d'études politiques (CEP), (re)créé en 1999 à l'Université de Kinshasa, rassemble des chercheurs/enseignants relevant de diverses disciplines des sciences sociales ayant le politique pour champ d'études. Ses activités couvrent quatre domaines, la recherche, la formation, la documentation et la publication, ayant tous pour principal sujet la République démocratique du Congo.

LE CERDAC

Le Centre d'études et de recherches documentaires sur l'Afrique centrale (CERDAC) de l'Université de Lubumbashi poursuit les buts suivants : promouvoir des recherches coordonnées sur l'héritage du passé des peuples d'Afrique centrale et collationner la documentation nécessaire et utile à cette fin.

LE CRGM

Le Centre de recherches géologiques et minières de la RDC (CRGM) est un service public fonctionnant sous la tutelle du ministère de la Recherche scientifique. Il a été créé par ordonnance-loi n° 82/040 du 05 novembre 1982 en remplacement du Service géologique du Ministère des Mines. Sa mission principale est de promouvoir, exécuter et coordonner des travaux de recherche scientifique et des études diverses dans le domaine des géosciences. La cartographie géologique, l'inventaire et l'étude métallogénique des ressources minérales, l'étude des risques naturels d'origine géologique, l'expertise des substances minérales et la constitution des bases de données géologiques figurent parmi ses tâches essentielles.

LE MRAC

Le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), l'un des dix établissements scientifiques fédéraux que compte la Belgique, abrite des collections tout à fait remarquables (objets ethnographiques en provenance d'Afrique centrale, archives complètes de Stanley, photothèque et filmothèque, cartes et données géologiques, collection de zoologie de millions de spécimens, xylothèque tropicale). En tant qu'institut de recherche scientifique consacré à l'Afrique, il occupe une place importante sur la scène internationale dans les domaines de l'anthropologie culturelle, de la zoologie, de la géologie, de l'histoire et de l'économie agricole et forestière.

La **section d'Histoire du Temps présent** est une nouvelle section au sein du département d'Histoire du Musée royal de l'Afrique centrale. Elle est née de l'intégration au Musée de l'Institut africain, créé en 1992, qui avait alors absorbé le Centre d'études et de documentation africaines (1971). La nouvelle section poursuit une triple mission de documentation, de publication (elle publie la collection des « Cahiers africains ») et de recherche. Ses activités sont axées sur l'ancienne Afrique belge et particulièrement le Congo/Kinshasa.

www.africamuseum.be

République démocratique du Congo

KWANGO

Le Pays des Bana Lunda



LE CRI
EDITION

Africa
TERVUREN

KONINKLIJK MUSEUM
VOOR MIDDEN-AFRIKA
MUSÉE ROYAL
DE L'AFRIQUE CENTRALE

Coordinateur du projet Provinces

Jean Omasombo Tshonda, chercheur à la section d'Histoire du Temps présent, MRAC, professeur à l' Université de Kinshasa (RD Congo).

Auteurs

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration entre les chercheurs de terrain, en RD Congo, et les chercheurs de la Section d'Histoire du Temps présent et de différentes autres sections du MRAC à Tervuren.

Joseph Zenga Kubuisa et son équipe en RD Congo ont contribué à la rédaction d'une première mouture de cette monographie du Kwango. Ce travail a été poursuivi par Zéphyrin M'pene.

Les chercheurs de la section d'Histoire du Temps présent du MRAC l'ont ensuite complétée et enrichie, dans les disciplines relevant des compétences de la section (l'histoire et la politique pour J. Omasombo ; la démographie et l'évolution socio-économique pour Guillaume Léonard ; l'évangélisation pour Mathieu Zana). Edwine Simons a contribué, entre autres, à la réalisation de la bibliographie. Mohamed Laghmouch est l'auteur des cartes qui illustrent le volume. Joris Krawczyk s'est chargé de l'iconographie. Tous ces chercheurs sont considérés comme les auteurs principaux de la monographie. Leur nom est cité ci-dessous.

Les disciplines non couvertes par les chercheurs congolais ou ceux de la section d'Histoire du Temps présent telles la géologie, la faune, la flore, la culture, la musique, la bibliographie... ont bénéficié de contributions de chercheurs du CRGM et d'autres sections du MRAC. Leur nom est reproduit en regard du titre de leur contribution dans le sommaire et la table des matières.

Joseph Zenga Kubuisa, géographe, chef de travaux à l'ISP de Kenge (RD Congo).

Jean Omasombo Tshonda, politologue, chercheur à la section d'Histoire du Temps présent, MRAC (Belgique) et professeur à l'Université de Kinshasa (RD Congo).

Guillaume Léonard, historien et économiste, chercheur à la section d'Histoire du Temps présent, MRAC (Belgique).

Zéphyrin M'pene Ngaleuley, historien et diplômé en développement, a été chercheur à la section d'Histoire du Temps présent, MRAC (Belgique).

Mathieu Zana Etambala, historien, chercheur à la section d'Histoire du Temps présent, MRAC (Belgique) et professeur à la Katholieke Universiteit Leuven (Belgique).

Edwine Simons, secrétaire de rédaction des « Cahiers africains » et documentaliste, section d'Histoire du Temps présent, MRAC (Belgique).

Joris Krawczyk, attaché au projet Provinces, section d'Histoire du Temps présent, MRAC et Service éducatif, MRAC (Belgique).

Mohamed Laghmouch, cartographe, section de Cartographie et Photo-interprétation, MRAC (Belgique).

Toutes les photographies sont droits réservés ou sous copyright mentionné. Toute question ou demande d'autorisation doit se faire par écrit auprès du MRAC, Service des Publications 13, Leuvensesteenweg, 3080 Tervuren (Belgique).

www.lecri.be

ISBN 978-2-8710-6605-7

© 2012 Le Cri édition

Avenue Léopold Wiener 18

B-1170 Bruxelles

© Musée royal de l'Afrique centrale, 2012

Levenseseesteeweg 13

B-3080 Tervuren

www.africamuseum.be

Imprimé en Belgique

D/2012/3257/21 (Dépôt légal Le Cri pour la Belgique)

LL 3.01207-57151 (Dépôt légal Buku pour la RDC)

ISBN RDC : 978-99951-74-01-4

En couverture : La pleureuse de Kenge, monument construit à la mémoire des victimes de la guerre de Kenge. (Photo équipe locale, 2011.)

Tous droits de reproduction, par quelque procédé que ce soit, d'adaptation ou de traduction, réservés pour tous pays.

Cette version en ligne de l'ouvrage vous est offerte gratuitement à la consultation, moyennant le respect de la loi sur la protection des droits d'auteur et de copyright. Certaines photographies ont été masquées par manque de précision sur les ayants-droits ou d'autorisation. L'ouvrage complet est consultable en bibliothèque ou est disponible à la vente jusqu'à épuisement des stocks.

Pour toute information complémentaire : publications@africamuseum.be

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION. ORIGINE DU NOM « KWANGO »	13
PREMIÈRE PARTIE. LE KWANGO PHYSIQUE	17
Chapitre 1. Relief, géologie et hydrographie par Justin Phambu Nlandu et François Kant Kabalu	19
Chapitre 2. Climat et risques naturels par Rigobert Birhembano et Jan Moeyersons	31
Chapitre 3. La végétation par Joëlle De Weerd, Benjamin Toirambe, Claire Delvaux, Astrid Verhegghen, Pierre Defourny et Hans Beeckman	41
Chapitre 4. La faune dans la partie ouest du bassin de la rivière Kasai par Mark Hanssens	57
DEUXIÈME PARTIE. LES HOMMES	63
Chapitre 5. Peuples et langues	65
Chapitre 6. Manifestations culturelles et artistiques par Viviane Baeke	83
Chapitre 7. Les traditions musicales par Rémy Jadinon	109
Chapitre 8. L'implantation des églises et des mouvements messianiques	125
TROISIÈME PARTIE. ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE	141
Chapitre 9. Organisation politico-administrative du Kwango jusqu'à la fin de la période coloniale	143
Chapitre 10. Composition administrative	201
Chapitre 11. Évolution sociopolitique du district du Kwango à partir de 1960	231
QUATRIÈME PARTIE. LA DÉMOGRAPHIE, L'ÉCONOMIE, LES STRUCTURES SCOLAIRES ET MÉDICALES	299
Chapitre 12. Situation démographique	301
Chapitre 13. Situation économique	325
Chapitre 14. Réseau routier	385
Chapitre 15. Les structures sanitaires et scolaires	401
BIBLIOGRAPHIE DU KWANGO par Mathilde Leduc-Grimaldi, Kimberly Larkin et Edwine Simons	425
CONCLUSION	433

Carte administrative et routière Kwango

http://www.africamuseum.be/docs/research/publications/rmca/online/carte_kwango.pdf

ANNEXES	437
1. Liste de poissons du district du Kwango par Mark Hanssens, Tobias Musschoot, Gert Boden, Tuur Moelants, Emmanuel Vreven et Jos Snoeks, du MRAC	437
2. Liste des amphibiens du district du Kwango par Danny Meirte, du MRAC	438
3. Liste des reptiles du district du Kwango par Danny Meirte, du MRAC	439
4. Liste des oiseaux du district du Kwango par Mark Hanssens, Danny Meirte, Stijn Cooleman et Michel Louette, du MRAC	440
5. Liste des mammifères du district du Kwango par Mark Hanssens et Danny Meirte, du MRAC	443
LISTE DES CARTES	447
LISTE DES TABLEAUX	447
LISTE DES ILLUSTRATIONS	451

Avant-propos

On associe souvent le Kwango à son voisin du nord, le district du Kwilu. Tous deux avaient été intégrés dans la même entité politico-administrative de 1890 à 1954 ; le premier prêta son nom à l'ensemble de l'espace, mais c'est dans le second que se situait le chef-lieu administratif du district. Lorsqu'il fallut qu'ils soient séparés en districts distincts, la raison essentielle invoquée fut que le Kwango devait rassembler à lui seul les territoires les plus démunis.

Au départ intégré dans la province de Léopoldville, le district du Kwango fut incorporé, lors des réformes administratives du milieu des années 1960, dans l'actuelle province du Bandundu, aux côtés des districts des Plateaux, du Kwilu et de Mai-Ndombe. Situé dans la partie sud de cette province, où il occupe une position excentrée, le Kwango est le lieu de passage du transport routier vers le Kwilu et les provinces du Kasai, à l'Est, en raison de son voisinage avec la ville de Kinshasa à l'Ouest, et la frontière angolaise, au Sud-Ouest.

Le Kwango, souvent présenté comme le pays des Yaka, est aussi celui des Suku, des Pelende, des Chokwe, des Sonde, des Holo, etc. Si les Tsamba, les Ngongo et les Hungana, peuples forgerons et agriculteurs, peuvent être considérés comme les premiers habitants du Kwango à l'Âge de fer, ce sont les Lunda qui furent à l'origine des diverses intégrations, influences et cultures auxquelles s'identifient nombre de peuples du district. La frontière qui sépare l'Angola de la RD Congo traverse, en effet, les anciens espaces des royaumes kongo, lunda et chokwe, unis par des liens culturels, historiques et commerciaux.

Certains peuples, cependant, parmi lesquels les Suku, échappèrent en grande partie à l'hégémonie lunda. Le Kwango, bien que présentant un mélange prononcé de peuples – surtout entre le Moyen Kwilu et la rivière Bakali –, passe avant tout pour être le pays des « Bana Lunda ». Le terme « lunda », qui recouvre diverses significations, s'est enrichi d'une nouvelle épithète à partir des années 1980, celle de « *garimpeiros* ». Il s'agit de creuseurs artisanaux, en majorité d'origine congolaise, qui envahirent les concessions diamantifères et le lit des rivières Cuango et Wamba dans les provinces angolaises de Lunda Norte et de Lunda Sul, restées longtemps sous le contrôle de l'UNITA. Le Kwango est ainsi devenu à la fois la route et la plaque commerciale tournante où se constituaient les réseaux de la contrebande du diamant angolais. La participation des creuseurs à la rébellion angolaise fit même l'objet d'un pacte rituel entre l'UNITA et le clan royal lunda. La fin de la guerre en Angola à partir de 2002 entraîna le refoulement par dizaines de milliers des Bana Lunda vers l'espace du Kwango.

Il est question aujourd'hui que le district du Kwango assure son développement en devenant une province à part entière.

L'autorité coloniale belge s'était inquiétée de ne pouvoir entraîner cette région dans la dynamique du développement. En 1941, l'administrateur de ce qui était appelé à l'époque le « territoire des Bayaka-Sud » (devenu Kasongo-Lunda, englobant la partie de Popokabaka) écrivait : « Le territoire est arriéré à tous les points de vue. Ce territoire est pourtant occupé depuis plus de quarante ans. Il n'est pas possible

que ce territoire ait toujours été administré par des mauvais fonctionnaires. Il doit y avoir des raisons qui ont influé de tout temps pour maintenir ce territoire dans une stagnation regrettable. [...] Le *kiamfu* et ses dignitaires sont le pivot de notre politique au Kwango. Nous devons l'avoir avec nous pour avoir la paix dans le territoire. Mais en même temps c'est lui et sa caste de dignitaires qui sont le plus opposés à toute évolution dans les mœurs et coutumes et qui défendent le plus âprement l'état social actuel. Et c'est là la grande difficulté de ce territoire : associer à une œuvre d'évolution des chefs dont on a besoin et qui par intérêt sont contre toute évolution des coutumes. »

C'est la Constitution de la RD Congo adoptée par référendum les 18 et 19 décembre 2005 et promulguée par le président de la République Joseph Kabila le 18 février 2006 qui consacre le principe de la décentralisation comme composante de l'architecture institutionnelle du pays, dans le contexte d'un État unitaire. De 11 provinces actuelles, la RD Congo devra passer à 25 provinces auxquelles s'ajoute la ville de Kinshasa. Cette mutation est conçue dans le but d'assurer à la population des services que l'organisation antérieure ne lui fournit pas. La décentralisation est un enjeu politique majeur, dans la mesure où elle est le moyen de construire un État qui accorde à la population la possibilité de participer à sa propre gestion et de prendre des initiatives pour son développement.

Comme hier, les raisons qui justifient la décentralisation n'ont pas changé. Depuis que le Congo a accédé à l'indépendance en 1960, la définition de la structure de l'État pose, en effet, problème. À l'exception des premières phases de l'ère Mobutu, cette problématique a suscité des affrontements permanents entre « unitaristes » et « fédéralistes », comme en témoignent les travaux de portée constitutionnelle de 1960, 1964, 1991-1997 et 2005.

Il est paradoxal de constater que, tant en 1960 qu'en 2005, la mouvance unitariste, bien que dominante, ait été contrainte de transiger sur ce point. Même le régime Mobutu, en dépit de son caractère totalitaire, échoua dans sa tentative de créer un profil de citoyen congolais bâti selon un moule unique et uniforme à travers tout le pays.

Après les deux guerres du Shaba (1977 et 1978), Mobutu modifia sa stratégie, tout au moins dans ses

propos, car le lieu même de la prise de décision ne se déplaça pas. Lors de son discours du 1^{er} juillet 1977, il annonça en effet : « Nous allons opérer une décentralisation de notre économie : décentralisation au niveau de la territoriale, et décentralisation au niveau de la gestion. » Le 19 novembre 1980, revenant sur ce même sujet, il affirmait, devant le comité central de son parti unique, le MPR, être « décidé de tout mettre en œuvre pour passer sans plus tarder à l'application effective de la décentralisation ». Il justifiait ainsi cette décision : « Le pays est vaste. Disons même très vaste. La centralisation à partir de Kinshasa, la capitale, nous démontre chaque jour qu'il est impossible d'assurer aux régions le développement que nous attendons d'elles. » Cette mouvance se trouvera renforcée par la législation adoptée en 1982.

La Constitution de 2006 apporte deux changements fondamentaux en ce qui concerne la question de la décentralisation : 1) le redécoupage en 26 provinces des 11 provinces existantes jusqu'à la fin de l'ère Mobutu ; 2) la mise en place d'organes provinciaux et locaux élus jouissant de larges compétences et de moyens substantiellement accrus.

Quarante pour cent des « recettes à caractère national » collectées au sein de la province seront retenues à la source au profit de celle-ci, alors que dans la situation antérieure, les provinces ne disposaient (souvent plus théoriquement que réellement) que de 10 à 15 %.

La mise en œuvre de ces dispositions constitutionnelles continue de soulever d'épineux problèmes, et est même porteuse de grands dangers :

- plusieurs des nouvelles provinces sont dépourvues des infrastructures et des moyens humains leur permettant d'exercer les prérogatives qui leur sont attribuées ;
- la disposition concernant la répartition des recettes à caractère national est difficile à interpréter (quelle province génère-t-elle telle ou telle recette nationale ?) et risque de créer de grandes inégalités entre les provinces dans lesquelles sont implantées de grandes entreprises et/ou qui possèdent les points d'entrée et de sortie du commerce extérieur, et les autres provinces.

Mais l'État central, confronté lui-même à sa restructuration, ne paraît pas pressé de s'adapter à la nouvelle dynamique, les traits du passé semblant encore fortement le dominer et/ou le retenir.

Pour plus d'un observateur, la société congolaise d'en bas paraît enthousiaste aux thèses de la décentralisation envisagée. Elle espère, ainsi, pouvoir s'impliquer elle-même sans plus tarder dans la recherche d'un développement qui, sinon devrait encore attendre longtemps.

Les responsables du processus de décentralisation se trouvent aujourd'hui confrontés à un environnement instable et « désécurisé », du fait du face-à-face entre tentatives de freinage et aspirations à sa mise en œuvre effective. Or le socle sur lequel construire un système politique viable est son assise sociologique. La société constitue le terreau dans lequel il doit impérativement s'enraciner pour être durable. Ce qui signifie que la RD Congo doit s'inventer la structure qui favorise son développement, une charpente adaptée à sa combinatoire sociologique. Et ce d'autant plus que les composantes de la scène internationale confrontées elles-mêmes à la nécessité de se réinventer ne fournissent plus de précédent paradigmatique auquel se référer.

Compte tenu de son histoire et de ses caractéristiques, la question à laquelle la RD Congo devrait répondre aujourd'hui – et non demain – est donc la suivante : le renforcement de l'État central est-il une condition préalable à la réussite de la décentralisation ou la décentralisation est-elle la filière obligée de la consolidation de l'État central ?

Le projet initié par le MRAC porte sur la réalisation de monographies provinciales. S'inscrivant dans la nécessité de bien identifier d'abord chacune des provinces reconnues par décision politique, il veut déboucher sur une connaissance réelle et précise de chaque entité provinciale, avec l'ambition de fournir des données de fond (politiques, économiques, géographiques, linguistiques, sociales...) qui faciliteront davantage une politique d'aménagement du territoire et de planification régionale. Et ce, d'autant que chacune de ces nouvelles provinces englobe de vastes territoires et/ou secteurs administratifs (plusieurs d'entre elles sont encore deux à trois fois plus vastes que la Belgique). Plusieurs de ces provinces correspondent aux espaces des anciens dis-

tricts délimités durant la période coloniale. Diverses entités de base dites « coutumières » et leurs chefs furent créés par l'autorité coloniale, ce qui ne va pas sans rappeler le caractère pluriel de la société congolaise dans laquelle les rapports sociaux se sont transformés et qui voit accroître les désaccords entre tenants de la tradition et partisans de la modernité. À la suite du caractère dynamique du système d'appartenance lié au brassage de la population, à l'urbanisation et la modernisation, l'ethnicité sur laquelle se fondent l'identité et l'appartenance à la nationalité congolaise redevient signifiante politiquement, surtout dans un contexte électoral ; pourtant, elle apparaît largement aujourd'hui comme un concept fabriqué ou refabriqué qui, de ce fait, s'est largement fossilisé et mué en détonateur de la conflictualité entre candidats au pouvoir.

Si la décentralisation est un sujet de discussion actuel, elle a, en fait, été l'objet d'essais et de discussions récurrentes au cours des périodes antérieures et la loi organique votée le 10 juillet 2008 au Parlement congolais n'est pas une avancée radicale pour l'organisation des unités administratives. Les choix en matière d'organisation administrative qui furent faits dans le passé s'alignaient souvent sur des propositions qui attendaient d'être confrontées au vécu et qui étaient donc susceptibles de modifications/révisions ultérieures. Des retouches ont été opérées, de-ci de-là, au fil du temps, souvent sans vision d'ensemble, résultant surtout d'un arbitrage des conflits de pouvoir au niveau local en fonction des intérêts des autorités supérieures. Mais dans la mesure où celles-ci n'ont pas fait l'objet de publication, la connaissance populaire et de nombreux travaux continuent à reproduire des données qui ne sont pas toujours concordantes avec la réalité du terrain. Ainsi les limites administratives des différentes entités reproduites dans des cartes sont-elles parfois peu précises, et certaines dénominations des secteurs, des chefferies et des groupements qui les composent varient-elles parfois d'une source à l'autre. À la suite des importants mouvements de population que le terrain congolais a connus, conséquence d'événements successifs et souvent violents ou de l'accroissement des difficultés socio-économiques et de communication entre les régions du pays, divers villages ont, en effet, pu disparaître ou voir leurs sites déplacés, d'autres se sont agrandis, voire créés.

Le découpage des unités provinciales devra encore révéler ses limites une fois celles-ci confrontées à la réalité, la gestion effective du territoire congolais restant largement confrontée à de nombreux défis. Les groupements, qui sont une subdivision des secteurs et des chefferies et définis comme unités territoriales de base, attendent encore d'être dénombrés. Pourtant, ils constituent la circonscription pour les élections locales, qui ont été, à ce jour, continuellement postposées. Les assemblées provinciales ont coopté des chefs coutumiers, à raison de 10 % du nombre de leurs membres.

La loi imposait une même procédure, impliquant aussi bien les chefs de groupement que ceux de chefferies. Dans son exécution, les situations dans les différentes provinces se sont révélées contrastées. La province du Bas-Congo ne compte aucune chefferie, l'Équateur en a 2, le Kasai-Occidental 3, le Kasai-Oriental 7, le Bandundu 11, tandis que la Province-Orientale en a 139, le Katanga 55, le Maniema 12, le Nord-Kivu 10 et le Sud-Kivu 19. Il s'agit là en grande partie du résultat de politiques différentes appliquées dans la gestion des populations par les responsables des quatre provinces que comptait le Congo belge jusqu'en 1933.

Le projet du MRAC rappelle aussi que les événements ayant conduit à l'échec de la première décentralisation au cours de la Première République (1960-1965) sont toujours peu – ou mal – connus, de même que la gestion concrète, durant la période Mobutu, dans les différentes entités. Avancer vers un futur rassurant après avoir mieux situé le présent, cela nécessite aussi de tirer les leçons du passé, fût-il lointain ou récent. Bien que les délimitations des territoires – voire des nouvelles provinces – n'aient en général pas changé depuis les réformes initiées au cours de la période coloniale, les services publics congolais ne disposent pourtant, dans la plupart des cas, que de peu de documents (anciens ou nouveaux), toujours précaires, partiels ou fragmentaires.

En aucun cas, ils ne possèdent de documentation (même ancienne) pouvant leur fournir une vision d'ensemble de la situation d'une entité provinciale, car les travaux approfondis et exhaustifs sur les provinces sont restés rares. D'où la nécessité première de

rassembler les diverses études partielles existantes, mais éparpillées, et de combiner diverses sources relevant du passé et du présent (tant du point de vue interne que du point de vue externe, la géopolitique économique et sociale nationale et régionale a beaucoup changé, suite à la fois à des crises locales internes à la RDC qu'à des crises régionales proches ou lointaines). Combiner les données de terrain recueillies par les équipes de recherche locales en RDC mises en place par le projet et celles se trouvant tant dans diverses institutions congolaises (universités, centres de recherche ou services publics...) qu'au musée de Tervuren constituera ainsi une avancée importante.

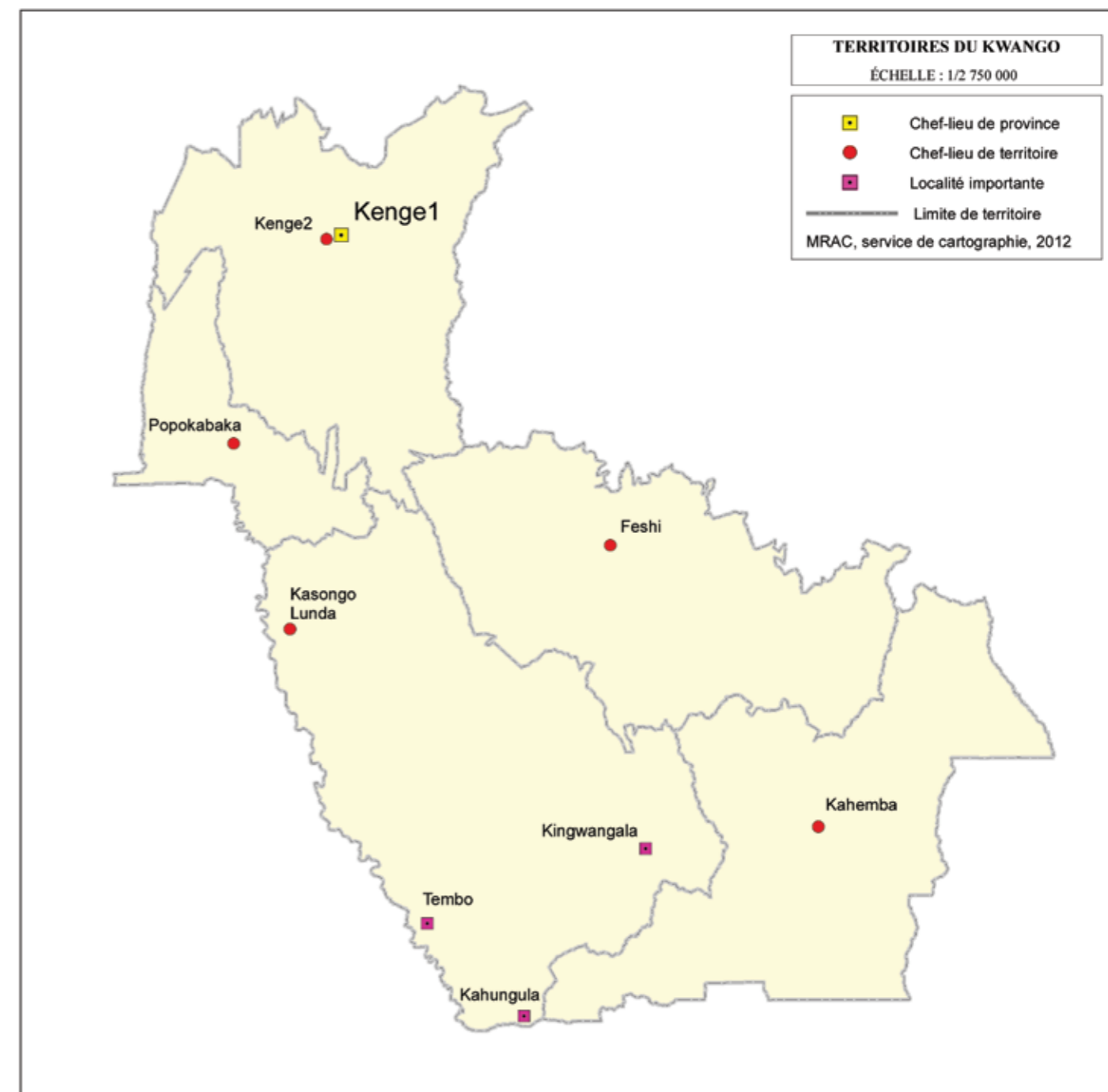
Je tiens à remercier de manière particulière la Coopération belge au Développement, le Ministère belge des Affaires étrangères et la Politique scientifique qui appuient de nombreux projets de recherche et activités menés au MRAC. Cette étude monographique du Kwango qui entre dans ce cadre constitue la troisième publication d'une série qui devra couvrir l'ensemble des provinces édictées dans la Constitution de la RD Congo : une tâche immense, mais essentielle ! Il est prévu, dans le cadre de la décentralisation, que l'enseignement au niveau du primaire et du secondaire soit en partie consacré à l'étude des réalités locales, c'est-à-dire celles de chacune des provinces. En s'engageant dans la production des monographies des provinces, le MRAC espère renforcer la qualité de son expertise, en même temps qu'œuvrer à l'enrichissement de la connaissance sur ce grand pays d'Afrique, afin d'appuyer les efforts de tous ceux qui contribuent à son développement.

Cette monographie a bénéficié des observations et ajouts d'Henri Nicolaï, Camille Sesep, Héritier Mambi. Max Fernandez-Alonso, le chef de la section de Géologie générale et Michel Louette, le chef du département de Zoologie africaine, ont assuré la coordination des chapitres consacrés à la géologie et à la faune.

À tous, le MRAC présente ses remerciements.

Guido Gryseels,
Directeur général

Territoires du Kwango



INTRODUCTION

ORIGINE DU NOM « KWANGO »

D'où vient le nom « Kwango » ? Quelle en est la signification exacte ? Depuis quand ce nom est-il utilisé ? C'est à ces différentes interrogations qu'il importe de donner une réponse. Tout nom donné a, en effet, toujours une signification, une origine, un sens et une valeur. Les *toponymes* se caractérisent par leur attache à un territoire déterminé. Ils comprennent les *lieux habités* d'un pays, les *hydronymes* (noms de cours d'eau, de pièces d'eau, de lacs, de terrains aqueux, de sites poissonneux...), les *odonymes* (noms de voies de communication : chemins, rues...) et les *oronymes* (noms de montagnes, de collines, de hauteurs, de roches, etc.) (Baylon & Fabre 1982 : 6). Lorsqu'aucune précision n'est donnée, le terme *toponyme* est généralement utilisé pour ne désigner que les lieux habités ; les autres composantes constituent alors la *microtoponymie*. Le Kwango constitue-t-il un toponyme, un oronyme ou un odonyme ?

Selon Leitão, un commerçant portugais, le nom « Kwango » serait la traduction française du mot portugais « Cuango », qui est le nom d'une rivière prenant sa source en Angola. Il s'agit donc d'un hydronyme. Ce nom parvint aux gouvernants portugais cent ans déjà avant l'arrivée de Livingstone. Selon Vellut, c'est à travers ses informateurs angolais (Imbangala, Shinje, Luunda, Holo, Ambakista...) que Leitão avait pu identifier correctement le réseau hydrographique du Kwango-Kasaï dans son rapport sur la culture géographique africaine (Vellut 1970 : 132). Voici ce qu'il écrivait dans son journal à propos de cette rivière : « Au nord de ce Cuango, il y a de

nombreux cours d'eau, et plusieurs coulent entre le Cuango et le Cassae ; [...] tous, y compris le Cuango, se jettent dans le Cassae [...]. »

Le Cassae dont il est question désigne la rivière Kasaï, un affluent du fleuve Congo ; le Cuango, un affluent du Kasaï.

Le nom « Kwango » devint aussi celui d'une entité administrative pendant la période de l'EIC. C'est avec le décret du 10 juin 1890 que le « plateau lunda¹ » devint le district du Kwango-Occidental, le 12^e

¹ En 1885, lorsque Léopold II envoya à la conférence de Berlin la carte de son nouvel État pour sa reconnaissance officielle, la limite du territoire congolais avec l'Angola (portugais) était officiellement basée sur le parallèle de « Noqui jusqu'à son intersection avec la rivière Kwango. À partir de ce point, dans la direction du sud, le cours du Kwango ». Rien donc n'empêchait le roi de descendre vers le sud ni de rejoindre la crête de partage des eaux qui appartiennent au bassin du Kasaï entre les 12° et 6° parallèles de latitude S définie pourtant dans le document de neutralité comme limite de l'État.

Pour résoudre ce problème, le roi envoya le lieutenant Dhanis en mission secrète dans la région. Celui-ci réussit à atteindre Kasongo-Lunda et à faire signer un traité avec le chef Kyamfu ; lequel traité sera considéré comme acte de soumission à l'EIC. Dhanis poussa plus à l'intérieur de l'espace et fonda le poste de Popakabaka. Jusque-là, la région était connue sous le nom de « plateau de Lunda », allusion faite à la population numériquement majoritaire qui habitait

district de l'EIC, puis, par les décrets du 7 mars 1910 et du 28 mars 1912, le district du Kwango-Occidental devint district du Kwango, nom emprunté à la grande rivière de la région, comme il était de coutume à cette époque.

Le chef-lieu du district fut d'abord établi à Kasongo-Lunda avant d'être transféré, d'abord à Banningville (Bandundu), au terme de l'ordonnance n° 79/AIMO du 29 septembre 1933, puis à Kikwit, au terme de l'ordonnance n° 32/AIMO du 15 mars 1935.

De 1910 à 1912, les limites ouest et est du district restèrent identiques à celles qui préexistaient à sa création ; au nord, la limite fut portée sur la rivière Kasai. À partir de 1914, suite à la décision de regrouper les districts existants en ensembles plus vastes appelés provinces, les limites du Kwango subirent quelques modifications, surtout dans sa partie occidentale. L'extension territoriale fut portée à l'ouest au niveau de la Lufimi. À l'est, elle fut portée jusqu'à la Lushiku et la Loange, cette dernière constituant la ligne de séparation avec le Kasai. En 1940, la partie nord subit une modification : la région de Banningville fut rattachée au district du lac Léopold II jusqu'en 1954, date de la scission du district du Kwango en deux entités distinctes : le Kwilu, avec comme chef-lieu Kikwit, constitué de 5 territoires (Kikwit, Gungu, Idiofa, Masi-Manimba et Banningville) et le Kwango, avec Kenge comme chef-lieu et également 5 territoires (Kenge, Feshi, Kahemba, Kasongo-Lunda et Popokabaka).

Avant 1954, le nom « Kwango » comme entité territoriale renvoyait à la fois à l'espace du Kwilu et du Kwango proprement dit et incluait aussi la région de Kimvula (Bas-Congo). À partir de cette date, ce nom fut à la fois utilisé pour désigner un district séparé de la partie Kwilu et une « région où régnaient les famines », comme le signale H. Nicolai :

« En 1954, comme on s'était aperçu que les hauts plateaux de Feshi avaient perdu une partie

la région. C'est pour empêcher les autres puissances européennes en course dans la région, principalement le Portugal, que la région nouvellement conquise deviendra une entité administrative. Cf. Tshimanga wa Tshibangu (1976 : 44-47).

de leurs habitants et restaient sous la menace de famines, comme les gouverneurs avaient été impressionnés une nouvelle fois (car ce n'était pas la première) par l'aspect désolé des pays steppiques qu'ils traversaient en se rendant à Kikwit, on estima judicieux de rassembler en un seul district les territoires les plus démunis. On lui réserva le nom de Kwango » (Nicolai 1963 : 7).

Après l'indépendance, avec la loi du 9 mars 1962, modifiant l'article 7 de la Loi fondamentale du 19 mai 1960 sur les structures du Congo, le nom « Kwango » devint le nom de la province. Ses limites correspondaient à celles de l'ancien district du même nom au moment de l'indépendance.

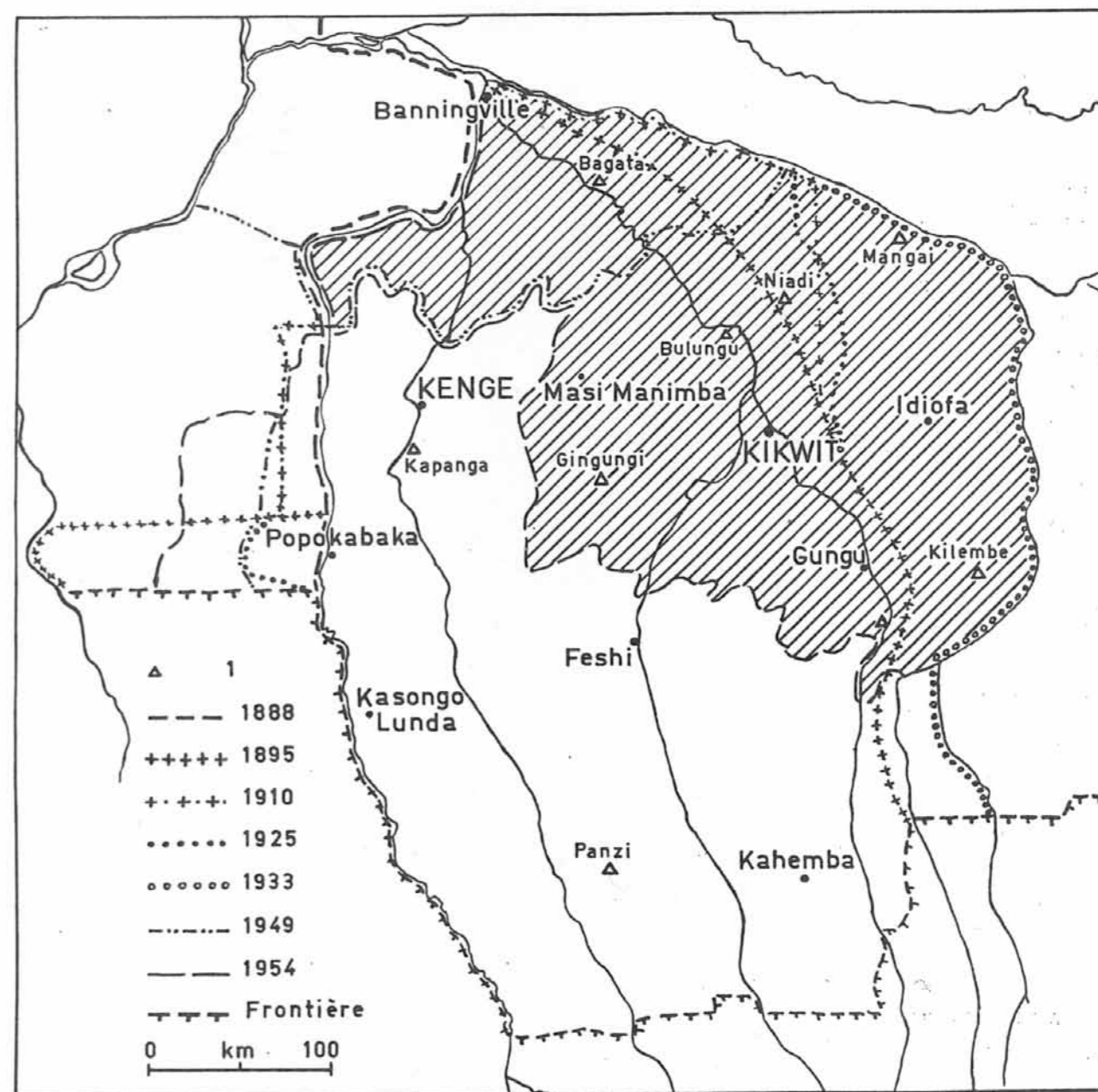
Avec l'avènement de la deuxième République en 1965, au terme de l'ordonnance-loi n° 66-205 du 6 avril 1966 portant modification des structures administratives du pays, le nom « Kwango » redevint le nom du district faisant partie de la province de Bandundu, avec comme chef-lieu Bandundu, à côté des districts du Kwilu et du Mai-Ndombe. Depuis lors, et jusqu'à l'application effective de la décentralisation instaurée par la Constitution du 18 février 2006, le nom « Kwango » est resté attaché au district du même nom.

Le nom « Kwango » est aussi celui d'une mission religieuse qui fut fondée par les Jésuites au Congo en 1892. Ses limites telles qu'elles étaient contenues dans le décret royal se présentaient de la manière suivante :

« Le cours supérieur de l'Inkisi depuis la frontière portugaise jusqu'à la rencontre du chemin de fer que l'on construit pour établir une voie de communication entre Matadi et Léopoldville, ensuite la droite du chemin de fer jusque Léopoldville, le cours du Congo jusqu'au Kasai, jusqu'à sa rencontre avec la crête de partage jusqu'à la frontière méridionale de l'État indépendant, et enfin les limites de l'État jusqu'à l'Inkisi » (Mukoso 1993 : 102).

Le territoire de la mission du Kwango s'étendait de l'Inkisi (Bas-Congo) à la Loange au sud du Kasai.

Limites administratives successives de l'espace Kwango



1888 : limite occidentale du district du Kasai ; 1895 : district du Kwango oriental ; 1954 : limites des deux districts du Kwilu et du Kwango. La surface du Kwilu a été hachurée. [Source : Nicolai (1963 : 7).]

Cette grande mission donna lieu ultérieurement à cinq diocèses : les diocèses de Kisantu, Kikwit, Idiofa, Kenge et Popokabaka.

Le mot « Kwango » a donc désigné, à l'époque, à la fois une partie du territoire du Bas-Congo, à l'est de l'Inkisi ; l'ensemble du territoire du district du Kwilu ; une partie du territoire de la province du Kasai-Occidental (missions de Mapangu, Mikope, Ndomay,

Bipongo, Bushongo, Mwembe (diocèse Idiofa)) et l'ensemble du territoire du district du Kwango proprement dit.

Chez les Yaka, le vocable « Kwango » est aussi un nom propre, lorsqu'il désigne une personne physique. Il est souvent donné aux enfants premiers-nés de la première épouse du chef, la *nkaaka mwadi* : « Kwango mbuta m'kooku » (Kwango est l'aîné des ri-

vières et cours d'eau). Ainsi donc, lorsqu'on l'attribue à un enfant, ce nom symbolise la puissance incarnée, le pouvoir que représente la famille dont est issu le porteur du nom. Il est alors considéré comme celui qui cache la profondeur de toutes les valeurs de la famille, c'est-à-dire la richesse, la sagesse, le pouvoir,

l'héritage culturel, qu'il doit véhiculer durant toute sa vie sur la terre des hommes. Ce nom symbolise même la vision du monde des Yaka qui croient à la vie dans l'au-delà, le *Kolunga* où reposent les esprits des ancêtres et la rivière Kwango est l'un de ces *kolunga*.

PREMIÈRE PARTIE

LE KWANGO PHYSIQUE

Références

- Baylon, Christian et Fabre, Paul. 1982. *Les Noms de lieux et de personnes*. Paris : Nathan (coll. « Linguistique française »).
- Mukoso Ng'Ekieb, Fernand. 1993. *Les Origines et les Débuts de la mission du Kwango (1879-1914)*. Kinshasa : Facultés catholiques de Kinshasa.
- Nicolaï, Henri. 1963. *Le Kwilu. Étude géographique d'une région congolaise*. Bruxelles : CEMUBAC, LXIX.
- Tshimanga wa Tshibangu. 1976. *Histoire du Zaïre*. Bukavu : Éd. du CERUKI.
- Vellut, Jean-Luc. 1970. « Relations internationales du Moyen-Kwango et de l'Angola dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle ». *Études d'histoire africaine* I : 75-135.

CHAPITRE 1

RELIEF, GÉOLOGIE ET HYDROGRAPHIE

par Justin Phambu Nlandu et François Kant Kabalu

1. LOCALISATION

Le district de Kwango est situé entre les longitudes Est 16° 5' 17" (le point le plus à l'ouest) et 19° 58' 15" (le point le plus à l'est) et entre les latitudes Sud 4° 21' 10" (le point le plus au nord) et 8° 5' 17" (le point le plus au sud).

Administrativement, le district de Kwango est limité :

- à l'ouest par la ville-province de Kinshasa, la province du Bas-Congo et la République d'Angola (ou la rivière Kwango) ;
- au nord par les districts de Maï-Ndombe et du Kwilu ;
- à l'est par le district du Kwilu (ou la rivière Lushiko) et la République d'Angola ;
- au sud par la République d'Angola.

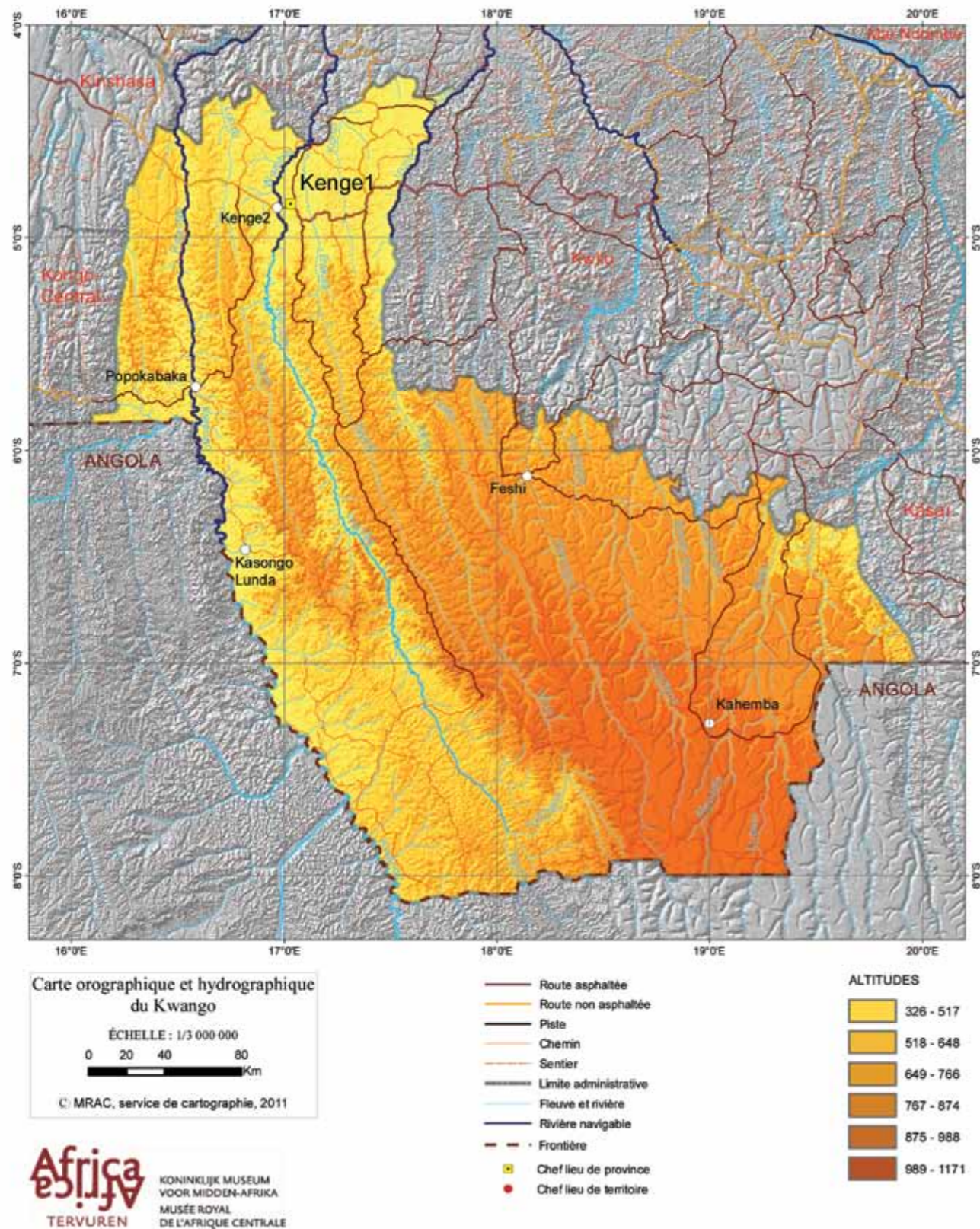
Le district du Kwango compte cinq territoires : Feshi, Kahemba, Kasongo-Lunda, Kenge et Popokabaka.

2. LE RELIEF

Les traits principaux caractéristiques des reliefs du district du Kwango par territoire se résument comme suit :

1. Le territoire de Popokabaka est une région :
 - de hautes montagnes telles que les chaînes de montagnes de Kingunda, Pangala, Tsakala (Nsala) et d'Ikomba ;
 - de monts, notamment les monts Bisadi, Mambamba (820 m d'altitude, massif allongé SSE-NNE), Mamba (le plus haut : altitude 720 m), Itombe (650 m), Lalulalu, Makoko ;
 - de collines : massif de plusieurs collines entre Popokabaka et le village Lusanga ; à l'ouest de Pandala ; au village Dinga (à 27 km de Popokabaka) et environs, des collines à pentes douces ;
 - de hauts plateaux et pénéplaines : sur la rive droite de la Kwango, plateau pouvant atteindre 2 km de long ; à Kasindji un plateau atteignant 805 m d'altitude surplombe la vallée de la Wamba ; à 2 km du village Munene un plateau herbeux ; pénéplaine entre la Kwango et la Wamba culmine à 880 m ;
 - de plaines et de vallées : plaine de la Kwango, vaste plaine vallonnée à Pangala ; vallée de la Twana à fond plat orientée sud-nord.
2. Le territoire de Kenge comporte essentiellement la vallée de la Twana à fond plat orientée sud-nord et le plateau d'Inzia.

Carte orographique et hydrographique du Kwango



3. Le territoire de Feshi est pratiquement un vaste plateau entrecoupé par les rivières Inzia, Lukula, Kwenge, Lutshima, Bwele-Bisaki et Bwele-Milonda ; la vallée de la Kwenge est en auge.

4. Kasongo-Lunda contient :

- un vaste plateau qui sert de bordure méridionale à la cuvette centrale du Congo ; entre la Kwango et la Wamba, le plateau peut atteindre 1000 m d'altitude, dépasse 1000 m vers la source de la Bakali, et se relève progressivement vers le sud ; à partir de Panzi, les altitudes de 1200 m et 1300 m deviennent fréquentes ;
- la plaine alluviale de la Kwango qui se maintient sous la cote 500 m jusqu'aux chutes de la Kwango (ex François-Joseph) ;
- des ravinements en entonnoir (cirques) pouvant atteindre 200 m de profondeur et à parois abruptes.

5. Le territoire de Kahemba est essentiellement un vaste plateau disséqué par les vallées en auge des rivières Lutshima, Kwenge et Tunduala.

3. L'HYDROGRAPHIE

Le district du Kwango a un réseau hydrographique plus ou moins dense avec ses grandes rivières et leurs affluents.

Dans le territoire de Popokabaka, le seul grand collecteur est la rivière Kwango avec son grand affluent gauche, la Lubishi, et quelques affluents droits tels que la Lubila, la Lue et la Lumaye.

La rivière Kwango est navigable dans sa section inférieure, à partir de Nzadi-Mwadi jusqu'à Kingushi. De Kingushi, cette navigabilité continue jusqu'à sa confluence avec la Kasai dans le district du Kwilu.

Dans le territoire de Kenge, la grande rivière est aussi la Kwango avec ses grands affluents droits, notamment :

- la rivière Lonzo avec son affluent gauche, la Fulula ;

- la Wamba avec ses affluents droits, notamment, la Bakali et la Konzi et son affluent gauche tel que la Twana ;
- l'Inzia avec ses affluents droits, la Lule ; et ses affluents gauches.

Dans le territoire de Kasongo-Lunda, les grands collecteurs sont la Kwango, la Wamba, la Bakali, l'Inzia, la Kwenge et leurs affluents, tels que :

- les rivières Kianga, Manzangi, Luembe, Fundu, Ganga, Pesa et Fufu, tous affluents droits de la Kwango ;
- les rivières Lule et Lukula sont des affluents droits de l'Inzia.

Tous les affluents de la Kwango et de l'Inzia précités ont leurs sources dans ce territoire de Kasongo-Lunda.

Les grandes rivières qui traversent le territoire de Feshi sont, notamment, les rivières Inzia, Lukula (source dans Feshi), Kwenge, Yambesi, Lutshima avec ses affluents droits, notamment Buele-Bisaki, Buele-Bilonda, Lufuku et Kwilu.

Dans le territoire de Kahemba, l'on trouve les amonts et les sources de presque toutes les grandes rivières citées ci-dessus, telles que les rivières Wamba avec son affluent droit, la Tunduala ; Kwenge ; Lutshima avec son affluent droit, la Buele-Bisaki ; Loange avec son affluent droit, la Lushiko. La plupart des petites rivières ont aussi leurs sources dans ce territoire de Kahemba.

4. LA GÉOLOGIE

4.1. LES FORMATIONS GÉOLOGIQUES

Les formations géologiques qui affleurent dans le district du Kwango sont d'âge allant du Néogène au Crétacé inférieur pour les formations sédimentaires, ainsi que des roches magmatiques appartenant au Protérozoïque.



Ill. 1.1. Rapide sur la rivière Kwenge, cité de Feshi. (Photo équipe locale, juin 2009.)



Ill. 1.2. Rivière Kalolo, dans le territoire de Feshi. (Photo équipe locale, juin 2009.)

On distingue, de haut en bas :

- les formations cénozoïques : de Néogène à Paléogène ;
- les formations crétaciques supérieures : Maestrichtien à Turonien ;
- les formations crétaciques inférieures ;
- les roches magmatiques et métamorphiques protérozoïques.

4.1.1. FORMATIONS CÉNOZOÏQUES : NÉOGÈNE À PALÉOGÈNE

Les formations du Cénozoïque sont regroupées de haut en bas en deux séries :

a) Série des sables ocre

Ce sont des sables et limons généralement de teinte ocre souvent blanchis à la surface ; localement à la base, on retrouve des cuirasses limonitiques parfois accompagnées de gravier, ou remplacées par un gravier, reposant sur une surface d'érosion d'âge oligocène (mi-tertiaire).

Sur la route de Panzi-Kahemba, les plaines et plateaux sont recouverts de sables blancs fins et de sols rouges sablonneux.

L'épaisseur totale est de 120 m.

b) Série des grès polymorphes

On retrouve essentiellement des sables, des grès tendres et des meuliers (« grès polymorphes » : grès, calcaires et roches argileuses silicifiées). À la base on a souvent des conglomérats, parfois avec des cailloux éolisés ; localement on rencontre des latérites reposant sur une surface d'érosion d'âge Maestrichtien (fin Crétacé supérieur).

Au niveau du pont de la Kwenge, sur la route Panzi-Kahemba, on observe des grès blancs silicifiés et indurés.

Sur la route Kahemba-Tundwala, il y a des affleurements de blocs de grès polymorphe et de quartzite rouge dans la rivière Tundwala. Au village Shakasenga, on a de gros blocs de grès silicifiés ou indurés : ce sont des grès quartzitiques rose violacé et des grès polymorphes.

Argilites de la Lutshima : alternances d'argilites rouges (calcarifères, gréseuses, micacées, grumeleuses) et des grès rouges, fins à moyens. Les fossiles sont des phyllopoques.

4.1.2. FORMATIONS CRÉTACIQUES SUPÉRIEURES : MAESTRICHTIEN À TURONIEN

Les formations du Crétacé supérieur qui sont représentées par *la série de Kwango*, affleurent dans les localités de Kindongolushi, Popokabaka, Kenge, Gabia, Kolokoso et Kibongo-Mindanga au nord-ouest et au nord du district du Kwango ; et dans les localités Gungi, Kianza, Ka-Kabo au sud-est du district. Compte tenu de la grande épaisseur du terrain de couverture, les couches de la N'sele affleurent principalement dans les rivières Kwango, Wamba, Bakali, Konzi et Inzia.

Elles sont composées des couches de la N'sele et des couches de l'Inzia.

a) Les couches de la N'sele

Ces couches sont formées de grès tendre, avec localement des lits de silex et des lentilles d'argilite vers la base : l'épaisseur peut atteindre 120 m.

Vers le nord du Kwango, des couches d'argilite et de l'argilite noire fossilifère de Kipala s'intercalent dans les couches de la N'sele.

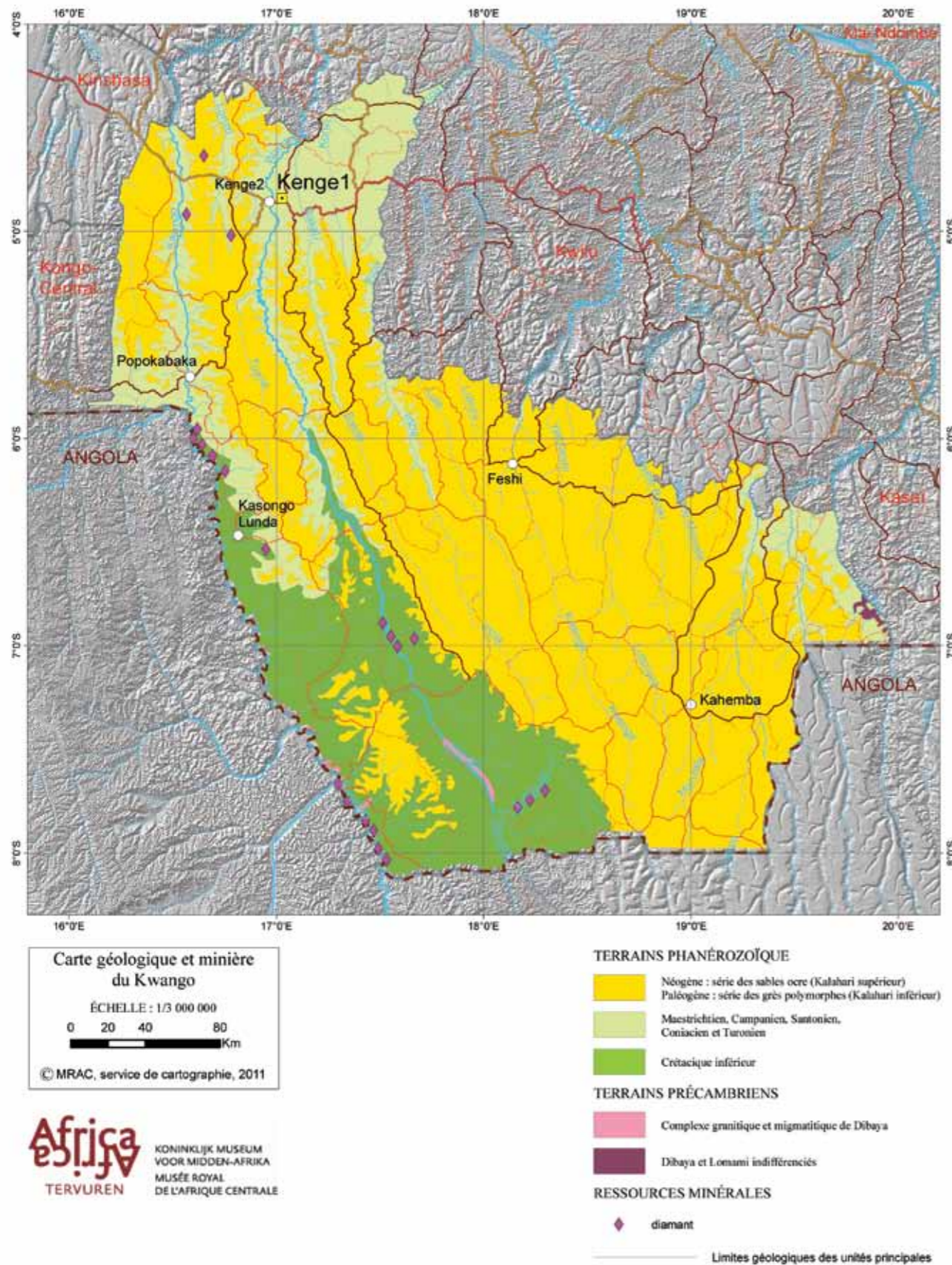
Les poissons fossiles de Kipala d'origine marine permettent de dater cet horizon du Turonien. Outre cet horizon, les couches de la N'sele ne renferment que des fossiles d'eau douce : poissons, ostracodes.

b) Les couches de l'Inzia

Les couches de l'Inzia sont constituées :

- dans la formation de Kitari-Kimbau-Falaises Schwetz : d'argilites rougeâtres ou verdâtres fossilifères, localement calcarifères ; d'intercalations de grès rouges ; à la base on a des lits de poudingue ;
- Les fossiles dans cette formation sont des ostracodes, phyllopoques et des débris de poissons. Les ostracodes sont rapportés à la base

Carte géologique et minière du Kwango



du Crétacé supérieur ou au sommet du Crétacé inférieur (épaisseur : 30 à 35 m) ;

- de grès cohérents, localement passés à des petits galets de quartz ; localement, de silex en plaquettes (épaisseur : 60 à 85 m) ;
- d'argilites souvent grumeleuses et de grès tendres (épaisseur : 25 m) ;

L'épaisseur moyenne des couches de l'Inzia est de 180 m.

4.1.3. FORMATIONS CRÉTACIQUE INFÉRIEUR

Dans le mont Mukisi dont le pic se trouve à 1080 m d'altitude, un grès silicifié affleure à une altitude de 1040 m ; un grès quartzitique et des grès indurés à stratification entrecroisée s'observent dans les environs de ce mont. À noter que le mont Mukisi et les monticules semblables sont témoins d'une plaine fortement érodée de la région.

À la mission protestante de Kulinji se trouvent des grès tendres ; des grès polymorphes et grès tendres rouge rose, argileux et feldspathiques sont visibles à la confluence de la Kaibulu et de la Kamboma.

La falaise de Mayala est constituée de grès rouge à mauve.

(Voir carte page de gauche)

En aval des chutes Kwango, Gombe et Kasongo-Lunda, on a des poudingues pisaires (éléments de granite cimentés par une pâte argilo-calcaire) et des schistes calcitiques (imprégnation calcaire et même cristalline).

Dans la vallée de la Kwango et principalement aux chutes de la Kwango, on observe des tillites.

Au sud de la rivière Kiongo, des grès à nodules friables qui forment un mur le long de la Kwango ; en contrebas affleurent les granites.

Dans la rivière Matari, on a des poudingues intercalés par des psammites.

Dans la vallée de la Wamba, ce sont les grès blancs et rouges friables qui reposent sur le socle cristallin.

À la chute de la Gombe, on observe des grès silicifiés.

À la confluence Makita-Lukula, dans la rivière Mujinga (affluent gauche de Luadi), ce sont des grès rouge brique qui affleurent.

Sur la route de Kenge à Panzi, on observe des grès silicifiés, des lits de calcédoine et conglomérat dans la rivière Makoki ; des grès rouges silicifiés et conglomérat de base et de calcédoine ; des grès polymorphes à cavités cristallines.

De Panzi à la Wamba, en amont de la Luembo et aux environs du bac de la rivière Wamba (territoire de Kasongo-Lunda), on a des grès rouges.

Dans la rivière Pemba (affluent gauche de la Mujinga), on a des grès bruns, des grès poudingui-formes et des grès psamitiques.

Dans le ruisseau de Nkulungu affleurent des grès brun rougeâtre.

À la chute de la rivière Nzongo (affluent droit de la Luadi), on a observé des graviers quartzeux bien roulés, des grès poudingui-formes et des argilites gréseuses.

À la chute Twana ce sont les grès blanc beige à stratification entrecroisée.

Dans les rivières Kambululu, Sulu, Wamba (sur la route de Kasongo-Lunda), Mangulu (affluent de la Luadi), et Maponge (petit rapide), on signale des grès polymorphes, grès rouges et rouge brique, grès polymorphes calcédonieux (bréchoïdes), grès rouges à grain fin et assez argileux.

Dans la rivière Inzia, on a des grès rouges, des nodules blancs de calcédoine et des grès silicifiés ; la falaise située en aval du confluent Inzia avec la Zenge est constituée essentiellement de grès très argileux ou argilites gréseuses, de grès rouge brique argileux.

À Kitadi (localité) et environs, ce sont des argilites schisteuses rouges fossilifères, des grès verdâtres et des grès rouges qui ont été décrits.

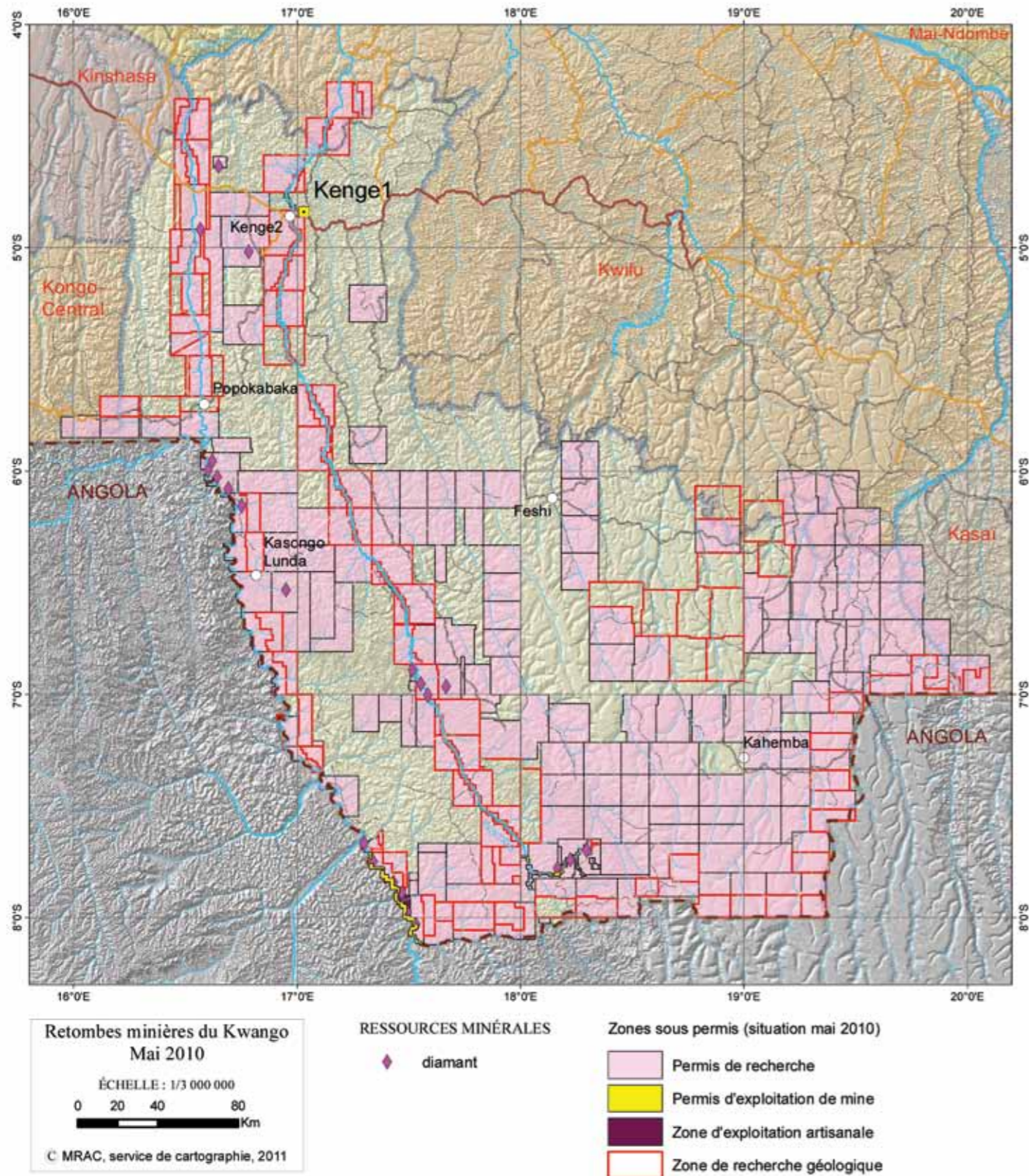
Au village Musala-Pangu, on a signalé des affleurements de grès silicifiés avec des lentilles de calcédoine à chara (fossile d'algue verte du dévonien).

Dans la rivière Kitari (affluent de la Mambamba) on a des grès rouges, roses et beiges.

Dans la rivière Mubidi (affluent droit de la Mamboma), on a des grès ocre.

Au mont Bombo : grès, calcédoine, conglomérat et grès à tiges de chara.

Carte des retombes minières du Kwango



La falaise de la rivière Kimbamba, affluent de la Mwamba, et ses environs sont constitués de grès beige rosâtre avec un niveau de 1 m de grès zonés jaune beige à stratification entrecroisée, de grès lilas, jaune beige, roses.

Au village Mombo (environs de la mission UTM, Wamba-Luadi), au mont Mombo (route vers Kasongo-Lunda) on a des grès rouges, lie de vin, conglomérat de calcédoine et des grès blancs, tendres et indurés.

À la confluence de la Nsaï et Zenge et en aval de cette confluence : grès, falaise de grès rouge, grès argileux (argilite gréseuse) ; grès rouge brique, grès argilite rouge brique.

Dans la rivière Kibemba (affluent de la Mwamba) : gros bancs de grès clair beige, grès à ciment kaoliniteux.

Dans le canyon de la Sulu, au passage souterrain de la Sulu et à la chute de la rivière Sulu on a des affleurements de grès.

Dans le lit de la rivière Mamboma, on a essentiellement du grès blanc induré coquillé, du grès calcaire rouge, du grès blanc tendre, parfois de l'argile et des grès polymorphes, de la calcédoine et des quartzites.

À la localité de Kingunda, on observe les affleurements des blocs de grès polymorphe et galets de quartz, quartzite et oolithe siliceux ; des calcaires à tous les niveaux du Karroo ; des niveaux conglomératiques et des argilites.

Entre les rivières Nzamba et Kangulungi, en amont de la Kiongo, de la Sefu et de la Kasandji, on a des grès durs silicifiés. Dans la région de Kitenda, on observe de grandes surfaces de calcaire et d'argilite.

À la mission Kingunda : argilite interstratifiée dans le grès calcaireux.

Au mont Makolo : conglomérat calcaireux et tuffeux fossilifères.

À la bifurcation Kasongo-Lunda-Popokabaka, il y a une falaise de grès.

À Kasongo-Lunda, près de la rivière Kwango, on observe des grès rouges.

4.1.4. ROCHES MAGMATIQUES ET MÉTAMORPHIQUES

Les roches appartenant à ce groupe sont d'âge anté-crétacique, principalement du Protérozoïque (Précambrien supérieur). Ce sont des intrusions magmatiques et roches métamorphiques qui affleurent surtout dans les lits des rivières.

Aux chutes de la Kwango, sur la rive droite de la Kwango et jusqu'à plus ou moins 2 km en amont de ces chutes, on rencontre :

- des granites roses migmatitiques et porphyriques avec des veines de pegmatites à feldspath et quartz ;
- des filonnets d'amphibolites noir verdâtre ;

Notons qu'à certains endroits, la Kwango coule sur des granites.

(Voir carte page de gauche)

En aval des chutes de la Kwango, on a des granites migmatitiques laminés.

Au sud de la rivière Kiongo, on a des granites en contrebas d'une falaise, des grès à nodules friables et des grès le long de la Kwango.

À la Chute Gombe, on a des granites et des migmatites.

Entre Kwango-Wamba et au sud de Panzi, ce sont des massifs granitiques qui affleurent.

En amont de Wamba, entre le village Ntete et Mayimbi en passant par Swa-Yamfu-Kitiba, on observe un complexe granitique et migmatique (de Dibaya). Ces intrusions s'étalent grossièrement sur une bande de 5,5 km de long et 3,2 km de large.

5. RESSOURCES MINÉRALES

5.1. INDICES DES SUBSTANCES MINÉRALES

Des indices de diamants ont été signalés à Takundi, Popokabaka, en amont de la Wamba, à Tembo (chutes de la Kwango), à Kasongo-Lunda, à Kingushi et à Muene Kundi.

Exploitations artisanales dans le district du Kwango



III. 1.3. Diamants récoltés dans le secteur Tembo, territoire de Kasongo-Lunda. (Photo Kant Kabalu, 2008.)



III. 1.4. Tamisage dans la carrière artisanale de Mawangu, territoire de Kasongo-Lunda. (Photo Kant Kabalu, 2008.)



III. 1.5. Exploitation artisanale à Kimbenga, flat de la rivière Lufuku, territoire de Kasongo-Lunda. (Photo Kant Kabalu, 2008.)



III. 1.6. Tamisage dans la rivière Bandu, territoire de Kasongo-Lunda. (Photo Kant Kabalu, 2008.)

Presque toutes les grandes rivières du district du Kwango ont leur source en Angola. Les diamants rencontrés dans les rivières Kwango et Wamba sont de petite taille et leur grosseur diminue au fur et à mesure qu'on descend vers l'aval. Ce qui tendrait à confirmer que les diamants trouvés dans ces rivières en territoires de Kahemba et de Kasongo-Lunda proviendraient d'Angola. Cependant, la présence d'exploitations artisanales du diamant, de minéraux accompagnateurs du diamant et la récolte de diamants dans les rivières ayant leur source dans les territoires cités ci-dessus atteste qu'il y a aussi du diamant au Congo. Il y a lieu d'envisager la recherche de la kimberlite dans le district du Kwango.

5.2. EXPLOITATIONS ARTISANALES

Les activités d'exploitation artisanale se font principalement le long des rivières Kwango et Wamba

Territoire de Kasongo-Lunda

- On rencontre des exploitations artisanales à Bumba et Kitangu au nord de Tembo ; tandis qu'au sud, l'exploitation se fait à Kimbenga (photo, à environ 9 km du village, dans le

flat de la rivière Lufuku, affluent droit de la Kwango), à Mawangu (à 43 km de Tembo) et à Kahungula (dans la rivière Makala, affluent droit de la Kwango).

Territoire de Kahemba

- Swana-Mukanza : exploitation artisanale dans la rivière Wamba ;
- Ibembe : exploitation artisanale dans le ruisseau Shawumina ;
- Nzofu : exploitation artisanale dans les ruisseaux Chimuondo et Muhongubunza ; Dans ce secteur, les exploitations artisanales se font aussi dans les ruisseaux Tshikela, Kanzunzu, Kamezo et Kabulu ; le poids des diamants trouvés dans ces ruisseaux varie entre 0,10 et 4 carats (*un carat = 0,2 grammes*) ;
- Shahuyanga : autour de ce village, les exploitations artisanales se déroulent dans les ruisseaux Kamanguna, Mbiya, Kamisongi, Mbua-ji, Lunuku et Ndjamba (affluent de Lunaka) ;
- Ngandu : les travaux d'exploitation s'effectuent dans la rivière Nkombo.

Références

- Archives CRGM : SB33.5, SB33.6, SB33.11, SB33.12, SB33.18.
 Archives CRGM : SB34.13, SB34.14, SB34.20
 Devroey, Égide. 1939. *Le Kasai et son bassin hydrographique*. Bruxelles : Goemaere.
 Direction de la géologie. 1974. *Notice explicative de la carte géologique du Zaïre au 1/200 000*. Tervuren.
 Hudeley & Bombote, A. 1969. *Rapport de mission à Bandundu du 20/10 au 12/11/1969*.
 Kant & Neveel. 2008. « Rapport de mission de reconnaissance à Bandundu, "Sun Congo" ». Inédit.
 Pekel, J.-F. et al. *Carte des sites du patrimoine mondial et aires protégées RDC*. Louvain.
 Service géologique du Zaïre. 1974. *Notice explicative de la carte des gîtes minéraux du Zaïre*. Paris : édition du BRGM.

CHAPITRE 2

CLIMAT ET RISQUES NATURELS

par Rigobert Birhembano et Jan Moeyersons

1. LE CLIMAT

Le Kwango se situe entièrement dans la zone intertropicale. Malgré les changements qui ont pu être observés depuis quelques années, cette région a un climat qui appartient au type Aw selon les critères de Köppen. Selon la théorie de ce dernier, « toute zone où la température moyenne du mois le plus froid est supérieure à 18° C et où la hauteur moyenne annuelle des pluies est supérieure à deux fois la température moyenne annuelle en degrés centigrades, augmentée de 14, est caractérisée par un climat de type A » (Bultot 1963 : 15).

Les principaux paramètres de ce type de climat peuvent être synthétisés de la manière suivante : le bilan annuel du rayonnement total est de 70 à 75 kcal/cm², « l'insolation relative est de l'ordre de 40 % au cours de la saison de pluie et de 70 % durant les mois de juin, juillet et août » ((Bultot 1963 : 15).

La hauteur pluviométrique annuelle moyenne est de plus ou moins 1600 mm. Elle atteint 1700 mm au centre-est de la région et 1500 mm dans la partie méridionale. Cette pluviosité s'étale :

- de septembre à décembre, avec d'abondantes pluies en novembre ;
- de février à avril, avec abondance de pluviosité au mois d'avril.

De façon générale, la saison des pluies dure plus longtemps que la saison sèche. Elle s'étend approximativement du 15 août au 15 mai.

Trois mois sont déficitaires en eau ; il s'agit du mois de juin, où la quantité de précipitations mensuelles est de l'ordre de 10 à 20 mm, et des mois de juillet et août, où elle oscille entre 20 à 30 mm. Ce sont des mois qui appartiennent à la saison sèche, qui débute, officiellement, le 15 mai et se termine le 15 août. Il existe aussi deux saisons plus petites, appelées respectivement « grande saison sèche » (ou *mbangala* en kikongo), qui va de juin à août et « petite saison sèche » (ou *kimwanga*), qui se situe entre janvier et mars.

Pendant ce temps la sécheresse n'est pas permanente étant donné que les précipitations sont toujours supérieures à 10 mm. Néanmoins, on constate une diminution de l'humidité de l'air, de la nébulosité et une intensification du vent au niveau du sol.

Dans cette région, les températures moyennes mensuelles varient entre 25 et 28° C. Cependant, les maxima moyens s'élèvent à 25° C en saison pluvieuse et à 31° C en saison sèche, tandis que les minima moyens s'abaissent respectivement à 17 et à 13° C.

L'amplitude thermique peut atteindre 4° à 5° C au Kwango en général.

Les tableaux suivants présentent les données ombro-thermiques de certaines stations climatiques du Kwango.

Tableau 2.1. Températures et précipitations à la station de Feshi (1988)

Mois	J	F	M	A	M	Jn	Jt	At	S	O	N	D	M/T
T°C	25	25	24	24	23	24	25	25	24	26	24	24	24
Pmm	30,3	42,3	107	87	62	05	05	44	250	260	261	111	1 264,6

Tableau 2.2. Températures et précipitations à la station de Kenge (1990)

Mois	J	F	M	A	M	Jn	Jt	At	S	O	N	D	M/T
T°C	31,5	30,6	31,2	32,3	30,7	31,1	30,3	31	31,3	31,1	27	28,5	30,6
Pmm	66,1	266	224	141,8	243	08	03	6,4	104,3	108,3	52,1	27,1	1 145,8

Tableau 2.3. Quelques indications climatologiques observées dans quelques stations météorologiques du Kwango

Stations	Altitude (m)	Nombre d'années d'observation	Pluies annuelles moyennes (ml)	Nombre de mois à pluviométrie inférieure à 50 mm	% de pluies totales tombant pendant 3 mois les plus humides	Température mensuelle moyenne la plus basse
Kenge callée (Kenge)	735	10		3	35	20
Kasongo-Lunda	545	8-29	1 400	31/2	42	14,1
Feshie	900	30	1 700	21/2	37	13,8
Kahemba	1 050	6-29	1 695	3	40	13,3

[Source : Stations météorologiques/Bandundu, in République démocratique du Congo, Ministère du Plan, Unité de pilotage du processus DSRP (2005 : 17).]

2. LES RISQUES NATURELS HYDROLOGIQUES

Le district du Kwango ne connaît pas de sismicité prononcée ou de volcanisme. Les risques naturels que courent les gens de la région sont essentiellement liés à l'érosion par l'eau ou éventuellement aux vents, à l'occasion de tempêtes. En ce qui concerne les risques par l'eau, Grzybowski (1983) distingue l'érosion pluviale, la suffosion et l'érosion fluviale.

2.1. L'ÉROSION PLUVIALE

2.1.1. CAUSES DE L'ÉROSION PLUVIALE

À l'érosion pluviale est liée toute action érosive par le ruissellement, comme par exemple le ravinement. On sait que dans la plus grande partie de l'Afrique

équatoriale, le ruissellement montre depuis un demi-siècle ou plus une tendance à l'augmentation. Moeyersons et Trefois (2008) interprètent le changement courant du régime fluvial en Afrique comme la preuve d'une évolution très rapide dans l'alimentation des cours d'eau, caractérisée par un débit de source vers un débit de ruissellement. Les auteurs illustrent dans la Fig. 2.1 les risques naturels liés à une augmentation des débits pic du ruissellement. Un des risques les plus importants concerne la déstabilisation des versants par le ravinement et une dynamique des lits de rivière qui auront tendance à s'enfoncer verticalement et latéralement, se transformant en « rivière anastomosée ».

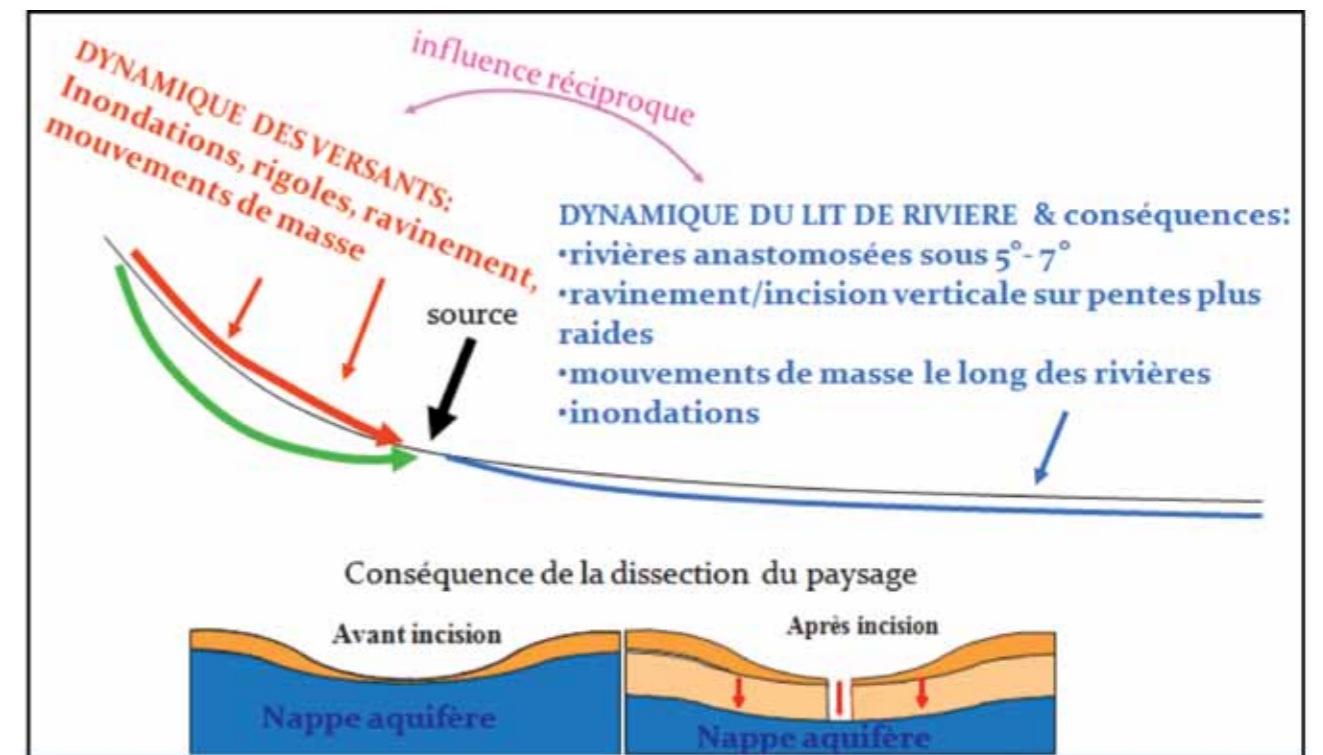


Figure 2.1. Les risques naturels dus au changement du régime du ruissellement au niveau du territoire urbain. Une étude à Butembo (Sahani 2011) montre clairement que le ravinement non seulement peut occasionner des dégâts matériels considérables, mais que les incisions de la taille comme à Kasongo-Lunda peuvent drainer les réserves souterraines en eau.

Le débit de pointe des eaux de ruissellement peut théoriquement augmenter soit par une augmentation du coefficient de ruissellement soit par une modification des précipitations. Dans ce dernier cas, deux options théoriques semblent se mettre en évidence : soit il y a une augmentation de la durée de la pluie, ce qui peut entraîner une amplification du ruissellement en continu plus qu'avant, suite à la longue distance de connectivité entre la ligne de partage d'eau et le fond de vallée, soit alors il y a une augmentation de l'intensité des pluies de pointe. En théorie, ces deux possibilités peuvent se produire conjointement.

2.1.2. LE RAVINEMENT AU LARGE DU DISTRICT DU KWANGO

Dans les processus de ravinement, de nombreux chercheurs estiment que le rôle du changement climatique est assez restreint comparé à celui du changement dans l'affectation des sols (Poesen *et al.* 2003 ; Chaplot *et al.*, 2005 ; Descroix *et al.* 2008 ;

Vandekerckhove *et al.* 2000). Ntombi *et al.* (2009) pensent que les augmentations des précipitations dans la région du Kwango ne seront pas grandes. Dans l'Est de la RD Congo, les précipitations sont quasiment restées les mêmes depuis les 30 dernières années (Sahani 2011). Les quelques ravinements qui commencent à se dessiner à l'intérieur du Kwango sont donc probablement à imputer à l'augmentation du coefficient d'écoulement, due aux destructions de la végétation naturelle. On remarque notamment que les plateaux et leurs rebords sont régulièrement soumis à des feux de brousse. Chaque destruction de végétation favorise une augmentation du ruissellement, malgré la grande perméabilité théorique des sables affleurant sur les plateaux.

a) Le ravinement en ville

Mais les augmentations les plus spectaculaires, et donc le risque de ravinement le plus élevé, se trouvent dans les agglomérations/cités où l'urbanisation conduit à la multiplication de surfaces dures



III. 2.1. Le ravinement à Kasongo-Lunda. [Source : <http://www.kwangoline.com/erosionkasongolunda2.php>]

et peu imperméables. Les eaux de pluie y sont à l'origine d'un important phénomène de ruissellement, surtout dans les milieux fortement anthropisés où la déforestation s'est installée, où la concentration de l'habitat a réduit sensiblement la surface d'infiltration des eaux de pluie. Tous les facteurs inhibiteurs du ruissellement, comme l'effet de peigne du feuillage des arbres, le rôle de la litière et de l'humus, deviennent inopérants. C'est le cas dans le Kwango, particulièrement à Kenge et à Kasongo-Lunda, où ces ruissellements ont donné lieu à de nombreux ravins dont certains menacent sérieusement l'habitat et les principales voies d'accès. Ces deux cités en sont très marquées : Kenge, située le long de la rivière Wam-

ba, compte en juin 2006 sur l'image GoogleEarth 19 ravins, dont 4 de 600 m à moins de 1000 mètres de longueur ; Feshi sur la rivière Kwenge en compte en juin 2007 (image GoogleEarth) seulement 12, dont aucun n'a encore dépassé les 500 mètres de longueur. Apparemment ce phénomène est beaucoup plus développé à Kenge où il couvre déjà 6,4 kilomètres de longueur totale. Vu sous cet angle le phénomène paraîtrait mineur à Kasongo-Lunda où il n'est que de 2,78 kilomètres en septembre 2006 sur l'image de GoogleEarth. En réalité, le ravinement paraît plus dramatique à Kasongo-Lunda (photo ci-dessus) qu'à Kenge, car de ses 12 ravins, 11 ont leurs têtes d'érosion en pleine cité, soit 90 % des cas contre moins de

46 % à Kenge (9 sur 19). Cependant ces ravins qui n'ont que moins de 4 mètres de profondeur à Kasongo-Lunda, ont déjà profondément entaillé Kenge où ils atteignent 4 à 10 mètres de profondeur. Ces ravins se développent souvent par érosion régressive : ils s'encaissent, s'élargissent et s'allongent en rejoignant ainsi à la longue le réseau hydrographique local dont ils constituent les vallées sèches.

b) Le ravinement occasionné par la présence de routes

Il est un fait connu que les routes et les caniveaux des côtés peuvent changer l'organisation naturelle de l'écoulement superficiel (Moeyersons 1981 ; Osmar *et al.* 2010). Très souvent une route qui monte obliquement une colline fonctionne comme une corniche qui relâche les eaux de ruissellement, collectionnées d'une grande superficie en un endroit sans protection de la pente. La conséquence est le ravinement progressif (Moeyersons 1991).

Il se fait que le phénomène se produit déjà à partir de la nouvelle route entre Kikwit et Kinshasa.

2.2. LA SUFFOSION, LES CIRQUES D'ÉROSION ET LES MOUVEMENTS DE MASSE

Si le ravinement est essentiellement dû à l'action érosive des eaux superficielles, il se fait qu'une autre série d'érosions catastrophiques est liée à la résurgence à la surface des énormes réserves d'eau souterraine stockées dans le sous-sol du Kwango. Ces grandes réserves s'expliquent par la structure géologique du Kwango en couches subhorizontales dans laquelle des aquicludes ou aquitards alternent avec des couches plus perméables qui fonctionnent comme des aquifères. Ainsi on peut distinguer les nappes phréatiques suivantes, de haut en bas dans la stratigraphie.

2.2.1. UNE NAPPE PERCHÉE SUR LES GRÈS POLYMORPHES

Cette nappe s'étend donc dans la base des « sables ocre ». Sur les hauts plateaux où les sables ont une épaisseur pouvant atteindre 80 m (Grzybowski 1983), cette nappe reste en grande profondeur et on arrive à l'existence d'une steppe à la surface, malgré les précipitations abondantes qui s'infiltrent, pour la plus

grande partie, mais qui, comme expliqué ci-dessus, ruissellent de plus en plus. L'augmentation du coefficient d'écoulement est due aux activités des feux de brousse et de l'agriculture. Là où les grès polymorphes sont plus proches de la surface, la nappe phréatique dans les « sables ocre » peut monter à la surface et créer des marécages au sommet du plateau.

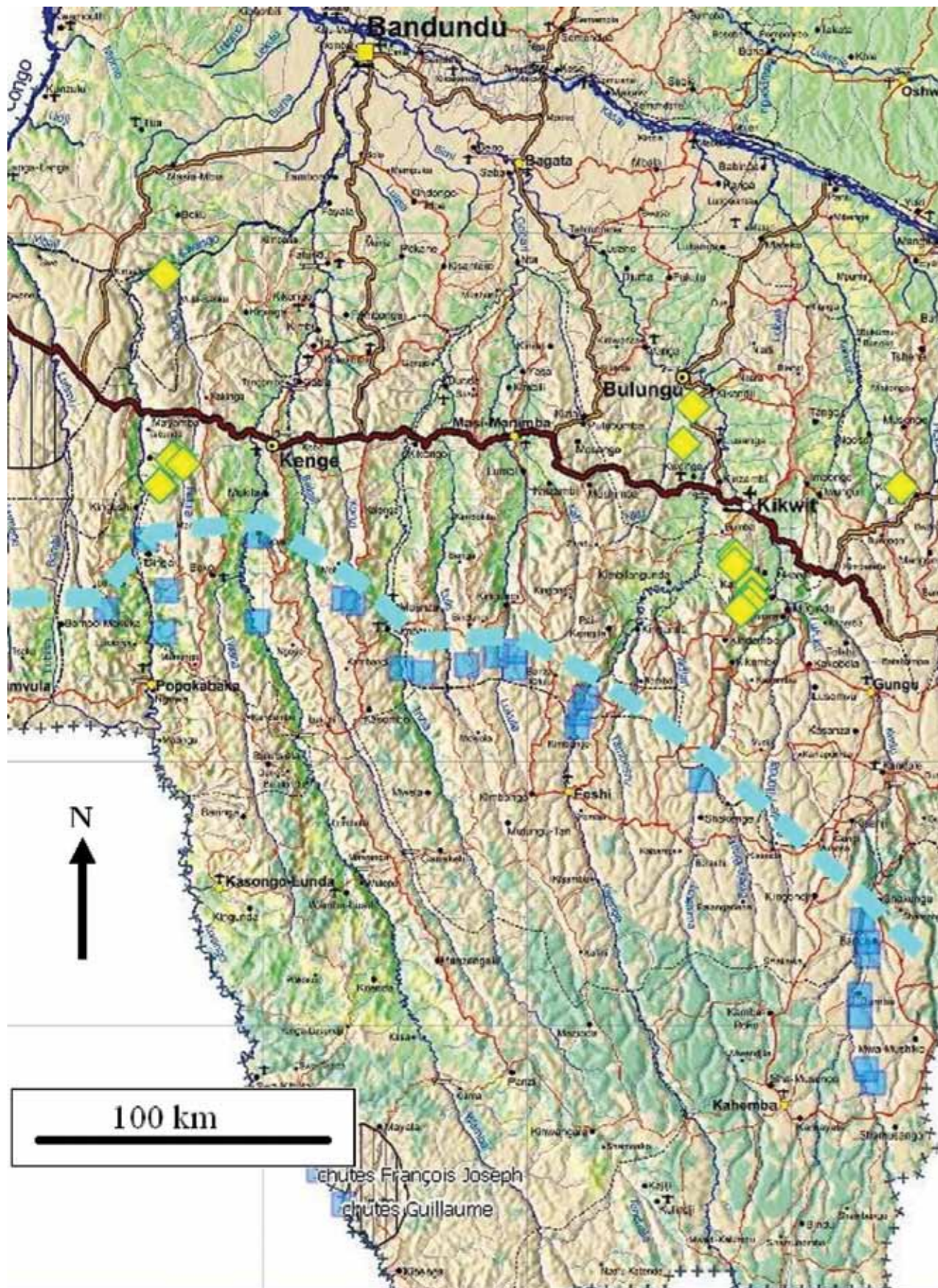
2.2.2. UNE MULTITUDE DE PETITES NAPPE PHRÉATIQUES À L'INTÉRIEUR DE LA SÉRIE DU KWANGO

Il est connu que la Série du Kwango consiste en une alternance de lits de sable ou de grès altérés avec des lits sableux limoneux ou même argileux. Les épaisseurs de ces lits sont très variables mais souvent de l'ordre du mètre. Les dépôts limoneux argileux agissent comme des aquitards et donnent lieu à des nappes restreintes et multiples qui se développent dans la base des multiples lits de sables et grès.

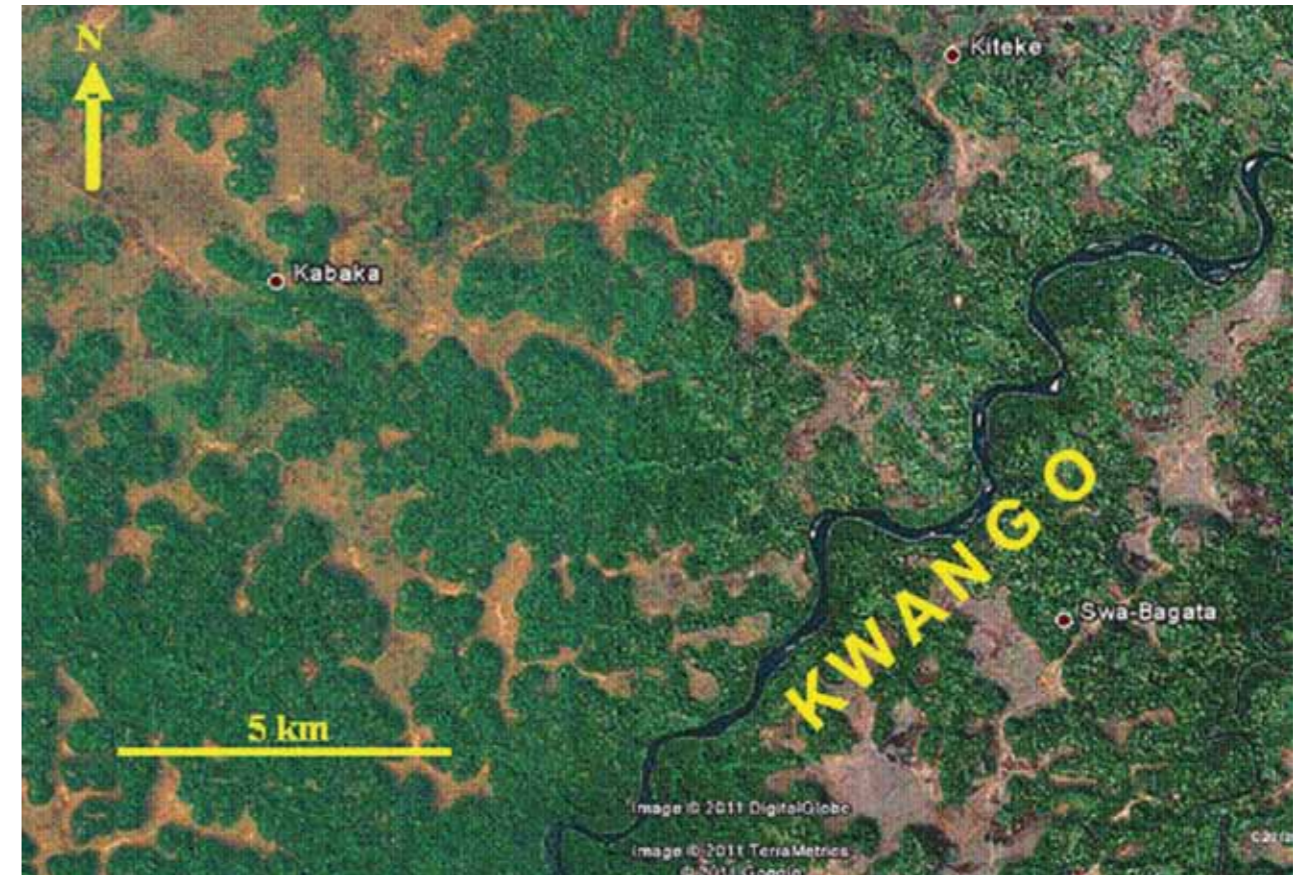
2.2.3. UNE NAPPE PHRÉATIQUE RÉGIONALE DE GRANDE IMPORTANCE

La Série du Kwango repose sur le Protérozoïque, un soubassement de dépôts métamorphisés qui inclut également des intrusions granitiques. L'ensemble de ce soubassement forme un relief souterrain ondulant, mais aussi étanche. Ainsi il supporte une nappe d'eau qui se développe dans la partie inférieure de la Série du Kwango, où il imprègne même les aquitards locaux, décrits ci-dessus. L'ensemble de ces nappes constitue le château d'eau du bord méridional de la cuvette du fleuve Congo. Le district du Kwango occupe donc une partie de ce château d'eau d'ordre subcontinental. La photo de la page précédente montre une partie de ce château d'eau.

Plus haut, il a été décrit que les rivières de la région s'incisent dans différents étages géologiques du sud vers le nord. Elles drainent donc les trois séries de nappes aquifères. Le soutirage mène au développement d'amphithéâtres de source, les soi-disant cirques d'érosion. En principe ces cirques sont des endroits qui portent le risque de mouvements de masse ainsi que d'inondations soudaines de leur fond lors de crues éclair des sources. Il se produit un processus de suffosion, qui comprend une érosion souterraine de particules de sol. Chaque cirque



Glissements de terrain à l'intérieur des cirques. De grands glissements de terrain (carrés jaunes) se manifestent à l'intérieur de grands cirques d'érosion qui se trouvent en aval de la ligne (pointillée en bleu léger) des chutes (carrés en cyan). Au nord de cette ligne, les rivières drainent la nappe phréatique régionale qui est perchée sur le socle Protérozoïque. [Source : « Natural hazard database for Central Africa » et compilation de l'auteur sur base des articles mentionnés dans le texte.]



III. 2.2. La rivière Kwango. En aval de ses chutes, la Kwango et ses affluents drainent la grande nappe phréatique qui repose sur le socle précambrien. Les sources qui surgissent au pied du plateau créent de grands cirques d'érosion. Il s'agit d'une évolution probablement assez récente, de l'ordre du siècle. (Image GoogleEarth.)

n'est pas continuellement actif, mais des périodes d'activité se marquent par une coloration jaunâtre des eaux de source. Sur base des observations sur les images GoogleEarth, on constate que la coloration très typique des rivières comme la Kwango, la Kwenge, la Kwilu... commence en amont à partir des cirques d'érosion actifs. On dit souvent que la haute turbidité des rivières de la région se manifeste seulement depuis moins d'un siècle. Ceci serait une indication que les érosions en cirque de la région auraient seulement débuté ou recommencé durant cette période. Dans le premier cas, on devrait postuler des érosions de vitesse considérable par les cirques. Surtout en aval de la ligne des chutes, où les rivières drainent la nappe phréatique perchée sur le Protérozoïque (carte 2.1), les cirques d'érosion ont des dimensions impressionnantes et se sont entaillés dans le plateau sur des surfaces énormes. La Natural hazard database for Central Africa: <http://www.africamuseum.be/collections/browsecollections/naturalciences/earth/hazard> indique la présence de plusieurs très grands glissements à l'intérieur des cirques

(carte 2.1). Grzybowski (1981 ; 1983) dit également que nombre de cirques sont très actifs. Il parle d'un recul de l'ordre du mètre par an, voire même beaucoup plus, des parois des cirques. Sur les images GoogleEarth, les cirques se distinguent nettement par la présence d'une végétation arborescente luxuriante, en opposition à une végétation « steppique » sur le sommet du plateau entaillé. La photo suivante illustre le phénomène le long de la Kwango, 50 km au nord de Kenge. Ce qui est en vert sur cette image, ce sont les vallées des affluents de la Kwango et les amphithéâtres des sources, encaissés de plusieurs dizaines – voire centaines – de mètres. On remarque qu'il ne reste plus que quelques lambeaux du plateau original, en brun jaune sur l'image. Ce sont ces lambeaux qui portent les routes et les petits villages. À remarquer aussi l'originalité de cette situation : grâce au développement des cirques à partir de la rivière et ses affluents, le plateau à conditions désertiques est remplacé par des dépressions larges, où l'eau est abondante, où la végétation s'installe spontanément et où il se présente des possibilités pour l'agriculture.

À vrai dire, on assiste ici à un phénomène qui est l'opposé de la désertification et qui n'est pas engendré par le climat. Le prix environnemental de ce changement est la perte annuelle de millions de tonnes de sable, constituant les turbidités des rivières de la région.

2.3. L'INCISION FLUVIALE

Grzybowski (1981; 1983 ; 1984) attribue cette transformation du paysage semi désertique de plateau en région de forêt équatoriale en dépression à l'incision verticale des rivières. Selon toute l'information disponible, les rivières s'incisent très rapi-

dement de manière verticale, mais aussi de manière régressive, sur les nombreuses chutes que comporte chaque rivière en direction sud-nord. Grzybowski (1981) note qu'une vague d'érosion fluviale régressive émane à partir de la région du grand lac intérieur (Veatch 1935) vers le sud. La combinaison du rabattement du lac, et donc du niveau de base régional, avec un soulèvement épeirogénique de la dorsale Congo-Zambézienne serait la cause de cette incision. Mais s'il est vrai que les grandes érosions en cirque du Kwango remontent seulement à moins d'un siècle, il conviendrait certainement d'y ajouter l'impact de la dégradation de la végétation sur les plateaux par l'homme.

Références

- Bultot, Franz. 1977. « Atlas climatique du bassin zairois, quatrième partie ». INEAC.
- Chaplot, V., Giboire, G., Marchand, P. & Valentin, C. 2005. « Dynamic modeling for linear erosion initiation and development under climate and land-use changes in northern Laos ». *Catena* 63 : 318-328.
- Descroix, L., Gonzalez Barrios, J.-L., Viramontes, D., Poulenard, J., Anaya, E., Esteves, M. & Estrada, J. 2008. « Gully and sheet erosion on subtropical mountain slopes: their respective roles and the scale effect ». *Catena* 72 : 325-339.
- Grzybowski, Krzysztof. 1981. « Les cirques d'érosion dans la partie Est du Plateau du Kwango au Zaïre occidental ». *Geographical Journal* 52, part 2.
- Grzybowski, Krzysztof. 1983. « Quelques problèmes de l'érosion en Afrique centrale ». *Cahiers du CERUKI* 5 : 61-72.
- Grzybowski, Krzysztof. 1984. « Évolution du relief tabulaire dans la zone intertropicale : cas de la partie est du plateau du Kwango ». *Africana Bulletin* 32 : 7-56.
- Moeyersons, Jan. 1989. *La Nature de l'érosion des versants au Rwanda*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Annales, série sciences économiques, 19 »).
- Moeyersons, Jan. 1991. « Ravine formation on steep slopes forward versus regressive erosion. Some case studies from Rwanda ». *Catena* 18 : 309-324.
- Moeyersons, Jan & Trefois, Philippe. 2008. « Desertification and changes in river regime in Central Africa: possible ways to prevention and remediation ». In D. Gabriels, W. Cornelis, M. Eyletters & P. Hollebosch, *Combating desertification? Assessment, adaptation and mitigation strategies*. Proceedings of the Conference on Desertification, Ghent, 23 January 2008, UNESCO Centre for Eremology. Ghent : Ghent University, pp. 144-156.
- Ntombi Muen Kabeya, Pangu Sanghy, Mukunayi Ndaya, Kisangala Muke, Ntombi Mwen Makangala & Makanzu Imwangala. 2009. « Les ressources en eau et les changements climatiques en cours en République démocratique du Congo ». In J. Endundo, *Seconde communication nationale à la convention cadre sur le changement climatique*, Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RD Congo, Kinshasa, novembre 2009. Présentée à la Communauté internationale en réponse au Protocole de Kyoto.
- Carvalho, Osmar J., Guimaraes, Renato, Freitas, L., Gomes-Loebmann, D., Arnaldo Gomes, R., Martins, E. & Montgomery, D. R. 2010. « Urbanization impacts upon catchment hydrology and gully development using multitemporal digital elevation data analysis ». *Earth Surface Processes and Land Forms* 35 : 611-617.
- Poesen, Jean, Nachtergaele, Johan, Verstraeten, G. & Valentine, Constantin. 2003. « Gully erosion and environmental change: importance and research needs ». *Catena* 50 : 91-133.
- République démocratique du Congo, Ministère du Plan, Unité de pilotage du processus DSRP. 2005. *Monographie de la province du Bandundu* : Kinshasa.
- Sahani Muhindo. 2011. « Le contexte urbain et climatique des risques hydrologiques de la ville de Butembo (Nord-Kivu/RDC) ». Thèse de doctorat, Liège, Université de Liège, Faculté des sciences.
- Veatch, A. C. 1935. *Evolution of the Congo Basin*. Washington : Geological Society of America (coll. « Memoir 3 »).
- Vanderkerckhove, Liesbeth, Poesen, Jean, Oostwoudwijdenes, Dirk, Nachtergaele, Johan, Kosmas, C., Roxo, M. J. & De Figueiredo, T. 2000. « Thresholds for gully initiation and sedimentation in Mediterranean Europe ». *Earth Surface Processes and Landforms* 25 : 1201-1220.

CHAPITRE 3

LA VÉGÉTATION

par Joëlle De Weerd^{*}, Benjamin Toirambe^{*}, Claire Delvaux^{*},
Astrid Verhegghen^{**}, Pierre Defourny^{**} et Hans Beeckman^{*}



III. 3.1. Vue sur la rivière Wamba, vers Kenge II, à Kapanga. (Photo équipe locale, juin 2009.)

La moitié Est du district du Kwango est occupée par la savane arborée et la forêt claire. Toute la partie Nord est dominée par la savane arbustive et herbeuse. Le territoire de Kahemba, situé au sud-est du district, ainsi que le centre et le Sud-Est sont caractérisés par la présence de forêts claires mêlées de savanes arborées et arbustives.

La moitié Ouest du district du Kwango est caractérisée par la présence de forêt dense humide parsemée de complexes agricoles longeant la rivière Wamba. À l'extrême Nord-Est de cette moitié, les forêts sur sols hydromorphes sont également omniprésentes. Le centre et le Sud-Ouest sont occupés par de la savane arbustive. Quelques forêts claires sont également présentes au centre de cette moitié du Kwango.

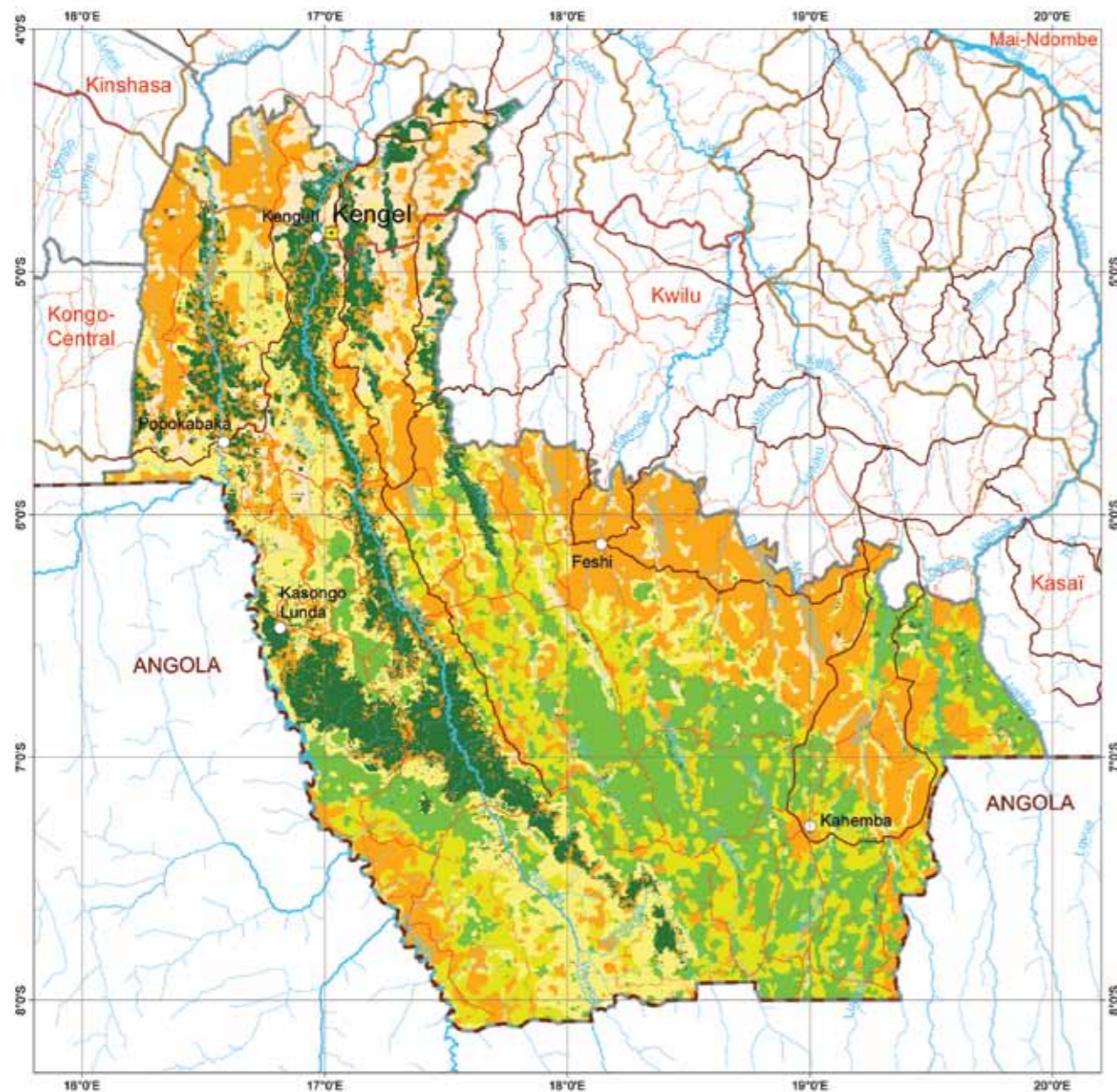
Tableau 3.1. Répartition des principaux types de végétation dans le Kwango et au niveau national

Type de végétation	Kwango		Kwango /RDC	RDC
	Superficie (ha)	Superficie (%)	Superficie (%)	Superficie (ha)
Forêt dense humide	1 062 739	11,85	1,14	93 517 825
Forêt sur sol hydromorphe	13 187	0,15	0,09	15 183 214
Forêt claire	1 595 721	17,80	10,76	14 826 729
Savane arborée	1 344 861	15,00	30,18	4 456 625
Savane arbustive	1 741 824	19,43	11,36	15 335 810
Savane herbeuse	588 898	6,57	3,96	14 881 257
Total végétation naturelle	6 347 230	70,80	57,49	173 855 384
Agriculture permanente	2 916	0,03	0,19	1 555 849
Complexe agriculture	2 616 246	29,18	4,88	53 576 845
Total zones anthropisées	2 619 162	29,21	4,75	55 132 694

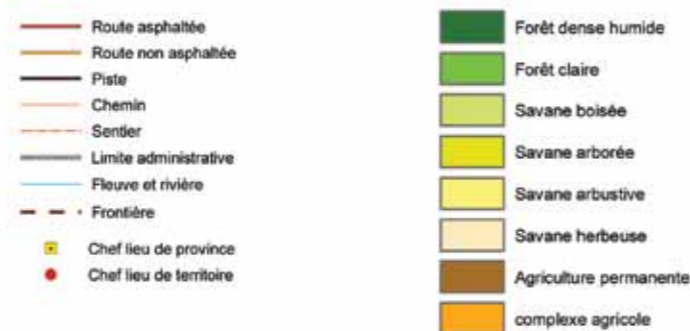
[Source : Vancutsem *et al.* (2009), Verhegghen *et al.* (2010).]

* Musée royal de l'Afrique centrale ; ** Université catholique de Louvain.

Carte d'occupation du sol au Kwango



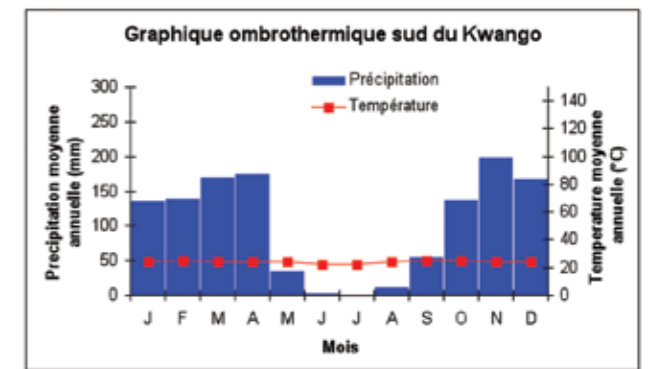
Carte d'occupation du sol
du Kwango
ÉCHELLE : 1/3 000 000
0 20 40 80
Km
© MRAC, service de cartographie, 2011



ORIGINES DES INFORMATIONS
Référentiel Géographique Commun (RGC) - R.D. CONGO
Hydrographie : MRAC dérivée du modèle numérique de terrain SRTM 3 sec (EROS DATA CENTER)
Occupation du sol : Université Catholique de Louvain (UCL)
Limites administratives : Article 2 de la Constitution de la République Démocratique du Congo
et loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives,
provinciales, urbaines, municipales et locales

Les graphiques ombrothermiques ci-après permettent d'expliquer la variabilité climatique au sein du district et également de donner une indication supplémentaire expliquant la distribution de différents types de végétation au sein du Kwango. Si le climat est plutôt sec on peut s'attendre à une végétation concordant à cette information, comme par exemple une savane herbeuse. Mais si le climat et la végétation ne concordent pas, comme par exemple une savane herbeuse dans un climat humide, on peut comprendre l'influence relative anthropique sur leur environnement.

La température moyenne annuelle est de 22° C-24° C. Les graphiques ci-dessous représentent respectivement le Nord (Kenge) et le Sud (Kahungula) du Kwango. On peut y observer des différences en précipitation marquées au mois d'avril (précipitation élevée au Kenge) suivies d'une saison plus sèche de mai jusqu'au mois de septembre (plus tranché à Kahungula).



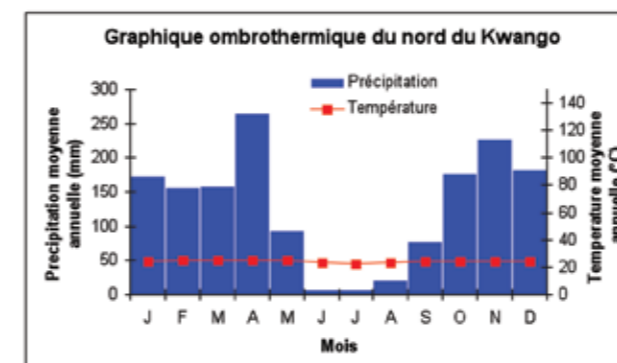
[Source : Climex (<http://climexp.knmi.nl/start.cgi> ?).]

1. LA FORÊT DENSE HUMIDE

De manière générale, la forêt dense humide est caractérisée par un peuplement continu d'arbres dont la hauteur varie entre 10 et 50 m, par conséquent, les cimes s'étagent généralement en plusieurs strates. La densité de la canopée empêche le développement important d'une strate arbustive et herbacée et favorise davantage les épiphytes, plantes qui poussent en prenant appui sur d'autres plantes (ex : orchidées, fougères, etc.). On rencontre peu de graminées mais plus souvent des sous-arbrisseaux (ou plantes suffrutescents) et quelques rares plantes herbacées à grandes feuilles.

En fonction des espèces ligneuses présentes, se distinguent la forêt dense humide « sempervirente » dont la majorité des arbres reste feuillée toute l'année et la forêt dense humide « semi-décidue » (qui peut représenter jusqu'à 70 % des forêts denses humides) dont une forte proportion d'arbres reste défeuillée une partie de l'année. La forêt semi-décidue est floristiquement plus riche que la forêt sempervirente et la densité de sa canopée permet le développement d'un sous-étage arbustif continu.

Dans le district du Kwango, la forêt dense humide se situe principalement dans le Sud (Kingwangala et près de Kibunda), dans l'Ouest (Kasongo-Lunda) du Kwango et sur une grande partie le long de la rivière Wamba qui traverse le district du nord au sud.



[Source : Climex (<http://climexp.knmi.nl/start.cgi> ?).]

Le Sud (Kahungula) du district du Kwango est caractérisé par un climat tropical à saison sèche prolongée. La durée de la saison sèche augmente au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la zone équatoriale. Elle va de 2 à 3 mois (juin-juillet-août) et est caractérisée par des nuits relativement fraîches. La pluviométrie annuelle est comprise entre 800 et 1500 mm. Le climat influence énormément la répartition des différents types de végétation et peut expliquer la présence de 25 % de savanes (herbeuses et arbustives ; voire tableau 3.1) au sein du district.



III. 3.2. Rapide sur la rivière Wamba, à Kapanga. (Photo équipe locale, mai 2009.)

Les forêts denses humides qui couvrent une faible surface (par sa délimitation avec d'autres types de végétation) et longent le réseau hydrographique se définissent comme une galerie forestière humide. Les forêts galeries longent le cours de la Kwango, de la Wamba et de la Lufuna. Des intercalations de savanes n'y sont pas rares. Les espèces communes des forêts de galeries sont ² :

Commelina capitata
Pollia condensata
Palisota ambigua
Trachypodium braunianum

² Tous les noms des espèces ont été vérifiés pour les synonymes selon la base de données des plantes africaines (voir références).

Megastachya mucronata
Cyrtococcum chaetophoron
Setaria barbata
Calvoa sapinii
Pseuderanthemum tunicatum
Thomandersia butayi
Justicia grandis
Brillantaisia patula
Pseudocalyx sp.
Sericostachys scandens
Mussaenda erythrophylla
Bertiera subsessilis
Abrus melanospermus
 subsp. *suffruticosus* *Icacina claessensii*
Glyphaea brevis
Leptonychia batangensis
Ancistrocarpus bequaertii

Olax wildemanii
Aptandra zenkeri
Ochna latisepala
Rourea obliquifoliolata
Sclerocroton cornutus
Bridelia atroviridis
Chionanthus africanus
Anthocleista schweinfurthii
Spathodea campanulata
Markhamia tomentosa
Chaetocarpus africanus
Gouania longipetala
Morinda morindoides
Dactyladenia pallescens
Desplatsia dewevrei
Dracaena laurentii
Landolphia sp.
Cnestis sp.
Manotes expansa
Pycnanthus angolensis
Xylopia aethiopica
Canarium schweinfurthii
Combretodendron africanum
Tetrapleura tetraptera
Vitex vermoesenii
Macaranga angolensis
Millettia sp.

Richesse du district du Kwango

L'espèce *Encephalartos laurentianus* est une espèce classée sur la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) comme « quasi menacée ». Cette espèce est endémique et restreinte à la vallée de la rivière à proximité de Kasongo-Lunda. Cette plante est également présente sur les rives abruptes entre les tributaires du Kwango : Fufu (au nord) et Kikasu (au sud) à une altitude de 450-550 m. Cette espèce se situe également sur l'appendice I du CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). La présence de cette espèce sur ces différentes conventions internationales pour la protection de la nature indique qu'il est important de prêter attention aux galeries forestières qui sont globalement fortement fragilisées par la pression anthropique. Notons que la plupart des galeries forestières subsistent à l'état de jachères et qu'il est important de considérer la biodiversité et le taux d'endémisme dans la gestion des différents types de végétation.

Depuis 2008, les forêts denses humides offrent un avantage supplémentaire sur la scène nationale et internationale. En effet, la Conférence de Bali (2008) a introduit le concept de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD). Ce concept serait applicable pour la seconde période d'engagement de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), post 2012. Il est donc primordial d'estimer les émissions liées à la déforestation et à la dégradation (EDD). Pour cela il importe d'établir une typologie des forêts présentes sur le territoire en lien avec les stocks de carbone dans chacune d'elles.

2. LES FORÊTS CLAIRES

De manière générale, la forêt claire peut être définie comme une formation végétale mixte, avec une strate herbacée peu dense sous un peuplement forestier de 15 à 20 m de haut. Les arbres y ont les cimes jointives, le plus souvent étalées en parasol, mais les feuillages sont légers, de sorte que l'ensemble est clair, voire lumineux.

Il arrive que la forêt claire remplace la forêt dense sèche climacique lorsque le feu la détruit et en entrave le rétablissement. Il s'ensuit une parfaite adaptation des espèces à l'action du feu (épaisseur des écorces et coriacité des bourgeons, aptitude au

rejet de souche comme pour les géophytes ou les chaméphytes).

La forêt claire soumise à des pressions anthropiques est rapidement transformée en forêt claire ouverte et en formation herbeuse boisée, et ceci d'autant plus que les périodes de dégradations humaines sont rapprochées.

Dans le district du Kwango, la forêt claire se rencontre à l'est (Ka-Luanzo), à l'ouest (Panzi, Kingulu et Matuka), ainsi qu'au centre du district (entre la rivière Kwango et Mbwele-Bisaki).

Le *miombo* est un écosystème généralement dominé par *Julbernardia*, *Brachystegia* et *Isoberlinia*, et ne se trouve qu'en certains endroits de la RD Congo,

au Kwango, au Haut-Katanga et au Tanganyika. En fonction de la dominance de ces espèces, différentes forêts claires sont distinguées au sein du Kwango, toutes de type *miombo*, et ont chacune leurs noms vernaculaires (nv) : le *mabwati*, le *mikondo* et le *tumbi*.

Les espèces communes à ces forêts claires sont : *Pericopsis angolensis*, *Albizia antunesiana*, *Albizia versicolor*, *Anisophyllea boehmii*, *Anisophyllea polyneura*, *Brachystegia boehmii*, *Brachystegia spiciformis*, *Brachystegia utilis*, *Brachystegia wangermeeana*, *Burkea africana*, *Cussonia corbisieri*, *Dialium englerianum*, *Parinari curatellifolia*, *Julbernardia globiflora*, *Julbernardia paniculata* et *Pterocarpus angolensis*.



III. 3.3. Paysage de forêt claire. (Photo équipe locale, 2009.)

En fonction du type de forêt claire :

- Le groupement *Berlinia-Brachystegia-Monotes-Uapaca* forme une communauté végétale nommée le *mabwati* sur les sols recouverts par les sables du Kalahari à l'ouest du district du Kwango. Dans la strate arborescente on observe en particulier :

Brachystegia spiciformis,
Brachystegia wangermeeana,
Berlinia gillettii,
Daniellia alsteeniana,
Daniellia oliveri,
Combretum laxiflorum,
Cryptolepis heinsii,
Dalbergia macrosperma,
Dalbergia bequaertii,
Diplorhynchus mosambicensis,
Erythrophleum africanum
Marquesia acuminata,
Marquesia macroura,
Pericopsis angolensis,
Pentaclethra eetveldeana,
Pterocarpus angolensis,
Sapium cornutum,
Uapaca masuku
Uapaca gossweileri.

La strate arbustive sera, quant à elle, composée de : *Paropsia reticulata*, *Leptactina liebrechtsiana*, *Carpodinus gracilis*, *Gaertnera paniculata*, *Psorospermum febrifugum* et *Hymenocardia acida*.

La strate herbacée est composée des groupes suivants :

Aframomum sp.
Asparagus warneckeii
Ctenium newtonii
Hyparrhenia diplandra
Kyllinga sp.
Warneckea sapinii
Oxygonum sp.
Pleiotaxis pulcherrima
Scleria induta
Tristachya nodiglumis

- Le *mikondo* est une forêt claire sur sable dans un paysage de savane herbeuse ou arbustive, comme à l'Est du Kwango. Ce type de forêt sera caractérisé par l'association végétale *Berlinia-Marquesia* qui est composée des espèces suivantes : *Berlinia giorgii*, *Brachystegia mimosaeifolia*, *Cryptosepalum pseudotaxus*, *Daniellia alsteeniana*, *Guibourtia coleosperma*, *Marquesia acuminata*, *Marquesia macroura*, *Uapaca nitida* et *Uapaca sansibarica*.
- Le *tumbi* est caractérisé par la présence dominante de *Berlinia giorgii*.

3. LES SAVANES

De manière générale, la savane boisée est une formation végétale entre la savane herbeuse et la forêt claire. Le recouvrement des ligneux est compris entre 25 et 60 %, mais diffère de la forêt claire par des arbres ayant une hauteur plus faible. La savane arborée se caractérise par des arbres à faible densité (inférieure à 40 %) et dont la taille est supérieure à 7 m ; cette strate ligneuse surmonte une strate herbacée dynamique. La savane arbustive est composée d'un tapis dense de graminées sur lequel se développent des arbustes dont la hauteur ne dépasse pas 7 m et dont la densité est faible. La savane herbeuse, quant à elle, est composée uniquement d'un tapis dense de grandes herbes graminéennes. Certaines de ces savanes secondaires sont très vieilles, ce qui est confirmé par le fait que les animaux se sont adaptés à cet environnement, notamment les grands herbivores (girafe, antilope, etc.).

Sur l'origine des savanes (herbeuse, arbustive, arborée ou boisée), trois scénarios sont possibles ; aucun n'est exclusif, ni exhaustif, mais ils peuvent servir de repère :

- origine naturelle : ces savanes (principalement graminéennes) se sont installées dans des milieux qui ne pouvaient pas accueillir une végétation forestière abondante en raison

- de la pauvreté du sol ou de conditions climatiques limitantes ;
- origine relictuelle : ces savanes seraient apparues durant une période plus sèche et se seraient maintenues grâce à l'action des feux. Le passage fréquent du feu empêche son évolution vers une savane arborée puis une savane boisée et à terme une forêt claire ;
 - origine secondaire : ces savanes succèdent à des formations arborescentes. Cette secondarisation qui provient de la dégradation de la forêt est principalement anthropique (agriculture, feu, etc).



III. 3.4. Paysage de savane au Kwango. (Photo équipe locale, avril 2009.)

Dans le district du Kwango, les savanes arborées s'étendent du centre jusqu'au Sud-Est du district et se trouvent entremêlées dans les forêts claires. Les savanes arborées sont caractérisées par les *Erythrophleum africanum* et *Hymenocardia acida* avec les sous-bois dominés par *Hyparrhenia* et *Eracharia*. Les savanes arborées à dominance de *Berlinia giorgii* et *Uapaca nitida* se retrouvent dans l'Ouest.

La surface du plateau Lunda est essentiellement dominée par de vastes prairies à graminées (nv : *Esobe*), avec des bosquets de savanes arborées (nv : *Zamba*) et des lambeaux de galeries forestières (forêt à la lisière des cours d'eau).

La forêt *Mabwati* sur le plateau Lunda (dans la région de Tembo à l'est de la rivière Kwango), recouvert de sable du Kalahari, a été en grande partie

remplacée par une formation herbeuse boisée (nv : *Mikwati*) dans laquelle les arbres résistants au feu les plus fréquents sont :

Burkea africana
Combretum celastroides
Dialium englerianum
Diplorhynchus condylocarpon
Erythrophleum africanum
Hymenocardia acida
Pterocarpus angolensis
Protea petiolaris
Strychnos pungens

La strate herbacée est constituée en grande partie des graminées *Hyparrhenia diplandra*, *Hyparrhenia familiaris*, *Loudetia arundinacea*, *Digitaria diagonalis*, *Brachiaria brizantha* et *Ctenium newtonii*.

La savane arbustive est présente sur tout le district du Kwango. On trouvera principalement les associations suivantes : *Erythrophleum africanum* et *Hyparrhenia diplandra* ; *Sterculia quinqueloba* et *Andropogon gabonensis* ; *Tristachya nodiglumis* et *Andropogon fastigiata* ; *Entada abyssinica* et *Panicum maximum*.



III. 3.5. Paysage de savane. (Photo équipe locale, 2009.)

Les savanes herbeuses du district sont principalement localisées le long du réseau hydrographique du Sud-Est (Inzia, Kwenge, Manzala, Lutshima et Luila). Les savanes herbeuses dont le couvert végétal

est parfois discontinu, ce qui leur donne une allure steppique, se nomment localement des *Tseke-Tseke*. Lorsque ce dernier est d'une grande étendue, il se retrouvera sous le nom de *Mila*.

Les principales graminées de ces formations herbeuses sont :

Andropogon sp.
Anisophyllea quangensis
Sartidia angolensis
Bracharia sp.
Ctenium newtonii
Digitaria brazzae
Diheteropogon grandiflorus
Eriosema glomeratum
Elionurus muticus
Hyparrhenia dissoluta
Hyparrhenia filipendula
Hyparrhenia pachystachya
Imperata cylindrica
Landolphia tholloni
Loudetia demeusei
Loudetia simplex
Loudetia arundinacea
Monocymbium cerasiiforme
Panicum Sp.
Pennisetum sp.
Melinis amethystea
Schizachyrium thollonii
Selena canaliculato-triquetra
Setaria sp.
Tristachya nodiglumis

La présence des savanes herbeuses dans la zone de Kenge, qui est caractérisée par une succession de collines et de vallons cultivés, peut, d'une part, s'expliquer par le climat qui est relativement sec pendant 4 mois de l'année (juin-juillet-août-septembre) et, d'autre part, par l'activité humaine qui est omniprésente, entre autres, par les complexes agricoles.

4. LES FORÊTS DENSES SUR SOLS HYDROMORPHES

De manière générale les forêts sur sols hydromorphes sont situées le long du réseau hydrographique. Elles résultent de la présence de sols mal drainés et de fréquentes inondations. Plusieurs types de forêt peuvent être distingués en fonction de la richesse du milieu ou de la durée des inondations. Les forêts denses sur sols hydromorphes peuvent dans les meilleures conditions atteindre 45 m de hauteur. Leur strate supérieure, c'est-à-dire les arbres, est plus ouverte et plus régulière que celle des forêts sempervirentes de terre ferme. Ces formations possèdent une flore endémique diversifiée quoique assez pauvre : *Uapaca* spp. *Guibourtia demeusei*, *Myrtagyna* spp. *Raphia* spp. etc.



III. 3.6. Vue lointaine du paysage forestier de la rivière Wamba vers Kapanga, dans Pelende-Nord. (Photo équipe locale, juin 2009.)

Dans le district du Kwango, les forêts sur sols hydromorphes se concentrent principalement au nord aux alentours de Bukanga, à l'ouest de Popokabaka et au sud de la rivière Wamba allant de Kikomba à Mukongufu.

Dans la strate arborescente on distingue :

Symphonia globulifera
Coelocaryon botryoides
Staudtia kamerunensis var. *gabonensis*
Aphanocalyx microphyllus subsp. *compactus*
Uapaca sp.
Homalium africanum
Hallea stipulosa
Dacryodes edulis
Eriocoelum microspermum
Pandanus sp.
Raphia sp.
Baissea campanulata

Dans les strates inférieures les espèces les plus fréquentes sont :

Alchornea hirtella
Anthocleista sp.
Leocus africanus
Brachystephanus roseus
Calvoa sapinii
Cercestis congensis
Culcasia scandens
Cyperus renschii
Isachne buettneri
Isachne kiyalaensis
Lochnitis currari
Lamariopsis guineensis
Macaranga saccifera
Nephrolepis biserrata
Palisota sp.
Ochthocharis dicellandroides
Psychotria succulenta
Rinorea oblongifolia
Sclerosperma mannii
Neostenanthera myristicifolia
Tristemma leiocalyx
Psychotria peduncularis

5. LE COMPLEXE AGRICOLE EN ZONE FORESTIÈRE

De manière générale le complexe agricole en zone forestière constitue un mélange de jachères forestières, de jardins de case, de cultures vivrières (manioc, maïs, arachides, bananes, etc.) et de plantations villageoises qui ont remplacé progressivement la forêt dense humide. Il correspond aux zones de forte activité anthropique.

Dans le Kwango les grands complexes agricoles se situent principalement au nord près de Kenge, le long de la rivière Wamba près de Mukudji et au sud-ouest autour de Kahemba. D'autres petits complexes sont présents au centre-ouest et à l'est du district. Ces complexes agricoles peuvent former un danger pour les forêts galeries et pour les forêts denses humides qui sont uniquement localisées autour de la rivière Wamba. Le climat sec qui règne dans le sud du Kwango ne permet pas le développement de forêts denses humides. Grâce à la présence de la rivière et donc de l'humidité nécessaire, des galeries forestières ont pu être formées et elles restent présentes dans le Kwango. La pression humaine sur ces galeries doit donc être prise en considération.

6. LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

De manière générale les risques environnementaux sont de trois types.

6.1. APPAUVRISSEMENT DES SOLS

Les avantages commerciaux liés à la présence des routes/pistes prennent le pas sur les techniques agricoles traditionnelles et poussent les agriculteurs à cultiver le sol jusqu'à son complet épuisement. La forte croissance démographique a pesé sur les terres arables en réduisant les périodes de jachère dans le système de culture itinérante, diminuant ainsi la fertilité du sol et abaissant le rendement des cultures par hectare. Cette diminution des jachères réduit les pâturages disponibles et entraîne un surpâturage, parfois un ravage des cultures par des bêtes en divagation. À noter aussi que la pauvreté du sol est aggravée par la pratique répétée des feux de brousse qui

détruit l'humus conduisant à la perte de la fertilité des sols.

6.2. DESTRUCTION DÉFINITIVE DE LA FORÊT

L'extension des zones cultivées force le recul de la forêt. Les défrichements agricoles détruisent à tout jamais la forêt si les cultures s'y développent pendant plusieurs années et si les feux de brousse passent

régulièrement dans les jachères, empêchant la régénération de la végétation forestière. Dans les zones sèches, particulièrement, la maîtrise du feu est difficile et des incendies incontrôlés peuvent anéantir en quelques jours les réserves ligneuses et herbacées sur des milliers d'hectares. C'est surtout la végétation ligneuse et les herbacées annuelles qui en souffrent avec comme conséquence un appauvrissement de la flore par la destruction des graines.



III. 3.7. Déboisement dans la vieille palmeraie de Sasiba à Kenge II. (Photo équipe locale, 2009.)

6.3. EXPLOITATION FORESTIÈRE

La plupart des exploitations forestières se sont tout naturellement installées à proximité des routes/pistes, ce qui est particulièrement préjudiciable à la conservation des forêts. L'exploitation du bois par les scieurs de long est très importante. Cette activité réalisée de manière artisanale a tendance à s'intensi-

fier sur presque toute l'étendue de la RD Congo, pour plusieurs raisons dont quelques principales sont les suivantes :

- les entreprises forestières qui jadis exploitaient le bois dans la zone forestière ont arrêté leurs activités à cause de la mauvaise conjonc-

ture (difficultés pour l'entreprise de disposer des crédits et devises nécessaires pour l'achat des pièces de rechange et pour le renouvellement des équipements ; la non-électrification du district et des usines de transformation) ;

- l'absence des sociétés forestières dans les zones de savane ou dans celles dont le potentiel forestier est négligeable amène la population à la recherche de moyens de survie à exploiter les quelques essences de valeur que l'on peut y trouver.



III. 3.8. Dégradation de la végétation dans la forêt de la Wamba à Kapanga dans Pelende-Nord. (Photo équipe locale, 2009.)

Dans le district du Kwango, la couverture végétale est continuellement menacée de dégradation à cause des effets anthropiques néfastes pour la recherche des ressources, qui incluent les feux de brousse, la coupe de bois et la brûlure de la forêt. Les formations forestières et savaniques se trouvent en majorité dégradées par ces différentes actions anthropiques. L'exploitation de bois de chauffage, des méthodes culturelles, de la production de la braise et de cultures de rente (comme celle du riz) entraînent

la régression de la forêt à une vitesse vertigineuse. C'est principalement la répétition de ces activités qui forme un danger pour les forêts isolées, comme les forêts-galeries. Les complexes agricoles les plus menaçants sont ceux qui réduisent considérablement la forêt dense présentes le long de la Wamba ainsi que la forêt claire qui est un écosystème exceptionnel au sein de la RD Congo.

Un autre danger pour la végétation plane sur le Kwango : le diamant exploité dans les carrières à

différents endroits et dans de nombreuses rivières comme la Kwango, la Tungila, la Gombe, la Dinini ainsi que leurs affluents. L'extraction du diamant laisse des traces sur les différents sites d'exploitation ; des trous béants et impressionnants sont notamment créés en enlevant et coupant d'immenses étendues de forêt pour créer de petits hameaux où dorment les exploitants de diamants. Ces hameaux sont ensuite laissés à l'abandon dès que la carrière n'est plus productive. Il est important de reconsidérer ici un plan de reboisement et/ou de protection d'endroits où la végétation pourrait être plus fragile qu'en d'autres endroits, avant et/ou après la création de ces dits hameaux.

Biodiversité et endémisme

La biodiversité ainsi que le taux d'endémisme sont des considérations supplémentaires dans la gestion de la flore locale. L'endémisme indique qu'une région a une composition floristique unique et parfois même rare. Récemment (2002) une nouvelle espèce a été découverte dans le district du Kwango, *Justicia dalaensis*, signe que la connaissance floristique peut s'accroître et que la biodiversité n'est pas totalement connue. La présence de certaines espèces menacées ainsi que de types de végétation importante, comme les forêts-galeries et la forêt claire, pour la conservation de la nature et pour la population locale au sein de la province indique la nécessité absolue de trouver un équilibre entre la présence de cette végétation et l'activité humaine (extraction de diamants, feux etc.).

Liste non-exhaustive des espèces endémiques de la RD Congo dont l'aire de répartition fait partie du Kwango :

Beirnaertia cabindensis
Combretum fuscum
Craterosiphon devredii
Crotalaria renieriana
Cyphostemma fugosoides
Dolichos subcapitatus
Haplocoelum intermedium
Humularia renieri
Olax wildemanii
Platysepalum poggei
Protea poggei
Salacia callensii
Stachyanthus devredii

Statuts des espèces sur la liste rouge de l'UICN

Les forêts sont menacées par diverses actions humaines avec, entre autres, l'exploitation forestière. Il est donc important de prendre conscience des espèces présentes au sein des forêts afin de mieux les protéger. L'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature, rédige des listes basées sur des recherches effectuées sur les espèces pour déterminer les statuts des populations considérées. Les espèces les plus menacées sont citées ci-dessous, afin d'avoir une vue d'ensemble des espèces à tenir à l'œil plus particulièrement.

De la plus préoccupante à la moins préoccupante, selon l'UICN :

En danger (EN)

Leiothylax quangensis (endémique au Kwango et en Angola)

Quasi menacée (NT)

Pterocarpus angolensis

Préoccupation mineure (LT)

Cercestis congensis

Culcasia scandens

Références

- ACF International. 2010. *Étude préliminaire du projet « Amélioration de la diète et éradication de l'intoxication alimentaire appelée Konzo dans le Kwango »*. ACF International.
- Cavaco, A. 1959. *Contribution à l'étude de la flore de la Lunda d'après les récoltes de Gossweiler (1946-1948)*. Lisbonne : Companhia de Diamantes de Angola (coll. « Publicações culturais n° 42 »).
- Champluvier, D. 2002. « A new and an unrecognized species of *Justicia* (Acanthaceae, Justiciaceae) from Kwango and Katanga (R.D. Congo) ». *Systematics and Geography of Plants* 72 (1-2) : 231-240.
- « Document de stratégie de la croissance et de la réduction de la pauvreté ». 2006. Province du Bandundu.
- Duvigneaud, Paul & Symoens, Jean-Jacques. 1950. « Sur la strate algale des formations herbeuses du sud du Congo belge (Bas-Congo, Kwango et Katanga) ». *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences - Paris* 230 : 676-678.
- Germain, R. 1949. *Reconnaissance géobotanique dans le nord du Kwango*. Bruxelles : INEAC.
- Graphiques ombrothermiques sur la base de données 1901-2009 : CRU TS 3.1 (land) 05°. <http://climexp.knmi.nl/start.cgi?>
- Lebrun, J. 1930. « Note sur l'*Encephalartos laurentianus* de la vallée du Kwango ». *Revue de zoologie et de botanique africaines* XIX (3) : 384-390.
- Lebrun, J. & Gilbert, G. 1954. *Une classification écologique des forêts du Congo*. Bruxelles : INEAC (coll. « série scientifique 63 »).
- Ministère du Plan. 2005. *Monographie de la province du Bandundu*. Kinshasa.
- Nicolaï, Henri. 1963. *Le Kwilu. Étude géographique d'une région congolaise*. Bruxelles : CEMUBAC, LXIX.
- Plans d'action provinciaux de la biodiversité* (appendice du plan d'action national). 1999.
- Renier, Mathieu s.j. 1948a. *Flore du Kwango. Table alphabétique des genres, tribus, familles*.
- Renier, Mathieu s.j. 1948b. *Flore du Kwango. Tome I. Cryptogames vasculaires, gymnospermes, monocotylées, dicotylées apétales*.
- Renier, Mathieu s.j. 1948c. *Flore du Kwango. Tome II. Dicotylées polypétales superovariées (Polystémones, mérisremones, diplostémones, isostémones, caliciflores, pariétales)*.
- Renier, Mathieu s.j. 1948d. *Flore du Kwango. Tome III. Polypétales inferovariées, gamopétales : superovariées, inferovariées*.
- Renier, Mathieu s.j. 1955. *Flore pratique des légumineuses du Kwango*.
- Vancutsem, Christelle, Pekel, Jean-François, Évrard, Carlo, Malaisse, François & Defourny, Pierre. 2009. « Mapping and characterizing the vegetation types of the Democratic Republic of Congo using spot vegetation time series ». *International Journal of Applied Earth Observation And Geoinformation* 11(1) : 62-76.
- Vancutsem, Christelle, Pekel, Jean-François., Évrard, Carlo, Malaisse, François, Kibambe Lubamba, Jean-Paul, Blaes, Xavier, de Wasseige, Carlos & Defourny, Pierre. 2006. *The Land CoverMap of the Democratic Republic of Congo*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, UCL-Geomatics. Disponible sur <http://www.uclouvain.be/enge-cartesRDC>.
- Vandenhoute, L. 2001-2002. *Studie van de vegetatiedynamiëk ten zuiden van Kikwit (Bandundu-Democratische Republiek Congo) aan de hand van multitemporele satellietbeelden*.
- Verhegghen, Astrid & Defourny, Pierre. 2010. « A new 300 m vegetation map for Central Africa based on multi-sensor times series ». In José A. Sobrino. *Third Recent Advances in Quantitative Remote Sensing*.
- Walter, Heinrich & Lieth, Helmuth. 1960. *Klimadiagramm-weltatlas*. Jena : Fischer Verlag.
- White, Frank. 1986. *La végétation de l'Afrique : mémoire accompagnant la carte de végétation de l'Afrique*. Paris : ORSTOM-UNESCO (coll. « Unesco/AETFAT/UNSO. Recherches sur les ressources naturelles, XX »).

CHAPITRE 4

LA FAUNE

dans la partie ouest du bassin de la rivière Kasai

par Mark Hanssens

A partir de différentes sources, une liste des espèces a été constituée pour les quatre groupes de vertébrés : poissons, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères³. Il est important de tenir compte du fait que ces listes sont basées sur nos connaissances actuelles et qu'elles reposent sur les collections et les observations de terrain réalisées à ce jour et sont, dès lors, incomplètes. Un bref aperçu de l'origine des collections au Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) montre, en outre, que le nombre d'observations zoologiques effectuées dans le Kwango reste extrêmement limité, ce qui a pour conséquence que le nombre d'espèces rapportées du district est certainement plus bas que la diversité réelle. D'autre part, il faut également tenir compte du fait que ces collections sont « historiques » et qu'en conséquence, elles ne donnent pas nécessairement une image fidèle de la composition de la faune aujourd'hui. Les premières collections du MRAC datent de la fin du XIX^e siècle. Il est donc possible que des espèces qui apparaissaient autrefois à un endroit déterminé n'y

soient plus présentes actuellement. Les causes de la disparition d'espèces sont liées à la pression croissante des populations humaines. Cette influence de l'homme peut prendre différentes formes. Sous l'effet de la chasse ou de la perte de leur habitat (déboisement, assèchement des marais, etc.), des populations peuvent disparaître et des espèces peuvent même, dans des conditions extrêmes, s'éteindre totalement.

1. ÉCOLOGIE

La plupart des animaux sont attachés à un habitat ou à un biotope spécifique. Parmi les animaux terrestres, il y a, par exemple, des espèces que l'on retrouve uniquement dans les forêts tropicales humides (comme l'okapi ou le paon du Congo), tandis que d'autres sont adaptées à la savane ou à la montagne. De même, parmi les animaux aquatiques, certaines espèces marquent clairement leur préférence pour un habitat bien déterminé. Il faut donc en tenir compte en examinant les listes d'espèces. C'est ainsi que la plupart des espèces se retrouvent non dans l'ensemble du Kwango, mais seulement dans une zone bien déterminée avec un habitat spécifique.

Le district du Kwango contient plusieurs types de végétation. Le Sud-Est est dominé par la forêt dense

³ Les listes des espèces de vertébrés ont été produites par l'auteur, en collaboration avec les chercheurs de la section des Vertébrés, département de Zoologie, Musée royal de l'Afrique centrale. Les détails concernant ces contributions sont fournis dans les annexes.

sèche et des forêts claires, le reste par des savanes, ou mosaïques de savanes et forêts.

2. PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES

Un domaine de chasse relativement petit se trouve dans le district. Il s'agit de celui de Swa Kibula, dans le territoire de Kasongo-Lunda. D'une superficie de 140 000 ha, cette réserve a été créée en 1952. Aucune information récente sur la composition de la faune de cette réserve n'a été trouvée.

La distribution originale de plusieurs grands reptiles et mammifères couvre le district du Kwango. Comme il n'y a pas de parcs importants, que les mesures de protection des animaux sont appliquées avec moins de rigueur aujourd'hui et que le braconnage est fort répandu en RD Congo (en particulier dans des régions facilement accessibles ou près de grandes villes, ce qui est certainement le cas pour le Kwango, qui partage une partie de sa frontière avec la province de Kinshasa), plusieurs de ces espèces ont donc probablement déjà disparu du Kwango ou sont en voie de disparition.

3. LA DIVERSITÉ DES VERTÉBRÉS DANS LE DISTRICT DU KWANGO

3.1. POISSONS

Comme indiqué plus haut, le district du Kwango a été très pauvrement échantillonné. La liste d'espèces de poissons est donc exceptionnellement courte, et ne représente pas la diversité réelle sur le terrain. Pour la majorité des familles, le nombre d'espèces collectionnées est très bas. Ceci est le cas pour les familles des Alestidae, Mormyridae, Cichlidae, Mochokidae, Schilbeidae, qui sont connues pour leur grande diversité dans le bassin du Congo. Dans le Kwango, seules quelques espèces dans ces familles ont été collectionnées, tandis que pour d'autres familles (Protopteridae, Malapteruridae, Hepsetidae, Claroteidae, Anabantidae, Mastacembelidae...), aucun spécimen n'a encore été récolté.

L'ordre des Characiformes est l'un des plus riches en termes d'espèces dans le bassin du Congo et est dominé par les familles des Alestidae et des Distichodontidae. Le genre *Hydrocynus* (poisson-tigre) fait partie de la famille des Alestidae. Le poisson-tigre est le plus grand poisson prédateur du bassin du Congo. Il se caractérise par un corps fuselé et par une large bouche qui porte des dents fortes et acérées.

La famille des Cyprinidae ou carpes (dans l'ordre des Cypriniformes) comprend plusieurs genres. Deux d'entre eux comportent de nombreuses espèces : le genre *Barbus* qui regroupe principalement les petits barbeaux, et le genre *Labeo* dans lequel on retrouve une série d'espèces de plus grande taille. Ces deux genres regroupent de très nombreuses espèces, qui sont souvent fort semblables et donc très difficiles à identifier.

La famille des Mormyridae ou poissons-éléphants (dans l'ordre des Osteoglossiformes) comprend une série d'espèces caractérisées, entre autres, par la présence d'un organe électrique. Cet organe se trouve à la base de la queue et peut émettre de faibles impulsions électriques. Leur tête est dotée de récepteurs avec lesquels ils peuvent capter ces impulsions électriques. Celles-ci leur permettent de s'orienter et de détecter leur proie (ce système est donc comparable au système d'écholocation des chauves-souris) et servent aussi à la communication entre individus de la même espèce. La forme des impulsions est différente pour chaque espèce, si bien que ces animaux sont capables de faire la distinction entre des impulsions émises par des membres de leur espèce (partenaires potentiels) et des individus appartenant à une autre espèce.

L'ordre des Siluriformes (poissons-chats) comprend différentes familles qui présentent une grande variété sur le plan morphologique et écologique. Les poissons-chats se caractérisent, entre autres, par l'absence d'écaillés sur le corps et la présence de barbillons – parfois très longs – au niveau de la bouche et du menton. Le genre *Clarias* (famille des Clariidae) a une importance commerciale considérable. Différentes espèces sont fréquemment utilisées en aquaculture en raison du fait qu'elles présentent une grande tolérance par rapport à leur environnement et peuvent être élevées en grand nombre.

Tout comme les poissons-chats, les espèces de la famille des Cichlidae (dans l'ordre des Perciformes) présentent une grande variété morphologique et écologique. La plupart des espèces sont fortement adaptées à un habitat spécifique (type de sol ou de végétation particulier, rapides...). Dans cette famille, les soins apportés à la progéniture sont très développés et très variés. Il y a les pondisseurs sur substrat qui déposent leurs œufs sur le sol ou la végétation et qui continuent par la suite à protéger leurs œufs ainsi que les juvéniles. Il y a ensuite les incubateurs buccaux spécialisés : les femelles dans certains cas, les mâles dans d'autres, ou encore les individus des deux sexes conservent les œufs et les juvéniles dans la bouche afin de les protéger contre la prédation. La perche du Nil (*Oreochromis niloticus* et les espèces apparentées) est très importante économiquement. Ces espèces sont souvent utilisées en aquaculture et sont ainsi bien souvent introduites dans des régions où elles n'étaient pas présentes à l'origine. L'*Oreochromis niloticus* qui, excepté le lac Tanganyika, n'est pas présent dans le bassin du Congo, a été introduit en de nombreux endroits où il entre en compétition avec les Cichlidae d'origine, qu'il finit bien souvent par évincer.

3.2. AMPHIBIENS ET REPTILES

Comme pour les poissons (et les autres groupes de vertébrés qui suivent), la liste trop courte d'espèces reflète la pauvreté de l'échantillonnage du Kwango et non la diversité réelle sur le terrain.

Les connaissances taxinomiques relatives aux grenouilles (amphibiens) sont problématiques. Étant donné que les spécimens conservés dans les collections sont souvent forts similaires sur le plan morphologique et qu'aucune information n'est disponible quant aux cris et aux motifs de couleur, bon nombre de ces spécimens sont difficiles à identifier. Pour mettre au point la classification de ce groupe, il est indispensable de recueillir des informations sur le terrain concernant les motifs de couleur et leur variabilité à l'intérieur d'une espèce. En outre, il convient aussi de documenter le cri du mâle et de déterminer quels individus s'accouplent entre eux.

Les amphibiens (parmi lesquels les grenouilles) ont souvent un cycle de vie qui comporte deux phases

distinctes. Les juvéniles (têtards chez les grenouilles) sont entièrement aquatiques, tandis que les individus adultes se meuvent aussi bien dans l'eau que sur terre. De nombreuses grenouilles arboricoles vivent même l'entièreté de leur vie hors de l'eau. Les grenouilles ayant une peau fortement perméable (la respiration se fait ainsi principalement par la peau), elles constituent aussi d'importants bio-indicateurs. En cas de pollution du milieu aquatique, elles sont souvent les premières espèces à disparaître. Sous l'effet de la pollution et de l'infection fongique croissante, de nombreuses espèces sont menacées au niveau mondial, si bien que nombre d'entre elles figurent sur la liste rouge (Slack 2002) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN⁴).

Le district du Kwango se trouve dans l'aire de distribution des trois espèces de crocodiles connus d'Afrique. Il s'agit du crocodile du Nil, qui avait une distribution originale presque panafricaine, et deux espèces beaucoup plus rares, le faux-gavial d'Afrique ou crocodile à nuque cuirassée et le crocodile nain.

3.2.1. LE CROCODILE DU NIL

Le crocodile du Nil, *Crocodylus niloticus*, qui était à l'origine présent dans tout le bassin congolais, a disparu de certaines rivières ou régions sous la pression humaine. Néanmoins, cette espèce, répandue dans presque toute l'Afrique, n'est pas menacée et son statut IUCN est « risque faible/préoccupation mineure » (IUCN 2010). Le crocodile du Nil est une grande espèce prédatrice (taille maximale 6 à 7 m), qui se nourrit principalement de poissons (pour les

4 L'UICN est une organisation qui soutient, entre autres, la recherche scientifique et les missions sur le terrain. Elle travaille en collaboration avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des communautés locales afin d'élaborer des programmes durables pour le développement et la préservation de la nature. L'UICN publie la « liste rouge », une liste qui répertorie les espèces dans une série de catégories, avec leur statut. Cette liste indique quelles espèces sont vulnérables ou sont menacées d'extinction. Ceci permet de déterminer quelles espèces méritent une attention particulière et donne une idée de la biodiversité à l'échelle mondiale (www.iucnredlist.org).

juvéniles, des insectes, grenouilles et têtards composent la nourriture principale). Mais, ce qui fait du crocodile du Nil une espèce redoutée est son comportement : il attaque les animaux au bord de l'eau, mais également l'homme, qui, pour un grand crocodile, n'est qu'une proie parmi d'autres. On a observé des crocodiles capables de sauter hors de l'eau jusqu'à une hauteur d'à peu près deux tiers de leur longueur. Une fois leur proie capturée, ils la submergent jusqu'à ce qu'elle se noie, ou la croquent, régulièrement, entre leurs fortes mâchoires. La proie est dévorée et, peut-être, avalée sous l'eau.

3.2.2. LE FAUX-GAVIAL D'AFRIQUE

Le faux-gavial d'Afrique (*Mecistops cataphractus*) se trouve dans le bassin Congolais à l'ouest du lac Tanganyika et dans le lac Tanganyika. C'est une espèce de taille moyenne (taille maximale environ 3 m), caractérisée par un museau long et étroit. Cette espèce se nourrit principalement de poissons ou, quand l'opportunité s'en présente, d'oiseaux, reptiles et amphibiens. Contrairement au crocodile du Nil, c'est une espèce timide et d'une nature secrète, qui fuit les hommes, et ne présente aucun danger pour eux. Les connaissances sur cette espèce sont très pauvres ; son statut sur la liste rouge (IUCN 2010) de l'IUCN est « données insuffisantes ».

3.2.3. LE CROCODILE NAIN

Le crocodile nain, *Osteolaemus tetraspis*, est une espèce de taille relativement petite (longueur environ 2 m), avec une tête, un corps et une queue fortement cuirassés. Cette espèce est très peu connue. Apparemment elle préfère les rivières qui coulent mollement, et évite les rivières majeures. Le crocodile nain a été rapporté dans des régions de forêts ou savanes. Cette espèce, principalement nocturne, se nourrit de crabes, grenouilles et poissons. Le statut du crocodile nain sur la liste rouge de l'IUCN est « vulnérable » (IUCN 2010), mais davantage de recherches sont nécessaires.

3.2.4. LE PYTHON DE SEBA⁵

Le python de Seba (*Python sebae*) est un des pythons les plus longs et c'est aussi le plus grand serpent africain. Sa taille varie, en général, de 3 à 5 m, mais il peut mesurer jusqu'à 6 m de long et son poids peut dépasser les 100 kg. Sa distribution couvre l'Afrique subsaharienne. Le python fait partie des serpents dits aglyphes, qui n'ont pas de venin ni de dents canalisées pour injecter ce venin. Il étrangle sa proie en l'enserrant de son corps. Sa nourriture varie en fonction de sa taille. Les petits individus mangent des rongeurs, d'autres petits mammifères et des oiseaux ; les adultes se nourrissent d'antilopes juvéniles, de chiens, de phacochères. Des mangeurs d'hommes peuvent exister, mais c'est peu probable. Leurs habitats sont les prairies et les savanes près des rivières, des marais ou autres sources d'eau.

3.2.5. LE COBRA CRACHEUR NOIR⁶

Le cobra cracheur noir (*Naja nigricollis*) est une espèce de cobra cracheur dont la distribution couvre l'Afrique subsaharienne. Il a la capacité de gicler son venin sur son attaquant. C'est une espèce redoutable et potentiellement létale, responsable de nombreuses morts humaines. Normalement, sa taille varie entre 120 et 220 cm, mais certains individus peuvent atteindre une taille de 280 cm. Contrairement à d'autres serpents, le cobra cracheur noir peut être diurne ou nocturne, en fonction de la période de l'année, de la région géographique et de la température au cours de la journée. Il se nourrit principalement de petits rongeurs, mais aussi de lézards et autres serpents. Cette espèce est connue pour cracher son venin à la moindre provocation. Quand ce venin pénètre dans l'œil, il cause des douleurs intenses, la perte de la coordination, parfois la cécité permanente. Si cette espèce crache facilement son venin, elle est, en revanche, moins inclinée à mordre que d'autres cobras apparentés. En cas de morsure, les symptômes sont des hémorragies internes et la mort des tissus autour de la morsure. La mort suit généralement par asphyxie due à la paralysie du diaphragme.

⁵ Merhtens (1987).

⁶ Merhtens (1987).

3.3. OISEAUX

Comme pour les autres vertébrés, la diversité des oiseaux dans le Kwango n'est pas très bien documentée. Une seule espèce récoltée dans le district figure sur la liste rouge des espèces menacées de l'IUCN (IUCN 2010), le bec-en-ciseaux d'Afrique.

3.3.1. LE BEC-EN-CISEAUX D'AFRIQUE⁷

Le bec-en-ciseaux d'Afrique (*Rynchops flavirostris*) est largement distribué en Afrique subsaharienne, mais pendant la saison de reproduction, sa distribution se limite aux bancs de sable le long des larges rivières et certains lacs. Il migre le long des grandes rivières et des lacs après la saison de reproduction. Cette migration sert à éviter le mauvais temps. Pendant la reproduction, il forme des colonies d'environ cinquante couples ; en dehors de la reproduction, des volées de jusqu'à 1500 individus peuvent se former. Il se nourrit de poissons, en volant près de la surface de l'eau ; il submerge sa mandibule inférieure dans l'eau pour capturer sa proie. Cette espèce est, entre autres, menacée par la construction de barrages (qui mène à la destruction de son habitat préféré), l'envasement à cause de l'agriculture ou des perturbations humaines. Sa population totale est estimée à 15 000-25 000 individus, et est considérée comme en baisse. Son statut sur la liste rouge de l'IUCN est « quasi menacé » (IUCN 2010).

3.4. MAMMIFÈRES⁸

3.4.1. LE CYNOCÉPHALE

Le cynocéphale (*Papio cynocephalus*), dans le groupe des babouins, est largement distribué dans les zones de savane au sud de l'équateur, de la côte Atlantique jusqu'à la côte de l'océan Indien. En RD Congo, on le trouve au sud de la rivière Kasai et au sud du fleuve Congo, en aval de la confluence avec la rivière Kasai. Il est spécifique des forêts entretenues par le feu, la brousse aride, la steppe et les zones côtières. Il cherche sa nourriture en vastes troupes bien espacées, et se nourrit de graines, chair et gousses de légumi-

⁷ Birdlife International.

⁸ Kingdon (1997 ; 2006).

neuses, mais aussi d'insectes, de petites antilopes et de lièvres. Son statut sur la liste rouge de l'IUCN est « préoccupation mineure » (IUCN 2010) ; sa population est considérée comme stable.

3.4.2. L'HYÈNE TACHETÉE

L'hyène tachetée (*Crocuta crocuta*) a une grande distribution couvrant les savanes de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud. Les hyènes sont des carnivores, hauts sur pattes, avec un long cou, et un profil dorsal incliné (en contraste avec les chiens). On les trouve dans les savanes découvertes, où elles se comportent comme un charognard opportuniste là où elles trouvent des restes et des carcasses. Même si sa population diminue, son statut sur la liste rouge de l'IUCN est « préoccupation mineure » (IUCN 2010).

3.4.3. LE PANGOLIN À ÉCAILLES TRICUSPIDES

La distribution d'une des quatre espèces de pangolin d'Afrique, le pangolin à écailles tricuspides ou pangolin à petites écailles (*Phataginus tricuspis*) couvre le Kwango. Les pangolins se nourrissent de fourmis et de termites, leur corps et leur queue longue et musclée sont couverts d'écailles (des extrusions cornées de l'épiderme). Le pangolin à écailles tricuspides est la plus petite espèce connue en Afrique. Il atteint une longueur totale d'environ un mètre et pèse jusqu'à trois kg. La population de pangolins diminue. Son statut sur la liste rouge de l'IUCN est « quasi menacé » (IUCN 2010).

3.4.4. L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE

L'éléphant (*Loxodonta africana*) est toujours présent dans le Kwango. Deux sous-espèces sont reconnues dans l'éléphant d'Afrique : l'éléphant de savane (*Loxodonta africana africana*) et l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*). L'éléphant de forêt se distingue de l'éléphant de savane, entre autres, par sa taille moyenne plus petite, ses oreilles plus petites et ses défenses plus petites et plus étroites. Le statut IUCN de l'éléphant africain est « vulnérable », mais la population totale de l'éléphant africain est croissante (IUCN 2010). Malheureusement ceci n'est pas le cas pour l'éléphant en RDC. À cause des périodes d'instabilité politique récentes et du braconnage, la population d'éléphants a diminué.

DEUXIÈME PARTIE

LES HOMMES

3.4.5. L'HIPPOTAME

L'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) est une grande et lourde espèce [longueur jusqu'à 350 cm, poids (mâles) jusqu'à 3 200 kg]. Il est silencieux et solitaire pendant la nuit lorsqu'il broute (graminées rampantes ou en touffes, qu'il coupe avec ses lèvres caoutchouteuses), mais devient très bruyant et social dans l'eau pendant le jour. L'hippopotame est une espèce qui dépend entièrement de la présence de l'eau et dont la distribution historique couvrait presque tous les bassins hydrologiques de l'Afrique. Aujourd'hui elle a disparu d'une grande partie de l'Afrique du Sud et du bassin du Nil, où elle se trouve seulement dans les zones marécageuses du haut Nil. Leur statut est considéré comme « vulnérable » (IUCN 2010), avec une tendance décroissante des populations.

3.4.6. LE BUFFLE D'AFRIQUE

Le buffle d'Afrique (*Syncerus caffer*) est un des plus grands bovins d'Afrique. De grandes différences existent entre le buffle de forêt (*S. c. nanus*) et le buffle de savane (*S. c. caffer* et autres sous-espèces). Entre ces extrêmes, il y a des types intermédiaires et

mixtes. Le buffle de forêt est plus petit (poids maximal 320 kg), avec des cornes plus réduites et moins courbées (adaptations qui lui permettent de se déplacer plus facilement dans la forêt). Le buffle de savane est nettement plus grand (poids jusqu'à 850 kg), avec des cornes beaucoup plus fortes, grandes et courbées. Dans la forêt, on trouve les buffles dans des clairières herbeuses (dont la croissance végétale est souvent limitée par le pâturage des buffles même), cours d'eau ou bassins inondés. Dans la savane, ils préfèrent les forêts et vallées. Le buffle de forêt forme des groupes d'une douzaine d'individus composés de femelles, de jeunes et d'un ou plusieurs mâles ; les autres mâles sont généralement solitaires ou en petits groupes. Les regroupements des buffles de savane sont plus importants, mais des groupes familiaux équivalant à des « clans » sont également accompagnés de mâles. En saison des pluies ou sur de grandes zones de pâturage, des regroupements de 2 000 animaux sont possibles. Leur nourriture consiste principalement en graminacées et en plantes des marais. La population totale du buffle d'Afrique diminue, mais comme un grand nombre d'individus survivent sur une aire de distribution très vaste, son statut sur la liste rouge de l'IUCN est « préoccupation mineure » (IUCN 2010).

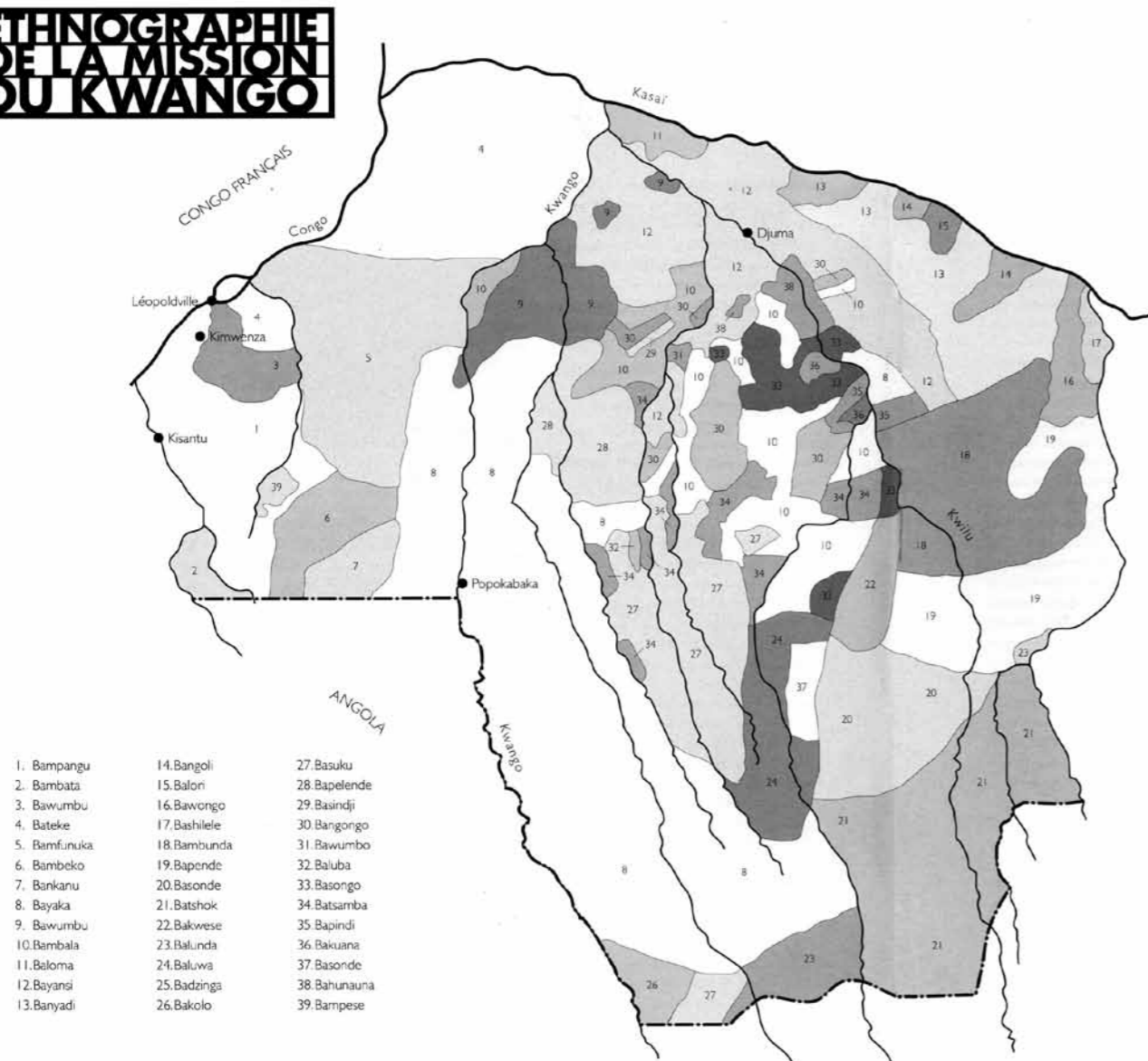
Références

- Birdlife International, publication sur Internet. <http://birdlife.org>
 IUCN. 2010. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2010.2. <www.iucnredlist.org>.
 Kingdon, Jonathan. 1997. *The Kingdon Field Guide to African Mammals, AP Natural World*. San Diego (USA) : Academic Press.
 Kingdon, Jonathan. 2006. *Guide des mammifères d'Afrique*. Paris : Delachaux et Niestlé SA.
 Merhtens, John M. 1987. *Living Snakes of the World in Colour*. New York : Sterling Publishing Co Inc.
 Slack, Gordy. 2002. *The Congo's First Thorough Biological Survey. The First Comprehensive Survey of Northeastern Congo*. New York : American Museum of Natural History.

CHAPITRE 5

PEUPLES ET LANGUES

ETHNOGRAPHIE DE LA MISSION DU KWANGO



D'après Divo Léopold et Le Kwango, 1893-1943

Les peuples du Kwango. [Source : Deneef, Dusausoit, Evers, Pilette et Rousseau (1995 : 35).]

Le Kwango est souvent considéré comme un espace monoethnique peuplé de Yaka, le peuple numériquement majoritaire. Il arrive même qu'il soit appelé la contrée des Yaka. Il s'agit cependant d'une affirmation erronée. En fait le Kwango est habité, outre les Yaka, par des Suku, des Lunda, des Chokwe, des Pelende, des Sonde, des Hungana, des Pende, des Kwese, des Mbala, des Holo, des Ngongo, des Tsamba..., une diversité de peuples dont plusieurs se sont mélangés pour devenir très proches sur le plan culturel. Sur le plan politique, ces différents peuples ont également reconnu une hiérarchisation de leurs chefs telle que l'un d'entre eux a fini par les dominer : le *kiamfu* Kasongo-Lunda. Malgré cela, certains de ces peuples ont conservé des traits spécifiques parfois frappants. Ce que l'on appelle la « coutume » est devenu, en raison de la complexité de ses règles, de son caractère oral et de son apparence figée, une réalité dont la compréhension n'est pas toujours univoque, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les manipulations.

1. QUELQUES PEUPLES DU KWANGO

Il ne s'agit pas de faire ici une présentation complète de tous les peuples qui habitent le Kwango. De nombreux travaux ont déjà été consacrés à plusieurs d'entre eux⁹. Afin de mieux cerner les questions d'or-

⁹ On peut se référer, par exemple, à Matangila Musadila et Lapika Dimomfu (2007).

ganisation sociopolitique et les stratégies adoptées par l'Administration, ce chapitre présente les traits culturels des principaux peuples qui furent impliqués de manière constante dans le déroulement des événements majeurs de l'occupation du Kwango. Présenter les Yaka, par exemple, c'est parler d'un peuple, mais également des nombreux autres qui leur sont fortement liés. Comme on le verra, le mot *yaka* va jusqu'à désigner une mosaïque de groupes qui ont été rassemblés sous l'autorité d'un grand chef appelé le *kiamfu*.

Carte 5.1. Les peuples du Kwango (v. page de gauche)

1.1. LES YAKA

Pour comprendre l'origine du mélange prononcé – voire inextricable – des peuples établis entre le Moyen-Kwilu et la Bakali, l'Administration coloniale mena des enquêtes au milieu des années 1930. Celles-ci conduisirent à l'explication suivante :

« L'arrivée des Lunda au Kwango date vers 1725. [...] Sous la conduite des chefs lunda, l'esprit guerrier des anciens Yaga se réveilla. Un vaste royaume fut conquis sur les deux rives du Kwango. Une extrême pointe s'avança jusqu'au Kwilu [...]. Les Suku installés à la Ganga furent chassés et le quatrième des *Biamfu* quitta Kiamfu-Kinzadi pour s'installer à la Ganga. Cet endroit devint un centre politique et religieux.

Après avoir chassé les Suku, une fraction, celle des Pelende [un sous-groupe yaka, ndlr], quitta

la Ganga par suite d'un désaccord et alla créer un nouvel État entre la Wamba et l'Inzia. Dans cette région habitait le chef Tsamba Mwene Mafu qui fut soumis.

Le *kiamfu* partit en guerre pour punir les Bapende. Mais il fut tué à Tumba Milembe. Sa tête fut rapportée à la Yonso. Après cette mort, les Bapende payaient de nouveau tribut au *kiamfu*.

Les anciens Tsamba furent obligés de se retirer dans des abris sous roche. Ces refuges sont encore visibles [...] près du village de Kasombo (Suku).

Après le départ des Suku et Tsamba, les Yaka attaquèrent les populations de l'Est et du Sud-est qui étaient les anciens fugitifs du Haut-Kwango [...]. Des nouvelles migrations se produisirent ainsi au XVIII^e siècle. Les tribus se fractionnent, se mélangent à d'autres qui les avaient devancés. Il en résulta des guerres et des changements continus de déplacements » (Historique des chefferies s. d.).

René Devisch a tenté de retracer l'histoire de cette composition ethnique du Kwango. Selon lui, des populations d'origine ethnique mbundu, kongo, suku et yaka se sont mêlées à la population autochtone en la dominant. Puis les envahisseurs lunda ont, à partir du XVIII^e siècle, unifié les peuples du Kwango. En recoupant diverses sources, dont principalement M. Plancquaert (1971), J. Vansina (1965), F. Lamal (1965) et L. De Beir (1975), Devisch (1976 : 49-53) présente la synthèse ci-après :

1. Les Tsamba, les Ngongo et les Hungana, peuples forgerons et agriculteurs, seraient à considérer comme les autochtones du Kwango de l'âge de fer.

2. Aux XII^e et XIII^e siècles se produisit un mouvement migratoire des Mbundu, chasseurs et pâtres, descendus probablement des hauts plateaux du Zambèze qui immigrèrent par vagues successives dans le Haut-Kwango. Au XIII^e siècle, une minorité de ces Mbundu furent assujettis et assimilés par les Eshikongo, envahisseurs et fondateurs du royaume kongo.

3. C'est vers 1568 qu'eurent lieu, au Kwango, deux poussées d'invasion de Yaka d'origine connue. La

première poussée permit aux immigrants de s'établir dans le Sud : ils reçurent le nom de *Mayaka ma Kadi*. L'autre poussée conduisit un groupe de guerriers jusqu'au royaume de Kongo, dont la capitale fut mise à sac. Ces derniers sont connus sous le nom de *Mayaka ma Kongo*. Repoussés, ils se déplacèrent à travers la région de Mbata, et s'installèrent dans le Kwango du Nord et le Moyen-Kwango. C'est là qu'ils établirent des royaumes yaka en assimilant des groupes tsamba et des clans suku.

C'est ainsi que de 1590 à 1693, le Kwango du Nord fit partie, selon les époques, du royaume d'Okango et du royaume Yiyaka.

4. Ce sont les invasions et les conquêtes progressives par les Lunda, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, qui ont opéré l'unification des divers groupes apparentés, mais indépendants, du Kwango.

Après les infiltrations lunda dans le Sud, Mwene Putu Kasongo, le neveu du *mwant yav* de Kola (région de Mbujimayi), entreprit, vers 1695 (ou plus tôt), la conquête du royaume yaka du Moyen-Kwango. Lui et ses successeurs soumièrent d'autres groupements yaka, entre autres dans le Nord et le Sud, et les réunirent progressivement sous l'autorité du seul *kiamfu*, le chef suprême du royaume, royaume qui ne sera connu que sous le seul nom de royaume des Yaka. Ensuite, échelonnée sur deux siècles, l'expansion lunda prit la forme d'un mouvement d'immigration important et continu.

Au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, la vallée du Nganga fut choisie comme lieu d'emplacement par les *biamfu* (pluriel de *kiamfu*) et conquise sur ses occupants, les Suku du roi Munikongo, qui furent chassés vers l'est. Ces Suku, appelés désormais Suku orientaux, refusèrent de payer le tribut au *kiamfu* et échappèrent ainsi à l'hégémonie lunda, à l'exception de quelques groupes, installés autour de l'Inzia, qui furent peu à peu complètement absorbés par l'État yaka. Au cours du XVIII^e siècle, une dispute éclata entre les héritiers du « couteau du *kiamfu* » (insigne de l'autorité suprême). Elle se termina par la révolte du chef pelende Kobo [un sous-groupe yaka], qui fonda un nouvel État au nord-est du Kwango sur la rivière Bakali, celui des Pelende, qui ne restera cependant pas totalement détaché du *kiamfu*.

Les Lunda, dans les personnes du *kiamfu* et de ses *bilolo* (vassaux placés à la tête des territoires conquis), s'emparèrent uniquement du pouvoir politique et judiciaire et du droit au tribut. Ils laissèrent subsister l'ancienne hiérarchie des clans et respectèrent leurs droits de propriété sur les brousses et les forêts. Cette unification politique et clanique fut adroitement favorisée par la pratique des mariages mixtes qui permit d'établir des liens familiaux entre tous les clans importants.

La politique lunda finit par créer un peuple yaka unifié pour qui la tradition lunda constitue la conscience « nationale ».

Le terme « lunda » recouvre, dès lors, plusieurs significations : du point de vue historique, il désigne une aristocratie de conquérants de la Nkalany (Mbujimayi) qui ont assimilé plusieurs populations soumises. Dans le contexte politique du Kwango, il désigne les lignages des chefs politiques ou *biamfu* et de leurs vassaux ou *bilolo*. Du point de vue social, il s'applique aux individus qui jouissent du prestige lunda par descendance, plus ou moins directe ou indirecte, du fait que le pouvoir politique ou la spécialisation rituelle auxquels ils ont accès ont leur origine à Kola. Aussi, ne saurait-on parler d'un groupe distinct de Lunda. Presque toutes les institutions montrent une influence lunda.

Compte tenu des nombreuses migrations qu'a connues le Kwango et du brassage des populations généré par la politique matrimoniale des Lunda, sa population est constituée, non d'une « tribu yaka », mais plutôt d'un ensemble de populations tributaires du *kiamfu* dont l'unité est basée sur l'allégeance politique et le territoire commun. L'administrateur adjoint Dequenne du territoire des Bayaka notait dans la conclusion de son rapport sur le groupement Mosaka : « Le groupement Mosaka, comme la chefferie des Bayaka, au lieu d'être un tout de même origine, comme les chefs actuels ont trop tendance à nous le faire croire, est un conglomérat d'éléments d'origines disparates, résultat d'une suite de vagues de conquérants et de fuyards, qui ont déferlé sur le pays, non pas suivant un ordre bien établi, mais au hasard des

circonstances, guerres, dissensions intestines » (Dequenne 1938 : 35).

C'est ainsi qu'il faut comprendre le jugement suivant d'Isidore Ndaywel :

« La structure étatique n'est donc pas le prolongement de l'organisation ethnique. Elle n'était même pas vécue, à l'époque, comme un idéal d'organisation auquel il fallait à tout prix parvenir. C'est ainsi que cela n'a pu prévaloir partout. Même là où elle a existé, cette structure n'apparaît pas comme le résultat du dynamisme local. Généralement, elle est présentée comme un accident de l'histoire, une superstructure venue d'ailleurs et qui se serait superposée à un moment donné à des réseaux politiques déjà existants, avant de disparaître. Le royaume n'était donc pas le point culminant d'une évolution politique quelconque » (Ndaywel 1998 : 62).

Ceux qu'on appelle les Yaka occupent les trois cinquièmes de l'espace du Kwango et habitent les régions se situant entre les 4^e et 8^e degrés de latitude S et les 16^e et 19^e degrés de longitude E, essentiellement dans les territoires de Popokabaka, de Kasongo-Lunda et dans une partie du territoire de Kenge.

En considérant les limites naturelles, le territoire des Yaka se situe entre la ligne allant de la rive droite des rivières Lufimi et Lubisi jusqu'à la limite est du territoire de Kasongo-Lunda, du parallèle passant par le confluent des rivières Wamba-Bakali au nord jusqu'au parallèle des chutes Kasongo-Lunda sur la rivière Kwango au sud.

En dehors de ce grand ensemble, les Yaka sont aussi présents en Angola. Une partie non négligeable vit aussi dans le Bas-Congo et à Kinshasa. Ils s'y sont installés en nombre, avant et pendant la colonisation – voire même après. Dans son rapport de 1947, le CDD du Kwango, H. De Vuyst, écrivait, à propos de cette émigration :

« L'émigration vers Léopoldville continue. Elle est actuellement contrebalancée par une immigration constante d'Angolais et une situation démographique favorable. [...]

Émigration : Le mouvement non contrôlé des Bayaka vers les grands centres du Bas-Congo continue. Je pense qu'il ne faut pas s'opposer à ces mouvements de population, mais qu'il serait utile de les contrôler en vue d'empêcher les déplacements intempestifs. Dans ce but, j'envisage la création d'un bureau de recrutement à Popokabaka. Ce bureau serait géré par un clerc indigène, supervisé par le chef de la région. Les indigènes bayaka seraient avertis qu'ils peuvent se rendre librement dans le Bas-Congo pour y travailler et que leurs papiers seront mis en ordre à Popokabaka. Les colons et sociétés du Bas-Congo nous feraient connaître périodiquement leurs besoins en main-d'œuvre. L'agent régional répartirait les candidats travailleurs entre les divers patrons et veillerait à ce que leur transport se fasse dans les bonnes conditions et sous couvert d'une feuille de route. Le transport serait évidemment à charge des employeurs qui en même temps que leur demande feraient parvenir les provisions d'argent nécessaires. J'ai demandé l'accord de la Province pour cette organisation et tiendrai l'administrateur au courant du développement de cette affaire » (De Vuyst 1947).

Un rapport d'enquêtes menées par l'Administration coloniale affirme à propos des Yaka :

« [...] amalgames des tribus et des clans possesseurs primitifs des terres, antérieurement fusionnés entre eux à la suite des guerres intestines et au cours de migrations successives, puis mélangés de nouveaux éléments lunda, conquérants venus de Kola.

Kasongo-Lunda est le nom [de la chefferie] que se transmettent les *Biamfu* successifs.

Kasongo, nom propre ou titre est un mot vraisemblablement d'origine luba introduit parmi les Lunda à l'époque où ceux-ci furent refoulés et dispersés par les Baluba de Kasongo Niembo dont en grande partie, ils devinrent, à un moment, les vassaux.

Lunda est le nom de la peuplade primitivement établie sur le plateau du Lunda et dont sont originaires les familles des chefs régnants à présent

sur les Bayaka. Les Lunda proviennent du bassin de la Lunda affluent de la Luilu qui se jette dans la Lubilashi. Ils disent venir de Kola dont certains ont voulu faire un nom de terre et qui signifierait simplement chez nous.

[...] la chefferie de Kasongo-Lunda est [donc] constituée d'une population hybride formée d'un fond d'autochtones, influencé par des appareils étrangers. En effet, il y a quelques siècles toutes les régions comprises entre la mer et le Kwango jusqu'au pays des Bateke devaient être occupées en majeure partie par les Batsamba, considérés par diverses tribus et, entre autres, par les actuels Bayaka, comme les véritables autochtones, lesquels peu à peu englobèrent des Masandji, des Bambala, des Holo, des Basuku, des Bakongo ou furent débordés par eux. À une époque indéterminée, mais certainement très reculée, des Ambumbu venus du sud s'étaient répandus dans l'Entre-Cuango-Congo. Après avoir eu à souffrir de l'arrivée de ces conquérants qui les soumièrent de même que les autres peuplades méridionales rencontrées sur leur route, les anciens occupants de la région auraient subi l'invasion des Jaga, tribu sauvage et sanguinaire.

Les hordes belliqueuses, en se fusionnant avec les autochtones auraient donné naissance aux Bayaka, lesquels dans la suite se mirent à progresser de concert avec les envahisseurs poursuivant leur marche victorieuse. Sur ces entrefaites, le Mwata Yamfu des Lunda, de la "Musumba", sa capitale de la Kalangi, avait entrepris diverses expéditions guerrières en vue de conquérir de nouveaux domaines et parmi celles-ci, certains de ses lieutenants poussant vers l'Ouest, gagnèrent les rives du Kwango où ils imposèrent leur autorité sur les Bayaka ; à la suite d'unions consenties ou forcées, se constitua peu à peu la peuplade muyaka-lunda » (Historique des chefferies s. d.).

1.2. LES SUKU

D'après le rapport établi à Kasongo-Lunda en janvier 1938 par l'administrateur Fr. Roelandts (1937), les Suku du Sud se disent venus du nord. Ils situent

leur origine à Kazanga ya Lunda ou Loanda. Leur chef à Kazanga ya Lunda était *Ri a Ngola*, c'est-à-dire le Rey ou le Roi descendant de Ngola¹⁰. Ayant provoqué la colère des Portugais à la suite de massacres, ce chef dut s'enfuir. Lui et (ou) ses descendants longèrent la rivière Kasai, passèrent par Kola et vinrent s'installer à la Nganga sur la plaine dénommée Kasanga (emplacement du poste administratif de Kasongo-Lunda). Munikongo et Ngima, le chef et la cheffesse Ngudi-a-Kama à la Nganga, sont les enfants du Ri a Ngola. Des Luwa (une branche des Lunda) vinrent de l'est avec leur chef Kadiamusangu, *alias* Kasongo-Lunda. Ils s'installèrent près de Munikongo. Kadiamusangu voulut épouser Ngudi-a-Kama. Les Suku refusèrent, mais lui offrirent une femme de condition noble de la famille de la Ngudi-a-Kama. Kadiamusangu accepta, mais réclama aussi la Ngudi-a-Kama. Son obstination entraîna la guerre. Une bataille décisive eut lieu sur la plaine Kasanga. Les chefs Munikongo quittèrent la région avec une partie de leurs vassaux. Les uns partirent s'établir au pays « Pindi » (Lukula), les autres se retirèrent vers le sud.

Selon une opinion courante chez les Suku, tous les Yaka de Kasongo-Lunda portant le *Kunga* (un anneau de fer forgé et de cuivre) seraient d'origine suku. Parmi ceux-ci, citons surtout les Yaka portant les titres suivants : Ngola, Ndudi a Kishi, Mangonde, Kambundi, Mulasa, Mavundi, Tsako, Katambi, Palanga, Mabaka, Muningulu, Kubwanga et Pelende (Kobo). D'après cette même opinion, Pelende serait donc d'origine suku. Il aurait primitivement reçu ses pouvoirs de Munikongo Ku Pindi (Munikongo de la Lukuka).

Les « Notes sur les Basuku-Sud » de M. Dequenne reprennent les récits des notables et du Munikongo Kiambamba (Dequenne 1937). D'après cette source, les Suku venus de Kola étaient dirigés par la Ngudi-a-Kama et Munikongo. Ils vinrent s'établir à la Nganga où ils rencontrèrent des populations dont le chef s'appelait Buka. Ces populations étaient des Suku venus avant le groupement Munikongo. Rien n'est moins certain cependant. Le descendant de ce

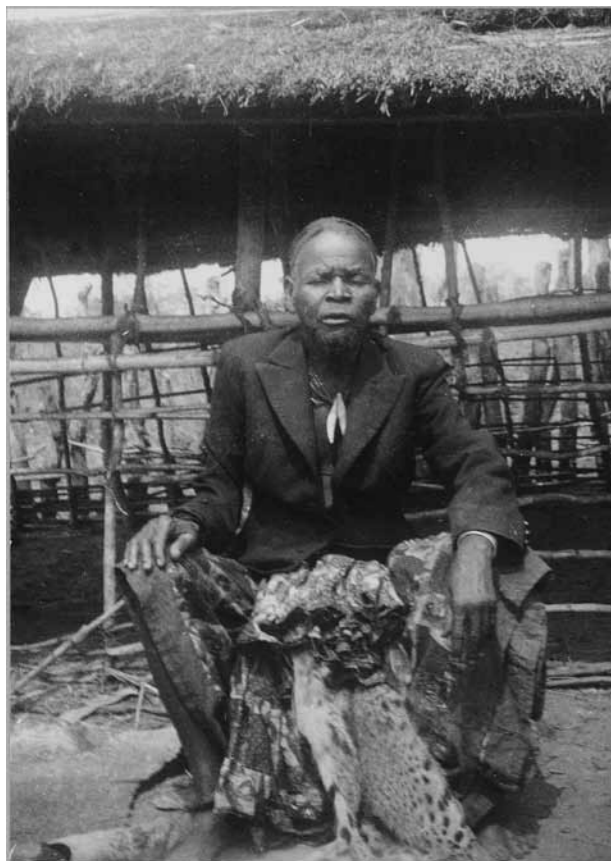
Buka, Buka Pangu, installé près du village Fumumashi, en face du poste portugais de Cuango, se dit Yaka et considérerait comme une injure le fait d'être appelé Suku. Quoi qu'il en soit, ces populations ne purent être assujetties par Munikongo et restèrent indépendantes. Cependant, les liens de parenté ne tardèrent pas à s'établir entre les deux groupements. La Ngudi-a-Kama Makumbu épousa même le cadet de Buka Pangu, nommé Buka Koshi.

Sous Ngudi-a-Kama arriva Kasongo-Lunda qui réclama le tribut à Munikongo et à Ngudi-a-Kama. Ces derniers refusèrent, parce que Ngudi-a-Kama se prétendait la mère de Kasongo-Lunda. La guerre fut déclenchée suite à ce refus. Vaincu, Munikongo vit son peuple dispersé et s'enfuit vers Feshi, région habitée par les Pindi. Ngudi-a-Kama, quant à elle, s'enfuit vers le sud avec son époux Buka Koshi.

Lors de sa fuite, Munikongo, qui avait reçu l'investiture, emporta les fétiches et emblèmes du pouvoir masculin. La Ngudi-a-Kama, de son côté, partit avec les fétiches qui étaient en sa possession. Devant l'impossibilité de reformer l'unité, la Ngudi-a-Kama Makumbu envoya des émissaires à Munikongo pour lui proposer l'accord suivant : Munikongo conserverait une partie des emblèmes du pouvoir et renverrait le restant à Ngudi-a-Kama qui les donnerait à un descendant des chefs suku. Celui-ci aurait le pouvoir sur les membres du groupement Ngudi-a-Kama. Les deux chefs, pour rappeler leur origine commune, porteraient le même nom, celui de Munikongo. L'accord conclu, Ngudi-a-Kama donna le pouvoir à son petit-fils Kandi, fils de Pangu, qui fut appelé Munikongo Kipakasa. Son successeur fut Kibimbu, fils de Mwilu, qui se fit appeler Munikongo Kiambamba (celui qui a de grandes terres).

D'un point de vue social et politique, le prestige de Ngudi-a-Kama est grand. De nombreux îlots de population disséminés parmi les Yaka se rappellent avoir reçu leur pouvoir de Ngudi-a-Kama. La population suku ne serait pas homogène, certains îlots tout au moins seraient d'origine étrangère ; tel Buka Benga, descendant de Buka Koshi, époux de Ngudi-a-Kama Makumbu, lui-même cadet de Buka Ipangu. Celui-ci se dit Yaka. Son descendant serait donc également Yaka. D'ailleurs le premier Buka Benga reçut

¹⁰ Concernant le « Ngola » et le « Kongo », lire van Wing (1920).



III. 5.1. Munikongo Kitswaka. (EP.0.0.14589, collection MRAC Tervuren ; photo R.P. F.Lamal, 1960, MRAC Tervuren ©.)

le pouvoir de son père et non de son *lemba*¹¹. Deux autres ilots se réclamant de Buka Koshi se trouvent, l'un à l'ancien village Bandangongo et l'autre, au village Kahungula. Kasesi (cf. *supra*) se dit Kasindji ; il recevrait son pouvoir directement de Kapenda ka Malemba, chef Kasindji.

Chez les Suku du groupement Ngudi-a-Kama, le pouvoir n'est pas réuni dans les mains d'un seul homme. Outre Ngudi-a-Kama, « le ventre du clan », Kiambamba, représentant de la branche aînée, doit partager le pouvoir avec les représentants de deux

branches cadettes, Shiki et Bandangongo. Ces deux derniers ne doivent pas payer de tribut à Kiambamba.

Les insignes du chef Kiambamba sont :

- 1° Le couteau Munikongo, l'insigne du pouvoir le plus important ;
- 2° Les insignes dits magiques : *Makulu* (bracelets) ; *Mbeli ya Mwela* ; le fétiche Koshi.

Les insignes de Ngudi-a-Kama sont :

- 1° Emblèmes du pouvoir :
 - *Kisanda kia Ngudi-a-Kama*, collier en fil de cuivre, à plusieurs tours.
 - *Kunga*, remis lors de l'investiture.
- 2° Insignes dits magiques :
 - les *makulu* des ancêtres ;
 - le *pembe* de Kola.
- 3° Insignes cheffaux :
 - *Lunga* ou gong en fer ;
 - *Ngoma Mukamba*, un tambour ;
 - *Muyemba*, un tambour ;
 - *Mukupila*, un tambour à deux faces, portatif ;
 - *Luandala*, autre espèce de tambour ;
 - *Ngoma ya monganga*, encore un tambour ;
 - un arc ;
 - éventuellement un xylophone ;
 - des peaux de léopard (*Koloma*).

À l'origine, le mot Suku désignait l'ensemble des habitants du Musuku en Angola. Plus tard, il devint un nom générique désignant les sujets de Munikongo, de Ngudi-a-Nkama et des chefs tels Mwela, Buka, Iyoko, Tsako qui régnèrent sur les deux rives du Kwango et sur les rives de la Wamba, de la Bakali et enfin au Pindi (Lamal 1965 : 5).

Pour M. Matangila Musadila et Lapika Dimomfu :

La tradition révèle que les Suku seraient arrivés au Kwango au XVI^e siècle, venant du royaume Kongo. Au XVIII^e siècle, les Luwa, une branche des Lunda, marchèrent contre les populations du Kwango. Le roi suku, le Munikongo, se força de disperser les Suku à

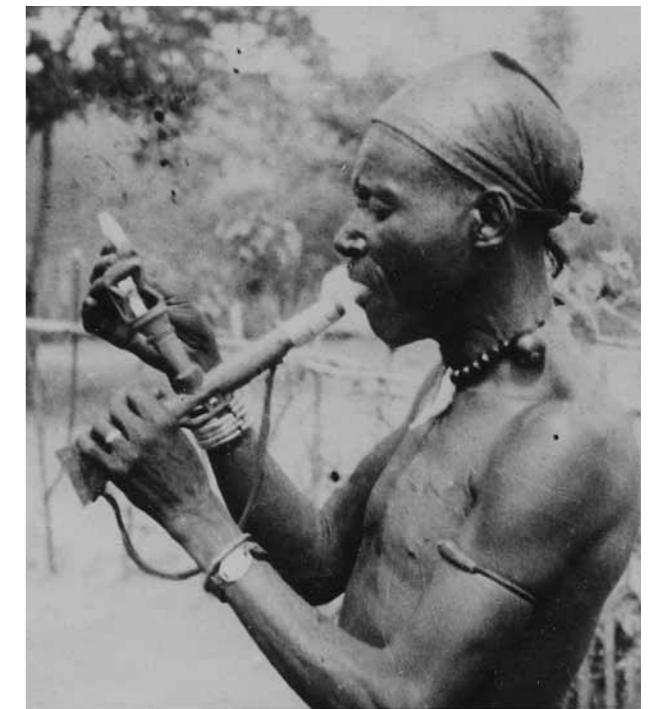


III. 5.2. Le chef Muzengo, coiffé de la calotte en fibres de raphia et le chef Muluwa Kikombo coiffé du bicorne à perles. (EP.0.0.14591, collection MRAC Tervuren ; photo R.P. F.Lamal, s. d., MRAC Tervuren ©.)

est pour échapper à la domination des Yaka-Lunda. L'expansion yaka, aux XVIII^e et XIX^e siècles, provoqua la division foncière suku et leur émigration en terre Pindi (Meni-Kongo) et chez les Holo (Ngudi-a-Nkama) (Matangila Musadila et Lapika 2007 : 152).

Munikongo, le roi suku, est établi à Pesi-Kibolo, dans le territoire de Masi-Manimba au Kwilu. Ngudi-a-Nkama, la cheffesse originelle, réside toujours sur la rive droite de la rivière Kwango, près de Musuco, en Angola. Les Suku mêlés aux clans tsamba, kongo, ngongo et yaka étaient possesseurs des terres au Kwango avant l'arrivée des Lunda.

Pour Vansina, les Suku étaient culturellement des Kongo et figuraient au début du XVI^e siècle sur la liste des tributaires du roi San Salvador. Vers le XVIII^e siècle, sous la poussée graduelle des Yaka et de leurs chefs lunda, ils abandonnèrent la Nganga (rivière parcourant la chefferie de Kasongo-Lunda au Kwango), pour aller vers l'est. Poursuivis par les Yaka, ils se dirigèrent d'abord vers Lukula, puis vers la rivière Pesi, un affluent de Kafi.



III. 5.3. Musuku coiffé du *Yebi* fumant du tabac dans la pipe *Kinsu*. (EP.0.0.14595, collection MRAC Tervuren ; photo anonyme, s.d., MRAC Tervuren ©.)

Les Suku occupent actuellement les territoires de Feshi, Kenge, Kasongo-Lunda et une grande partie d'entre eux habitent dans le district du Kwilu, principalement dans le territoire de Masi-Manimba. Géographiquement, ils sont localisés dans l'Entre-Bakali-Kwenge.

Les Suku sont matriarcaux et les *lemba* ont une grande ascendance dans la société. Ils ont des traditions similaires à celles des Yaka et des Lunda. Politiquement, le pouvoir est reconnu au clan aîné de Munikongo. « L'autorité royale s'étend sur plusieurs chefs de terre. La cour royale comprend les *mulopo* (premier ministre), le *Mwana Huta* (fils aîné et successeur) et le conservateur du roi (le *Mahungu*). [...] Le clan est l'unité de référence de la structure politique » (Matangila Musadila et Lapika 2007 : 153).

1.3. LES PELENDE

Dans son rapport d'enquête du 3 avril 1930, rédigé à Popokabaka, le commissaire de district assistant Requier écrit :

« Pelende est le nom que se transmettent les chefs de la sous-chefferie Pelende Sud. [...] Pelende est un chef venu de Lunda avec le *kiamfu*. Il est appelé fils de *kiamfu*. Il est venu se fixer chez les Bapelende qu'il a assujettis. C'est pourquoi il a pris le nom de Pelende.

Le chef Pelende a émigré vers le nord, prétendument par suite d'un différend avec Kasongo-Lunda. Il est allé se fixer au territoire de Kapanga sur la Bakali. Le *kiamfu* est allé lui faire la guerre mais a été tué. Dans la suite Pelende se serait néanmoins soumis à Kasongo-Lunda. Une partie du clan restée à Kobo sur la Wamba où son chef N'dala s'était retiré après les difficultés survenues avec le *kiamfu*. Ce N'dala est l'ancêtre de la famille qui dirige encore actuellement la sous-chefferie Pelende-Sud. Cette famille est *Kaka* de la famille des *Biamfu*. [...]

Nous pensons que les indigènes assujettis par Pelende sont les Bapende, indigènes qui auraient quitté les Imbangala probablement lors de l'arrivée du Lunda Tsinguli. Ils se sont probablement mêlés aux Batsamba qui peuplaient jadis la région occupée actuellement par la sous-chefferie. Enfin, des groupes lunda, Kilolo de Pelende, sont venus s'y installer » (Requier 1930).

Dans ses « Notes sur la subdivision de Pelende-Nord, 1937 », le CDD du Kwango, E. Cordemans, s'appuyant sur un rapport de l'agent territorial De Win de juillet 1932, écrivait, concernant les Pelende :

« Cette subdivision est dirigée par le chef Manonga, qui se dit *kiamfu* au même titre que le *kiamfu* de Kasongo-Lunda.

Elle est habitée par les essaims de tribus Batsamba, Bayaka, Basuku et quelques rares Baluwa-Balunda. [...]

Les habitants d'origine lunda et muyaka sont appelés Bapelende [...]. Le premier chef connu, le nommé Sakapenda Mokina Banza Katshunga, *alias* Makunda, était le fils du Mukanza, *alias* Djiaweshi Kondo, qui, d'après des Bapelende, dirigea l'exode des Lunda et les mena près des rives du Kwango, dans une plaine située entre les rivières Kilaw et Sefu (au sud de la Sukusu). Par suite de

disputes, Mukanza déshérita son fils Makunda, et sa fille Lukokisa succéda, après la mort de Mukanza, à son frère. Elle épousa le chasseur légendaire Tshibinda, et en eut un fils, Gofula (*alias* Muni Putu), qui devint plus tard le chef des Bayaka de Kasongo-Lunda. Makunda se sépara de son neveu Gofula, à la suite d'une querelle pour des sautevelles. Il s'installa d'abord à la Luwali, au lieu dit Kobo (emplacement actuel du Mulop Kapenda, chez Pelende Sud) puis sur la plaine Matsetsi (aux environs de l'emplacement actuel de Kindi), puis sur la plaine Mambuta (Kifundisa), et enfin à la source de la Lutundu où il meurt. Son fils aîné Fwefwe lui succéda. Il soumit tout le pays, chassa les Batsamba, et s'installa à l'emplacement actuel de Kobo.

Lui ont succédé : Kokombala, qui étendit son domaine aux dépens des Bawambu, et qui se battit avec Bukanga sur la rive gauche de l'Inzia ; Mungungu, qui fit la guerre avec les Basuku aux côtés de Muteba et fut tué en même temps que ce dernier par les hommes de Menikongo ; Mutubanganaga, qui dut repartir en guerre contre les Bawumbu et les Batsamba et qui se battit contre le *kiamfu* Kasongo-Lunda ; Kafulu, qui devint aveugle et ne vécut pas longtemps ; Kalamba Naweshi qui dut encore se battre avec les Batsamba qui ne voulurent pas se soumettre ; Banza Makabika, qui mourut peu de temps avant l'arrivée des Blancs ; Tsangala Kikomba Munene, qui disputa le titre aux enfants de Banza Makabika, et parvint à se faire investir avec le secours des Blancs qu'il était allé appeler à Popokabaka ; Lupota, qui s'opposa à l'installation des Blancs sur la Wamba, et brula même le poste de Kenge suite à quoi il fut relégué et mourut à Boma ; Kimbamba Bukoka, qui fut désigné par les Blancs, mais n'avait aucun droit à la succession puisqu'il était *mwana kashi* ; Bangu qui ne resta pas une année avant de mourir, et enfin le chef actuel Manonga. Entre Lupota et Kimbamba Bukola, le chef Kayeye de Kasongo Tseke avait été désigné par les Blancs comme chef des Bapelende, parce qu'il avait protégé la factorerie de Kapanga (où Manonga était en ce moment capita) contre les incursions de Lupota » (Cordemans 1938, cité par Matadiwamba 1988 : 85-86).



III. 5.4. Chefs de groupement de la chefferie Pelende-Nord entourant le premier d'entre eux. (Photo équipe locale, 2009.)

En reconstituant la chronologie des chefs Pelende de la période d'avant la colonisation à ces jours, K. M. Matadiwamba (1988 : 86-87) apporte des indications pertinentes. Ainsi, la mort de Mbanza Makabika est située entre 1880 et 1885, la déportation de Lupota Kapende en 1910, l'arrivée de Kimbamaba en 1910-1911, le règne de Mbangu de 1911 au 2 mars 1921, celui de Nlanda de mars 1921 au 9 septembre 1922, celui de Manonga Mutombo du 10 septembre 1922 au 15 décembre 1941, celui de Tsangala Kisumba du 19 décembre 1941 au 18 septembre 1958 et celui de Mbuya Mabakila à partir de cette dernière date.

Selon Matadiwamba, Kola, le foyer originel, se trouve dans l'actuel territoire de Kapanga, dans le Lualaba au Katanga, à peu près au point d'intersection du 9^e parallèle S avec le 23^e méridien. C'est la région entre la Kajidji et la Nkalany, où l'on retourne chez le *mwant yav* pour recevoir son investiture. Là est la véritable origine de tous les Lunda, leur Kola à tous, qu'ils soient du Katanga ou d'ailleurs (Mata-

diwamba 1988 : 39). La chefferie Pelende Kobo, nom d'origine du chef lunda, est reconnue comme une chefferie. Les groupements Ndinga-Lubabata et Musamba – bien qu'issus aussi de noms de chefs lunda – ont perdu leur titre de chefferie, parce qu'ils ne répondaient pas aux critères de chefferie établis lors de la réforme de 1933.

Les Pelende sont localisés dans le territoire de Kenge. Ils sont les principaux habitants de la région comprise entre la Wamba et l'Inzia depuis Kapanga jusqu'à Gabia. Ils sont voisins des Yaka, Tsamba, Mbala et Kwese. Ils occupent la chefferie Pelende-Nord et partiellement les secteurs Mosamba et Dinga.

Au Kwango, la cohabitation entre Pelende et Yaka est parfois source de conflictualité (cf. *infra*). Il arrive que les Pelende menacent de quitter le Kwango pour s'installer au Kwilu et former avec les Mbala, les Lunda de Kahemba et les Suku un bloc anti-Yaka (cf. *infra*).

1.4. LES LUNDA

L'enquête menée par l'Administration coloniale belge situe l'arrivée des Lunda au Kwango vers 1725 (Historique des chefferies s. d.). Les Lunda se disent venus de Kola, c'est-à-dire d'une région située au nord de la région lunda actuelle. Les Lunda de Kahemba se reconnaissent dans cette origine.

Selon K. Matadiwamba (1988 : 21), le nom Lunda (ruund en dialecte mpwer), qui n'existait pas à l'origine de l'entité, fut pris lorsque le groupe parvint, non pas à la rivière ruund – comme l'affirme B. Crine-Mavar, car elle n'existe pas à cet endroit –, mais à la savane Kakaruund, comprise entre la Kajidji et la Nkalany.

Selon J.M. Diwula (1970 : 17), lors des grandes invasions des Lunda, les descendants du Mwant-Yav de Kola, à Luanda, sur la Haute-Lulwa au Katanga, occupèrent successivement tout le territoire de Kahemba, une partie du territoire de Feshi et du territoire de Kasongo-Lunda dans le secteur Panzi. Ils soumièrent les Holo. Certains Holo restèrent dans le pays sous la domination des Lunda, comme Nganda Muteba. D'autres allèrent s'établir sur les deux rives de la rivière Tungila, à son embouchure dans la rivière Kwango, où ils se trouvent encore actuellement. Ces Lunda habitant le Sud-Est du Kwango ne subirent pas l'influence yaka, mais bien celle des Chokwe, dans un domaine déterminé. Pour eux, le seul Lunda parlant encore yaka est le *kiamfu*.

Les Lunda sont originaires de Kola au Katanga, affirme K. Matadiwamba. Ceux qui sont présents au Kwango sont des émigrés ayant comme ancêtre Mwene Putu Kasongo. Ce dernier avait rencontré les Suku de Ngudi-a-Kama et des Holo près des chutes de la rivière Tungila à Kingamba/Tembo au sud du territoire de Kasongo-Lunda. Ensuite Mwene Putu Kasongo atteignit le Kwango après avoir franchi la rivière Kwilu. Il fonda au Kwango le royaume yaka sur la Nganga, occupée à l'époque par le Suku Munikongo et le Yaka Buka Ipangu (Kiaku Kilenda 2001-2002 : 8).

Face à l'organisation qu'il trouva au Kwango, Mwene Putu Kasongo se dirigea vers le Haut-Wamba, au Kwango, vers les rivières Mfulu et Lonzo, et vers le nord, jusqu'à Kiamfu-Kinzadi où il bâtit sa

résidence à Ipesi (Kiaku Kilenda 2001-2002 : 8). K. Matadiwamba estime que les Lunda sont arrivés dans cette région (Kwango) en au moins deux vagues essentielles : celle de Tshingund, fidèle au matriarcat, et celle des envoyés des premiers *Ant Yav* (pluriel de Mwant), adeptes du patriarcat. Les premiers sont plus connus sous l'appellation de Luwa et furent les alliés des Portugais, les premiers Blancs parvenus d'Angola (Matadiwamba 1988 : 41). Dans le territoire de Kahemba, le kilunda est encore parlé par les populations habitant les secteurs Bindu et Kulundji.

Des liens de parenté existent entre les Lunda du Kwango et (Matadiwamba 1988 : 41) :

1. Les Lunda restés dans la région de l'ancienne Musumba de Kalanyi où ils s'étaient établis après l'invasion des Luba.

2. Les Luba, du fait du mariage d'Ilunga Tshibinda, frère de Kasongo Niembo, avec Lueji, fille de Yala Mwako, *alias* Kalala, chef du clan Tologondo.

3. Les Imbangana, à la suite de la dissidence et des conquêtes de Kinguli, un des fils de Yala Mwako, évincé par sa sœur Lueji, en même temps que son frère Yala. Kinguli, s'étant retiré de la Musumba, partit vers l'ouest avec tous les mécontents, à la recherche de nouvelles terres ; après un séjour vers la basse Cuanza, il devint le chef des Imbangana, où des alliances eurent lieu entre les envahisseurs et les populations conquises.

4. Les Luwa, de même origine que les Lunda de Mwene Putu Kasongo, mais venus antérieurement dans la région du Kwango et commandés [au milieu des années 1930] par Mukelenge Mutombo Kibanda, *alias* Kianza.

Certains de ces indigènes sont également dénommés Sonde, du mot Tsonde, sauterelle, sobriquet qui leur aurait été donné par les autochtones qui comparaient leur invasion rapide et en grand nombre à celle des sauterelles.

5. Les Pende, *alias* Pinde ou Masindji. Ceux-ci ont été soumis par Mukelenge Mutombo, *alias* Mwa-

ta Kumbana ou Kapenda Mohwa Ambongo, lequel a quitté la Musumba de Kalanyi vers la même époque que Mwene Putu et s'est dirigé vers le haut Kwango, tandis que ces derniers marchaient plutôt dans la direction de l'aval.

6. Les Suku, du fait de leur ancien voisinage à la Yonso, puis à la Nganga, lors de l'arrivée des conquérants lunda et, plus tard, à la suite de la soumission de certains clans lors de la poussée des Yaka et des Pende vers le nord et le nord-est.

7. Les Chokwe, les Tsamba, les Mbala etc., lesquels ont fortement subi l'influence lunda, suite à la politique de pénétration et d'assimilation des *kiamfu*, qui consistait à favoriser ou à imposer des unions avec les populations assujetties.

Il existe également des liens de vassalité entre certains groupements conquis et assujettis, tsamba, mbala, luba... et leurs conquérants lunda-yaka.

1.5. LES CHOKWE

L'origine des Chokwe du Kwango est relativement peu connue. Selon J. M. Diwula, il y a cent quarante ans environ, « les Chokwe occupèrent le territoire de Kahemba. Ils s'y distinguèrent par les razzias. Se sentant forts, partout où ils s'établissaient, ils prenaient le terrain de force sans payer de redevance aux premiers occupants. Ils sont également reconnus comme peuple de commerçants, des forgerons réputés, chefs de tous les peuples voisins et sont spécialistes en sculptures » (Diwula 1970 : 18).

Les villages chokwe se disloquent, se scindent et se déplacent constamment. Ces déplacements seraient la cause de leur progression vers le nord. Certains atteignirent les rives du Kasai. D'autres s'établirent dans le territoire de Kasongo-Lunda, à côté des Yaka. Un petit nombre resta avec les Suku dans le territoire de Feshi.

Pour I. Ndaywel è Nziem (1998), les Chokwe ne formaient pas une société ethnique classique, mais plutôt un groupe de commerçants, de culture lunda, en contact avec le monde luso-africain. Leur invasion avait surtout un but commercial, bien qu'elle ait entraîné la mise en cause de l'organisation politique.

On peut donc estimer que face aux Lunda, qui symbolisaient un pouvoir centralisé, les Chokwe représentaient un ordre politique nouveau décentralisé et à base commerciale.

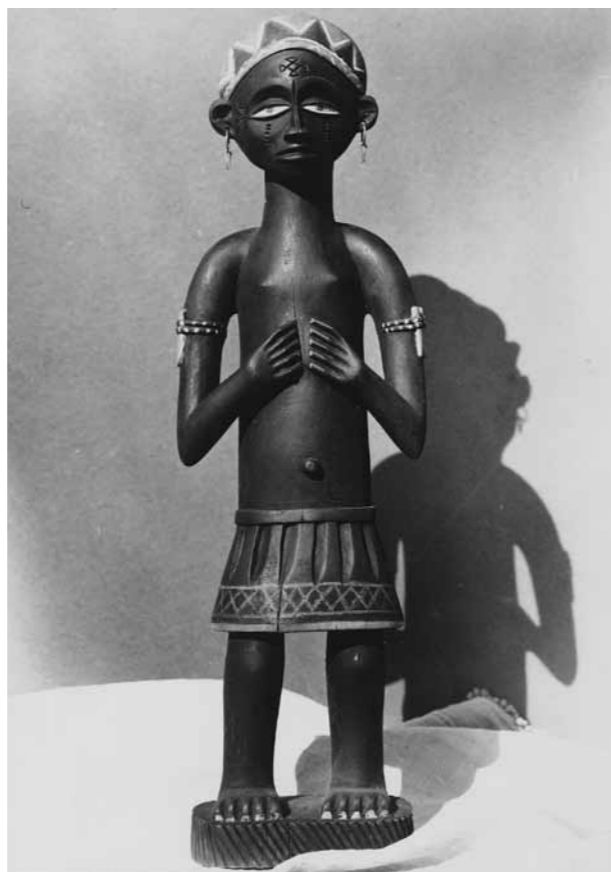
J. Vansina présente les origines de ce peuple :

« Les Chokwe sont responsables de la destruction des modes de vie traditionnels dans la moitié Ouest du Katanga, au Kasai et dans les parties méridionales de la région du Kwango-Kasai. Cependant vers 1850 ils n'avaient presque pas encore fait parler d'eux. C'était à l'origine une petite peuplade qui menait près des sources du Kasai et du Kwango une vie semi-nomade, tirant sa subsistance de la chasse plus que de l'agriculture, mais ayant des forgerons capables. C'étaient leurs chefs lunda qui leur avaient donné leur organisation politique. On les mentionne pour la première fois en 1795 alors qu'ils étaient déjà sur la route commerciale de Bihe au pays Luena. En 1846 ils avaient une réputation de commerçants en cire, bon article pour les chasseurs, et ils étaient en train d'acquérir la réputation d'attaquer les caravanes.

L'histoire lunda nous apprend que Naweji II envoya une ambassade chez Ndumba Tembo, le plus vieux des chefs chokwe, et que ceux-ci manifestaient une tendance expansionniste comme le montre la guerre de Mwa Cisenge. Quoi qu'il en soit Naweji II déclara à Graça que les Chokwe étaient ses tributaires, mais il ne les rangea pas parmi ceux dont il spécifiait le montant de leur tribut annuel. Il ressort de tous les comptes rendus antérieurs à Livingstone et des observations de ce dernier que le domaine des Chokwe avait pour frontières : au nord-est un point situé sur le Haut-Luajima, à l'est les sources du Chiumbe, puis à partir de là au-delà du Kasai les sources du Lwena, les sources septentrionales du Lungebungo, comprises dans leur territoire, et enfin, à l'ouest un point situé sur le Haut-Luando, d'où la frontière allait jusqu'aux sources du Kwilu et suivait le cours supérieur du Cikapa jusqu'au Luajima. La comparaison avec leur territoire actuel montre quelle expansion fantastique ils prirent après 1850. On les trouve maintenant dans le Kwango méridional

et il y a même des enclaves chokwe dans le Bas-Kasaï près de Basongo. Ils occupent des portions de territoire situées profondément à l'intérieur du Katanga jusqu'à Kamina dans le Nord, et Kolwezi dans l'Est ; enfin leur domination culturelle s'étend sur tout l'Angola du Nord. Tel est le résultat du trafic et des raids chokwe depuis 1850.

[...] Au lieu de former de grandes caravanes, ils partaient en petits groupes nombreux qui campaient pendant de longues périodes dans les régions appropriées et finalement considéraient celles-ci comme leurs territoires normaux de chasse. Ils commençaient par établir leurs petits villages en des endroits inoccupés de la brousse et le cas échéant reconnaissaient la souveraineté du chef local, quel qu'il fût. Il y avait ainsi deux chefs dans la région. Et lorsque finalement ils avaient acquis une supériorité, non pas en hommes mais en armes à feu, ils entreprenaient de combattre et de soumettre les premiers habitants. Cela supposait une organisation capable d'unir des petits lignages éparpillés, et c'est justement ce que permettait la structure politique traditionnelle des Chokwe, qui était d'origine lunda. Le processus d'expansion exigeait aussi que la première infiltration ne gêne pas les premiers habitants. À cet égard les Chokwe ressemblaient aux Peuhls d'Afrique occidentale. Ils occupaient pour la chasse une niche écologique qui n'était pas occupée ou l'était imparfaitement. Jamais ils ne s'infiltrèrent dans la zone des Lwena, des Luchazi et des Mbunda parce que là les habitants étaient eux aussi des chasseurs et la niche était occupée. Enfin l'expansion chokwe supposait une forte population. Pourtant ils n'étaient pas nombreux dans leur domaine d'origine, et il est certain que ce n'est pas une pression démographique qui les mena à l'expansionnisme. Mais leur société permettait une assimilation rapide des étrangers. Il semble que parmi les esclaves, ils se réservaient les femmes pour eux-mêmes et leur accordaient un statut égal à celui des femmes chokwe, sauf que les enfants issus de ces mariages appartenaient au matrilignage de leurs pères et devenaient donc des Chokwe à part entière [...] » (Vansina 1965 : 165-172).



III. 5.5. Statuette représentant Nuatchi Yamvua, personnage historique des Chokwe. (HP.1957.1.751, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote (Inforcongo), s.d., MRAC Tervuren ©.)

Les Chokwe habitent le sud-est du Kwango, précisément dans le territoire de Kahemba. Pour Olga Boone, « la masse des Chokwe réside en Angola, mais depuis longtemps ils s'infiltrèrent au Congo, spécialement chez les Lunda de Sandoa et dans la région de Kahemba. Ils y ont fait ces fameuses razzias d'esclaves, soumettant tous les Balunda à leur domination. Pousant leurs razzias plus loin vers le nord en dehors du territoire de Kahemba, ils s'attaquèrent aux Sonde, aux Pende, aux Mbunda. Partout où ils s'établissaient, ils prenaient les terrains de force, sans payer de redevances aux premiers occupants [...]. Les Chokwe s'infiltraient un peu partout ; leurs villages, quoique insignifiants par le nombre, se disloquent et se scindent constamment » (Boone 1973 : 2).

Le nom Utshokwe pour désigner le pays, et Katshokwe et Tutshokwe, singulier et pluriel, désignant les gens constituant ce peuple, vient d'une rivière, dit-on, qui porte ce nom, affluent de la

Tshikumbwe, elle-même affluent de la rivière Kwango (Boone 1973 : 3).

1.6. LES HOLO

D'après le rapport établi à Kosongo-Lunda en janvier 1938 par l'administrateur Fr. Roelandts (1938), chef du territoire des Bayaka, les Holo se trouvant en RD Congo déclarent être originaires de Kola. L'ancêtre féminine des Holo est Holo dia Moketo, fille ou descendante de Kasandji, ancien chef des populations établies sur le Kwango supérieur, principalement sur la rive gauche. Son domaine s'étendait vraisemblablement vers l'ouest jusqu'à la Kwanza, si pas jusqu'à l'océan (Kalunga).

Le pouvoir de Kasandji fut détruit par les Kingudi ou premiers Lunda venus de l'Est lors de la scission avec Lueji. Kingudi soumit une partie des populations qui dépendaient de Kasandji, reprit le titre des anciens chefs et se nomma Kingudi Kasandji, 1^{er} chef des Imbangana ou Bangala, ses sujets lunda mélangés aux populations conquises ayant reçu le nom d'Imbangana.

Les Holo constituent un groupement de cette population ancienne de Kasandji qui ne fut pas soumise aux Lunda de Kingudi. Mais la majeure partie de la population holo est restée en Angola, entre les rivières Kambo et Luie, tous deux affluents du Kwango.

Les Holo sont divisés en trois lignées : celle de Bumba Loango, l'aîné (resté en Angola), celle de Ndala Holo (Kinzamba) et celle de Kasandji. Tous trois ont reçu leurs pouvoirs de Holo dia Moketo, Kaka des Holo.

À la fin des années 1930, la circonscription des Holo du Kwango comprenait deux chefs coutumièrement indépendants l'un de l'autre :

1° Le chef Kizamba, portant le titre de *Ndala Holo*. Il exerçait son autorité sur ses neveux :

Kibenga, qui avait comme vassaux Mukwala et Lufuku ;

Mawangu, qui avait comme vassaux Kimbangu et Kakelenge ;

Kumu (Katala) ;

Holo Nene ;

Katende ;

Mwana Huta (au village Kizamba).



III. 5.6. Le chef Kizamba et sa femme, 1950. (HP.1956.15.5410, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote (Inforcongo), 1950, MRAC Tervuren ©.)

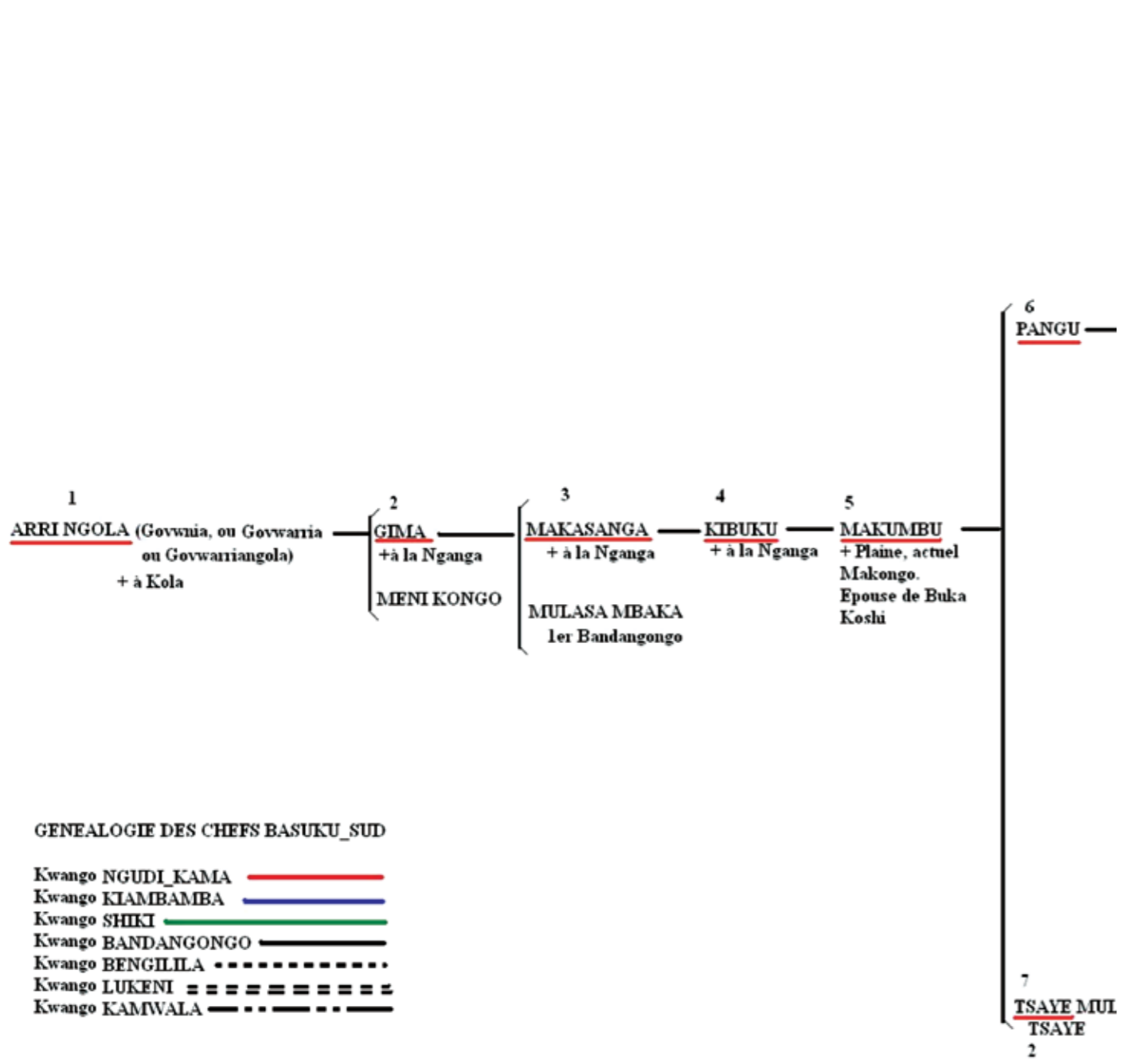
2° Le chef Kasandji, cadet de Ndala Holo (village Kimbangu) qui exerçait son autorité sur ses neveux : Tembo, qui avait comme vassal Ndala ; Gombe a Tumba ; Kaholo, qui avait comme vassal Bwengi ; Mangangi, qui avait comme vassaux Kapondo et Gamba.

La circonscription des Holo du Kwango comprenait aussi, sous sa dépendance :

1° Des vassaux du chef Madimba d'Angola : Munana, Kimvota et Kiniama.

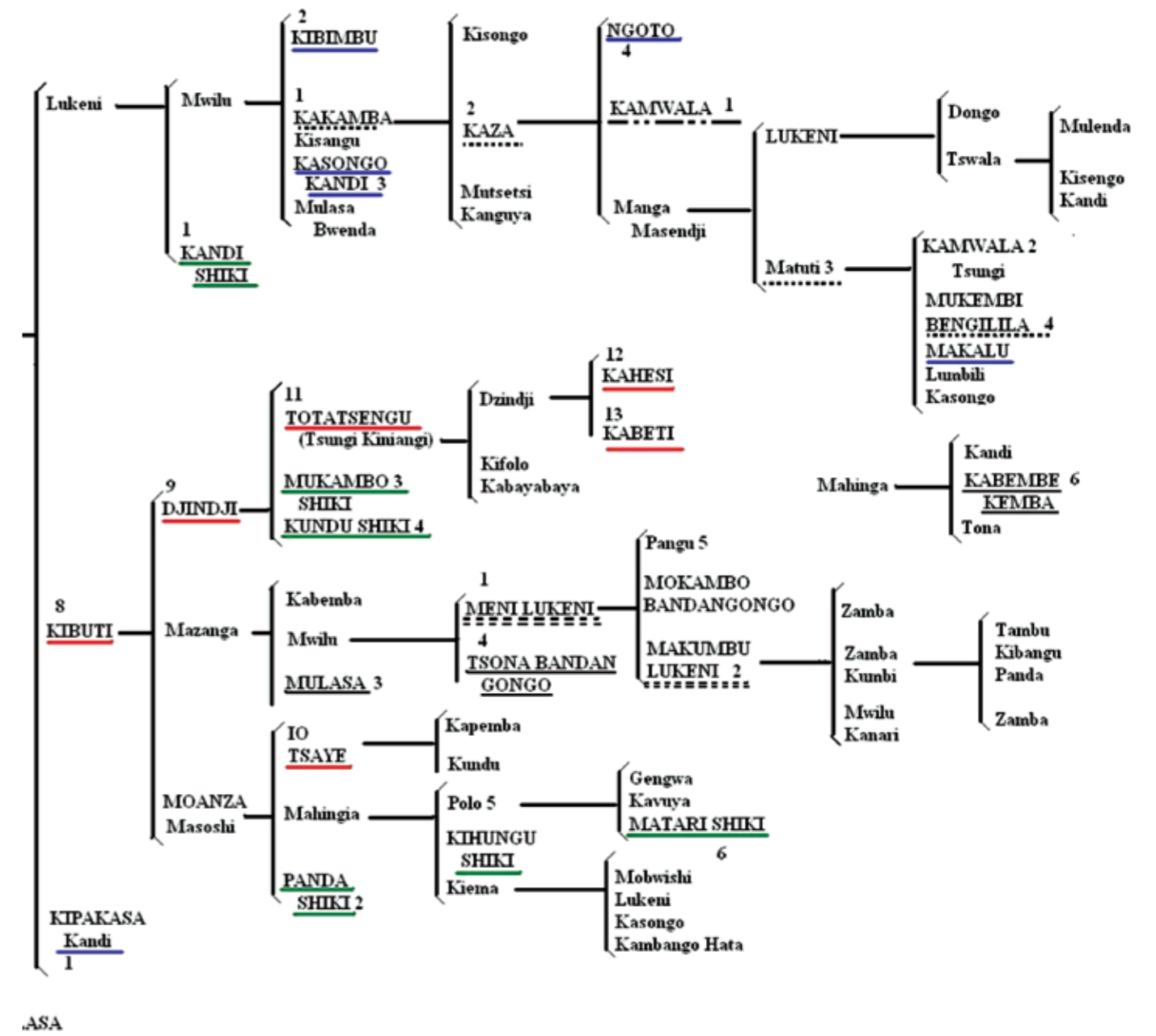
2° Des Suku : Kakondo, Matambi, Kimbangu, dont le vassal était Kabaka.

La justice chez les Holo était rendue autrefois par des arbitres dits *Gandji ya kusopa milonga*. Cette charge n'était pas héréditaire. Leurs insignes étaient : le *Wwala* (stic en jonc), le *Misese* (plumet ou poils de buffle ou de taureau) et le chapeau de paille tressée.



GENEALOGIE DES CHEFS BASUKU_SUD

- Kwango NGUDI_KAMA ———
- Kwango KIAMBAMBA ———
- Kwango SHIKI ———
- Kwango BANDANGONGO ———
- Kwango BENGILILA - - - - -
- Kwango LUKENI = = = = =
- Kwango KAMWALA - - - - -





III. 5.7. Chef et types holo, Haut-Kwango. (AP.0.0.44623, collection MRAC Tervuren ; photo J. Maréchal, 1926, MRAC Tervuren ©.)

Les Holo seraient apparentés aux Pende. Au Kwango, les Holo se sont installés près des chutes de Kasongo-Lunda sur la rivière Kwango pour échapper à la poursuite des Angolais, suite au meurtre d'un Portugais. En 1925, un certain Kahungula, sujet holo revenu d'Angola, parvint à se faire nommer chef des Holo. À sa mort au Congo belge en 1942, comme son successeur Kiambamba demeurait à Musucu en Angola, celui-ci fut représenté par un autre Kiambamba. Leur chef actuel s'appelle Kizamba Muhula Nzambi à Mpungu. Il est détenteur du pouvoir politique de la cheffesse Holo dia muketo, investie en 1934.

On retrouve les Holo dans le territoire de Kasongo-Lunda, au secteur Kizamba (Tembo), dans le groupement Kiambamba sur la rive droite de la rivière Kwango et le long de la frontière RD Congo-Angola.

2. LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LE KWANGO

Au Congo, tant les missionnaires que les administrateurs, les soldats, les commerçants, les fonctionnaires furent confrontés au problème de la langue de communication. Une commission d'étude fut installée pour répondre aux questions suivantes :

- quelle langue choisir pour les fonctionnaires ?
- quelle langue enseigner aux indigènes ?

Face au débat qui en naquit, la tendance appelée « indigéniste » s'accorda sur le rejet des langues étrangères dans la colonie, mais divergea quant au choix d'une langue congolaise unique à promouvoir et à élever au statut de langue officielle. C. Sesepe, écrit : « Le problème était en fait celui de la création, à partir d'un certain nombre de langues nationales homogènes, d'une langue unique susceptible d'assumer la fonction de langue officielle, soit le choix d'une langue préexistante qu'on imposerait à l'ensemble du territoire national, soit enfin le maintien du français » (Sesepe N'sial 1988 : 85-117).

La Commission linguistique retint quatre langues de grande diffusion dans le pays : le kikongo, le tshiluba, le swahili et le lingala.

Le district du Kwango fait partie de l'espace Ouest où le kikongo fut retenu comme langue officielle. Celle-ci est désormais utilisée dans l'enseignement comme dans l'Administration. Mais de nos jours, le lingala acquiert de plus en plus le statut de seconde langue officielle parlée dans le Kwango, en raison des contacts de plus en plus poussés avec Kinshasa,

Les différents peuples qui habitent l'espace kwangolais ont une certaine homogénéité linguistique et culturelle. Il y a lieu, dès lors, de regrouper ces peuples selon leurs affinités linguistiques :

- Yaka-Suku-Pelende-Lonzo-Tsamba ;
- Pende-Kwese-Sonde-Holo ;
- Lunda-Chokwe-Luwa.

La situation linguistique au Kwango est présentée au tableau suivant :

Tableau 5.1. Occupation linguistique du Kwango

Territoire	Secteur/chefferie	Langues parlées
Feshi	Maziamo (Feshi)	luwa, mbala, sonde, suku, chokwe, balasa, kwese, hungana, lunda
	Mukoso	pende, sonde, chokwe, lunda, kwese, mbala
	Ganaketi	suku
	Lobo	suku, tsamba
Kahemba	Bangu	chokwe, sonde, pende, lunda
	Bindu	lunda, chokwe, minungu, shindji
	Kulindji	lunda, chokwe, mbala, yaka, shindji, minungu, pende, sonde
	Muloshi	chokwe, lunda, minungu
	Mwamushiko	chokwe, lunda, minungu, shindji
	Mwendjila	lunda, chokwe, kwese, sonde, minungu
Kasongo-Lunda	Mawanga	yaka, suku
	Kibunda	yaka, suku, chokwe
	Kasongo-Lunda	yaka
	Swa-Tenda	yaka, holo (suku+yaka), suku, chokwe, lunda, shindji
	Kazamba	yaka, holo, suku
	Kingulu	yaka
	Panzi	yaka, suku, lunda, chokwe, sonde, shindji
	Kasa	yaka
	Popokabaka	Lufuna
Yonso		yaka, chokwe, suku, mbata, mbala, ntantu, lula
Popokabaka		yaka, chokwe, lunda, suku, mbata, pelende, mbeko, tsamba
Kenge	Mosamba	yaka, suku, tsamba, nkalanga (suku+yaka+tsamba)
	Kolokoso	mbala, hungana, ngongo, teke, yansi, kimpondo, tsamba
	Bukanga-Lonzo	lonzo, teke, mbala, yaka, humbu (yaka+teke), lula (teke+lonzo)
	Dinga	yaka
	Pelende-Nord	pelende, tsamba, ngongo, suku, kitsongo (ngongo+mbala), yaka, mbwene (pelende+ngongo), ngondi (pelende-suku)

CHAPITRE 6

MANIFESTATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

par Viviane Baeke

Références

- Boone, Olga. 1973. *Carte ethnique de la République du Zaïre. Quart sud-ouest*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Annales - série in-8° - Sciences humaines - n° 78 »).
- Cordemans, E. (CDD du Kwango). 1938. « Notes sur la subdivision de Pelende-Nord, 1937 ».
- de Beir, Léon. 1975. *Religion et magie des Bayaka*. Bonn : Anthropos-Institut St Augustin.
- Deneef, Alain, Dusausoit, Xavier, Evers, Christophe, Pilette, Maurice s.j. & Rousseaux Xavier (dir.). 1995. *Les Jésuites au Congo-Zaïre. Cent ans d'épopée*. Bruxelles : Association royale des anciens élèves du collège Saint-Michel.
- Devisch, René. 1976. « L'Institution rituelle khita chez les Yaka au Kwaango du Nord. Une analyse sémiologique ». Thèse de doctorat : Leuven, KUL, t. 1.
- Diwula, Justin-Marie. 1970. « La Province du Kwango : sa structure sociopolitique (1962-1966) ». Mémoire de licence en sciences politiques et administratives, Kinshasa, Université Lovanium.
- Kiaku Kilenda, R. 2001-2002, *L'ingérence de l'autorité politico-administrative dans les affaires du pouvoir coutumier. Cas du groupement Lukuni-Tsay, secteur de Mosamba*, ISP de Kenge.
- Lamal, François. 1965. *Basuku et Bayaka des districts Kwango et Kwilu au Congo*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Annales, série in-8°, sciences humaines - n° 56 »).
- Matadiwamba Kamba Mutu. 1988. *Espace lunda et les Pelende-Khobo (récit historique)*. Bandundu : Ceeba Publications (coll. « série II, vol. 99 »).
- Matangila Musadila, Léon & Lapika Dimomfu, Bruno (eds). 2007. *Le Paradoxe politique : une réalité pour la diversité culturelle au Congo-Kinshasa. Le cas des ethnies de la province de Bandundu*. Paris : L'Harmattan (coll. « Espace Kinshasa »).
- Ndaywel, Isidore. 1998. *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*. Paris-Bruelles : De Boeck & Larcier, Département Duculot.
- Plancquaert, Michel. 1930. *Les Sociétés secrètes chez les Bayaka*. Louvain : Imprimerie J. Kuyt-Otto.
- Sesep N'sial. 1988. « La querelle linguistique au Zaïre ». In Sully Faik, *La Francophonie au Zaïre*. Lubumbashi : Éditions Impala, pp. 85-117.
- van Wing, R. P. [1920?]. *De geheime sekte van 't Kimpasi*. Bruxelles : Goemaere, Imprimeur du Roi.
- Vansina, Jan. 1965. *Les Anciens Royaumes de la savane*. Léopoldville : IRES.

Archives

Fonds Benoît Verhaegen, section d'Histoire du Temps présent, MRAC.

- De Vuyst, H. (CDD du Kwango). 1947. « Rapport d'inspection du territoire des Bayaka-Sud. Mois de juillet et août 1947 ».
- Dequenne (AT). 1937 (3 janvier). « Notes sur les Basuku-Sud », document inédit, Kasongo-Lunda.
- Dequenne (AT adjoint du territoire des Bayaka). 1938. « Rapport », rédigé Route (Lukuni), 26 novembre 1938. « Historique des chefferies et renseignements. Circonscriptions des Bayaka », document manuscrit non daté et non signé.
- Roelandts, F. 1937 (5 janvier). « Note sur les Suku, interrogatoire Tshimbamba, Gudiakama et notables Basuku », Kasongo-Lunda.
- Roelandts, F. (AT). 1938 (4 janvier). « Note sur les Holo, interrogatoire Kinzamba et notables Holo », Kasongo-Lunda.

1. RÉCAPITULATIF

La limite nord-ouest du district du Kwango jouxte les provinces de Kinshasa et du Bas-Congo pour rejoindre ensuite la frontière de la RD Congo avec l'Angola, qu'elle longera selon une large courbe, obliquant d'abord vers le sud le long de la rivière Kwango, pour rejoindre ensuite plus au nord-est la rivière Loange, frontière naturelle avec la province du Kasai-Occidental, qu'elle longe vers le nord pour rejoindre le district du Kwilu, lequel borde celui du Kwango dans toute sa partie nord-est.

La plupart des communautés dont nous allons décrire l'univers culturel et artistique débordent largement des contours administratifs actuels que nous venons d'esquisser ; elles ont vécu ou vivent actuellement de part et d'autre de ces frontières, régionales ou nationales. Une partie de la communauté des Yaka, numériquement la plus importante du Kwango, vit également en Angola, le long de la rive gauche du Kwango. Plusieurs communautés de Holo et de Suku vivent eux aussi le long des deux rives de la rivière Kwango. Les Nkanu vivent non seulement de part et d'autre de la frontière avec l'Angola, mais leur territoire se trouve également à cheval entre la province du Bas-Congo et le district actuel du Kwango. Les Lunda et les Chokwe sont largement présents en Angola et en RDC ; en outre, à l'intérieur même du Congo, leurs territoires se partagent entre les provinces actuelles du Bandundu, du Kasai-Occidental

et du Katanga. Quant aux Pende, bien qu'ils occupent une petite partie du nord-est du Kwango, ils sont surtout présents au Kwilu et au Kasai-Occidental.

Les populations les plus anciennement établies dans la région du Kwango sont les Tsaamba (ou Tsaam), les Ngongo et les Hungaan ; par la suite, les Yaka et les Suku occupèrent le territoire, formant de petits royaumes et assimilant une partie de ces populations autochtones, particulièrement les Tsaamba. Enfin au XVIII^e siècle, les Luwa, un groupe lunda, occupèrent une grande partie du Kwango et unifièrent sous leur bannière politique l'ensemble des Yaka. Ceux-ci forment aujourd'hui une entité culturelle complexe, au sein de laquelle les traditions luwa et yaka se sont fondues, notamment grâce à une politique matrimoniale d'intermariages entre les deux communautés. Par contre, la plupart des Suku, qui lors de l'arrivée des Luwa étaient installés dans la plaine de la rivière Nganga (région de Kasongo-Lunda) refusèrent la domination lunda et émigrèrent en deux vagues. L'une s'enfuit vers le sud-ouest et s'installa au voisinage des Holo ; l'autre groupe se dirigea vers le nord-est¹². Ces bouleversements historiques ont également provoqué quelques scissions au sein des migrants d'origine luwa-lunda ; c'est ainsi que les Pelende, ou encore les Sonde se sont constitués en entités politiques autonomes.

¹² Pour plus de détails, se référer au chapitre 4 « Peuples et langues du Kwango ».

Les autres communautés lunda, qui vivent principalement dans la partie méridionale du Kwango autour de Kahemba et Nzofu, sont culturellement fort proches des Chokwe, auxquels ils sont intimement liés au plan historique et culturel et dont ils partagent le même complexe mythologique. Les Chokwe de la RD Congo, qui à partir du milieu du XIX^e siècle sont arrivés d'Angola, ont progressivement occupé leurs territoires actuels en repoussant vers le nord-est les populations qu'ils ont trouvées sur place, principalement des communautés lunda et pende, ou en se taillant un espace et un statut privilégié en leur sein.

Les Nkanu appartiennent de plein droit à l'univers linguistique et culturel des Kongo orientaux, mais ont toujours entretenu des liens culturels très forts avec les Yaka dont ils ont adopté le rituel de circoncision, raison pour laquelle nous les évoquerons brièvement dans ce texte consacré au Kwango, bien qu'ils vivent majoritairement au Bas-Congo et en Angola. Les Lula, voisins des Nkanu, sont d'ailleurs d'origine yaka.

Les affinités culturelles qui rapprochent certains de ces groupes n'impliquent pas toujours qu'ils parlent des langues apparentées, comme le montre le découpage linguistique du Kwango. Les Yaka, Suku et Nkanu appartiennent à la zone H, qui est aussi par excellence celle des communautés vivant au Bas-Congo ; mais alors que les Nkanu sont classés en H10 (groupe Kikongo proprement dit), les Yaka et les Suku parlent eux une langue du groupe H30. Les Holo, non sans hésitations, ont finalement été classés dans le groupe L10, auquel appartiennent aussi les Pende, Sonde, Kwese, et de manière plus surprenante, les Tsaamba. La langue des Lunda (Ruund) est également classée en zone L, groupe L50, tandis que celle des Chokwe, pourtant culturellement fort proches des Lunda, appartient à la zone K, groupe K10. Cette classification repose sur celle établie par Guthrie, entièrement revue et corrigée récemment (Maho 2008).

Toutes ces communautés connaissent un rituel complexe de la circoncision, d'origine lunda-chokwe, auquel s'ajoutent un grand nombre de cultes d'affliction ainsi que d'autres institutions rituelles, davantage liées au pouvoir politique, ou encore des

associations à caractère funéraire comme le *mun-gonge* des Lunda, que plusieurs peuples voisins ont adopté, dont les Chokwe et les Pende.

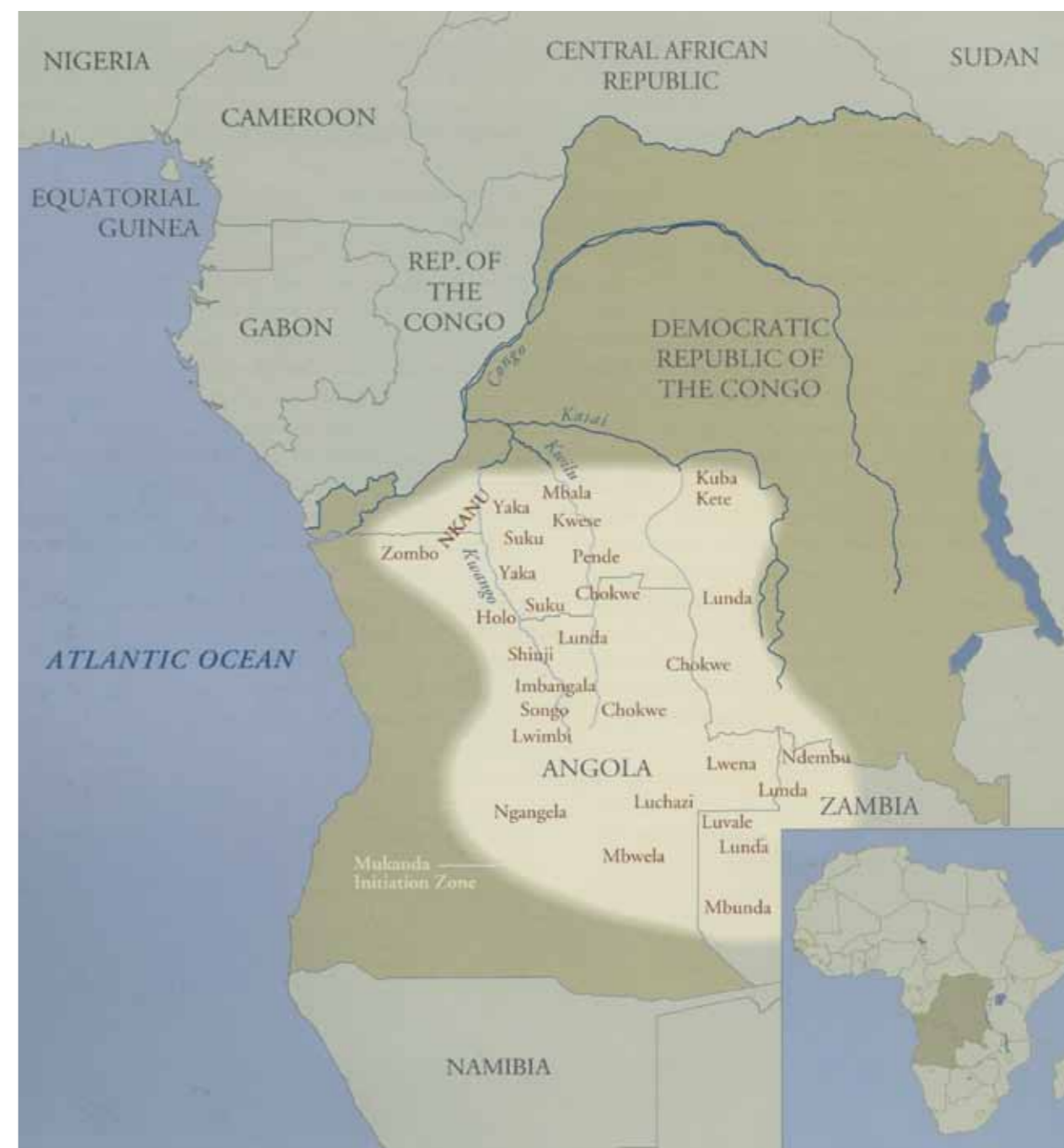
Beaucoup de ces institutions, ainsi que parfois les noms qu'elles portent, transcendent les frontières dites « ethniques » ; on y discerne des traits qui soit se rattachent à l'aire linguistique et culturelle kongo, soit puisent leurs sources dans les traditions politiques et rituelles lunda et chokwe, ou encore appartiennent à un terreau culturel autochtone plus ancien, résultat de l'histoire mouvementée que connut cette région durant plusieurs siècles. Il devient dès lors impossible d'appréhender le symbolisme ou l'origine d'une institution et de l'art qu'elle produit au sein d'une communauté si on l'analyse isolément, sans la comparer avec les cultes et les objets des groupes voisins.

Plutôt que de suivre un fil conducteur géographique ou ethnique, nous décrivons donc les manifestations culturelles et artistiques de cette région en les appréhendant au travers des diverses catégories de structures rituelles ou institutionnelles au sein desquelles elles se déploient, et dont le paradigme par excellence est le rituel de la circoncision, commun à l'ensemble du Kwango

Toute la région qui nous occupe se situe en effet au cœur d'une vaste aire culturelle que d'aucuns n'ont pas hésité à qualifier d'« aire du *mukanda* » (*nkanda* ou encore *n-khanda*), du nom du rite de circoncision commun à un grand nombre de communautés d'Afrique centrale, depuis le cœur de l'Angola et le nord-ouest de la Zambie jusqu'au sud-ouest de la RD Congo. (ill. 6.1)

Que ce rituel élaboré se nomme de la même façon au sein d'une aussi grande région où de multiples langues se côtoient plaide non seulement pour une origine commune, mais serait également l'indice d'une diffusion relativement récente.

C'est plus que probablement à partir des Lunda méridionaux ou Ndembu, puis, en passant par les Chokwe, et ensuite les Lunda septentrionaux que le *mukanda* s'est diffusé dans la quasi-totalité de la région du Kwango. Les Yaka affirment que leur *n-*



Ill. 6.1. Carte de l'aire du *mukanda*. [Source : Van Damme (2001b : 8).]

khanda est d'origine lunda (Planckaert 1930 : 59-60). Le rituel s'est également propagé jusque chez les Kongo orientaux, comme les Nkanu, les Zombo, les Mbata et les Mpangu.

Si aujourd'hui l'opération de la circoncision des garçons se pratique toujours, le rituel élaboré qui

l'accompagnait jadis est loin d'être encore en vigueur partout ; et là où il subsiste, il est fort écourté, et se déroule généralement pendant les vacances scolaires. Par ailleurs, les masques jadis liés à la circoncision dansent encore dans certaines régions, mais dans un contexte de fêtes et de réjouissances plus profanes.

Bien que ce complexe rituel soit en voie de disparition dans beaucoup de régions, nous en parlerons toutefois au présent dans les descriptions et analyses qui suivent, essentiellement pour des raisons de limpidité d'écriture.

2. LES MASQUES DE LA CIRCONCISION

Le rite de passage de la circoncision est une école initiatique exclusivement masculine, qui permet d'intégrer les jeunes garçons ou adolescents au sein du monde adulte. Lors de leur entrée en retraite, généralement dans un camp de brousse temporaire, ils meurent symboliquement à leur vie d'enfant pour renaître plusieurs mois plus tard lors du grand rituel de clôture qui signe leur retour au village. Malgré de nombreuses variantes régionales, le déroulement de ce rite de passage suit partout une structure identique. À l'inauguration du rite, les jeunes garçons sont emmenés dans une enceinte isolée en brousse où ils subissent la circoncision, puis durant les nombreux mois, voire les années, que dure cette retraite en brousse, les jeunes gens reçoivent un enseignement qui les prépare à leur future vie d'adulte, les rendant aptes au mariage. Ils y subissent de nombreuses brimades, souffrent de privations, doivent une obéissance absolue à leurs initiateurs, mais aussi apprennent à chasser, reçoivent une instruction sexuelle, et surtout s'exercent à danser les masques. Partout en effet, certains adultes initiés portent des

masques pour encadrer les jeunes novices, tandis que la fin de la retraite initiatique et le retour au village sont ponctués par des danses masquées plus ou moins publiques. Partout également, la destruction par le feu du camp d'initiation, et souvent des masques, signe la fin définitive du rituel.

Lorsqu'on compare la description des rituels yaka et suku (Devisch 1972 ; Bourgeois 1984) à celle publiée par Annemieke Van Damme sur les Nkanu (2001b), on ne peut qu'être frappé par les nombreuses similitudes dans le déroulement des différentes phases du rituel comme dans les formes et le symbolisme des masques, même si les noms diffèrent quelquefois.

Chez les Chokwe et les Lunda, par contre, les masques étroitement liés à la circoncision revêtent des formes fort différentes de ceux des Yaka, Suku et Nkanu. Les premiers les façonnent essentiellement en fibres tissées et appliquées sur des armatures végétales, tandis que les seconds, à part deux exceptions, en sculptent généralement le visage en bois. On peut donc raisonnablement penser que chez les Yaka, les Suku et les Nkanu, l'usage des masques en bois pré-existait à l'apparition du *mukanda* et qu'en adoptant ce rituel, ils y ont incorporé leur propre langage masqué.

Le masque *chikunza*, commun aux Lunda et aux Chokwe, et que l'on voit ici entouré de jeunes novices au sein d'un camp de circoncision lunda de la région de Kahemba, est le gardien par excellence des jeunes garçons. La coiffure du masque est en forme de cône de plus d'un mètre de long (ill. 6.2).



Ill. 6.2. Un camp de circoncision lunda, village de Bumba, 1933, région de Kahemba. Les novices sont encadrés par le masque *chikunza*. (AP.0.0.38349, collection MRAC Tervuren ; photo F. Roelandts, 1933, MRAC Tervuren ©.)



Ill. 6.3. Masque *chikunza* chokwe, région du Kwango, RDC. (EO.0.0.32062, collection MRAC Tervuren, inscrit en 1930 ; photo Studio R. Asselberghs - F. Dehaen, MRAC Tervuren ©.)

Cette coiffure est en réalité constituée de deux symboles zoomorphes distincts. La partie postérieure représente la corne de l'antilope *ntengo*. Les saillies annelées, *mihaki*, qui marquent les cornes de cette antilope sont représentées sur la coiffure par des anneaux horizontaux portant le même nom. La partie antérieure, un long bourrelet vertical, prend naissance au niveau du nez du visage pour épouser la courbe de la « corne d'antilope » jusqu'à son sommet. Cette deuxième excroissance longiforme représente le sommet de la tête effilée de la sauterelle *chikunza*, laquelle a donné son nom au masque (ill. 6.3) ; cet insecte est réputé pour sa fécondité.

Et voici un masque en bois yaka appelé *tsekedi* (ill. 6.4). Ses deux visages véhiculent un symbolisme cosmologique important. Celui enduit de kaolin, à l'avant-plan fait référence à la lune, tandis que le visage à l'arrière-plan, où le rouge domine, est une image solaire. « La transition de la première vers la seconde évoque le passage initiatique du sein maternel (lune, blancheur) vers le monde paternel et la virilité (soleil, couleur rouge). » Le cercle qui entoure le visage masculin, comme dans les autres masques au visage enserré de la sorte, évoque la trajectoire du soleil dont la course diurne épouse la courbe de l'arc-en-ciel (Devisch 1995 : 307).



Ill. 6.4. Masque *tsekedi*, Yaka, Kwango, RDC. (EO.0.0.35397, collection MRAC Tervuren, inscrit en 1933 ; photo R. Asselberghs, MRAC Tervuren ©.)

Mais la distinction essentielle entre la *mukanda* des Chokwe et des Lunda, d'une part, et le *n-khanda* ou *nkanda* yaka, suku et nkanu, d'autre part, ne réside pas que dans la forme des masques, mais bien dans ce qu'ils représentent ainsi que dans l'identité de ceux-là mêmes qui les portent. Chez les Chokwe, un masque est un *mukishi* (pl. *akishi*), c'est-à-dire l'image visible d'une entité spirituelle qui, en s'y matérialisant, rend cette *persona* puissante. Le corps du porteur de masque est complètement couvert de

la tête aux pieds et les non-initiés ne sont pas censés savoir qu'un homme s'y cache.

En outre, seuls les initiateurs ou initiés chevronnés les revêtent, au sein de l'enceinte initiatique comme lors des fêtes de clôture. Les jeunes nouvellement initiés, quant à eux, ne sortent pas masqués lors des danses de sortie, mais arborent des coiffures de raphia et des peintures corporelles (ill. 6.5) ; ce n'est que plus tard, après un enseignement approfondi, que certains initiés porteront enfin les masques.



Ill. 6.5. Sortie des jeunes initiés, région de Dundo, Angola. (Photo M.-L. Bastin, 1957, © MRAC.)

Chez les autres groupes du Kwango (à l'exception des Pende) rien de tout cela. Les masques se réfèrent bien aux défunts ou aux ancêtres et symbolisent la continuité entre générations, mais ils ne constituent en aucune façon des images intrinsèquement puissantes. Les porteurs ne cachent pas non plus leur

corps sous un costume complet, et lorsqu'ils sortent en public il leur arrive d'enlever leur masque aux yeux de tous. Chez les Yaka, la partie couvrant le visage est d'ailleurs amovible, grâce à une poignée qui prolonge la structure en bois et que le danseur actionne à sa guise (ill. 6.6).

Ill. 6.6. Jeunes initiés yaka parés pour les danses masquées. [Photo Van Doorslaer (date inconnue), in Bourgeois (1984 : 124, ill. 115).]

En outre, les jeunes circoncis yaka, suku et nkanu se voient conférer le droit de revêtir des masques lors des danses célébrant leur retour au village. Qui plus est, des règles précises assignent certains types de masques à des novices en particulier. Chez les Yaka du nord, celui qui est circoncis en dernier porte le nom honorifique de *mbaala*, terme qui désigne aussi le masque qu'il dansera, encore appelé *kholuka*. Sa caractéristique essentielle est une coiffure ornée d'une marionnette anthropomorphe ou zoomorphe (cf. ill. 6.26, ci-dessous p. 101, masque surmonté d'un poisson), voire d'une scène illustrant l'acte sexuel, ou encore un accouchement. D'après Bourgeois, « c'est de loin le plus populaire des masques yaka » (1984 : 130). Plusieurs autres

jeunes circoncis ont par contre le droit de porter le masque du type *tsekedi*, comme celui à deux visages illustré ci-dessus.

Le masque yaka appelé *ndeemba* est caractérisé par un nez fortement recourbé vers le haut (ill. 6.7). Ce nez renvoie à la trompe de l'éléphant et constitue un symbole phallique explicite (Devisch 1995 : 307), lié à l'enjeu principal de ce rite de passage : favoriser la virilité et la fécondité masculine, afin d'assurer l'engendrement des futures générations.



Ill. 6.7. Masque yaka. (SJ.1303, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©. Collecté par M. Planckaert à Ngowa ; entré en 1924 dans les collections des Jésuites d'Heverlee (en dépôt au MRAC)).

Le nez de *ndeemba* était d'ailleurs généralement sectionné à la fin des rites pour constituer un charme de fécondité et de protection utilisé lors du rituel de circoncision suivant. La case *nzofu* qui abrite les novices après la cicatrisation de la plaie représente explicitement l'éléphant, *ndzyoku*, et le grand pieu dressé devant l'entrée figure d'ailleurs

la trompe de l'animal. Le nom même de cette case-éléphant est un des grands secrets initiatiques du *n-khanda* (Devisch 1972 : 155).

Un masque propre aux Nkanu représente le personnage féminin *makemba*. Son comportement lors des danses est empreint de tristesse et semble pleurer l'absence de son fils, reclus au sein du camp, tristesse qu'expriment les larmes figurées sur son visage (ill. 6.8).



Ill. 6.8. Masque *makemba*, Nkanu. (EO.0.0.205-11, collection MRAC Tervuren, collecté par le commandant Cabra avant 1903 ; photo Huysmans-Wuyts, MRAC Tervuren ©.)

Un autre type de masque, en heaume, est commun aux Kwese, aux Suku et à certains groupes yaka du sud (région de Panzi). Ils se distinguent surtout les uns des autres par certains traits morphologiques ou par leurs couleurs. Les visages des masques kwese sont souvent peints en damier alternant le blanc et le bleu (ill. 6.9). Les masques suku sont généralement enduits de kaolin et surmontés d'un animal, ici un oiseau (ill. 6.10), tandis que les masques heaume des Yaka méridionaux sont peints de rouge et fréquemment aussi ornés d'un animal, ici un mammifère indéterminé (ill. 6.11).



Ill. 6.9. Masque heaume, Kwese, Kwango, RDC. (EO.0.0.37175, collection MRAC Tervuren ; collecté par le R. P. Dedecker, inscrit en 1937 ; photo H. Maertens, MRAC Tervuren ©.)



Ill. 6.10. Masque heaume, Suku du Nord, Kwango, RDC. (EO.0.0.15374, collection MRAC Tervuren, inscrit en 1913 ; photo R. Asselberghs, MRAC Tervuren ©.)



Ill. 6.11. Masque heaume, Yaka méridionaux, Kwango, RDC. (EO.0.0.19395, collection MRAC Tervuren, don de J. Maes, inscrit en 1914 ; photo J.-M. Vandyck, MRAC Tervuren ©.)

Mais chez les Yaka, comme les Suku et les Nkanu, ce sont deux gigantesques masques, *kakungu* (ill. 6.12) et son pendant féminin *kazeba* (appelé *nzondo* chez les Nkanu), qui revêtent le plus d'importance au sein du rituel de circoncision. Ce couple à l'aspect terrifiant était rigoureusement réservé aux



Ill. 6.12. Masque *kakungu*, Suku, région de Kibao frontière Kwango/Kwilu, RDC. (EO.0.0.34145, collection MRAC Tervuren, don du R. P. O. Butaye ; collecté en 1932 ; photo R. Asselberghs, MRAC Tervuren ©.)

initiateurs et ce sont ces personnages masqués qui incendiaient le camp d'initiation au moment de sa clôture (Planckaert 1930 : 113).

Or il se peut que ces deux masques aient comme origine l'ancienne culture des Tsaamba (ou Tsaam).

Ceux-ci sont reconnus unanimement comme les tout premiers habitants de cette région ; leur présence par le passé est attestée dans la région orientale du Bas-Congo et dans la province de l'Uige (Angola), c'est-à-dire là où vivent actuellement les Nkanu et les Zombo, ainsi que plus au sud, de part et d'autre de la rivière Kwango, bien avant que les Yaka et les Suku ne s'installent dans leur territoire actuel, suivis des Lunda-Luwa venus en dominer le paysage politique (Devisch 1976 : 50 et 57). Les Tsaamba, en tant que peuple distinct ont aujourd'hui disparu du Bas-Congo, et ne forment plus actuellement que quelques îlots éparpillés dans la région du Kwango, mais ils sont considérés partout comme les véritables maîtres de la Terre. D'après Vansina, les Tsaamba seraient originaires de la région des Kongo orientaux (Vansina 1965 : 74). Les traditions orales des Nkanu relatent d'ailleurs que les Tsaamba formaient jadis un peuple autochtone sur leur territoire actuel (Van Damme 2001a : 207). F. Lamal, en se basant sur une série d'indices, comme le fait que plusieurs chefs tsaamba du Kwango portent le titre de *Tsakokau*, suggère qu'ils furent anciennement apparentés aux Mbata, dont le clan dominant portait également ce titre. Lorsqu'au XIV^e siècle, des conquérants originaires du Vungu (ou Bungu), une chefferie du Mayombe située au nord du fleuve Congo, traversèrent celui-ci pour fonder le royaume de Kongo, les Mbata y étaient déjà installés et constituaient donc « un substrat antérieur à l'invasion des Besi Kongo » (Lamal 1965 : 96-97). Ces derniers annexèrent d'ailleurs le Mbata au royaume de Kongo et c'est sans doute à cette époque reculée que les Tsaamba auraient quitté la région pour migrer vers le sud-est, en pays nkanu et surtout au Kwango. Ils auraient alors grandement influencé les pratiques rituelles d'abord des Nkanu, puis des Yaka et des Suku, et seraient notamment à l'origine des types de masques en bois les plus importants, tels *kakungu* et *kazeeba*. D'après A.-M. Van Damme, ces masques étaient utilisés jadis

au sein de rites de fertilité bien avant que le rituel de circoncision d'origine lunda ne soit adopté ; *kakungu* et *kazeeba* (ou *nzondo*) auraient ensuite été incorporés au sein de la *nkanda*, où on les retrouve aussi bien chez les Nkanu que chez les Yaka et les Suku (Van Damme 2001a : 207 ; 2001b : 22, note 8).

Chez certains Yaka du nord, où le personnage masqué de *kakungu* est absent, remplacé par un poteau sculpté du même nom, c'est un autre masque, *kambaandzya*, qui joue le rôle le plus important au sein du *n-khanda* (ill. 6.13).



Ill. 6.13. Masque *kambaandzya*. (Institut des musées nationaux du Congo ; musée de Kinshasa, RDC ; photo V. Baeke © MRAC)

Kakungu est cependant représenté à l'intérieur de l'enclos initiatique par le poteau sculpté portant son nom, et accompagné d'une seconde figure de bois qui représente *kambaandzya*. Ces deux poteaux sculptés sont des charmes (*kisi*, pl. *makisi*) destinés à protéger les jeunes circoncis et à leur assurer de bonnes chasses (Devisch 1972 : 156)¹³. Les traditions orales yaka considèrent *Kambaandzya* et *Kakungu* comme des « héros civilisateurs », un « couple ancestral de l'origine qui est à la source de toute la fécon-

13 Des poteaux sculptés portant les mêmes noms protègent également la case d'initiation du culte d'affliction *khita* d'origine kongo.

dité humaine et animale » (Devisch 1976 : 398 et vol III : 88).

Or le masque *kambaandzya*, qui à la différence de *kakungu* et *kazeeba* est fait entièrement de fibres, comme la majorité des masques lunda et chokwe, se trouve plus particulièrement associé à la création même de la circoncision, elle aussi d'origine lunda et chokwe : « *kambaandzya* a institué la pratique du camp d'initiation en apportant le couteau et le kaolin » (Devisch 1972 : 162 et 165, ill. n° 1).

Il semble évident que le corpus rituel et mythologique associé à *kakungu* et *kazeeba* plaide pour une origine autochtone fort ancienne de ces personnages, des masques dont le symbolisme, d'origine tsaamba, serait étranger à celui du rituel *nkanda*, d'origine lunda. Par contre, nous allons voir que le personnage masqué de *kambaandzya* revêt une signification bien plus complexe.

Tout d'abord, la signification que les Yaka confèrent à ce masque ne correspond pas à son apparence physique. Alors que le petit visage de ce masque prolongé par une longue visière semble représenter la tête et le corps d'un serpent, il personnifie pour eux la petite gazelle *tsetsi* ou céphalophe bleu (*Philantomba monticola*, ex-*Gaevi coeruleus*). Cette antilope se trouve être le paradigme du gibier que les futurs initiés, devenus de valeureux chasseurs, traqueront fièrement. Une chasse au *tsetsi* est d'ailleurs organisée avant l'inauguration du *nkanda*, et le camp des novices ne pourra être construit que lorsqu'une de ces petites antilopes sera abattue (Bourgeois 2008 : 302). Ce petit mammifère gracieux et vif est un personnage familier des contes kongo et yaka, où il ridiculise les animaux féroces grâce à son intelligence et son astuce. Cet animal est d'ailleurs l'emblème des qualités que doivent avoir acquises les novices au terme de leur initiation, c'est-à-dire être capable de tenir tête aux bêtes féroces, et en particulier au « léopard », un des symboles du pouvoir des chefs yaka d'origine lunda (Devisch 1972 : 162).

Or la petite gazelle *tsetsi* est aussi l'héroïne d'un mythe kongo, où elle s'avère capable de maîtriser la foudre et la pluie pour s'emparer d'un emblème de pouvoir ; en outre, surgie des profondeurs d'un lac, elle est censée venir lécher le futur chef yombe dans

la case initiatique d'investiture (de Heusch 2000 : 116-117). D'évidence, le symbolisme de ce masque et du poteau rituel qui lui est associé évoque davantage l'univers kongo que celui des Lunda.

Pourtant, *kambaandzya* se rattache également à l'univers lunda et chokwe, cette fois par des traits essentiellement stylistiques, morphologiques et graphiques.

Rappelons que c'est en effet l'un des seuls masques yaka qui ne comporte pas de partie sculptée en bois¹⁴ et est entièrement composé de tissu de raphia appliqué sur une armature végétale ; par ce trait déjà, il se rapproche de la structure de certains masques chokwe ou lunda. L'armature de sa coiffure surplombe une petite tête de serpent en tissu de raphia, un « visage » ophidien dont seuls les yeux sont marqués. Ces caractéristiques morphologiques s'éloignent évidemment de celles de la petite antilope qu'il est censé personnifier...

Mais le plus interpellant est le motif polychrome qui l'orne (cf. ill. 6.13 ci-dessus) ; composé de triangles accolés de part et d'autre d'un double trait vertical, il couvre la coiffure sphérique et surtout la longue visière du masque. Pour comprendre le sens de ce signe graphique, il convient de faire un détour en pays chokwe, où nous verrons que ce motif décoratif précis est étroitement lié à la royauté sacrée et à la cosmogonie des Chokwe et des Lunda, auxquels, ne l'oublions pas, les Yaka sont intimement confrontés depuis le XVIII^e siècle.

La réplique exacte de ce motif décoratif se retrouve en effet chez les Chokwe où il est appelé *yenge lya kumbi*, « la vipère de la cigogne » (ill. 6.14b). On retrouve ce symbole graphique de manière récurrente sur la coiffure de certains masques chokwe, dont *Chikungu*, où il représente explicitement le dessin qui couvre le corps de la vipère du Gabon (*Bitis gabonica* ; ill. 6.14a), tandis que les ailes repliées de cette coiffure évoquent la petite cigogne noire *kumbi* (*Ciconia abdimii* ; ill. 6.15), une association symbolique qui a conféré à ce motif décoratif son nom, *yenge lya kumbi*, « la vipère de la cigogne ».

14 Les Yaka ont aussi le masque de fibres *mwelu* qui est l'équivalent morphologique du masque chokwe *ngondo*.

Ill. 6.14a. Dos orné de motifs de *Bitis gabonica*
 Ill. 6.14b : motif *yenge lya kumbi*. (Bastin 1961 : 124, croquis 2.)

Sur le masque chokwe *chikungu* de la collection de Dundo (ill 6.16), ce dessin apparaît au centre de l'aile avant, donc dans une position homologue à



Ill. 6.16. Masque *chikungu*. (Collections du Musée de Dundo, Angola.) [M.-L. Bastin 1961 : 370-371, pl. 231.]



Ill. 6.15. Petite cigogne. (Photo Lynn Szwalkiewicz 2007 ; Lynn Szwalkiewicz © ; http://br.wikipedia.org/wiki/Restr:Ciconia_abdimii.jpg)

celle où le motif est placé sur le masque yaka : en visière au-dessus de la tête.

Le même symbole *yenge ya kumbi* apparaît encore en arc de cercle ajouré au sommet de la visière d'un masque du Kwango provenant de la région de Kisanji (ill. 6.17), où communautés chokwe et pende vivent étroitement mêlées ; de style nettement cho-

kwe, il porte cependant le nom de *mungandji* (pl. *min-ganji*), nom que donnent les Pende aux masques qui encadrent les jeunes circoncis dans les camps d'initiation du *mukanda*, autre exemple de l'influence réciproque entre deux communautés.



Ill. 6.17. Masque *mungandji*. (EO.1959.20.129, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

Mais pourquoi la vipère est-elle ainsi sémantiquement et graphiquement associée à la petite cigogne chez les Chokwe ?

La vipère du Gabon, *yenge* en langue chokwe, est désignée par le terme *yaav* chez les Lunda et renvoie explicitement au titre honorifique du souverain lunda, *Mwaant Yaav*, le « Seigneur-Vipère », auxquels les chefs chokwe se disent historiquement apparentés. La petite cigogne noire est, elle, un symbole des chefs chokwe, car cet échassier qui fréquente les marais est considéré comme le maître de la fécondité (Bastin 1998 : 18). Le souverain lunda ou *Mwaant Yaav* est donc relié aux chefs chokwe dans une relation d'apparement mythique homologue à celle exprimée dans le nom même du motif graphique : « la vipère [lunda] de la cigogne [chokwe] ».

Que ce symbole ornamental se retrouve sur le masque *kaambandzya*, un des seuls construits entièrement en fibres que possèdent les Yaka, montre que sa structure et son apparence véhiculent un symbolisme lié au complexe mythologique des Lunda et des Chokwe. Cependant, les Yaka en ont ensuite transformé la signification en l'associant au personnage de la petite antilope *tsetsi*, et en le couplant avec le héros mythique autochtone *Kakungu*, tous deux issus des traditions antérieures à l'arrivée des Luwa. *Kaambandzya* est donc un personnage masqué né de la fusion entre l'ancien univers symbolique yaka/tsamba et les traditions d'origine lunda/chokwe.

Soulignons enfin qu'aux aspects proprement spécifiques du rituel de circoncision se superposent des pratiques rituelles de protection des novices qui font appel aux charmes et à la structure rituelle des nombreux cultes thérapeutiques que connaissent les communautés de cet ensemble régional. Chez les Yaka, les maîtres d'initiation du *n-khanda* soignent l'impuissance sexuelle. Et c'est sans doute une des raisons pour lesquelles Renaat Devisch analyse fort justement leur rituel de circoncision comme faisant partie intégrante des nombreux cultes d'initiation et de guérison, *phoongu*, et qui tous, outre leurs fonctions spécifiques, traitent certaines affections ou protègent leurs membres de celles-ci (Devisch 1993 : 147-160). Chez les Lunda et les Chokwe, les cultes

thérapeutiques font partie du complexe rituel lié aux esprits *mahamba*.

Et un changement radical s'opère au niveau de la nature même des objets manipulés lorsque l'on passe du rituel de circoncision aux autres cultes ou institutions, que nous allons envisager maintenant.

3. DES OBJETS DE POUVOIR AU POUVOIR DES OBJETS : ENTRE BEAUTÉ ET EFFICACITÉ RITUELLE

D'entrée de jeu, soulignons que dans toute la région à laquelle nous nous intéressons, les masques, à de rares exceptions près, semblent exclusivement associés à la circoncision et sont singulièrement absents de tous les autres complexes rituels, où c'est la statuaire qui domine. D'autres objets encore, comme les sièges, les appuie-nuque, les tabatières ou encore les chasse-mouches, constituent essentiellement des emblèmes de pouvoir détenus par les chefs et certains notables.

En embrassant du regard l'ensemble de la statuaire connue de cette région, ce qui frappe à première vue, c'est que des objets superbes et finement sculptés y côtoient d'autres, à peine dégrossis. La plupart des premiers comme des seconds portent cependant les marques d'une certaine fonction rituelle, qu'il s'agisse de réceptacles de charmes ou d'ajouts de différentes matières végétales ou animales. René Devisch, interrogé à ce propos, dit que chez les Yaka septentrionaux, la statuaire finement sculptée et achevée est destinée davantage à être montrée sur la place publique et constitue généralement l'apanage d'associations transmises en lignée patrilinéaire et liées aux fonctions politiques, mais aussi rituelles, des chefs et des grands dignitaires. Par contre, les figurines grossièrement taillées, parfois inabouties, appartiennent surtout à des cultes d'affliction à vocation thérapeutique ; et ceux-là sont généralement diffusés par voie utérine. Il s'agit d'une distinction assez semblable à celle existant chez les Chokwe entre, d'une part, l'art de cour abouti et raffiné et, d'autre part, les représentations de facture élémentaire ou simplifiée, destinées aux cultes des esprits *mahamba* (Bastin 1973 : 61).

Le système de double filiation propre aux Yaka fait qu'une personne est à la fois reliée à ses ascendants patrilinéaires et à ses ascendants matrilineaires. Le sang, le flux de la vie, donc les états de santé se diffusent en voie utérine de l'oncle maternel vers ses neveux et nièces, tandis que les os, la force virile et le statut politique se transmettent de père en fils. Chez les Yaka, le pouvoir politique hérité en voie patrilinéaire est intimement associé à la virilité et à la puissance sexuelle des hommes. L'appuie-nuque *m-baambu* (ill. 6.18) témoin intime de la vigueur sexuelle, est le symbole de tous ces attributs masculins, où virilité, pouvoir politique, mais aussi défense et protection des plus fragiles, se mêlent intimement. Le pied de cet appuie-nuque représentant un couple janiforme aux attributs sexuels exagérés, renvoie de manière précise au symbolisme de ce « support de rêves virils ». Mais les appuie-nuque au pied central tel que celui-ci sont aussi « le symbole de la protection qu'un homme doit assurer à son épouse, un chef à ses subordonnés » (Devisch 1995 : 305).



Ill. 6.18. Appuie-tête yaka. (EO.0.0.26151, collection MRAC Tervuren, inscrit en 1921 ; photo R. Asselberghs, MRAC Tervuren ©.)

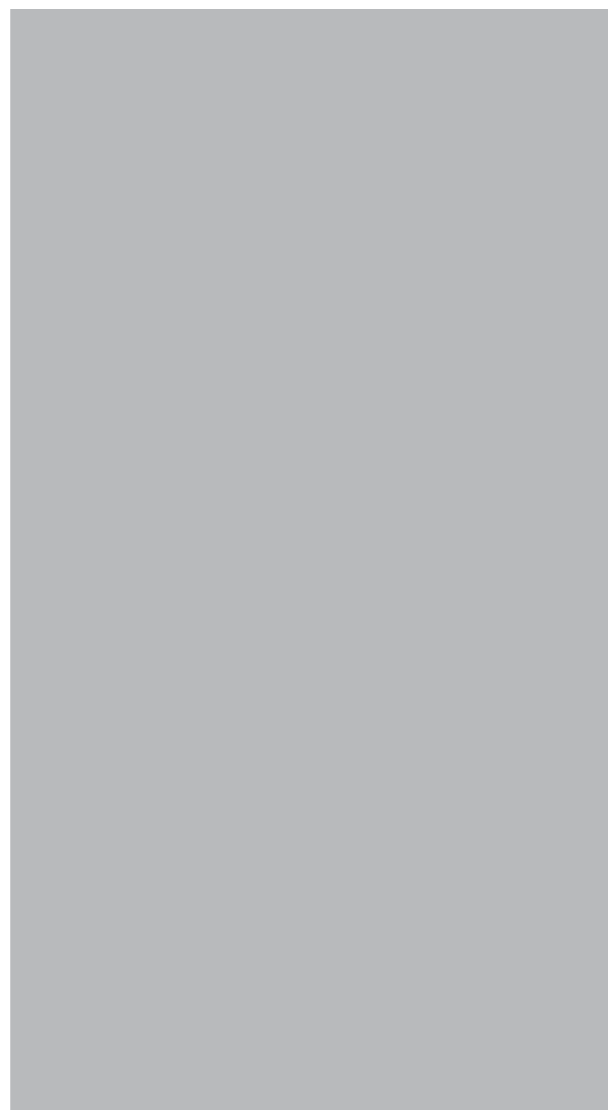
Un emblème de pouvoir comme le chasse-mouches *n-sesa* (ill. 6.19) « se réfère plus précisément à la relation de vassalité introduite par les Lunda » (Devisch 1995 : 306). Un vassal agitait le chasse-mouches, tandis qu'un dépositaire de la mémoire chantait l'histoire de la migration des chefs lunda. Les crins de buffle renvoient à la force redoutable que le chef partage avec ce bovidé sauvage, tandis que le caméléon qui surmonte la figurine formant le manche est associé à la capacité du chef de se camoufler.



Ill. 6.19. Chasse-mouches *n-sesa*. (EO.0.0.26542 ; collecté par le R.P. Van Wing et inscrit en 1922 ; collection MRAC Tervuren, photo R. Asselberghs, MRAC Tervuren ©.)

Chez les Yaka, les cultes d'affliction qui sont transmis par voie utérine fonctionnent selon un mécanisme complexe, qui participe à la fois du rituel de guérison et de l'initiation individuelle au sein d'un culte. Tous les membres d'une même association culturelle ont un jour été victimes des maladies que soigne ce culte et leur initiation a constitué le processus même de leur guérison. Chaque association porte le nom de l'esprit responsable de ces maux. Mais cet esprit n'est que le vecteur indirect de la maladie. Celle-ci est causée par une malédiction proférée par un membre du matrilignage de la victime. Cette imprécation est généralement lancée en guise de représailles à l'encontre des auteurs d'un délit, d'une transgression ou d'un acte de sorcellerie (tous glosés par le terme « vol ») commis dans le passé par un autre parent en voie utérine. Et cette malédiction demande à l'esprit d'un culte précis de frapper les descendants du « voleur » qui en deviennent alors les victimes.

Lorsque la maladie se déclare, on fait appel à un devin, le *ngaanga ngoombu*, qui peut être un homme ou une femme. Par la transe et à l'aide de son tambour à fentes, il ou elle débrouillera l'écheveau parental qui a conduit du « vol » initial vers la malédiction à l'origine de la maladie ; il déterminera ensuite quel est l'esprit auquel les représailles furent demandées et donc à quel culte il faudra s'adresser pour subir un traitement et se faire initier. Le rôle de ce devin est donc essentiel ; lui-même, avant de pouvoir exercer son talent de clairvoyance, s'est fait initier par un mécanisme presque analogue à celui décrit ci-dessus : c'est au cours de trances aiguës et répétées que se révélera le nom du devin défunt auquel il sera amené à succéder ; suit alors son initiation au cours de laquelle il guérira de ses trances inopinées, apprendra à maîtriser désormais son don et à l'utiliser à des fins divinatoires. (ill. 6.20).



Ill. 6.20. Un devin yaka au cours de sa transe divinatoire contrôlée. (Photo de R. Devisch, publiée dans L. De Heusch, *Objets. Signs of Africa*, p.107, ill. 5.)

Chez les Yaka, le futur devin adoptera durant sa réclusion initiatique le comportement d'une poule couvant ses œufs. Une association qui se reflète parfois dans la morphologie des tambours divinatoires, où la tête sculptée peut être surmontée d'une coiffure rappelant l'identification du devin à la poule (ill. 6.21, surmonté d'une crête de gallinacé).



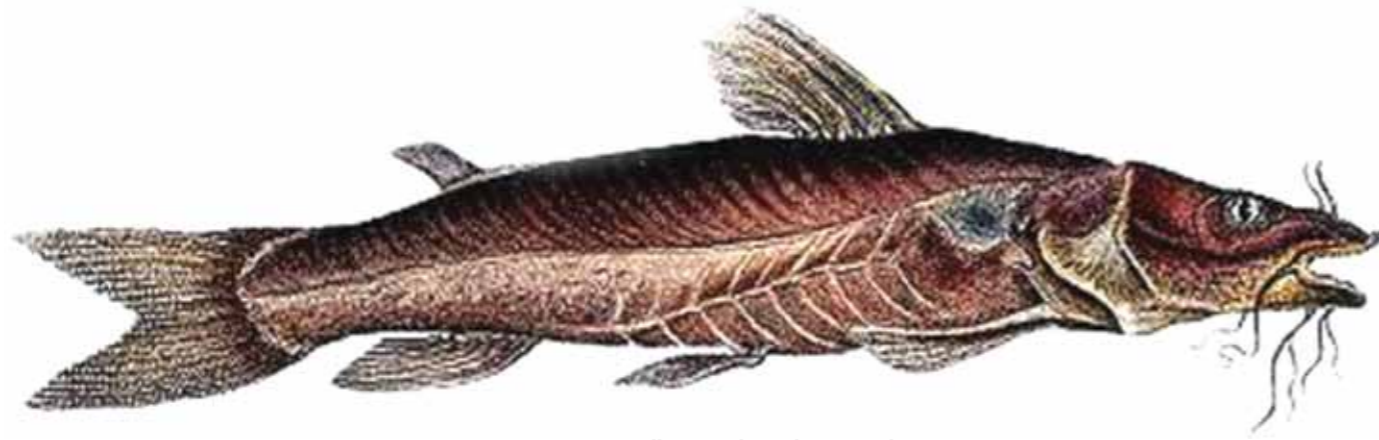
Ill. 6.21. Tambour divinatoire surmonté d'une crête de gallinacé, Yaka, RD Congo. (MO.1955.50.1, collection MRAC Tervuren ; MRAC Tervuren ©.)

La métaphore à l'œuvre ici est celle de « l'œuf des débuts » *ngoongu*, à l'origine de toute vie. Au terme de son initiation, il renaîtra transfiguré, en médium accompli, non sans avoir rejeté sa maladie (transe aiguë) sur une poule qu'il sacrifiera en lui tranchant le cou à l'aide des dents.

Jamais ces devins ne prédisent l'avenir ; leur rôle consiste à débrouiller, sans qu'aucun indice leur soit donné, les causes réelles du mal, lequel suit toujours le cheminement décrit ci-dessus : « vol » commis dans le passé – imprécation réclamant des représailles envers un parent utérin du « voleur » et adressée à l'esprit d'un culte – maladie de ce descendant utérin, et enfin initiation de ce dernier (Devisch 1993 : 146-160). Bien que Devisch soit un des seuls à avoir analysé en détail ce processus chez les Yaka, il semble bien que le mécanisme en soit généralisé à toute la région qui nous occupe. Partout, les devins ou devineresses sont qualifiés de *ngaanga ngoombu* (ou *ngombo*). Tous utilisent le même type de tambour à fente, caractérisé par un corps cylindrique surmonté d'une sculpture céphalomorphe.

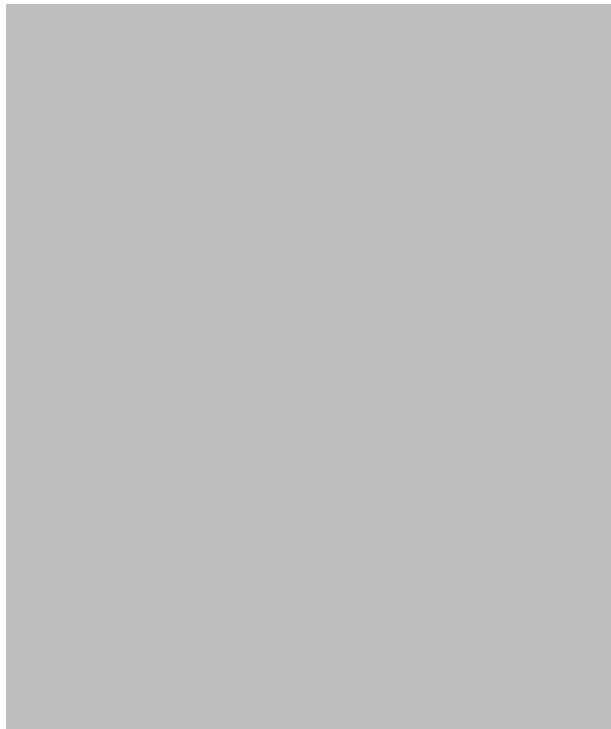
L'un des cultes thérapeutiques parmi les plus populaires du Kwango, *mbwoolu*, est commun aux Suku, Yaka et Nkanu.

Mbwoolu soigne principalement certains handicaps physiques, comme les problèmes de motricité chez les tout jeunes enfants ou encore l'impuissance masculine. L'une des métaphores les plus présentes au sein de ce rituel de guérison est l'identification métaphorique des patients, victimes de handicaps moteurs ou d'impotence, avec certains poissons du groupe des silures, surtout les espèces électriques comme le *leembwa* (*Chrysichtys cranchii*, cf. ill. 6.22) (Devisch 1990 : 73-74).



Ill. 6.22. *Chrysichtys cranchii*. [D'après Georges Cuvier 1817].

Ces poissons, capables de respirer hors de l'eau, de grimper sur les rives, d'émettre des sons puissants, et qui s'occupent avec sollicitude de leur progéniture, figurent comme des êtres intermédiaires entre les animaux aquatiques et les hommes. Les nombreuses figurines de ce culte représentent différents stades d'incomplétude des patients assimilés à ces silures ; il s'y côtoient des personnages dépourvus de membres et au corps cylindrique, d'autres marqués de rainures horizontales ou tordues en spirale, certains n'ayant qu'une jambe, un bras, jusqu'à la personne complète (ill. 6.23 et 6.24).



Ill. 6.23. Sanctuaire, figurines et recipients des cultes mbwoolu et tsoyo, village de Kimbuku (secteur Popokabaka), 1976. [Source : Bourgeois (1984 : 111, fig. 98b)].



Ill. 6.24. Photo d'une des statuette du mbwoolu. (EO.0.0.26545, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck, MRAC Tervuren ©.)

Cette anthropologie du corps serait directement liée à une cosmogonie de l'émergence d'êtres humains complets à partir d'entités originelles aquatiques (Devisch 1990 : 63-76). La surface rainurée ou en spirales de certaines statuette est associée directement au squelette apparent de certains silures. (ill. 6.25).

Cette caractéristique renvoie au sexe masculin en érection et au traitement de l'impuissance. Rappelons que les grands initiés du rituel de circoncision se chargent aussi de traiter l'impuissance sexuelle. Le masque *kholuka* que voici est surmonté d'une représentation de poisson (ill. 6.26).



Ill. 6.25. Squelette apparent d'un silure. (Photo R. Devisch.)



Ill. 6.26. Masque yaka *kholuka*. (EO.1954.137.2, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck, MRAC Tervuren ©.)

S'agirait-il d'un silure, dont le symbolisme renverrait alors à la virilité que l'initiation au *n-khanda* doit conférer aux jeunes gens initiés, désormais aptes à se marier ?

Les Suku, quoique culturellement apparentés aux Yaka, ont pour la plupart résisté à la domination lunda. Ils sont eux strictement matrilineaires. Mais la distinction au plan formel entre figurines grossièrement façonnées et sculptures esthétiquement abouties y existe également.

La figurine suku au visage délicat, illustrée ici (ill. 6.27) paraît à première vue, de par le soin apporté au modelé du visage et au décor de la coiffure,

appartenir à la catégorie des objets davantage liés au pouvoir politique qu'aux cultes thérapeutiques.

Mais cette tête délicatement sculptée contraste avec le rendu uniforme du corps, lisse et pratiquement cylindrique, un trait par ailleurs typique d'une grande partie de la statuaire suku et yaka. Ce corps aurait-il été destiné à être masqué par des ajouts rituels ? Il se trouve que les collections conservées à Tervuren recèlent une autre figurine dont les traits du visage se rapprochent étonnement des caractéristiques de celle-ci, sauf que le corps disparaît entièrement sous un revêtement rituel en tissu (ill. 6.28, à droite).



Ill. 6.27 (à gauche) et 6.28 (à droite) Figurines suku. (EO.1957.49.2, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren © et SJ.1152, collection des Jésuites, dépôt MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



Les deux figurines ont le milieu du front orné d'un clou de laiton et les mains jointes sous le menton. Or nous savons que la statuette enveloppée de tissu faisait partie d'un culte d'affliction de type *mbwoolu*. Au sein de la série des statuettes utilisées par ce culte, seule une figurine se détache généralement du modèle « inabouti » ; plus grande et mieux sculptée que toutes les autres, elle est considérée comme leur « Maître » ; ce « chef » est souvent enroulé dans un tissu blanc jusqu'au cou (Devisch 1990 : 78). Éléments qui conduisent à identifier la deuxième statuette de Tervuren comme le « chef » de la série de statuettes « inabouties » du culte thérapeutique *mbwoolu*. Mais nous ne saurons jamais si son superbe sosie (ill. 6.27), dépourvu de tout ajout rituel, fut jadis destiné à un rôle semblable.

Une maternité illustrant le thème de la mère allaitante retient encore notre attention (ill. 6.29).

Le sculpteur s'est attaché à indiquer respectivement l'emplacement du vagin et de l'anus. Chez les Yaka, ces deux ouvertures du corps féminin sont liées à la fécondité et représentent respectivement les phases de l'astre nocturne : l'anus symbolise la nouvelle lune, tandis que le vagin est associé à la pleine lune (Devisch 1995 : 307). La figurine porte au niveau de l'estomac un réceptacle circulaire contenant encore ses ingrédients, signe évident d'un usage rituel. Serait-ce l'image d'une femme qui, grâce à un traitement rituel, aurait triomphé de sa stérilité ? Pourrait-il s'agir d'une figurine associée au culte *khita* qui chez les Yaka, mais aussi dans bien d'autres communautés du Kwango, est chargé de la guérison des troubles de la fécondité féminine ? Collectée avant 1940 par un administrateur territorial, cette figure féminine est entrée dans les collections du musée de Tervuren en 1947, sans autre indication hélas que « fétiche du Kwango » ; les conservateurs l'attribuèrent aux Yaka. Mais son origine exacte, ainsi que l'usage auquel elle fut destinée nous resteront à jamais inconnus.

On sait par contre avec certitude que la statuette lunda illustrée ici (ill. 6.30) fut utilisée dans le cadre d'un culte de fécondité, et plus précisément dans le cas où une femme, ayant perdu un enfant en bas âge,

Ill. 6.29. Figure féminine avec enfant, Kwango, RDC. (EO.0.0.44737, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck, MRAC Tervuren ©.)



Ill. 6.30. Figurine appelée *funjj*, sculptée par Mr Makavunga, Lunda, village de Kambarakanjing, région de Kahemba, Kwango, RDC. (EO.1953.74.3066, collection MRAC Tervuren ; MRAC Tervuren ©.)

désirait à nouveau être enceinte. Appelée *funjj*, il se peut que le culte auquel elle était associée s'adressait plus particulièrement à l'esprit *haamb* appelé *yaang* (De Boeck 1991 : 367).

La vie sociale, politique et rituelle passée des Hungaan n'a fait l'objet d'aucune publication anthropologique approfondie. Ils ont sculpté d'adorables petites figurines en ivoire appelées *nkonki* ou encore *konda konda* (ill. 6.31) ; ces pendentifs étaient sans doute liés à un culte de fécondité des femmes.



Ill. 6.31. Figurine *Konda konda*, Hungaan, RDC. (EO.0.0.39362, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

Dans toute la région du Kwango, il existe un autre grand culte d'affliction appelé *ndzaambi*, un terme qui par ailleurs, sous l'influence des missions chrétiennes, fut adopté pour désigner Dieu. L. De Beir a tenté vainement de découvrir le lien existant entre le culte *ndzaambi* et le Dieu unique portant le même nom (De Beir 1975 : 20-22). Chez les Yaka, ce culte d'affliction provoque et guérit des pathologies liées à l'idée d'implosion ; le ventre est comme une peau ou un cocon renfermant une entité parasite et goulue qui avale et supprime la vitalité du malade. Ontologiquement, *ndzaambi* renvoie en langue yaka à la métamorphose d'un œuf primordial d'où éclot un oiseau. Un thème symbolique de la « Création » qui, selon Devisch, aurait conduit les

églises chrétiennes à « recycler » ce terme et à l'utiliser pour désigner l'Être suprême. (Devisch 1993 : 153-154).

Pendant longtemps, les historiens de l'art et les ethnologues ont ainsi fait l'amalgame entre le culte *ndzaambi*, une institution rituelle autochtone, et l'Être suprême qui, sous l'influence chrétienne, fut doté du même nom. Mais cet imbroglio fut encore plus difficile à débrouiller chez les Holo, où les célèbres cadres sculptés dédiés à ce même culte d'affliction ont manifestement été inspirés par l'iconographie chrétienne, et plus particulièrement par l'image du Christ en croix, tel ce magnifique exemplaire ajouré dans lequel s'inscrit un personnage aux bras écartés et aux mains puissantes (ill. 6.32).



Ill. 6.32. *Santu ndzaambi*, sculpté par Mr Kibalamba, village de Mawaamba, Holo, Kwango, RDC. (EO.1953.74.2551, collection MRAC Tervuren, collecté par A. Maesen en 1953 ; photo D. Beaulieux, MRAC Tervuren ©.)

Dans la première moitié du XVII^e siècle, les Capucins portugais fondèrent une mission à Sainte-Marie de Matamba en Angola, près de l'ancienne capitale de Nzinga, la reine des Imbangala (Neyt 1982 : 10). Le prosélytisme dont ces religieux ont fait montre en utilisant leurs *santu* (crucifix, images et effigies de saints) a certainement inspiré l'art des Holo. Albert Maesen souligne cependant que chez les Holo (comme chez les Yaka) le culte *ndzaambi* est complètement étranger à une quelconque notion de Dieu suprême (Maesen 1956 : 14).

Les sculpteurs holo ont intégré à leurs œuvres certains traits formels de l'iconographie chrétienne pour les remodeler librement, en trois dimensions ; et malgré le nom qu'on leur a donné, *santu ndzaambi*, elles n'étaient pas produites pour l'Église, et ne furent jamais dédiées à un Dieu unique. Elles s'adressaient à des entités spirituelles holo et avaient pour vocation de favoriser la fécondité des femmes ou d'assurer le succès à la chasse.

4. CONCLUSION

Au lieu de considérer chaque groupe comme une monade close, nous avons choisi de décrire les productions artistiques du Kwango selon une perspective comparatiste. Confronter les œuvres liées à la circoncision, au pouvoir ou aux cultes thérapeutiques au sein d'une vaste aire transculturelle a permis de dégager les influences respectives des différents substrats historiques qui se sont entremêlés dans cette région, y compris l'empreinte qu'a laissée l'irruption de l'Occident et du christianisme à partir du XV^e siècle.

Si les masques sont omniprésents au sein des rituels de circoncision, en revanche, la statuaire domine dans les sanctuaires destinés aux cultes d'affliction, dont beaucoup sont communs à toute

l'aire considérée. Et s'il est difficile de déterminer avec précision à quel culte ou institution appartient un objet au sein de ce vaste complexe culturel, la vocation thérapeutique d'un objet ou au contraire son rôle de symbole représentatif ou d'emblème de pouvoir déterminent en grande partie ses caractéristiques formelles, donnant ainsi naissance tantôt à des figures rituelles à peine dégrossies, tantôt à des œuvres esthétiquement abouties.

Mais une autre caractéristique essentielle s'est dégagée de ce tour d'horizon des productions artistiques du Kwango. Partout des masques, des objets culturels ou des symboles de pouvoir témoignent de la manière dont les hommes se préoccupent de leur environnement naturel, qu'il s'agisse d'oiseaux, de poissons, de reptiles ou de mammifères, de la lune, du soleil, des étoiles ou de l'arc-en-ciel.

Les artistes, lorsqu'ils font surgir des formes significatives à partir des matériaux qu'ils sculptent ou tissent, s'inspirent de cet environnement qui fait partie intégrante de leur système de pensée ; ils y puisent l'image des héros mythiques et des esprits ancestraux, y discernent les sources de la fécondité ou l'origine des êtres humains, ou encore prennent certains animaux comme modèles des qualités que les humains doivent acquérir. Cet art s'inscrit dans un projet universel qui tente d'englober la nature et la culture au sein d'une structure cognitive cohérente. Loin de placer l'homme au centre de l'univers, comme les sociétés occidentales l'ont toujours fait, les systèmes de pensée du Kwango, mais aussi de l'ensemble de l'Afrique centrale, englobent harmonieusement l'homme au sein de son environnement naturel ; et au lieu de chercher à dominer la nature au nom d'une quelconque supériorité humaine, ils tentent de se la concilier par la parole, le geste rituel, les symboles et les représentations matérielles.

Références

- Bastin, Marie-Louise. 1961. *Art décoratif tshokwe*. Lisbonne : Companhia de Diamantes de Angola (Diamang), 2 v. (Publicações culturais, 55. Museu do Dundo).
- Bastin, Marie-Louise. 1998. « Chokwe Arts: Wealth of Symbolism and Aesthetic Expression ». In *Chokwe ! Art and Initiation Among Chokwe and Related People*. Munich-Londres-New York : Prestel, pp. 13-19.
- Bourgeois, Arthur P. 1984. *Art of the Yaka and Suku*. Meudon : A. et F. Chaffin.
- Bourgeois, Arthur P. 2008. « Figures animales chez les Yaka et les Suku ». In Christiane Falgayrettes-Leveau, (dir.). *Animal*. Paris : Musée Dapper, pp. 299-322.
- Cuvier, G. 1817. *Le règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée*. Tome II. Paris : (Deterville).
- de Beir, Léon. 1975. *Religion et magie des Bayaka*. Bonn : Anthropos-Institut St Augustin.
- de Heusch, Luc. 1988. « La vipère et la cigogne. Notes sur le symbolisme tshokwe ». In *Art et Mythologie. Figures tshokwe*. Paris : Fondation Dapper, pp. 19-46.
- de Heusch, Luc. 2000. *Le Roi de Kongo et les Monstres sacrés*. Paris : Gallimard.
- Devisch, Renaat. 1972. « Signification socio-culturelle des masques chez les Yaka ». *Bol. do Instituto de investigação científica de Angola* 9 (2) : 151-176.
- Devisch, Renaat. 1985. « Diagnostic divinatoire chez les Yaka du Zaïre ». *L'Ethnographie* 81 (96-97) : 197-216.
- Devisch, René. 1990. « From physical defect towards perfection: Mbwoolu sculptures for healing among the Yaka ». In D. Ch. Roy (éd.). *Iowa Studies in African Art: The Stanley Conferences at the University of Iowa, vol. III*, The University of Iowa, Iowa City, pp. 63-90.
- Devisch, René. 1993. *Weaving the Threads of Life: the Khita Gyn-eco-logical Healing Cult Among the Yaka*. Chicago : University of Chicago Press.
- Devisch, René. 1995. « Notice de l'appui-tête cat. 60 ». In G. Verswijver, E. De Palmenaer, V. Baeke & A.-M. Bouttiaux (eds). *Trésors d'Afrique. Musée de Tervuren*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale, p. 305.
- Devisch, René. 1995. « Notice du chasse-mouche cat. 62 ». In G. Verswijver, E. De Palmenaer, V. Baeke & A.-M. Bouttiaux (eds). *Trésors d'Afrique. Musée de Tervuren*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale, p. 306.
- Devisch, René. 1995. « Notice du masque cat. 65 ». In G. Verswijver, E. De Palmenaer, V. Baeke & A.-M. Bouttiaux (eds). *Trésors d'Afrique. Musée de Tervuren*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale, p. 307.
- Lamal, François. 1965. *Basuku et Bayaka des districts Kwango et Kwilu au Congo*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Maesen, Albert. 1956. « Les Holo du Kwango ». *Reflets du Monde* 9 : 1-16.
- Neyt, François. 1982. *L'Art holo du Haut-Kwango*. Munich : Fred Jaahn.
- Plancquaert, Michel. 1930. *Les Sociétés secrètes chez les Bayaka*. Louvain : Imprimerie J. Kuyt-Otto.
- van Damme, Annemieke. 2001a. « The Nkanu and Other Eastern Kongo Peoples Lifted from the Shadow of the Yaka ». In Constantine Petridis (éd.). *Frans M. Olbrechts 1899-1958. In Search of Art in Africa*. Anvers : Antwerp Ethnographic Museum, pp. 189-210.
- van Damme, Annemieke. 2001b. *Spectacular Display. The Art of Nkanu Initiation Rituals*. Washington : Smithsonian Institution, National Museum of African Art & Philip Wilson Publishers.

- Bastin, Marie-Louise. 1973. « La Sculpture Tshokwe. Essai iconographique et stylistique ». Thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- De Boeck, Filip. 1991. « From Knots to web. Fertility, Life-transmission, Health and Well-Being among the Aluund of Southwest Zaïre », PhD Katholieke Universiteit Leuven.
- Devisch, Renaat. 1976. « L'Institution rituelle khita chez les Yaka au Kwaango du Nord. Une analyse séméiologique ». Thèse de doctorat, Leuven, KUL, 3 volumes.
- Maho, Jouni Filip. 2009. *NUGL Online. The web version of the New Updated Guthrie List, a referential classification of the Bantu Languages.*
- « Restr:Ciconia abdimii.jpg ». *Wikipedia*. Disponible sur http://br.wikipedia.org/wiki/Restr:Ciconia_abdimii.jpg
- Ruttenberg, Piet s.j. 1969. « Lexique yaka-français français-yaka ». Manuscrit, Kinshasa (copie déposée à la section de Linguistique du MRAC).

CHAPITRE 7

LES TRADITIONS MUSICALES

par Rémy Jadinon

1. INTRODUCTION

Comme cela a été démontré au chapitre concernant les manifestations culturelles et artistiques, la région du Kwango est loin d'être un espace habité par des communautés culturellement isolées entretenant peu d'échanges commerciaux ou maritimes avec leurs voisins proches. Au contraire, nous sommes dans un contexte de groupes culturellement et linguistiquement apparentés suite à des vagues successives de migrations et de filiations à des royautés antérieures. La répartition géographique reflète parfaitement l'histoire de ces mouvements et de ces généalogies. Si des parallélismes sont évidents au point de vue des pratiques culturelles, il en va de même, indubitablement, pour les expressions musicales et la culture matérielle afférente.

Avant de donner au lecteur les éléments qui lui permettront, nous le souhaitons, de distinguer ultérieurement comment l'emprunt se manifeste en musique et ce qui le motive, nous donnons le ton à cette introduction au paysage sonore du Kwango par une étude comparative de son instrumentarium, et ce, toutes communautés confondues, en rythmant nos observations par l'analyse organologique. Nous nous inspirons, de fait, des travaux de comparaison des collections réalisées par Jean-Sébastien Laurenty sur les collections disponibles au MRAC et mis à jour récemment par le service de musicologie. Loin d'être exhaustive, il s'agit d'une description coutumière faisant office de comparaison pour y articuler ultérieu-

rement, en fin de chaque sous-chapitre, un examen des pratiques musicales traditionnelles et modernes. Celles-ci, plus délicates à présenter du point de vue de l'analyse musicale proprement dite dans un tel travail de monographie, seront tout de même présentées succinctement sous l'angle de l'anthropologie musicale et de la description de leurs conditions d'exécution.

Le MRAC possède 306 enregistrements de terrain de traditions musicales de la région, dont plus des deux tiers proviennent des communautés pende, en territoire de Gungu, récoltés par le musicologue Jean-Noël Maquet, lors d'une étude en territoire du Kwango en 1953 et Gérard Ciparisse en 1971 pour le compte de la BRT. Le nombre d'instruments de musique spécifiquement reconnus comme issus de la province est de 106, mais il ne représente, en fait, qu'une part infime de la totalité des instruments appartenant aux communautés que l'on retrouve au Kwango.

Par exemple, seuls 5 instruments pende sont répertoriés comme originaires du Kwango, sur la totalité des 130 que nous possédons. De même pour les instruments des communautés holo, seuls 33 instruments sont répertoriés territorialement, alors que nous en possédons 104 au total. Quelques instruments ont également parfois été désignés comme étant originaires d'une communauté par simple comparaison formelle de sa facture. Il nous faut donc rester prudent quand nous utiliserons la dénomination sociologique pour prévenir quelques conclusions peut-être trop hâtives d'emprunts.

2. INSTRUMENTARIUM

2.1. LES IDIOPHONES

« Instrument qui utilise son propre corps comme matière de résonance. Le son est produit par percussion ; entrechoc/battement/pilonnage/secouement/raclement/pincement » (Arom 2007).

2.1.1. TAMBOUR À FENTE

« Idiophone creux, en bois ou en métal, muni d'une ou plusieurs fentes et frappé du pied ou percuté à l'aide de baguettes. La percussion peut s'exercer à l'intérieur ou à l'extérieur » (Laurenty 1968).

L'instrument qui, mieux que tout autre, « représente » la région du Kwango, est, sans doute aucun, le petit tambour à fente cylindrique anthropomorphe employé dans le cadre de la divination. Chacun des 78 exemplaires disponibles dans la collection du



Ill. 7.1. Tambour à fente, Yaka. (MO.1957.15.20, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck, MRAC Tervuren ©.)

MRAC possède une personnalité et une forme singulière qui est déterminée par l'identification du devin à un comportement ou un être rituel. Ces instruments monoxyles peuvent se subdiviser en deux parties distinctes : une caisse de résonance formant le corps musical de l'instrument nanti d'un prolongement sculpté céphalomorphe rappelant, ici et là, les traits d'un masque employé lors de danses ou de pratiques rituelles (voir MO.1957.15.20 reprenant des symboles du masque yaka *ndeemba*).

La plupart de ces tambours à fente possèdent des parois fines et lisses intérieurement et le fond est généralement plat et rugueux. Aucun de ces modèles ne présente de crête acoustique, sorte « d'épine dorsale », un seuil réservé à l'intérieur de la cavité pour des raisons d'acoustique (ou d'équilibre ?) (Maquet 1956a : 14). L'excavation adopte généralement la forme d'un U. Les exemplaires les plus abondants proviennent par ordre successif des communautés yaka, holo, pende ainsi que ngongo, mbala et lunda.



Ill. 7.2. Tambour à fente, Holo. (MO.1953.74.2706, collection MRAC Tervuren ; photo J. Byers, MRAC Tervuren ©.)



Ill. 7.3. Tambour à fente, Suku. (MO.1953.74.2847, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

Il existe une corrélation [Laurenty] entre les groupes de population de xylophones à dix-sept touches et les tambours à fente cylindriques anthropomorphes. L'aire de répartition de ces derniers s'étend jusqu'au Bas-Congo. Les Suku le nomment *mukoko*, les Yaka *nkoko*, les Holo *mukok*, les Pende *mukoko dia ngombo* et les Chokwe *ngombo*. Nous n'insisterons pas ici sur les techniques de jeu de l'instrument, car celui-ci, relevant plus du domaine magico-religieux que musical, les formules mélodico-rythmiques n'ont pu être que rarement enregistrées. Toutefois, un rythme du *kikuvu* normalement joué chez les Pende lors de la danse nocturne de l'initiation secrète du *mugonge* a pu être noté par J.-N. Maquet.



Ill. 7.4. Rythme *Kikivu*, Pende. (Maquet 1956a : 14).

On retrouve également dans la région, et ce, de manière bien plus générale, et *a fortiori* dans les formations instrumentales, des tambours à fente cylindriques non anthropomorphes. Les dimensions relativement moyennes de l'instrument ne dépassant généralement pas un mètre de longueur et une soixantaine de centimètres de largeur, les parois sont fines et lisses, décorées par des motifs en relief. La crête acoustique est tout aussi absente que dans les modèles anthropomorphes. La fente est sans doute l'élément le plus reconnaissable pour cette entité organologique et est, plus que toute autre chose, ce qui en détermine la caractéristique. Elle est presque systématiquement double et se compose de formes géométriques (carré, rectangle, triangle ou cercle) reproduites symétriquement, tel un miroir, et reliées par une rainure rectangulaire (MO.1953.74.1992 & MO.1953.74.3147).



Ill. 7.5. Tambour à fente cylindrique, Monda. (MO.1953.74.1992, collection MRAC Tervuren ; MRAC Tervuren ©.)



III. 7.6. Tambour à fente cylindrique, Monda. (MO.1953.74.3147, collection MRAC Tervuren ; MRAC Tervuren ©.)

Si le premier tambour à fente est joué à l'aide d'une simple baguette de bois dur, ce modèle nécessite pour son exécution l'emploi de deux mailloches, bâtons cylindriques écorcés recouverts à leurs extrémités d'une boule solide formée de mélasse de caoutchouc. Les appellations pour cet instrument prennent les formes de *moondo* en langue pende, *monda* en langue yaka. Pour jouer de l'instrument, on le frappe à l'aide de ces mailloches et, quelquefois, des mains en se positionnant sur le sol à côté de l'instrument. Selon la taille du tronc, il peut, de la même manière, être déposé sur les genoux du musicien. Il n'existe pas d'homogénéité quant à la position du corps vis-à-vis de la note grave ou aiguë de l'instrument. Chaque communauté a sa propre position, mais il semble que le fait de mettre le côté aigu dans le giron du musicien soit plus récurrent. L'instrument accompagne régulièrement des xylophones *madimba* (cf. les enregistrements de la mission J.-N. Maquet en 1953 au Kwango HR.1974.58.150). Dans sa publication de 1971, Gérard Ciparisse décrit également un tambour à fente isocèle joué par des ensembles kusu. Généralement de grande taille (120 cm), il produit un son grave. Pour en jouer, le musicien se place à l'extrémité de l'instrument et en joue, alternant les frappes avec des baguettes et ses poings.

2.1.2. LES XYLOPHONES

« Le xylophone est un instrument de musique qui se compose en principe d'une ou de plusieurs touches en bois dur et de longueur variable, posées ou fixées

sur un support et que le musicien fait vibrer en frappant dessus à l'aide de mailloches » (Boone 1936).

Le xylophone est incontestablement l'instrument par lequel l'analyse musicale est facilitée, en raison de la nature fixe de son accord. Les travaux réalisés par Simha Arom (1992 : 222-227) sur les xylophones des Banda Linda de République centrafricaine ne pourront que le confirmer. Dans la région du Kwango, nous distinguerons les différents types de xylophone par leur nombre de lames et la fixation de celles-ci. Le xylophone à une ou deux touches *jimba* des communautés chokwe et lunda est généralement associé à des rituels liés à la chasse. « Ils sont configurés de manière ingénieuse à partir d'une grandealebasse ronde munie sur sa partie supérieure d'une grande ouverture et de deux "bras" courbés entre lesquels pend la touche. Cet instrument appartient au monde des chasseurs et accompagne les chants qui leur sont propres. Le xylophone à plus de deux touches le plus connu est le *madimba* des Pende : il est toujours présent dans les ensembles et les orchestres, tout comme chez les autres peuples de la région, où l'on retrouve deux exemplaires dont un se charge de la ligne mélodique (le plus souvent le "soliste") tandis que le second (l'"accompagnateur") joue une formule d'accompagnement en ostinato » (Gansemans 2006). Maquet faisait la même observation quelques années plus tôt : « Les xylophones du *kiamfu* se jouent deux par deux, l'un représentant ce qu'il appelle lui-même "la première voix", comportant treize touches et de tessiture plutôt aiguë, l'autre nommé "la seconde voix", possédant dix touches, de tessiture plus grave » (Maquet, 1955). De très beaux exemples de cette technique de jeu sont disponibles aux archives sonores du MRAC dans la collection MR.1976.9 enregistrée par J.-N. Maquet au cours de l'année 1953. La facture de l'instrument pende, tel que nous le retrouvons dans nos collections, a été précisément décrite par O. Boone comme : « un ensemble de touches enfilées sur deux cordes tendues entre les deux bouts de l'anse courbées et fixées au montant. Les touches forment ainsi un clavier absolument libre indépendant de son support. Aussi ce genre d'instrument ne comporte-t-il pas de coussinet isolateur : une simple lanière de rotang, enroulée autour de deux montants



III. 7.7. Xylophone à deux touches chokwe. (MO.0.0.36180, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



III. 7.8. Xylophone à deux touches chokwe. (MO.0.0.36673, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



III. 7.9. Xylophone à dix-sept touches. (MO.1959.39.1, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck, MRAC Tervuren ©.)

qui supportent lesalebasses [...] dont les dimensions sont en gradation avec les touches » (Boone 1936 : 98). Les grands xylophones des Lunda et des Chokwe se caractérisent également par la courbe que forme l'instrument lorsqu'il est joué. « Les Yaka possèdent un exemplaire à une seule touche et les Chokwe à deux touches » (Maquet 1956a).

Tandis que « à l'ouest : (chez) les Pende, les Mbala, Kwese [...] les xylophones ont toujours 17 touches » (Laurenty 1968) (MO.1959.39.1).

2.1.3. LES LAMELLOPHONES

« Le lamellophone est une planchette rectangulaire, simple, ou évidée par un côté, de façon à former résonateur, ou simple, mais additionnée d'un résonateur ; sur la planchette sont fixées plusieurs touches ou lames, de longueur différente, de la façon suivante : les touches sont placées sur deux baguettes formant un chevalet ; une troisième baguette ou barre est rivée, par clous, par liens, à la planchette, parallèlement aux deux chevalets et entre eux, mais sur les touches, de façon à fixer ces dernières par pressions. Les extrémités des touches pointent ainsi en avant légèrement » (Laurenty 1962). « Le musicien doit maintenir continuellement l'instrument en position de jeu en le serrant entre ses mains. Résultats, les mains tiennent, les pouces jouent » (Dehoux 1986 : 98).

À l'instar des xylophones, les sanzans présentent un avantage non négligeable pour celui qui s'intéresse à leur musique. Leur accord est relativement stable sur l'instrument et connaît moins d'altérations que d'autres entités organologiques. Il permet alors une meilleure compréhension des différentes hauteurs produites et de leurs intervalles correspondants, c'est-à-dire, du système scalaire, déterminant pour l'analyse des structures musicales.

Les lamellophones sont présents dans toute la région du Kwango et possèdent des caractéristiques organologiques telles que celles que Laurenty, dans sa comparaison, donne aux sous-types, sous les appellations de sanzans en radeau type Kwango Kasai, sanzans type Kwango I & Kwango II. Le premier type porte ce nom par analogie avec les cithares du même nom où « la table d'harmonie est constituée

de plusieurs pièces de bois placées côte à côte [dans l'image est celle d'un radeau] » (Laurenty 1962). Nous reprenons sa description, les lamelles sont composées de lattes de bois dont le nombre approche la vingtaine. « Ces instruments qui portent chez les Chokwe le nom générique de *kisanji*, sont, à la différence des *gibinji* pende où le bambou est seul employé, faits de bois quant au support et de métal pour les lamelles [...] la gamme employée, qui est tantôt heptatonique, comme dans les xylophones de format moyen, tantôt hexatonique, comme ceux de grand format (Maquet 1956b : 175). Les « gammes » données par Maquet peuvent être notée avec les notes relatives suivantes : Do³ Ré³ Mi³ Fa³ Sol³ La³ Si³ pour la gamme heptatonique et La² Si² Do³ Ré³ Mi³ Fa³ pour l'hexatonique » (Maquet, 1956b). G. Ciparisse lui donne une gamme hexatonique proche, toujours en note relative, pour les Yaka ; Do³ Ré³ Mi³ Sol³ La³ Si³ (Ciparisse 1971).

Elles sont disposées en deux moitiés presque symétriques marquant un décalage d'une ou plusieurs lames. « [Le clavier] se présente soit dans l'ordre naturel de la gamme locale, soit symétriquement de part et d'autre de la note la plus basse, soit encore par groupes de tierces formant arpèges, les groupes de droite répétant à l'octave ceux de gauche » (Maquet 1956a). On retrouve cet agencement dans les lamellophones pende.

Les lamelles sont attachées par une barre de pression constituée de deux baguettes amarrées à de fins



III. 7.10. Lamellophone pende. (MO.1953.74.5332, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

cordages au corps de l'instrument ; une baguette en bois placée sous les lamelles fait office de chevalet en les soulevant légèrement. Celui-ci est maintenu par la pression. On retrouve dans de rares exemplaires un chevalet antérieur soulevant les lamelles vers l'extérieur. Cette technique ne semble altérer en rien sa musicalité.

Les deux modèles suivants se caractérisent premièrement par les lamelles métalliques fines et pointues qui les constituent, mais également par leurs formes aplaties aux extrémités qui sont présentées au musicien. Leur nombre est élevé, de 17 à 24. Le mode d'attache tel que le définit Laurenty est lui aussi remarquable. Pour reprendre ses mots, il s'agit d'une lame de fer très épaisse faisant office de chevalet et pliée en angle droit. Ce modèle très travaillé présente un double avantage, une fixation résistante pour les lamelles et un espace propre séparé par des clous en U. La caisse de résonance se compose d'une table d'harmonie rectangulaire peu cintrée en son extrémité postérieure dont l'ouïe est nantie d'une barre en fer où sont fixées des perles ou des capsules pour donner un tintement particulier à l'instrument. Ce qui distingue le premier modèle du second est très certainement le nombre de lamelles, plus réduites, de 11 à 21 et la forme de la table d'harmonie, plus cintrée et marquée par deux ouvertures, une latérale et l'autre frontale recouverte d'une planchette couvrant l'orifice. Pour travailler le timbre de l'instrument, des grenailles sont placées à l'intérieur de la caisse de résonance, provoquant un léger grésillement qui vient enrichir la couleur du son. Les communautés holo ont été les fournisseurs de presque tous les types de sanza Kwango I ou en radeau (MO.1953.74.2172) des collections du MRAC.



III. 7.11. Sanza de type Kwango. (MO.1953.74.2172, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



III. 7.12. Sanza du Kwango. (MO.0.0.39214, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

2.1.4. LES GRELOTS

« Le grelot consiste en un récipient ordinairement percé de trous ou fendu longitudinalement, contenant un ou plusieurs corps libres qui le font résonner quand on l'agite » (Maquet 1956a : 18).

Généralement employé lors de la danse, on peut le retrouver sous forme de jambière ou de brassard (MO.0.0.39183).



EXEMPLE 4. — Gamme d'une *sanza* Tshokwe à 3 claviers : inférieur, moyen, supérieur.

L'exemple 5 a été noté d'après un morceau exécuté sur une *sanza* Pende à vingt touches, dénommée *gibinji*. La mélodie reproduite à la quinte par la main gauche, se subdivise en deux phrases, A et B, B en imitation de A un ton plus bas. La phrase elle-même est constituée de deux éléments : a) affirmant le ton, b) représentant la partie modulante vers l'imitation. Quant à la quinte d'accompagnement, elle est la plupart du temps



EXEMPLE 5. — *Sanza* Pende *gibinji* : *Mwanda wa sashi* (Chant des grelots). Enreg. J.-N. MAQUET.

III. 7.13. Gamme d'une *sanza*. (Maquet 1956a : 26).



III. 7.14. Grelots jambiers de danse. (MO.0.0.39183, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

2.1.5. LES HOCHETS

« Si les grelots sont pourvus d'un manche, ils deviennent des hochets » (Maquet 1956a : 18). Le hochet est en forme de panier avec poignée ; l'intérieur est rempli de coquilles de fruits, de graines dures, de rocaïlle ou de capsules de bière. Il est généralement utilisé pendant la danse. Ils sont alors soit des hochets en calebasse (MO.1953.74.3405) ou bien encore des hochets jambiers de danse.



III. 7.15. Hochets en calabasse. (MO.1953.74.3405, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

2.2. LES MEMBRANOPHONES

Instrument à membrane, le son est produit par percussion/friction (Arom 2007).

Les tambours que nous retrouvons au Kwango sont caractérisés par le mode de fixation identique pour toutes les communautés. Qu'il s'agisse d'un tambour à une ou deux peaux, celle-ci est clouée à l'aide de pointes en fer ou d'épines de bois au corps de l'instrument qui est lui soit cylindro-conique (MO.0.0.3421), soit en forme de sablier (MO.1948.20.176 & MO.1950.26.29).



III. 7.16. Membranophones cylindro-conique. (MO.0.0.3421, collection MRAC Tervuren.)



III. 7.17. Membranophone en forme de sablier. (MO.1948.20.176, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

Nous nous attarderons quelques instants sur ces derniers, les *mukupelo*, spécifiques aux communautés chokwe et lunda, qui « se composent de deux parties renflées, de même diamètre, réunies par une partie cylindrique plus étroite, dans laquelle sont taillées trois ou quatre poignées. Tous ces instruments sont munis d'un mirliton [pour nasaliser le son émis] et les parties globulaires sont décorées de dessins linéaires géométriquement sculptés » (Laurenty

1996). Un mélange gluant est appliqué sur les peaux de l'instrument pour en affiner l'accord. Ils prennent les noms de *mukwazu* chez les Chokwe, *dikubila* chez les Lunda et *kimbandu* chez les Yaka. À ce stade, nous devons signaler que lors de son enquête en 1971, soit presque 20 ans après Maquet, il ne fait pas allusion à ce type de membranophone. La fonction de ce genre de tambours est principalement la danse, bien qu'il ait pu autrefois servir d'insigne de chef. Les

III. 7.18. Membranophone en forme de sablier. (MO.1950.26.29, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



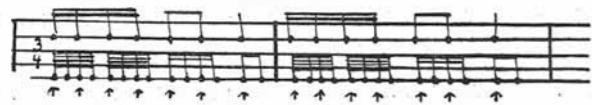


III. 7.19. Membranophone cylindrique. (MO.1953.74.5387, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

tambours pende se caractérisent par un ourlet de bois qui est taillé dans le corps cylindrique de l'instrument (MO.1953.74.5387 & MO.1953.74.5391).

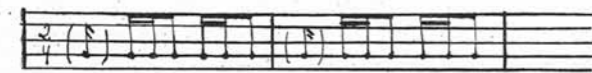
Le système de tension est parfois mixte, cloué et lavé. Le membranophone est tenu obliquement entre les jambes du musicien. Voici un exemple de rythme noté par J.-N. Maquet (MO.1953.74.2342).

1. — Rythme du grand *mungangu* :



EXEMPLE 11. — Rythme du tambour Pende « grand *mungangu* ». Enreg. J.-N. MAQUET.

2. — Rythme du petit *mungangu* :

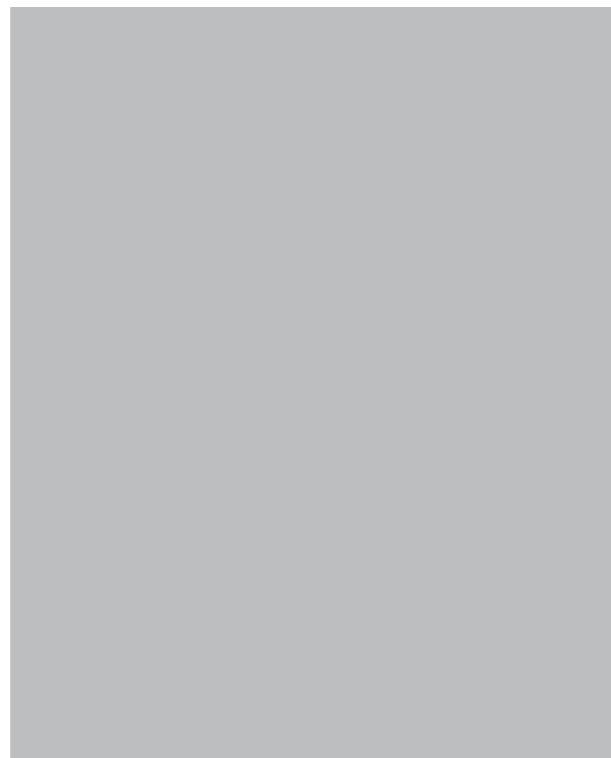


EXEMPLE 12. — Rythme du tambour Pende « petit *mungangu* ». Enreg. J.-N. MAQUET.

III. 7.21. Rythme pende sur tambour *mungangu*. (Maquet 1956a : 42).



III. 7.20. Membranophone cylindrique. (MO.1953.74.5391, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



III. 7.22. Membranophone holo. (MO.1953.74.2342, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

2.3. LES CORDOPHONES

« Instrument à cordes, le son est produit par frottement (d'un archet)/pincement (des doigts ou d'un plectre)/percussion » (Maquet 1956a).

2.3.1. LA VIÈLE

La vièle « est un instrument à cordes frottées se composant d'une caisse de résonance, d'un manche, de corde(s) et d'un archet » (Laurenty 1960). Le son est produit par l'excitation de la corde par l'archet. La vièle à deux cordes anthropomorphe est un instrument spécifique du dis-



III. 7.23. Vièle holo. (MO.1953.74.2749, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

En lieu et place de l'excavation, faisant office de caisse de résonance, est déposée sur la partie supérieure une plaque de bois rectangulaire très légère en guise de table d'harmonie qui la recouvre entièrement. Un chevalet est installé sur cette planchette. Les cordes sont fixées sur une protubérance dépassant du fond de la caisse de résonance, passent au-

dessus et s'appuient sur la plaque de bois et rentrent dans la bouche du visage sculpté pour rejoindre les chevilles placées à l'arrière qui forment le système de fixation et d'accordage. Le symbolisme entre parole et musique est évident. Il s'agit d'un instrument intimement lié au récit, comme c'est le cas pour de nombreux cordophones en Afrique centrale. Lorsqu'on



III. 7.24. Vièle holo. (MO.1953.74.2592, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

dessus et s'appuient sur la plaque de bois et rentrent dans la bouche du visage sculpté pour rejoindre les chevilles placées à l'arrière qui forment le système de fixation et d'accordage. Le symbolisme entre parole et musique est évident. Il s'agit d'un instrument intimement lié au récit, comme c'est le cas pour de nombreux cordophones en Afrique centrale. Lorsqu'on

joue, la caisse de résonance de cette vièle est le plus souvent appuyée contre le ventre, tandis que le manche est tenu dans la paume de la main droite, loin du corps. La corde peut être bloquée avec les doigts, à l'aide de la deuxième phalange de l'index, du majeur et de l'auriculaire, ce qui permet de multiplier les tonalités. L'archet est manié avec la main droite : on le tient du bout des doigts.

Les vièles du type anthropomorphe sont parfois jouées d'une autre manière, la base de l'instrument étant posée sur le sol. Le joueur de vièle est en même temps chanteur : il joue généralement en solo. L'instrument n'est en règle générale pas joué par les hommes âgés ni les femmes. Le musicien interprète son propre répertoire, qui peut être basé sur celui d'autres musiciens ou contenir des emprunts à d'autres répertoires. Les paroles des chants concernent souvent la vie quotidienne dans les villages, parfois aussi des événements politiques. Une caractéristique importante de la musique du violon est le caractère monotonique de l'instrument et du chant, comme si la musique subissait pour le rythme l'influence de la langue parlée avec ses syllabes longues et courtes (Gansemans 2009 & Laurenty 1995).

2.3.2. L'ARC MUSICAL

L'arc musical « est un corps solide, susceptible de tension, à corde unique tendue sur un bâton flexible ou rigide » (Schaeffner 1936).

Les arcs musicaux que l'on retrouve au Kwango sont désignés par Laurenty comme « arcs à calebasse reliés ou non à la corde ». Ils se composent d'un arc courbé par la tension de la corde d'une longueur d'environ un mètre, auquel est nantie une caisse de résonance en calebasse sphérique d'environ quinze centimètres de diamètre dont la partie supérieure a été enlevée. La caisse de résonance est nouée à l'arc et parfois même reliée à la corde par une ficelle. On retrouve de temps à autre un dispositif servant de tampon entre la calebasse et le manche, une sorte d'anneau en fibre végétale. Ce type d'instrument reçoit les noms de *kakulumbumba* chez les Chokwe de Dilolo, *de lungungu* chez les Sonde de Kikombo. (MO.0.0.36178 Lunda). Maquet note à ce propos une diminution de la pratique de l'instrument. « Encore

assez nombreux il y a une trentaine d'années, ces arcs musicaux se raréfient aujourd'hui dans la région. Nos informateurs ont fait allusion, à leurs propos, à des coutumes ayant trait à la prostitution, et ont expliqué leur raréfaction par des mesures prises par l'autorité européenne » (Maquet 1954).



III. 7.25. Arc musical lunda. (MO.0.0.36178, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



III. 7.26. Sifflet anthropomorphe. (MO.0.0.40611, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



III. 7.27. Sifflet anthropomorphe. (MO.1955.134.167, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

2.4. LES AÉROPHONES

L'aérophone est un « instrument à air. Le son est produit par le souffle du musicien (flûtes, sifflets, conques)/l'air ambiant (rhombe) » (Arom 2007). Le corps sonore n'est donc pas l'instrument, sinon la colonne d'air qu'il renferme. La fondamentale est égale à la longueur du tuyau (Maquet 1956a).

2.4.1. LES SIFFLETS

« Les sifflets sont des instruments à vent à embouchure terminale ou latérale, à extrémité supérieure ouverte ou fermée avec un simple tuyau » (Maquet 1956a). On ne peut parler des aérophones du Kwango sans nommer les sifflets en ivoire et en bois. « Ces petites flûtes sont d'abord et avant tout utilisées pour envoyer des messages, par exemple pendant la chasse. C'est pourquoi l'embouchure par laquelle est insufflé l'air est disposée sur le dessus, tandis qu'à l'une des deux extrémités, une petite ouverture est pratiquée qui permet de produire deux ou trois sons différents et donc d'adopter le même principe que celui du tambour à fente, basé sur la structure de la langue phonique » (Gansemans 2006).

Que ce soient « ceux en forme de vase à corps olivaire dont le pied est une tête humaine (MO.0.0.40611 & MO.1955.134.167) ou les sifflets cruciformes dont le pied est une languette (MO.0.0.36599), ceux tronçonniques allongés munis d'une branche en Y (MO.0.0.32035) et les sifflets en forme de languettes » (Laurenty 1974), « ces modèles qui occupent une place particulière dans les collections du Musée royal de l'Afrique centrale sont, de par leur forme, très proches des clés européennes, comme on en confectionnait autrefois dans nos régions (Gansemans 2006). Comme le souligne très



III. 7.28. Sifflet en Y. (MO.0.0.32035, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



III. 7.29. Sifflet cruciforme. (MO.0.0.36599, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

justement à cet égard le Dr Viviane Baeke, il ne faut pas y voir ici une invitation, mais une coïncidence formelle (Baeke 2012).

2.4.2. FLÛTES

« Les flûtes peuvent être divisées en plusieurs sous-groupes : les flûtes droites (avec ou sans une encoche dans l'embout) et les flûtes traversières. Toutes ces flûtes ont une caractéristique en commun, à savoir que l'air rebondit sur une paroi de l'instrument qui n'est pas un labium comme dans le cas de la flûte à bec » (Gansemans 2006).



III. 7.30. Flûte chokwe. (MO.0.0.32171, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)

Les flûtes chokwe font preuve d'une précision extraordinaire dans la finesse de leurs sculptures, souvent inspirées des masques portés par les hommes durant les cérémonies rituelles. Ces décorations anthropomorphes donnent un caractère très particulier à l'instrument, mais d'autres modèles zoomorphes en forme de clés européennes, de tonneau ou de phallus se distinguent également par leur caractère artistique (Gansemans 2009) (MO.0.0.32171 & MO.1992.22.4). On retrouve également des éléments figuratifs dans certains sifflets qui, comme pour les tambours à fente, rappellent une fois de plus le symbolisme de certains masques (MO.0.0.32171).



III. 7.31. Flûte chokwe. (MO.1992.22.4, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, MRAC Tervuren ©.)



III. 7.32. Danseur Yaka. Localité Swa Tende – territoire de Kasongo-Lunda, 1950. Ce costume est porté par les jeunes gens lorsqu'ils se montrent pour la première fois en public après la période d'isolement qui suit la circoncision. Ils vont alors exécuter dans tous les villages voisins une danse appelée *nkanda*. (HP.2009.3.293, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote (Inforcongo), 1950, MRAC Tervuren ©.)

CHAPITRE 8

L'IMPLANTATION DES ÉGLISES ET DES MOUVEMENTS MESSIANIQUES

Références

- Arom, Simha. 1991. « Un synthétiseur dans la brousse ». *La Recherche* 229 : 222-227.
- Arom, Simha. 2007. *La Boîte à outils d'un ethnomusicologue*. Textes réunis par Nathalie Fernando. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Baeke, Viviane. 2012. « Quand l'ivoire chante avec les masques et chasse avec les chiens ». In *Black Gold, White Hands, Ivory Sculpturs in Congo*. vol. 3. Qiquhar : Gemint Sun.
- Boone, Olga. 1936. *Les Xylophones du Congo belge*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Ciparisse, Gérard & Rauwez, Jacques. 1972. *Muziek van de Yaka*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Dehoux, Vincent. 1986. *Les Chants à penser gbaya (Centrafrique)*. Paris : Selaf.
- Gansemans, Jos. 2006. In DEKMMA <http://music.africamuseum.be/instruments/french/congo%20drc/boongo.html> le 16/11/2011.
- Laurenty, Jean-Sébastien. 1960. *Les Cordophones du Congo belge et du Ruanda-Urundi*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Laurenty, Jean-Sébastien. 1962. *Les Sanzas du Congo*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Laurenty, Jean-Sébastien. 1968. *Les Tambours à fentes d'Afrique centrale*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Laurenty, Jean-Sébastien. 1974. *La Systématique des aérophones de l'Afrique centrale*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Laurenty, Jean-Sébastien. 1996. *L'Organologie du Zaïre, Tome II. Les Membranophones*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Maquet, Jean-Noël. 1954. « La musique chez les Bapende ». *Problèmes d'Afrique centrale* fasc. 26 : 299-315.
- Maquet, Jean-Noël. 1955. « Anthologie folklorique : initiation à la musique congolaise ». *Micro Magazine* 10, saison 1955-1956.
- Maquet, Jean-Noël. 1956a. *Note sur les instruments de musique congolais*. Bruxelles : Académie royale des sciences coloniales (coll. « Mémoire »).
- Maquet, Jean-Noël. 1956b. « La musique chez les Pende et les Tshokwe ». In *Les Colloques de Wégimont* I, 1954-1955.
- Schaeffner, André. 1936. *L'Origine des instruments de musique. Introduction ethnologique à l'histoire de la musique instrumentale*. Paris : Payot.

L'implantation des Églises catholique et protestante dans le Kwango est vieille d'un peu plus de cent ans. Au lendemain de l'indépendance en 1960, l'Église catholique comptait deux diocèses, celui de Kenge et celui de Popokabaka, entièrement situés dans le Kwango. Une partie du diocèse de Kikwit, comme Feshi et Kimbongo, fait également partie du Kwango. Sur le même territoire étaient alors actives plusieurs sociétés missionnaires protestantes.

De ces églises européennes sont nés plusieurs mouvements synchrétiques ou messianiques. Considérés par l'Administration coloniale comme politico-prophétiques – et donc dangereux et subversifs –, ces mouvements furent pourchassés et leurs leaders arrêtés et jetés en prison.

1. LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES

Après de longues démarches, la Congrégation de la propagande érigea, par un décret du 8 avril 1892, la « mission du Kwango ». Elle fut confiée à la province belge des pères jésuites (Deneef, Dusausoit, Evers, Pilette & Rousseaux 1995 ; Denis 1943 ; Mukoso 1993). Elle comprend tout le district du Kwango ainsi qu'une partie du district du Stanley-Pool. Elle a pour limites :

- à l'ouest, la rivière Inkisi depuis son entrée au Congo belge jusqu'à l'intersection avec le chemin de fer près de Kisantu, puis le chemin

de fer jusqu'au fleuve Congo, enfin du fleuve Congo jusqu'à son confluent avec la rivière Kasai ;

- au nord, la rivière Kasai jusqu'à la ligne de partage des eaux entre les rivières Kasai et Kwilu ;
- à l'est, cette même ligne de partage des eaux jusqu'au huitième degré de latitude Sud ;
- au sud, la frontière de l'Angola portugais marquée au sud-ouest par la rivière Kwango.

En 1920, la frontière de la mission est déplacée à l'est jusqu'à la rivière Loange. Actuellement, l'ensemble de ce territoire se répartit sur six diocèses : le diocèse de Popokabaka, le diocèse de Kisantu, le diocèse de Kenge, le diocèse de Kikwit, le diocèse d'Idiofa et l'archidiocèse de Kinshasa.

1.1. LES PREMIÈRES FONDATIONS, À PARTIR DE 1893

À leur arrivée en 1893, le père Van Hencxthoven et ses confrères s'installèrent à proximité de Kibangu, un petit village non loin de Léopoldville à un emplacement que l'Administration avait aménagé. Très vite, ce poste fut déclaré inhabitable à cause des moustiques et les religieux se déplacèrent vers Kimwenza, qui devint la première vraie fondation de la mission du Kwango.

Dans un premier temps, les Jésuites s'établirent dans la région des Bakongo. Mais en 1893, ils se dirigèrent vers Kisantu, parce qu'un missionnaire protestant, le révérend Frederickson, y faisait preuve

d'un grand zèle. Une série de postes y furent ouverts : Ndembo en 1896, Lemfu et Sanda en 1898, Kimpako en 1900 et Mpese en 1902.

Le père Van Hencxthoven n'oubliait pas pour autant la région du Kwango. Dès 1894, il commença à chercher une voie d'accès vers le Moyen-Kwango au sud des rapides de Kingushi et donc en direction de Popokabaka, le chef-lieu du district du Kwango. Il y expédia le frère Van Houtte et le père Butaye. Il y conçut l'établissement de quelques stations intermédiaires pouvant servir d'étape aux missionnaires qui allaient évangéliser le peuple yaka. Le poste de Ndembo, fondé en 1896, servira de point de départ à plusieurs voyages de reconnaissance.

Le père Butaye essaya, à deux reprises, d'atteindre Mbanza-Lula, une localité située à une lieue à peine du but. Mais ses guides et porteurs ayant pris peur ne voulaient pas poursuivre la route. En 1899, accompagné du scolastique Hanquet, il partit en éclaireur pour préparer une fondation chez les Yaka. L'hostilité des Yaka, dont les rapports avec l'État n'étaient pas chaleureux, les força à rebrousser chemin. Ils avaient, cette fois-ci, pris une route plus au Nord, à la hauteur de Kundi (Takundi). Cette région étant assez infertile, elle ne pouvait se prêter que très difficilement à l'établissement de fermes-chapelles.

En septembre 1900, les pères Butaye et Hanquet repartirent de Ndembo vers le Kwango. En cours de route, ils rencontrèrent de nombreux groupes ethniques, tels les Nfunuka, les Yaka et les Wumbo. Ils découvrirent surtout que le pays entre les rivières Nsele et Kwango était très sablonneux et aride, mais qu'à cause de l'altitude moyenne supérieure à 800 mètres l'air y était sec et que l'on n'y souffrait pas de la fièvre.

La même année, le père De Vos remonta le Kwango en bateau, en compagnie de l'inspecteur d'État Costermans, pour un voyage de reconnaissance. Costermans voulait examiner les travaux de Kingushi et voir quel genre de bateau pouvait faire le transport de charges en toute saison, de sorte qu'on pût supprimer le portage à dos d'homme entre Tumba-Mani et

Popokabaka. La crainte de voir les missionnaires protestants s'y établir les premiers poussa le père De Vos à demander à l'État une concession sur les bords du Kwango. Il rentra à Kimwenza le 13 novembre et se rendit immédiatement à Kisantu pour un entretien avec le père Van Hencxthoven, son supérieur.

Deux mois plus tard, le père De Vos repartit avec le frère De Saedeleer pour explorer l'embouchure du Kwango. Une concession leur y fut octroyée. Le 7 juillet 1901, le père Van Hencxthoven partait lui-même, accompagné du frère et de quelques chrétiens, de Kisantu pour l'installation du poste de Wombali.

Après la fondation de Wombali, les Jésuites entamèrent des voyages de reconnaissance sur le Haut-Kwango. En janvier 1902, le Père Butaye, en route pour Popokabaka, constata l'impossibilité de relier ce poste à Kisantu. D'autres initiatives d'expansion furent entreprises depuis Wombali, entre autres, par le père Cus, qui érigea un poste secondaire à Mwene-Kundi sur le Moyen-Kwango.

Le père Van Hencxthoven, déchargé de ses fonctions de supérieur de la mission, s'installa à Wombali. De là, il établit, avec le concours du père Cus, une quinzaine de fermes-chapelles sur le Kwango jusqu'à Mwene-Kundi et sur la Wamba jusqu'à Fayala.

La préfecture apostolique du Kwango, 31 janvier 1903

C'est le 31 janvier 1903 que la mission du Kwango fut promue au rang de préfecture apostolique. Quelques mois plus tard, le 25 mai 1903, arriva d'Europe, en pièces détachées, le steamer *Saint-Pierre-Claver*. Celui-ci devait permettre la réalisation d'un voyage, très difficile d'ailleurs, sur le Moyen et le Haut-Kwango. Des tentatives d'expansion vers l'est, Popokabaka et Mwene-Kundi, et vers le sud-est, Kasongo-Lunda, se poursuivirent.

Les missionnaires jésuites témoignèrent pendant deux décennies d'un dynamisme évangéliste considérable. Ils installèrent des missions dans les localités suivantes :

1908	Yungu (appelée un temps : Malala)	Transférée à Ngidinga en 1916
1912	Kikwit (rive droite)	Paroisse du Sacré-Cœur
1915	Popokabaka	Baptisée « Ngowa » en 1917
1915	Leverville	Baptisée « Lusanga » en 1972
1916	Kinkondongo	Abandonnée en 1918
1916	Mbau (Kimbau)	1957 : cédée aux pères SVD
1916	Tua (officiellement fondé en 1923)	Abandonnée en 1925
1918	Gingungi (Kingungi)	
1919	Djuma	
1922	Ipamu	1931 : cédée aux Oblats
1922	Lemfu	Petit séminaire Saint-Jean-Berchmans
1923	Kilembe	1931 : cédée aux Oblats
1924	Yasa	
1925	Kikwit-ville	
1925	Kunzulu	Abandonnée en 1937
1926	Idiofa (« Mwilambongo »)	1931 : cédée aux Oblats
1926	Kimvula	
1927	Kasongo-Lunda	Baptisée Kingunda, Mwenegunda, Gunda

C'est à partir de la mission de Yungu, fondée en 1908, que des écoles-chapelles furent établies dans la région de la Benga. Le projet de fonder une première mission en pays yaka fut conçu en 1911. Il put se réaliser grâce à l'arrivée, en pleine guerre, de trois prêtres venus d'Europe. Et le premier poste missionnaire du Kwango actuel, Ngowa (devenu ultérieurement Popokabaka), fut installé en 1915.

À partir de juillet 1925, le besoin de fonder une mission dans les environs de Kasongo-Lunda se fit de plus en plus pressant. Le père Hanquet, engagé en juillet 1927 par M^{gr} De Vos pour réaliser ce projet, se fixa à Kingunda, le 27 octobre, inaugurant ainsi la nouvelle station.

1.2. LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU KWANGO, 1928

Après quelques années, ce vicariat apostolique subit des divisions ecclésiastiques. Le 1^{er} avril 1931 fut créé le vicariat apostolique de Kisantu, le 13 avril de la même année, la préfecture apostolique d'Ipamu et le 7 juillet 1957, la préfecture apostolique de Kenge. Le 21 février 1955, ce vicariat avait pris le nom de vicariat apostolique de Kikwit.

La volonté du père Thienpont de voir la région du Kwango desservie par d'autres missions se réalisa en 1931, lors d'un voyage dans la région de Feshi. Il choisit l'emplacement de Kimbongo, à la source de la rivière Lukula, pour y bâtir un poste secondaire. Grâce au travail du père Lamal, ce poste secondaire devint une nouvelle station.

La mission du Kwango s'étendait sur une superficie de 180 000 km². En 1928, la préfecture apostolique du Kwango devint un vicariat apostolique. Elle couvrait une aire de 215 000 km², s'étant agrandie, en 1921, des territoires cédés aux Jésuites à la demande des pères de Scheut. Les frontières de ce nouveau terrain allaient jusqu'aux rives de la rivière Kasai au nord, puis à l'embouchure de la rivière Loange. Les limites méridionales de la préfecture du Kwango coïncidaient avec la frontière de l'Angola portugais. Cependant, en 1931, la préfecture du Kwango perdit la partie Nord, constituée essentiellement des missions Ipamu, Kilembe (1923) et Mwilambongo (1926) au profit des pères oblats. En 1937, la mission d'Ipamu devint une préfecture apostolique, puis un vicariat apostolique, en 1948.

1.3. LES VICARIATS APOSTOLIQUES DE KISANTU ET DE KIKWIT, 1931

En 1931, le reste du vicariat du Kwango fut divisé en deux parties, selon une ligne partant du sud-est vers le nord-ouest. La partie du Kwango fut confiée aux Jésuites francophones et celle de Kisantu aux Jésuites flamands. Le vicariat du Kwango avait comme centre la région de Kikwit-Leverville et était dirigé par M^{gr} Sylvain Van Hee ; celui de Kisantu était dirigé par M^{gr} Verwimp.

En 1933, les réactions plutôt tièdes des Yaka amenèrent le transfert du poste à Mukila, situé dans la région des Pelende, mieux disposés envers les missionnaires que les Yaka. Au terme de l'année 1938, le travail missionnaire commença enfin à se préoccuper du Sud de la mission. Le père Struyf descendit vers le sud-ouest et créa à Sha Musenga la station de Kahemba. Au même moment le père Michel Plancquaert multipliait les postes secondaires dans la région. En 1939, il fonda la station de Kitenda.

En 1940, alors que l'œuvre missionnaire rayonnait dans le Bas-Congo et au Kwilu avec de nombreuses missions, écoles et hôpitaux, dans le Kwango n'existaient que huit missions avec chacune une école primaire complète. L'enseignement postprimaire n'existait pas à cette époque. Après la guerre, les Jésuites créèrent une école agricole à Kimbau ; en 1946, une école d'apprentissage pédagogique (EAP) pour garçons à Kingunda ; en 1948, une école normale de 4 ans pour garçons à Imbela ; en 1950, une école normale pour les filles à Pelende ; en 1956 et en 1958, le petit séminaire de Kasongo-Lunda, qui deviendra un collège par après.

1.4. LA PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE KENGE, 1957

En 1951, les pères du Verbe Divin ou pères de Steyl reprirent aux Jésuites la mission de Kenge,

qui deviendra une préfecture apostolique en 1957, réduisant ainsi de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés le domaine confié aux Jésuites. À la veille de l'indépendance, le vicariat du Kwango devint vicariat de Kikwit et fut divisé en diocèses : le diocèse de Popokabaka, le diocèse de Kikwit et le diocèse de Kenge (qui venait d'être à nouveau détaché des pères du Verbe Divin). L'ancienne préfecture d'Ipamu devint le diocèse d'Ipamu, avec siège à Idiofa. La partie de Léopoldville (Kinshasa) devint un diocèse, bénéficiant de la bande de terre se situant le long du fleuve, en plus de l'espace même de la ville.

Le développement des missions dans la partie actuelle du district du Kwango fut lent, contrairement à ce qui s'était passé dans la partie actuelle du district du Kwilu. Cela se répercuta dans le développement de l'enseignement.

Tout en travaillant au progrès de la « civilisation spirituelle », les Jésuites ne négligèrent pas le développement intellectuel des Congolais. Dans la mission du Kwango, c'est dans les colonies de Kilwanza et Ndembe, à la station de Kisantu, que les enfants congolais apprenaient à lire, à écrire et à calculer. Progressivement, on passa aux fermes-écoles-chapelles où les enfants s'initiaient à des rudiments de calcul, lecture et écriture avant d'être envoyés dans des écoles du poste central.

À noter qu'avant que le Kwango n'ait ses propres écoles, les élèves allaient faire leurs études secondaires soit dans les écoles du Kwilu, soit dans celles de Kisantu (Bas-Congo) ; quelques-uns allaient dans d'autres régions, notamment à Lemfu. Jusqu'en 1940, un seul séminaire existait à la mission du Kwango : le petit séminaire de Kinzambi (Saint-Pierre Canisius) fondé en 1937. Soixante élèves étaient inscrits cette année-là, dont 5 venaient de la préfecture d'Ipamu. Un des premiers prêtres du vicariat du Kwango fut l'abbé Éloi Musongi, formé à Lemfu.

Historique

Diocèse de **Kisantu** : le vicariat apostolique de Kisantu est créé le 1^{er} avril 1931 par division du vicariat apostolique du Kwango. Il sera agrandi le 28 janvier 1935. Érigé en diocèse le 10 novembre 1959, il est divisé le 24 juin 1961 suite à la création du diocèse de Popokabaka.

Diocèse d'**Idiofa** : la préfecture apostolique d'Ipamu est érigée le 13 avril 1931 par la division des vicariats apostoliques du Kwango et du Kasai. Cette préfecture, est agrandie le 25 avril 1939, promue vicariat apostolique le 12 février 1948 et devient le diocèse d'Ipamu le 10 novembre 1959. Il prend le nom de diocèse d'Idiofa, où le siège est transféré le 20 juin 1960.

Diocèse de **Kenge** : le vicariat apostolique de Kenge est créé le 5 juillet 1957 par division des vicariats apostoliques de Kikwit et de Kisantu. Il est érigé en diocèse le 6 juillet 1963.

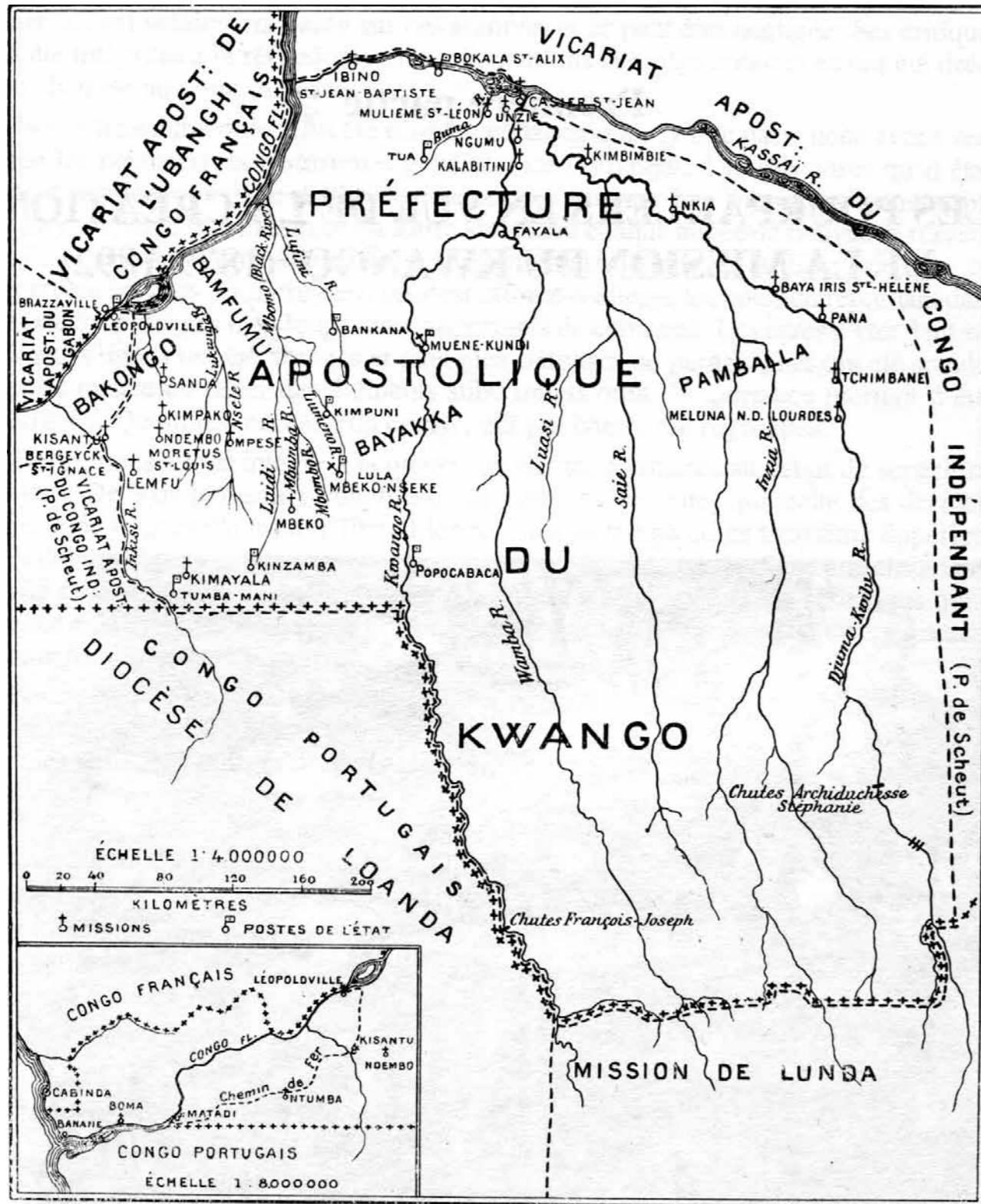
Diocèse de **Popokabaka** : par division du diocèse de Kisantu le 24 juin 1961. Il est limité à l'ouest par les rivières Lubischi et Kwango (frontière de l'Angola), au nord par le 5^e parallèle, à l'est par les rivières Bakali et Kwenge, au sud par la frontière de l'Angola.

Diocèse de **Kikwit** : le vicariat apostolique de Kikwit, créé le 21 février 1955, devient diocèse le 10 novembre 1959.

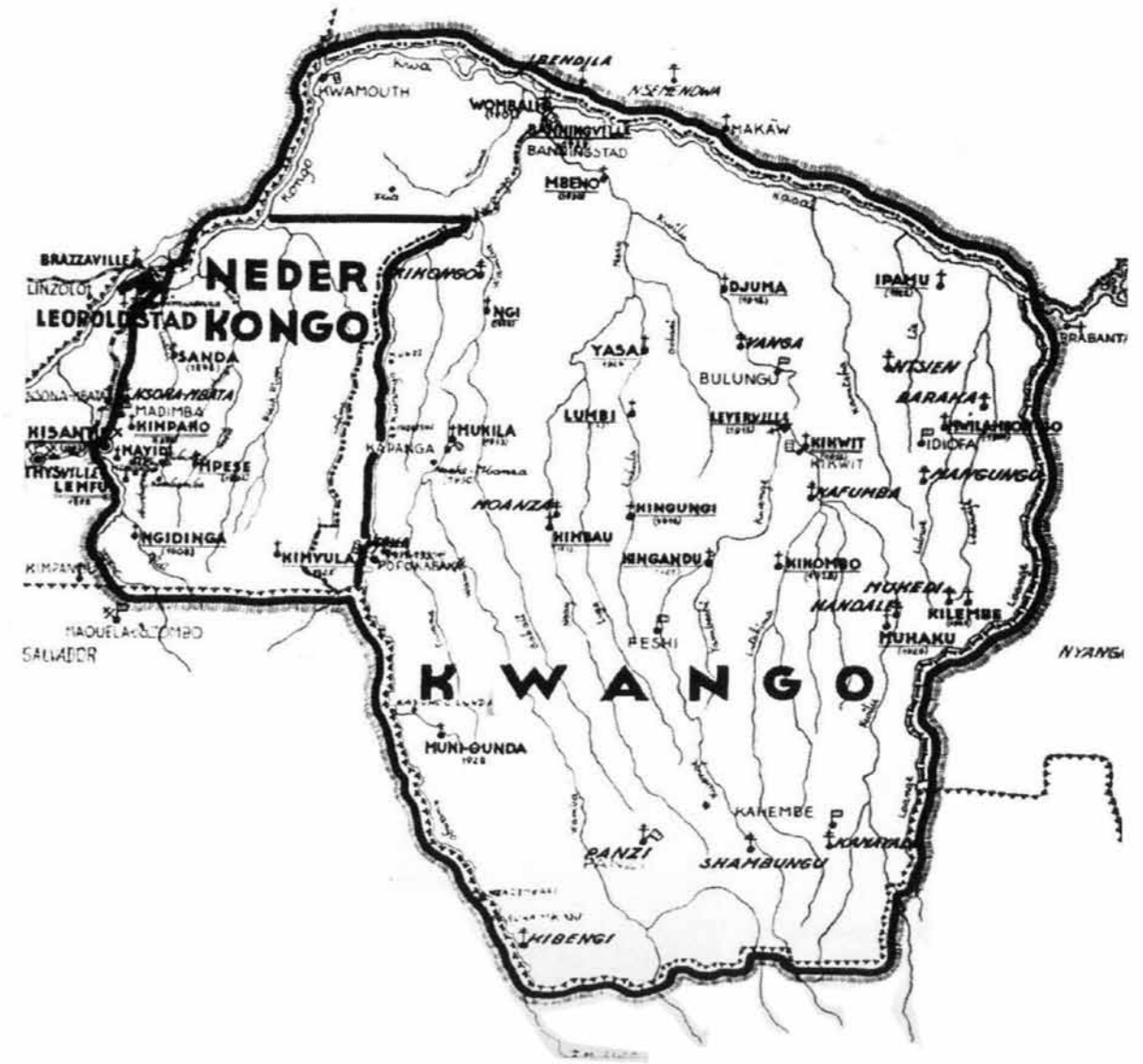
[Source : Épiscopat du Zaïre (1975 : 135, 150, 172, 192).]

Liste des évêques (1903-2012)

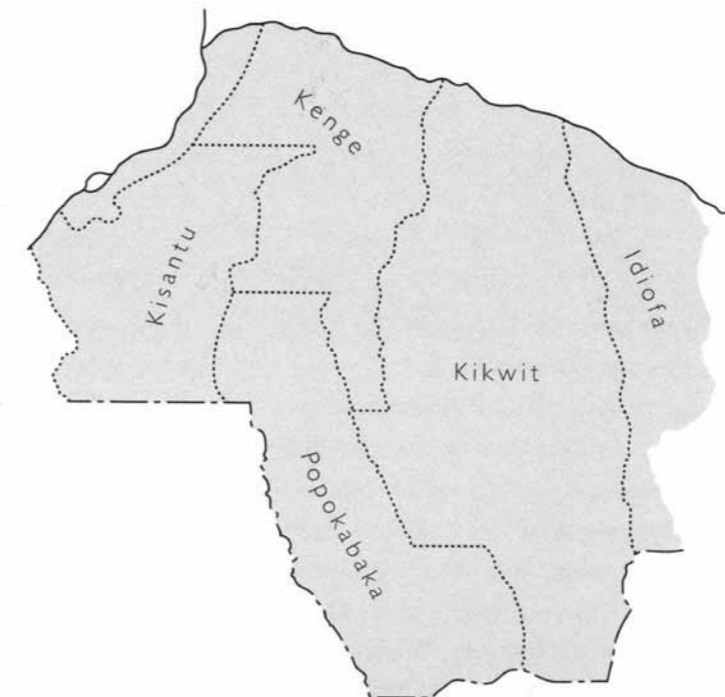
Préfecture apostolique du Kwango	1903-1911	M ^{gr} Julien Banckaert
Préfecture apostolique du Kwango	1911-1928	M ^{gr} Stanislas De Vos
Vicariat apostolique du Kwango	1928-1936	M ^{gr} Sylvain Van Hee
Vicariat apostolique du Kwango	1936-1954	M ^{gr} Henri Van Schingen
Vicariat apostolique de Kisantu	1931-1959	M ^{gr} Alphonse Verwimp
Diocèse de Kisantu	1959-1961	M ^{gr} Kimbondi
Préfecture apostolique d'Ipamu	1937-1948	M ^{gr} Alphonse Bossart
Vicariat apostolique d'Ipamu	1948-1958	M ^{gr} Alphonse Bossart
Vicariat apostolique d'Ipamu/Idiofa	1958-1959	M ^{gr} René Toussaint
Diocèse d'Ipamu/Idiofa	1959-1970	M ^{gr} René Toussaint
Diocèse d'Idiofa	1970-....	M ^{gr} Biletsi
Vicariat apostolique de Kenge	1957-1963	M ^{gr} Johannes Van der Heyden
Diocèse de Kenge	1963-1974	M ^{gr} François Hoenen
Diocèse de Kenge	1974-1999	M ^{gr} Dieudonné M'Sanda Tsinda-Hata
Diocèse de Kenge	1999-à ce jour	M ^{gr} Gaspard Mudiso Mundla
Vicariat apostolique de Kikwit	1955-1959	M ^{gr} André Lefèbvre
Diocèse de Kikwit	1959-1968	M ^{gr} André Lefèbvre
Diocèse de Kikwit	1968-1985	M ^{gr} Alexandre Mbuka-Nzundu
Diocèse de Kikwit	1986 – à ce jour	M ^{gr} Édouard Manunu Kasiala
Diocèse de Popokabaka	1961-1979	M ^{gr} Pierre Bouckaert
Diocèse de Popokabaka	1979-1993	M ^{gr} André Mayamba Mabuti Kathongo
Diocèse de Popokabaka	1996-à ce jour	M ^{gr} Louis Nzala Kianza



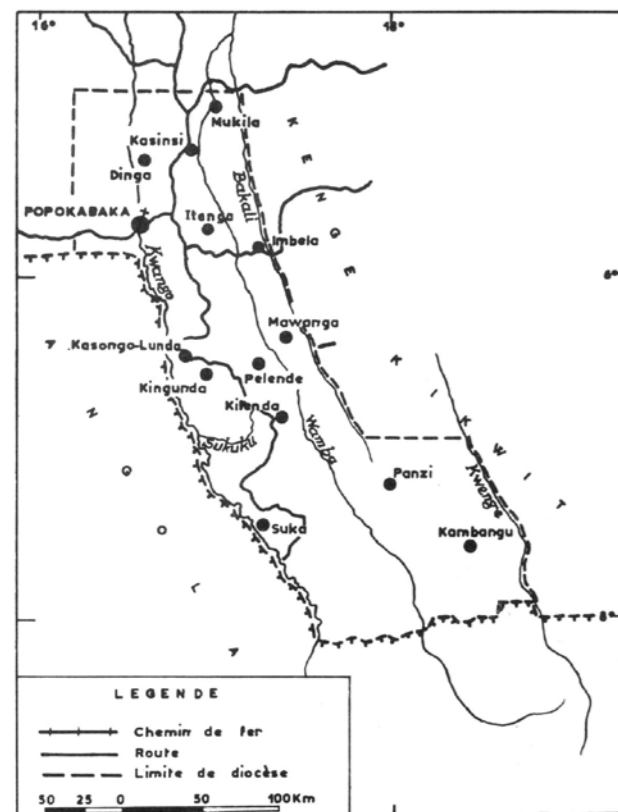
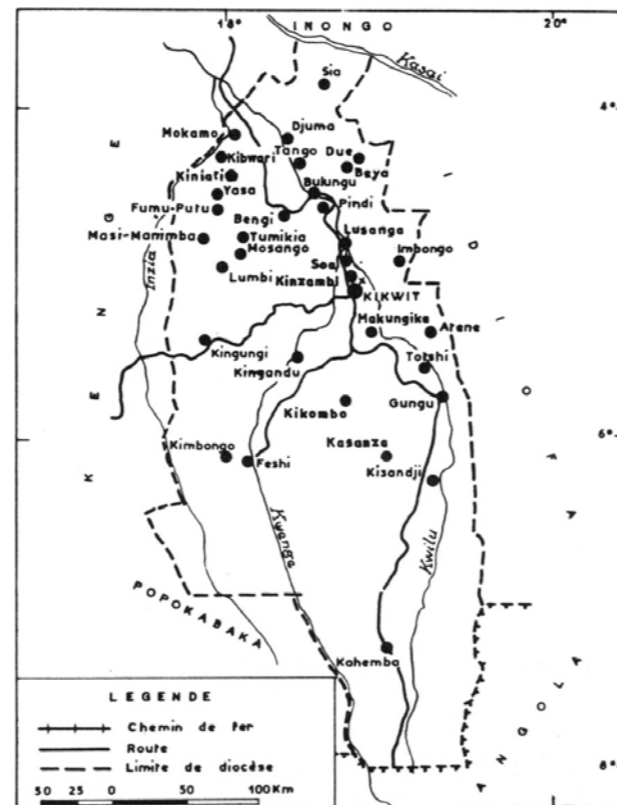
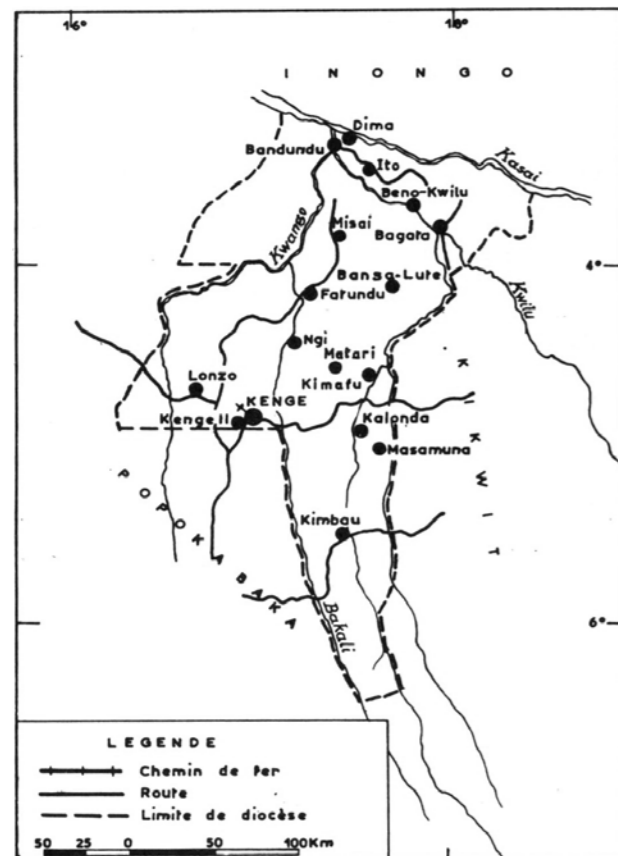
Mission du Kwango en 1903. [Source : Mukoso (1993 : 20).]



Le vicariat du Kwango scindé en deux zones d'influence : flamande et wallonne en 1933. [Source : Deneef et Dusausoit (dir.) (1995 : 94).]



Les diocèses issus du vicariat du Kwango et de Kisanu à la veille de l'indépendance. [Source : Deneef et Dusausoit (dir.) (1995 : 94).]



Diocèses de Kenge, de Kikwit et de Popokabaka en 1975. [Source : *Épiscopat du Zaïre* (1975 : 150, 158, 192).]

1.5. CONGRÉGATIONS MISSIONNAIRES FÉMININES

D'après l'*Annuaire catholique du Congo, du Ruanda et de l'Urundi* (1960-1961), des congrégations missionnaires féminines étaient établies en 1960 :

- dans la préfecture de Kenge :
 - les sœurs de la Charité de Namur : Banningville, Kalonda,
 - les sœurs Salésiennes de la Visitation, de Leuze : Kenge, Ngi,
 - les Carmélites de la Charité, de Madrid : Kimbau,
 - les sœurs de Saint-Joseph, de Cuono (Italie) : Beno, Bagata ;
- dans la préfecture de Popokabaka ;
- dans le diocèse de Kikwit.

D'après l'*Annuaire de l'Église catholique au Zaïre, 1974-1975*, des congrégations missionnaires féminines étaient établies, en 1974 :

- dans le diocèse de Kenge :
 - les Carmélites de la Charité, de Madrid : Kimbau, Matari, Dima,

- les Salésiennes de la Visitation, de Leuze : Kenge I, Ngi,
- les sœurs de la Charité de Namur : Bandundu, Masamuna,
- les sœurs de la Sainte Marie de Namur : Fatundu, Kingala-Matele,
- les sœurs de Saint-Joseph, de Cunéo : Bagata, Bansa-Lute, Beno-Kwilu, Misai,
- un aide-laïc : Ito ;
- dans le diocèse de Popokabaka :
 - l'Institut des Franciscaines missionnaires de Marie : Kingunda, Kasongo-Lunda,
 - les missionnaires clarétaines : Mukila, Kasinsi,
 - les sœurs missionnaires du Christ-Jésus : Popokabaka Sainte-Famille, Imbela, Panzi, Suka,
 - les sœurs de la Divine Providence de Créhen : Mawanga, Kambangu,
 - les sœurs de Notre-Dame : Pelende, Kitenda,
 - les sœurs de Marie : Popokabaka Sainte-Famille, Popokabaka Saint-Sauveur, Dinga,
 - les religieuses du Sacré-Cœur : Kasongo-Lunda.



III. 8.1. Vue de la cathédrale de Kenge. (Photo équipe locale, janvier 2012.)

2. LES MISSIONNAIRES PROTESTANTS

À la suite de concentrations opérées à la fin du XIX^e siècle, l'American Baptist Foreign Mission Society (ABFMS) avait limité ses activités dans le Bas-Congo. C'est en 1910 qu'elle s'étendit dans le district du Kwango. La station de Vanga fut fondée en 1913 par le docteur William Leslie. Après son départ, il fut suivi par les pasteurs Lewis A. Brown, William F. Robbins et Chester J. Jump. Dès 1926, le docteur A.C. Osterholm prit la direction de l'œuvre médicale. La station de Moanza fut créée en 1924 et celle de Kikongo en 1929 (Braekman 1961 : 223 et sv.)

Les missionnaires de l'ABFMS furent suivis, après la Seconde Guerre mondiale, par ceux de l'American Mennonite Brethren Mission (AMBM). Abraham Kroeker fonda la station de Matende en 1945 et John B. Kliewer celle de Kipungu en 1948, dans les territoires des « Bambala et Bangongo ». À partir de ce moment, de nouvelles stations furent créées presque chaque année. En 1951, trois nouvelles stations s'ouvraient : Lusemvu en 1951, cédée par la Mission baptiste canadienne (MBC) ; Kajiji et Panzi, cédées par l'Unevangelized Tribes Mission (UTM).

Outre les deux congrégations ci-dessus, « était également présente la Congo Inland Mission (CIM), à la base de la fondation des stations de Mukedi en 1923 et de Kandale en 1926 (reprise en 1955 par la MBC). L'UTM ouvrit la station de Panzi en 1931 et celle de Wamba-Luadi en 1939, à côté de celle de Kikwit. À partir de 1953, l'UTM dut cesser ses activités au Congo et ses stations de Panzi et de Wamba-Luadi furent cédées à la Baptist Mid Missions (BMM).

3. LES MOUVEMENTS « MESSIANIQUES », 1940 - 1960¹⁵

Pendant toute la période de la Seconde Guerre mondiale, les activités missionnaires furent fortement limitées, aucun personnel nouveau ne pouvant arriver de Belgique pour prendre la relève. Mais ce

¹⁵ L'essentiel de cette section est basé sur l'ouvrage de Smith (1991).

temps sera surtout marqué par l'éclosion de nombreux mouvements de masse, que l'on peut qualifier de « prophétiques » ou de « messianiques ». Se répandant comme des feux de brousse, ils furent souvent de très courte durée. Cinq d'entre eux sont présentés ci-après.

3.1. LE MUVUNGISME

La naissance du *movungu* comme mouvement de résistance, en 1940, est liée à plusieurs facteurs. Le premier de ces facteurs est le message prophétique que reçut le fondateur du mouvement, Alphonse Masala, pasteur de l'American Baptist Foreign Mission Society (ABFMS). Il eut la vision d'un homme qui lui annonçait : « Dieu le Père a mis en ce lieu un signe, il bâtira son temple dans cette terre du Kwango pour la multitude... dans le territoire des Bayaka » (Masala, cité par Smith 1991 : 37). Malgré cette prophétie, Masala ne souhaitait pas, au départ, fonder un nouveau mouvement religieux. Il voulait continuer d'assurer l'épanouissement de l'ABFMS dont il était déjà pasteur, d'autant plus qu'il n'existait pas de poste missionnaire dans la région yaka. Le poste de Boko ne sera fondé qu'après 1949.

Ce furent, en fait, des facteurs politico-économiques qui furent déterminants dans la naissance du *movungu*. Celle-ci coïncida avec le début de la Seconde Guerre mondiale. La Belgique envahie avait capitulé le 28 mai 1940. Le gouvernement colonial au Congo belge s'engagea aux côtés des Alliés et des produits vivriers et commerciaux furent exigés, dans le cadre de ce que l'on appela l'« efforts de guerre ». Pour les colonisés, les sacrifices furent énormes. Dans la région du Kwango, le produit utile à cet effort, surtout à partir de 1942, fut le caoutchouc. Mais la récolte du caoutchouc s'avérait particulièrement difficile dans la région yaka. Il fallait en effet l'extraire en frappant les racines plutôt qu'en incisant les lianes pour en extraire la sève, comme cela se pratiquait dans la cuvette congolaise. L'administration établissait des quotas par homme et des commerçants blancs parcouraient la région avec leurs camions pour transporter le caoutchouc (Smith 1991 : 38). Ainsi les produits vivriers de subsistance devinrent-ils rares. Une disette s'ensuivit, qui conduisit à la

malnutrition. Les efforts harassants liés à la campagne du caoutchouc contraignirent les villageois à tenter de se soustraire à ces corvées. Certains prirent la fuite en passant de l'autre côté de la frontière angolaise. Le mécontentement était grand parmi la population de la région yaka.

Par ailleurs, un autre facteur explicatif de la naissance du *movungu* est à rechercher dans « la recherche du bonheur » des habitants, qui aspiraient à avoir une bonne santé, de nombreux enfants et du succès dans la vie. Selon Smith :

« *The central aim of revitalization movements is to provide meaningful ideologies, codes of behavior, and systems of social interaction that will allow their adherents to overcome the feelings of deprivation and sense of disorientation that are pervasive in periods of accelerated change....support for each of these prophetic movements was drawn primarily from groups that had lost political power and social status and had experienced a worsening of their economic condition because of the advance of European colonial order* » (Smith 1991 : 39).

(L'objectif central des mouvements de revitalisation est de fournir des idéologies significatives, des codes de conduite et des systèmes d'interaction sociale qui permettront à leurs adhérents de surmonter leurs sentiments de privation et le sentiment de désorientation important dans les périodes de changement accéléré [...] le soutien à chacun de ces mouvements prophétiques a été le fait, principalement, de groupes qui avaient perdu leur pouvoir politique et leur statut social et avaient éprouvé une dégradation de leurs conditions économiques en raison des avancées de l'ordre colonial européen).

3.1.1. DOCTRINE DU MUVUNGISME

Le *movungisme* enseigne que le prophète apporte aux hommes l'unique et la seule vraie voie qui puisse procurer le vrai bonheur. Pour suivre cette doctrine, il faut absolument se faire baptiser. Mais au préalable, ceux qui le désirent doivent faire leur exa-

men de conscience, examen qui porte spécialement sur deux vices : le vol et les écarts de mœurs...

Un aspect important du *movungisme*, commun à tous les mouvements spiritualistes semblables, est celui des guérisons spirituelles. Masala croyait pouvoir ressusciter les morts :

« J'entendis la voix venant du ciel : "Maman Louise Mibuki au village Mulobo Bukanga est morte, mais... elle ressuscitera. Les gens sauront qu'en Jésus il y a le salut" » (Masala, cité par Smith : 51).

Les deux principaux dirigeants du *movungu* furent Alphonse Masala et Samuel Kiala.

3.1.2. ALPHONSE MASALA

Selon les autorités coloniales, Alphonse Masala fut « le plus important, peut-être, et l'initiateur du mouvement ». Pour R.E. Smith, il fut « le plus remarquable de nos pasteurs Bayaka ».

Masala naquit en 1908 dans le village de Kisuana. Il était le fils du chef de la chefferie Kisuana, groupement Kasandji, secteur Lonzo, territoire des Bayaka-Nord (à partir de 1940) dans le district du Kwango. Sa mère se nommait Fuama. Masala était encore jeune lorsque mourut son père. En 1930, après ses études primaires, il partit pour la station de l'American Baptist Foreign Mission Society de Kikongo afin de faire des études d'instituteur. En 1933, il fut envoyé, en compagnie de son épouse, à l'École des pasteurs et instituteurs (EPI) de Kimpese au Bas-Congo, une école créée par les missions protestantes de la région.

C'est là que Masala rencontrera des kimbanquistes et se convertira à ce mouvement. En 1934, il fut envoyé sur le Plateau Bangu à des fins d'évangélisation. Un diacre du village Mputu le convainquit de la vérité des prédications du prophète Kimbangu. Il fut arrêté, avec des camarades, par un commandant belge de la région, parce qu'il se trouvait à proximité de Nkamba, le village natal de Simon Kimbangu, sans en avoir reçu l'autorisation préalablement et dut payer une amende. En 1936, Masala ayant dit à son professeur George Carpentier de Kimpese que Kimbangu était, pour les Noirs, le premier à accomplir des œuvres aussi grandioses – si pas plus grandioses – que celles de Jésus-Christ, le missionnaire,

stupéfait de constater que Masala était gagné par le kimbanguisme, avertit ses élèves du danger d'arrestation par l'État que courait toute personne parlant de Kimbangu. Cette même année, Masala acheva ses études à Kimpese.

Masala retourna dans son village, à Kisuana. Le catéchiste protestant Alphonse Midima lui rendit visite et lui dit : « Dieu t'a choisi... tu feras une grande œuvre parmi les Bayaka. »

Durant les années 1936-1938, Masala travailla comme pasteur de la mission protestante de Kikongo dans le secteur Dinga au sud-ouest de l'actuel territoire de Kenge.

À partir de 1938, Masala se mit à accomplir des miracles et à avoir des rêves.

Ainsi, le 27 décembre 1938, il aurait dit à une diaconesse frappée par la foudre : « Lève-toi au nom de Jésus-Christ » et celle-ci se leva. Le chef Dinga fit appel aux oncles et à la mère de Masala pour un jugement coutumier sur cette affaire, puis le commandant de secteur le convoqua pour enquête et l'envoya chez les missionnaires de Kikongo. Masala partit travailler à Bukanga-Lonzo et y fit construire une « église ».

En 1939, il rêva qu'un homme lui disait : « Le Seigneur t'appelle pour t'imposer sa main bénite pour que tu fasses l'œuvre de Dieu au Kwango... c'est le seigneur Simon Kimbangu [qui] t'appelle. » Il eut encore d'autres visions, comme d'apercevoir une étoile brillante dans le ciel et d'entendre un vrombissement au-delà.

En mars 1940, un missionnaire de Kikongo, le Rev. Armstrong, visita Kisuana et interrogea Masala et Midima concernant leurs propos puis décida d'emmener Midima avec trois autres adeptes à Kikongo pour mieux les surveiller. Au moment du départ, Midima adressa ces paroles à Masala : « Lève-toi pour faire mon œuvre [c'est-à-dire l'œuvre du Seigneur]. »

Masala continua à avoir des visions. Dans celle du 23 mai 1940, un homme lui aurait dit : « Dieu le Père [...] nous a élevé son témoignage en son envoyé Papa Simon Kimbangu le Prophète, pour accomplir la promesse que nous a laissée le Seigneur Jésus-Christ sur la terre. » D'autres gens « prophétisèrent »

aussi. Ainsi cet homme mystérieux qui dit : « La race noire va être libérée de la domination de l'homme blanc, les Blancs rentreront chez eux. Nous luttons pour envoyer vos âmes à Jésus et libérer notre Congo des mains des colonialistes. » Et Mafu Thomas dit : « Cette Église s'appellera l'Église des Noirs, c'est cela l'Église du Saint-Esprit. »

La nouvelle des visions et des « miracles » de Masala se répandit et de gens commencèrent à venir le voir à Kisuana. Il imposait la main sur ceux qui avaient été « désignés pour l'œuvre », c'est-à-dire ses disciples.

Lorsque le commandant de secteur fut informé de ses agissements, il vint interroger Masala à Kisuana puis l'emmena à Bukanga pour poursuivre son enquête. Il partit ensuite pour Bitadi enquêter sur les activités de Kiala, un autre cofondateur de l'Église du Saint-Esprit.

Masala, rentré à Kisuana, eut un dernier repas avec douze de ses disciples. Il leur dit : « Je serai arrêté. J'irai pour faire le combat divin, je ne rentrerai que lorsque le commandement de ce pays reviendra aux Noirs », puis leur lava les pieds.

Peu après arriva son supérieur ecclésiastique, M. Smith, qui lui dit que l'État lui avait demandé, dans une lettre : « Venez enlever votre pasteur, il a fait paraître l'œuvre de Kimbangu dans ce territoire. »

Identifié comme mouvement subversif, le *muvingi* fut dissout par arrêté n° 314/159 du 28 août 1940 Compro Léo. Masala fut arrêté le 30 septembre 1940 au village Kulungu, en même temps que d'autres *muvingistes*. Masala fut condamné à la relégation comme « fondateur de la secte dissoute *muvingi* ».

Masala fut écroué par l'agent territorial assistant Ducanne le 10 octobre 1940. On mit une corde au cou de Masala et il fut joint aux autres prisonniers qui partirent pour Kenge. Après un mois de prison à Kenge, Masala fut emmené à Kikwit. Il y fut jugé, puis fut transféré à la prison de Ndolo à Léopoldville. C'est là qu'il rencontra un autre prisonnier, Samuel Kiala.

3.1.3. SAMUEL KIALA

Samuel Kiala naquit vers 1905 à Bitari-Lwasa (ou Bitadi), secteur Bukanga-Lonzo, dans l'actuel

territoire de Kenge. Son père Mobi était le chef du village ; sa mère nommée Kifobu était déjà décédée lors de l'arrestation de Kiala en 1940. Il était membre de l'Église baptiste à Bitadi, près de Fwangulu. Cette station était sous l'autorité ecclésiastique du poste de Kikongo.

Kiala se rendit à Léopoldville. De retour à Bitari en 1940, il se mit à avoir des visions.

La première fut une vision de la fin du monde. Il attacha une gourde à une liane afin d'avoir un contact téléphonique avec Dieu. Plus tard, alors qu'il était malade, et que ses proches voulaient appeler le devin, Kiala entendit une voix qui lui défendait d'approcher le féticheur. À une autre occasion, il entendit une voix qui l'appelait : « Samuel, Samuel ». Kiala commença à se rendre dans les villages des environs et même jusqu'à la station missionnaire de Kikongo pour appeler des disciples et les baptiser.

Le 12 juin 1940, Kiala vit une « boule luisante » et eut de nouvelles visions. Une voix lui dit de construire une arche pour sauver le peuple. Cette arche de « Noé » fut construite en sticks et en rondins au centre du village Bitadi. Elle avait environ 12 m de haut et 30 m de long. Un deuxième étage fut aménagé pour son « médecin », son « secrétaire », et son garde du corps. Le troisième étage fut réservé à son épouse. Le prophète lui-même se plaça tout au-dessus. De là il prêchait aux foules de plus en plus nombreuses qui venaient l'écouter.

Croyant à la fin du monde, les adeptes de Kiala espéraient aller au ciel dans l'arche. Ils tuèrent leurs poules et leurs chèvres et détruisirent leurs champs. Les fidèles mangeaient pendant la nuit et jeûnaient la journée.

Ayant été informé des agissements de Kiala, le commissaire de district E. Cordemans vint à Bitadi avec l'administrateur territorial, le 27 juin 1940, pour l'arrêter et l'emmener à Kenge pour interrogatoire. Nous reproduisons ci-dessous les réponses de Kiala lors de son interrogatoire du 8 juillet 1940 devant E. Cordemans :

- Question : Pourquoi avez-vous fait construire une « arche » par les gens de Bitadi ?

- Réponse : C'était notre lieu de réunion pour les prières. La mission nous avait d'ailleurs invités à construire une chapelle...
- Question : Quelle était la disposition que vous adoptiez lorsque vous vous réunissiez dans l'arche ?
- Réponse : Moi, Fadiaka, Pierre avec nos femmes et celles de mes *pangi* [amis, frères], nous nous mettions sur la plate-forme du « temple ». En dessous, se trouvaient les fidèles.

Kiala nia avoir ordonné la destruction des champs et des bêtes, affirmant que d'autres personnes l'auraient ordonné.

Kiala se mit à encourager le peuple à jeter les carnets d'impôt, les permis de fusils, les passeports médicaux, documents qui symbolisaient l'obéissance au régime colonial. Son mouvement prit ainsi un caractère anticolonial.

Aussi fut-il condamné. Selon ses dires, il le fut pour « avoir dit qu'un jour l'homme noir deviendrait un Blanc ; pour avoir ordonné de jeter les livrets d'identité et de ne pas payer l'impôt ; pour avoir déclaré publiquement que Dieu détruirait le gouvernement colonial ». Il affirma que « c'est la voix invisible qui (lui) dictait de transmettre tout cela au peuple et non (sa) propre volonté ».

Un mois plus tard, il fut envoyé à Kikwit avec d'autres adeptes, puis à Bandundu (Banningville). Ils y passèrent deux mois en prison. Trois adeptes restèrent à Kikwit, tandis que Kiala était acheminé à Léopoldville.

3.1.4. EMPRISONNEMENT DE MASALA ET DE KIALA

Masala et Kiala avaient donc été arrêtés. Entre 1940 et 1943, pendant son séjour à Léopoldville, Masala alla prier dans les maisons des autres disciples. Malgré son incarcération, ses gardiens lui laissaient, en effet, une certaine liberté, après les heures de travaux. Au mois de mai 1943, il fut transféré avec d'autres relégués à Kutu dans le district du Lac Léopold II. Il y poursuivit ses prédications. Il racontait : « Le temps de la promesse du Seigneur est là. Les Blancs rentreront dans leur pays, les Noirs reprendront leur pouvoir, ceux qui n'ont pas cru au

prophète de Dieu, Kimbangu, iront ensemble avec les Blancs », ce qui entraîna un nouveau jugement et une nouvelle condamnation :

« Considérant que la présence de Masala Alphonse crée une atmosphère d'inquiétude dans les milieux indigènes et les centres européens du district du Lac Léopold II ;

Considérant que l'indigène préqualifié a été relégué à Kutu suite à son activité en tant que fondateur de la secte hiérarchisée dissoute connue sous le nom de "Muvungi" ;

Attendu qu'il a été constaté à Kutu que Masala Alphonse continue son activité subversive, en participant comme adepte et meneur au mouvement de la secte interdite "Mission des Noirs" ;

Le nommé Masala Alphonse, préqualifié, est astreint à habiter à la CARD [Colonie agricole pour relégués dangereux] de Belingo, territoire d'Oshwe, district du Lac Léopold II » (Smith 1991 : 47).

Dans le dossier du district du Lac Léopold II, un document éclaire l'interprétation officielle de l'histoire des mouvements religieux. Il mentionne Masala, Kiala et Matekila comme des « tenants du "muvungi" [...] qui, cette fois à Kutu, ont rendu possible la fusion entre leur secte et celle du kimbanguisme, sous l'égide de la "Mission des Noirs"... » (Anz, cité par Smith 1991 : 47).

Masala et Kiala furent transférés à Belingo, au nord d'Oshwe, toujours dans le district du Lac Léopold II, où ils arrivèrent vers la fin de 1950. Quand Simon Kimbangu mourut en 1951, le directeur de la prison fit lire aux prisonniers le journal qui en parlait. Selon Masala, il ajouta : « Vous voyez, vous qui croyez en Kimbangu, il vous a laissés en difficulté » (Smith (1991 : 47).

Selon Masala, le directeur de la prison lui demandait périodiquement s'il n'avait pas encore abandonné ses croyances. À cette question Masala répondait qu'il ne pouvait pas abandonner sa chrétienté. Le directeur lui rétorqua : « Kimbangu n'a rien, les Flamands ont le trou, les mitraillettes, les fusils, les canons. Kimbangu qu'a-t-il ? »

Après vingt ans d'emprisonnement et d'exil, Masala, Kiala et d'autres relégués furent libérés en 1960. Ils prirent le bateau le 14 juin à Oshwe. Le 30 juin 1960, jour de l'indépendance du Congo, ils se trouvaient à Banningville (Bandundu). Le 15 juillet, ils étaient à Kenge et le 18 juillet Masala arrivait à Kisuana.

Masala décéda le 4 octobre 1986.

Quant à Kiala, il retourna dans son village natal de Bitadi-Lwasa. Il y fit à nouveau bâtir un temple kimbanguiste. Au moment de sa mort, le 22 juin 1987, il attendait, plein d'espoir, l'arrivée de Diangenda, le fils de Simon Kimbangu devenu chef spirituel de l'Église kimbanguiste, pour l'inauguration de son temple.

3.1.5. EXPANSION ET RÉPRESSION DU MUVUNGI DANS LE KWANGO

Le muvungi connut une expansion rapide, principalement dans le district du Kwango. Il s'était constitué dans le secteur de Bukanga-Lonzo puis se répandit à travers le territoire de Kenge et surtout dans la chefferie Pelende-Nord et le secteur Mosamba, et, à un moindre degré, dans les territoires voisins de Popokabaka, Kasongo-Lunda, Feshi et Bagata. L'instruction et le baptême furent des moyens qui permirent son expansion rapide :

« L'instruction se poursuit au village et des baptêmes ont lieu. Après s'être assuré que le village est à demi convaincu, le baptiseur délègue une partie de ses pouvoirs au chef ou à un notable puis s'en va continuer son œuvre dans un hameau voisin. Le délégué continue ses enseignements et dirige les stations nocturnes, stations plus ou moins prolongées, toujours vaines évidemment, mais l'esérance agit » (Smith 1991 : 63).

Le mouvement muvungi se répandit vite, mais il se vit réprimer brutalement. Dans le territoire des Bayaka-Sud (Kasongo-Lunda), deux régimes d'occupation militaire furent décrétés pendant trois mois : le premier en secteur Popokabaka, dans la partie située entre la Lubizi et la rivière Kwango ; le second, en chefferie Munene, entre la Wamba et la Twama

et les groupements Kitenga et Ikomba (Pierre 1941 : 12). Les sanctions visèrent toute collaboration à ce mouvement. De nombreuses relégations et des emprisonnements, dont ceux des chefs, ont marqué le Kwango.

« Le chef de la chefferie Munene a été relégué. Nous avons été amené à cette mesure extrême parce que ce chef persistait envers et malgré tout, dans son attitude fourbe et néfaste. Le changement opéré dans la chefferie par l'élimination de cet individu fut de plus favorable.

Plusieurs relégations ont été prononcées contre des chefs qui avaient favorisé le mouvement subversif muvungi soit par une attitude active, en participant ouvertement à ce mouvement, soit en restant passif, en connaissant le caractère dangereux. En secteur de Popokabaka le notable important du groupement Ikomba, le nommé Kisebele Kianga et en chefferie Munene, le chef du groupement Ikomba, Swa Bangu et le chef du Bulutshiala le chef du village de Kongo ont été relégués. Il a été proposé en outre pour la relégation : le chef du groupement de Kiloanda (Popokabaka), des chefs de villages Ndzobolo et Mombu (Kasong-Lunda) et Mutsunga (Munene). Le chef de groupement de Lusanga (Popokabaka) Mukanza a été relégué pour des motifs politiques au mois de juin dernier » (Pierre 1941 : 17).

3.2. LES AUTRES MOUVEMENTS SYNCRÉTIQUES¹⁶

3.2.1. LE MOUVEMENT DES FILLES

Le mouvement des Filles s'est principalement développé dans la région de la vallée de la Wamba aux abords du village Muaku. Des groupes de filles se mettaient à traverser la région d'un bout à l'autre pour exécuter des danses. Les groupes se composaient d'une vingtaine de filles vêtues d'un pagne rouge, le visage barbouillé au *nkula*, des branches autour des hanches, un petit miroir en bouche. Elles s'élançaient sur les sentiers de brousse, entraient dans un village,

s'asseyaient autour de la hutte du chef, attendaient patiemment que les habitants leur donnent à manger. Puis, les filles se dirigeaient vers les tombes près du village pour y tenir un repas d'honneur avec la nourriture qui leur avait été remise. Ensuite, elles s'en retournaient au village visité, d'où trois nouveaux groupes devaient partir pour répéter le même cérémonial dans trois autres villages plus éloignés. Le mouvement gagna rapidement toute la contrée.

3.2.2. LE MOUVEMENT KISYONA

Le mouvement Kisyona se déclencha à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il est plus connu sous le nom d'« Hommes-Léopards ». Le grand chef Nkenzi était considéré comme le grand instigateur de ce mouvement qui terrorisa la région et qui fit un nombre considérable de victimes. Lors d'une tournée apostolique dans la région de Kitenga, dans la vallée de la Twana, un missionnaire jésuite enregistra plus de cinquante décès d'hommes, de femmes et d'enfants.

Les objectifs de ce mouvement ne sont pas clairs. La Force publique intervint, tuant plusieurs « Hommes-Léopards ». Quant au grand chef Munene-Nkenzi, il fut déporté.

3.2.3. LE MOUVEMENT DE L'EAU BÉNITE

Ce mouvement se développa en 1955, environ dix années après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il atteignit le Kwango par la région de Kimbau. Les villageois croyaient s'être débarrassés des forces de leurs fétiches et de leur *kindoki*. Ils apportaient spontanément leur attirail fétichiste chez les missionnaires et, ayant besoin de nouvelles forces, ils leur demandaient de l'eau bénite.

3.2.4. LE MOUVEMENT DU MBUNDU-YEZU

Vers 1960-1961, apparut le mouvement Mbundu-Yezu ou Ligue du Sacré-Cœur. Beaucoup de jeunes gens, des *bantumwa* ou prophètes, habillés de blanc parcouraient les villages. Ils récitaient les prières des chrétiens en omettant toujours l'amen. Ils encourageaient aussi les villageois à ne plus se confesser et à ne plus dire l'acte de contrition. Le mouvement s'éteignit lentement, sans laisser de trace.

¹⁶ Voir Braekman (1961 : 223 et sv).

TROISIÈME PARTIE

ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE

Références

- Annuaire catholique du Congo, du Ruanda et de l'Urundi*. 1960-1961. Bruxelles : Œuvres pontificales missionnaires.
- Braekman, E. M. 1961. *Histoire du protestantisme au Congo*. Bruxelles : Éditions de la Librairie des Éclaireurs unionistes.
- Deneef, Alain, Dusausoit, Xavier, Evers, Christophe, Pilette, Maurice & Rousseaux, Xavier (dir.). 1995. *De la mission au Kwango à la province d'Afrique centrale. Les Jésuites au Congo-Zaïre. Cent ans d'épopée*. Bruxelles : AESM Éditions.
- Denis, Léopold. 1943. *Les Jésuites belges au Kwango 1893-1943 : monographie sur la mission du Kwango, devenue actuellement les Vicariats apostoliques du Kwango et de Kisantu*. Bruxelles : L'Édition universelle.
- Épiscopat du Zaïre. 1975. *Annuaire de l'Église catholique au Zaïre, 1974-1975*. Kinshasa : Édition du Secrétariat général de l'Épiscopat.
- Mukoso Ng'Ekieb, Fernand. 1993. *Les Origines et les Débuts de la mission du Kwango (1879-1914)*. Kinshasa : Facultés catholiques de Kinshasa (coll. « Histoire du christianisme africain 1 »).
- Munayi Muntu-Monji. 1974. « Le Mouvement kimbanguiste dans le Haut-Kasaï, 1921-1960 ». Thèse de doctorat de 3^e cycle, Aix-Marseille, Université de Provence. (Inédit).
- Smith, Robert Eugene. 1991. « À la recherche du bonheur : le mouvement religieux "Muvungi" (1940-1960), sous-région du Kwango, Zaïre ». *Cahiers des religions africaines* 24 : 35-70.

Archives

Fonds d'archives Benoît Verhaegen, Section d'Histoire du Temps présent, MRAC

- Pierre, F. (AT, chef du territoire *a. i.*). 1941 (6 février). « Rapport 1940 du territoire des Bayaka-Sud », Kasongo-Lunda.

CHAPITRE 9

ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE DU KWANGO JUSQU'À LA FIN DE LA PÉRIODE COLONIALE

L'histoire du Kwango peut être subdivisée en quatre grandes périodes : la période précoloniale, la période de l'État indépendant du Congo, la période coloniale et la période allant de l'indépendance à ce jour. Nous aborderons les trois premières périodes dans ce chapitre.

1. LE KWANGO AVANT L'OCCUPATION EUROPÉENNE

On entend parfois dire que, dans l'espace actuel du Kwango, il n'a jamais existé d'entités politiques organisées¹⁷ du type de celles du royaume kongo ou de l'empire kuba. Des travaux et diverses sources révèlent pourtant l'existence d'ensembles organisés politiquement, socialement, économiquement et culturellement, dont la plupart tirent leur origine du royaume kongo et de l'empire lunda. Parmi ces ensembles, il y a lieu de citer le royaume luwa-yaka, le royaume yaka, les États de Mai-Munene et de Mwata Kumbana, l'empire suku, etc. La question de savoir si les Pelende constituent ou non un État autonome, séparé du royaume yaka¹⁸, ne sera pas directement discutée dans ce point ; elle sera abordée au chapitre consacré à la période postcoloniale, au travers des rivalités, au sein des pouvoirs

17 Les écrits des missionnaires qui se sont consacrés à l'ethnologie et à l'histoire des peuples du Kwango n'y font aucune allusion.

18 Sur l'État pelende, lire Matadiwamba Kamba Mutu (1988).

traditionnels, entre le *kiamfu* des Yaka et le chef des Pelende-Kobo.

La constitution des entités politiques est fortement liée aux grands courants qui ont déterminé l'évolution de l'Afrique centrale aux XVII^e et XVIII^e siècles. Elle est inséparable des mouvements d'immigration lunda qui continuèrent à occuper les terres situées entre les rivières Kasai et Kwango pendant tout le XVII^e siècle, et de l'instauration de nouveaux centres politiques dans ces mêmes régions, grâce aux principes de gouvernement lunda. Ces principes assureront la cohésion interne des pays conquis et l'expansion progressive des conquêtes à partir des fondations nouvellement créées. Les lignages lunda qui contribuèrent à l'établissement d'un royaume sur le Moyen-Kwango proviennent de trois épicentres distincts : de Kasange et de Kapenda Kamulemba sur le Haut-Kwango en Angola, et de la Kalange dans la région actuelle du Katanga en RD Congo, plus précisément de la rivière Kola, petit affluent oriental de la Kajidji qui se jette à son tour dans la Kalange (Nkalany) (Van Roy 1988 : 7-10).

1.1. LE ROYAUME LUWA-YAKA¹⁹

Pendant les dernières décennies du XVII^e siècle, Kasange – appelé Kasandzi en langue yaka – occupait une position clé dans le transit commercial entre Sao-Paulo de Loanda (sur la côte de l'océan Atlantique, où accostaient les navires lusitaniens et les

19 Voir H. Van Roy (1988).

pirogues de la cour du *mwant yav*, le chef suprême des Lunda) et Musumba. À l'époque où le premier chef lunda prit la direction du Moyen-Kwango en vue d'une nouvelle création politique dans le Nord, Kasange maintenait déjà un strict monopole commercial entre Loanda et le pays de la Kalange. Kasange fixait le prix du marché des esclaves, la principale source de ses revenus. C'est dans ce but que les troupes auxiliaires Imbangana (une population autochtone d'origine mbundu) razziaient les territoires limitrophes pour le compte du *yaga*, ou chef politique, de Kasange. Ce dernier descendait d'émigrants originaires de Kola. Tshinguri Kakonda est le plus connu d'entre eux.

Le deuxième épicerie, Kapenda Kamulemba, était situé entre le Haut-Kwango et la Luto, affluent oriental de la rivière Kwango. Le chef éponyme était originaire du Kasai, mais il avait organisé son système politique sur le modèle qui prévalait à la cour du *mwant yav*. Une route commerciale reliait Kapenda Kamulemba à Kasange vers l'ouest, et la Musumba, l'enclos cheffal du *mwant yav*, vers l'est.

Enfin, une troisième migration, conduite par Mwene Putu Kasongo, quitta la rivière Kola et la résidence du *mwant yav*. Elle est postérieure à celles provenant du Haut-Kwango, bien que Kola soit considéré par tous les chefs dissidents et ayant migré comme leur berceau national. C'est en effet dans cette région que s'est constituée, au cours du XVII^e siècle, la culture politique lunda, et particulièrement sous le règne du *mwant yav* Naweshi (ca. 1650). Culture qui leur permettra de contrôler de vastes étendues de l'Afrique centrale, surtout en région de savane et de forêt claire. Vers 1800, cet « empire » se limitait aux eaux de la Kwanza et de la Kwango à l'ouest, en Angola, et à la chefferie de Kazembe, près du lac Tanganyika, à l'est.

Les études historiques qui traitent de l'expansion lunda au Moyen-Kwango télescopent les migrations successives en un seul récit. Elles omettent de tenir compte des migrations antérieures, provenant de Kasange et de Kapenda Kamulemba, faute d'avoir suffisamment exploré les traditions orales et parce qu'elle se confinaient trop souvent aux traditions provenant de la cour du *kiamfu* de Kasongo-Lunda.

Cette expansion était due à un système politique très souple jumelé à des campagnes militaires qui mobilisaient des troupes auxiliaires composées de ressortissants des peuples soumis. Toute la structure politique reposait sur les mécanismes de la succession au pouvoir et de la parenté où le successeur du chef défunt héritait de sa charge et de son titre, de même que de son statut personnel, statut qui incluait toutes les relations familiales. D'autre part, les chefs terriens, le plus souvent vassalisés de force, maintenaient certaines prérogatives en tant que premiers occupants du sol. Mais leur était refusée toute influence politique. Pour récupérer une partie de l'autorité perdue, d'aucuns s'acculturaient par le biais d'une coopération militaire, tandis que le grand nombre, conscient de sa séniorité, se contentait d'une parenté par alliance avec les conquérants, en offrant ses filles en mariage aux dignitaires lunda. Ces derniers devenaient par le fait même des « petits-fils » symboliques et honorifiques des chefs terriens et considéraient le mariage polygame comme un moyen approprié et nécessaire pour s'incruster davantage dans le pays conquis. C'est ainsi que les *bana ba pfumu*, les enfants issus d'un chef luwa, ne se mariaient pas entre eux, mais prenaient femme chez les filles des chefs terriens, appelés *tulamba* ou *bakalamba*.

Le chef Mabaka Tsambu de la Basse-Wamba l'exprime de cette manière : « *Pfumu kaleenda kweela ko n-kweeno pfumu. N-siku. Kakwela ba-Yaka* (un chef [politique luwa] ne peut pas se marier chez un autre chef politique luwa. C'est défendu, il doit se marier avec les [filles] ba-yaka) », en d'autres mots, avec des femmes issues de clans soumis.

La séparation entre conquérants et clans assujettis se marque également dans le domaine du régime foncier. Situation qui se révèle dans l'expression : « *Bevwiidi tseke be-Yaka, bevwiidi tsi ba-Luwa* (les Yaka possèdent les brousses [la terre], les Luwa possèdent le pays) ». En d'autres termes, les Yaka possèdent les terres, avec leurs produits, qui serviront de tributs aux chefs politiques et les conquérants luwa possèdent le pouvoir.

En décrivant l'organisation politique des Lunda septentrionaux, Biebuyck souligne également la dis-

inction fondamentale existant entre le *dominium* des chefs de terre et l'*impérium* des chefs politiques (Biebuyck 1957 : 813). Aussi faut-il ajouter que le chef conquérant s'empara, dans bien des cas, du titre du chef vaincu. Ce fait explique que bon nombre de chefs luwa portent des noms qui ont leur origine chez les anciens clans yaka, suku ou tsamba. Tel par exemple celui de Mabaka Tsambu.

Ce mode de gouvernement sera appliqué par les *biamfu* et chefs luwa. Il assurera la stabilité et la continuité de leurs entreprises, surtout à l'époque précoloniale.

Un autre facteur facilita la fondation et l'éclosion du royaume luwa sur les rives du Moyen-Kwango : l'effritement graduel et irréversible du royaume kongo, après la bataille d'Ulanga, près d'Ambwila, le 29 octobre 1665.

Dans une lettre datée du 2 janvier 1710, et probablement adressée au gouverneur de Loanda, Pedro Mendes écrit : « Depuis que le roi du Kongo, Don Antonio, a trouvé la mort à Ulanga, où il fut décapité par les Portugais dont l'armée était sortie en campagne, 14 rois se sont emparés du trône de Kongo ; de ce nombre, 4 furent égorgés par les Solongo, et 5 par les Besi-Kongo (habitants du Kongo) eux-mêmes » (Bontinck 1970 : 232). Or c'est précisément vers cette même époque qu'émergea une nouvelle force politique lunda sur les rives du Moyen-Kwango, en bordure orientale du Kongo démembré, au nord-est de la chefferie Matamba et plus éloignée encore des territoires contrôlés par les Yaga de Kasange.

Lorsque, vers la fin du XVIII^e siècle, l'autorité du *kiamfu* sera solidement établie, ce dernier tentera de nouer de nouvelles relations commerciales avec la côte, notamment avec le port d'Ambriz. Dans l'Est, le *kiamfu* et ses hommes créeront, vers la même époque, une autre route commerciale reliant la cour cheffale de Kasongo-Lunda à celle du *mwant yav*, via Mwata Kombana.

C'est sur cette toile de fond du monde politique lunda et des itinéraires commerciaux à longue distance à travers l'hinterland africain qu'il faut retracer l'évolution et l'extension du royaume des *biamfu*, extension qui sera arrêtée par la pénétration européenne en Afrique centrale vers la fin du XIX^e siècle.

L'histoire de ce royaume se divise, *grosso modo*, en trois périodes distinctes, mais continues : une période de genèse, s'étendant de 1685 à 1785 ; une période de plein développement entre 1785 et 1885 ; une période de régression, due à l'occupation européenne, dès la fin du XIX^e siècle.

Par souci de clarification il y a lieu de préciser la teneur exacte des termes lunda, luwa, yaka. Par « Lunda », il faut entendre les chefs descendant des a-Ruund de la Kalange (Kalanyi) au Katanga. Par « Luwa », l'on désigne ces mêmes chefs qui, dans leurs conquêtes, se servaient de troupes auxiliaires, parmi lesquelles figuraient les Yaka. Certains interlocuteurs font dériver leur nom de leur base de départ, la rivière Lu-luwa. À l'époque précoloniale, les conquérants lunda du Moyen-Kwango s'appelaient eux-mêmes « Luwa » parce que les populations soumises les dénommaient de cette manière : « *ba-Luwa ba kyaambvu* (les Luwa du kyaambvu) ». Quant au terme « Yaka », il désigne les populations autochtones soumises au pouvoir du *kiamfu* et de ses lieutenants, les *bilolo*. Les conquérants luwa ont généralisé et vulgarisé cette appellation pour en faire un terme générique et péjoratif, englobant des groupes disparates, mais apparentés, ayant presque tous une origine kongo et parlant un idiome kongo. Certains peuples avaient toutefois une origine mbundu, tels les Tsamba, mais même entre ces derniers et les groupes kongo, il n'existait pas de cloisonnements étanches, du fait d'intermariages. Lors de leurs premières conquêtes, les Luwa s'emparèrent de la chefferie Yiyaka, située le long des deux rives du Moyen-Kwango et habitée par des Yaka. Par suite de l'unification dynastique du royaume, le nom « Yaka » recevra une acception plus large, dans le sens cité plus haut.

L'antériorité de l'arrivée des Lunda matrilineaires provenant du Haut-Kwango et leur séniorité lignagère vis-à-vis des Lunda patrilineaires originaires du pays du *mwant yav*, mais qui suivaient un système successoral remontant aux Luba Shankadi, sont à l'origine des conflits dynastiques et des luttes pour le pouvoir qui éclateront au long de l'histoire du royaume luwa-yaka. Il est indispensable d'avoir ces éléments présents à l'esprit pour bien saisir l'évolution ultérieure et la phy-

sionomie particulière de la souveraineté des nouveaux conquérants.

Car malgré leurs origines communes, ce sont leurs immigrations successives dans l'espace et dans le temps, et l'opposition de leurs intérêts particuliers lors de la vacation du pouvoir, qui créeront entre leurs descendants respectifs des conflits incessants et des luttes, ouvertes ou sournoises, pas toujours vidées.

Plusieurs traditions orales du Moyen-Kwango rapportent que l'origine commune de tous les Lunda se trouverait en la personne d'un ancêtre appelé N'hunda Manganda. Ce nom éponyme comporte des variantes (N'hundu ou N'hunga) selon les locuteurs. Il portait le surnom de *Ndzyoko Phemba* (l'Éléphant blanc), par suite de l'excroissance d'une incisive, comparable à une défense d'éléphant, symbole de force. Son épouse portait le titre honorifique de *Mwadi Manganda*.

Ils avaient installé leur village et ses dépendances, la *nganda*, auprès des eaux de la rivière Kola, déjà citée plus haut. Plusieurs interlocuteurs font descendre de N'hunda Manganda tous les grands chefs lignagers qui immigreront vers le Kasai, le Haut et le Moyen-Kwango. Migrations dues aussi bien à des querelles continues de préséance *kuyumana koso thaangu*, qu'au goût de conquêtes lointaines pour s'emparer de pays nouveaux et de se les partager entre leurs descendants *besi dinga tsiya kukabila* (Interview du chef Mulopo Ndindi).

Le Kasai se trouve sur la route de conquête et, plus tard, de commerce, qui mène de Kola à la rivière Kwango. La symbiose politicoculturelle entre les Lunda et les Luba ressort très clairement des traditions orales, qui offrent des indications précieuses et convergentes dans ce sens. Ainsi le fondateur Mulopo Ndindi affirme-t-il, sans doute en simplifiant les choses : « *Balunda ye ba-Luba, batu bamosi* (les Lunda et les Luba sont les mêmes hommes). » Le chef Mabaka Tsambu, déjà cité plus haut, et dont les ancêtres appartiennent à un lignage important provenant du Haut-Kwango, dit : « *Bana ba-Luba, i beto* (nous sommes de véritables descendants des Luba). » Mahenga, le fils aîné de N'hunda Manganda, émigra vers le Kasai. N'kelenge N'kyewa, grand-père lignager de Mulopo Ndindi, et « enfant » de N'hunda, est également originaire du Kasai.

Ces quelques exemples, de même que l'étude des anthroponymes, suffisent à démontrer les connexions étroites existant entre les deux peuples au moment où ils édifièrent leur puissance politique. Mais ce sont les Lunda qui mèneront l'expansion très loin au-delà de leurs terres.

1.2. LE ROYAUME YAKA

Dans les milieux yaka, on se souvient encore aujourd'hui de ce royaume comme d'un héritage prestigieux perdu. Pendant un séjour en 1964 au Kwango, J.-C. Willame avait recueilli d'Henri Ilenda (cf. *infra*), fils du chef Ngowa Maweshi, député national élu en 1960 et commissaire de district du Kwango en 1961, que « le royaume yaka n'avait d'égal au Congo que l'empire kuba du Kasai ». Selon lui, le royaume kongo était un leurre, parce qu'il s'agissait d'un royaume de l'Angola et non du Congo (Willame, s. d.).

Selon les traditions yaka, il faut chercher l'origine de l'ancêtre fondateur Mwene Putu Kasongo dans la cour même du *mwant yav*. Ce personnage est, en effet, rattaché, par des liens généalogiques, à Kingudi. Il s'agirait de son neveu resté à Musumba et qui se serait décidé par la suite à le suivre, accompagné de Mwata Kumbana et de leurs partisans respectifs.

Parti de Musumba, la capitale du *mwant yav*, dans l'intention de rencontrer Kingudi, Mwene Putu Kasongo fit une première escale après la traversée de la Kwenge, puis une autre à la Tundala et, de là, il se dirigea vers l'actuel territoire de Kahemba et s'installa à Yonso. Par la suite, il longea la rivière Kwango pour se fixer successivement à Kiamfu-Kinzadi et à Kasongo-Lunda entre la Nganga et l'Imona où il bâtit son royaume. Dans le courant du XVIII^e siècle, écrit J. Vansina, « l'État des *kiamfu* était très étendu. Il allait depuis Pelende et Kobo au nord jusqu'à Ngudi-a-Kama dans le sud et comprenait toutes les chefferies lunda jusqu'au Lushiko, à l'exception de Mwata Kumbana et les chefferies Pende du Kwilu » (Vansina 1976 : 57).

Pour se soustraire à cette présence envahissante, la majorité des Tsamba et des Suku émigrèrent vers d'autres espaces du Kwango. Certains Tsamba se dirigèrent vers le Bas-Kwilu ; les Suku de Munikongo et Ngudi-a-Kama se réfugièrent respectivement au-

delà de la Bakali et chez les Holo, au sud, sur la rive droite du Kwango. Toutefois, certaines souches des Tsamba et des Suku restèrent et intégrèrent le groupe yaka. Ces Tsamba et Suku occupent le secteur Kolo-koso et la chefferie Pelende-Nord dans le territoire de Kenge et la région de Panzi, à M'Lasas dans le territoire de Kasongo-Lunda. D'autres encore occupent des îlots parsemés en plein espace yaka. La caste lunda arrivée par la suite est venue se superposer. Si tous partagent le même territoire, parlent le *kiyaka*, chaque groupe se reconnaît une identité propre.

Le *kiamfu* avait pour premier collaborateur sa première femme, la *kaka mwadi*. Celle-ci participait à l'exercice du pouvoir et était la gardienne des insignes royaux et des fétiches du roi. Ses adjoints étaient le *mwana huta* (prince), l'aîné de ses fils ou de ceux de ses frères ou cousins, et le *mulopo* (Premier ministre) (Kayila 1998 : 225-226).

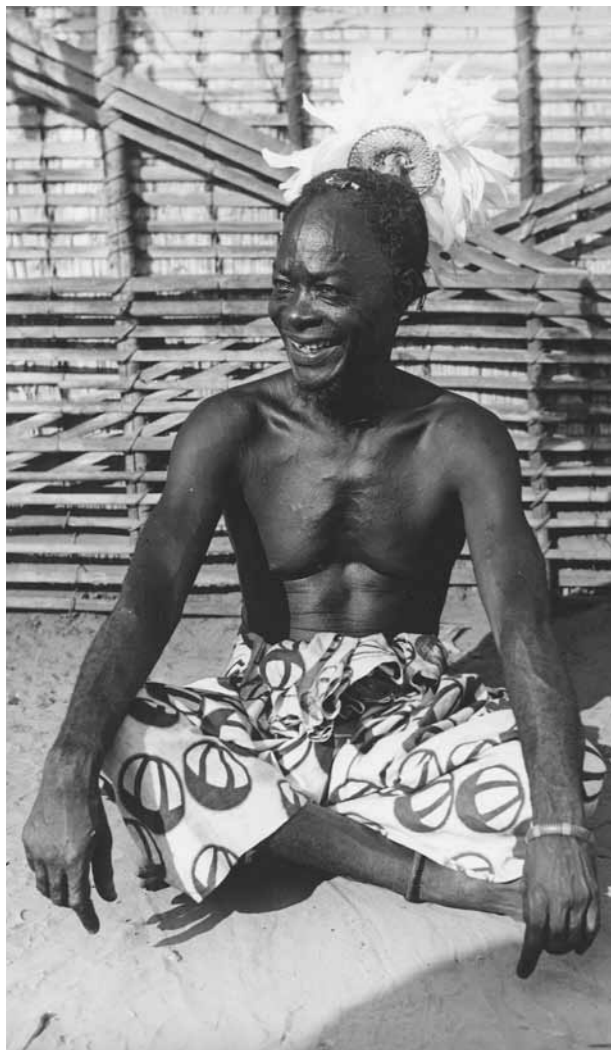
Le pouvoir du *kiamfu*, chef des Yaka, s'étendait sur les trois territoires habités actuellement par les Yaka, à savoir Kenge, Popokabaka et Kasongo-Lunda. Les territoires de Feshi et de Kahemba restèrent en dehors de l'hégémonie du *kiamfu*. Le royaume yaka dans l'ancien territoire de Kasongo-Lunda avait une organisation basée sur des chefferies dont le pouvoir dans chacune renvoyait au classement des chefs lunda, qui comptait les trois catégories ci-après (Verbist 1933) :

1. Les Lunda du *kazekele* du *kiamfu* : les descendants directs de Mwene Putu.
2. Les Lunda à petit *kazekele* : les descendants des parents de Mwene Putu, venus avec lui de Kola.
3. Les Lunda descendants des hauts dignitaires venus de Kola avec le premier *kiamfu*. Quelques-uns de ceux-ci avaient rehaussé leur rang hiérarchique du titre de *kaka*, aïeul du *kiamfu*. Ce sont ceux qui fournissaient les premières femmes aux *biamfu* : Gete, Muli-gunda, Pelende, Dinga...

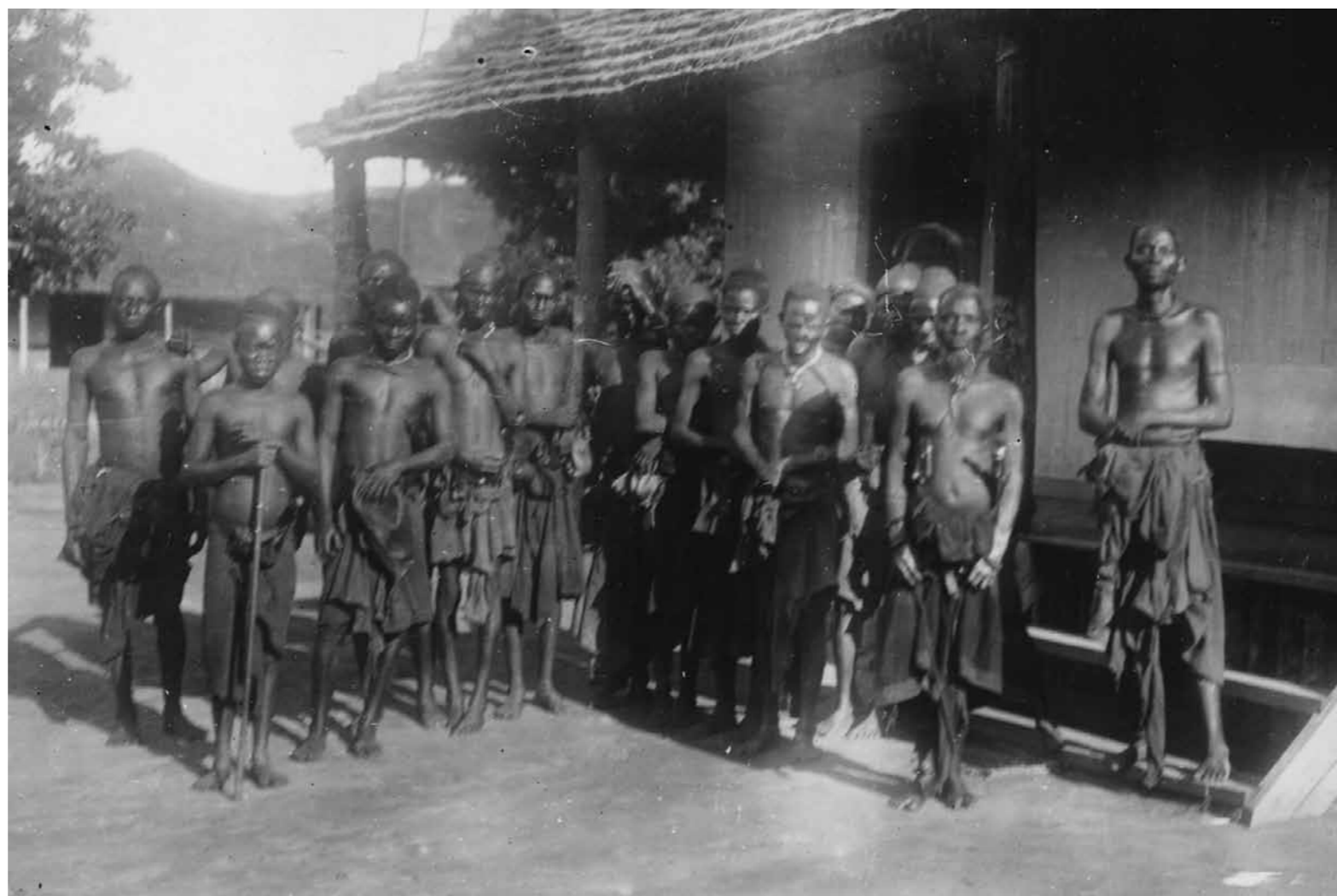
La première catégorie se retrouve, certes, exclusivement dans l'ancien territoire de Kasongo-Lunda (cf. *infra*, chapitre sur l'organisation politique), mais la situation de l'organisation politique paraît fortement enchevêtrée. Les anciens territoires de Kapanga, Popokabaka et Panzi sont composés des fiefs attribués à des chefs se rattachant aux deuxième et troisième catégories, hormis le cas de Swa-Kibula, fils de Molombe, résidant au sud de la Sukulu, qui entre dans la première catégorie. Ces fiefs paraissent être des chefferies organisées de l'ancien royaume yaka et ils se répartissent de la manière suivante dans l'espace administratif colonial du début des années 1930 :



III. 9.1. Un groupe de Yaka, rassemblés autour du chef Swa-Tenda (plumes blanches). (HP.1956.15.10590, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote (Inforcongo), 1950, MRAC Tervuren ©.)



III. 9.2. Chef Swa-Tenda. (HP.1956.15.10297, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote (Inforcongo), 1950, MRAC Tervuren ©.)



III. 9.3. Le chef Fama-Rombo (Kiloanda) au sud de Popokabaka, rive droite du Kwango, venant demander l'investiture. (AP.0.0.4752, collection MRAC Tervuren ; photo Duvivier, 1905.)

- a) le territoire de Kapanga²⁰ est composé de deux chefferies : Pelende (Kobo) descendant d'un parent de Mwene Putu venu de Kola avec lui ; Dinga descendant d'un parent de Mwene Putu venu de Kola avec lui et *kaka* du *kiamfu* ;
- b) le territoire de Popokabaka est composé de six chefferies :
- Munene descendant d'un parent de Mwene Putu venu de Kola avec lui,

- Saka (le nom était à l'origine Kangu) descendant d'un parent de Mwene Putu venu de Kola avec lui,
- Goa descendant d'un parent de Mwene Putu venu de Kola avec lui,
- Ikomba, descendant direct du *kiamfu*, mais à qui la chefferie Ikomba a été attribuée définitivement. Il ne rentre donc plus en ligne de compte pour le couteau de *kiamfu* qu'à l'extinction des deux branches de *kiamfu*, Naweshi et Lukokisa (cf. *infra*),
- Lukuni, descendant de Nambanza (sœur aînée du *kiamfu*),
- Kiloanda, descendant de dignitaire du *kiamfu* (Mukumbu) ;

²⁰ Notons qu'il s'agit ici du territoire de Kapanga dans le Kwango, appelé par la suite territoire de Kenge. Il n'a rien à voir avec l'actuel Kapanga, territoire qui se trouve dans le district du Lualaba au Katanga.

- celui de Swa-Ikomba situé au nord-est de la Musumba (résidence du *kiamfu*) entre la Bwanda et la Pasa,
- celui du Mukwatjunga qui est le *mulopo* du *kiamfu* et dont dépendent les villages Kwamba et Kasa-Mayaka,
- celui de Bangi situé au nord-ouest de la Musumba,
- celui de Mwana Huta situé au sud anciennement Muteba du nom du chef, frère de Mwana Koko et plus connu sous le nom de *kiamfu* Gombe qui était à la tête de cette chefferie lorsqu'elle a été reconnue,
- celui de Swa-Ibanda qui était à la tête du groupe de Kipanzu.

Cette organisation « indigène » se verra forcée de se soumettre et d'intégrer, ainsi, l'organisation politique et administrative coloniale dans le territoire du Moyen-Wamba. L'autorité coloniale appelée à soumettre à sa seule autorité l'espace conquis se voyait, en effet, confrontée à l'autorité du *kiamfu*. « On a souvent émis l'idée [...] de diviser complètement le royaume yaka en retirant sa propre chefferie au *kiamfu*. On lui donnerait la médaille de grand chef, ne lui reconnaissant plus que l'administration générale de tous les fiefs par l'intermédiaire de ses vassaux » (Verbist 1933 : 5). Cela revient à entraver le *kiamfu* qui, dans l'exercice de ses pouvoirs souverains, se voit obligé de passer par le subordonné se trouvant à la tête de sa propre chefferie dans ses relations avec ses administrés directs. Ainsi, « ne pouvant plus disposer à son gré des membres de son entourage, les entraves se feraient sentir plus redoutablement encore pour lui [*kiamfu*] dans ses relations avec les indigènes, qu'à cause de leur éloignement, il [*kiamfu*] est obligé d'administrer par l'intermédiaire de vassaux. Il [*kiamfu*] se trouverait esseulé et impuissant » (Verbist 1933).

Cela passe par la décomposition progressive du royaume yaka, qui sera appelé par la suite chefferie Kasongo-Lunda. Diverses études prospectives seront menées dans ce but. L'une des plus structurées fut celle du commissaire de district Requier qui préconisait le regroupement d'une vaste chefferie placée sous l'autorité directe du *kiamfu*. Celle-ci englobait

- c) le territoire de Kasongo-Lunda : en dehors des fiefs de Pelende, Mulingulu, Muligunda et Gete et quelques petits fiefs (Bariba-Wesi, Kikobo, Pogoso, Damba), il y a le fief dépendant directement du *kiamfu* et ceux de ses ministres (hauts dignitaires en fonction). C'est évidemment le *kiamfu* qui nomme les chefs de toutes ces chefferies. À noter que l'introduction de l'alternance dans la désignation des *biamfu* issus de la branche cadette avec la branche aînée introduite avec l'immixtion de l'Administration coloniale a exposé l'organisation dans ces fiefs à des bouleversements complets. Ces fiefs sont :

les fiefs de ses ministres, sans considérations quant à la différence dans la hiérarchie coutumière de ces dignitaires. Par ailleurs le fief du dignitaire Bangi était divisé en trois tronçons à la tête de chacun desquels serait placé un chef investi sans liens avec les autres.

La chefferie Kasongo-Lunda fut créée (reconnue) en 1912. Sa constitution n'était pas conforme à l'organisation indigène. Les *biamfu* s'y conformèrent pourtant, y trouvant, malgré tout, des avantages. D'après l'AT Verbist, les chefferies des ministres du *kiamfu* furent créées à la suite de la nécessité qu'avaient ressentie les *biamfu* de se faire seconder dans l'administration des populations trop éloignées, étant donné l'étendue de leur propre fief (Verbist 1933 : 5). La chefferie Kasongo-Lunda comprenait les sous-chefferies ci-après :

- la sous-chefferie Mwana-Gunda, créée en 1912 ;
- la sous-chefferie Gete, créée en 1912 ;
- la sous-chefferie Mwana-Ngulu, créée en 1912 ;
- la sous-chefferie Muteba (Mwana-Huta), créée en 1912 ;
- la sous-chefferie Damba, créée en 1913 ;
- la sous-chefferie Bumba-Kimuale, créée en 1913 ;
- la sous-chefferie Pogoso, créée en 1913 ;
- la sous-chefferie Mwana-Mutombo, créée en 1914 ;
- la sous-chefferie Mwela, créée en 1914 ;
- la sous-chefferie Pelende, créée en 1924.

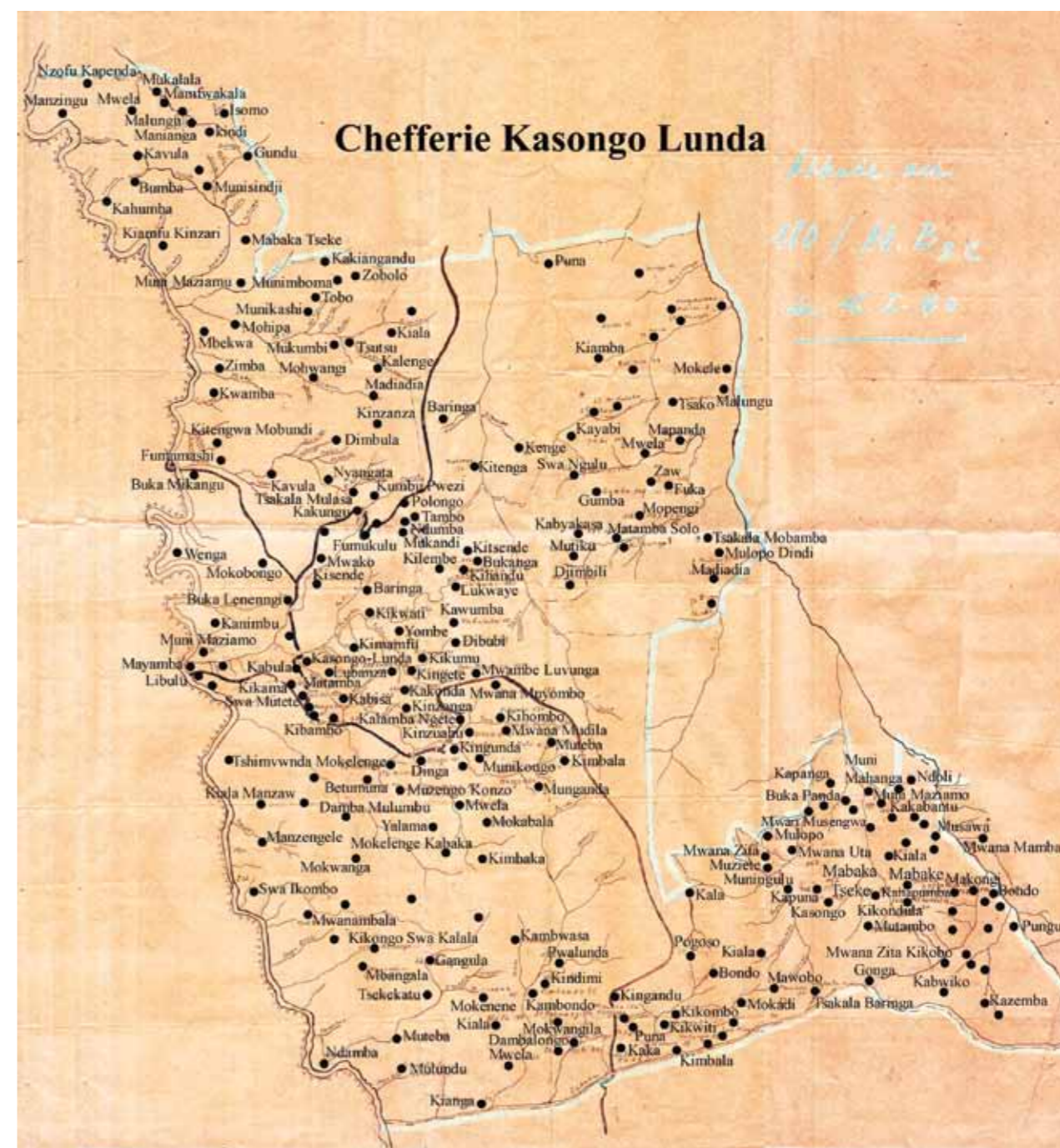
Certains groupes demeuraient non organisés dans le cadre de l'Administration coloniale. Il s'agit de :

- Bangi. Le commissaire de district adjoint M. Requier proposait, dans son rapport du 28 mars 1930, sa division en trois chefferies distinctes : Bangi, Mubuku et Mulopo-Ndindi ;
- Ikomba, l'Entre-Bwandu et Pasa et les villages situés le long de ces rivières ;
- Kikobo, tributaire direct de la Nambanza et Baringa-Wesi, à fusionner ou à rattacher à d'autres chefferies.

En 1933, l'AT Verbist proposa que l'organisation de base de l'espace yaka s'appuie sur l'organisation « indigène ». Il ajoutait : « Nous résoudrons la question de la suprématie du *kiamfu* sur ses autres chefs en attribuant au premier l'insigne de Grand Chef et celui de chef de chefferie à chacun de ses vassaux ». Le but visé était d'aller vers la création d'un territoire des Bayaka. Cette idée se concrétisa en 1935. Et l'ordonnance du 14 décembre 1939 réalisa la scission du territoire des Bayaka en deux : le territoire des Bayaka-Nord et le territoire des Bayaka-Sud. Le 1^{er} janvier 1940, le territoire des Bayaka-Sud prit pour chef-lieu Kasongo-Lunda et celui des Bayaka-Nord, Kenge.

Même si la chefferie Kasongo-Lunda va continuer à être maintenue, la proposition de respecter l'organisation dite « indigène » ne sera pas suivie. À la fin des années 1930, l'espace de ce qui sera appelé territoire des Bayaka-Sud comptait déjà deux chefferies (Kasongo-Lunda et Munene) et un secteur (Mawanga). Plus tard, il sera encore question de réduire la chefferie Kasongo-Lunda et de réorganiser l'espace de l'ancien royaume yaka. Comme l'écrit L. de Saint Moulin :

« En 1916, les autorités se rendirent compte qu'elles avaient commis l'erreur de fixer les territoires et les districts sans tenir compte des limites des chefferies et elles entreprirent d'en réviser la définition pour qu'aucune chefferie ne chevauche deux territoires ou deux districts. Mais si l'Administration réunit parfois sous l'autorité d'un chef prêt à collaborer avec elle des populations qui n'avaient jamais constitué un ensemble politique auparavant, elle divisa habituellement les anciennes grandes chefferies, dont elle redoutait une résistance trop vive. En outre, les deux stratégies furent parfois appliquées successivement aux mêmes groupes [...] Il resta cependant acquis que la chefferie, ou plus tard le secteur, était l'unité de base et que les territoires devaient être constitués dans le cadre de leurs limites. L'étude progressive de l'organisation des populations fut à ce titre un des moteurs de l'évolution des limites territoriales vers leur tracé au 30 juin 1960 » (de Saint Moulin 1988 : 206).



Chefferie Kasongo-Lunda. [Source : Archives Benoit Verhaegen, Annexe au 180/AO.B2C du 16 janvier 1940.]

La situation de la chefferie Kasongo-Lunda préoccupa l'autorité administrative du Kwango pendant de nombreuses années. À noter qu'avant l'arrivée européenne, la circonscription administrative du *kiamfu* se composait des quatre groupements suivants : Swabanda, Mwana Huta, Swa-Ikomba et Swa-Mbangi.

Même si le titre de *kiamfu* (chef suprême) fut une création des Lunda chez des Yaka déjà organisés en royaume, la soumission de divers groupements opérée par la suite fit du *kiamfu* une autorité centrale et donna naissance à un peuple yaka unifié. Mais pour asseoir son pouvoir, l'Administration coloniale

procéda à de nombreuses restructurations, mettant en place une nouvelle organisation politico-administrative. Depuis se pose la question de savoir comment maintenir l'autorité du *kiamfu* sur l'ensemble des Yaka dans un espace reconstruit selon d'autres logiques.

En 1940, le CDD E. Cordemans écrivait dans un rapport :

« À l'occasion de ma récente inspection en territoire des Bayaka-Sud, j'ai examiné personnellement, en compagnie de l'administrateur territorial, la situation politique et administrative de trois circonscriptions indigènes [...] et voici les conclusions auxquelles j'ai abouti, après enquête approfondie :

- a Chefferie de Kasongo-Lunda (PV n° 28) reconnue par ma décision n° 28 en date du 13 janvier 1940 : pour les raisons suivantes, l'enclave Nord-Ouest de cette chefferie, enclave formée par les groupements coutumiers de Kiamfu Kinzadi, de Mwela, et de Nzofu doit être détachée de la chefferie de Kasongo-Lunda et rattachée à la circonscription de Munene, afin de constituer un secteur :
 - 1 L'enclave en question est beaucoup trop éloignée du chef-lieu de la chefferie Kasongo-Lunda, ce qui rend aléatoire tout contact suivi du chef avec ses administrés, non seulement en matière politique, coutumière et administrative, mais aussi en matière judiciaire ; il en résulte un flottement certain, qui pourrait friser l'anarchie, s'il n'était remédié à cette situation ;
 - 2 pratiquement, le *kiamfu* n'exerce aucun pouvoir à l'égard des feudataires de Kiamfu Kinzadi, de Mwela et de Nzofu ; sa seule prérogative coutumière à leur endroit consiste dans l'exercice du droit traditionnel d'investiture ;
 - 3 chaque fois que le *kiamfu* se rend dans cette région, il y rencontre de grosses difficultés. Ce fut le cas lors des manifestations « *muvingi* » qui travaillèrent les populations de l'enclave ;
 - 4 économiquement, toute cette région dépend de Popokabaka ;

5 au regard de l'Administration européenne, il est patent que l'enclave doit faire partie de la zone confiée à l'agent de Popokabaka, parce que le personnel de Kasongo-Lunda est trop éloigné pour assurer le contrôle et la surveillance efficace de cette partie du territoire. Consulté préalablement, à l'effet de savoir s'il consentait à l'imputation de sa chefferie, le *kiamfu* a marqué son accord à la réorganisation projetée et les chefs traditionnels de Kiamfu Kinzadi, de Mwela et de Nzofu ont, de leur côté, donné leur assentiment quant au rattachement de leurs communautés à la chefferie Munene en vue de la constitution d'un secteur.

- b Chefferie de Munene (PV n° 58) reconnue par décision n° 58 du 13 janvier 1940. Dans cette circonscription indigène, l'on constate, en ce qui concerne le groupement Mwako, une situation identique à celle qui existe dans l'enclave Nord-Ouest de la chefferie de Kasongo-Lunda bien que, pour des raisons géographiques surtout, le manque d'homogénéité y soit plus accentué. Ce groupement de Mwako est situé sur la rive droite de la Wamba alors que le restant de la chefferie de Munene borde la rive gauche de cette rivière ; il est constitué d'indigènes de diverses tribus : Bayaka, Batsamba et Basuku, qui n'ont que peu de relations avec les populations de la rive gauche de la Wamba. Ce cours d'eau, coulant dans un ravin profond bordé de grandes forêts très denses, s'érige comme une barrière naturelle et forme obstacle aux relations d'ordre économique et social entre les groupements des deux rives. Le seul lien qui rattache Mwako aux autres communautés de Munene est celui résultant de la parenté du groupement avec le notable Fumu-Sangu de la chefferie Munene. Ici également l'autorité indigène centrale (Munene) n'a que de très vagues contacts avec les tenants coutumiers de Mwako, et l'on peut

affirmer qu'elle se désintéresse pratiquement de l'administration de cette région.

Tout milite donc en faveur du rattachement de la subdivision de Mwako à la circonscription voisine : le secteur Mawanga.

En résumé :

- a la chefferie de Munene, amputée du groupement Mwako devrait être supprimée ;
- b le groupement Munene et les groupements Kiamfu Kinzadi, Mwela et Nzofu (détachés de la chefferie de Kasongo-Lunda) devraient être réunis administrativement et constituer le secteur de la Yonzo, conformément aux propositions spéciales introduites à cette fin.
- c secteur de Mawanga (créé par arrêté provincial n° 123/77/AIMO du 12 avril 1940) : les limites de ce secteur doivent être modifiées de manière à y inclure le groupement Mwela, détaché de l'ex-chefferie Munene. Des propositions spéciales sont introduites dans ce sens » (Cordemans 1940).

Toutes ces modifications de l'espace de l'ancien royaume yaka touchaient fortement à l'autorité du *kiamfu* qui, progressivement, finit par dépendre de la décision de l'autorité coloniale.

Pour bien cerner cette évolution, il faut retracer la généalogie des *biamfu*. Leur dynastie naquit vraisemblablement dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, datation obtenue par recoupement avec d'autres données de l'histoire lunda (Nzonzi 1977 : 44-45 ; Vansina 1965 : 146). On observe que l'arbre généalogique des *biamfu* et l'accession au trône de ceux-ci témoignent d'une longue histoire, riche en événements, à travers laquelle transparaît, en filigrane, la vie politique au Kwango. Plusieurs règnes furent courts. Après l'avènement de l'EIC puis de la colonie belge, les relations avec l'Administration devinrent complexes et le pouvoir du *kiamfu* fut progressivement détruit. Pour assurer sa domination, l'Administration coloniale plaça l'autorité du nouvel État institué au dessus de celle du *kiamfu* et s'attribua un rôle dans le choix – voire la gestion – du pouvoir dit « coutumier » de celui-ci.

Un document d'origine coloniale intitulé « Règnes des *biamfu* » (Cordemans 1942b), que nous avons confronté à d'autres documents du dossier « Kiamfu Kasongo-Lunda » (fonds d'archives Benoît Verhaegen de la section d'Histoire du Temps présent du MRAC) nous a permis de retracer la chronologie et les traits principaux de l'histoire des *biamfu*²¹.

1. Mwene Putu Kasongo-Lunda Fuasanga Kibinda

On lui attribue la guerre contre Pelende. Celui-ci était venu d'Angola, porteur du *nkishi* d'intronisation. Pendant les années 1930 et 1940, Pelende tenait encore la *sapa*, calebasse, avec le *pembe* (kaolin) de Kola.

Un jour, les femmes de Pelende et de Kibinga se disputèrent pour des sauterelles. Pelende émigra, cependant que plusieurs de ses descendants se retirèrent sur la Wamba, où ils forment la sous-chefferie de Pelende.

Les émigrants franchirent la Wamba et l'Inzia, puis repassèrent l'Inzia vers l'aval et s'installèrent à Kobo, ancien territoire de Kapanga. Ils s'y installèrent après avoir défait Mwene Rafu, chef tsamba. Le *kiamfu* Mwene Putu Kasongo-Lunda Fuasanga Kibinda, jaloux de la puissance de Pelende, lui déclara la guerre. Il envoya d'abord son lieutenant Kasongo Ntseke en avant-garde, puis partit à son tour. Le *kiamfu* fut mis à mort et sa tête exposée à Kobo. Plus tard elle fut rapportée à la Yonso.

2. Mukelenge Mutombo Kibanda

Il fut *swa ikomba* de Mwene Putu. Venu de Kola avec Mwene Putu Kasongo-Lunda Fuasanga Kibinda. Cousin d'Ilunga (un Luba). Sa branche est considérée comme cadette, voire étrangère. Mukelenge Mutombo Kibanda était d'abord (établi) au Kwilu (Kianza est un de ses descendants). Il prit le couteau à la mort de Kibinda, après avoir tué Kibaka, le fils aîné de celui-ci. Sa tombe se trouve à la Yonso.

21 L'une des difficultés rencontrées dans la combinaison de ces sources est celle des dates. Il y a parfois non-correspondance entre les dates fournies par la tradition orale des autochtones et les dates fournies par les sources coloniales, pourtant elles aussi établies en partie sur la base de récits, recueillis pendant les années 1930 et 1940.

3. *Muteba Tsimba* [ou Yinda, du nom de sa mère Yinda, fille de Nganda (Mulingundu)]

Il fit la guerre à Munikongo, chef des Suku à la Nganga. La légende rapporte qu'il aurait poursuivi Munikongo jusqu'à la rivière Lumbamba, où les Suku, sur les conseils du chef Lwa Kisambo (installé près de Feshi), creusèrent des tranchées. Muteba fit chercher des fruits résineux *wenga*, les mit au bout de perches, les alluma et le fit jeter dans les tranchées.

Le chef suku Mutanga tua Muteba d'un coup de javelot. Le successeur de Muteba, Mungunga Tsango Bao, qui prit les insignes de chef sur place, fut tué à son tour.

4. *Kaumba*

Frère de Muteba, n'a pas régné, ou très peu. Il avait été chargé d'une expédition contre les Yaka réfugiés à Tsofso, chez les Samba, rivière Lasa. Il fut défait et tué. Le chef des Samba aurait été Muyezi. La légende dit : Muteba est mort à Pindi, Kaumba est mort à Mosala.

5. *Mutombo Kibanda*

Fils de Mukelenge Mutombo, il aurait entrepris de faire la guerre aux Lunda. Le *mwana huta* Bwokete conduisit les troupes qui, à cause de la famine, se mutinèrent à Ngofu-Kulindji sur la Kwenge. Les autochtones disent que faute de nourriture, les hommes mangeaient leurs ceintures. À la suite de cet échec, Mutombo Kibanda tua son fils Bwokete.

6. *Lowaula [Lwahula] Mwako*

Rien de particulier. Il s'enfuit chez les Suku. Ses descendants habitent la sous-chefferie Mutangu.

7. *Muteba Kasa*

Sa mère, épouse de Mutombo, était arrivée à la cour, enceinte du Muyaka Makola. Les parents de Mutombo refusèrent de reconnaître Muteba qui dut quitter la Musumba et finit sa vie misérablement.

8. *Liwulu*

Il fut *swa ikomba* de Muteba Kasa. Rien à signaler sous son règne.

9. *Lehuwa*

À son avènement, les enfants de Muteba Yinda étaient encore en bas âge (Muteba Lusi et Kibaka Kinana). C'est ainsi qu'il put prendre le couteau. Lehuwa était le fils de la Nambanza Kasanji. Toute sa descendance n'a aucun droit au couteau.

10. *Kasanga Naweshi*

Il fut *swa ikomba* de Liwulu. Il est décrit comme despote, cruel et sauvage. Il tua les enfants et ouvrait le ventre des femmes enceintes. Il avait chassé ses parents par crainte d'une révolte.

11. *Muteba Kari (alias Kikwanga Nzala) ou Luzi*

Luzi était le nom de sa mère originaire de Manzengele. Il fut *swa ikomba* de Kasanga Naweshi. Il s'était réfugié chez les Basombo craignant Kasanga. Il y forma un complot et marcha contre Kasanga qui fut tué. Bungulu, fils de Liulu et *mwana huta* de Kasanga, se réfugia chez Kaka Mateka, en Angola. Muteba le fit mettre à mort.

Muteba tua de même son frère Kibaka Kinana et Kikalala Kikombo. Il fit mettre à mort Malakata, fils de Kasanga, qui avait le couteau de Bangi. Il chassa Malemba, deuxième fils de Kasanga, qui avait le couteau de Ngunda. Le troisième fils de Kasanga, Mukulu, fut tué par la population qui l'accusa d'être un *tsani* (homme léopard). Le *mwana huta* Kiyeki, chassé, mourut en Angola.

12. *Maweshi*²²

Maweshi Tsimba Mukumbi et Mayoyo étaient fils de Memene Kona, sœur de Yenga, père de Lukokisa. Maweshi était *kiamfu* à l'arrivée des premiers Blancs. C'était le plus grand des *biamfu* et son nom est prononcé avec respect et admiration. Il fut continuellement en guerre.

Les explorateurs Capello et Ivens arrivèrent à la cour de Maweshi en 1879. Leur journal de voyage relate : « Le *kiamfu* est un homme vigoureux et d'une stature moyenne. Il boit beaucoup de vin de palme. Il entretient des relations commerciales avec la côte par l'intermédiaire des Masoso qui traversent ses

22 Dans certains textes, ce nom est écrit Naweshi.

terres pour aller jusqu'à Mwate Kumbana et Munikongo. [...] Il habite le long de la Muluia (Luie) en face d'une grande rivière qu'ils appellent Baccari (Bakali) » (Capello et Ivens 1882).

En 1880, Von Mechow, major autichien, arriva à la cour de Maweshi. [...] Celui-ci (Von Mechow) raconte : « Nous arrivons à un gros village, situé sur une crête boisée qui longe la Ganga. Acclamé par des cris de bienvenue de deux milles indigènes, je pénétrai par des rues régulières et propres dans l'enclos du *kiamfu*. En face de moi, se trouvait une sorte de Hun, assis en tailleur sur une peau de lion. Il portait sur la tête son bonnet rouge, recouvert d'un autre aux couleurs bigarrées. Des tresses de cheveux grisonnants dépassaient tout autour. Le visage, avec de grands yeux noirs et de belles dents, exprimait la bienveillance, la bonté, l'énergie. Il portait un long pagne, et aux chevilles de très solides anneaux en laiton. En dehors de cela, sauf une pointe derrière l'oreille gauche, et une plume rouge de perroquet à droite, il ne portait aucun autre ornement. À ses côtés était déposée l'épée indigène usuelle, et derrière lui était placé son fusil. »

Von Mechow remit à Maweshi un revolver et des munitions en cadeau. Le 20 septembre 1880, Von Mechow quitta la cour, et descendit le Kwango jusqu'à Kingushi. Le 23 novembre il était de retour chez Maweshi. Le 17 décembre il le quitta définitivement, après avoir donné des cadeaux, entre autres, le drapeau allemand de son canot. Il reçut en retour de l'ivoire, six jeunes esclaves, et une des couronnes du *kiamfu*.

En 1885 Maweshi reçut la visite du docteur Wolff, chef d'une mission allemande. Celui-ci parle du *kiamfu* comme d'un maigre vieillard, défiguré par des cicatrices au nez, parlant d'une voix nasillarde. Sans doute Maweshi était-il devenu malade entre 1880 et 1885. Wolff signale que le *kiamfu* possédait 20 têtes de gros bétail.

La même année, le 27 juillet, l'explorateur Buttner arriva chez Maweshi. Il parle du *kiamfu* comme d'un homme grand et maigre, d'âge mûr, qui souffrait d'un cancer du palais.

La date de la mort de Maweshi n'est pas connue. Cependant en 1890, Dhanis trouva Tsimba Mukumbi déjà établi à la Ganga.

13. *Tsimba Mukumbi* (Simba-Kumbi)

Fils de Muteba Kari et cadet de Maweshi. Il accusa son cousin Lukokisa d'avoir fait mourir Maweshi par un sortilège. Lukokisa se retira à la Lulo, où il fut rejoint par les notables Mwana Huta Kipili et Popokabaka.

Dhanis, le premier commissaire du district du Kwango, arriva à la Ganga fin octobre 1890.

Le 19 septembre 1890, le poste de Kingushi avait été fondé par Musart et Hochstrass.

En novembre 1890, Verschelders fonda le poste de Popokabaka.

Le 27 février 1891, l'agent Hochstrass mourut à Kingushi.

Le 19 mai 1891, mourut au poste de Mwene Dinga le sous-lieutenant Célestin Crouquet.

En novembre 1891 Dhanis fut nommé commissaire de district de Lusambo et remit le district à Dusart. Il décrit le *kiamfu* dans son journal, au mois d'août 1891 : « Le Kiamvo [*kiamfu*] ne donne la main à personne. Un jour que j'étais allé le voir intimement, j'ai offert la main. Il n'a pas répondu à mon avance. Il [*kiamfu*] a dit : *kinzira*. Peut-être était-ce pour m'éprouver. Peut-être en réalité cela lui (était) défendu ».

En 1892, Tsimba Mukumbi menaça de déclarer la guerre.

On retient la date du 23 avril 1892 comme celle qui ouvrit la guerre au colonisateur, une guerre appelée *Nzingu Kalwengo* par les Yaka, c'est-à-dire la guerre de Kalwengo, provoquée (d'après la tradition orale) par le fait que Kalwengo, un homme blanc, avait commis l'adultère avec une des femmes du *kiamfu*. Pourtant, le 20 août 1891, Dhanis avait relaté, dans son journal, la mise en garde du *kiamfu* à ce sujet : « Prenez mes filles, elles sont assez nombreuses, mais laissez mes femmes. »

Kalwengo s'était déjà fait une mauvaise réputation parmi la population autochtone. Il était surnommé *Meenga ba-Yaka* (celui qui déteste les Yaka), parce qu'il procédait à des emprisonnements de villageois de façon arbitraire.

Selon les récits populaires, Kalwengo s'était méconduit avec une des coépouses du *kiamfu*. Cette violation du droit coutumier constituait un *casus*

belli et devait aboutir à l'exécution du ou des coupables, la peine prévue pour ce genre de délit étant la décapitation ou la strangulation, et souvent même la mutilation des membres. Lorsque l'épouse adultère mit au monde son enfant illégitime, le *kiamfu* Tsimba Mukumbi s'emporta et s'exclama dans un accès de colère : « Je ne veux pas d'un *ndundu*, d'un albinos ! » Il fit tuer le nouveau-né et mobilisa tous les villages situés autour de Kasongo-Lunda et les vassaux des contrées adjacentes : Kingeta, Mwela Bwanda et Muni Ngunda contre les forces occupantes.

Voici comment se déroula cette guerre, d'après le récit de Cordemans (1942b) :

En 1892, à la garnison de Kasongo-Lunda, quatre officiers et septante soldats étaient bloqués. Tous les messagers et porteurs avaient été massacrés. Les hommes de la garnison qui se hasardaient hors des retranchements furent tués.

Le 28 avril 1892, apprenant que Popokabaka était bloqué à son tour, les officiers décidèrent d'organiser une sortie. Pendant 12 heures, 4 officiers belges et 60 soldats luttèrent contre 1500 adversaires et tirèrent 18 000 cartouches.

Le 29 avril 1892, la garnison se dirigea vers Popokabaka et arriva le 9 mars après un combat, la veille, dans la forêt de Kiloanda. Cependant le poste de Popokabaka fut bloqué jusqu'à l'arrivée de renforts en août 1892. Puis Tsimba Mukumbi offrit la paix au nouveau commissaire de district Lehrman. On construisit une nouvelle station près de Kasongo-Lunda. En novembre 1892, Lehrman, surnommé Komanda Mabilu, qui avait été nommé commissaire de district, quitta Popokabaka pour Kasongo-Lunda, avec la commission de délimitation des frontières. Elle était composée du pasteur Grenfell, de Govin et de Fromont. Grenfell appartenait à la Baptist Missionary Society (BMS). Il avait déjà atteint les rapides de Kingushi sur le Bas-Kwango en 1886. Le roi Léopold II lui avait confié la mission de délimiter les frontières luso-congolaises, étant donné ses grandes connaissances géographiques. Ayant quitté Popokabaka le 7 novembre 1892, il atteignit Kasongo-Lunda le 16 du même mois. Il offrit au grand chef des étoffes, des couvertures, des colliers et des jouets. Le

kiamfu, à son tour, lui confia Luvusu, un jeune garçon, et Nsumba, une fillette, afin qu'ils soient formés chez les Blancs. Le pasteur décrit la région de Popokabaka comme « *a very hungry country* », une région où règne la faim.

En 1893, Tsimba se révolta de nouveau. Dans la nuit du 24 au 15 décembre, le lieutenant Beirlaer attaqua les troupes du *kiamfu*. Tsimba Mukumbi dut battre en retraite et se réfugia chez le Kalamba Kiamfu Kinzadi. Il y fut poursuivi. Pendant les combats, un agent de l'État, du nom indigène de Kalwengo, fut tué dans la plaine de Kasanga par Kalumbu, fils aîné de Nawesi.

Du côté du *kiamfu*, la mort de Kalwengo fut interprétée comme une réelle victoire. Voici comment la tradition orale relate les péripéties de cette lutte qui sonna le glas de l'indépendance du *kiamfu*.

« *Khaaka fwaama wa Tsiimba N-kuumbi weele ku Kalweengo. Kalweengo siidi khaaka fwaama vumu. Butidi nduundu. Tsiimba N-kuumbi nde : "Ob ! kinzola kwaama ko mwaana tuluundul" Mwaana biisi n'yanika hana bitsaku. Baphudisi bahlutidi. Bamweene mwaana Kalweengo. Kalweengo nde : .Mween "mene ban'ysniks ?" I yisina kya n-ziingu.*

Banwaana-banwaana-banwaana. Kaluunda ye Kiheta ; Mweela Bwaandu ye Muni Nguunda : baakulu bakhookana ku Kasaanga mu kunwaana.

Bahakidi mabulu. Tsiimba N-kuumbi nde : "Nge Kaluumbu leeka ku Pese." Kalweengo tuukidi ku Kasaanga. Kaluumbu sikidi Kalweengo ha mbuundzuye ha thulu. Kuhoonda-kuhoonda-kuhoonda baphumbulu. Baphumbuluboola batiinini ku Popo. Bee zaayisa maana kwa Leta. Biisidi. Leta watoma hoonda. Beengi-beengi bafwa. »

Traduction : « La troisième femme de Tsimba N-kuumbi avait ses entrées chez Kalwengo. Kalwengo la rendit enceinte. Elle mit au monde un albinos. Tsimba N-kuumbi riposta : "Alors ! Moi je ne veux pas d'un enfant métis." L'on exposa l'enfant sur un séchoir en plein air. Les policiers (soldats) de l'État virent l'enfant de Kalwengo. Celui-ci s'exclama : "Comment, on expose mon enfant (pour le faire périr) ?". Voilà l'origine de la lutte.

On se battait, on se battait sans trêve ; les villages de Kasongo-Lunda et ceux de Kingeta ; les villages de Mweela Bwanda et ceux de Muni Nguunda. Tous se rassemblèrent à Kasaanga pour guerroyer. On creusa des fosses, Tsiimba N-kuumbi donna l'ordre : "Toi, Kaluumbu, prends position à la Pasa". Kalweengo venait de Kasaanga. Kaluumbu le tua. Il le toucha au front et en pleine poitrine. On fit également un massacre parmi les troupes de l'État.

Deux militaires s'enfuirent à Popokabaka pour rapporter tous ces événements au poste de l'État. La garnison de Popo vint à la rescousse. Le Blanc se mit à massacrer à son tour. Le nombre des victimes était très élevé » (Inf. de Kasongo-Lunda).

Tsimba Mukumbi fut tué la nuit du 24 au 25 novembre 1893, au moment où il tentait de fuir vers l'Angola ou lors d'un combat en 1897 (selon Cordemans : 1942b). Son frère Mwango Mayoyo fut trahi et livré par Lukokisa. Il fut pendu à Kasongo-Lunda et son cadavre fut jeté dans le Kwango sans avoir de sépulture.

Les témoignages oraux télescopent les débuts de la guerre (1892) et la reprise des hostilités (1893) en un seul et même récit. D'après celui-ci, Tsimba Mukumbi et son entourage cherchèrent refuge dans les forêts de la Wamba, à Khaka-Batu. Mais des chefs qui lui étaient apparentés, dont *kiamfu* Kinzadi, Madiadia et Manzanza le lui déconseillèrent. Les *biamfu* de la Nganga et de l'Imona préférèrent se faire transporter à la Mfufu et Yonzo. Tsimba Mukumbi construisit son village près du confluent de ces deux rivières où il fut bientôt dépisté par ses adversaires, les Luwa de la faction rivale. Ceux-ci étaient commandés par Kapenda Kamulemba, installé à la Kugo en Angola ; des troupes de l'État s'adjoignirent à sa suite. Ils s'emparèrent de la première épouse du *kiamfu*, Kaka Mwadi, et la contraignirent, sous menace de mort, à dévoiler l'endroit où se trouvait son mari. Ils encerclèrent l'habitat de Tsimba Mukumbi et le tuèrent à coups de fusil dans sa propre maison. Ils lui coupèrent la tête et la main droite à hauteur du poignet, comme c'était la « coutume de le faire avec des chefs vaincus et tués ».

La tradition raconte qu'une grande termitière s'est formée au-dessus de l'endroit où avait été coupée la tête du *kiamfu* Tsimba Mukumbi et où son sang avait été répandu. Tsimba Mukumbi fut enterré en toute hâte par les siens, privé des fastes coutumiers qu'exige le deuil du chef suprême. Situation à laquelle fait allusion sa devise posthume citée plus haut : « *Tsimba N-kuumbi, n-tu ukoonda ifufu.* » Plus tard, sa dépouille mortelle fut déposée au cimetière traditionnel des *biamfu* à Kasanga.

La mort humiliante de Tsimba Mukumbi laissa un souvenir amer chez un grand nombre de chefs kwangolais appartenant à son lignage. De nombreux villages qui avaient pris une part active à cette guerre « contre les Blancs » se dispersèrent et certains habitants des environs de *kiamfu* Kinzadi cherchèrent un refuge sur les terres de Ndinga, le long de la rivière Kwango. D'ailleurs Kiamfu Kinzadi et Ndinga avaient une origine lointaine commune, tous deux disaient descendre de Mutombo Lenge-Lenge.

Le traumatisme causé par la mort du *kiamfu* resta présent dans l'imaginaire collectif des Luwa et des Yaka qui ne cessèrent de réciter ce qui suit :

N'ndela simu

Que le Blanc reste sur la rive opposée

Nganga simu

Que le devin reste sur la rive toute proche

Kadyati ko ku tuna beeto !

Que le Blanc ne mette pas le pied là où nous sommes !

La défaite brisa profondément la résistance ouverte du *kiamfu* et de ses hommes : « *Luleendo lutolekele* (Sa force altière était cassée). » Aussi, signèrent-ils la paix avec l'État du Congo.

Un vassal du *kiamfu*, Mwari Zita Kabama, de la rive gauche de la rivière Kwango, décrit ainsi le récit de l'acceptation de la *pax belgica* :

« *Ndweeni vita ye n'tuleedi Kalweengo, ye n'ndeedi Mbeewu, ye n'ndeedi Zungu-Zungu. Nkudididi dyaaka ba-Ndaamba bakala ku ndaambu Beengo. Bamindele nde : Tutolula buts bwan-ziingu. Mu kutolula buta bwa n-ziingu, mono pheeni mata makumatatu ma mbooba ye mutu mosi. Zina*

dyaandi : Mese N-loombi. Bamindele baheeni mata mataanu ma katusa. Bambuta batolwele mooko ye maalu ma mutu yuuna ye batolwele dyaaka mata maana maakulu. Bahakidi wulu dymbuta yebenziikidi maawu kumosi ye mutu wuuna. Hanima tutsumikini mazaandu maya : Mpangala, Nkeengi N-kulo, Kyatsona ye Kyabu Koonzo.

Traduction : « Je me suis battu contre le Blanc Kalwengo, contre le Blanc Mbaawu et contre le Blanc Zungu-Zungu. J'ai également expulsé les gens de Ndaamba, dans la région de la Beengo (vers Kimvula). Les Blancs disaient : "Cassons le fusil de guerre." Je leur ai donné trente fusils à piston et un esclave appelé Masa N'lombi. Les Blancs à leur tour me donnèrent cinq fusils à cartouches. Nos hommes brisèrent les bras et les jambes de l'esclave et ils brisèrent en même temps tous les fusils. Ils creusèrent une fosse profonde et y enterrèrent l'esclave (vivant) avec les fusils. Plus tard nous avons établi quatre marchés dans notre région : Mpangala, Nkeengi N-kulo, Kyatsona et Kyabu Konzo. »

14. Lukokisa

Le chef Lukokisa qui avait aidé l'Administration dans cette guerre succéda à Tsimba Mukumbi. Le couteau cheffal lui fut remis en 1894. L'agent colonial Alderweireldt écrivait dans son rapport : « Ensuite vient l'imposteur Lukokisa qui, à force de cadeaux et de flateries, est nommé *kiamfu* [...]. Il est fils de Mukenene qui était ministre de Kikomba, *lemba* [...] du véritable *kiamfu*. C'est somme toute le vassal qui devient seigneur, et c'est de là que proviennent tous les bouleversements » (Alderweireldt, 1919).

Dès lors s'installa la haine entre les branches Naweshi et Lukokisa. Après la répression de la révolte, les principaux notables de la famille régnante s'enfuirent en Angola, sauf Bangi, qui quitta la Twana et se réfugia dans les forêts de la Wamba où il créa un centre de résistance contre Lukokisa, de concert avec Munene et Saka.

De 1894 à 1902, il fut en guerre contre Mulombo pour la succession au pouvoir.

Lukokisa était sous-chef de Kindamba et descendant de la branche cadette. Comme plusieurs prétendants de la branche aînée étaient encore en vie, il

n'avait pas droit au couteau et est dès lors considéré comme usurpateur. Il a été imposé par l'État, parce que la branche aînée avait fait la guerre.

À l'avènement de Lukokisa, Bolemba, Kalumbu et tous ses frères, ainsi que Pogoso émigrèrent en Angola. Sous son règne furent créés par le commissaire de district Lehrman, les postes de Pangalele, des chutes François-Joseph, Mwene Kundi et Mayala.

15. Mulombo Kangala (1902-1904)

Mulombo Kangala était *mwana huta* de Lukokisa. Il tua le chef Panzi, en territoire du Kasongo-Lunda.

En 1902, Shaw fut nommé commissaire de district du Kwango. À peine établi, Mulombo Kangala manifesta une hostilité ouverte à l'encontre des Blancs. Il ne voulut jamais reconnaître l'État. Il donnait toujours la main gauche aux Européens, tandis que sa droite restait appuyée sur la poignée de son couteau cheffal. Ses allures indépendantes et cruelles, de même que sa velléité de résistance au pouvoir de l'occupant, ne tardèrent pas à lui causer de sérieux ennuis.

Mulombo Kangala se réfugia en Angola en 1903. Son parent Kalumbu y avait été nommé *kiamfu* des Yaka occidentaux par les autorités portugaises, et le *mwana huta* Kipiti était devenu le *mulopo* de Kalumbu. Mais Mulombo ne pouvait oublier son titre et ses droits.

En Angola, Mulombo eut des difficultés avec les Zombo, ce qui l'obligea à repasser de nouveau sur la rive droite du Kwango. Il installa son village dans une région semi-désertique et peu peuplée, à Swa-Ibula, entre l'embouchure de la Zukuku et le poste de Tsingi-Tsingi. Mulombo s'était enfui avec les insignes des *biamfu* et resta toujours considéré par la population comme étant le véritable *kiamfu*. Il installa toute une « cour » et son village fut appelé *musumba* (résidence du grand chef). Le retour de Mulombo était redouté par l'autorité européenne qui craignait des troubles dans la région. La rumeur courrait que Mulombo viendrait bientôt prendre le titre de *kiamfu* que le CDD du Kwango avait confié à Kodipwanga.

« Toutes les populations du sud de l'ancien territoire sont en effervescence. MM Cheval R. des

Impôts, Drisse chef de secteur CCC et le gérant de Yenga ont permis et même instigué le grand chef Mulombo à revenir sur le territoire de l'État. Ce Mulombo prétend être le vrai *kiamfu* des Bayaka c'est-à-dire de Kasongo-Lunda et a un assez grand nombre de partisans. [...] Il est fort regrettable de devoir constater que des agents absolument incompétents viennent s'immiscer dans ces affaires d'une telle gravité. Non seulement ils compromettent les intérêts d'une société mais ils ne s'occupent même pas de savoir si on sera en mesure de parer aux troubles que la chose pourrait provoquer » (Rapport mensuel du mois d'octobre 1907, non signé).

Mulombo fut repéré et arrêté sous l'inculpation de préméditation de meurtre. Il donna le titre de *kibula* à son fils Kambamba, qui resta sur place lorsque Mulombo fut arrêté et expédié par balenière à Banningville (Bandundu) où il fut condamné à la détention à perpétuité. Mulombo mourut en prison (d'une grippe) fin octobre 1913. Son corps fut enterré à Bandundu même. Avant son enterrement, les siens prélevèrent les poils de sa barbe comme charmes protecteurs et les envoyèrent à sa proche parenté restée au Moyen-Kwango. Le règne effectif de Mulombo n'avait duré que deux ans. Chez beaucoup de Kwangolais, il a laissé le souvenir d'un homme redoutable, à cause des exactions multiples perpétrées au préjudice des villageois. Son autorité était d'ailleurs contestée par bon nombre de ses vassaux. Ceux-ci affirmaient leur indépendance en s'appuyant sur la présence d'un pouvoir étranger qui coiffait celle du *kiamfu*, et qui avait à son avantage la supériorité de l'organisation et des armes.

Le commissaire Duvivier remit le trône à Kodipwanga Mwana Koko en 1904.

16. Kodipwanga²³ Mwana Koko (ou Koko Lubanda) (1904-1915)

Il était le fils de Lukokisa et de *mwana huta* Molembo. Après l'essai malheureux fait avec Mulombo,

²³ Dans les courriers que sa descendance avait adressés à l'Administration, ce nom s'écrivait aussi « Kodimponga ».

le commissaire de district Duvivier remit à nouveau le couteau à la famille Lukokisa.

Kodipwanga ne put se maintenir qu'avec l'appui de l'État, et en 1915, quand cet appui vint à lui manquer, il dut s'enfuir. Sa fuite avait été causée par les menées politiques du swa ikomba habitant près de Gete et issu de la branche Naweshi. De même Mulombo, l'ancien *kiamfu*, menaçait Kodipwanga du *kasa*.

En mai 1915, le *kiamfu* avait été sommé de fournir 30 travailleurs pour la CCC à Kasongo-Lunda et 20 porteurs pour l'Administration. Il ne parvint pas à les rassembler. La nuit, le messenger Bulu, un Naweshi, vint le prévenir qu'il serait arrêté le matin. Affolé, il rassembla quelques esclaves fidèles et s'embarqua dans une pirogue. Il parvint à l'embouchure de la Cuhu. La population ne voulut pas l'accueillir à cause du voisinage de Mulombo. Il se réfugia alors à proximité de Damba, habité par un de ses frères, Manene Zaw. Il y demeura caché jusqu'en 1918.

En 1913, Shambumba, grand chef Batshok, infligea une défaite sérieuse aux troupes portugaises d'Angola. Ils (?) refoulèrent les Lunda, commandés par le chef Kumbana et s'établirent du côté de la Lushiku jusqu'au confluent de cette rivière avec la Loange. Ensuite Shambumba occupa le bassin du Kwilu habité par les Basonde de Kianza. Ceux-ci furent refoulés au nord de la rivière Zanzu. Par la suite Shambumba perdit de son autorité et son fils Kashinakashi et son frère Kambolo devinrent chefs de terre.

De Kodipwanga, la légende dit : « Tout ce qu'il a laissé, c'est la trace de ses pieds dans la montagne. » (Pour se moquer de sa fuite.) On montre près de Kasongo-Lunda une pierre avec les traces des pieds de Kodipwanga.

17. Mulumumbishi alias Bangi

1915-1916

1917-1918

Fils de Muteba Kari et cadet de Tsimba Mukumbi. Comme chez les *biamfu* de la branche aînée, Bangi se refusa à reconnaître l'autorité européenne. Déjà en 1914, il cherchait à se rendre indépendant de Kodipwanga, mais il fut contrecarré par son *mulopo* qui était dévoué à Kodipwanga et cherchait à avoir

le chapeau de Bangi. D'où incendies et pillages réciproques, meurtre d'un indigène à Mulopo. Fin 1914, accusé de nombreux crimes, Bangi se réfugia à Yungululu sur la Wamba.

Après la fuite de Kodipwanga, il fut rappelé à la Ganga par le commissaire de district adjoint Parker qui lui donna le couteau de *kiamfu*. Bangi resta quelques mois en fonction. Il s'enfuit en 1916 et revint en 1917. Cependant ses démêlés avec l'État, et notamment avec le parquet, continuèrent. En 1918, le substitut Schroeder vint faire une enquête à Kasongo-Lunda. Bangi se réfugia définitivement à la Wamba et renvoya à l'Administration le *kazekele* et la médaille de chef. Il resta tout puissant dans la région de la Wamba, Twana et Fumu Tsuku. Il se présenta une dernière fois à l'administrateur territorial à Swa Kila en 1923 et mourut à la Wamba (Yungululu) en 1929.

De 1918 à 1922, on assista à une compétition entre Swa Kabeya, désigné comme successeur par Bangi, et Kodipwanga, le candidat de l'État. Bangi était toujours *kiamfu* reconnu par les Yaka, mais pas par l'État. Kodipwanga fit une courte apparition à la Ganga en 1918 mais ne put se maintenir.

18. Swa Kabeya

1922 à 1925

Fils de Naweshi.

Il avait été chassé d'Angola en 1917. En 1922, Ronsmans, le chef de poste de Kasongo-Lunda, remit le couteau à Swa Kabeya. Il ne reçut pas le *kazekele* qui était déposé au bureau de l'État à Kasongo-Lunda. Swa Kabeya régnait plutôt comme sous-chef de Kasongo-Lunda, non comme *kiamfu*. Lors de la fuite de Bangi en 1915, il fut désigné comme successeur par celui-ci. Il ne resta que quelques mois à la Ganga, du fait du retour de Bangi. Swa Kabeya fut alors désigné comme *mwana huta*, mais il vendit ses droits à Pogoso afin d'aller briguer la succession, en Angola, du *kiamfu* Kalumbu, mort en 1916. Il eut des difficultés avec les Portugais, fut emprisonné et parvint à s'enfuir. Il résida longtemps au village de son frère Swa Kilomba, près de Gete.

19. Bunza Kombo Bivwila

Fils de Maweshi, devint *kiamfu* Lewula sous le nom de Swa Bangi (1925 à 1929). Il ne reçut pas non plus le *kazekele*. Il n'était que chef de chefferie. Il fut démis en 1929 et mourut en 1930.

20. Kodipwanga

1929 -

Il avait été une première fois au pouvoir de 1904 à 1915. En 1929, le commissaire de district adjoint Requier chercha à rétablir la dignité de *kiamfu* et remit le *kazekele* et la médaille de grand chef à Kodipwanga. Celui-ci n'eut aucune autorité et vécut misérablement dans un petit village près de Kasongo-Lunda.

Au début des années 1930, l'autorité coloniale avait entamé de grandes réformes administratives. Le pouvoir faible du *kiamfu* Kodipwanga (pourtant un allié de l'autorité coloniale) inquiéta l'Administration qui chercha des solutions. L'agent territorial terminait ainsi son rapport sur les « règnes des *biamfu* » :

« Comme dit à plusieurs reprises, le couteau doit revenir à la branche aînée qui avait été frustrée de ses droits après la mort de Tsimba Mukumbi. Comme l'État a cependant rappelé à trois reprises Kodipwanga, le *kiamfu* actuel, issu de la branche cadette, il serait inopportun de changer actuellement. Cependant, après le décès de Kodipwanga, qui est âgé de 70 ans environ, ou bien dans le cas ou celui-ci devrait être révoqué pour incapacité, il faudra revenir à la branche aînée et coutumière.

Mukumbi, fils de Buya et *mwana uta* actuel, est le successeur coutumier. Il est intelligent et paraît dévoué. Kalumbu, le *kiamfu* actuel de l'Angola, fils de Naweshi, est cependant plus ancien. Il est venu réclamer le couteau. Cependant, d'après ce que j'ai appris au poste portugais de Cuango, les Autorités de l'Angola verraient d'un mauvais œil le départ de leur *kiamfu*. Il y aurait fatalement un exode d'indigènes de l'Angola chez nous. La succession de Kalumbu ne pourra donc pas être envisagée » (Cordemans 1942b).

Kodipwanga décéda en 1935.

21. Kambamba

30 août 1935-1939.

Il est le fils de Mulombo dont il reçut le titre de *kibula*. Il était énergique et ambitieux. Lorsqu'il devint chef de Swa-Kibula après l'arrestation de son père Mulombo, il parvint à se faire reconnaître comme chef pratiquement indépendant du *kiamfu* de Kasongo-Lunda, à cause surtout du fait qu'il habitait un territoire différent. Après la réorganisation territoriale et la « reconstitution du royaume yaka », l'Administration fit dépendre de Swa-Kibula tous les villages sud qui avaient fait cause commune avec Mulombo et, plus tard, les trois petites sous-chefferies non coutumières (cf. *infra*).

22. Mukulu Désiré

Frère de Kambamba, à qui il succéda au titre de *kibula*. Il devint *kiamfu* le 1^{er} janvier 1939 jusqu'à sa destitution et son emprisonnement en 1944 (cf. *infra*).

L'affaiblissement du pouvoir du *kiamfu* fut progressif. Cela semblait tout à la fois arranger et inquiéter l'autorité coloniale. Jugeant l'espace mal occupé, le nouveau pouvoir étranger eut tendance à s'installer par la force, mais il le fit de manière progressive. Car cet espace était vaste, les habitudes des populations locales ne paraissaient pas facilement compatibles avec les nouvelles règles de gestion et, surtout, ces populations ne semblaient pas vouloir obéir aux agents européens, d'ailleurs en nombre trop réduit. La seule présence de soldats et/ou des postes créés ne suffisait pas. Aussi l'Administration coloniale eut-elle besoin de voir perdurer, mais sous son contrôle, le pouvoir coutumier organisé du *kiamfu*, et de ne le diluer que progressivement.

1.3. LES ÉTATS DE MAI-MUNENE ET DE MWATA KUMBANA²⁴

En marge de l'État yaka, deux autres expériences d'organisation politique sur le modèle lunda sont à signaler dans les régions de l'Ouest. Il s'agit de l'État de Mai-Munene et de celui de Mwata Kumbana.

Mai-Munene fonda un État dans la région de l'embouchure de la « Cikapa ». Cette formation politique se considérait comme étant en relation de filiation avec l'État des Ruund, la tradition présentant son fondateur comme le frère cadet de Cibind Irung. Les sujets de Mai-Munene étaient des Kete auxquels s'ajoutèrent des Pende qui émigraient du sud vers le nord, chassés par des Imbangana. Le nom du conquérant finit par devenir un titre politique porté par tous les successeurs puisqu'ils s'identifiaient à lui.

Un autre État, d'une envergure modeste, comme le précédent, vit le jour dans le pays compris entre les rivières Loango et Lutshiko. Le fondateur, Mukelenge Mutombo, qui prit le nom de Mwata Kumbana, fut lié ensuite à la cour du *mwant yav*, puisque la tradition le présente comme le cousin de Cibind Irung ou encore le neveu de Kinguri. Ce royaume sera également envahi par les Pende venant du sud (Vansina 1965 : 72 ; Sikitele G. : 249-250 et 282-283). La culture lunda s'infiltra de la sorte dans toute cette région, transformant les structures sociales et introduisant une nouvelle hiérarchie politique. On suppose que ce fut surtout une diffusion culturelle qui n'entraîna pas forcément un déplacement important de population.

1.4. L'EMPIRE SUKU²⁵

Au Kwango, la formation de l'État suku découle d'une succession d'événements. Bien que les ressortissants du royaume kongo aient été les premiers à occuper le Kwango, ceux-ci ne se préoccupèrent pas, dans un premier temps, d'y installer un État. C'est le rapport conflictuel avec le *kiamfu* qui éveilla les clans suku à s'y employer. L'empire lunda dans sa structure et son organisation est donc de loin antérieur à celui de Munikongo. Il faut, de plus, reconnaître que l'empire suku s'est inspiré de la formation lunda. F. Lamal remarque que le *kazekele* (anneau) est un attribut du pouvoir luwa dont le Munikongo s'est emparé (Lamal 1965 : 113-114). Les coutumes qui consistent à employer les restes d'un ennemi abattu au cours d'une guerre (tel fut le cas du *kiamfu* Muteba et de

²⁴ Ce point s'inspire de l'ouvrage d'I. Ndaywel (1998 : 154).

²⁵ Une partie des données de ce point est empruntée à Valentin Kayila (1998).

sa première femme) et leur distribution aux grands vassaux de Munikongo ont renforcé très sensiblement le pouvoir de ce dernier, diront d'autres.

Pour V. Kayila (1998 : 37), « La date de la bataille de Zumbu dia Mvumvu n'est pas connue. M. Plancquaert l'estime vers le milieu du XVIII^e siècle. Lamal suppose la mort du *kiambvu* Muteeba vers la fin du XVIII^e siècle. Hubert van Roy opte plutôt pour une date intermédiaire qu'il situe aux environs de l'année 1780. Ngudi A Nkama, sœur de Munikongo, l'ayant suivi dans l'exode, a atteint la région de Tungila, chez les Holo, à la fin du XVIII^e siècle. [...] Il est probable que le *kiambvu* Muteeba Yiinda fut tué peu avant la fin du XVIII^e siècle ». Ce serait vers la fin du XVII^e siècle, début XIX^e siècle que fut constitué l'empire suku.

Kayila poursuit :

« Depuis Tona di Lukeni, les Munikongo sont très conscients de leur responsabilité de garant du bien être et de la paix sociale du peuple suku. [...] Ils effectuent des tournées dans tout le pays suku non seulement en vue de récolter les *milaambu*, tributs, mais aussi de régler des litiges claniques sur la préséance des chefs au cours de l'exode, sur l'occupation des sols et des cours d'eau et en vue de conférer le *peemba*, kaolin ancestral symbole de bénédiction et de fertilité [...] En fait, la constitution de l'empire suku au Kwango fut occasionnée par l'attitude des conquérants luwa qui contraignit Munikongo à un second exode, à la guerre de Zumbu dia Mvumvu et à la victoire.

Depuis la première migration de ce dernier du pays de Musuku jusqu'à la rive droite de la rivière Kwango, que M. Plancquaert situe en 1627, ni Munikongo ni encore moins les autres clans suku n'avaient cherché à mettre sur pied une organisation étatique du genre kongo. Ils vivaient au sein des clans en communautés pacifiques, identiques et indépendantes [...] Meni Kongo avait déjà évité les Imbangana et la domination de la reine de Ngola Anne Ndzinga. À la Nganga, [...] le nouveau chef luwa venu dans le pays veut soumettre tous les habitants. Parmi tous les chefs des clans suku de même importance, égaux et indépendants, Meni Kongo oppose un refus net et irréductible. Il se met en tête de qui veut le suivre.

Dans leur refus à celui qu'ils qualifient d'envahisseur commun, les clans Buka Ipangu, Mwela et autres se rallient à lui pour un nouvel exode et le combat. [...] Meni Kongo appuyé par ces clans, les Mbala, Ngongo et Piindi, remportera la dernière bataille sur le *kiambvu* Muteeba Yiinda. Fort de cet exploit et de tous les encouragements de ses alliés, Meni Kongo Tona di Lukeni, loin d'être un conquérant ou un envahisseur, s'évertua alors à organiser un véritable État suku. Son courage et sa victoire lui confèrent un prestige que les clans amis et égaux de la Nganga lui reconnaissent. Il partage les butins de la guerre et "les restes" du *kiambvu* Muteeba Yiinda. Malgré le fait que les pouvoirs de Buka et de Mwela soient autonomes, la victoire les rapproche et ils acceptent de recevoir le *peemba* de Meni Kongo qu'ils mélangent avec le leur. Cette acceptation est une marque de dépendance. Meni Kongo devient le *mbuta*, l'aîné ou le chef. Mais ils ne sont pas obligés de payer les tributs à celui-ci sauf par respect. Outre ces familles, Meni Kongo, le vainqueur de la bataille ultime de Zumbu dia Mvumvu, est reconnu et accepté par tous les Basuku comme le protecteur qui les a délivrés de la soumission au *kiambvu*. Ils le reconnaissent en qualité de leur chef suprême à qui est dévolu le devoir de les organiser et de les défendre en cas d'une attaque ou d'autres invasions. Tous les clans s'effaceront en faveur de ce dernier et pour l'intérêt commun. Du reste, à cette époque, cette organisation s'imposait afin de faire face à toute éventualité. Malgré cette victoire, une peur hantait le peuple suku qui se demandait si un autre *kiambvu* ne viendrait pas venger Muteeba.

En fait, Meni Kongo s'est imposé par sa bravoure et sa détermination comme protecteur et pacificateur. Il avait rendu la liberté, le courage et la confiance au peuple suku qui se sentait le besoin d'une protection collective assurée par un seul leader, un chef autour duquel tout le monde se reconnaissait et se regroupait pour constituer une force. Le mérite de Meni Kongo fut cette dignité rendue à son peuple avec lequel il fuyait. Il partagera le pays et édifiera l'empire suku » (Kayila 1998 : 33-36).

Munikongo est un dignitaire comme Buka et Mwela et tant d'autres. Chacun régnait sur un noyau bien déterminé composé de sa famille et d'autres autochtones sans structure d'un État ou d'un royaume organisé à la manière du royaume kongo. Tous les auteurs ne le disent pas explicitement, mais cette réalité se définit à travers leurs diverses narrations. Munikongo ne s'imposa pas à la Nganga comme chef suprême des Suku. Cet effacement n'enlève rien à sa descendance royale du clan du roi de Kongo dia Ngunga. Plusieurs sources en attestent (Van Roy 1988 : 146).

À partir de l'estimation de la période de la guerre de Zumbu dia Mvumvu déclenchée par le *kiamfu* Muteeba Yinda qui pourchassait le peuple suku, on peut déduire que l'exode de ce peuple eut lieu entre 1740 et 1760. Munikongo Tona di Lukeni dirigeait personnellement les clans suku qui s'étaient ralliés à lui, particulièrement Buka, Mwela ainsi que les Tsamba, Mbala, Ngongo et Hungana venus à la rescousse des Suku. Il n'existait pas deux royaumes au Kwango avant la guerre de Zumbu dia Mvumvu et la mort de Muteeba Yinda. Le seul empire connu à cette époque était celui des *biamfu* instauré par Mwene Putu Kasongo à partir de 1683. L'empire suku dont l'initiateur, le fondateur et le consolidateur fut Munikongo Tona di Lukeni ne débuta seulement qu'au Pindi. Il n'y a pas de paradoxe du fait que Munikongo Tona di Lukeni commença son règne à la Nganga. Là, il ne régnait que sur son clan, vu l'autonomie susdite des clans. À partir de la formation et de l'extension de l'empire suku, la généalogie des Munikongo qui régnèrent au Pindi est connue des Suku. Les Munikongo sont devenus rois de tous les Suku. Tous les Munikongo de Pindi à partir du fondateur du royaume sont connus par ordre de succession, de même que l'histoire qui a entouré leur règne.

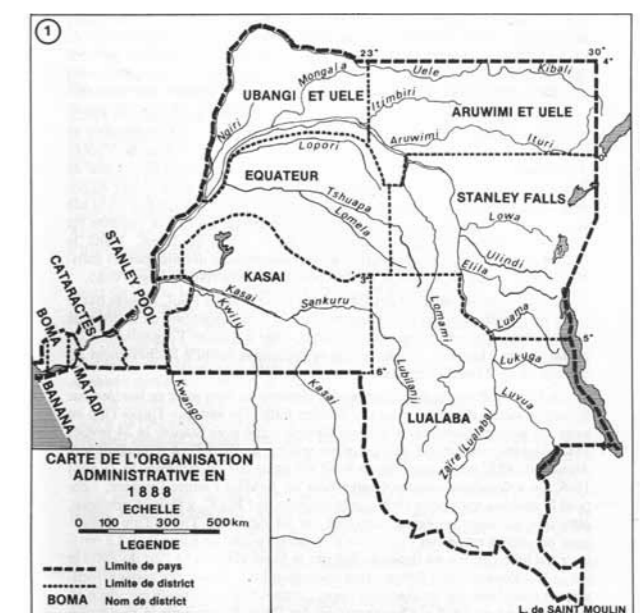
Le retard des Suku dans l'organisation de leur empire amène à croire que si les Luwa n'avaient pas harcelé et mis en demeure les clans suku de la Nganga, jusqu'à les contraindre à l'exode, Munikongo Tona di Lukeni n'aurait pas fondé l'empire suku. En d'autres termes, s'il avait perdu la bataille décisive de Zumbu dia Mvumvu, il aurait également perdu la confiance suku. Donc, grâce à sa détermination et à la victoire sur le *kiamfu* Muteeba, les clans suku et les Suku en général ont reconnu Munikongo Tona di Lukeni

comme le symbole du courage et de l'insoumission du peuple suku. En raison de ses mérites personnels, il est devenu le chef suprême de tous les Suku.

Ces quelques exemples permettent d'illustrer comment se constituèrent les différents royaumes ayant existé au Kwango. Malgré leurs différences, il est à remarquer qu'ils puisent tous leur origine soit dans le royaume kongo, soit dans l'empire lunda. Notons, en outre, que ce furent essentiellement des querelles internes qui provoquèrent des scissions au sein des populations.

2. LA PÉRIODE DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO (1885-1908)

La reconnaissance par les Européens de l'espace du Kwango remonte aux années 1880, à la suite de la vague des explorations lancées en prélude à la constitution de l'État indépendant du Congo (EIC). Les explorations de Stanley n'ont pas concerné le Kwango. Commencées sur le fleuve Congo entre 1874 et 1877, elles se poursuivirent, en 1882, par une incursion sur la Kwa et la Mfimi, avant de s'étendre à d'autres affluents du Congo. Wissmann (1884-1885) prolongea l'itinéraire de Stanley sur le Kasai, ne pénétrant pas le Kwango. Il en est de même de Büttner (1844-1886), qui descendit la rivière Kwango, la quittant en amont du 4^e parallèle S pour rejoindre le fleuve Congo, au niveau de la Lidji (Mashini Dhi Mbita Mulenghe 1994 : 32).



Carte de l'organisation administrative en 1888. [Source : de Saint Moulin (1988 : 199).]

L'itinéraire sud-nord continua celui de Von Mechow qui, quelques années plus tôt (1880), longeait la rivière Kwango, depuis les chutes Guillaume (actuelles chutes Kasongo-Lunda) et François Joseph (actuelles chutes de la Kwango), jusqu'à la hauteur de Popokabaka. Les itinéraires de Grenfell et Meuse (1886), explorant Banningville sur le Kwango, et de Delcommune (1888-1889), continuant sur le Kwilu jusqu'à Bulungu, permettront d'explorer peu à peu l'intérieur de la région proche du Kwango. Parminster (1893) continua le Kwilu jusqu'à Kikwit. Les axes de pénétration intérieure seront d'accès difficile, notamment par le fait d'un réseau hydrographique de direction sud-nord, traversant un haut plateau marqué par d'innombrables chutes et rapides. Dès 1885, Künd et Tappenbeek traversent la région Kwilu-Kwango, par voie de terre, depuis le Kwango en passant par la Basse-Djuma, jusqu'au Kasai, puis retournent plus au nord par la Lukenie. C'est vers le Haut-Kwango que les voies de pénétration sont relativement nombreuses. Van de Velde (1889) franchit le 6^e parallèle S, reliant Popokabaka à la Loange. Lehrman (1893) suit en sens opposé ce même itinéraire, mais plus au sud, sur le 7^e parallèle, par les chutes de l'Inzia jusqu'à la hauteur de Kasongo-Lunda (Mashini 1994 : 32-33).

Dans ces régions méridionales du Haut-Kwango, Dhanis (1890-1891), Grenfell (1892-1893), puis Grenfell et Gorin entreprirent de nombreux trajets, visant surtout à relier cette partie au plateau de Loanda (en Angola), point de connexion avec les découvertes de Livingstone (1854-1855).

Pour comprendre la question du plateau Lunda et celle de la délimitation du Kwango, il faut donc remonter aux efforts déployés par Léopold II pour étendre au maximum les limites de l'EIC. La frontière entre ce nouvel État et l'Angola n'avait été que partiellement définie dans la convention signée avec le Portugal, le 14 février 1885, lors de la conférence de Berlin. Elle mentionnait seulement le parallèle de Noqui jusqu'à son intersection avec la rivière Kwango et à partir de là dans la direction du sud, le cours de la rivière Kwango. Rien ne précisait à quel point devait s'arrêter l'avancée vers le sud ni comment rejoindre la crête de partage des eaux qui appar-

tiennent au bassin du Kasai entre le 12^e et le 6^e parallèles de latitude S définie comme limite de l'État dans la déclaration de neutralité du 1^{er} août 1885²⁶. De là naquit ce qui fut appelé la question lunda.

En 1890, Léopold II envoya le lieutenant Francis Dhanis en mission secrète dans le Kwango. Celui-ci réussit à atteindre Kasongo-Lunda et à faire signer au *kiamfu* Tsimba Mukumbi un traité que Léopold II considéra comme un acte de soumission à l'EIC. Francis Dhanis, malgré l'avis contraire du *kiamfu*, poussa ensuite son expédition vers le sud, jusque Kapenda Kamulenda, à hauteur de Malange en Angola. Le travail de F. Dhanis fut intense au vu de ses déplacements et du nombre des traités signés avec les chefs de la région. Pour le Kwango, en plus du traité signé avec le *kiamfu* des Yaka, il y eut ceux avec Moumie (Mpouta) Mpanzi le 23 août 1890, Mwene Kilunda le 27 août 1890, Chimwanga le 1^{er} septembre 1890, N'Soro le 4 septembre 1890, Capenda Camulemba le 22 septembre 1890 et N'guri (Ngudi) a Kama le 5 octobre 1890²⁷.

F. Dhanis fonda au retour d'Angola le poste de Popokabaka qui devint le chef-lieu du district jusqu'en 1911. Sans attendre la fin de l'expédition, Léopold II avait, par un décret du 10 juin 1890, modifié la division interne de l'EIC en districts qui datait de 1888 ; ainsi fut créé un douzième district appelé « Kwango-Oriental ». Cette dénomination était adoptée pour signifier que l'EIC n'élevait aucune revendication sur la rive gauche du Kwango. La mesure était cependant un véritable coup d'État, qui étendait les frontières de l'EIC bien au-delà de ce qu'il avait revendiqué auparavant (Mukoso Ng'ekieb 1993 : 50).

Le Portugal réagit en envoyant un navire de guerre dans l'embouchure du Congo et en protestant par une note le 23 août 1890 contre ce qu'il qualifiait

26 Sur la carte qui accompagnait cette Déclaration, le parallèle de 6° de latitude S servait de frontière jusqu'à sa rencontre avec la Lulua et le cours de celle-ci était ensuite suivi vers le sud jusqu'à la crête de partage des eaux du Congo et du Zambèze. Cf. Jentgen (1952 : carte n° II).

27 Pour les traités, nous reprenons l'orthographe des noms tels que cités.

de violation flagrante de ses droits (Mukoso Ng'ekieb 1993 : 50). Le *kiamfu* se révolta aussi (cf. *supra*).

Mais vaincu par les troupes venues en renfort, le *kiamfu* Tsimba Mukumbi dut se plier et faire des propositions de paix. Fort de cette soumission, Léopold II entra en négociation avec le Portugal. Par une convention du 25 mai 1891, il renonça à la région de Kapenda Kamulenda, explorée par Dhanis, et le Portugal reconnut le plateau Lunda situé au Kwango et à l'est du Kasai comme partie de l'EIC.

C'était donc pour empêcher le Portugal et les autres puissances d'avoir des visées sur le Kwango que le roi Léopold II s'était empressé de porter l'espace du Kwango au rang de district (B. O. 1890), avec comme chef-lieu Popokabaka. Le Kwango, dénommé « Kwango-Oriental » fut le 12^e district de l'EIC après la série de onze premières circonscriptions administratives délimitées le 1^{er} août 1888. Le qualificatif « oriental » lui avait été donné par opposition à la partie occidentale dépendant de l'Angola. Son chef-lieu était Kingundji (Munayi Muntu-Monji 2010 : 186-191).

Dhanis, le nouveau commissaire de district du Kwango-Oriental établit déjà ce qu'il fallait pour prendre possession de cette région et soumettre tous ceux qui y habitaient. Le 20 août 1891, dans son journal de voyage, le point s'intitulant « District du Kwango-Oriental, occupation actuelle » répertorie le nombre de Blancs par station et donne l'organisation proposée après la convention définitive avec le Portugal. En dressant les positions géostratégiques des postes de Tumba-Mani et Kingushi dans le district, ses vues sur Popokabaka et, surtout, Kasongo-Lunda, tiennent pour des instructions stratégiques à suivre afin de conquérir définitivement le Kwango, dominer ses peuples (dont les Tsamba considérés comme les adversaires les plus sérieux à l'occupation) et ses chefs (dont principalement le *kiamfu* des Yaka). Francis Dhanis écrit :

« Naguère Popokabaka était un centre commercial important, mais le chef Mwene Ngoa est un esprit peureux, mal équilibré, qui a plus grand souci de chasser les souris que de s'occuper d'affaires sérieuses.

Kasongo-Lunda, le point le plus important du district est la capitale du grand chef. Les indigènes nous [Blancs, EIC] reconnaissent parfaitement et mieux que n'importe où. Ici en effet les principes de la souveraineté d'un grand chef sont enracinés. Nous devons cependant agir avec circonspection et ne nous [Blancs, EIC] affermir définitivement que plus tard.

La première rupture de relation sera décisive mais amènera une catastrophe si les forces du district ne l'emportent pas. Tant que je suis au Kwango, disposant toujours de 60 à 100 hommes. M.T. [*kiamfu* Tsimba Mukumbi] ne songe pas à lutter, au contraire, et dit tous les jours qu'il nous reconnaît les plus forts, etc. Il ne faudrait pas qu'on le pousse à bout, il faut aussi que les Blancs qui restent ici ne se laissent pas influencer par les racontars des hommes ou même d'autres natifs ; il faut éviter aussi, questions des plus importantes, les affaires de femme. M.T. [*kiamfu* Tsimba Mukumbi] tient énormément et me l'a souvent répété : « Prenez mes filles, elles sont assez nombreuses, mais laissez mes femmes ».

[...] Il faut que le chef de station de Kasongo-Lunda soit ferme et décidé, mais il doit être aussi conciliant et se méfier des croquis.

Personnellement je jouis d'une réputation extraordinaire parmi les indigènes de la région parce que, le premier des Blancs, j'ai pu continuer mon voyage. C'était un principe admis que le but de tout voyage était la visite du grand chef, on ne pouvait aller plus loin. Les Blancs qui restent ici ne doivent pas oublier ce point ; ils auront plus de difficultés que moi.

J'aurais préconisé Kasongo-Lunda comme chef-lieu du district mais à Popokabaka le commissaire de district sera plus libre, surveillera mieux les racistes, ne sera pas en contact continu avec le Kiamvo [*kiamfu*] et conservera ainsi plus de prestige.

Kasongo-Lunda une fois que les rapports commerciaux seront amorcés deviendra un centre important. Le Kiamvo [*kiamfu*] fera venir tous les articles que nous recherchons. [...].

J'ai dit plus haut qu'il faut agir avec circonspection et ne nous affirmer définitivement que pro-

gressivement, pour être plus explicite nous ne devons nous substituer au grand chef que plus tard. Cette substitution serait actuellement prématurée et nous empêcherait de profiter de la puissance existante du Kiamvo [*kiamfu*]. Les populations, si ce n'est le long du Kwango et Wamba, ne nous connaissent pas encore suffisamment.

Pour y arriver progressivement il convient à mon avis :

1° de soutenir le chef actuel [le *kiamfu* Tsimba Mukumbi] et de l'aider quand la justice est de son côté et surtout quand nous en profitons.

Mwene Mtu [?] a beaucoup changé depuis mon arrivée au Kwango. Les exécutions arbitraires ont pris fin. Les grands chefs qui n'étaient pas encore réconciliés avec lui (il y a eu guerre civile depuis la mort de l'ancien Kiamvo [*kiamfu*]), ont profité de ma présence pour régler leurs différends. Aucune palabre ne se fait sans mon intervention.

2° de faire à Kasongo-Lunda un comptoir d'achat bien fourni.

3° arriver à avoir des porteurs du Kiamvo [*kiamfu*] des soldats d'abord à court terme, leur faire voir Léopoldville et surtout Boma, bien les hacher (*sic*) d'abord, etc.

Il est certain que si le Blanc qui est ici a du tact, à la mort du Kiamvo [*kiamfu*] devons-nous affermir plus fortement et prendre une action plus directe. Dans tous les cas nous devons nommer son successeur.

J'ai parlé dans ma lettre précédente des difficultés qui surviendront avec la nouvelle délimitation. M.T. [le *kiamfu* Tsimba Mukumbi] veut conserver son autorité sur sa région [?]. De même Mwata Yamvo admettra-t-il les accords faits entre nous et [les] Portugais ?

Actuellement les Batsamba sont nos adversaires sérieux. Tant que nous ne faisons pas d'actions ils profiteront de notre présence ; actuellement de concert avec les Portugais ils se livrent à d'infâmes intrigues. Ces Batsamba ont l'avantage sur nous de vivre avec plus d'intimité chez les indigènes qui ne

les craignent pas – ils ont encore l'immense avantage de mieux connaître les besoins des indigènes que nous. Ils apportent du sel, des étoffes larges, de la faïence (seulement les indigènes préfèrent nos objets émaillés actuellement) [...].

Il faudra arriver un jour à chasser les Batsamba de force à moins qu'on ne réussisse à les décourager en haussant temporairement le prix – moyen dangereux. Peut-être la nouvelle route les engagera à transporter nos marchandises, à se faire payer à Popokabaka puis faire de petits achats etc. avec paiement reçu. Ceci dépourvu d'intelligence et du tact de l'agent qui sera chargé de la nouvelle route. Peut-être serait-il bon qu'un magasin d'achat soit établi à moitié chemin de Lur (?)-Popokabaka²⁸. »

Au moment de l'installation de l'EIC, le nom « Kwango » désignait l'étendue Kwango-Kwilu-Banningville. Affluent du Kasai, la rivière Kwango donnera son nom à la mission du Kwango (1879-1889) dirigée par les pères jésuites, qui deviendra la préfecture apostolique en 1903 puis le vicariat apostolique en 1928, et plus tard, au district du Kwango, « Kwango-Oriental » en juillet 1895, puis « Kwango », dès le 7 mars 1910.

Le Kwango, comme le Kwilu, fit partie du district du Kasai, conformément au décret du 1^{er} août 1888. L'espace Kwilu-Kwango fut détaché du district du Kasai en 1890 lorsque le Kwango devint un district à part. Dans la mise en valeur ultérieure de l'ensemble régional Kwango-Kwilu, les missionnaires d'abord, l'Administration coloniale ensuite, se focalisèrent sur le territoire de l'actuel Kwango, relativement bien connu à l'époque.

28 Registre 1 : Journal plus détaillé de partie du même parcours 1^{er} janvier à 8 mai 1891 – pp. 19 à 21 – Sténographie pp. 19 et 20, dans Papiers F. Dhanis, RG 586, MRAC.



III. 9.4. Vue d'ensemble de la nouvelle habitation du commissaire de district à Popokabaka. (AP.0.0.4750, collection MRAC Tervuren ; photo Duvivier, 1905.)

Parallèlement à la constitution des districts, puis plus tard, des territoires et provinces, l'Administration de l'EIC constitua des « postes » qui étaient de simples ébauches d'organismes administratifs (B.O. 1890). En 1897, cinq postes étaient implantés dans l'espace sud du district du Kwango (correspondant au district du Kwango à partir de 1954) : Popoka-

baka (chef-lieu du district), Tumba-Mani (poste de transit et de recrutement), Chutes François-Joseph, Mwene Dinga et Mwene Kudi (B.O. 1897 : 241 et sv.). Suite à l'hostilité des populations autochtones, les postes de Kasongo-Lunda et de Kingushi – premier poste à être créé au Kwango –, furent abandonnés.



III. 9.5. Camp des soldats à Popokabaka. (AP.0.0.4749, collection MRAC Tervuren ; photo Duvivier, 1905.)

D'autres postes furent créés par la suite, mais très vite certains des premiers postes furent abandonnés. Ce fut le cas des chutes François-Joseph (actuelles chutes de la Kwango) et Panzi en 1905. Les raisons

de cette situation furent les mauvaises conditions géographiques et l'hostilité de la population locale. Divers rapports mensuels établis à Popokabaka par le lieutenant commandant de la garnison l'attestent :

« La situation à Popokabaka est devenue très difficile à cause du manque de vivres nécessaires à l'alimentation du personnel. Les chefs indigènes des environs de Popokabaka montrent beaucoup de mauvais vouloir envers l'État et refusent de venir au poste avec les vivres.

[...] le 28 juin dernier (1906), monsieur l'agent militaire Gustin, avec 25 soldats, s'est rendu par ordre de monsieur le lieutenant Dubar, au village de Kimbulu pour y recruter des porteurs. Arrivé au village, les indigènes prirent les armes et le chef refusa de fournir des porteurs disant que ses hommes préféreraient la guerre que de porter encore pour l'État, et, lorsque monsieur Gustin voulut retourner au poste, les indigènes lui barrèrent la route. C'est après avoir fait charger les armes que les hommes purent passer.

[...] Un autre jour, MM le lieutenant Dubar et l'agent militaire Gustion et 60 soldats se sont rendus au village de [N]Goa pour y mettre en arrestation le chef médaillé qui depuis longtemps ne voulait plus fournir ses prestations de vivres. La troupe prit la formation du carré au village, le chef [N]Goa fut arrêté et mis au milieu du carré ; mais devant l'attitude hostile des habitants monsieur Dubar donna ordre de relâcher le chef. Après, la troupe rentra au poste.

[...] Au sud, la région est calme jusqu'au poste de Kasongo-Lunda actuellement occupé par 2 agents du CCC. Un de ces messieurs s'est rendu en reconnaissance plus au sud vers les chutes François-Joseph et d'après ses renseignements tout le pays est occupé par les trafiquants portugais qui profitent évidemment de l'évacuation des postes de l'État. Même des Blancs portugais se sont installés dans les postes » (Rapport mensuel 1906).

La situation en juin 1907 :

« Les indigènes de la région sont continuellement méfiants, cela se remarque principalement pendant la reconnaissance. À l'entrée des villages, les indigènes s'arment et se tiennent à distance ; ces derniers ne déposent les armes qu'après des longs pourparlers et étant parfaitement persuadés que cette visite n'a aucun caractère grave.

Monsieur le gérant de la factorerie de Popokabaka, étant inquiet sur la situation de ses capitaux récolteurs au village de Kiwana, s'est rendu vers ce village et a été reçu à coups de feu par les indigènes de cette région » (Heremann 1907).

Plusieurs incursions militaires et des arrestations de chefs de villages eurent lieu. Mais les résultats furent maigres. Citons le rapport sur la situation en septembre 1907 :

« La situation est en général très mauvaise dans l'ancien district du Kwango ; les indigènes sont mécontents des mesures prises par l'État pour enrayer la fraude. Il y a quelques mois, quand les Bazombo pouvaient encore faire la fraude sans être inquiétés, quelques chefs dédaignaient encore se présenter de temps en temps aux agents de l'État et des sociétés [...]. Aujourd'hui, on ne trouve plus dans tous les villages qu'une sourde hostilité. À l'approche d'un Blanc, si même c'est un gérant accompagné de son boy, les habitants prennent la fuite et de loin envoient des insultes. Si c'est un agent de l'État, les indigènes déposent les vivres au milieu du village et de loin crient [...] qu'ils ne veulent pas voir le Blanc ; si c'est un agent de société, ils l'insultent un peu plus et ne donnent rien.

Tous les jours, des acheteurs de la société sont chassés des villages et menacés de mort » (Rapport mensuel 30 septembre 1907).

Il aurait fallu effectuer des patrouilles militaires, voire engager des actions rudes des soldats pour que l'État impose enfin son autorité dans la région. Le commandant du corps de police de Popokabaka exigeait, dans son rapport de septembre 1907, le recours à la contrainte pour avoir « des indigènes ou au moins des matériaux » pour la remise en état de postes dont plusieurs étaient en « très mauvais état ». À propos de la présence jugée nuisible de la fraude dans la région, le commandant du corps de police dit : « Tous les moyens possibles sont employés pour enrayer la fraude. Quand nous aurons obtenu des résultats et par conséquent que nous n'aurons plus les Bazombo pour instiguer les indigènes, je crois que nous obtiendrons tout de ces derniers » (Rapport mensuel septembre 1907).



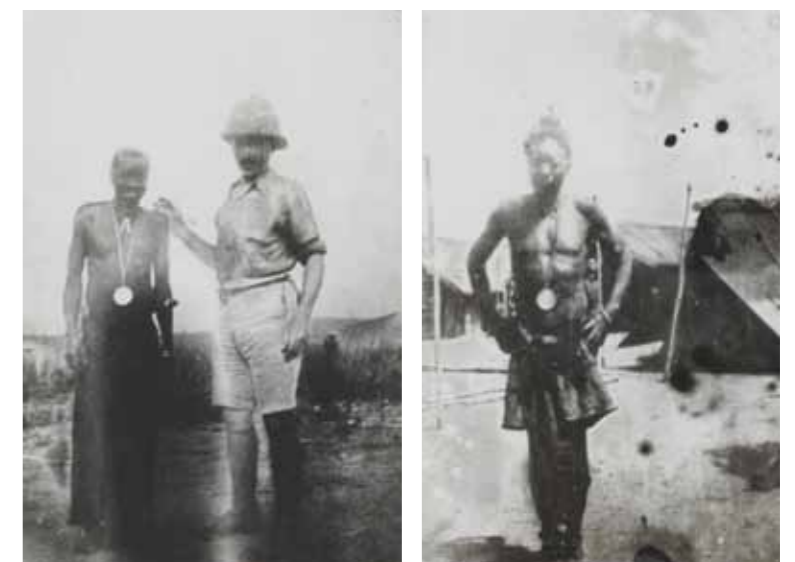
III. 9.6. L'investiture du chef Tany Moldi (chutes François-Joseph). (AP.0.0.3563, collection MRAC Tervuren ; photo Duvivier, s.d.)



III. 9.7. Le chef Panzi et ses ministres. (AP.0.0.22581, collection MRAC Tervuren ; photo D. Pieters, 1920, MRAC Tervuren ©.)



III. 9.8. Le chef Kibunda après sa soumission. (AP.0.0.22590, collection MRAC Tervuren ; photo D. Pieters, 1923, MRAC Tervuren ©.)



(à gauche)

III. 9.9. Kinzadi chef médaillé. (AP.0.0.22635, collection MRAC Tervuren ; photo D. Pieters, 1923, MRAC Tervuren ©.)

(à droite)

III. 9.10. Le chef Buka des Suku après sa soumission. (AP.0.0.22636, collection MRAC Tervuren ; photo D. Pieters, 1923, MRAC Tervuren ©.)

Plusieurs rapports de 1910 montrent que l'autorité de l'État s'établissait progressivement dans la région, même si quelques incidents se signalaient encore.

Mois de février 1910 :

« Situation au chef-lieu : Rien de bien particulier à signaler tout est calme dans le Kwango. Le marché continue à donner de bons résultats, une partie de Kabamba en face de Popokabaka viennent au marché et j'espère qu'ils continueront. L'agent militaire De Carolis est toujours dans la région de Lukuni, il a eu un soldat de son avant gauche blessé lorsque celui-ci arriva au village de Kibalanganga village où le gérant de la factorerie avait été attaqué, dans la riposte de l'avant gauche un indigène fut tué. Puis tout rentra dans le calme les indigènes ayant tous pris la fuite après cela tactique habituelle des Bayaka de faire le vide devant la force. »

Mois de mars 1910 :

« Les relations avec les chefs et les indigènes sont bonnes pour ce qui concerne le Kwango. J'ai reçu la visite des Muneni de la Twana Mwele du Kwango ; Kizanzi en face de Popo. Je les avais invités à venir au marché qui a lieu le dimanche. »



III. 9.11. Le chef Kabamba Ngongala venu à Popokabaka pour demander l'investiture. (AP.0.0.4756, collection MRAC Tervuren ; photo Duvivier, 1905.)

Les indigènes de Kizanzi et Kabamba sont déjà venus plusieurs fois.

L'agent militaire De Carolis après avoir été absent près de 2 mois est rentré à Popo en laissant les régions de Lukuni et Nsaka en bonne vue de tranquillité ; comme toujours il a été impossible d'arrêter les croyables (sic) ceux-ci prenant la fuite bien longtemps avant l'arrivée de la force armée. »

Les chefferies Ngoa (ou Goa) et Kabamba furent parmi les plus récalcitrantes. Au mois d'avril 1910, le commandant du corps de police écrit :

« Les indigènes de la chefferie Ngoa viennent moins nombreux au marché que le mois précédent. [...] Pendant le mois, des indigènes des chefferies de Ngoa et Kabamba sont allés faire la guerre au village Kituri sur la route Tumba Mani et ont tué 4 femmes et un homme ; [ils ont] fait prisonniers 17 personnes.

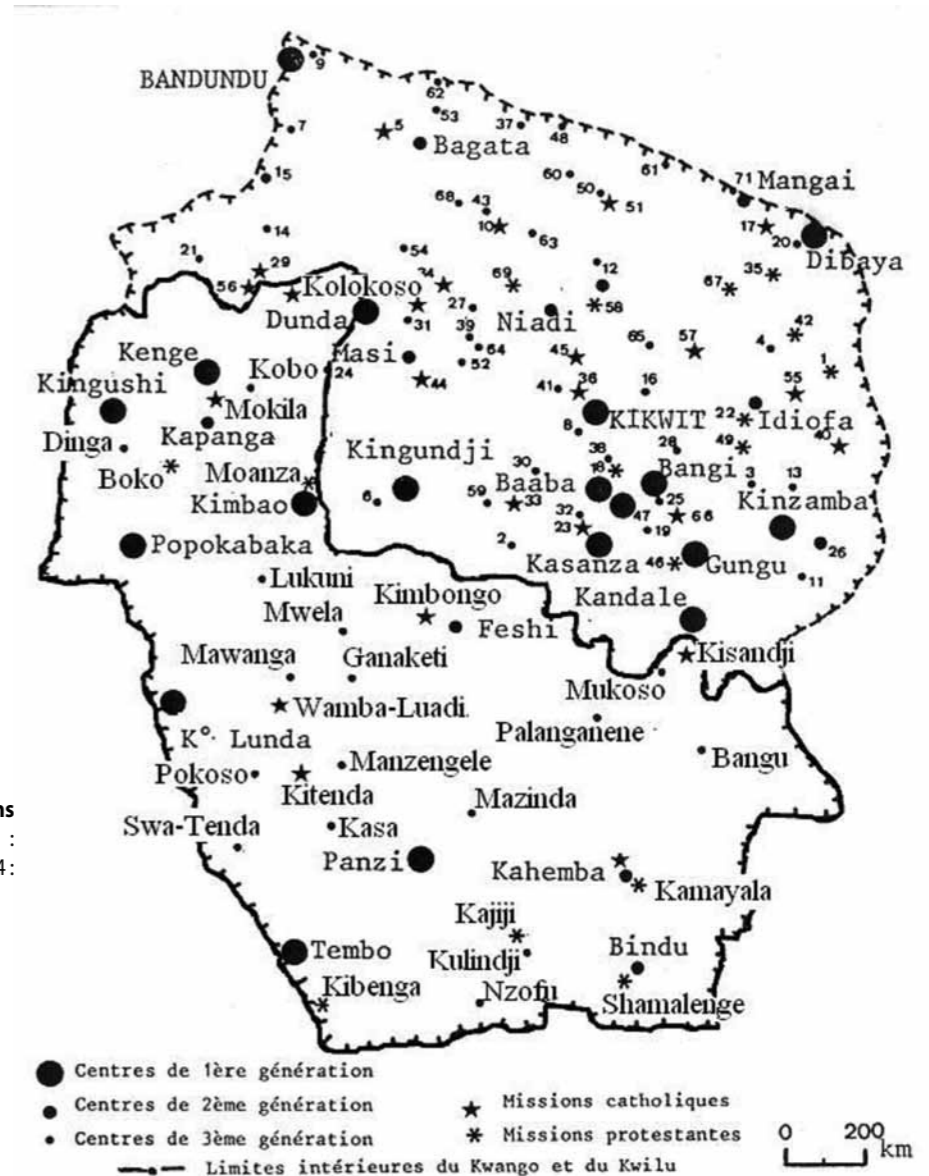
Monsieur De Carolis s'est rendu sur les lieux avec 5 soldats afin d'instruire et a été dans l'obligation d'arrêter le chef médaillé Kabamba et son fils. À la suite de ces arrestations Mr De Carolis a été sur le point d'être attaqué par les indigènes [...] lui ont crié qu'ils fermeraient la route de Thysville si le chef n'était pas de retour dans huit jours [...]. À part cela le Kwango est calme » (Rapport mensuel d'avril 1910).

Aux recensements des non-indigènes de l'EIC (1^{er} janvier 1907) et du Congo belge (1^{er} janvier 1910), un total de 24 postes d'État est signalé dans le district du Kwango.

Tableau 9.1. Les premiers postes administratifs dans le district du Kwango (1907-1910)

Postes d'État avec indication du nombre de non-indigènes recensés					
Kimbanda	2	Belo	3	Kinzamba	1
Baaba	2	Gingungi	3	Lubwe	2
Kingushi	3	Panzi	2	Lutshima	2
Popokabaka	5	Kenge	2	Yumbi	3
Chutes François	5	Kifwa	6	Kandale	4
Kasongo-Lunda	6	Kikwit	2	Gungu	2
Bangi	3	Kasanza	3	Dunda	3
Dunda	3	Kandale	4	Bao	3

[Sources : Bulletins officiels, 1907 (pp. 634 à 641) et 1911 (pp. 28 à 65).]



La dynamique des centres dans le district du Kwango. [Source : Mashini Dhi Mbita Mulenghe (1994 : 36).]

3. LA PÉRIODE COLONIALE

En 1909, la carte des districts du Congo était la suivante :



Congo belge en 1909. [Source : De Rouck (1947 : planche 7).]

L'arrêté royal du 7 mars 1910 mis en application par l'arrêté ministériel du 10 novembre 1911 subdivisa le district du Kwango en quatre secteurs :

- Bas-Kwango, chef-lieu Kingunji ;
- Haut-Kwango, chef-lieu Kasongo-Lunda ;
- Bas-Kwilu, chef-lieu Mutshwani ;
- Haut-Kwilu, chef-lieu Kikwit.



Organisation administrative en 1910. [Source : de Saint Moulin (1988 : 203).]

Le 13 décembre 1911, le chef-lieu du district fut transféré à Bandundu à cause des difficultés de transport et des maigres ressources en produits d'exportation. L'arrêté royal du 28 mars 1912, exécuté dans le district du Kwango par l'ordonnance du 5 septembre 1913, divisa le district en dix territoires :

- Kapanga, chef-lieu Kapanga ;
- Inkisi-Kwango, chef-lieu Popokabaka ;
- Gete, chef-lieu Gete ;
- Haut-Kwango, chef-lieu Panzi ;
- Bindu, chef-lieu Bindu ;
- Bas-Kwilu, chef-lieu Bandundu ;
- Lukula, chef-lieu Yeye ;
- Bulungu, chef-lieu Bulungu ;
- Kikwit, chef-lieu Kikwit ;
- Kandala, chef-lieu Kandala.



Congo belge en 1913. [Source : De Rouck (1947).]

La province du Congo-Kasaï est créée le 28 juillet 1914, le district du Kwango y est incorporé. Ses limites subirent quelques modifications, surtout dans la partie occidentale. L'extension territoriale du Kwango fut portée à l'ouest au niveau de la Lufimi. À l'est, elle fut portée jusqu'à la Lushiko et la Loange, séparant ce district de celui du Kasai.

L'ordonnance du 17 décembre 1917 ajouta un nouveau territoire nommé Niadi dans le district du Kwango. L'ordonnance du 22 août 1922 porta le

nombre de territoires à douze. Six territoires furent maintenus dans leur forme initiale :

- Kapanga, chef-lieu Kapanga ;
- Haut-Kwango, chef-lieu Panzi ;
- Kandale, chef-lieu Kandale ;
- Kikwit, chef-lieu Kikwit ;
- Bulungu, chef-lieu Bulungu ;
- Niadi, chef-lieu Niadi.

Deux territoires virent leur chef-lieu transféré à un autre endroit :

- Lukula, chef-lieu Kingunji ;
- Bas-Kwilu, chef-lieu Bagata ;



Congo belge en 1924. [Source : De Rouck (1947).]

Le territoire d'Inkisi-Kwango fut dénommé territoire de Popokabaka. Tandis que trois nouveaux territoires étaient délimités :

- Moyen-Wamba (de l'ancien espace de l'ex-territoire de Gete), chef-lieu Kasongo-Lunda ;
- Moyen-Kwenge, chef-lieu Feshi ;
- Haut-Kwilu, chef-lieu Kwaka.

Les territoires du district du Kwango dans la province du Congo-Kasaï en 1929. [Source : Passelecq (1932 : 126-127).]



Le chef-lieu du territoire de Lukula fut transféré par l'ordonnance du 23 février 1928 d'Ingunji à Masi-Manimba. Un treizième territoire, celui de Bandundu, fut créé le 1^{er} janvier 1931. En 1932, l'espace du Kwango fut élargi avec l'annexion des territoires de Kamtsha-Lubwe (Idiofa) et de la Haute-Loange (Gungu) appartenant jusque-là au district du Kasai. Mais le territoire de la Haute-Loange fut rapidement supprimé, pour être recréé en 1935.

L'organisation administrative de 1932 ramena le nombre des territoires du Kwango à huit :

- Bas-Kwango, chef-lieu Kapanga ;
- Moyen-Wamba, chef-lieu Feshi ;
- Haut-Kwango, chef-lieu Panzi ;
- Haut-Kwilu, chef-lieu Kahemba ;
- Kamtsha-Lubwe, chef-lieu Idiofa ;
- Bapende, chef-lieu Kikwit ;
- Moyen-Kwilu, chef-lieu Bulungu ;
- Bas-Kwilu, chef-lieu Bandundu.

Tableau 9.2. Évolution de l'organisation territoriale dans le district du Kwango (1917-1953)

Ordonnance d'administration générale du 17 décembre 1917 (1)	Ordonnance n° 66 du 22 août 1922 (2)	Ordonnance d'administration n° 23/AIMO du 26 février 1930 (3)	Ordonnance d'administration générale n° 30/AIMO du 21 mars 1932 (4)
Bas-Kwilu (chef lieu Bagata)	Bas-Kwilu (Bagata)	Bas-Kwilu (Bagata) Bandundu (Bandundu)	Bas-Kwilu (Bandundu) Bagata (5)
Kapanga (Kapanga)	Kapanga (Kapanga)	Kapanga (Kapanga)	Bas-Kwango (Kapanga)
Popokabaka (Popokabaka)	Popokabaka (Popokabaka)	Popokabaka (Popokabaka)	
Gete (Yongolulu)	Moyen-Wamba (Kasongo-Lunda) Moyen-Kwenge (Feshi)	Moyen-Wamba (Kasongo-Lunda) Moyen-Kwenge (Feshi)	Moyen-Kwenge (Feshi)
Haut-Kwango (Panzi)	Haut-Kwango (Panzi)	Haut-Kwango (Panzi)	Haut-Kwango (Panzi)
Lukula (Gingungi)	Lukula (Gingungi)	Lukula (Gingungi)	Moyen-Kwilu (Bulungu)
Bulungu (Bulungu)	Bulungu (Bulungu)	Bulungu (Bulungu)	
Niadi (Niadi)	Niadi (Niadi)	Niadi (Niadi)	Kamtsha-Lubwe (Idiofa)
Kikwit (Kikwit)	Kikwit (Kikwit)	Kikwit (Kikwit)	Bapende (Kikwit)
Kandale (Kandale)	Kandale (Kandale)	Kandale (Kandale)	
Bindu (Bindu)	Haut-Kwilu (Kiwaka)	Haut-Kwilu (Kiwaka)	Haut-Kwilu (Kahemba)
Ordonnance n° 35/AIMO du 15 mars 1935 (5)	Ordonnance n° 134/AIMO du 14 décembre 1939 (6)	Ordonnance n° 21/405 du 27 décembre (7)	Ordonnance n° 21/397 du 24 novembre 1953 (8)
Moyen-Kwilu (Kikwit)	Moyen-Kwilu (Kikwit)	Kikwit (Kikwit)	Kikwit (Kikwit)
Idiofa (Idiofa)	Idiofa (Idiofa)	Idiofa (Idiofa)	Idiofa (Idiofa)
Bapende (Gungu)	Bapende (Gungu)	Gungu (Gungu)	Gungu (Gungu)
Lukula ((Masi-Manimba)	Lukula (Masi-Manimba)	Masi-Manimba (Masi-Manimba)	Masi-Manimba (Masi-Manimba)
Feshi (Feshi)	Feshi (Feshi)	Feshi (Feshi)	Feshi (Feshi)
Kahemba (Kahemba)	Kahemba (Kahemba)	Kahemba (Kahemba)	Kahemba (Kahemba)
Bayaka (Kasongo-Lunda)	Bayaka-Nord (Kenge) Bayaka-Sud (Kasongo-Lunda)	Kenge (Kenge) Kasongo-Lunda (Kasongo-Lunda)	Kenge (Kenge) Kasongo-Lunda (Kasongo-Lunda) Popokabaka (Popokabaka)

N.B. : Dans le tableau, les noms entre parenthèses sont chaque fois les chefs-lieux de territoire.

Le chef-lieu du territoire du Bas-Kwilu transféré de Bandundu à Bagata le 22 août 1922 retourna à Bandundu dénommé Banningville le 14 février 1934. Le chef-lieu du district du Kwango fut transféré à Kikwit, Banningville étant incorporé au district du Lac Léopold II.

L'organisation territoriale de 1935 apporta des modifications. Le district du Kwango compta sept territoires. Les territoires du Haut-Kwango (Panzi), Bas-Kwilu (Bandundu) et Bas-Kwango (Kapanga) furent supprimés. Deux territoires, Lukula (chef-lieu Masi-Manimba) et Bapende (chef-lieu Gungu, territoire ayant d'abord appartenu au district du Kasai puis supprimé en 1932) furent rétablis. Un nouveau territoire, celui des Bayaka (chef-lieu Kasongo-Lunda) fut délimité. Le chef-lieu du territoire du Moyen-Kwilu remplaça celui du territoire des Bapende créé en 1932 à Kikwit. Trois territoires prirent les noms de leurs chefs-lieux : Moyen-Wamba devint Feshi, Kamtsha-Lubwe, Idiofa et Haut-Kwilu, Kahemba.

L'ordonnance du 14 décembre 1939 réalisa la scission en deux du territoire des Bayaka : Bayaka-Nord et Bayaka-Sud. À la base, cette scission visait le pouvoir réel des chefs coutumiers sur leurs sujets, pouvoir qui devait être adapté aux exigences du nouveau pouvoir dit de l'État par rapport au décret du 5 décembre 1933. Avec ce décret, l'investiture ou la nomination d'un chef, d'un chef de secteur et de son adjoint était précédée de la promesse solennelle faite par l'intéressé, devant le commissaire de district ou son délégué, de se conformer aux instructions et ordres légaux de l'autorité et de remplir fidèlement ses fonctions (art. 31). Pareil engagement correspond à un serment qu'un fonctionnaire preste devant son supérieur. En outre, il était une condition préalable à l'investiture ou à la nomination ; ce qui veut dire que ne pouvait être investi ou nommé chef coutumier que celui qui avait réussi son examen d'engagement. Il apparaît dès lors que le chef qui allait être nommé ou investi ne serait pas libre et dépendrait directement de sa hiérarchie. Son pouvoir devenait dépendant du bon vouloir de son supérieur. Dans l'exercice des pouvoirs qui lui étaient dévolus, le chef

indigène agissait non pas en fonction d'abord de la coutume, mais sur la base des prescrits du décret. De ce fait, il assumait un rôle purement administratif, agissant en fonctionnaire. Et comme fonctionnaire, il était placé sous l'autorité, la direction et le contrôle de l'administrateur du territoire de qui il dépendait (art. 34). En outre, toute délégation du pouvoir que le chef indigène ferait devrait être en accord avec l'administrateur territorial. De ce point de vue, il était placé dans une situation de subordination où il recevait des ordres à exécuter de ses supérieurs. Cette subordination des pouvoirs faisait du chef coutumier un agent du gouvernement central détaché et donc déconcentré. Par ailleurs, le décret donnait au chef indigène le pouvoir de prendre des règlements de police. Une délégation du pouvoir assez importante, mais ce pouvoir pouvait être suspendu et annulé respectivement par l'administrateur territorial et le commissaire de district (art. 39).

Dans le Kwango, les chefs éprouvèrent des difficultés à rester à la fois bon chef face à leurs sujets et bon chef face au nouvel État. L'Administration les réprimait aussi bien parce qu'ils n'avaient pas tenu les rendements exigés que parce qu'ils voulaient garder une part de leur autorité ancienne. En s'attachant les bons rôles et les bons rendements, l'Administration allait devenir l'arbitre entre les chefs et leurs sujets. Le chef du territoire des Bayaka-Sud, F. Pierre, écrit dans le chapitre 8 de son rapport AIMO 1940 intitulé « Conduite, attitude, autorité des chefs indigènes » :

« Leur autorité reste grande au point de vue coutumier, malheureusement, lorsqu'il s'agit de faire exécuter par leurs sujets les prescriptions légales, on dirait que l'autorité fasse souvent défaut.

Souvent, les chefs veulent établir leur autorité par la force, comme cela se faisait dans le temps, en commettant des exactions, des abus de toute sorte. Ces procédés ne sont évidemment plus tolérés.

Le plus grand de nos chefs, le *kiamfu*, est encore trop enclin à se livrer à des procédés de ce genre. Malgré les conseils et les recommandations que nous ne cessons de lui prodiguer, à chaque fois que ce chef voyage, il est question d'abus, d'exactions par les membres de son personnel. On dirait vrai-

ment que le *kusukula bwala* (netoyage du village) qu'ils ont pratiqué depuis des siècles est inné chez eux. Je pense que, finalement, par le temps et la patience nous aurons raison de cet état d'esprit. Nous l'avons déjà obtenu pour le *milambo* (tribut) qui, il y a quelques années encore était signalé comme un véritable fléau chez les Bayaka. Actuellement, non seulement le *kiamfu* touche une redevance de chaque circonscription, mais plus aucune irrégularité en ce qui concerne le tribut n'a été enregistrée.

Sous ce rapport la redevance que les circonscriptions indigènes payent au *kiamfu* remplace l'ancien *milambo*. Il serait souhaitable que tous les chefs qui ont été investis ou nommés suite à la scission du territoire viennent se présenter eux-mêmes devant le *kiamfu* et remettent le tribut. Ceci pourrait être fait par exemple en une grande réunion solennelle de tous les chefs du territoire (qui comprendrait également les chefs des CI de la Wamba Inzia et de la Lonzo, en territoire des Bayaka-Nord), réunion pendant laquelle les redevances seraient remises. Ceci contribuerait à rehausser le prestige du *kiamfu* aux yeux des indigènes et surtout des chefs dont il est d'ailleurs chargé de procéder à l'investiture.

Quelques chefs ont fait preuve d'un dévouement incontestable en notre faveur lors des troubles politiques *muvingi* ce qui fait bien augurer de leur bonne conduite » (Pierre 1941).

Le 1^{er} janvier 1940, le territoire des Bayaka-Sud prit pour chef-lieu Kasongo-Lunda et celui des Bayaka-Nord, Kenge. Le chef du territoire des Bayaka-Sud se dit satisfait de cette décision :

« La scission du territoire et la création de plusieurs circonscriptions indigènes soumises au décret du 5 décembre 1933 a eu des effets heureux et des plus décisifs. Des chefs ont été reconnus et nommés un peu partout, qui dans l'ancienne organisation étaient écartés car seul le *kiamfu* comptait pour la grande chefferie. Nous avons pu donner à tous ces chefs l'occasion de se mettre en vedette, nous les avons rémunérés et par les avantages ainsi donnés, nous les avons amenés à travailler pour nous et à se dévouer à notre cause. N'avons-

nous pas vu le chef ff. de Munene, rassembler ses hommes et se précipiter au secours de l'agronome assailli par des indigènes de la même chefferie ? C'est un exemple de dévouement à retenir, d'autant plus qu'il émane d'un Noir.

Enfin, pour impressionner et soumettre ces populations, nous ne devons pas tant mener une politique de force qu'une politique de prestige, de ténacité et de continuité.

Dans toutes les régions du territoire, l'Européen a su se faire respecter des Bayaka par une attitude digne et ferme ; là où le Blanc a eu assez de patience et de ténacité pour imposer ses vues, la mentalité indigène a évolué dans un sens favorable pour l'occupation européenne, car le Muyaka est perfectible et capable de fournir un travail productif continu » (Pierre 194 : 5-6).



Organisation administrative en 1940. [Source : de Saint Moulin (1988 : 209).]

L'organisation de deux territoires séparés des Bayaka pose des problèmes aux pouvoirs du *kiamfu* dont le peuple fut séparé en espaces administratifs différents. La lettre de M. Roelandts, chef du territoire des Bayaka-Sud, ayant pour objet « Interventions coutumières du *kiamfu* dans l'organisation coutumière des circonscriptions indigènes », adressée au commissaire de district du Kwango indique

combien l'Administration coloniale ordonnait le comportement du *kiamfu*.

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que conformément à vos instructions le *kiamfu* a été prévenu.

Je me permets toutefois d'attirer votre attention sur le fait que nous ne pouvons cependant pas empêcher le *kiamfu* d'entretenir des rapports coutumiers avec ses sujets du territoire des Bayaka-Nord. Cela ne me semble ni légal ni opportun. Nous devons à ce point de vue éviter tout ce qui peut nuire à son prestige ou à ses droits, quand cela n'est pas strictement indispensable. Il me paraît qu'il faut lui laisser le droit de convoquer de temps à autre ses sujets du Nord.

Toutefois j'admets que ces convocations ou ces rapports peuvent occasionner du trouble dans le travail administratif. Aussi en vue de mettre cette question de relations coutumières au point, j'ai l'honneur de soumettre ce qui suit à votre approbation.

1. Droit coutumier de convocation : le *kiamfu* conserve le droit de convoquer ses vassaux du Nord. Les convocations seront écrites, remises à l'administrateur territorial des Bayaka-Sud qui les enverra à l'administrateur territorial des Bayaka-Nord, qui les fera remettre aux intéressés. Toute convocation faite autrement sera considérée comme nulle. Les indigènes des Bayaka-Nord en seront avertis. Et le *kiamfu* sera puni administrativement s'il procède autrement.

2. Droit coutumier de visite au *kiamfu* : il serait utile de diriger ces visites et de les contrôler. Les indigènes des Bayaka-Nord désirant rendre visite au *kiamfu* devraient se munir d'une feuille de route auprès du territoire à Kenge, et se présenter munis de cette feuille de route au territoire à Kasongo-Lunda. Les indigènes devraient être prévenus de cette obligation.

3. Limite aux interventions coutumières du *kiamfu* :

En territoire des Bayaka-Nord : le *kiamfu* doit me semble-t-il conserver le droit coutumier de s'intéresser à ses « bilolos » du Nord. Toutefois ce droit s'exercerait par l'intermédiaire du chef de territoire des Bayaka-Sud-Nord. C'est-à-dire que toute correspondance et ses ordres passeraient obligatoirement par l'autorité territoriale. Tout indigène du nord venant réclamer auprès de *kiamfu* sans être passé par les deux AT serait *ipso facto* relégué. Toutefois ce droit de recours éventuel devrait être reconnu, et l'avis du *kiamfu* éventuellement sollicité, dans les cas de successions où il est coutumièrement intéressé, dans les questions d'origine, dans les questions d'hierarchie.

J'ai donné l'instruction au *kiamfu* de passer par mon intermédiaire pour tout ce qui intéresse les Bayaka-Nord.

Je pense que l'application des mesures ci-dessus éviterait tout trouble dans les CI (tout en ne portant pas atteinte aux droits coutumiers du *kiamfu*) à condition de sévir immédiatement à l'égard de ceux qui ne respecteraient pas les mesures prises » (Roelandts 1942).

Le commissaire de district du Kwango, E. Corde-mans, accepta les propositions de l'administrateur du territoire des Bayaka-Sud tout en les renforçant quelque peu. Il écrit :

« Il n'a jamais été question d'empêcher le *kiamfu* d'entretenir des rapports coutumiers avec ses vassaux du territoire des Bayaka-Nord. J'approuve vos propositions, avec ces réserves cependant :

1. Droit de convocation : le *kiamfu* ne peut pas déranger tout le travail dans un groupement en convoquant le chef sous prétexte qu'il désire le voir pour l'un ou l'autre motif. Les déplacements à Kasongo-Lunda sont longs et pénibles, et il ne se concevrait pas qu'il convoque par exemple le chef Dinga sous prétexte que ce dernier ne semblerait plus connaître l'autorité du *kiamfu*. Non seulement le travail dans le secteur des Bayaka-Nord en serait-il retardé, mais ce notable est vieux et un pareil déplacement pourrait bien causer sa mort. Le *kiamfu* a le droit de convoquer ses vassaux. Il

exercera ce droit via les deux chefs de territoire intéressés. L'administrateur de Kenge engagera le notable ainsi convoqué à se rendre à Kasongo-Lunda excepté si des motifs sérieux empêchent ce déplacement, auquel cas un remplaçant (parent du notable) pourrait rendre la visite prescrite. Ceci est, si je ne me trompe, aussi coutumier.

2. Droit coutumier de visite au *kiamfu* : d'accord, mais l'administrateur territorial se réservera le droit d'interdire la visite si elle a pour but d'introduire des demandes qui sont de nature à compromettre la situation politique dans un groupement.

3. Limite aux interventions du *kiamfu* : les notables dont l'investiture se fait à l'intervention du *kiamfu* doivent continuer à suivre les règles coutumières. Mais le *kiamfu* a intrigué dans les derniers temps avec des indigènes qui ne doivent pas être investis directement par lui. Cela doit donc être interdit et il faut rappeler au *kiamfu* qu'il doit être le premier à respecter la coutume et les droits de ses vassaux s'il veut qu'on respecte les siens (Cordemans 1942c). »

Les pouvoirs du *kiamfu* furent affaiblis, taillés et contrôlés par l'Administration coloniale, qui fut satisfaisante des résultats obtenus :

« La division de la grande chefferie des Bayaka a été un bien et les résultats à tous les points de vue ne se sont pas fait attendre. Plutôt que de contenir un seul chef, le *kiamfu* des Bayaka, nous avons multiplié les chefs et les autorités indigènes et créé des dévouements à notre cause.

Cependant la diminution des revenus du *kiamfu* a été trop prononcée et cette question devrait être revue dans le cadre de l'opportunité politique. J'estime que le revenu total annuel de ce Grand Chef devrait varier entre 25 et 30 000 francs. Nous ne lui demandons pas uniquement d'être le chef de la chefferie des Bayaka de Kasongo-Lunda, mais également d'investir tous les chefs bayaka et sous ce rapport, son influence spirituelle est toujours grande » (Pierre 1941 : 15).

Dans le Kwango, l'autorité coloniale fit mener de nombreuses études par les agents territoriaux afin d'identifier les différents pouvoirs et leurs niveaux. Ainsi les interventions de l'État dans la nomination et la gestion des *biamfu* conduisirent à la réorganisation de l'espace ayant constitué le royaume yaka en trois territoires, de nombreux secteurs et chefferies. Pour continuer à suivre l'ordre dans la nomination du *kiamfu* et, surtout, trancher de nombreux conflits de succession engendrés dans les chefferies et les groupements, l'autorité coloniale identifia les membres de la lignée du *kiamfu*. Un certain désordre s'était installé, d'autant plus que les règles coutumières elles-mêmes devenaient sujettes à interprétation.

Dans sa note sur la succession au titre de *kiamfu* Kasongo Lunda datée du 21 août 1938, l'administrateur du territoire des Bayaka, M. Roelandts, note que les notables « choisissent librement, et non d'après un ordre strict de succession, parmi les familles issues par voie paternelle des anciens chefs *kiamfu* ; ce n'est donc pas au candidat à s'emparer du couteau sous prétexte qu'il est l'aîné, c'est aux notables à choisir et à désigner ». Lorsqu'il sera question d'élire Panzu Fumukulu en 1944, le CDD E. Cordemans dira : « Ceci m'a été confirmé par le grand nombre de notables et *bana kiamfu* réunis à Kasongo-Lunda. Les "électeurs" ne "comptent" cependant pas "combien de fois chaque famille a régné", pour le bon motif qu'ils ne connaissent pas ces "familles". Ils connaissent les "*bana kiamfu*", donc les "ayants droit" à la succession, et choisissent parmi ces ayants droit celui qu'ils préfèrent. Ils examinent le passé des *bana kiamfu*, écartent ceux qui ne leur sont pas "sympathiques", ceux qui sont querelleurs, trop vieux, trop jeunes, trop chétifs, trop avarés » (Cordemans 1944b).

Ci-après, la liste des *bana kiamfu* en vie au 4 octobre 1944²⁹.

²⁹ Généalogie dressée par M. Roulin (1944) sur demande du CDD E. Cordemans après la condamnation du *kiamfu* Désiré Mukulu afin de faire élire Panzu Fumukulu. Les données ont été recueillies, dit le CDD, auprès des notables réunis pour la circonstance.

N.B. : Les numéros qui manquent dans la chronologie réfèrent à des indigènes décédés, dont la descendance est éteinte, ou qui n'ont laissé que des filles.

Tableau 9.3. Liste des *bana kiamfu* en vie au 4 octobre 1944

a) Descendance de Kibaka Kinana

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
1 Kibaka Kinana †	Kapew (à Mosanda) Zila Banuni (à Mosanda) Mwana Gombo (à Mosanda)		

b) Descendance de Muteba Kari (branche dite des Muteba)

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
1 Kitsheki †	Mahumaka † -	1. Shingezebe † (Angola) 2. Nzamba (Angola) 3. Mulombo (Angola)	
2 Kabeya †	1 et 3. Kanga Tsongo † <i>alias</i> Mulesi	1. Kikalaba (Angola) 2. Mulumbu (Angola) 3. Pupu (Angola) Enfants en Angola	
3 Kipiti Dulungandu †	2. Luvunga Begota † 1. Muteba † 2. Swa Bangi † 6. Mwaka (Angola) 7. Boso (Angola) 8. Mulombo (Angola) 10. Mokele (Angola) 12. Gwonkamvula (à Mwana Uta Munongo, dont il est le <i>mulopo</i>) 15. Sakabongo (à Kibwasa, aveugle) 17. Kabamba Mukonji †	Enfants en Angola Enfants en Angola	
	2. Muteba Sakaposa Kalumbu †	1. Kabamba Ignace (Kindimi) 2. Kikala Ngowa (Kindimi)	1. Muteba Kalumbu (Mokele) 2. Tumba Mulopo (Mokele) 3. Lufondji Tsjindi (Angola)
		1. Litenda † 2. Mukumbi † 3. Kanumba † - Mulanda (Léo) 4. Kabongo (<i>kiamfu</i> Kinzadi, aveugle) 5. Fumukulu Swa Ikomba 6. Tsumbu (Angola) 7. Mvula Kibamba (Fumumashi) 8. Manzambi (Angola) 9. Malembe (Zimba) 10. Kikalaba Sipa (Zimba) 11. Lusanga Koshi (Angola) 12. Kimvukutu (Angola) 13. Mbuya (Angola)	Pas de descendance

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
	3. Mokele Mokyaw †	1. Muzembo † – filles 2. Mokyaw † – filles 3. Litenda † – filles 4. Bisaka † – 5. Kapinda † – 6. Matari Maweshi (<i>kiamfu</i>) 7. Kabamba (chef de secteur de Panzi) 8. Kumbu Pierre (chef de secteur Wamba-Bakali) 9. Butsuki (Kilembe)	1. Zanga (Kikwati) 2. Mawesi (Lubanza) Alphonse (Kikwati) 1. Mutombo (Lubanza) 2. Mwako (Kikwati)
4 Mawesi †	5. Swa Kabeya †	1. Kikalaba † – 2. Malembe (Angola) 3. Munongo † – Kunda (Léo) 4. Kibumbu (Mahonga) 5. Makala (Mahonga) 6. Muteba I (Matamba Solo) 7. Muteba II (Kalamba Ngete) 8. Mulumbu (Angola) 9. Bisaka (Angola) 10. Kalumba (Kabisa) 11. Mukanza (Popokabaka) 12. Pilipili (Matamba) 13. Muzembo (Mawanga) 14. Kikomba (policier à Boma) 15. Mokyewa (Kalamba Ngete) 16. Mwambo (policier à Boma) 17. Mbala (policier à Boma) 18. Kabamba (Angola) 19. Mbimba (Mwana Mbala) 20. Mutombo (Angola) 21. Makambu (Kalamba Ngete) 22. Kasongo (Léopoldville)	Enfants en Angola
	6. Mukanza †	1. Yingila (Tshinawesi) 2. Baluka Alphonse (Mwana Mudila) 3. Mutoy Alphonse (Mwana Mudila) 4. Nzama (Kisende)	
	7. Mutombo †	Pas de descendance	
	8. Makambo †	1. Mudyangombo (Kindundu) 2. Kumbana (Kikwati)	
	9. Mangombo †	1. Bangi (Swa Kibula) 2. Kikalaba Butshanga (Mungunda) 3. Kuhaluka (Swa Kibula) 4. Kikalaba Mabilu (Swa Kibula) 5. Maladila (Swa Kibula)	
	10. Kombana †	Kibanda (à Swa Ikomba)	
	11. Manzambi †	Kambungu (Kahupa Kikama)	
	14. Biwila †	1. Luvunga (Kikwati)	

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
		2. Mulumbu (Kikwati) 3. Moyo (Kikwati) 4. Wata (Lubanza) 5. Muteba (Munikapanga) 6. Kibanda Kambungu (Kikwati)	
	15. Kabamba †	1. Mukubu (Swa Ikomba) 2. Kikalaba (Symaf) 3. Muloshi (Boma)	
	16. Kilunga †	1. Kikalaba (Kilembe) 2. Kabamba Ignace (Kakenda) 3. Mayengele (Kilembe)	
	17. Mutambu Bundu Makubu : <i>kiamfu</i> Kalumbu en Angola		
	18. Mokanza	1. Muteba (Wanatanda Buka) 2. Yenge (Kingulu) 3. Kambungu Mutshanda (Buka) 4. Mudyangombo (Swa Ngonde) 5. Kutukulu (Swa Ngonde)	
	21. Swa Lubaka †	Kabamba (Muhipa)	
	26. Bulu †	1. Kikalaba Kibula (Swa Mbulu) 2. Kiala Muteba (Swa Mbulu) 3. Mulopo Kasongo (Gabia) 4. Mbuya (Swa Mbulu) 5. Kabamba Mulumbu (soldat) 6. Mulumbu (Mwana Mudila) 7. Kumbana (Swa Mbuku) 8. Mutombo (Swa Mbuku) 9. Kunda (Matsomfi) 10. Kinana (Matsomfi) 11. Kabamba Muvuti (Swa Mbulu)	
	28. Mokawa Kasongo (en Angola)		
	30. Muliputu †	Kikalaba (Kikongo Kalala)	
5 Simba Mukumbi †	1. Pogoso †	1. Munongo (Pogoso) 2. Luvunga (Puna) 3. Mukakala Kilunga (Pogoso) 4. Kakunda Kombana (planton Kasongo-Lunda bureau) 5. Tsakala Wata (Pogoso) 6. Mukanza (Pogoso) 7. Makambu (Pogoso) 8. Kakasakana (Pogoso) 9. Mukulu (Pogoso) 10. Mukumbi † – Kambuya (Bangi) 11. Munongo † – Mutesa (Bangi) 12. Lubakwa (Bangi)	
	2. Kiala	1. Mukumbi (Bangi) 2. Mokelele (Bangi) 3. Yenge (Bangi) 4. Koshi (Bangi) 5. Mukanza (trav. Symaf)	

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
		6. Wata (Bangi) 7. Muteba (Bangi) 8. Kinana (Bangi) 9. Malongi Abdré (Bangi)	
	3. Kangala Lehula : ex-chef Bangi démis 5. Muway †	1. Mukanza (Muhipa) 2. Kabamba (Banza) 3. Kiana (Léopoldville) 4. Makambu (Tobo) 5. Mwako (Tobo) 6. Baseya (Mohipa)	
	6. Kabamba †	1. Musala Pasa (Pogoso) 2. Somba (Kimbilangu)	
	7. Mutombo †	1. Mukumbi (Swa Ikomba) 2. Kinana (Mwela Bwandu)	
	12. Pasi (en Angola) 13. Makala (en Angola) 14. Kufulu † 15. Lubakwe †	Mokelenge (Kinzanza) 1. Bakweni (Kilombo) 2. Kawanda (Munene Tseke) 3. Koshi (Munene Tseke) 4. 5. = petits garçons	
6	Kibanda Mwele † 1. Kombana † 2. Kaposi †	Kibola (Kiyangi) 1. Kabamba (Kiyangi) 2. Dimbula † 3. Mwako (Léo) 4. Mukelenge (Léo) 5. Moyewa (Kiyangi)	
	3. Kifwembe † <i>alias</i> Buya (5)	1. Kabamba (Kingundu) 2. Makubu (Tsakala Kiloanda)	
	4. Kisende †	Mutyama (Kasa Muyaka)	
7	Buya † 2. Putu † 3. Yenga †	Mukumbi (Muningunda) 1. Muteba Mukumbi (Kimbembo) 2. Kusukama (Mokwangila) 3. Makambo (Kimbembo) 4. Tsoki (Kinimi) 5. Kambama (Lubanza) 6. Kafwali (Kimbembo) 7. Kishibu (Kimbembo) 8. Mbembe (Kimbembo)	
	4. Kayeye †	1. Mushindu (Kabyanga)	
		2. Buya (Kabyanga) 3. Voka (Kabyanga)	
	5. Mukumbi (M ^e Uta)	1. Kikomba (Mwana Uta) 2. Luvunga (Mwana Uta) 3. Mwanzonzo (Mwana Uta) 4. Banza André (Kasongo-Lunda) 5. Tsaw Casimir (trav. Symaf)	

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
		6. Tsalawata (Popokabaka) et plusieurs jeunes garçons Zalala (Mwana Mudila)	
9	Kikalaba † Moanga Mayoyo	9. Kimasa † 1. Kasakana † 3. Mulondo † 5. Sekete † 7. Mokelenge †	1. Mulumbu (Yombe) 2. Mukumbi (Matsomfi) Kabongo (Muningundu) Mukumbi (Ngundu) 1. Kashiale (Léopoldville) 2. Moyo Paul (Kasala Kakende) 3. Makambu (Kasala Kakende) 4. Matabishi (Kasala Kakende)
		8. Mulumbu (Swa Kabaka) 10. Mondalu †	1. Yilalu (Mokwanga) 2. Paul (Mokwanga) 3. Buku (Léopoldville)
		12. Mutombo Kimbala (Kimbala) 13. Mulanda † 15. Makieluka † 18. Kayeye †	Mukumbi (Kisende) Mbuya (Dambalongo) Kibanda (Dambalongo) Mayamba (Tsutsu)
10	Mulumumbishi † 2. Bulu † 3. Kayeye †	4. Buka † <i>alias</i> Mondele Tseke n° 24	1. Kumbi (Tsutsu) 2. Kambwote (Tsutsu) 3. Mulumbu (Kikakala)
		5. Mutombo (Baringa) 6. Doki † 7. Nzali † <i>alias</i> Muloshi n° 22	1. Wata (Mubuku) 2. Lubangu (Mayamba) 3. Makonji (Mayamba) 4. Mabaku (Vwabika) 5. Mundende (Katanda) 6. Mayamba (Nzashi) 7. Kibula (Bangi)
		8. Bianda †	Kabwanga (Kishama) 1. Futila (Kishama) 2. Butshanga (Lukokisa)
		11. Biondo †	1. Mayoyo (Yumba) 2. Kinana (Yumba) 3. Pierre (Yumba)
		12. Fumuzaluke†	9. Kikalaba † 11. Biondo †
		13. Tweto Mukelenge (Mapende) 14. Kikani (Kinzanza) 15. Nioka (Mombo) 16. Bululu (Mapembe) 17. Makala (Kikakala) 18. Kokoto † – Mukawa (Kikakala)	Mukumbi (Nzaw) 1. Basila Mutebo (Kilembe) 2. Mukulu (Kilembe) 3. Mayoyo (Kilembe)
			1. Kangala (Dimbulu) 2. Bisaka (Musekere) 3. Mabala Mawesi (Tobo)

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
11 Mulombo †	19. Buya (Swa Bangi)	1. Wata (Bulutshala) 2. Sangu (Makesi) 3. Yenga (Angola)	
	25. Gulumbungu (Kyoli)		
	28. Kumbana (Djimbili)		
	1. Kalumba	1. Koshi (trav. Symaf) 2. Fumutseka (Kindungu) 3. Katshama (Léopoldville) 4. Iloko Shafasi (Kikoso) 5. Kibaka (Lubanda) 6. Muloso (Bamba) 7. Kitoko (Kimwambo) 8. André (Kinzenzamo) 9. Mulopo Kalungu (Bomba) 10. Kibalabala (Kikoso) 11. Kikwene (Kikoso) 12. Mesa (Kiyenga) et quelques jeunes garçons Munzambala (Swa Kibula)	
	2. Buya (malade à Mubuku)		
	3. Kibula Kambamba †		
	4. Muteba †		
	6. Kibaka (Kipanzu)		
	7. Kikalaba Watu (Kasongo-Lunda – relégué)		
	8. Mutombo †		
	9. Kasongo Mangombo †		
10. Mukulu Désiré – en prison à Ndolo			
11. Kahangu : ex-Swa Kibanda, en prison à Kasongo-Lunda			
13. Makala †			
13 Muliangombo Bisaka †	14. Bengo (Kumbalongo)	Kangala Antoine (Kumbalongo)	
	1. Kabeya †	1. Kikomba (Gumba) 2. Tunga (Swa Ikomba)	
	2. Mulanda † alias Muliangombo n° 10	Mwaku (Manzamba)	
	3. Mudilu (Baringa Twana)		
	4. Kinzanza † – enfants à Mulopo Ndindi		
	5. Kinana Manzambo (Fuka)		
	6. Kuka Mulimba (Kolokoso Mawanga)		
	8. Mulumbu †	1. Kashiala (Swa Ikomba) 2. Mayamba (Bangi) 3. Makyosi (Mwela Kifuti)	
	9. Buya Sipa †	1. Mulumbu (Baringa) 2. Manzanza (Léopoldville)	
	10. Mbala (Tsakala Kiangata)		
	11. Fumusangu Muteba (Swa Ikomba)		

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
14 Kamata Mukanza †	Mabinda † – filles		
Kasanga était fils de Makanda, fille de Muliputu. Son père était Kiangata Makala. Sa descendance a été exterminée entièrement.			
Kabumba, Kabaka Mwaku et Mawanga étaient des fils de Muniputu, dont la descendance se trouve dans la région de la Bakali et de l'Inzia.			
On ne connaît, à Kasongo-Lunda, que Makengu Mbaya, au village Kabaka, qui est un descendant de Sumbula, alias Kikalaba Kikomba Mukanza, par Muteba Bondo décédé			
Branche dite de Lukokisa			
c) Descendance de Liulu			
4^e génération	5^e génération	6^e génération	7^e génération
Bungulu † –	4. Kalenge † – Descendance chez Musaka		
d) Descendance de Yenga			
4^e génération	5^e génération	6^e génération	7^e génération
1 Panzu †	2. Kifwembe Kabaku †	1. Makambu (Kikwa) 2. Mwaku (Kikwa) 3. Yamba (Kikwa) 4. Kibumbu Mukanda (Kikwa)	
	3. Kianga Musongo †	1. Kipoyo (Kianga) 2. Kahumba (Kianga) 3. Mukanda (Kianga) 4. Mbuya (Kianga) 5. Katshiana (Kianga) 6. Lukambu (Kianga)	
	4. Kisungu Vumba † 5. Mokyow †	João (Sefu) et plusieurs autres dont on ignore le nom. Résident tous à Sefu	
	6. Manzengele (Yenga) 7. Makubu (Kianga)	1. Wafunzangi (Sefu) 2. Myololo (Kianga) et plusieurs garçons	
2 Lukokisa †	4. Mutombo †	1. Mutombo (Puna) 2. Kibula Mukani (Swa Tenda) 3. Kibunda (Kingete) 4. Lufunji (Kaka) 5. Kikomba (Kaka) 6. Mukanza (policier) 7. Semisi (Mwana Uta) 8. Kibanda Kuloso (Mwana Uta) 9. Kawumba (Swa Kibanda) 10. Zunzu (Kinini) 11. Kikalaba (Mabaka) 12. Maswa (Puna) 13. Biwila (Mwana Uta) 14. Malembe (Mabaka)	
	5. Kalanganga †	1. Makala (Angola) 2. Yamfu (Kikalala)	

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
	6. Mwana Koko †	1. Kimbungu (Damba Mulundu) 2. Munongo (Kimbunda) 3. Mukawa (Kipanzu) 4. Kangala (Lubanza) 5. Kikalaba Nzofu (Matsomfi) 6. Muyaka (Matoma) 7. Kikalaba Bweya (Matamba Solo) 8. Kilamu Kalumisi (Kimbombo) 9. Lufutu Pierre (Munganda) 10. Wata (Kipanzu) 11. Kikalaba Pierre (Mayamba) 12. Yulu Léon (planton au district, Kikwit) 13. Mokyew (Tenda) 14. Malembe (Matsomfi) 15. Badia Bakala (Gangula)	
	Muteba <i>kiamfu</i> Ngombo (Munganda) 12. Banza Gola Bemba †	1. Kabongo (Kianga) 2. Tsakala Masenge (Munganda) 3. Kambunga Lubamba (Léopoldville) 4. Vita (Kalembe) 5. Mabilu (Popokabaka)	
	13. Mukanza †	1. Kisa (Kingandu) 2. Kikalaba Mamba (Munganda) 3. Kahungu Mujerisi (moniteur agricole)	
	14. Kangala (Muteba Lukula) 15. Makungu (Swa Ndamba) 16. Kahunga †	1. Wata (Kianga) 2. Kikomba (Kianga)	
	17. Mokyew † – 18. Muteba (Kitenga)	Muteba (Damba)	
3	Zama Yenga † 2. Mawanga Kikalaba † – descendance à Kikuwa 3. Kilolo † – 4. Malenge † – descendance à Kikuwa 5. Kikumba Kasa †	Mongombamba (Kikasa) 1. Kitari (Kikuwa) 2. François (Kikuwa)	
	7. mwana Kapindi (Kindamba) 8. Bele (Kindamba)		
5	Mohipa † 2. Kakundi (Angola) 3. Sanga Vula (Angola) 4. Tangi (Angola)		
e) Descendance de Mokiaw			
4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
2	Mwata Kalongo †	Munongo (Kimbala)	

4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
f) Descendance de Mutombo			
1	Kibanda Mokelenge Mutombo†	1. Soyo † 2. Mwako Joseph (Mokelenge)	1. Makambu (Mokelenge)
	4. Kisebele Bikunia (relégué à Idiofa) 5. Kakunda Mongunza (soldat) <i>alias</i> Mukanza n° 11 6. Kimasa (Puna) 7. 8. Kibanda Yenge Kimpukutu (Puna)		
2	Pasi † 1. Mutombo † – 2. Tsembe † – 3. Kiaka † – 4. Musoni (Kimbangala) 5. Kabombo (Kimbangala) 6. Munongo (Kimbangala) 7. Nganga Nzambi (Kimbangala) 8. Fumukulu Kikwati (Kikwati) 9. Mokanza (Gangula) 10. Kilima † – 11. Kabenga (Bangala)	Kibula (Samasangu) Bikutu (Kimbangala) Lusula (Kimbangala) Pasi (Kipanzu)	
g) Descendance de Ndakala : éteinte			
h) Descendance de Tsakala Kitshioni			
4 ^e génération	5 ^e génération	6 ^e génération	7 ^e génération
2	Gufulu Kilima †	Kasese Kabungu (Kikwati) <i>alias</i> Lieutenant	
3	Kianza Munanika †	Kibako (Kindamba)	
4	Kihete †	Bumbi †	Kazeshe (Mokelenge)
6	Kiswey †	2. Milakusu Matutuka †	Toni (Léopoldville)
7	Luaula †	2. Muteba Mavula (Kimbala) 3. Ningama (Kipanzu) 4. Mukete (Mosengu Konzo) 5. Mawesi Tshihudi (Kimbala) 6. Mangombo Moya (Kimbala) 7. Kuyekilisa (Kimbala) 8. Mononga (Léopoldville) 9. Kutanikina (Kimbala)	
8	Kabeya Mutangu †	Mulanda (Kimbala)	
9	Bunduka Kibuli †	Mahongo † – quelques petits garçons	

Descendance de Bala Mokari par Totolo Bungi : dans la région de Popokabaka où ils habitent surtout le groupement de Swa-Ikomba. Ne succèdent plus au titre de Kasongo-Lunda. [Source : Roulin (1944).]

On observe combien les descendants de la famille royale yaka furent nombreux et éparpillés. Cette situation rendait la succession conflictuelle, mais permettait aussi à l'autorité coloniale de choisir qui elle voulait favoriser en fonction de ses préférences.

L'autorité du *kiamfu* chez les Yaka connut une nouvelle crise avec la destitution de Désiré Mukulu suivie de son remplacement par Panzu Fumukulu. Désiré Mukulu avait été investi *kiamfu* le 1^{er} janvier 1939. Il était le fils de Mulombo, *kiamfu* de 1902 à 1904, poursuivi pour assassinat et qui mourut à la prison de Banningville en octobre 1913.

En 1944, Mukulu fut poursuivi pour avoir, le 7 février 1944 dans son village, forcé le nommé Antoine Kabeya (accusé d'avoir commis l'adultère avec une des femmes du *kiamfu*), d'avoir, en public, des relations sexuelles avec sa propre mère. Ces faits furent qualifiés par l'Administration coloniale d'acte de vengeance pour un outrage commis envers lui-même. Voici le récit des faits :

« a comparu le nommé Kabeya Antoine, fils de Kiasi (décédé) et de Mese (en vie), du village Muambo, secteur des Baluwa-Bayaka, territoire de Kasongo-Lunda, à qui nous demandons :

Question : Voulez-vous me raconter votre différend du *kiamfu* ?

Réponse : La nommée Kudianana, femme du *kiamfu* était revenue dans son village parce que son père était mort et elle venait assister aux cérémonies du deuil. Elle resta environ deux mois dans son village. Le nommé Zina Katshiana, son frère aîné, me la donna comme épouse car me dit-il le *kiamfu* n'a jamais versé la dot. Moi, je remis à Zina Katshiana 4 chèvres, 100 frs et 5 frs pour acheter du vin de palme. Et Kudianana vint cohabiter avec moi. Le *kiamfu* ayant appris la chose fit arrêter Zina Katshiana, mais celui-ci remit Kudianana au policier et fut ainsi libéré. Peu après le *kiamfu* me fit chercher moi et ma mère Mese par le policier Mukanda qui me dit de prendre avec moi 8 chèvres et 8 pièces. Je partis avec 4 pièces et 6 chèvres, 75 francs, une assiette et deux verres, tout ce que je possédais. Le lendemain de mon arrivée chez le *kiamfu*, son planton Pierre Kilumbu vint me

chercher et me conduisit devant sa maison. Le notable Kahanga, lui, alla chercher ma mère Mese qui avait passé la nuit dans l'enceinte du *kiamfu*. Ils me dirent de coucher avec ma mère. Beaucoup de gens, hommes, femmes et enfants nous attendaient pour assister à la scène. Je ne voulais pas avoir des relations sexuelles avec ma mère et j'essayai de prendre la fuite, mais Pierre Kilumbu me rattrapa. Kahanga jeta ma mère à terre et lui arracha son pagne. Pierre Kilumbu me traîna sur ma mère. Il m'arracha mon pagne. Kahanga ouvrit de force les jambes de ma mère qui se débattait. On me poussa entre les jambes de ma mère et nous pleurions tout deux car nous avons honte devant tous les hommes et enfants qui nous entouraient et se moquaient de nous. Ils [Pierre Kilumbu et Kahanga] nous lièrent ensemble à l'aide d'une corde autour des reins. Nous restâmes ainsi tout un temps avant d'être libérés.

Deux jours après, le *kiamfu* me fit appeler et je me rendis dans son enceinte où il se trouvait avec de nombreux hommes. Je lui remis mes 6 chèvres, les 4 pièces de tissu, 75 francs, une assiette et deux verres, mais le *kiamfu* après avoir fait le compte me dit que je pouvais me retirer avec mes valeurs et que le montant serait fixé plus tard puisque le territoire avait appelé cette affaire d'adultère. Le nommé Swa Kibula me prit alors toutes mes valeurs en me disant que le nommé Swa Kiala avec lequel je n'ai pourtant aucun lien de parenté lui devait des dommages pour une vieille palabre.

Question : Avez-vous réellement consommé l'acte sexuel avec votre mère ?

Réponse : Oui. Lorsque j'étais lié à ma mère, j'étais parvenu à glisser de côté ma verge mais le planton du *kiamfu*, Pierre Kilumbu, prit ma verge dans la main et la poussa de force dans le sexe de ma mère pendant que celle-ci se débattait et était maintenue par Kahanga » (Jooris 1944).

Le rapport politique 1943 écrivait déjà au sujet du *kiamfu* Mukulu :

« Le *kiamfu* ne comprend pas l'égalité devant la loi et estime que celle-ci, si elle doit s'appliquer au commun, ne doit pas nécessairement s'appliquer à

sa personne. Il est imbu de l'autocratie d'autrefois et supporte malaisément de n'avoir pas toujours raison dans ses désirs. S'il accepte l'autorité de l'État, il semble néanmoins souvent d'avis que les autorités territoriales interviennent à mauvais escient quand elles n'admettent pas des coutumes contraires à l'ordre public parce que contraires à la liberté individuelle » (Roelandts 1944 : annexe).

Le chef du territoire des Bayaka-Sud ajoutait :

« S'il (*kiamfu* Mukulu) a rendu d'excellents services dans la lutte contre le muvungisme d'après le rapport politique 1940, il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle il n'en rend aucun dans l'effort de guerre étant uniquement préoccupé de ses anciennes prérogatives coutumières, de son harem, de l'inconduite de ses femmes et de son argent. Dans l'intérêt de l'autorité et du prestige de l'Administration ainsi que dans l'intérêt de l'évolution des indigènes, sa révocation me paraît indispensable » (Roelandts 1944 : annexe).

Le *kiamfu* Désiré Mukulu sera jugé à Kasongo-Lunda devant ses sujets et immédiatement condamné. Le commissaire de district du Kwango, E. Cordemans, écrit :

« Nous sommes arrivés, monsieur le Premier substitut Lambotte et moi, dans l'après-midi du 5 octobre à Kasongo-Lunda. Ma lettre annonçant notre visite n'est arrivée que le 4 octobre. Heureusement, monsieur Lambotte avait fait avertir verbalement par monsieur le docteur Rejdestvsky que nous arriverions vers le 6 octobre pour juger le *kiamfu* et, ainsi, les convocations avaient pu être faites quelques jours avant notre arrivée. Le *kiamfu* a été sommé encore le même jour de comparaître devant le tribunal de district le 6 octobre à 8 heures du matin. La sommation a été faite par monsieur Janssen, greffier assumé. Elle provoqua la surprise du *kiamfu*, mais il n'était guère inquiet, croyant cette affaire terminée depuis longtemps.

Le 6 octobre, le *kiamfu* était le seul prévenu présent. Les témoins étaient cependant arrivés et, comme nous ignorions à quel moment les

deux autres prévenus se présenteraient, nous avons disjoint l'affaire. Pendant la suspension d'audience de midi, le *kiamfu* aurait pu s'enfuir, car il avait évidemment compris à ce moment qu'il serait condamné, tous les témoins étant formels dans leur affirmation que c'était bien lui, *kiamfu*, qui avait ordonné l'odieuse scène pour laquelle il comparaisait. Monsieur Lambotte demanda donc l'incarcération provisoire du prévenu, mais messieurs les agents territoriaux Janssen et Henry déclarèrent ne pas être sûrs des soldats du détachement de Kasongo-Lunda qui, pour ainsi dire tous, étaient amis du *kiamfu* qu'ils visitaient presque tous les dimanches et qui leur donnait de la bière et des cadeaux. Monsieur Janssen offre de garder personnellement le *kiamfu* au bureau.

J'avais décidé la veille d'expédier le *kiamfu* sur Léopoldville directement après le jugement et avais désigné monsieur Janssen pour l'escorter. Tout fut prêt pour ce voyage lorsque, vers 16 heures, le jugement fût prononcé, condamnant le *kiamfu* à une année de servitude pénale, 100 francs de dommages à chacune des deux victimes ou deux fois 15 jours de CPC, et le tiers des frais du procès ou 7 jours de CPC.

La condamnation du *kiamfu* n'a provoqué aucune protestation dans la nombreuse assistance. Il a essayé de retarder son départ pour Léopoldville sous divers prétextes : nécessité de rentrer chez lui pour y prendre d'autres habits, pour y ranger certaines affaires, pour désigner une de ses femmes qui devrait le suivre, etc. Mais, comme il se faisait déjà tard, je lui ai conseillé de confier toutes ses affaires à sa "*kaka mwari*" et à son frère préféré (Kikalaba Wata), ce qu'il a fait.

J'avais envoyé le chef de territoire à la recherche des insignes "*kazekete*" qui devaient se trouver sous la garde de la "*kaka mwari*" mais il est revenu sans les avoir trouvés. La "*kaka mwari*", convoquée, affirma qu'elle ignorait où ils se trouvaient et Mukulu Désiré m'affirma qu'ils se trouvaient en lieu sûr et qu'il les avait cachés lui-même. Il refusa de m'indiquer la cachette et je n'ai pas insisté afin de ne pas dévoiler l'importance que j'attachais à la possession de ces insignes.

Le départ a été marqué par quelques pleurs et manifestations bruyantes de la part des femmes du *kiamfu* qui l'avaient accompagné au chef-lieu du territoire, mais tout rentra dans l'ordre lorsque la camionnette qui le transportait avait disparu » (Cordemans 1944a).

Le *kiamfu* Désiré Mukulu fut vite remplacé par un autre *kiamfu*. C'est l'Administration coloniale qui organisa le changement, en affirmant s'appuyer sur la coutume. Le commissaire de district écrit :

« Le lendemain a eu lieu le jugement de Swa Kibanda, frère de Mukulu Désiré, et poursuivi pour la même affaire. Après le jugement, j'ai longuement expliqué aux notables et aux indigènes de leur suite les motifs de ces jugements. Cette fois encore personne n'a protesté. J'ai alors déclaré que les indigènes qui avaient été lésés par Mukulu Désiré pouvaient me présenter leurs griefs. Il y eut immédiatement cinq plaintes qui seront examinées par le chef de territoire.

Le lendemain, 8 octobre, j'ai réuni les notables présents et ai dressé avec leur aide, la liste des "*bana kiamfu*" en vie. Dans l'après-midi, un planton du territoire et un policier sont venus apporter les "*kazekete*"; ils les avaient retrouvés dans un vieux WC abandonné, où ils avaient probablement été cachés par la "*kaka mwari*" lorsque le chef de territoire était venu les réclamer l'avant-veille.

Entre-temps, une enquête avait dévoilé que Mukulu Désiré avait prélevé de l'argent dans la caisse de la CI (deux billets de 50 francs) et qu'il avait vendu de l'outillage indigène sans verser l'argent dans la caisse. Quelques autres plaintes furent encore introduites.

J'ai alors exposé aux nombreux notables réunis que Mukulu Désiré n'était plus digne d'être leur *kiamfu*, que j'allais donc proposer sa révocation à monsieur le gouverneur de province, et que je proposerais en outre sa relégation. Il n'y eut aucune réaction; certains "candidats à la succession" m'ont paru satisfaits, mais tous les autres restèrent impassibles.

Je leur ai demandé si ce départ du *kiamfu* les laissait indifférents et ils m'ont répondu ne pas

regretter son départ, parce que Mukulu Désiré n'était pas un "bon *kiamfu*" : il ne donnait jamais rien à ses parents, gardait tout son traitement et tout le produit du tribut pour lui-même, prenait des femmes sans payer ses "beaux-parents", n'aidait personne même si quelques francs pouvaient le sauver de la prison, s'appropriait trop facilement ce qui ne lui était pas dû, etc.

Je ne pense donc plus que des mesures spéciales de sécurité sont nécessaires.

Je propose la révocation de Mukulu Désiré pour indignité et demande qu'il soit relégué lorsqu'il aura purgé sa peine de prison. Il est en effet certain que son retour provoquerait des troubles : il a, malgré tout, quelques fidèles, membres de sa famille immédiate, et l'un ou l'autre indigène dont il s'est assuré les bons services. En outre, le nouveau *kiamfu* aura probablement des ennemis, qui ne manqueraient pas de se grouper derrière Mukulu Désiré si ce dernier devait revenir dans la région.

Le lieu de relégation devrait être assez éloigné pour décourager toute tentative de fuite (province de l'Équateur, par exemple) » (Cordemans 1944a).

Sans attendre, dès le 15 octobre 1944, le CDD E. Cordemans fit un « rapport sur le choix d'un remplaçant de Mukulu Désiré, *kiamfu* des Bayaka ». Il écrit :

« La condamnation du *kiamfu*, son arrestation immédiate et son transfert à Léopoldville.

Il n'est en effet pas possible de conserver, à la tête d'une chefferie aussi importante que celle de Kasongo-Lunda, un chef qui a subi une peine de prison pour un motif infamant et qui en outre s'est rendu coupable de plusieurs exactions, ainsi que les diverses plaintes, introduites après son arrestation, l'ont prouvé.

J'ai donc proposé sa destitution et sa relégation.

Dans ces conditions, il a fallu procéder au choix de son remplaçant définitif, si mes propositions sont acceptées, ou provisoire si elles ne le sont pas.

La coutume ne connaît évidemment pas le cas de la destitution d'un *kiamfu* et son remplacement.

Des actes de cruauté ou de tyrannie ont provoqué dans le temps des soulèvements, mais ces

soulèvements étaient dirigés par un prétendant au "trône", qui s'emparait du pouvoir et devenait donc *kiamfu* à son tour, lorsque le chef détesté avait été vaincu et dûment exécuté.

J'ai donc fait procéder comme s'il s'agissait d'une succession réelle après le décès d'un *kiamfu*. Cela n'a étonné personne, parce qu'on pense bien que Mukulu Désiré ne reviendra plus et qu'on peut donc, au point de vue indigène, le considérer comme défunt.

Le 8 octobre, j'ai vérifié la généalogie des *biamfu*, et dressé la liste des "*bana kiamfu*" adultes en vie. Le lendemain, j'ai réuni les "électeurs" et ai examiné à fond la question du remplacement.

Ces "électeurs" sont plus nombreux que nous le pensions, et comprennent les notables suivants : Kingete, Muninguda, Manzengele, Kiala, Kisende et Buka Lusengi Mwanbo, "*kaka*" des *biamfu*, Mwako, leur "*mwana kashi*", Muni Mazemba, le "*tsakala*", les féticheurs Muni Sangi et Swa Kambamba, ainsi que les "*tulamba*" (ou "*kaka ya ntshi*") Matamba et Mamvu.

Ainsi que le dit très bien monsieur Roelandts dans sa note sur la succession au titre de *kiamfu* Kasongo-Lunda, datée du 21/8/1938, "ces notables choisissent librement, et non d'après un ordre strict de succession, parmi les familles issues par voie paternelle des anciens chefs *kiamfu* ; ce n'est donc pas au candidat à s'emparer du couteau sous prétexte qu'il est l'aîné, c'est aux notables à choisir et à désigner".

Ceci m'a été confirmé par le grand nombre de notables et *bana kiamfu* réunis à Kasongo-Lunda.

Les "électeurs" ne "comptent" cependant pas "combien de fois chaque famille a régné" pour le bon motif qu'ils ne connaissent pas ces "familles". Ils connaissent les "*bana kiamfu*", donc les "ayants droit" à la succession, et choisissent parmi ces ayants droit celui qu'ils préfèrent. Ils examinent le passé des *bana kiamfu*, écartent ceux qui ne leur sont pas "sympathiques", ceux qui sont querelleurs, trop vieux, trop jeunes, trop chétifs, trop avarés...

De cette élimination préliminaire quatre noms ont surgi : Swa Ikomba, Swa Bangi, Swa Pogoso et Matari.

Le premier, Fumukulu, *alias* Swa Ikomba, fut présenté à l'unanimité comme premier choix des "électeurs". Comme deuxième choix, il y eut partage des voix entre Bangi et Matari, et comme troisième choix entre Matari et Pogoso.

À aucun moment, la candidature éventuelle de Mwana Huta Mungongo ou celle de Kalumbu, *kiamfu* en Angola, ne fut même soulevée.

Le 10 octobre, j'ai donc présenté Fumukulu Swa Ikomba à l'assemblée, devenue à ce moment très nombreuse, des notables et des *bana kiamfu*. Sa désignation ne souleva aucune protestation, mais aussi aucun enthousiasme. Mwana Huta manifesta sa désillusion en disant qu'il voulait se retirer dans un village près de la Wamba, et Lukokisa rappela des anciennes "promesses" et ajouta que le *kiamfu* le considérerait comme un homme de rien, ne lui donnait jamais aucun cadeau, etc.

Pour Mwana Huta, il ne s'agissait que d'une simple manifestation de mécontentement momentanée : immédiatement après la réunion il s'est empressé de venir me déclarer qu'il était content du choix de Swa Ikomba et qu'il continuerait de travailler comme *mwana huta*. Lukokisa craignait que sa branche serait définitivement écartée de tout pouvoir. Le candidat *kiamfu* l'a tranquilisé en promettant le titre de *swa kibanda* à un de ses frères.

Comme je m'étonnais du manque d'enthousiasme pour le choix de Swa Ikomba comme candidat *kiamfu*, on me fit observer que le *kiamfu* Mukulu Désiré venait seulement de quitter Kasongo-Lunda, qu'il était encore en vie et avait des parents qui pourraient s'offusquer de manifestations trop bruyantes de joie. Tout le monde m'assure que le choix de Swa Ikomba répondait au désir général des indigènes d'avoir comme chef un homme calme, réputé connaître le mieux les traditions des "*biamfu*", et favorablement connu dans toute la chefferie parce que n'ayant jamais abusé de sa situation de "*mulopo*" du *kiamfu*.

J'estime aussi que le choix des électeurs est heureux : Fumukulu Swa Ikomba est un homme d'âge mûr mais pas trop vieux pour les fonctions qu'il doit remplir. Il est habitué à travailler avec les Européens, et nous a rendu de bons services comme chef de la subdivision de Swa-Ikomba. Ses

fonctions de *swa ikomba* le désignaient un peu à l'avance pour la succession au titre de *kiamfu* : la tradition désigne comme "*biamfu*" ayant rempli auparavant les fonctions de *swa ikomba* : Mukelenge Kibanda, *swa ikomba* de Mwene Putu ; Liwulu, *swa ikomba* de Muteba Kasa ; Kasanga, *swa ikomba* de Liwulu ; Muteba Kari, *swa ikomba* de Kasanga.

On a insinué, dans le temps, que Fumukulu Swa Ikomba avait adhéré au mouvement "muvungi", mais cela n'a jamais été dit ouvertement, et surtout jamais été prouvé. Je ne le crois pas, parce que Swa Ikomba n'avait rien à gagner, mais plutôt tout à perdre avec la réussite de ce mouvement. Je pense que les rumeurs ont leur origine dans l'animosité qui animait Mukulu Désiré à l'égard de son "*mulopo*". Fumukulu Swa Ikomba a aussi été soupçonné à certain moment d'être un des principaux dirigeants de la secte des "hommes léopard" (*tshioni*). L'existence de pareille "secte" chez les Bayaka n'a jamais été prouvée, et les rumeurs qui accusaient Swa Ikomba n'étaient jamais basées sur des faits. Je crois pour ma part qu'elles avaient leur origine dans le fait que tous les chefs sont supposés pouvoir appeler le léopard et influencer ses dépradations.

Une preuve que le choix de Fumukulu Swa Ikomba comme candidat *kiamfu* rencontre bien l'adhésion de toute la population peut être trouvée dans la façon dont les "*kazekele*" (insignes les plus importants des *biamfu*) ont pu être réunis.

Le choix des électeurs – que je n'ai influencé absolument en rien – était probablement connu peu après le départ du *kiamfu* pour Ndolo [prison à Léopoldville], et surtout après que j'avais déclaré que je proposerais sa relégation. Mukulu Désiré avait refusé de me remettre les "*kazekele*", et sa "*kaka mwari*" prétendait ignorer où ils se trouvaient. Le 8 octobre cependant, un policier et un planton du territoire ont apporté 3 *kazekele* qu'ils avaient trouvés dans un ancien WC où la "*kaka mwari*" les avait probablement cachés. Après la désignation de Swa Ikomba, j'ai procédé au contrôle de l'authenticité des 3 *kazekele*, à l'aide d'une note laissée par monsieur Roelands et j'ai constaté que l'anneau principal, celui dit Mwene

Putu, manquait. Nous étions alors le 11 octobre, et on avait donc eu à ce moment amplement le temps de cacher ce *kazekele*. Je prescrivis à Swa Bangi et au planton, qui avait apporté les 3 premiers anneaux de rechercher ce *kazekele*. Ils me l'ont apporté le 12 au matin, et déclarèrent que la "*kaka mwari*" l'avait caché dans son village d'origine, Kiala. À ce moment, le nom du candidat *kiamfu* était connu depuis 2 jours, et on aurait certainement caché ce *kazekele* si le choix n'avait pas réuni les suffrages de la grande masse de la population.

Afin d'éviter tout mécompte cependant, je propose de procéder à l'investiture officielle du nouveau *kiamfu* (pour autant que mes propositions soient acceptées) qu'après qu'il aura été investi coutumièrement.

De cette façon nous aurons, pour la première fois depuis l'occupation européenne, un *kiamfu* investi d'après les règles coutumières, ce qui nous évitera peut être de devoir le remplacer. Ce sera le 10^e *kiamfu* depuis notre arrivée, soit autant en 50 ans qu'en un siècle avant notre arrivée » (Cordemans 1944b).



III. 9.12. Panzu Fumukulu, le *kiamfu* (grand chef) des Yaka. (HP.1956.15.10298, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote (Inforcongo), 1950, MRAC Tervuren ©.)

Il s'agit ici d'un tournant important dans le choix du *kiamfu* dont le CDD Cordemans dit qu'il est le premier depuis la présence européenne à être désigné conformément à la coutume. Le satisfaction d'E. Cordemans doit cependant être nuancée, parce qu'il ne se demande pas si sa présence et le changement apporté par le contexte politico-administratif colonial n'ont pas influencé le choix opéré. Tous les chefs indigènes réunis pour la circonstance avaient, en effet, conscience que le choix par eux d'une personne peu favorable à l'occupation européenne ne serait pas passé et aurait même représenté un défi à cette autorité qui aurait pu mener à leur propre révocation comme chef, voire à leur relégation de la région.

D'ailleurs, l'Administration coloniale se montra prudente dans sa démarche d'investiture de Panzu Fumukulu. Une période d'observation de la part de l'autorité coloniale fut jugée nécessaire. Seule l'investiture coutumière eut lieu en avril 1945. Elle se passa comme suit :

« L'élection de Panzu Fumukulu au titre de *kiamfu* des Bayaka eut lieu à Kasongo-Lunda le 9 octobre 1944 en présence de monsieur le commissaire de district Cordemans, de l'administrateur territorial chef du territoire des Bayaka-Sud, des chefs de groupements : Mwana Huta Mungongo ; Bangi ; Swa Ibanda ; Swa Ikomba ; Muningunda ; Muningulu ; Kikoba ; Baringa ; Kingete, de nombreux notables et d'une masse impressionnante d'indigènes. Cette élection se fit par les électeurs qui comprennent les notables suivants : Kingete – Muningunda – Manzengele – Kiala – Kisenda et Buka Lusengi Mwambo "*kaka*" des *biamfu*, Mwako leur "*mwana kashi* », Muni Mazembe, le "*tsakala*", les féticheurs Muni Sangi et Swa Kabamba ainsi que les "*tulamba*" Matamba et Momvu.

En avril 1945 eut lieu à Kasongo-Lunda en présence de monsieur Gemin, administrateur territorial chef de territoire des Bayaka-Sud et Jooris, administrateur territorial assistant, l'investiture coutumière en présence de tous les notables et chefs de groupement cités précédemment. Les insignes suivants furent remis à Panzu Fumukulu :

1. Les anneaux – *kazekele* :
 - i. Muni-Mputu,
 - ii. Fumusangu,
 - iii. Lukokisa,
 - iv. Kolipwanga,
2. Un morceau de *pembe* en forme de pain de 33 cm de diamètre ;
3. Un couteau en forme de lance ;
4. Deux *zundu* ou burins ;
5. Le *mukula-lanière* » (Jooris 1947a).

Un rapport sur la fin de la période d'observation à laquelle le nouveau *kiamfu* fut soumis, intitulé « Rapport sur la manière de servir du notable Panzu Fumukulu, *kiamfu* des Bayaka » fut rédigé par l'AT du territoire des Bayaka-Sud, J. Jooris. Celui-ci écrit :

« Le notable Panzu Fumukulu est un homme d'âge mûr mais cependant pas trop vieux pour les fonctions qu'il doit remplir. Il était avant son élection au titre de *kiamfu*, chef du groupement Swa Ikomba et il remplit cette fonction à notre entière satisfaction.

Panzu Fumukulu donne entière satisfaction dans l'exercice des fonctions de *kiamfu*. Il jouit d'un grand prestige auprès de ses administrés. Les relations qu'il entretient avec les autorités et les privés sont bonnes. L'intéressé est en effet habitué à travailler avec les Européens » (Jooris 1947b).

C'est finalement le 26 juillet 1947 qu'intervint l'investiture définitive du *kiamfu* Panzu Fumukulu par l'Administration coloniale. L'AT a.i. E. Jochmans écrit :

« L'investiture du chef coutumier de la grande chefferie de Kasongo-Lunda a eu lieu au chef-lieu du territoire en date du 26 juillet 1947.

Vers huit heures du matin, le chef Panzu Fumukulu arriva au poste de Kasongo-Lunda, porteur des insignes coutumiers de grand chef des populations bayaka du Kwango et suivi d'une escorte nombreuse de chefs et notables balunda et bayaka.

Devant une nombreuse assistance et suivant la coutume des populations bayaka, 28 chefs balunda et 34 chefs importants des Bayaka firent solennellement acte de soumission. Ensuite monsieur le commissaire de district rappela au nouveau chef ses devoirs envers l'occupation européenne et surtout envers ses administrés. Sans hésitation, le chef Panzu Fumukulu renouvela les promesses de fidélité et d'obéissance envers l'Administration européenne et jura de remplir tous ses devoirs loyalement.

Après ce serment, monsieur le commissaire de district du Kwango remit l'insigne de grand chef des Bayaka à ce dignitaire ; cérémonie qui fut applaudie par l'assistance devenue de plus en plus nombreuse.

Après l'investiture du chef *kiamfu*, les fêtes organisées par le territoire commencèrent. Elles ont duré jusque le soir à la grande satisfaction de tous les indigènes présents » (Jochmans 1947a).



III. 9.13. Panzu Fumukulu, le *kiamfu* (grand chef) des Yaka, entouré des principaux notables de sa tribu. (HP.1956.15.1360, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote (Inforcongo), 1950, MRAC Tervuren ©.)

À la suite de l'investiture de Panzu Fumukulu, Pitrus Ikalaba (fils de Kodipwanga et de Mukanda, originaire de Dibulu dans la chefferie Kasongo-Lunda) s'adressa au gouverneur de la province de Léopoldville pour réclamer le titre de *kiamfu*. Dans une audience convoquée à ce sujet par E. Jochmans, l'AT *a.i.* des Bayaka-Sud, à laquelle étaient conviés divers chefs des groupements et des villages³⁰ et 22 notables, le *kiamfu* Panzu déclara :

« Ce sont ces chefs lunda et bayaka qui m'ont désigné comme successeur du chef Mukulu Désiré. Ce sont ces chefs lunda qui m'ont donné les insignes du chef *kiamfu*.

C'est pour la deuxième fois que des jeunes gens malhonnêtes se permettent de déposer plainte contre moi et de troubler la tranquillité publique en CI de Kasongo-Lunda en envoyant au district ou à la province une lettre contenant des prétentions mensongères.

Je demande au District que cet homme quitte immédiatement la CI de Kasongo-Lunda et qu'il soit relégué loin d'ici. Le jour de mon investiture son frère Mulopo Bikwidi envoya une lettre au District au nom et à l'insu du chef de groupement Lukokisa. Le jour même de mon investiture, il essaya de troubler la fête par des prétentions mensongères » (Jochmans 1947b).

Le CDD H. De Vuyst soutint le nouveau *kiamfu*, mais il reconnut qu'il y avait un problème avec cette

30 Les chefs de groupements et de villages qui prirent part à cette réunion sont : Lukokisa (du groupement Munganda), Kalaba Siba (du groupement Swa Ikomba), Mbuya Mbambudi (du groupement Bangi), Lukokisa Mununga (du grpt Pogoso), Lukuni Kasela (du grpt Muningulu), Kibanda Kipala (du grpt Muningunda), Lubaka Makunga (du grpt Baringa/Wamba), Kambunga Lukasa (chef lunda du village Buka), Kisenda Nzala (chef lunda du village Kisenda), Kambunga Katshinga (chef lunda du village Swa Mbulu), Kalenga Kapenda (chef lunda du village Mukelenge), Lumvunga Munduama (chef lunda du village Shinaweshi), Mashambu Munene (chef lunda du village Munganda).

investiture ; mieux, il identifia la cause de la contestation de Panzu Fumukulu comme *kiamfu* et proposa une solution. Dans son « Rapport d'inspection du territoire des Bayaka-Sud de mois de juillet et août 1947 », il écrit :

« J'ai procédé à l'investiture de Panzu Fumukulu comme *kiamfu*. L'intéressé est intelligent et pourra faire un très bon chef. À noter cependant qu'il se heurte à l'hostilité du clan aîné. Cette obstruction est menée par deux jeunes éléments neveux de Lukokisa. Il s'agit des nommés Pierre Muzemba et Mulongo Mukweli. Comme cette obstruction ne procède d'aucune base légitime, le *kiamfu* ayant été élu par le peuple bayaka selon les règles traditionnelles non désuètes, j'ai averti les intéressés qu'ils seront relégués s'ils ne changent pas leur conduite. J'ai également avisé le *kiamfu* qu'il doit administrer sa chefferie selon les normes coutumières et ai insisté pour qu'il ne frustre pas la branche aînée de son droit de commandement en déléguant un membre de sa propre famille dans ce groupe. L'administrateur devra veiller à ce point » (De Vuyst 1947 : 4).

Le 1^{er} janvier 1950, les territoires des Bayaka-Nord, Lukula, Bapende et Moyen-Kwilu prirent les noms de leurs chefs-lieux et devinrent respectivement les territoires de Kenge, Masi-Manimba, Gungu et Kikwit. Ce changement administratif ne résolut cependant pas la question du pouvoir traditionnel. Même le nouveau *kiamfu* Panzu se rendit vite à l'évidence que son pouvoir s'était affaibli. Le commissaire de district H. De Vuyst instruisait à son sujet l'administrateur du territoire de Kasongo-Lunda en ces termes :

« En réponse à votre lettre [...] du 11 décembre 1950, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu de confirmer au *kiamfu* qu'il lui est expressément interdit d'exiger de ses sujets le paiement des tributs coutumiers, ceux-ci ayant été remplacés par des dîmes que lui servent annuellement les CA des circonscriptions Bayaka.

Je ne m'oppose évidemment pas à ce que les populations dépendantes du *kiamfu* continuent

à lui payer un tribut symbolique annuel. Je pense que celui-ci pourrait être fixé de commun accord avec les chefs de groupement ou de CI à quelques Calebasses de vin de palme ou tout autre cadeau de valeur peu élevée.

Je désire que le *kiamfu* m'écrive une lettre dans laquelle il prendra l'engagement solennel de ne plus exiger de tribut coutumier en dehors des sommes qui lui sont allouées annuellement sur les budgets CI.

Vous profiterez de l'occasion pour prévenir ce dignitaire qu'à la moindre incartade de sa part je lui interdirai la visite des populations et au besoin que je n'hésiterai pas à le révoquer. Inutile de vous dire que la conversation que vous aurez à ce sujet avec le *kiamfu* restera secrète » (De Vuyst 1950).

En application de ces directives du CDD, le *kiamfu* Panzu Fumukulu et l'AT de Kasongo Lunda, R. Huberty, signeront, le 8 janvier 1951, la convention suivante :

« Il a été convenu entre l'Administration et le *kiamfu* des Bayaka : Panzu Fumukulu ce qui suit concernant ses droits coutumiers à la remise du tribut coutumier :

1. Le *kiamfu* recevra de ses sujets, comme précédemment, le tribut coutumier noble ;

2. Le *kiamfu* Panzu Fumukulu renonce à recevoir de ses sujets le tribut coutumier ordinaire auquel il peut prétendre et charge, pour les circonscriptions indigènes de lui payer annuellement une dîme représentant la contre-valeur en numéraire dudit tribut ;

3. Le *kiamfu* Panzu Fumukulu pourra se faire remettre annuellement un tribut coutumier symbolique de 5 Calebasses de vin de palme par groupement, la cuisse des antilopes et autres animaux abattus à la chasse ;

4. Le *kiamfu* Panzu Fumukulu s'engage à respecter ladite convention et à en porter la teneur à la connaissance de ses administrés » (Convention établie à Kasongo-Lunda 1951).

Même si l'on continua à lui reconnaître un certain pouvoir sur l'ensemble des Yaka, le *kiamfu* s'aper-

çut – sans pour autant l'accepter totalement – que l'émiettement de son espace administratif devenait un handicap qui limitait définitivement son autorité. À noter que l'ordonnance du 24 novembre 1953 avait créé le territoire de Popokabaka. Et le 1^{er} juillet 1954, le district du Kwango fut dorénavant divisé en deux districts distincts dénommés Kwilu (chef-lieu Kikwit) et Kwango (chef-lieu Kenge). Les raisons de cette séparation furent expliquées comme suit :

« En 1954, comme on s'était aperçu que les hauts plateaux de Feshi avaient perdu une partie de leurs habitants et restaient sous la menace de famines, comme les gouverneurs avaient été impressionnés une nouvelle fois (car ce n'était pas la première) par l'aspect désolé des pays steppiques qu'ils traversaient en se rendant à Kikwit, on estima judicieux de rassembler en un seul district les territoires les plus démunis. On lui réserva le nom de Kwango [...]. On a craint peut-être que Kikwit, au cœur du bon pays, préoccupé par l'exploitation et la direction d'une région huilière et par les problèmes d'administration de populations relativement denses, ne se désintéressât ou ne pût s'occuper efficacement des villages éparpillés sur les hautes surfaces herbeuses de l'Ouest et du Sud. Le pays de la palmeraie [...] devint le Kwilu [...]. On lui adjoignit le territoire de Banningville qu'on ne savait où placer [...] Son territoire cependant ne s'intègre pas parfaitement dans le Kwilu. Le paysage n'a plus les traits caractéristiques des environs de Leverville ou de Kikwit. Il annonce plutôt la cuvette équatoriale » (Nicolai 1963 : 7-8).

Avec cette scission de l'ancien district du Kwango, les ordonnances n° 21/63 (sur le nouveau district du Kwango) et n° 21/64 du 25 février 1954 (sur celui du Kwilu) établirent une nouvelle carte administrative. Le nouveau district du Kwango reprit 5 territoires dont Feshi, Kahemba, Kasongo-Lunda, Kenge et Popokabaka.

Le Kwango vit son espace légèrement réduit juste après l'indépendance, avec le retrait dans le territoire de Popokabaka des populations kongo qui furent intégrées dans le nouveau territoire de Kimvula, rattaché à la nouvelle province du Bas-Congo.



Organisation administrative au 30 juin 1960. [Source : de Saint Moulin (1988 : 213).]

Les Yaka de l'ancien royaume du *kiamfu* se trouvent désormais dans trois territoires distincts et dans plusieurs secteurs et chefferies. Le *kiamfu* a des pouvoirs réduits dans une CI appelée dorénavant « chefferie Kasongo-Lunda ». Ayant tenté de sauter les frontières administratives dorénavant établies, Panzu Fumukulu fut rappelé à l'ordre par le CDD Laurent Caps qui lui écrivit de Kenge, le 4 avril 1958 :

« À Monsieur Panzu Fumukulu *kiamfu* des Bayaka à Mahonga (Kasongo-Lunda) :

En réponse à votre lettre du 12 février 1958 à M. le gouverneur de province, j'ai l'honneur de vous communiquer qu'après examen de la question que vous avez soulevée au sujet de la succession de chef de secteur Mosaka, M. le gouverneur estime

que vous avez outrepassé vos droits en intervenant inopportunément dans les affaires intérieures d'un groupement.

À l'avenir, veuillez vous abstenir de toute nouvelle ingérence de ce genre et si nécessité s'en faisant sentir de soumettre préalablement les questions soulevées aux autorités territoriales responsables » (Caps 1958).

En 1959, à la veille de l'indépendance du Congo belge, voici quelles étaient les circonscriptions indigènes des trois territoires habités par les Yaka (Lamal 1965 : 60) :

1. Territoire de Kasongo-Lunda (124 105 habitants) :

- chefferie Kasongo-Lunda ;
- chefferie Kasa ;
- secteur Tende ;
- secteur Kingulu ;
- secteur Mawanga ;
- secteur Kibunda ;
- secteur Panzi ;
- secteur Kizamba.

2. Territoire de Popokabaka (83 485 habitants) :

- secteur Yonso ;
- secteur Popokabaka ;
- secteur Lufuna ;
- secteur Bengé ;
- secteur Lubishi.

3. Territoire de Kenge (133 567 habitants) :

- chefferie Pelende Kobo ;
- secteur Mosamba ;
- secteur Kolokoso ;
- secteur Dinga ;
- secteur Bukanga.

Même si son autorité morale et religieuse restait encore prégnante sur les populations yaka, le *kiamfu* Kasongo-Lunda n'était plus le grand chef de l'ensemble de l'espace yaka. Il avait perdu non seulement son espace de pouvoir politique, mais aussi son pouvoir économique. LAT F. Pierre relève, dans son rapport AIMO 1940, que Mukulu Désiré, *kiamfu* au

moment de la création de deux territoires des Yaka séparés, prédécesseur de Panzu Fumukulu, était déjà mécontent de passer de la circonscription la plus étendue et la plus peuplée du Kwango à la « petite nouvelle » chefferie Kasongo-Lunda. Il écrit :

« Du chef de la grande chefferie des Bayaka, comprenant les deux territoires Bayaka-Nord et Bayaka-Sud, il est devenu chef de la chefferie de Kasongo-Lunda. Cette diminution ne lui a pas plu beaucoup, il ne la comprenait pas et nous avons dû lui expliquer à plusieurs reprises la portée exacte de la réorganisation.

Ce qui l'a le plus durement touché, c'est la diminution de ses ressources, car le calcul du traitement des chefs est fait suivant le nombre d'habitants et la perception de l'impôt indigène dans sa chefferie. À titre d'exemple, le chef (*kiamfu*) touchait, avant la scission du territoire (en 1939) :

Base fixe	:	4 935,25
Base mobile	:	11 399,40
Traitement de grand chef	:	11 399,40
Total	:	37 734,05

En 1940, il (*kiamfu*) touche encore :

1) Base fixe	:	1 900,00
2) Base mobile	:	4 244,90
3) Traitement de grand chef	:	4 244,94
Total	:	10 389,88

Il y a donc une diminution de près d'un quart.

Pour les ristourne aux collecteurs indigènes le *kiamfu* a touché en 1939, comme collecteur délégué : 2 497,40. En 1940, il touche encore : 892,71. Si on peut faire admettre par un chef une diminution de son autorité, il semble qu'il serait impolitique de procéder à une diminution massive de ses revenus. Sans doute, les redevances payées par les différentes CI sont venues compenser cette diminution de traitement mais dans une faible mesure : 5 314 francs qui a été payé au *kiamfu*.

J'avais proposé lors de la transmission des traitements des chefs de maintenir pour 1940 l'ancien traitement de grand chef, soit 11 399,40 francs. Vu les exigences budgétaires, cette proposition n'a pu être retenue.

Ce chef nous a rendu de très grands services lors de la répression *muvingi*, de plus, malgré qu'il ne soit que le chef de la chefferie de Kasongo-Lunda, son autorité morale et religieuse est énorme sur toutes les populations bayaka (sauf Pelende Kobo, indépendant). Nous devons donc faire preuve de largesse au point de vue politique et nous assurer

définitivement du dévouement de ce chef et lui restituer une partie de ses anciennes ressources.

Pour ces motifs, il serait indiqué de remettre le traitement de grand chef, à titre tout à fait exceptionnel, à ce qu'il était en 1939, soit, en chiffres ronds à 1300 (*sic*) francs » (Pierre 1941 : 6).

Références

- Biebuyck, Daniel. 1957. « Fondements de l'organisation politique des Lunda du Mwaantayaav en territoire Kapanga ». *Zaire* XI (8) : 787-817.
- Bontinck, François. 1970. *Diaire congolais (1690-1701) de Fra Luca da Caltanissetta*. (Trad. du manuscrit italien inédit et annoté.) Louvain-Paris : Nauwelaerts.
- Bulletin officiel (B. O.)* 1890, 1897, 1907, 1911.
- Capello, Hermenegildo & Evens, Roberto. 1881. *De Benguella as terras de Iacca : descrição de uma viagem na Africa central e occidental*. Lisbonne : Imprensa Nacional.
- De Rouck, René. 1947. *Atlas géographique et historique du Congo belge et des territoires sous mandat du Ruanda-Urundi*. Bruxelles : René De Rouck.
- de Saint Moulin, Léon. 1988. « Histoire de l'organisation administrative du Zaïre ». *Zaire-Afrique* 224 : 197-224.
- Devisch, René. 1976. « L'institution rituelle khita chez les Yaka au Kwaango du Nord. Une analyse sémiologique ». Thèse de doctorat, Leuven, Katholieke Universiteit Leuven, 3 volumes.
- Jentgen, Pierre. 1952. *Les Frontières du Congo belge*. Bruxelles : Institut royal colonial belge (coll. « Mémoire, tome XXV, fascicule 1 »).
- Kayila, Valentin. 1998. *La Résistance des empires du Kwango à l'occupation léopoldienne et à la colonisation belge*. Bruxelles : Centre culturel d'Anderlecht Escale du Nord.
- Lamal, François. 1965. *Basuku et Bayaka des districts du Kwango et du Kwilu au Congo*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Mashini Dhi Mbita Mulenghe. 1994. *Développement régional et stratégies spatiales dans le Kwango-Kwilu (Sud-Ouest du Zaïre)*. Thèse de doctorat en sciences géographiques, tome 1, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Matadiwamba Kamba Mutu. 1988. *Espace lunda et les Pelende-Khobo (récit historique)*. Bandundu : Ceeba Publications (coll. « série II, vol. 99 »).
- Mukoso Ng'ekieb, Fernand. 1993. *Les Origines et les Débuts de la mission du Kwango (1879-1914)*. Kinshasa : Facultés catholiques de Kinshasa.
- Munayi Muntu-Monji, Thomas. 2010. *Genèse et évolution des circonscriptions administratives et des entités politico-administratives congolaises (1888-2009)*. Kinshasa : Éd. de l'Université protestante du Congo (EDUPC).
- Ndaywel è Nziem, Isidore. 1998. *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Nicolai, Henri. 1963. *Le Kwilu. Étude géographique d'une région congolaise*. Bruxelles : CEMUBAC, LXIX.
- Nzonzi Makambu, L. 1977. « Histoire du *kiamfu* chez les Yaka ». Mémoire de licence, Lubumbashi, UNAZA.
- Passelcq, Fernand. 1932. *L'Essor économique belge. Expansion coloniale ; étude documentaire sur l'armature économique de la colonie belge du Congo*, Volume 1. Bruxelles : Louis Desmet-Verteneuil.
- Plancquaert, Michel. 1971. *Les Yaka. Essai d'histoire*. Paris : Berger.
- Plancquaert, Michel. 1971. *Les Yaka. Essai d'histoire*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. Annales, série in-8°, histoire, vol. 71).
- Sikitele Gize, Ch. 1979. « Mai Munene et « Mwata Kombama ». In L.H. Ofosu-Appiah (éd.). *Dictionary of African Biography*. Algonac, MI : Reference Publications.
- Van Roy, Hubert. 1988. « Les Byaambvu du Moyen-Kwango ». *Histoire du royaume Luwa-Yaka*. Berlin : Éd. Dietrich Reimer Verlag.
- Vansina, Jan. 1965. *Les Anciens Royaumes de la savane*. Léopoldville : IRES.
- Vansina, Jan. 1976. *Les Anciens Royaumes de la savane*. 2^e éd. Kinshasa : PUZ.

CHAPITRE 10

COMPOSITION ADMINISTRATIVE DU KWANGO

Archives

Fonds d'archives Benoit Verhaegen, section d'Histoire du Temps présent, MRAC

N. B. :

AT administrateur de territoire

AT a.i. administrateur de territoire ad interim

CDD commissaire de district

Alderweireldt. 1919 (31 août). « Rapport d'enquête chefferie de Swa-Kibula, Chutes François-Joseph ».

Caps. 1958 (4 avril). « Lettre différend *kiamfu*-Musaka ». Kenge.

« Carte de la chefferie Kasongo Lunda », annexe au 180/AO.B2C du 16 janvier 1940.

« Convention établie à Kasongo-Lunda le 8 janvier 1951 entre Panzu Fumukulu et R. Huberty, l'AT de Kasongo-Lunda ».

Cordemans, E. (CDD). 1938. « Notes sur la subdivision de Pelende-Nord, 1937 », rapport du CDD E. Cordemans.

Cordemans, E. (CDD). 1942a (30 septembre). « Rapport relatif à la réorganisation des groupements ci-après dépendant du territoire de Bayaka-Sud : 1. chefferie de Kasongo-Lunda ; 2. chefferie de Munene ; 3. chefferie de Mawanga ». Kikwit.

Cordemans, E. (CD). 1942b. « Règles des *Biamfu* », document manuscrit datant de la période coloniale, in « Historique des chefferies et renseignements divers, circonscription des Bayaka ».

Cordemans, E. (CD). 1942c (16 décembre). « Lettre du commissaire de district. Objet : Intervention coutumière du *kiamfu* dans l'organisation intérieure des CI ». Kikwit.

Cordemans, E. (CD). 1944a (9 octobre). « Rapport sur la condamnation de Mukulu Désiré *kiamfu* des Bayaka ». Kasongo-Lunda.

Cordemans, E. (CDD). 1944b (15 octobre). « Rapport sur le choix d'un remplaçant de Mukulu Désiré, *kiamfu* des Bayaka ». Popokabaka.

De Vuyst, H. (CDD). 1947. « Rapport d'inspection du territoire des Bayaka-Sud des mois de juillet et août 1947 ».

De Vuyst, H. (CDD). 1950 (28 décembre). « Lettre du CDD du Kwango à l'AT de Kasongo-Lunda portant sur : Pouvoir *kiamfu* des Bayaka perception tribut coutumier ». Kikwit.

Heremann, J. (sous-officier). 1907 (30 juin). « Rapport mensuel du mois de juin 1907 ». Popokabaka.

Jochmans, E. (AT a.i.). 1947a. (28 juillet). « Rapport sur l'investiture du chef coutumier Panzu-Fumukulu ». Kasongo-Lunda.

Jochmans, E. (AT a.i.). 1947b (17 octobre). « PV de la réunion des chefs et notables de la chefferie Kasongo-Lunda ». Kasongo-Lunda.

Jooris, J.G.C. (AT). 1944 (16 février). « Procès verbal établi par Jooris, administrateur territorial agissant au titre d'officier de police judiciaire à compétence générale ». Kasongo-Lunda.

Jooris, J. (AT). 1947a (19 mars). « Procès verbal d'investiture coutumière de *kiamfu* Panzu Fumukulu ». Kasongo-Lunda.

Jooris, J. (AT des Bayaka-Sud). 1947b (19 mars). « Rapport sur la manière de servir du notable Panzu Fumukulu, *kiamfu* des Bayaka ». Kasongo-Lunda.

Pierre, F. (AT, chef de territoire a.i.). 1941 (6 février). « Rapport 1940 du territoire des Bayaka-Sud ». Kasongo-Lunda.

« Rapport mensuel du mois de septembre 1906 ». 1906 (30 septembre). Popokabaka, établi par le lieutenant commandant de la garnison (nom illisible).

« Rapport mensuel du mois de septembre 1907 ». 1907 (30 septembre). Popokabaka, établi par le commandant du corps de police (nom illisible).

« Rapport mensuel du mois d'octobre 1907 ». (Non signé.)

« Rapport mensuel du mois d'avril 1910 ». 1910 (1^{er} juin). Popokabaka, établi par le commandant du corps de police (nom illisible).

Roelandts (AT des Bayaka). 1938 (21 août). « Note sur la succession au titre de *kiamfu* Kasongo Lunda ».

Roelandts, F. (chef du territoire des Bayaka-Sud). 1942 (25 novembre). « Lettre du chef de territoire des Bayaka-Sud au commissaire de district du Kwango à Kikwit ». Kasongo-Lunda.

Roelandts (chef du territoire des Bayaka-Sud). 1944 (3 mars). « Annexe à la lettre de M. Roelandts », chef du territoire des Bayaka-Sud. Kasongo-Lunda.

Roulin. 1944 (4 octobre). « Généalogie » dressée par M. Roulin sur demande du CDD E. Cordemans après la condamnation du *kiamfu* Désiré Mukulu afin de faire élire Panzu Fumukulu.

Verbist (AT). 1933 (4 juin). « Rapport sur la constitution de l'ancien royaume des Bayaka relatif au territoire du Moyen-Wamba ». Kasongo-Lunda.

Willame, Jean-Claude. S. d. « Données relatives aux structures traditionnelles au Kwango ». Inédit.

Papiers F. Dhanis, section d'Histoire coloniale du Musée royal de l'Afrique centrale

Registre 1 : Journal plus détaillé de partie du même parcours 1^{er} janvier à 8 mai 1891 – pp. 19 à 21 – Sténographie pp. 19 et 20, dans Papiers F. Dhanis, RG 586, MRAC.

1. ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU KWANGO 1910-1966

L'organisation socio-administrative du Kwango comme district se coupla à la restructuration des entités qui le composaient. Pour l'autorité coloniale, la division en secteurs, chefferies et groupements procéda, en partie, d'une véritable alchimie. La logique de départ avait été de regrouper les peuples. Les Tsamba, fort dispersés et n'opposant guère de réelle résistance à l'autorité de l'État, furent répartis sans qu'on s'y attarde longtemps. La question des populations yaka fut plus délicate à trancher, parce qu'elles occupaient un espace très vaste et que, de surcroît, elles étaient assujéties à de nombreuses autorités locales, au sommet desquelles se trouvait le *kiamfu*. Dès lors, comment fallait-il réorganiser cette structure ancienne et, surtout, comment remettre au pas le *kiamfu*, à qui on imposait un statut presque semblable à celui des vassaux affranchis de son autorité ?

La question du territoire de Feshi se posa également. Celui-ci était un territoire caractérisé par un nombre élevé de groupements dans le secteur Ganaketi, dû à l'émiettement de grands groupements au profit de plus petits, susceptibles de faciliter la perception des tributs dits *milambu* par les chefs de groupements appelés *Ngulumpema*. Dans le secteur Mukoso, en revanche, la tendance fut contraire : on y vit attribuer un nombre très réduit de groupements, à la suite des conflits coutumiers basés sur les questions foncières.

De 1910 à 1924, la partie sud du district du Kwango, qui correspond au Kwango actuel, comptait 134 chefferies (Rapports aux chambres 1921,1922, 1923). En 1932, le nombre des chefferies était de 334, avant de se stabiliser à 295 deux ans plus tard (Rapports aux chambres 1924, 1932 et 1934). Dès 1935, les grandes chefferies firent leur apparition. Selon le père Lamal, il y avait, en 1939, cinq chefferies, sans compter le territoire de Kahemba. Deux grandes chefferies étaient organisées dans le territoire de Feshi et trois autres dans le territoire des Bayaka (Lamal 1965 : 114).

C'est à partir de 1940 que les premiers secteurs furent créés, sauf dans le territoire de Popokabaka où ils ne furent constitués qu'à partir de 1958. F. Pierre, le chef du territoire a.i. du territoire des Bayaka-Sud, explique les raisons de cette organisation territoriale dans le territoire des Bayaka, scindé au début de cette année 1940 en deux territoires, celui des Bayaka-Sud et celui des Bayaka-Nord.

« La scission du territoire des Bayaka et la création de plusieurs circonscriptions indigènes plus petites, mais homogènes, et partant plus faciles à travailler. Dans chaque groupement a pu être appliqué intégralement le décret du 5 décembre 1933, pierre de touche de notre politique indigène. Nous avons ainsi multiplié les autorités indigènes, fait procéder à la perception de l'impôt indigène par ces autorités, l'exécution et la surveillance du programme économique ; la masse

indigène apaisée par la réorganisation politique et connaissant leurs chefs et leurs statuts politiques, ont été plus facile à exécuter les obligations que l'on exigeait d'eux » (Pierre 1941 : 6).

F. Pierre (1941) fournit des détails (considérations) relatifs à chacune des entités reconnues dans ce territoire divisé :

« *Baholo* : la relégation des deux chefs de groupement Kibenga et Mangangi a été levée dans le courant de l'année. Ces deux chefs sont revenus d'Angola où ils s'étaient réfugiés, avec bon nombre d'hommes qui les avaient suivis.

[...] L'état d'esprit actuel est des meilleurs. L'impôt indigène est perçu dans des proportions de 90 %. [...] L'exode de cette population depuis 1934 a cessé et tout laisse prévoir que nous pouvons espérer que la population revienne et que les chiffres de 1934 seront de nouveau obtenus.

Basuku : c'est une petite chefferie à très faibles ressources. Le budget de la chefferie y est toujours en déficit. [...] Cette circonscription est trop petite pour que puisse y être assurée une administration normale. Le chef est d'ailleurs médiocre et sans beaucoup d'autorité. Peut-être pourrait-on réunir ces deux chefferies Baholo et Basuku et en faire un secteur.

Kasongo-Lunda : [...] Circonscription la plus étendue et la plus peuplée. Chefferie la plus difficile à travailler, car nous nous trouvons ici devant des populations hautaines et fières et refusant d'exécuter les travaux. C'est autour du chef-lieu que les villages ont les plus difficiles (*sic*) et les indigènes les plus récalcitrants.

Le chef (*kiamfu* Mukulu Désiré) est bon, mais il ne tient pas toujours compte de nos recommandations ; il est trop enclin à employer la méthode forte (et coutumière) lorsqu'on lui demande l'exécution d'un travail. Il nous a rendu d'excellents services dans la lutte contre le prophétisme [muvungi]. [...]

Plusieurs grands notables se sont également dévoués à notre cause lors des troubles muvungi : Bangi et Swa Ikomba, le *mulopo* du *kiamfu*.

Le notable Pogoso nous rend de très bons services au point de vue perception d'impôt. Le notable Muningulu est également très actif et dévoué.

Le chef Swa Ibanda est mort durant l'année, l'investiture du nouveau chef n'a pas encore été faite.

Le *kiamfu* est mécontent du chef de groupement Kingunda, Yamfu Ignace, qui, dit-il, ne lui obéit pas et qui, d'ailleurs ne nous rend aucun service. Il est aussi, d'autre part, antipathique à la majorité des indigènes de son groupement. Il a proposé de donner le couteau de Muningunda au chef de Katembo. Cette question devra être examinée sur place avec les notables de Kingunda, avant de procéder à une décision aussi importante.

Pelende-Sud : [...] Chefferie d'environ 1000 hommes adultes vivants (HAV) bien homogène. Le chef y est médiocre et fourbe ; il reste complètement inactif. [...]

Popokabaka : secteur créé des anciennes subdivisions Ngowa, Kiloanda, Ikomba et Lusanga. Forme un groupement homogène de 6000 HAV. Le chef de secteur actuel Ngowa y fait des progrès et a une réelle autorité sur les indigènes. Des quatre anciens chefs des quatre subdivisions, seul Ngowa reste : Kiloanda est relégué, Lusanga est également relégué et Ikomba est mort cette année.

Ce secteur avait entièrement adhéré au mouvement muvungi et le régime de l'occupation y a été décrété pendant près de trois mois.

Munene : [...] L'ancien chef Munene, déjà surveillé est devenu suspect par ses agissements en l'affaire des *Tshiona*, a été relégué. Son départ libère la chefferie d'un cauchemar. Ce chef exerçait un véritable régime de terreur.

[...] Toute la chefferie avait adhéré à la secte muvungi. Un notable important, Swa Kangu, meneur dans les incidents de Dengo, a été, de ce chef, condamné à 20 ans d'emprisonnement.

Panzi : secteur créé des anciennes subdivisions de Panzi, Kabumba et Mazinda. Le chef donne satisfaction et le secteur marche d'une façon satisfaisante. [...]

Kidima : ancienne subdivision érigée en chefferie et englobant l'ancienne subdivision de Kiama. La maladie du sommeil y sévit très fortement au point que nous avons dû interdire la sortie de la chefferie sans certificat médical visé et prescrit l'examen trimestriel des indigènes au point de vue des maladies du sommeil.

Wamba-Bakali : secteur créé des groupements Buka Kalow, Mwana Mutombo et Kimbinda de l'ex chefferie de Manzengele. La maladie du sommeil y a sévi très fortement également. Nous avons dû interdire la sortie du secteur sans le visa du certificat médical et prescrit l'examen trimestriel des indigènes.

Mawanga : secteur créé d'une partie des anciennes subdivisions Bangi, Mulopo Dindi,

Mubuku et des groupements Buka Pongi, Muluwa et Tsako. Le chef de secteur y est ferme et semble promettre beaucoup.

Baluwa-Bayaka : secteur créé de l'ancienne subdivision de Swa Kibula. Le chef-lieu de la chefferie a été déplacé de la rive du Kwango à la Sefu.

Kasa : chefferie formée de l'ancienne subdivision du même nom. Le chef y est médiocre » (Pierre 1941 : 8-12).

Tableau 10.1. Synoptique de la population du territoire dans les chefferies en 1940

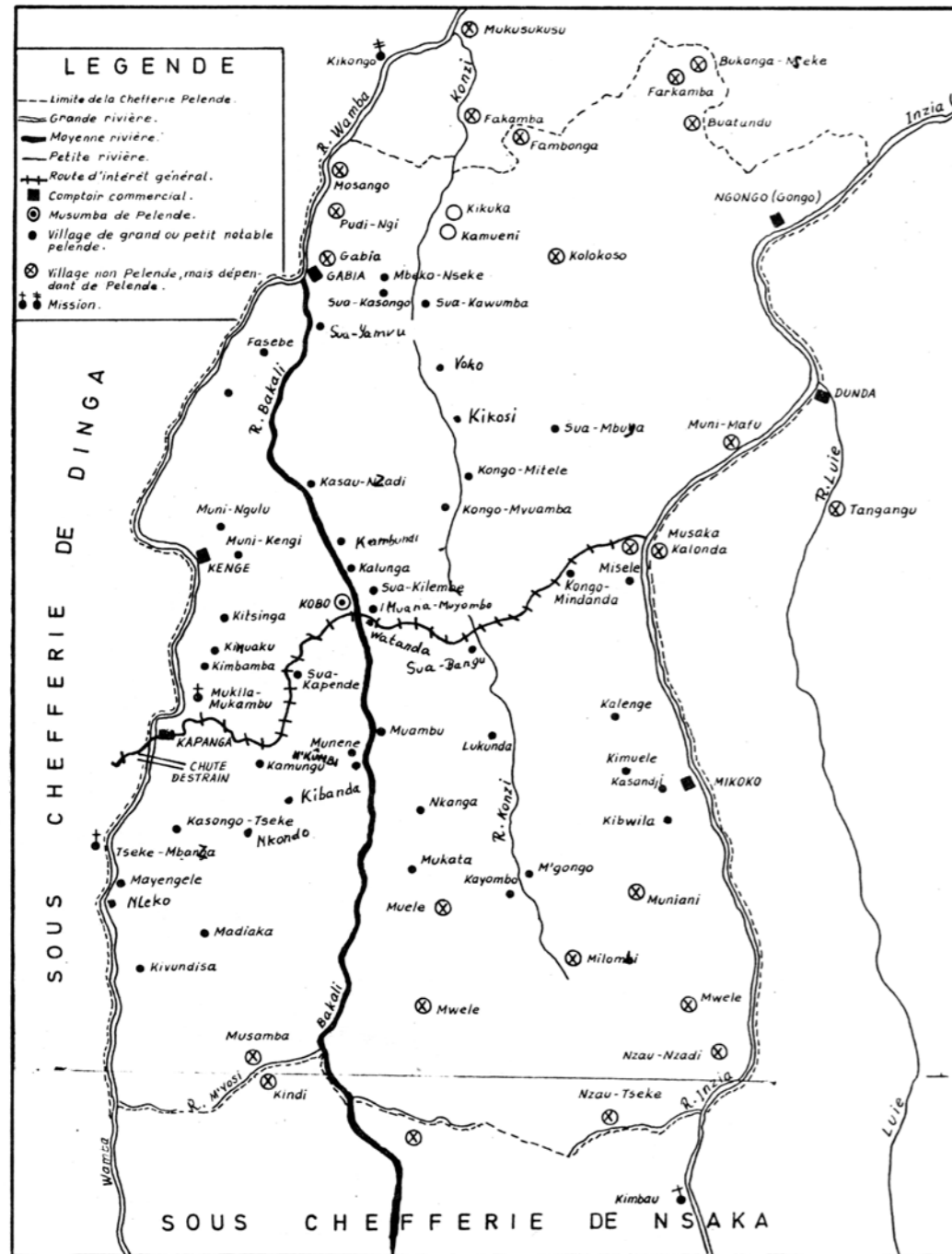
Désignation	Nom du chef	Population recensée				Estimation de la population non recensée	Total
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Kasongo-Lunda	Mukulu Désiré	9 330	11 412	8 319	7 590	1 449	38 100
Pelende-Sud	Bembe	1 300	1 480	1 451	1 264	50	5 545
Popokabaka	Ngowa	4 731	5 165	4 977	4 483	-	19 356
Panzi	Kabamba	2 128	2 916	2 517	2 391	-	9 952
Munene	Kifwembe	3 171	4 199	3 688	3 504	-	14 562
Kidima	Kidima	1 155	1 618	1 424	1 351	-	5 548
Wamba Bakali	Kumbu Bila	1 166	1 350	1 143	1 072	-	4 731
Mawanga	Makengo	2 230	2 598	2 238	2 036	-	9 102
Baluwa-Bayaka	Mwene Putu	1 803	2 633	1 869	1 799	600	8 334
Kasa	Mwala	1 047	1 256	1 087	989	190	4 569
Baholo	Kizamba	1 286	1 495	1 114	1 196	110	5 201
Basuku	Tshimbamba	674	789	546	570	50	2 629

[Source : Pierre (1941 : 13).]

L'arrêté AIMO du 21 octobre 1943 scindait la grande chefferie des Basuku en 6 petits secteurs : le secteur Kisangi (qui deviendra par la suite Kibolo), le secteur Bindungi, le secteur Mosambo, le secteur Kingungu, le secteur de Mwela et le secteur Kitasi. On comptait 8 circonscriptions indigènes dans le territoire de Feshi en plus des deux

secteurs des Baluwa-Basonde. Dans les deux territoires des Bayaka créés à la fin 1939, la grande chefferie de Kasongo-Lunda fut scindée en 1940 en une multitude de circonscriptions indigènes ainsi que deux secteurs, celui d'Inzia-Lukuni au nord et celui de Boholo-Basuku au sud (Lamal 1965 : 60-61).

Chefferie Pelende-Kobo avant 1940



Sous-chefferie Pelende-Kobo avant 1940. [Source : Archives du territoire de Kenge. Carte reproduite par Mayungu Nzambi (1980).]

En 1945, on dénombrait 32 circonscriptions indigènes (CI) dont 20 secteurs et 12 chefferies dans le Kwango. Celles-ci se répartissaient comme suit : le territoire de Feshi avait 8 CI, le territoire de Kahemba en avait 8, le territoire des Bayaka-Sud en avait 11 et celui des Bayaka-Nord 5.

On pourrait penser que la multiplication des secteurs au détriment des chefferies dans le Kwango serait en partie liée à cette réorganisation continue de l'espace qui déstructura l'ancienne structure coutumière et la soumit à la nouvelle autorité de l'État, mais aussi au fait que de nombreux chefs devaient

être continuellement changés, afin de répondre aux exigences du nouveau pouvoir. De nombreux petits chefs furent créés/élevés, mais très peu possédaient les aptitudes de véritable chef au-delà de leur rôle quotidien de surveillance des habitants du village, de collecte des impôts ou d'exécution des travaux publics. Beaucoup d'entre eux gardaient en mémoire le souvenir des relégations ou des tortures physiques que leurs prédécesseurs – ou du moins certains d'entre eux – avaient subies. S'opposer à l'autorité coloniale aurait dès lors de plus en plus passé pour un suicide.

Dans son rapport d'inspection du territoire des Bayaka-Sud de mois de juillet et août 1947, le CDD du Kwango H. De Vuyst écrit :

« Les dignitaires indigènes rendent de bons services sauf région Panzi. Le chef de Kidima et peut-être aussi celui de Mawanga devront être éliminés. Celui de Kidima est un vieillard sans autorité. [...] Chefferie Kasa : le chef Masala-Kasa est décédé le 31 juillet 1947. L'enquête en vue de la désignation de son remplaçant n'a pu être faite encore. En attendant l'administrateur territorial exercera les attributions administratives par l'intermédiaire de *mwana huta* Kasa (Naweshi Malunga) et Muni Mazembe qui sont les autorités coutumières qualifiées pour l'interrègne. Parmi les notables présents à la réunion de Masopo, aucun ne semble convenir pour assumer la direction de la chefferie ; en tout cas, le nouveau chef ne devra être reconnu officiellement qu'après un temps de probation tout à fait concluant. [...] Secteur Panzi : chef de secteur Kabamba Mutombo. Chef de secteur adjoint Kabemba. Tous deux nommés à titre provisoire. Ni l'un ni l'autre ne donnent satisfaction. Ils viennent d'être punis de trois mois de retenue de traitement pour diverses fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions » (De Vuyst 1947).

Suite à l'affaiblissement du pouvoir du *kiamfu* Kasongo-Lunda et la promotion de ses vassaux, devenus chefs d'entités indépendantes si pas égales, de nombreux conflits surgirent dans l'organisation ad-

ministrative de ce qui avait été l'ancien espace yaka. Les disputes entre clans et/ou prétendants au pouvoir à la tête des groupements, chefferies/secteurs devinrent fréquentes. Parfois le *kiamfu* intervenait encore avec un certain succès, mais c'est à l'Administration coloniale que revenait la décision de trancher. Ainsi la succession au titre de Swa Ibanda en 1957 opposa même le *kiamfu* à une partie de la population de ce groupement issue de la lignée Lukokisa.

« Lors de l'investiture de Mukulu, tous les groupements étaient à cette époque administrés par les membres du clan Naweshi sauf celui de Swa Ibanda où, immédiatement après le décès de Lukokisa, le *kiamfu* Mukulu Désiré envoya Tanduzulu, membre de son clan (Naweshi). Après la mort de Tanduzulu le nommé Kahangu (Naweshi) fut désigné comme successeur. Durant ces périodes, aucun différend ne surgit.

Quand Mukulu Désiré fut arrêté et Panzu Fumukulu investi au pouvoir du *kiamfu*, son beau-frère Lukokisa vint à nouveau lui demander de pouvoir désigner un membre de son clan comme chef du groupement Swa Ibanda et le pria de ne pas agir comme ses prédécesseurs. Panzu Fumukulu donna satisfaction à la demande de son beau-frère Lukokisa, et, Lukokisa lui-même étant devenu vieux, désigna le nommé Pupuluanda qui reçut l'investiture coutumière et dès lors devint chef du groupement Swa Ibanda.

Après la mort de Pupuluanda, *kiamfu* donna l'investiture au nommé Ngiombo. Malgré tout, cette désignation en la personne de Ngiombo ne rencontra pas l'accord total de Fumukulu parce que Ngiombo était de père "Kodipwanga" (Lukokisa) et de mère "Naweshi". À partir de ce moment, Panzu Fumukulu décida de ne désigner désormais rien que les membres de son propre clan (Naweshi).

Alors que Ngiombo n'était pas encore décédé, le nommé Muzembo Pierre [...] se mit en rapport avec le régional de l'époque qui le désigna comme chef du groupement en cause, lui remit la caisse de la perception de l'impôt après l'avoir retirée de Ngiombo et ce à l'insu de l'administrateur de ter-

ritoire et du *kiamfu*. Cette désignation étant illégale et partant, n'ayant pas été entourée des rites coutumiers, ne rencontra l'accord ni du *kiamfu* ni de l'administrateur de territoire, et il était interdit à Muzembo Pierre de n'exercer aucune fonction administrative. Il s'ensuit que les "kodipwanga" se croyant lésés, se référèrent à l'administrateur de territoire pour désigner un membre de leur clan, surtout que Ngiombo venait de mourir. Cette manière d'agir de la part des membres du clan Kodipwanga constitue un manquement coutumier grave à l'égard du *kiamfu* [...]. Ce manquement qui n'a pas été réglé coutumièrement a incité le *kiamfu* à désigner Swa Mondo, membre de son clan comme chef du groupement Swa Ibanda » (Kama 1957).

À cause de la présence européenne et de ses intrusions dans la désignation des *biamfu* et autres chefs, la question des clans entre Lukokisa et Naweshi, si elle ne cristallisa pas les contestations, revint néanmoins constamment. L'investiture du nouveau *kiamfu*, Panzu Fumukulu, fut confrontée à certaines contestations. Ainsi, quoi qu'en disent les témoignages des notables repris ci-dessus, « le couteau (devait) revenir à la branche aînée qui avait été frustrée de ses droits après la mort de Tsimba Mukumbi », concluait un rapport des années 1930. Tsimba était le *kiamfu* que Dhanis avait trouvé au pouvoir et, depuis, un autre ordre avait été instauré.

Malgré son autorité, l'Administration conseilla à Panzu Fumukulu (cf. *infra*) de tenir compte des exigences de la famille aînée, de veiller à ne pas léser les Lukokisa. En 1957, elle chargera le commis principal de 2^e classe, Sylvain Kama, de mener des investigations pour mieux comprendre l'évolution de cette distinction. Les récits sur les généalogies ne paraissent pas être toujours unanimes, mais l'intérêt du rapport réside dans les détails qu'il comporte.

« D'après les renseignements recueillis, le *kiamfu* de Kasongo-Lunda serait venu de Kola (Angola) où il était chassé par les Angolais. C'est la nommée Makanda Makola Mwakamonga Luwakasa, Fumukento (femme chef) et *kiamfu* de l'Angola qui serait arrivée seule en territoire actuel de Kasongo-Lunda.

Elle avait emporté de l'Angola ses insignes de chef à savoir : le "kazekele" (un bracelet qu'on porte au bras et où sont enroulés des produits magiques) et le "nzundu" (une sorte de petite enclume ayant subi une cérémonie magique).

À son arrivée dans la région de Kasongo-Lunda, Makanda Makola y rencontra des "Tulamba" (les premiers occupants). Lorsque ces derniers avaient appris de l'arrivée du *kiamfu* Fumukento de l'Angola, ils allèrent lui présenter leurs révérences et lui apportèrent des cadeaux divers.

Dans cette région vivait un homme appelé Kibinda (un "Kalamba" = premier occupant) fort connu et un chasseur réputé. Il était célibataire. Kibinda demanda Makanda Makola en mariage. Celle-ci accepta, surtout que cet homme était chasseur adroit et avec de la viande de chasse Mwakamonga avait à sa portée de quoi manger et à offrir à ses (ou leurs) visiteurs. Kibinda épousa ensuite plusieurs autres femmes pour servir la "Fumukento". Plus tard, Makanda Makola, étant une femme, crut nécessaire de remettre son règne de *kiamfu* à Kibinda son mari qui, en effet, reçut les insignes (*kazekele*, *tsapu* et *nzundu*) et devint le *kiamfu* de Kasongo-Lunda.

De leur union furent nés (*sic*) les enfants suivants : Muteba (g), Mudimputu Manganda (g), Mutombozibanda (g) et Fumukento (f) qui formèrent le clan "Naweshi".

Lorsque Muteba grandit et était devenu adulte, et, Kibinda n'étant pas le chef coutumier, les "Tulamba" décidèrent de donner l'investiture à Muteba qui dès lors était devenu le *kiamfu* coutumier de Kasongo-Lunda.

La circonscription administrative du *kiamfu* se composait de quatre groupements suivants : Swa-Ibanda, Mwana Huta, Swa Ikomba et Swa Mbangi.

Il vivait également dans la région de Kasongo-Lunda une femme appelée Ngwakoku, originaire de Pelende-Sud. Ngwakoku donna au monde quatre enfants dont une fille. Ces enfants sont : Kodipwanga, Lukokisa, Kiniongi (f) et Swa Ndamba, appartenant au clan "Lukokisa" ou en d'autres termes "Kodipwanga".

Plus tard, Lukokisa épousa la sœur de Muteba (Naweshi).

Après un certain nombre d'années, pour une cause qui ne m'a pas été déterminée, le clan Naweshi (branche du *kiamfu*) déclencha une palabre à l'autorité territoriale qui le chassa. Le *kiamfu* Muteba s'enfuit et alla se réfugier à Yungululu. Pendant cette période d'absence (fuite) du *kiamfu*, l'autorité territoriale désigna Kodipwanga (beau-frère du *kiamfu*) à le remplacer.

Là à Yungululu, Muteba apprit que son pouvoir avait été confié à Kodipwanga son beau-frère. Muteba réintégra immédiatement sa terre, chasse Kodipwanga du pouvoir sans se référer au préalable à l'autorité territoriale, et reprend en mains son règne. (Il semblerait que semblable événement se serait produit à plus de deux reprises).

Il fut une époque où un concurrent : Kibinda Kinama du clan Kodipwanga (autrement dit "Lukokisa"), installé aux environs du groupement Swa-Ibanda voulut s'emparer dudit groupement et accéder au titre du chef de groupement. *kiamfu* informé du projet de son rival désigna un membre du clan Naweshi au pouvoir du susdit groupement.

À une époque lointaine, Lukokisa alla supplier son beau-frère *kiamfu* en vue de lui accorder un fief. Celui-ci, par pitié, lui céda le groupement Swa-Ibanda tout en restant soumis au *kiamfu* pour la remise du tribut. L'investiture de nouveaux chefs étant de la compétence exclusive du *kiamfu*. Ce remplacement fut réalisé après la mort du prédécesseur de Lukokisa qui appartenait au clan Naweshi.

Plusieurs membres du clan Naweshi se succédèrent au pouvoir du *kiamfu*, et Kabamba, du même clan, fut à son tour désigné le *kiamfu* de Kasongo-Lunda. Lorsque Lukokisa chef de groupement Swa-Ibanda décéda, Kabamba le remplaça par Kutukulu puis Tondikisa tous deux du clan Naweshi. À cette époque le clan Lukokisa n'introduisit aucune réclamation [...].

Lorsque Kabamba vint à décéder, c'est Mukulu Désiré, également du clan Naweshi qui lui succéda » (Kama 1957).

Pour justifier son choix de Swa Ibanda, le *kiamfu* Panzu Fumukulu déclara : « Moi seul peux nommer le chef Swa Ibanda et dans le choix du nouveau chef je ne suis tenu par aucune coutume. Au moment du

décès de Mbuya Musinga, l'attitude de Lukokisa envers moi leur *kiamfu* laissait fortement à désirer. Ils refusaient de me remettre une peau de lion tué chez eux. Jamais ils ne sont venus chez moi pour discuter de la succession, mais se sont directement adressés avec leurs revendications à l'État. C'est pour cela que j'ai nommé Swa-Mondo » (Succession au titre de Swa Ibanda 1957).

L'Administration coloniale s'aligna cette fois-ci derrière le point de vue du *kiamfu* Panzu et approuva la « reconnaissance de Swa Mondo du clan Naweshi comme Swa Ibanda, la coutume ne posant comme règle que celle du choix par le *kiamfu* » (Succession au titre de Swa Ibanda 1957). En réalité, le choix opéré satisfaisait l'autorité européenne, le camp opposé n'ayant pas proposé de candidat valable à ses yeux.

Suite à la décision politique qui visait à supprimer les petites entités au profit des grands ensembles, les secteurs Mwela et Kitari furent fusionnés en 1952 pour former le secteur Ganaketi. La même année était aussi créé le secteur Lobo, à la suite de la réunification des anciens secteurs Mozambo et Kingungu. Au terme de cette réforme, le territoire de Feshi ne comptait plus que quatre secteurs : Feshi, Lobo, Ganaketi et Mukoso. Les secteurs Kibolo et Bindungi furent annexés au territoire de Masi-Manimba en 1950³¹. Le territoire de Kahemba avait vu trois de ses chefferies transformées en secteurs et une quatrième supprimée. Le territoire des Bayaka-Sud devenu Kasongo-Lunda en 1950 (cf. *infra*) avait aussi perdu deux chefferies, dont une annexée au secteur Kingulu et une autre devenue le secteur Swa-Tenda. Au début de 1954, le district du Kwango comptait 28 CI avec la création du territoire de Popokabaka qui reçut trois nouveaux secteurs : le secteur Benga, celui de Lubisi détaché du territoire de Madimba et le secteur Lufuna (Lufimi) né de la fusion de deux groupements : le groupement Lula venu de Madimba et celui de Dinga détaché du secteur Dinga en territoire de Kenge.

À l'accession du Congo à l'indépendance en 1960, le district du Kwango comptait 22 secteurs et 6 chefferies dont la répartition dans les cinq territoires est donnée ci-après.

31 Ordonnance du 27/12/1949 (BA, 1950 : 153).

Tableau 10.2. Création des chefferies et secteurs dans le district du Kwango

Année	Kenge		Feshi		Kahemba		Kasongo-Lunda		Popokabaka		Total
	Chefferie	Secteur	Chefferie	Secteur	Chefferie	Secteur	Chefferie	Secteur	Chefferie	Secteur	
1939			2				3				
1940 à 1944	1	4		8			4	7			
1945	1	4		8	7	1	4	7			32
1958	1	4		4	3	3	2	6	5		28

[Sources : (Lamal 1965 : 116-119 ; Rapport AIMO, province de Léopoldville 1945 : 16 ; Rapport AIMO, province de Léopoldville, 1958 : 38).]

Avec la création du territoire de Panzi issu de la division en deux du territoire de Kasongo-Lunda, la nouvelle province du Kwango comprenait, en 1963, six territoires.

Tableau 10.3. Liste des secteurs du district du Kwango en 1963

Territoire	Circonscription	Observation
Kenge	1. Dinga	
	2. Bakali	
	3. Koso	
	4. Kolokoso	
	5. Mosamba	La CI Bakali est créée en 1963
Popokabaka	1. Yonso	
	2. Popokabaka	
	3. Lufuna	Les CI Benga et Lubishi ne sont pas reprises, parce qu'elles sont des régions contestées
Kasongo-Lunda	1. Kalunda	
	2. Kingulu	
	3. Kasa	
	4. Mawanga	
	5. Swatenda	
Feshi	1. Feshi	
	2. Mukoso	
	3. Lobo	
	4. Ganaketi	
Kahemba	1. Bindu	
	2. Mukoso	
	3. Muloshi	
	4. Mwamushiko	
	5. Bangu	
	6. Mwenzila	
Panzi (territoire créé en 1963 et supprimé en 1965)	1. Panzi	À part les 3 CI, notons la présence, dans ce nouveau territoire de Panzi, de quelques groupements (non cités)
	2. Kubunda	
	3. Kizamba	de l'ancienne CI Swa Tende

[Source : Documents officiels du district du Kwango (1963).]

Avec la suppression du district du Kwango en 1966 (cf. *infra*), on revint en gros à l'ancienne division de l'indépendance, moyennant quelques adaptations. La composition secteurs/chefferies, groupements et villages dans les cinq territoires du district du Kwango en 2010 est décrite ci-dessous.

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE EN 2010

2.1. TERRITOIRE DE KENGE

Anciennement appelé Kapanga puis « Bayaka-Nord », le territoire de Kenge a été créé par l'ordonnance n° 106/AIMO du 13 novembre 1938. Il est subdivisé en six circonscriptions administratives dont quatre secteurs, une chefferie et une cité. Les cinq premières circonscriptions sont composées de groupements puis de villages, alors que la cité est constituée de quartiers et de rues.

2.1.1. SECTEUR BUKANGA-LONZO

La création de ce secteur est consacrée par les arrêtés n° 44/36/AO/40 du 8 février 1940 et n° 698/390/AO/45 du 5 décembre du chef de la province de Léopoldville, relatif à la création du secteur de la Lonzo, en territoire des Bayaka-Nord. Le nom de Bukanga-Lonzo est repris par la décision n° 140/AIMO/50 du 30 juin 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des dénominations des circonscriptions du territoire de Kenge, district du Kwango.

Situé au nord-ouest du territoire de Kenge, le secteur Bukanga-Lonzo a pour limites :

- au nord : le territoire de Bagata (province de Kwilu) ;
- au sud : le secteur Dinga ;
- à l'ouest : le secteur Pelende-Nord ;
- à l'est : la ville-province de Kinshasa et le territoire de Kimvula.

Le secteur Bukanga-Lonzo a comme chef-lieu Bukanga. Il est subdivisé en 12 groupements et plusieurs villages.

Groupement	Villages
Bukanga	Bukanga, Kabwanga, Kambanza, Kimbongila, Kisiami, Lubumbashi, Luzau, Mambodi, Mangandu I et II, Mankonzo, Manzasi, Mbangi, Musokisa, Mutombo et Mwanahuta, Bitadi-Lonzo, Mulopo-Bukanga, Kikamba, Tsakala-Bukanga, Kumbi Ferme, Makasa-Mndundu I, II, III, Masabu, Kilundu, Bangoyi, Mupungu, Centre Mbangi, Bikakala, Kamina, Kinkusu, Mbinda-Tseke, Mupumbu, Mulopo-Mbinda, Mbinda-Pumbu, Kisangu I, II, Camp Cantonnier, Kipolongo, Kilundu, Mwana-Nzita, Mabakwenu, Puku, Moyen ville, Kimwama et Kifwani
Bitadi-Lwasa	Bitadi Lwasa, Fangulu I, Fangulu II, Kalenga I, Kalenga II, Kalenga II, Kimbongo, Kwamouth, Masasa, Madiedie, Matete, Bitabi, Pwono, Tatso, Tumomvo I, Tumomvo II, Kimbinda, Kiminanga-Mayoyi, Masabi, Fasanzi, Kimbe, Kinzita et Lungayi
Baringa	Bankombo, Baringa, Baringa-Nzasi, Kakinga, Kinkota, Kitukala, Kisosa, Mulopo-Baringa, Manana-Nzita, Swa-Ikemba et Centre Baringa
kiamfu-Kinzadi	Yamba, Makwati, Kiamvu-Kinzadi, Mayala, Mungulu-Tsakala, Bituta, Mamboma, Manzangi, Matamba-Nkangu, Mwalangu, Mwela-Masongo, Mbemba, Milombi, Musenga-Mbau et Tsakala-Kiyanda
Kasandji	Fwapasa, Kabaka, Kasandji, Kidima, Kiswana, Kiteki, Limete, Lubaku, Lungisa, Mbalaka, Mupepe, Mutete I, Mutete II, Tandundi, Tangombe, Mulopo-Kasandji, Mwana-Wuta, Mulopo-Waka, Tayana, Tayana Tseke, Tayana Nzadi, Tsakala, FwaPashi, Kapaka, Ferme Mwana-Nioka, Ferme Mwanza, Ferme Kete, Ferme Kakane, Kilwanga, Kitoko-Luzolo et Mission Kasanzi
Kikwakwa	Kibembo, Kikwakwa, Kilola, Kimbadinga, Kindonzi, Kinzwanga, Kipulumba, Kitsakala, Imama, Mawanga, Makodia, Miwangi, Musinga, Mukwakasa, Muzangi, Pont-Kwango, Kingasani, Tsakala-Mahinzi, Baringa-Bemba et Mukoko
Kitsongo	Kasia, Kinzita, Kipiebo, Kitsongo, Kisumbamoyo, Lonzo, Mwatampipa, Mwana-Nzata, Tsakala-Kitsongo et Kipipa
Kafulu-Lundalu	Bansesi, Kabamba, Kafulu, Kinkubi, Lusendi, Luzolo, Mahinga, Miti-Mitano, Munkasi, Munzo, Musafu, Bilolo, Camp Scieurs, Kafulu Ngembo, Kikonzo, Kimbanzi, Busende I, Busende II, Kimbenga Nzadi, Mabinzi, Muloshi-Bilolo, Kindukuma, Kingambu, Kipipa et Kafulu-Monzo
Makengo	Bansesi, Bationgo, Kabuba, Kalala, Kingiengo, Kindindi I, Kindindi II, Kinkubi, Lundu, Makengo, Makodi, Mulosi, Munzomunkasi, Sekamaka-

	bamba, Kisangani, Makaya et Ferme Lara
Mukukulu	Bimilu Kalenge, Kalengi, Camp Cantonnier Mukukulu, Makabu, Kutubeti, Makengi, Bumi-Nkwenzi, Makondo Mayambu, Mubikisi, Mukwewa, Mukukulu-Nzadi, Mukukulu-Tseke, Muyalala-Twana, Pungu-Mbu, Imbela, Ngola et Kiseyedi
Munene	Basala, Kindongolosi, Kikidikidi, Kinkabua, Makonzo, Kimpanzu, Paris, Tavunda-Mayamba, Munene, Mulopo Munene, Kipolongo, Minana-Nzita, Jina-Yamvu, Kina-Banza, Tsakala, Kilutu, Kikusu, Mutuesi, Bukondi, Kilundu et Katsinzi
Takundi	Kimwela, Mukukulu Muvuma, Mukukulu Kendekende, Mukwakala, Matanzambi, Manana, Tadika, Takimani, Takundi, Tangombe, Tamumbana, Tatsundi, Tavunda, Tandindi, Kimbengani, Kikubi et Ngamwedi

2.1.2. SECTEUR DINGA

Il fut créé par l'arrêté n° 43/35/AIMO du 8 février 1940 du chef de la province de Léopoldville portant création du secteur Dinga, territoire des Bayaka-Nord. Il est situé entre 5° 45' de latitude S et 17° 30' de longitude E. Il s'étale sur un terrain plat allant de Lonzo à Popokabaka et sur des plateaux monotones de 500 à 1000 m d'altitude, profondément incisés par des vallées en direction sud-nord, dont celle des rivières Kwango et Wamba. Le village Dinga est le chef-lieu du secteur.

Les limites du secteur Dinga situé à l'ouest du territoire de Kenge sont :

- au nord : le secteur Bukanga-Lonzo ;
- au sud : le territoire de Popokabaka ;
- à l'est : la chefferie Pelende-Nord ;
- à l'ouest : le territoire de Popokabaka.

Les treize groupements du secteur Dinga sont :

Groupement	Villages
Dinga	Koloka, Ingandu, Ingoy, Ikawu, Iyalala, Itwanga, Itsangu et Ntanda, Dinga-Mpa, Dinga-Mulopo, Dinga-Nzadi, Mfululu, Yimbi-Nzawu, Iniangi, Lupumba, Lupumba II, Mutanda, Mutanda II, Makimbi, Makimbi II, Masala, Mawana, Nsona Kongo, Nzawu-Yimbi, Saint-Paul, Swa-Ngoy I, Tsakala Mutengi, Ngala-Pemba, Indandiko, Ntemo, Ifundu, Imwela Matoba, Mukanza-Fulula, Ikululu, Ngolo Lonzo, Camp Cantonnier, Itswana, Ibumi Niabi, Kikosa, Kabunda, Inkindi, Nzungu-Nkosi, Kaloka, Itsangu et Itswana
Ikialala	Makasi, Mayana, Makengi, Mobikisi et Ipandi
Kanimbu	Ikahu, Makubila, Malutukidi, Inkenzi, Manzengezi, Mayinzi, Masandi, Camp Cantonnier, Tsakala-Kenzi, Ihadi-Mpungu, Ihadi-Kumba, Ikambanga Mawusu, Itona, Tsakala-Kenzi II, Imbwanga, Imaya, Maseki et Lumani
Kasinzi	Itswadi, Iyembi, Impolongo, Makaya, Luwaku, N'landa et Nkoko, Ingandu Fioti, Inzungu Kikanza, Kapita Nzadi, Kasinzi, Kasinzi Centre, Kimamvu, Kindendi, Kingoma, Luwaku, Makaya, Mbalaka Kenia, Mbumi Mbenga, Mukodia, Nganda Kuki, Koko, Mulanda, Ipandi, Ikiala, Kayolo, Mundandiko, Isomo, Mukukulu Kazanga, Pungu Ntoto, Kipolongo Mukulu, Boko I, Boko II, Ileki, Siangolo, Ilanga Benga, Nsoni Kukosi, Camp Cantonnier Boko, Mutemo, Malombala, Ihadi Mfulula et Ngala Kutu
Kasongo-Dinga	Kasongo-Dinga, Imbinda-Nzadi, Impindi-Ngombe, Itati, Ipesi, Itsanza, Impanzu, Ingala, Mabaka, Mabunda, Mangungu, Makiku, Mbewa, Kakanzi, Mupwepwa, Voka, Bisinda, Camp Cantonnier, École Primaire Kasongo-Dinga, Ingala Lonzo, Ipolongo Antoinette, Kasongo-Dinga II, Kibieto, Kilutu-Fioti, Kimwadi, Kimwisi, Kipesi I, Kipesi II, Kisala, Kitadi Manzasi, Kitati, Kitati dispensaire, Mabaka, Mabunda, Mangungu, Maseki, Mupwepwa, Mukambu, Mukusu, Ngulu Kalola, Palaka, Tsakala-Mbewa, Kingundu, Kipanzu, Tsakala-Kenia, Mbumi-Musila, Mazala, Kipaki et Nsiola
Kasongo-Yungu	Inkindi, Ipungu, Izoledi, Iyamfu, Kahumba, Kenge II, Kasongo-Yungu I, Kasongo-Yungu II, Malubu, Mbinda-Nzadi, Kiwenzi, Lutendele Kimbanguiste, Mawana, Mbaka Mbinda, Mukila Ntambu, Mukokila, Mpindi-Ngombe, Mpungu-Yungu, Kimbelo, Kikindi, Kikindi II, Nkiseyedi, Kikwama, Inzungu, Kahadi-Mubungi, Kilundu Dispensaire, Matadi Mayo, Manunga Plantation, Kilanda Ferme et Itsakala
Kiala-Ntanda	Ikawu, Molaire, Maniati et Manzengele
Malambu	Bumbamba, Inkay, Inzita, Izangamu, Lufuni, Muyalala, Camp Cantonnier, Kimiela Malundu, Kitala, Inzungu Kosi, Kambanza, Kipaka, Malambu Nzadi, Malambu Tseki, Matonga, Mwadia Nzita, Ikabanga, Ibengala, Ingandu, Iyalala, Mambanda, Bumbamba, Kimbatseke, Ibangu I, Ibangu II, Ipele et Itala

Mbinda-Dinga	Inzioko, Kayombo, Kayeyi, Malaba, Mukila, Mpangi, N'sosi et Nto-Mpemba, Mbinda-Dinga, Mbinda-Dinga II, Mbinda-Kayeya, Musosi et Mutsinda
Mboso-Mwanga	Imbele, Imbolo, Inkusama, Makabu, Malungu, Matuka, N'sengu, Mbadanga-Mbemba, Mbadanga-Nianga, Kipidi, Kutu-Mbamba, Mabunda-Wamba, Matuka-Imbolo, Mbemba Bapoti, Mbemba Ilesi/Malungu, Mboso Mwanga, Mbumi-Munzenzi, Mumbundi, Mutombo-Loko, Tsakala-Tutu, Impaka, Izamba et Matsesele
Mbumi-Kabeya	Ibayila, Imbumi, Intel, Ikamba, Itsakala et Maniati, Nduri-Mpangi, Nduri-Ipangi, Mfulu Katembo, Nto-Pemba, Tsakala Mubidi, Mbumi Tsamba, Mbumi Yamda, Mukila-Tsamba, Mulombi, Makukula Ilanga, Vatican, Ibita, Ikamba Nzadi, Ikwanga, Mukondo-Tuana, Mukoto Nzadi, Ikomba, Kiviki, Maniati, Bulendedi, Ifudi et Ifidi
Mukukulu-Munene	Imbela, Makengi, Mbanzi, Mobikisi, Bimilu Kalengi, Kalengi, Camp Cantonnier Mukukulu, Makabu, Kutu Beti, Mbumi-Nkwenzi, Makondo-Mayamba, Mukiewa, Mukukulu Nzadi, Mukukulu Tseke, Muyalala Tuana, Mpungu Mbu, Imbela et Ngola
Mwela	Iniangi, Intalu, Iyimbi, Imbelo et Kwesi

2.1.3. SECTEUR KOLOKOSO

L'origine de ce secteur remonte à l'arrêté colonial n° 045/37/AIMO du 8 juin 1940 du gouverneur de la province de Léopoldville portant création du secteur Inzia-Lukiri, dépendant du territoire des Bayaka-Nord. C'est par la décision n° 140/AIMO/50 du 30 juin 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des dénominations des circonscriptions du territoire de Kenge que le secteur s'appela Kolokoso.

Le secteur Kolokoso est situé entre 4° et 5° de latitude S ; 17° et 18° de longitude E. Il est limité :

- au nord par le secteur Manza-Ngay (territoire de Bagata) ;
- au sud par le secteur Pelende-Nord ;
- à l'est par le secteur Kitoy (territoire de Masi-Manimba) ;

- à l'ouest par la rivière Wamba et le secteur Pelende-Nord.

Les limites du secteur Kolokoso ont posé de sérieux problèmes pendant la période coloniale aux différents commissaires de district du Kwango et du Lac Léopold II d'une part, et aux administrateurs de territoire de Banningville et des Bayaka-Nord d'autre part. Les conflits avaient pour cause l'emplacement des villages Miti-Miti et Bukango-Lukelo « qui n'avaient pas de limites naturelles avec leurs voisins ». Après huit années de conflit (1940-1948), un compromis fut trouvé par les chefs des villages concernés.

Le secteur Kolokoso est situé au nord-est du territoire de Kenge et couvre une superficie de 1700 km². Le village Kolokoso est son chef-lieu. Il compte 11 groupements.

Groupement	Villages
Bukanga-Mofete	Bukanga-Mofete, Bukanga-Lwasa, Bukanga-Kingama et Bukanga-Kipata
Bukanga-Tseke	Bukanga-Tseke, Kingulu-Dunda, Ndunga-Kankengi, Kazamba-Nzeke, Kipalanga-Nzasi, Musangu I, Musangu II, Kimbanzi, Kimbombi, Luhunga, Kilumbu I, Kilumbu II, Makuku, Topombo, Kiyana, Paka-Paka, Yungu, Kinkutu, Kinkwe Punda, Muyalu Pesi, Mikoko, Kimwanza, Kindambi, Kipemba, Kinsomi, Kiokongo I, Kiokongo II, Tayana, Kisieta Kip, Ntu Pombo, Ndunga I et Ndunga II
Fasamba	Fasamba I, Fasamba II, Kimboma, Kingoma-Mbandu, Kingulu, Kisiamu, Kabela, Mubudi et Mikwati
Intu-Nzadi	Maku, Kazamba, Banga, Mukolu, Hungani, Mbala, Bukanga Lukelo, Bukanga Nzadi, Mimbanga, Mimbanga Fioti, Mbaya et Mbuta Mutu
Kamweni	Bwanuana, Kabeti, Kamweni-village, Kilunda, Kipindi-Masa, Manie-Saka, Mbala, Mbonga-Kasesi, Musala, Teke, Kuka chef, Mulopo Kuka, Kipinzi Tseke, Kindambi, Kibwanga, Mabanzi, Kipalanga, Kisungu et Kitiakumuna
Kapay	Bangongo, Kapay, Kikwe-Kalunga, Kambolo, Kimwambi, Kinanzambidi, Mbongo-Mikwati, Ngondi-Mikwati, Kimwabi, Manie-Say, Kikongo-Mikwati, Mbonga-Miheti, Kikosi-Malosa, Kingungu-Musasa, Kimbinga, Bwatunda, Monko, Congo cité, Mukuba, Mbamba, Kisiamasia,

Kimafu	Kunguba, Kinalundulu, Fapelo, Ngondi Luwe, Ngondi Mutombo, Kalunga Bibi, Kibwadi, Lukinga, Mbanzi Mbanzi, Muti Muti et Mundonda Kibwimi-Ngangula, Kimafu, Kindundu-Mukamba, Kindundu-Muyaka, Mafuamangondi, Kisieta Tsay, Kitaka Tsay, Kipata Tsay, Sawana, Mapungu, Kimbumba I, Kimbumba II, Tatsiala, Kindunga, Kindundu Ma, Mutoko, Kibiniti-Nga, Kibiniti Fioti, Ntu Mbanza et Butindi
Lwasa	Kapay-Lwono, Kingulu-Sanga, Kipuku-Lwasa, Ngondi-Sanga, Simba-Mbaka, Kisieta Kikobo, Kizombi, Makulukosi, Kingabua, Kimbuku Yumbu, Ngunga Ngama, Ndunga Kivamyu, Ndunga Mandundu, Ndunga Mandeki, Kingi
Musanza-Ngombo	Bis-a-Bisi, Kinkosi-Mbolo, Kinkosi-Ngi, Kimpambi I, Kimpambi II, Kimwanza, Kipalanga-Beti, Kitumba, Kisimuna, Kipanga-Moke, Mikinzi, Kimpalanga-Koto, Paris, Mulwa, Pont-Kwango, Bukanga-Tangombe, Kisimuna-Lono, Kolokoso-cité, Kolokoso village, Kitotila, Nzombo, Kitotila Tseke, Mumbelumwana et Kimwanza-Lono
Mundundu	Lumwambu, Nkombo Muyumbu, Mundonda, Lumuanu, Kitaka I, Kitaka II, Fakamba, Kongila, Mikuba, Kimbombi et Kinkole
Tsakala	Epeya, Mafolo, Mbatu-Mosi, Musaka, Kimpalanga (Camp Scieurs), Kimpata-Tuku, Kindundu, Mukuka, Kimpwu I, Kimpwu II, Ngondi-Kapangu, Tsakala-Nseke, Tsakala-Nzadi, Ngondi-Moke, Kipalanga Basin et Kikongo Luwana

De ces 11 groupements, six sont régis par l'autorité dite traditionnelle. Il s'agit de Bukanga-Mofete, Bukanga-Tseke, Kamweni, Kapay, Tsakala et Kimafu. Les autres groupements (Fasamba, Intu-Nzadi, Lwasa, Mundundu et Musanga-Ngombo) sont conventionnels ou à pouvoir rotatif.

2.1.4. SECTEUR MOSAMBA

Il est créé par l'arrêté n° 46/38/AO/40 du 8 février 1940 du chef de la province de Léopoldville portant création du secteur Wamba-Inzia, dépendant du secteur Bayaka-Nord. L'appellation actuelle provient de la décision n° 140/AIMO du 30 juin 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des dénominations des circonscriptions, dépendant du territoire de Kenge.

Groupement	Villages
Kalunga	Muboti, Bivuanda, Kabemba, N'koku, Kapende Bakali, Kalunga Kamwe, Kalunga Mbanza, Buka-Kitubu, Buka-Ngangu, Kapemba, Kakani, Kaze-kele, Luzolo, Mankaba, Miboti, Mumvumbi et Muzengo
Kambundi-Tsay	Kifula, Kambundi Bodisa, Bidila, Mangamba, Kambundi-Tsay, Kingombi, Kitebi, Mungulu-Ngombi, Sekwa Kitambo et Tsalala-Pumbu
<i>kiamfu</i> -Kinzadi	Yamba, Makwati, Kiamvu-Kinzadi, Mayala, Mungulu-Tsakala, Bituta, Mamboma, Manzangi, Matamba-Nkangu, Mwalangu, Mwela-Masongo, Mbemba, Milombi, Musenga-Mbau et Tsakala-Kiyanda
Nkindi	Kakwambi, Mulopo-Nkindi, Iyengi, Maniana, Manzau, Makiku, Muponja, Imwela, Mumbimbi, Nkindi, Munoni, Mukanza, Kifuti, Kipambu, Mukulu-Bilunga, Musindikidi, Inzadi, Nzibungu et Tsakala-Nkindi
Lukuni-Tsay	Kazanga-Yombo, Sweka, Kambundi, Mangamba et Lukuni-Tsayi
Lukuni-Wamba	Matsakala, Lukuni Wamba, Imongo, Mambanza, Muvwala, Ilombo, Matadi, Bisima, Kabaka-Nzumba, Lukosi, Imbumba, Ingungila, Tsakala-Mumvidia et Sanzika
Mabaka	Foreami, Pala, Muwamba, Kabongo, Katulu, Mabaka I, Mabaka II, Kinzofo, Kiwungu, Vunda et Ngangu
Mbau	Kabwita, Matombi, Mulopo-Nsunda, Nzenzi, Kibengele, Kinzanda, Kodo-Mpwanga, Hululu, Kingangu, Makodia, Kingumba, Kitsumbu, Munkala, Mangungu, Makukulu, Bakongo, Katala, Kasesi, Kazanga Nkoko, Kidiaki, Kinkudika, Kikuti, Kimbambi, Kimbunga, Kitanda, Kitubu, Kisinga-Mpemba, Lulungu, Mabilabila, Makakala, Makwanda, Malanda, Nkumba-Nganda, Ntu-Ngomba, Nzasi et Yalama
Musaka	Bilungu, Ibumbu, Ihadi-Mankangu, Inzinga, Mukulutu, Isubu, Mosamba Secteur, Bukama, Bumbi, Camp Volontaires, Divulu, Ibono, Ihadi-

Compris entre 5° 44' et 5° 52' de latitude S, et 16° 50' et 17° 32' de longitude E, le secteur Mosamba est limité :

- au nord par le secteur-Pelende-Nord ;
- au sud par le secteur Ganaketi (territoire de Feshi) et le secteur Mwangi (territoire de Kasongo-Lunda) ;
- à l'est par le territoire de Masi-Manimba (province du Kwilu) ;
- à l'ouest par le secteur Dinga et le territoire de Popokabaka.

La superficie du secteur Mosamba est de 2803 km². Il compte 11 groupements.

	Pemba, Iheti, Mazengidila, Manzasi, Mayeno, Mukana, Munkoko, Mbunda, Nkoso, Sanza, Ikonko, Ilombo, Iludika, Imbuku, Imbwengi, Indaba, Inkuka, Inzangi, Inzenzi, Itsala, Mamata, Mavunza, Mayoyo, Mutulumba, Nganda-Mosamba, Nteba, Zala, Itsusu, Kabundu-Chine, Kabundu-Mosamba, Kabundu-Mukunzu, Kalala, Kalengi, Kapenda-Pamba, Kayi, Mabilia, Makanga, Malatu, Mantukulu, Mawowa, Mobikisi, Mulundu, Musaka-Binda, Ngiengia et Tsakala-Ndindi
Ngoy	Gare-Paul, Ingoy, Lipopo, Imbelo, Makiku, Nkongo-Lemba, Tsambu, Fualemba, Berlin, Imbuku, Gare-Pemba, Ilokoso, Mabunda, Mubota, Ngoy-Mutete, Bundembi, Kafumvu, Katanga, Mabaka-Wembo, Mwele-Tsambu, Kananuka, Indumbu, Sukala Mbundu et Munkambala
Tanda	Imbulu, Isonia, Pungika, Zembi, Ibengala, Indima, Inzombo, Itunga Kembo, Musanda et Nkoko

2.1.5. CHEFFERIE PELENDE-NORD

Elle a été créée par décision n° 60 du 15 janvier 1940 du commissaire de district du Kwango portant reconnaissance de la chefferie Pelende-Nord en territoire des Bayaka-Nord ; ensuite par décision n° 140/AIMO du 30/06/1950 du commissaire de district portant modification des dénominations de certaines circonscriptions du territoire de Kenge.

La chefferie Pelende-Nord est localisée au centre-est du district du territoire de Kenge. Elle a une superficie de 4283 km² et est limitée :

- au nord par le territoire de Bagata (dans le Kwilu) et le secteur Kolokoso ;
- au sud par le secteur Mosamba ;
- à l'est par le territoire de Masi-Manimba (dans le Kwilu) ;
- à l'ouest par le secteur Bukanga-Lonzo et Dinga.

La chefferie Pelende-Nord est située entre 4° et 6° de latitude S et 17° et 18° de longitude E. Son chef-lieu est Kobo. La chefferie est composée de vingt-cinq groupements.

Groupement	Villages
Kalenge	Antenne, Camp Scieurs, Mandinda, Mandanda, Kibende, Kinkokila, Kinkumbi, Kitsona, Kakanda, Domaine, Ngomadingu, Ngulungu, Ngu-lukianga, Mbongo, Mikondo, Munkoki et Mbatu-Nkusu, Kalenga, Kimamba, Mutsuma Londi, Milongo, Mvula Mumvumbi, Kimbubu Loko, Kimbubu II, Kimbelenge, Kisina Kimbamba, Kakana, Mbidila, Lubanda, Nkombila, Kimbakata Tsay, Munzuka, Masabu, Kinguesi et Mwanza-Munianga
Kamungu	Kamungu, Lubumbashi, Kantambu, Kindengo, Mahiangu, Mukutu, Masingi, Muela Masingi, Mulopo-Kamungu, Mayenga, Kinkosi, Nkunga, Mbanza, Kisangi, Mbandaka et Mama Nkatu
Kasanzi	Itswadi, Iyembi, Impolongo, Makaya, Luwaku, N'landa et Nkoko, Ingandu Fioti, Inzungu Kikanza, Kapita Nzadi, Kasinzi, Kasinzi Centre, Kimamvu, Kindendi, Kingoma, Luwaku, Makaya, Mbalaka Kenia, Mbumi Mbenga, Mukodia, Nganda Kuki, Koko, Mulanda, Ipandi, Ikiala, Kayolo, Mundandiko, Isomo, Mukukulu Kazanga, Pungu Ntoto, Kipolongo Mukulu, Boko I, Boko II, Ileki, Siangolo, Ilanga Benga, Nsoni Kukosi, Camp Cantonniers Boko, Mutemo, Malombala, Ihadi Mfulula et Ngala Kutu
Kasongo-Tseke	Kapanga, Kibila, Kisieta, Kinzenzi, Makongo, Matadi, Mubwoto, Zala, Kasongo Tseke, Kindombi, Kingwamba, Makuku, Malaba, Kinkunzi, Yebele, Mambemba, Kingongo I, Kingongo II, Mihala, Kitanda Masebo, Kabeti, Nzau Putukanda, Mayengele, Masamba, Kibula, Mukunzu, Kikungudi, Nzasi Lway, Kimbodi, Bukuni et Kimbudidi
Kayombo	Kimongo, Kabuba, Kasenzi, Milombi, Kalunga-Mfutila, Valanga, Muteba, Kayombo, Masebo, Mwadi Nzitakasenzi et Kabengo
Kibanda	Bibua, Luntaleti, Kindunga, Malundu, Kibanda, Kianza, Mbandaka et Nkunga
Kibwila	Kintsakala, Mbemba, Mwele-Kasu, Munkoki, Kibwila, Makiala, Mwadia Nzita Kibwila, Ngoy Nene, Mukalati, Ngoy Fioti, Mutombo, Mutumbi, Kikianga, Kingwangu, Mutonitoni, Kikwangu et Kiluku
Kidima	Kimwela-Tsay, Kingwangu, Kikianga, Mutoni, Nkonzi, Kidima, Makiosi, Kimfingi Mukomba, Kimbele-Zolele, Muniani, Kimfingi Munkota et Makiosi
Kivundisa	Katungi, Lumani, Mankanda, Manzundu, Muleko, Kivundisa I, Kivundisa II, Maswanga, Mbele Bondo, Mubwoto, Munzamba I, Munzamba II, Katungi, Mubikisi, Kimbadinga I, Kimbadinga II, Kiboki, Kipambu-Mukunzu et Makwaka
Kobo	Kidimbu, Kikiota, Kimbawu, Kimbakata, Kitanda, Kimwela, Kongo-Mvwamba, Mwana Katuwa-Camps, Mwana Katuwa-Congo, Swa-Kilembe, Kasombo et Kimona, Kitsinga I, Kitsinga II, Kitsinga III, Swa-Kapende, Kimbunga, Kobo, Kaloka, Ngunzi, Swa-Tsaku, Kambundi, Kalunga-Luni,

	Kasau Tseke, Mwana Muyombo, Faseba, Kitongi I, Kitongi II, Kipalanga Lukidi, Kingoma, Mitsenge, Nto Ngamba, Mango, Lupanda, Kipanga, Mbongo Miheti, Swa Mazinda, Kongomitele, Mukila Londi, Mukawa, Musala, Nkosi, Kimbamba, Mfumu Nketo, Swa Tsakala, Kipipa, Swa Mitondo, Kikonga, Miboti, Kimwaku, Mbulu Lufuma, Kiyamba, Kifulu, Kimwangala, Mukambu, Kapanga, Kayombo, Kalunga Mangola, Kinkunzi, Swa-Lupota (Mikau), Kimbidi, Nkamayanga, Miboti-Bunkatu, Kinkamba et Kasau-Nzadi
Lukunda	Camp local, Kitomisa, Paris, Lukunda et Kimbakata-Kiloki
Misele	Kitsaku, Kitsona, Kimbanzi, Musaka, Camp Scieurs, Yengi, Mbeko Tsay, Makiala, Bangombe, Misele, Kibanza, Tata Kosongo, Kongo Mindanda, Mikula, Kimbele Kusu, Palasi, Kolokoso, Stock/Kongomindanda, Kiloki, Mayafu, Mayala Miboti, Mayala Bitubu, Kipalanga, Kakana, Ngola-Nza, Kawala, Kinzenzi, Kobo, Muni Mukambu, Kambamba, Kitsimuna, Kianga Ngulu, Kiyabu, Kipita, Kamungu, Katolo, Lulawu et Kinkengi
Mukata	Koloka, Kinkwasi, Kikumbi, Kakombi, Kimbakata, Kiyombi, Kimwela, Kitsakala, Kitsulu, Kizolele, Kiyenga, Lukunda, Malengi, Malunga, Mukata, Mukulu, Matsungwa, Mangembo, Mawunga, Tsakala Mukata, Kikusia, Kaloka, Kindombi, Kimbaka et Kimbubu
Mukondo	Kindengo, Kantambu, Mahiangu, Lubumbashi, Miboti, Mukutu, Mukondo, Kinginzi, Muleko, Madiaka, Kayombo, Mukondo Mabanza, Kunga et Mbandaka
Mukumbi	Bitumbu, Lundandiko, Kindengo Mayanga, Kindengo Musaku, Kimbanza, Mukumbi, Mulopo Mukumbi, Kisunga, Mapaka et Makaka
Munene	Bitumbi, Biteko, Mankulu, Mbandaka et Kinkunzi, Munene, Kindunga, Bitumbu et Mukala-Weni
Mwambu	Kimbele, Kimwambu, Kinzomba, Kitswanga, Kizombo, Makiosi et Mukanza
Mwela	Kalamba, Kikwengo, Kibonzo, Kimbambi, Kitsona, Kipolo, Kikianga, Makoboti, Mikoko, Mipelenge, Mikokoso, Muzusu, Mitsenge, Israël et Pays-Bas, Mwela Tsay, Mukokoso, Kimbangu et Mbanza-Mambungu
Nzau-Musitu	Kasinzi, Katala, Kimwela, Kiangambaka, Mitoni, Milombi et Kimafu, Nzau Musitu, Mwela Kasu, Kalunga Mbundi, Kikwanga, Mwadi Nzita, Kibunzila, Nganga Mbaka, Kiyombi, Mankondo, Kibolongo, Nzau Mandosi, Kafungu, Kitsema, Mukanda, Nzau Tseke et Bumba
Swa-Bangu	Kikongo, Kinkumbi, Kinkandi, Kimbanseke, Mwani-Tsukula et Vukisa-Ngindu, Swa Bangu et Kongo-Kibangu
Swa-Kahumbu	Lukengo, Kapiangu, Maluku, Kingenge, Moyoyo, Uluku, Zanga, Matadi Mulopo, Kikosi Lono, Kivoko, Swa Kahumba, Pashisi Piangu, Kabangu et Kikwengungu
Swa-Kasongo	Mbeko, Miboti, Mikunji, Nkonzi, Kinzusu, Tembe, Swa Kasongo, Mbuma Nima, Kikwe et Kindambi
Swa-Yamfu	Mbeko, Miboti, Mikunji, Nkonzi, Kinzusu, Tembe, Swa Kasongo, Mbuma Nima, Kikwe et Kindambi
Mwin-Kengi	
Swa-Mbuya	

Le territoire de Kenge a été dirigé par les administrateurs Noël Kikwa (1959-1961), Tabaka (1961-1962), Justin Matadi (1962-1963), Gabriel Kasongo (1963-1963), Martin Ntwadi (1963-1964), Raphaël Lisalisi (1964-1965), Sébastien Nzamba (1965-1967), Joseph Lumasa, Kasongo Mwamba, Kambamba Nkole, Lifendi Bafaka, Mokubu Bal Weklin-gien, Nahesi Maduga Ma Nzungu, Mbuya Mudiata, Bakota Menga (1987-1991), Mangata Makoka Pindi (1991-1994), Tungulu Kasombuluka (1994-1997), Lumbu Ki-Diambu, Hilaire Ilele Bekaka (1997-2000), Gubetuga (2000-2002), Jadin Mwaku Kibanda (2002-2005), Maurice Katoto Ngongo (2005-2008), Alexis Ngali Horanie (2008-).

2.1.6. CITÉ DE KENGE

Le territoire de Kenge compte une cité, appelée Kenge I, implantée sur la ligne de partage des eaux

(tête de sources) qui drainent son espace géographique. Elle s'étend sur une distance de 12 km de rayon par rapport à son centre. La cité de Kenge I est limitée :

- au nord, par une ligne de démarcation longeant la rivière Bakali, légèrement au nord de la localité de Kitsinga, jusqu'à la rivière Wamba ;
- au sud, par une ligne partant de Kenge II, de la rivière Wamba en passant au sud de Sadiba, les localités Kiwawa, Kayombo et Kitsinga I, jusqu'à la rivière Wamba ;
- à l'est, par la rivière Bakali, en amont du petit séminaire de Katende, jusqu'à son confluent avec la rivière Katamwambo ;
- à l'ouest, par la rivière Wamba suivant une ligne, jusqu'à son confluent avec la rivière Misele au sud de Sadiba.



III. 10.1. Bureau administratif de Kenge I. (Photo équipe locale, janvier 2012.)

Le poste de Kenge I fut d'abord implanté à Ngo-wa-Popokabaka lors de sa création par le décret du 10 juin 1890 du commandant Francis Dhanis. Ce n'est qu'en 1957 que les colons s'y installèrent, suivis par les administratifs autochtones en 1958³².

Les populations n'arrivèrent que timidement dans la cité de Kenge, redoutant les pluies orageuses et violentes et la fréquence de la foudre liée à l'altitude du site. De 1957 à 1958, cependant, la population passa de 4484 habitants à 14 945.

Le 18 août 1962, Kenge I devint le chef-lieu de la nouvelle province du Kwango. Cela entraîna un afflux de populations. On passa de 17 675 habitants en 1961 à 23 182 habitants en décembre 1962. C'est

32 Archives de la province de Léopoldville, dossier AIMO : district du Kwango, province de Léopoldville, 1956.

à cette occasion que fut construite la maternité de Kenge I qui devint plus tard l'hôpital général de référence (HGR). Son extension entraîna peu à peu l'occupation de l'espace par des constructions et des activités, essentiellement agricoles. Cette croissance s'arrêta en 1964, année au cours de laquelle on n'enregistra ni construction ni arrivées massives des populations. Il y eut, au contraire, dépeuplement, suite à la rébellion muleliste qui sévissait au Kwilu et s'était étendue dans certaines contrées du sud du district du Kwango, rébellion à laquelle s'ajoutèrent les tensions entre populations liées à la gestion de la nouvelle province instituée. La population de Kenge I, en majorité pelende, yaka, suku et mbala régresa de 19 150 habitants en 1965 à 17 341 habitants en 1967.

Kenge I fut choisie comme chef-lieu du district du Kwango en 1954 en partie à cause de sa position sur la route reliant Kikwit à Kinshasa. Elle n'acquies

statut de cité qu'à la suite de l'ordonnance présidentielle n° 82/006 du 15 mars 1982.

La cité de Kenge I compte 15 quartiers : Kapanga, Manonga, Yete, Salongo, Masikita, Munikenge, Mavula, Bakali, Kikwit, EPOM, Congo, Forage-Mukisi, Mangangu, Kenge III et Pont-Wamba.

En 2010, seuls pouvaient être considérées comme des habitations durables les anciens bâtiments coloniaux : la prison de Kenge, le camp militaire, le bâtiment administratif du district, les maisons du camp Commis, le dispensaire public et l'école métropolitaine. Tous les autres bâtiments sont généralement construits en pisé, donnant de Kenge I l'image d'un gros village.

2.2. TERRITOIRE DE POPOKABAKA

Il fut créé par l'ordonnance n° 21/297 du 24 novembre 1953 modifiant l'ordonnance n° 21/450 du 27 décembre 1949 fixant le nombre, les dénominations, les chefs-lieux et les limites des territoires du district du Kwango.

Groupement	Villages
Kabeya Ilunga	Kabeya-Ilunga, Kafulu-Ludio, Iyimbi-Yanga, Makimbi, Singika, Kalombo, Imwela, Ikofo, Zinkalaba, Iboko, Mayalala, Izukamba, Ibanda-Fiote, Sangu-Yimbi, Ipanga-Nziti, Ngundu-Nfufu, Inzambi-Kia, Ikudika, Bingwaku, Isangi, Ingabo, Tsakala-Sefu, Tsakala-Kafulu et Muvwangini
Kasinzi-Ntete	Kasinzi-Mutete, Kambanzi, Ngundu-Fufu, Impalnga, Mankimbi, Ibanda-Taku, Indulu-Impangi, Impungu-Mbingila, Iyakula, Indamba, Ikialala, Itsiola, Ziwulu-Fiote, Matomana, Ipangu-Ndinga I, Ipangu-Ndinga II, Kafulu-Fiote, Ipiku, Mutoyi, Kabeya-Ibula, Ipongi, Iyoko, Ipiku et Mutoyi
Kiba-Baka	Kiala-Baka I, Kiala-Baka II, Makaya-Mbongo, Tsona-Kwango, Imboloko, Malungu, Igukwedi (Kabadi), Itsaku, Mutombo-Yamfu, N'leko, Mambata-mponia, Muvuala, Bafungi, Tsakala-Tsamba, Imbumi, Mutombo-Vuka, Muwika, Manzengele, Imbumba, Mambata II, Mabaka-Katenda, Kambanzia-ntuti, Kambanzia-Yenga, Iyamfu, Ibambu, Swa-Mema, Makasa, Nkasu, Kabeya-Bembei, Inkwati, Mpika et Kiala-Makinu
Malambu	Malambu-Kabobila, Takasanga, Imbundu, Mambanda, Ingoma, Lungosi, Inkawu-Mbwesi, Inkenzi, Ipolo, Ikwema, Ifidi, Baheka, Yengi/Kimbangu
Mbonde-Mfumum	Mbondi-Mfumum, Fwama-Kalongo, Imbola, Mbondi-Masonga, Mbondi-Seka, Tembo, Ibanda-Ngoy, Munkafuna I, Munkafuna II, N'landa, Imbinda, Mambanda, Kabeya-kiandu, Isala I, Isala II, Mbela-Mbandu, Ikenzi, Ipiedi-Nzusi, Isukadi et Salamalembe
Mukukulu	Mukukulu, Indamba, Nzungu-Mukukulu, Ipungu-Mbingila, Iyimbi-Yanga, Inzawu-Yimbi, Mwana-Yimbi, Itadi, Imundu, Mbela-Mbandu/Ikiala
Ziwulu	Ziwulu I, Ziwulu II, Mukila-Ilandana, Tsakatubu, Intungu, Komba-Nzungu, Ivudi, Ndoko-Milandu, Mulopo-Kombanzungu, Tukipa, Muyamba et Fidiwaba

2.2.2. SECTEUR POPOKABAKA

Créé par arrêté n° 38/32/A.O. du 6 février 1940 du gouverneur de la province de Léopoldville portant création du secteur Popokabaka, dépendant du territoire des Bayaka-Sud, décision modifiée par

Le territoire de Popokabaka compte trois secteurs : Lufuna, Popokabaka et Yonso. Il compte aussi une agglomération qui a le statut de cité (Popokabaka) et quatre postes d'encadrement administratifs : Kenge-Munuingu, Kiamfu-Kinzadi, Ngasa et Mutombo-Yamfu.

2.2.1. SECTEUR LUFUNA

Créé par décision n° 287/AIMO/53 du 28 décembre 1953 du gouverneur de la province de Léopoldville Jean Haent, le secteur Lufuna se situe au nord du territoire de Popokabaka ; son chef-lieu est Impongi.

Lufuna faisait partie du secteur Dinga en territoire de Kenge. Le chef Ndinga dirigeait presque toute la région actuelle de Lufuna avant qu'un différend n'oppose Mutombo Yamfu à Muwala, son père. Le chef Ndinga plaça une partie de son ancienne chefferie sous l'autorité de Mutombo, le chef du groupement Ikiala-Baka jusqu'à ce jour.

Le secteur Lufuna compte sept groupements.

celle du 28 octobre 1950, n° 261/AIMO du commissaire de district du Kwango.

Le secteur Popokabaka, peu vaste, avec ses 3050 km², occupe le centre du territoire. Son chef-lieu est Ngowa. Il compte sept groupements.

Groupement	Villages
Ikomba	Ikomba-Maziamu, Kapunga I, Kasitu-Mupopo, Inkunzi, Isakasaka, Ikianga-Mwadinziba, Inzofu-Ilwanda, Inzungu, Mabenga, Tsengi, Impama II, Ikianga II, Ikianga III, Manzengele, Makunda, Tsunza II, Ibamba, Kasakamba, Nkanza, Ipama III, Mayonda, Ilengu II, Nkulu-Ngume, Yalala, Kasitu, Kasanda II, Tsakala-Bakambana, Ikunda, Tsakala-Muniangi, Ngasa-Malolo, Imbudi I, Imbudi II, Imbudi III, Kazika, Ingunda, Matudi, Kinkubu, Ikwenda, Ngasa-Itoma, Ngasa-centre, Ngasa I, Kayombo, Ikwenda-Kalamba, Kasanda I, Ifoto, Mabaka-N'lasa, Tsakala-Masala, Itioni, Mwadi-Nzita, Mupopo II, Mwadi-Nzita II, Imwesi, Tsunza I, Ikomba-Mayamba et Kapumbu I
Ilwanda	Ingasi, Kasanda, Mbaluma, Tsakala-Bamba, Inkudi, Nkukulu, Indala, Bukuni, Ilwanda, Mbwadi, Mahenga I, Mahenga II, Impongi, Inzianga, Kabangu, Luwa, Kavula, Masola, Ikialala, Ikiala, Budika, Masabu, Matomana, Ikwanga, Mwadi-Nzita, Ibaso et Ikwani
Kabama	Muyamba, Mulosi, Kabama, Imbati, Mangombi, Inkiamvu, Ikawa, Inonga, Ingondi, Mayanga, Imanza, N'landa, Impanzu, Imaku, Nzuwa, M'niangi, Mutayi, Ibuka, Kayombo-Ntoka, Lubalala, Imbela-Mbandu, Intubu, Ilanga, M'tanda, Bungu, Mabaka-Kafunga, Inkulukusu, Ifwemba et Mayindu
Katota	Katota, Tsakala-Nzadi, Imwana, Itsembo et Mowayi
Nkosi-Moyo	Kiyabekeni, Kisole, Nkosi-Moyo, Kitsanza, Kisoma et Kibuki
Lusanga	Lusanga I, Lusanga II, Imvunda, Mutombo, Bilanga, Kapenda, Iyanga, Inkoko, Imbakata, Inkangala, Magibi, Ikianu, Kalala, Ipungu-Katongo, Mabiala, Muzinga I, Makuka, Inzau, Muyalala, Mabaka-Ilanga, Kawumba, Igila I, Igila II, Katongo, Iwatama, Tsakala-Bakambana, Pasanganga, Isenda, Tsunza-Kapendaseke, Nzau-Lusanga, Manianga, Mutombo-Ibanda, Busa-mbundu, Intobo, Patu, Mankengi, Mukila, Bombo-Lusanga, Nkafuna, Intunzi, Saint Louis, Musinga, Imvoka, Mpanda-Mutombo, Bitongo, Iludika, Tsakala-Wandu, Kialalunda, Muzinga II, Isoyo et Imbuku
Ngowa	Ngawa-Kafi, Ngowa-Mahonda, Inkwati, Muyamba, Makondala, Ibodi, Makasa, Madiuka, Manzodia, Kapuku, Ibiadi, Mulopo-Ngowa, Itela, Ikomba-Nkungu, Nkengi-Miniungu, Tsakala-Ngowa, Manianga, Kambamba, Imbombo, Ikonga-Ingondi et Tsakala-Mwanza

2.2.3. SECTEUR YONSO

Il se situe au sud-est du territoire de Popokabaka. Sa création remonte à l'arrêté n° 582/322/AIMO/1942 du 10 octobre 1942 du gouverneur de la province de Léopoldville portant création du secteur Yonso, en territoire de Popokabaka. Cette dé-

cision fut modifiée par celle portant n° 261/AIMO du 28 octobre 1950 du commissaire de district du Kwango, portant modification des dénominations des circonscriptions du territoire de Kasongo-Lunda. Son chef-lieu est M'tsanga. Il a dix groupements.

Groupement	Villages
Ikomba	Ikomba, Ihenia, Ibwati, Iwana-Twana, Imamba, Imaki, Impindi-Ngombi, Bukindu I, Bukindu II, N'londo, Mukama-Bolinga et Kulupungika, Ibwati II, Mamboti, Ingongolo, Itietia et Musengo
Imwela	Ilanga, Manziodia, Kayuya, Niangi, Lukwata, Mvunda, Mamfu-Nkala, Nzenzo, N'kalala Miakosi, Tsakala Kayombo, Ikana, Manianga, Malungu, Kapela, Ikiama, N'tumbungu Kalamba-Mwela
Itenda	Intenga, N'buengo, Mayimba, Inzimba I, Inzimba II, Inzimba III, Masebo, Ibuota, Ibala, Tsengesi, Impandi, Imbela-Tsamba, Ifidi, Ikiala, Kavula, Masola, N'diabat (Ipandi II), Ngoma-Ngoma, Itsakala, Imbesi et Ngemba
Kabaka	Kabaka I, Kabaka II, Mafula, Mavabudi, Imfuyu, Ikwanga, Ihadi, Ipela et Mbadaka
Kangu	Kiundundu, Ihosa, Inkasa et Ndengo
kiamfu-Kinzadi	Ingundu, Ipengi, Kabula, Isinzi, Mabaka-Itumbu, Mabaka-Nzadi, Imbumba, Kavula, Munilemba, Kahumba, Inkomba, Impakasa, Nzasi et Luvunga (Impesi)
Mbulu-Tsiala	Mbulu-Tiala, Makesi, Ilombo, Mukambu, Imbuku et Ntsakala-Ngondi
Munene	Lombi, Luzolo I, Luzolo II, Ikiala, Inzawu, Bukondi, Mutianga, Kongo I, Kongo II, Kazembi, Imbuku, Masina, Ikamba, Manga-Matsingi, Imbela-Ntanga, Iyala I, Iyala II, Mbedi I, Mbedi II, Ipela, Nkengikiasa, Nkoki, Nsunga-Mosi, Ikwakwa I, Ikwakwa II, Bukunga, Imbala-Tsungu, Isambu, Inkoko, Itsembo, Kazangi, Mfumu-zanzeke, Matadi-Ntasi, Ntasi, Inkalala, Kianika, Kanimbu, Ibamba-Inzala, Ibamba II, Mutundu, Nkula, Mususu, Itudi, Ibinda, Wololo, Itsabisi, Lubunzia, Imbamba, Sia-Ngolo, Ibolo, Ngowa-Sangu, Ngowa-Inkasa, Mambengi, Ingoyi, Mububa, Inkansa, Masonguti, Mbanza-Mwamba, Kazekedi, Inkasa-Niaka, Mubikisi, Inzundu, Itekwa
Munene-Tseke	Munene-Tseke, Kangwenzi et Mbulungu-Landa
Nzoko	Inzofu, Isomo I, Isomo II, Inkindi et Kwala-Mawesi

2.2.4. LA CITÉ DE POPOKABAKA

Popokabaka est devenu cité par l'ordonnance n° 087/231 du 29 juin 1987. Cette cité est limitée :

- au nord, par le village Inzwa ;
- au sud, par le village Ifidi ;
- à l'est, par le village N'koso ;
- à l'ouest, par Mbamba.

La cité de Popokabaka s'étend sur 589 km².

Elle est répartie en six quartiers : Kwango, Kafumfu, Pungu-Mbamba, Ngowa, Nkobo et Lwayi.

À ces quartiers, on annexe 30 villages environnants : Inzau, Mulopo-Ngowa, Imbelo, Makakala, Nkoko, Inkwati, Mukoso, Muyamba, Imbuku, Ngowa-Café, Isita, Imombo, Tsakala-Ngowa, Ipassa-Nganga, Bitongo, Ikengedi, Matsita, Ibamba, Ilokuta, Ntanda, Imbalumu I, Imbalumu II, Inkudi, Mvula-Mwanga, Mwadi-Nzita, Dibanda-Avion, Mukukulu, Kasanda, Ifidi et Nganga-Biteke.

2.3. LE TERRITOIRE DE FESHI

En 1934, Feshi-cité était un poste d'État. Ensuite, par l'ordonnance n° 21/63 du 25 février 1954 du gouverneur général du Congo belge constituant les limites territoriales du district du Kwango, Feshi obtint le statut de territoire, composé de quatre secteurs, d'une cité et de trente-sept groupements (Mininter 2005 : 1).

2.3.1. SECTEUR GANAKETI

Il a une superficie de 4743 km². La création du secteur Ganaketi est consacrée par les arrêtés n° 575/297/AIMO et 577/299/AIMO du 22 octobre 1943 du gouverneur de la province de Léopoldville portant création du secteur Inzia-Bakali. Ensuite, la décision n° 197/AIMO/50 du 4 août 1950 du commissaire de district du Kwango modifia les dénominations de certaines circonscriptions du secteur. Enfin est intervenue la décision n° 153/AIMO/53 du 11 avril 1953 du commissaire de district du Kwango portant suppression des chefferies Kitari et Mwela, constituant ainsi le secteur Ganaketi.

Le secteur Ganaketi situé à l'ouest du territoire de Feshi a pour chef-lieu Mwela-Lembwa. Il est subdivisé en dix-huit groupements.

Groupement	Villages
Buka-Ngumbi	Buka-Luyu, Kifwanga, Tsaku Kabalu, Buka Manzundu, Kikwanza Mbimbi, Kikwanza-Mangembo, Kasongo Ndembo et Nkumba Muluba
Buka-Tengwa	Buka Ntengwa, Manzodi, Mapanda Mwisi, Mpongi Niabi, Nzasi Mumbu et Tsakala Mbombo
Kabukulu	Kalenda, Kabukulu, Mulopo Kasombo, Mwana Wuta, Matamba, Mbwise Mbe, Kimfuka et Centre Kalenda
Kasombo	Kasombo, Buka-Luba, Mukoku, Lumina, Muteba-mbangu, Yanga, Mapakasa, Mwala, Musindu, Tshakala-Nkuku, Mapaka, Kipiatu, Kakesa, Mutati, Munkoki, Kavula, Mawawa, Mulopo-Kasombo, Mulopo Memo, Nzasi Pashia, Mwela Makelele, Sanzika, Musungi, Kalonda, Mulopo mazamba, Kambanza, Pandakaseke et Kimbati
Kakombi	Kifilumbunda, Nkusu Tsayi, Bitekwa, Mbadanga Lukwelwa, Tsona-Tshayi, Kakombi, Muniengi, Ndinga Lembwa
Kambundi-Nganga	Mahungu Lembwa, Kambundi Mbimbi, Mbangu Mbambwa, Kisambani, Nzofu Mbimbi, Mulasa Tingi, Kongo Mahinga, Lusengi, Musuku Tseyi, Mavunda Mbimbi, Kasongo Lumbala, Mbadanga Moyo, Mission catholique Matari et Centre Lembwa
Kambundi-Tumbi	Kambundi Tumbi, Mapanda Tsakata, Mulopo Matsema, Ndamba Mapasa, Mukedi et Kidima
Kitaka	Kitaka, Tshaku-Fioti, Mundongo, Ganaketi, Takatoko, Lukuni Moyo, Buka-Tshayi et Nkosi Kasongo
Mobanga	Kitutu, Mahungu, Mubanga, Niangani, Buyukani, Musuku, Muswalu, Mwela, Nzasi, Mbudihata et Centre Mahungu
Mulasa-Mbaka	Mulasa-Mbaka, Kabolo, Kihungi, Mapanda Ngondi, Mutia-Mutombo, Kambundi, Centre Kabolo et Muni Mbangu
Muluwa	Muluwa Mfulu, Mufutufutu et Zalala Fulu
Mutangu	Shangongi, Kiwayi, Mutangu Tari, Mutangu Zanza, Muditona, Kipokomutela, Zaba, Ngulu Todi, Nkusu-Lukula, Pungu-Luwala, Kiyanka, Lwasenga, Nzofu-Lwasenga, Lefi, Kasongo-Polo, Mulasa-Pangu, Tsaku Mambamba, Kasongo Ngeledi, Nzofu-Luie, Ngana, Kidinda, Mafuti, Ngondi, Nsana Mutundu, Mukala Katsimb, Ngolo Lwasenga, Mutangu Zenga, Tsakala Mbomng (sic), Lwayula Mwaku, Kapunda

Mwana-Basila	Ngadi, Madinda, Mafufu Lefi, Meni Nkosi, Meni Nkadi, Punda Manzongi et Projet Pingu Luwala
Mwela-Tsaka	Mwela, Makaya, Kikiamfu, Mulasa Mwela, Mwana Mfumum, Kisidi, Londa Mango et Zalala-Makala
Ngima	Ngina, Kifusa, Mulopo Mpangu, Munkitika, Nkusu Bakali et Bintoti
Tsaku-Kakabantu	Kifilusulu, Tsaku-Ketadi, Muluwa-Mukengi, Mwanza-Kwanza, Kamba-Manzasi, Bangukati, Kabila, Tsaku Kahonzi, Tsinga Kingomb, Mbadi Visi, Mbangu Sala, Mbunda Bikaka et Kifinda Paka
Tsaku-Zuma	Mahuta, Tshaku Zuma, Mbamupambu, Tsaku Bikuwa, Mwadia Nzita, Kosongo Pandi et Kibinda
Tsaku-Luwembi	Kimfuka, Panzi Luwembi, Tsaku-Luwembi et Zalala Lubudi

2.3.2. SECTEUR LOBO

Il a une superficie de 2305 km². Le secteur Lobo, aussi appelé secteur Lukula, fut créé par arrêté n° 569/291/AIMO du 22 octobre 1943 du gouverneur de la province de Léopoldville portant création du secteur Lukula. Cet arrêté a été suivi par la décision n° 197/AIMO/50 du 4 août 1950 du commis-

saire de district du Kwango portant modification des dénominations de certaines circonscriptions du territoire de Feshi. Ainsi le secteur acquit le nom de Lobo, qui est aussi celui de son chef-lieu.

Le secteur Lobo compte huit groupements.

Groupement	Villages
Kambundi	Kambundi-Lukula, Kingangi, Kifulu-Mbongo, Lukosi, Pangala, Tshinga-Mahala, Kimambu, Tsinga-Mihala et Kombogo
Katambi	Katambi, Kawulu, Kidinda, Kongo-Langa, Tsinga-Ngowa, Kongo-Mulasa, Kwakasa, Kongo-Kinkadi, Tsaku-Tsokosi, Senga-Dim, Mvula-Kan, Mbuku-Tsedi, Kandi-Lukeni, Mihala-Nganga, Kongo-Ndondi, Nzofu-Tsema, Musuku-Nseyi et Kandi-Lukeni
Kikwanza	Kikwanza, Kibwika, Tshimba-Kikwanza, Tshimba-Mub, Mazambu, Ndinga-Kib et Kunga-Mbwalu
Luwanda	Muviti, Kalonda, Bukungula, Munda, Malunga, Telepasa, Sanga Mbawu, Loanda, Kapangu, Tombo-M., Kipolo, Mulasa Bihuwa et Lobo
Mbumba	Tshaku-Fioti, Tshaku-Mulemba, Tsaku-Lukeni Muwangi, Mavunda-Nganga, Kandi-Kunga, Mbumba Kif., Kandundu, Kipolokasa, Kipolo Centre, Mihala Kiz, Kikwanza Bulungu, Bana-Kongo, Mukolo, Kikanza Mak, Kosi-Mbambu, Kindi-Muk, Mudimu, Mulasa-Nganga, Kifulu-Badi, Kipindi-K. et Mvunda Yombesi
Mulasa	Mulasa Bihuwa, Mulopo-Kandi, Kifulu-Mbunda, Kembo-Wala, Nzofu-Makiadi, Mawala et Pangala-L
Muzengo	Mumbanda-Busisi, Tombo-Maposa, Musekele-K., Mukos, Lukuni-Kapasu, Mutshinga-Yenge, Kizanga-Luhemb., Mvanda, Malundu, Kimandu, Kilengwa, Mwaba-Kuku, Kibuka-Tadi, Kikwengu, Kimbenga, Kikandu, Kingungu, Kikombo, Kimbamba, Kifinda-Paka, Kabeba, Kambundi-Ts., Bilembo, Mosongeti-Ndong., Kikusu-Mbambi, Kianika-Ndong., Kitumbi, Kizanga-Yengi, Kumbila, Mukeni, Kitshangala, Nganga-Ngondi, Kimbolo, Muboso, Kimbala, Mwambu, Kitsamba, Kitusu, Kikandi, Bilashi, Mundonda, Kilundu-Mahio, Matumbi, Mapongi, Kingungu-Centre et Muboso-Centre
Zalala	Zalala K., Mulasa-Kwilu, Kaseka, Yengi, Tombo-Kongolo, Kitoka, Tombo-Kaka, Mulasa-Y., Mulasa-Ts., Dibaya, Zunzu-B., Kitsala-M., Mbanza-Z., Kambundi-Y., Bibwa-Mw., Bibwa-Kam. et Kitaka-Nd

2.3.3. SECTEUR FESHI

Il a une superficie de 6245 km². Jadis appelé secteur Maziamu, il est situé au centre du territoire de Feshi dont il est le secteur le plus vaste. Il a été créé par arrêté n° 562/285/AO/43 du 3 octobre 1943 du gouverneur de la province de Léopoldville portant création du secteur Feshi, en territoire de Feshi,

district du Kwango. Cet arrêté s'est fait suivre de la décision n° 197/AIMO/50 du 4 août 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des dénominations de certaines circonscriptions de Feshi. Le chef-lieu du secteur est Feshi. Il compte sept groupements.

Groupement	Villages
Bolashi	Kibunda, Ndunga, Ndunga Poste, Kingwasa, Mafishi, Kabinga, Mulopo Poste, Mulopo, Kinzashi, Kisupa, Mazenga, Kahoka, Kahoka Poste, Kangufu, Matangu, Muloshi, Bolashi, Yamva, Kiniema, Kimbulu, Shakenge, Kitaka, Kisombo, Shamupepe, Kimbulu, Mwaku, Tenda, Kam-bamba et Kabedi
Kamenga (Kanungu)	Kasoma I, Kasoma II, Kisikama, Kisikama Poste, Kalolo, Kanungu-Batshoko, Kanungu-Kipa, Kingongu, Kahalanganga, Kingulu, Kabalan-ganga, Kizinga, Maziamu I, Maziamu II, Kimakisa, Kabangu, Kalemba, Shimuna, Ndeke, Shakatunda I, Shakatunda II, Kadiata, Kazanga Sedi, Mabanzi-Kots., Mwatshitadi, Shatshilumba, Shabebo, Kazonga, Kitepa, Ngunzi, Kiala, Shafidi, Shakinzi, Mankanga, Mapalanga et Musanga
Kashapula	Pulumba I, Pulumba II, Mandulu I, Mandulu II, Bola, Kasapula et Nkalala
Kikombo	Kipumbu I, Kipumbu II, Mbungila, Kikombo, Kipongi I, Kipongi II, Kibwika, Zungu, Lukala et Ngungu
Kisombo (Kisambu)	Kisambu, Kihunga-Ndemvu, Mavunda-Lungu, Mabaka, Muhumbu, Mavunda-Ndemvu, Nzofu Baholo, Kalombo, Kipaka, Kindambi, Kimafu, Kibenga, Mahumbu, Kahungu, Shamuhunga, Malwamba, Kitende, Musanda, Mabaya, Shakisinga, Shatungusi, Watakanuke, Lufundu, Shafudi, Katini, Shabiba, Mudiangu, Kamba-Kuba, Mwatshi Bunga, Mipopo, Kapaka-Paka, Kikulikila, Shamafula, Shamutunga, Kanzambala, Kazembe, Kibalamba, Centre Tonu, Centre Mabaya, Poste Mabaka, Poste Shatungusi, Paroisse kimbanguiste et Élevage Luie
Luhemba-Kianza	Shamwamfu, Shashiwa, Kakolokoso, Utadi I, Utadi II, Kameshi, Luhemba, Mbala, Shakapedi, Shalukunda, Shatshi, Hombana, Kivunda, Kapemba, Kibatshi, Kapanianga, Shamvula, Shamataadi, Tshambula, Shanama, Kadiata-Kiz., Poste Luhemba et Poste Mbala
Mulikikamba	Nzizingombi, Kabunda, Kataya, Nilodi I, Nilodi II, Matungu, Kadiambo, Kikiala, Ndamba, Mulikikamba, Kikawa, Kibweta, Kitemina-Mba, Kibasala, Mobwa-Ndangu, Mbumbangu, Kipombo, Kawayu, Lundanda, Kowa, Mbulu Ngoma, Mubwakwenge, Makanda, Kindambi, Kapemba-Kinga, Kitoto, Centre Kiunundu, Kabunda Poste, Kibasala Poste, Mubwa Poste et Élevage Kikamba
Kimbina	Kimbinga, Kianga-Katula, Mipopo, Kanzwanzwa, Mangwenzi, Poste Kimbinga et Élevage Nzadi

2.3.4. SECTEUR MUKOSO

Il a une superficie de 4707 km². Appelé secteur Buele-Mutombo à sa création par arrêté n° 560/282/AIMO du 21 octobre 1943 du gouverneur de la province de Léopoldville, il devint secteur de Mukoso sur décision n° 197/AIMO/50 du 4 août 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des dénominations de certaines circonscrip-

tions dépendant du territoire de Feshi, district du Kwango.

Localisé à l'est du territoire de Feshi, son chef-lieu est Mukoso.

Le secteur Mukoso est constitué des trois groupements.

Groupement	Villages
Kianza	Ngunda, Kianza, Pakasa, Kobo, Malembe, Kisanda, Kakunda, Mukwatshi, Malundu, Kitanda, Shakusu, Mwatshi, Nzambi, Kambeze, Kaviya, Mukundu, Kiangata, Kingondji, Ngudia-nganga, Mbambula, Kazimba, Mbenga, Pombo, Shasoni, Boma, Camp Boni, Kap/Kianza, Dibaya, Kabande, Kabita, Kambundji, Kandiendela, Kahanga, Kakhuluba, Kabondo, Kambatshiyu, Kaninia, Kanga I, Kanga II, Kapakasa, Katombo, Kikhombo, Ngemba, Kingungu, Kingungu, Kingwengwe, Lubambo, Lundu, Luyalu, Mahundu, Makala, Mayamva, Mission Catholique Kisanji, Muhaku, Mukoso Secteur, Mukuku, Mukundu Kah., Mulamba, Musenina, Muta, Muteba, Mwaku, Mutundu, Mwindu, Ngiengie, Pitshi, Samba, Shakabuma, Shakasulu, Shakawa, Shamandefu, Shamandamba, Shamuwengu, Shanama, Tshibande, Tshindamba et Tshisoka
Ngungi	Kaba, Mitelezi, Bama, Kashindji, Mulenge, Kunga I, Kunga II, Muhaku, Katanga, Kapiangu, Mayembe, Ngungi I, Ngungi II, Mukedi, Ngoma, Kabata, Kasandji, Kolombo, Kikhoshi, Kindululu et Kinganji
Palanganene	Mikinda, Shamwana, Mbembo, Kabwita, Kabambi, Shimata, Kayenge, Kongimina, Kisonga I, Kisonga II, Zambo, Kazembe I, Kazembe II, Zombwisa, Shayikulu, Kabangamukewu, Kasheta, Kangandu, Mwashidi, Shapuko, Kibwekele, Shanama, Shamunana, Shamwana CMC, Shakudi et Bungulu

2.3.5. CITÉ DE FESHI

La cité de Feshi a été reconnue par ordonnance n° 087/231 du 29 juin 1998. Elle est subdivisée en

quatre quartiers : Résidentiel, Kwenge, Kabila et Kialu.

2.4. TERRITOIRE DE KASONGO-LUNDA

Le territoire de Kasongo-Lunda, jadis appelé territoire des Bayaka-Sud dont fit partie intégrante l'espace qui devint, en 1953, le territoire de Popokabaka actuel, a été créé en 1935 par l'ordonnance n° 032/AIMO du 15 mars 1935 du gouverneur général du Congo belge. Son premier administrateur de territoire fut F. J. Roeland, dénommé Kibombi par les Congolais. Cette ordonnance a été modifiée par l'ordonnance n° 21/63 du février 1954 (Ministère des Affaires intérieures, Territoire de Kasongo-Lunda 2007 : 1).

Le territoire de Kasongo-Lunda est divisé en deux chefferies, six secteurs et quatre cités.

Groupement	Villages
Kasongo-Lunda	Kimbala, Muwetu, Munganda, Lubanza, Kabisa, Kimafu et Mahonga
Kingete	Kingete, Mwana-Muyombo, Kalemba-Ngete, Yombe, Kihombo et Kahumba
Muningunda	Yuku, Kingunda, Kimbala-Twana, Muteba-Twana, Kafuti, Kimbaka, Mungambu, Katembu, Mukaba et Kindundu
Mwana-Wuta	Kindimi, Ndamba-Lonzo, Puma, Pangala, Matadi, Imbala, Bamba, Mungongo et Kimbwasu
Pokoso	Kinkwanda, Ibombo, Kiala, Mahombo et Makondo
Swa-Ibanga	Kipanzu, Mukwanga, Kindundu, Tseke-Nkatu et Kimbembo
Swa-Ikomba Tenda	Ibuka-Lusengi, Zinha, Mawangi, Inhandi, Ibuka, Ipangu, Ibeko, Kisiama, Ikuka et Imwela
Swa-Mbanga	Swangulu, Mupangi, Mutiki, Makesi, Mapanda et Matamba-Solo
Manzengele	Manzengele, Kikiala, Kindamba et Mulundu-Mission

2.4.2. SECTEUR MAWANGA

Localisé au nord-est du territoire de Kasongo-Lunda, le secteur de Mawanga a été créé par les arrêtés n° 123/A/77/ et 325/AIMO/42 du 12 avril 1940 du gouverneur de la province de Léopoldville portant création du secteur Mawanga en territoire des Bayaka-Sud. Comptant au départ 6 groupements, un septième groupement, Mwaku, lui a été ajouté le 10 octobre 1942, par l'arrêté n° 583/325/AIMO portant modification des limites du secteur Mawanga dépendant du territoire des Bayaka-Sud. Son chef-lieu, d'abord installé à Kiongo, fut transféré ensuite à Bilolo. Suite à la décision n° 261/AIMO/50 du 28 octobre 1950 du commissaire de district du Kwango

2.4.1. CHEFFERIE KASONGO-LUNDA

Elle est créée par les décisions n° 28/42 et 4/AIMO/52, respectivement du 30 août 1935, du 21 novembre 1942 et du 7 janvier 1952 reconnaissant la chefferie Kasongo-Lunda, en territoire des Bayaka-Sud. La chefferie est située au nord-ouest du territoire de Kasongo-Lunda. Son chef-lieu est Mahonga et sa superficie est de 4958 km².

La chefferie Kasongo-Lunda compte 9 groupements.

portant modification des dénominations des circonscriptions en territoire de Kasongo-Lunda, son chef-lieu fut définitivement fixé à Mawanga.

Le secteur Mawanga est constitué d'un plateau dont les altitudes varient entre 600 et 750 m. Son relief est morcelé par les rivières Wamba et Bakali, coulant du sud au nord. On rencontre ici deux vallées sèches : Matshaloka au nord et Mapanda au sud. Les coordonnées géographiques du secteur sont de 6° et 7° de latitude S ; 17° et 18° de longitude E.

Le secteur Mawanga a une superficie de 1526 km² et il compte sept groupements.

Groupement	Villages
Ipangi-Buka	Buka-Pongi, Kiema, Munkoko et Mulopo-Mamputu
Kabaka-Mbangi	Kabaka-Mbangi, Makumbu, Mawanga-Ngama, Mbala-Tsoko et Niakina
Mubuku	Matsombe, Bilala, Matsesi, Manenga, Luwawa, Lumbala et Kikaka
Muluwa	Muluwa, Muluwa-Telema et Nkingombo
Mwaku-Yala	Mwaku-Yala, Ndolo, Ngima, Mayamba, Inkibi, Nganda-Bitoko, Katanga, Mabunda, Nzamba-Fwangi et Kabaka-Tombi
Ndindi	Mwanga, Mukandi, Maïgo, Kapata, Kankuluba, Kangonda, Mwele-Puti, Ndamba, Mbwongongo, Kibubu, Mbokasika, Tanzambi, Mampanda-Mbuku et Kikangu
Tsaku	Tsaku, Kikiongo, Musindu, Emmaüs, Kimwanga, Matsombi et Mulombi

2.4.3. SECTEUR KINGULU

Le secteur Kingulu est situé au centre du territoire de Kasongo-Lunda. Il a une superficie de 1292 km². Il fut créé par décision n° 07/AIMO/52 du 7 janvier 1952. Celle-ci fut modifiée par la déci-

sion n° 261/AIMO/50 du 28 octobre 1950 du commissaire de district du Kwango modifiant certaines dénominations des circonscriptions du territoire de Kasongo-Lunda. Le chef-lieu du secteur est Kingulu. Il comprend cinq groupements.

Groupement	Villages
Baringa	Muminu, Kabati, Baringa, Mwadi-Musenga, Mwadi-Nzita et Kazembe
Kikobo	Kikobo, Makenzi, Munikemba et Makongo-Yanda
Mukumbi	Mukumbi et Nongo
Muningulu	Makanga, Nkaka-Batu, Mabaka, Nama-Nkete, Muningulu, Pampamba, Kimbondi, Bayila, Kibinda et Kinimbu-Nteba
Pelenge	Mulopo-Mpelende, Kinzenga, Kasanzi, Mpelende, Mombo et Wamba-Lwadi

2.4.4. SECTEUR KIZAMBA

Situé au sud du territoire de Kasongo-Lunda, le secteur Kizamba a une superficie de 1304 km². Il a été créé par la décision du 1^{er} octobre 1924 du commissaire de district du Kwango portant reconnaissance de la chefferie de Kinzamba en territoire

du Haut-Kwango. Appelé secteur Baholo-Basuku au départ, il doit son nom actuel à l'arrêté n° 326/151/AIMO du 21 mai 1942 du gouverneur de la province de Léopoldville. Son chef-lieu est Kibenga.

Le secteur Kizamba compte 8 groupements.

Groupement	Villages
Kasandji	Kasanzi, Mpolodia-Samba, Kakelenge, Kikwisi et Kinwasu
Kiambamba	Mvunda I, Mvunda II, Ngana-Ngufu, Matsema, Kiambamba, Kahungula, Makongo et Matsaku
Kibenga	Kibenga, Kitala et Lufuku
Kizamba	Kizamba et Bakoko
Madimba	Madimb.
Manganzi	Mangani et Kampondo
Mawangu	Mawangu
Tembo	Tembo, Makialangu, Vunda, Matsema et Mbat

2.4.5. CHEFFERIE KASA

Elle a été reconnue par la décision du 7 mars 1927 du commissaire de district du Kwango por-

tant reconnaissance de la chefferie Kasa en territoire des Bayaka-Sud. Le décret du 5 décembre 1933 fixa l'organisation administrative de cette chefferie. Cette

reconnaissance fut renouvelée par la décision n° 56 du 13 janvier 1940 du commissaire de district du Kwango portant reconnaissance de la chefferie Kasa en territoire des Bayaka-Sud.

La chefferie Kasa ne compte aucun groupement. Son chef-lieu est Mukundji et sa superficie est de 1733 km².

2.4.6. SECTEUR SWA-TENDA

Il est situé à l'ouest du territoire de Kasongo-Lunda. Sa superficie est de 5 362 km². Il a été créé par l'arrêté n° 124/78/AO du 12 avril 1940 portant création du secteur de Baluwa-Bayaka par le gouverneur de la province de Léopoldville en territoire de Kasongo-Lunda, district du Kwango. Cet arrêté fut modifié par la décision n° 261/AIMO/50 du 28 octobre 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des dénominations des circonscriptions du territoire de Kasongo-Lunda, district du Kwango. Son chef-lieu est Yenga-Lusunzi. Dans sa subdivision, il compte neuf groupements.

Groupement	Villages
Kisadi	Kisadi, Yamfu-Ilunga, Mbinga, Mwini-Kasenzi, Tala-Matunga et Nzadi-Mbongo
Swa-Ibanda	Swa-Ibanda, Swa-Yamfu, Mangumbu, Kisenda, Tsikamafu, Mabanza, Agri-Camp, Foreami-Camp, Ipoyla Ferme, Kiasisa Mvumbi Ferme, Kitio-na Ferme, Kitenda, Kiwonda, Kifwanikina, Kizolele, Mambweni, Penga, N'kondu, Nkamatanu, N'kondu, Mfisi Mukondo et Wungamakwaku
Swa-Kalembe	Kinkesi, Manampumba, Mbwa-Ngongo, Kiala et Kalembe
Swa-Kibula	Swa-Kibula, Manzengele, Lubanda et Matanda
Nzasi-Mwadi	Nzasi-Mwadi, Swa-Masangu, Kebela, Kabwanga, Mbisimbi, Kibunda, Mankengi, Nkosi-Lusambu et Kalamba
Swa-Tenda	Swa-Tenda, Mangalu, Itindi, Makongo, Sefu et Muyombo
Mutwa-Mbala	Mutwambala, Nkanga-Mwanza, Katondi, Ikangala, Matsanga et Katodi
Yamfu Kitiba	Yamfu-Kitiba, Tsiamba, Kuhumbesi et Kasesa-Kakesa
Yenga-Dibangu	Yenga, Kitangu, Mbomba, Kimwambu et Indungu

2.4.7. SECTEUR KIBUNDA

Il est situé au centre du territoire de Kasongo-Lunda. Le secteur Kibunda est l'un des secteurs les moins étendus du territoire de Kasongo-Lunda avec 2447 km². Il fut créé par l'arrêté n° 37/33/AIMO du 6 février 1940 du gouverneur de la province de Léopoldville portant création du secteur Wamba-Bakali dans le territoire des Bayaka. Cet arrêté fut

modifié par la décision n° 261/AIMO du 28 octobre 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des dénominations des secteurs du territoire de Kasongo-Lunda.

Le chef-lieu du secteur Kibunda est Nzamba. Il compte 7 groupements

Groupement	Villages
Buka-Kalau	Nambanza, Kambundi, Kinzanza, Tsakala-Buka, Buka-Kalawu, Muntutia et Muzengo
Kiama	Katala, Kimpungu, Kasanza, Kahumbo, Kambanzia, Mbanza-Kipungu, Kambundi, Kambuna, Kimwanga et Mayanga
Kibunda	Kibunda, Mpata, Kizundu, Kimbeka, Buka-Mwala, Mbanza-Kikomba, Munkweni et Kongo
Kidima	Kidima, Muyesi, Ngongolo, Kabuya-Mbamba, Kasongo-Kidima, Mulopo-Kidima, Kiwaya, Mulembelala, Kasongo-Bulumbu, Mayanga-Mbwandu, Kabamba et N'kanza
Manzengele	Lutsangwa, Mayanga-mbwandu, Tsalanga, Mwini-Nkenge, Tsakala-Manzengele et Kabongo
Ntambu-Tseke	Swa-Mutombo, Kasanga, Kikwati, Matsekenge, Kiyoti et Mampalanga
Wana-Mutombo	Kilolo, Kisongo, Balenge-Mbele et Tsalangu

2.4.8. SECTEUR PANZI

Il a une superficie de 7518 km². Le secteur Panzi a été créé par la décision n° 25/79 AIMO du 12 avril 1940 du gouverneur de la province de Léopoldville. Cette première décision fut suivie par la décision

n° 261/AIMO/50 du 28 octobre 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des circonscriptions du territoire de Kasongo-Lunda, district du Kwango. Le chef-lieu du secteur est Panzi.

Le secteur Panzi compte 8 groupements.

Groupement	Villages
Kabemba	Tshikaka, Kifwangala, Kiwana, Kiala-Nkamba et Bintotu
Kambundi	Nkulu, Kalenga, Luvuka, Napasa et Shamwaku
Kasandji	Kamba-Sengo, Kahumbulu, Kamba-Ndansi, Kisebula et Matadi
Kazangu	Mwayamvu, Kamutelela et Musanza-Mbundu
Kilunda	Kahumba, Mukungufu, Mwini-Muhemba, Lukokisa, Shamu-Kinzi, Mukalahata, Kasindji, Tshibalamba et Kibunda
Mazinda	Shayimbwanda, Kawumba, Wana-Matombo, Lunkinda et Kandongo
Mazinda	Shayimbwanda, Kawumba, Wana-Matombo, Lunkinda et Kandongo
Panzi	Sangoma, Mbanza, Kipungu, Tsakala-Panzi, Mwini-Ngula, Palanga et Mungunga

2.4.9. CITÉ DE KASONGO-LUNDA

Elle fut créée par l'ordonnance n° 087/231 du 29 juin 1987. La cité de Kasongo-Lunda est majoritairement habitée par les Yaka ; on y compte aussi des Holo. Elle compte cinq quartiers : Kahamba, Kasanga, Sacré-Cœur, Nzakimwena et Ntemo-Matamba.

2.4.10. CITÉ DE TEMBO

Créée par l'arrêté ministériel n° 067/2007 du 4 novembre 2002, la cité de Tembo est située au sud du territoire de Kasongo-Lunda. Elle devint un centre d'attraction à cause de l'activité commerciale et diamantifère. Elle s'étend sur un rayon de cinq kilomètres et comprend 11 quartiers : Kilawu, Kambundi, Kapitasinga, Kimbangu, Kiniamu, Kitenga, Makilamu, Centre commercial, Mwambi, Ndala et Tembo village.

2.4.11. CITÉ DE KINGWANGALA

Créée par l'arrêté ministériel n° 067/2007 du 4 novembre 2002, la cité de Kingwangala est bornée au nord par la rivière Ngowa ; au sud par la rivière Uta ; à l'est par la rivière Kamisanzi ; à l'ouest par la source de la rivière Nzamba et au nord-ouest par la source de la rivière Nsay (ou Tsay).

Sept quartiers constituent la cité de Kingwangala : Panzi, Nsay, Kabemba, Tuzolana, Uta, Kamavula et Landa-Bango.

2.4.12. CITÉ DE KAHUNGULA

Créée par l'arrêté ministériel n° 067/2007 du 4 novembre 2002.

2.5. TERRITOIRE DE KAHEMBA

Il fut créé par l'ordonnance-loi n° 66 du 22 août 1922, modifiée par l'ordonnance n° 21/63 du 25 février 1954 fixant le nombre, les dénominations, les chefs-lieux et les limites des territoires du district du Kwango par le gouverneur général.

De l'indépendance à l'année 2000, le territoire de Kahemba fut successivement administré par les personnes suivantes : Louis Mulangi, Remis Mwamufiya, Albert Bokuma, Gabriel Kasongo, Kasongo Mwamba, Madjolo Lungeni Bwakawa, Roger Lubambu Mafiya, N'kwabiau Kiala, Totenga, Mbonge Kibalabala, Mvindu Mioko Bakambana, Musasa, Mbwezo Mubungisi, Alfred Vungudisi, Gomer Botswali Botele, Léonard Kavula, Thomas Mondenge Loota et Donatien Kasongo Ngoy (en 2010).

Le territoire de Kahemba compte quatre secteurs et deux chefferies. Il comporte une cité, Kahemba, le chef-lieu du territoire.

Ci-après les secteurs et les chefferies avec leurs groupements et villages.

2.5.1. SECTEUR BANGU

Créé par l'arrêté n° 213/SEC/AIMO du 30 septembre 1936 portant création du secteur Kwilu-Loange, dépendant du territoire de Kahemba, district du Kwango. Cet arrêté fut suivi par la décision n° 136/AIMO/50 du 26 juin 1950 du commissaire de

district du Kwango portant modification des dénominations de certaines circonscriptions du territoire de Kahemba, décision qui consacra le nom actuel du secteur. Il compte 3 groupements.

Groupement	Villages
Bumba	Kalunga/Bumba, Kalamba-Kasanji, Mutombo-Yav, Kayiji, Shakahamba, Mwakapenda, Kaji I, Kaji II, Kasenga, Mukengedia, Tshiwaka, Mwadi-Makal, Kawanda I, Kawanda II, Kamasa, Shahunga, Kabwit, Muyemba, Kashimakaji, Mbala-Mukanza, Kahenda, Mwadi-Angoya, Mwatshi Lombe, Mwakapunga, Kamba-Kabu Shamuna, Tshisesengo, Nganasamba, Shamukenani, Shakatangi, Shakawawa, Kamba-Funji I, Kamba-Funji II, Muyendo, Shatshitshindo, Shasumo, Mwatshisanda, Shamukhanda, Kamba-Sonde, Kayita I, Shambumba, Kabamba I, Kabamba II, Shapidi, Musakan, Kamba-Nzaya, Mwadi-a-Mayi Ji, Mwant-Kandal, Shambongo, Khongolo, Shambangu, Shamusumba, Shamilong, Kampos, Kamba-Kabu, Kayi Ta II et Shazango
Shamalenge	Shamalenge, Kamba-Kulu, Muhembo, Kamba-Ngunza, Shamusambu, Shamudiu, Shayaha, Shayibenge, Kamba-Ngunji, Katemo, Shandinga-Tshibalu, Shanungu, Shamulungu, Mwakahangu I, Mwakahangu II, Kapuku, Shambudi, Tshikotshi, Tshindamba, Shandundu, Shatshikinda, Shavuma, Nandongo, Tshikatu, Mwayamva, Shandiata, Mweni-Lubanu, Ngan-Samb, Diahumuka, Khunene, Kangombo, Mizele, Tshiboto-Namwan, Kapalamba, Shamuyeye, Kazundu, Kamba-Khanga, Kambutu, Tshikudika, Shaswana, Mwangelenge, Mwasenge, Shamukhanda, Shatshombo, Shatshikandji, Hungulu, Shakasumbi, Kakeneneka, Shaluhadi I, Shaluhadi II, Shalengela-Shafudi, Shambuki, Shakanzaka, Kamba-Kabu et Kabondola
Shamanganda	Shamanganda, Shapalanga, Shakanda, Shangamba, Shamana, Shamwiza, Shamufuka I, Shamufuka II, Kamba-Kabu, Kambala-Kanjinga, Tshibanda, Shayango, Shakalwanda, Mulambiya, Shamungwa, Muhongo, Tshibola, Mwangelenge, Shatambwe, Mwatshipaji, Mwamondji, Shakungu, Mwatshisenge, Shatonga, Kavumbu, Kazanga I, Kazanga II, Kazanga III, Mwatshimdemba, Kamba-Kabuji, Kakasa-Mafund, Tshikununu, Tshinyama, Kabiya, Kamba-Tshitela, Kilembe, Shakanyanga et Kayezo

2.5.2. SECTEUR KULINDJI

Il est issu de la fusion de deux chefferies, Nzofu et Mwadi-Kalunga. Le secteur Kulindji fut créé par l'arrêté n° 140/AIMO/49 du 16 juin 1949 du commissaire de district du Kwango créant le secteur Tundula en territoire de Kahemba. Le secteur Kulindji a son chef-lieu à Kulindji. Sa dénomination actuelle lui fut

reconnue par la décision n° 136/AIMO/50 du 26 juin 1950 du commissaire de district du Kwango portant modification des dénominations de certaines circonscriptions du territoire de Kahemba.

Le secteur Kulindji est subdivisé en 8 groupements.

Groupement	Villages
Kazeya	Kayeza, Shamuhuji, Kavunga, Mwakadiata, Mwakese, Kalongo et Shakasanga
Kayita	Kayita, Shayeza, Mwakavula, Mihunda, Tshiamba, Tshipunda et Kasemo
Kulindji	Kulindji, Kabeya, Mukewe, Kaloza, Kavunga, Kambwele, Ngangula, Palanga et Shakaji
Mwadikalumbu	Mutetani, Mwadiata, Mwadiikalumbu, Mutshiame, Ndjimbo, Kakwata et Ngunza I
Mwamufiya	Mwamufiya, Mwamushiko, Mwambundu, Tshambala et Shakadiata
Mwananza	Mwananza, Kalombo, Luwengele, Katemba et Shawuta
Nzofu	Nzofu, Kabongo, Mutombo, Shamunanza II, Kaswani, Lukunda, Shamatabu, Ngandu II et Mwanafunga
Shakanuku	Shakakuku, Shakalongo, Shamuhupu, Munikwenge et Tshakakala

2.5.3. CHEFFERIE MWAMUSHIKO

Elle a été reconnue par l'arrêté du 30 juin 1926 du commissaire de district du Kwango, dans le cadre du décret de 1910 relatif à l'organisation administrative. La reconnaissance de la chefferie Mwamushiko fut

entérinée par la décision du 14 septembre 1936 du commissaire de district du Kwango. Son chef-lieu est Mwamushiko.

La chefferie Mwamushiko est composée de 9 groupements.

Groupement	Villages
Kamba-Lwanzo	Kamba-Lwanzo, Shapidi, Shambau, Shangamba I, Mwayamvu II, Kangangu I, Kamungu-Kapende II, Shangamba II, Thanji, Kawanji, Shanama I, Kambuto, Mwatshikonja, Mwekambanji, Tshimbungu, Shakasonga, Shawawa, Shenema Shapaya, Kakishi, Shamusenga, Shanama II, Imbangana, Shamwata, Tshitunga, Kahezo, Tsahembula, Mwayamva I, Lusenga, Shamvula, Thanda Sombi, Shakasombi, Tshikununu, Shakasenge, Shalwanda et Katewe
Kamba-Mwaka	Ko Mwaka, Shanama, Tashimbala, Mukoso, Mwayamva, Mwashinvunda, Tshisapa, Shangonge, Katongo, Kalola, Mwasengo, Tshisangu, Kambalona, Shangunda, Mwatshilombe, Mutonda, Shatshingi, Kwakatondo, Kukulu Shambwambwa, Shanabaya, Mutondo II et Tshikindji
Mwakabuza	Mwakabinza, Mwakazaji, Musahe, Kaungu, Mwamulumbu, Shayisase, Nambulu, Mwakayita, Shionji, Kamvumvu, Mwatshisupa, Mwasidi et Shamuhombo
Mwamushiko	Mwamushiko, Kambandanda, Shatshizembo, Muyendu, Kanungu, Shakasala, Shangungu, Kambangunji, Tshibanda, Bindu, Tshikuwa, Shangonge, Shamukasa, Shapidi, Shatshikoka, Shakabangi, Kandeke et Nakamena
Shamayanda	Shamayanda, Kalosa, Tshiwoyo, Mwanangoma, Tshisangu, Kabuma, Nambwa, Tshatunze, Kamba-Ndongo, Kamba-Mwaka, Shatshipoko, Shekombe, Mwamutunda, Kamba-Tanda et Kamba-Tshionji
Shamukulu	Shamu-Kulu, Sha-Nama, Mwanzo, Kazanga, Shamukulu Shamangunji, Kazanga II, Shayangu, Muhunga, Kambatshiyu, Kukulu, Tshibanda, Mwambangu, Shakafutshi et Kazanga III
Shatshimina	Tshatshimina, Mwamwengo I, Kapambala, Kambandanda, Mwasengo, Kambanzaya, Mwakatshundo, Kalesa, Mwamwengo II, Shakalani, Kambwala, Kazanga, Tshambula, Kadibala, Kambatanda, Shakasumbi, Tshindamba et Tshatshidingi
Shayimbwanda	Shayimbwanda, Kambatanda, Kandjimba, Shandala, Kavuma, Tshilomoke, Tshiwono, Kambangunji, Tanda Kawaji, Shakadiata, Shidingi et Shashidi
Shamusenga	Shamusongo, Namwana, Shamuhombo, Mwakahita, Shasumo, Mwashidi, Mwatshikumba, Tshingombo, Shamayenga, Mwakayita et Ko Nguya

Dans la chefferie Mwamushiko, des réclamations se font entendre pour la réhabilitation des groupements Tshongi, Shamukombo et Kukulu.

2.5.4. SECTEUR MULOSHI

Jadis appelé chefferie Kalamba-Muloshi, le secteur Muloshi fut consacré par la décision du 5 juillet 1926 du commissaire de district du Kwango reconnaissant la chefferie Muloshi en territoire du Haut-Kwilu. Son chef-lieu est Muloshi.

Les groupements et les villages qui composent le secteur Muloshi sont :

Groupement	Villages
Kamaba-Nguya	Kamba-Nguya, Poste Kimbanguiste, Shatshibulungu, Tshivumbu, Mwamukanda, Shamwehe, Kazanga, Mwambuki, Kakishi, Shatuku, Ferme Mudiko, Ferme Mwadimbu, Ferme Kamudiongo, École primaire Shamwehe et École primaire Tshivumbu
Kaumbu	Kaumbu, Shayazwa, Tshama, Ndongji, Mwayamvwa, Mwadiwulu, Shakadiatata, Tshimvunda, Kambutu, Kongolo, École primaire Ndonzi, École primaire Shakadiata, Ferme Shidikuyilela, Ferme Tshipopo, Ferme Mutuhu et Ferme État
Mufikidi	Kabemba I, Kalwanda, Kapita Bac, Kashinakaji, Kayembe, Mufikidi, Mujimu, Mwakandumba, Mwakakongo, Mwamufiya, Mwandondji, Nawakela, Poste Mwakakongo, Shadimata, Shakazeza I, Shakazeza II, Shangimbi, Shamvula, Kambakamwandu, Shatshiota, Tshitoyu, Shambwanja Kavunia, Shamusika, Shatshisumba Kamwandu, Muhongo, Kaubatadi, Paroisse Tshitshimieka, Kalwanda I, Kalwanda II, Paroisse Kimbanguiste,

Muloshi	Ferme Kashakulu, Ferme Mwatshijinga, Ferme Kandongo et Ferme Tshikala Kasa Ferme Mission Kayihoke, Kayihoke, Kamayala Léproserie, Kamayala Stenten Prote, Kamba Kashisi, Kamba Katshiatshia, Kamba Kese, Kamba Komba, Kamba Ngoma I, Kamba Ngoma II, Kamba Sonde I, Kamba Sonde II, Kamba Tanda, Kamwandu, Kanungu, Kayita, Kimbanguiste Poste, Mwakoji I, Mwakoji II, Muloshi Nioka, Muloshi Chefferie, Muyinda, Mwambangu, Mwakunda, Mwasenge, Mwatshisenge, Shaipanga, Shakatshandjia, Shatuku, Shakuhinduka, Shalukuni, Shamabanda, Shamusenga Mission Catholique, Shamusindu, Shamutalenu, Shatshisongo, Shamwenji, Shautale, Shamwaku, Shamwanza, Shangonge, Shandjingu, Shatambwe, Shatshiluba, Shatshiowa, Shatshisungu, Shatshiota, Telenge, Tshidiwe, Tshikay, Tshihamba, Ferme Polo, Ferme Tshiatumba Denis et Ferme Kaniambwa Huma
Mwambu	Mwambu, Kapombo, Kudi, Kapata, Shausele, Kazanga, Mutalawanga, Mwayilunga, Kanzele, Kambalwanzo, Shatshikwekwe, Kambuto, Muhongo, Kamba Kabinza, Shatambi, Shasupi, Pekwa, Kakishi, Ferme Mashini, Ferme Tshipopo, Shaufuku et Ferme Sema
Tshangata	Kabemba I, Kabemba II, Kamba Komba, Mwakabola, Mwamusanga, Mwananza, Shawalenda, Shamuyombo, Tshangata, Ferme Mwakabula, Ferme Kamisangi, Paroisse Mulundu, École primaire Tshiangata, Ferme Lucyano et Ferme Masuwa
Tshikalaba	Ferme Kawashi, Kamba Kalwa, Kamba Kese, Kamba Sonde, Kamba Kese II, Mwasenda, Mwatshilombe, Shajimo, Shalwif, Shamwenji, Tshikalaba, Tshiwawa, Shangimbi, Napasa, Telenge, Mwambuki, Kanungu, Ferme Nzangi et Ferme Kaluswe

2.5.5. CHEFFERIE MWENDJILA

La création de la chefferie remonte au décret-loi du 16 janvier 1891 du roi Léopold II relatif aux chefferies. Sa reconnaissance en tant que chefferie fut entérinée par la décision de mai 1926 du commissaire de district du Kwango reconnaissant la chefferie Mwendjila, en territoire du Haut-Kwilu.

Le chef-lieu de la chefferie est Mwendjila. La chefferie Mwendjila comprend les groupements et les villages suivants :

Groupement	Villages
Kabanga	Kabanga I, Kamba-Ngunji, Kayata, Shapango, Tshifungji, Shamwaku, Kabanga II, Shaminga, Shangonge, Kamwanga, Katabi, Mutenda, Mwamushiko, Ngwiya, Tshakala, Mwatshibunda II et Tshihembe
Kapela	Kapela, Kambanji, Shakalunga, Kandji-Kanji, Mukangala, Tshivumbu, Kadima et Mwatsiwa
Kamba-Ngombo	Kamba-Ngombo et Shatshaka
Mulopo-Shinda	Katabi I, Katabi II, Mwakelenge, Mwana-Mwalangwe, Mwasamba, Ngunji, Pili-Pili, Swamufuka, Shauta, Shanama, Paroisse Kimbanguiste, Kangwe, Shamutshwiya, Mwakasesu, Ferme Milolo, Ferme Petelo, Tshambiye, Shinda, Komban, Kamanga, Mwatshibunga, Kangwe II et Ferme Bandji
Mwendjila	Kamon, Kambundji, Makulula, Musemvu, Mwadi, Kadiata, Mwamutshunda, Mwendjila, Shajimbu, Shamwangu, Ngananketi, Kakinga, Mweni-Kalunga, Ngowa I, Mwamungu, Mukumba-Kumba, Ngwiya, Katika, Kahata, Shapande, Kambundu, Mwamufiya, Kambasonde, Shakafutshi, Ngunji, Tanda, Mwasidi, Kaumbezi, Kangaji, Ferme Mwatshinana, Wasa et District évangélique Lwakonda
Mwenikalunga	Mweni-Kalunga, Mwatshibunga, Shamalela, Kadianika, Paroisse Mwindi, Sous-division évangélique Kamilondo, Kambalufu, Tshimwata, Mutombo-Mwadi, Shakundji, Stoka, Katoyo, Shawatale, Tshilkondo, Tanda, Shamajiyo, Mwakavula et Katele
Pundu	Kabatanda, Papemba, Kaketshe, Mayoyo, Mwakelenge, Shamufuka, Shauyanga, Pumbu, Ngoya II, Mukangala, Shatshowa, Wasa, Shakadiata, Katemba, Ndjamba, Ngundji et Mayi
Shapoko	Camp Cantoniers Kasongo, Poste Cantonniers, Kamba-Kwanga, Ferme Jata, Kaniamina, Kaniamina II, Kazanga, Kapele, Naketan, Nakatete, Mutombo-Kinda, Mwambangu, Sengo, Shalwaji Ferme, Shamuhombo, Shamvula, Shapoko, Shatambwe et Shatshamba

2.5.6. SECTEUR BINDU

Il fut créé par la décision n° 123/AIMO/49 du 16 juin 1949 du commissaire de district du Kwango portant création du secteur Manzala, en territoire de Kahemba. Il est issu de la fusion des chefferies Bindu et Kasasa. Anciennement appelé Manzala, c'est par la décision n° 136/AIMO/50 du 26 juin 1950 du com-

missaire de district du Kwango portant modification des dénominations de certaines circonscriptions du territoire de Kahemba qu'il acquit son nom actuel. Son chef-lieu est Bindu. Il comprend les groupements et les villages suivants :

Groupement	Villages
Bindu	Bindu I, Bindu II, Mukunga Mauk, Muhongoloke, Shayiongo, Mukunga Nantambwe, Shamukasi kahumba, Ferme Tshibembena, Centre Secteur Bindu et Kaungula
Kabongo	Ferme Shamukoso, Kabanga, Kakuni, Kambatanda, Mwa Mujindji, Mwatshingindu, Mwayamva, Mwenienze Kasulu, Ndjamba, Shamlenga, Shamu, Shangu, Shasupi, Shatshimbunda, Tshimbungu I, Tshimbungu II, Tshifundji, Tshitata, Tshitandji, Kadimbu, Shakafutshi, Shakasumbi, École primaire Kabongo, École primaire Shangu, École primaire Tshifundji et Ferme Shakweshe
Kamba-Kandjimba	Kamba-Kandjimba
Kamba-Nama	Kamba Nama
Kamba-Tanda	Kamba-Tanda
Kamba-Tshafika	nc
Kasasa	Kamba-Muhongo, Kambundji, Kasasa, Kayinda, Mwandia Mukoji, Mwakandala, Mwamukulu, Mwanzanza, Mwatshanika, Mwatshilombi, Namwana, Shatshibaka, Shafudi I, Shafudi II, Shakalala, Shamina, Shakamwanga, Shamanzenze, Shamukopela, Shamukwale, Shamsongu, Shamwenze, Shamwenze Poste, Shapalanga, Shapembe, Tshimbungu, Tshimbweji, Tshidinda, Tshikaba, Tshikomba, Tshikomba I, Tshikombo II, Tshilambu, Tshishinga, Mwakazazi, Shahundu, Mukenda, Shatshizala, Shakadiki, Munanga, Maulu, Kabemba, Kamba-Komba, Sakasumbi, Mwakandumba, Kambuto, Kayita, Kasalumuna, Muhango, Tshimbweji II, Kabwita, Tshimbweji II, Mosako, Nakabamba, Mambatshipaka, Shakafotshi, Shamaziamo, Shakamena, Mwatshindjamba I, Mwatshindjamba II, Mukenge, Kambanama, Mwambwaluvunga, Kamba-Kela, Mukupu, Ferme Tshimubi, Centre Kapasa, École primaire Shafudi, Centre Shakufwa, Centre Shamukwa, École primaire Shamaziamu et Paroisse Tshikwe
Muteba	Shapelete, Kavunga, Shambumba, Shamuvumbi, Tembo, Kalunga, Tshifuameso, Tshimungiya, Mbwanja, Nawakela, Ferme Muyulenge, Ferme Kufutumuka, École primaire Mulumbu, Kaji, Kamanda, Kamba-Kalwa, Kamba-Ngunji, Kambwala, Kanuma, Kaumba, Nandama, Nduwa I, Nduwa II, Nduwa III, Nduwa IV, Pasu, Shatshitala, Shamufuka, Shamungamba, Shamushika, Shatshaka, Sokola et Tshiwanda
Matshimvunda	Matshimvunda
Napasa	Camp Kimbanguiste, Ferme Katanda, Kajikayeye, Kamba Sonde, Kambangondo, Kamunji, Kandjimba, Kalohuko Ferme, Munangawemvu, Napasa mutombo, Napasa Muteleme, Napasa Shakwangu, Napasa Napasa Poste, Shakutayika, Shalukunda, Shambamvu, Shabidi, Shaudimbo, Shindula, Kamba-Pemba, Shayando, Shaubite, Shamuhabwa, Kavunga, Mwamufiya, Tshipanga, Kaja-Ngiji, Tshakala, Mwakasesu, Kamba-Tanda, Kamba-Ngunji, Shapelo, Napasa Mwatomena, École primaire Bindu II, Ferme Kautoto et Ferme Ngoya Seji
Shandima	Shandima
Shamanzenze	Shamanzenze
Tshiatshaka	Tshiatshaka
Tshifwameso	Mangwindji, Matamba, Malandji, Munionga, Kwakatende, Shatshibunda, Tshifwameso, Tshitata, Kambaji, Mukalukiya, Shamanengo, Mwatshivunda et Mwamutunda
Tshivunda	Kambundji, Kamba-Wasa, Kanganzi I, Kanganzi II, Mwadi, Ngoma, Shamalenge, Tshivunda, Wejimaka, Kasamusenga, Tsimbungu, Shatsishimo, Tsikuku, Mwasonga, Shamusongo, Tshilambu, Mwamushiko, Paroisse Kangemo, Poste Kambundji, Poste Tshikuku et Poste Tshivunda
Musemvu	Musemvu, Mwanzanza, Ngunji, Kahanga, Kala, Tshiwanga, Kazanga, Muteba-Kaji, Mwaku-Mutombo, Mutiya, Munuma, Shamufuka, Mwakayita, Mwatshimbundu, Kamban Ngondo, Sokala, Mukalukiya, Shamuzeka, Shangunza I, Shamuyengu, Shamwaku, Kasheta, Kanimbwe, Kavunia, Tshibuku, Shangunza II, Muhumba, Kambangondo II, Shatumba et Shatshizala

2.5.7. CITÉ DE KAHEMBA

Elle fut créée par l'ordonnance n° 87/231 du 29 juin 1987. Localisée sur le plateau Lunda, la cité de Kahemba est administrativement subdivisée en

huit quartiers : Conseil, Kahemba, Kamabanga, Lutsima, Lwapanga, Mobutu, Muloshi et Sukisa.

Références

- Lamal, François. 1965. *Basuku et Bayaka des districts Kwango et Kwilu au Congo*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Mayungu Nzambi U.B. 1980. *Histoire des Bapelende*, mémoire de licence en histoire, UNAZA-Campus de Lubumbashi.
- Mininter de centre et secteur Feshi. « Rapport annuel 2005 ».
- Ministère des Affaires intérieures, Territoire de Kasongo-Lunda. 2007. « Rapport annuel 2007 ».
- « Ordonnance du 27/12/1949 ». 1950. *Bulletin administratif* 1950 : 153.
- « Ordonnance n° 82/006 en son article 147 du 25 février 1982 ». 1982. *Journal officiel de République du Zaïre, Bulletin des lois et actes du Président-Fondateur* 6.
- Rapports aux chambres, 1921, 1922, 1923, 1924, 1932, 1934.

Archives

Fonds Benoît Verhaegen, Section d'Histoire du Temps présent, MRAC

- De Vuyst, H. (CDD du Kwango). 1947. « Rapport d'inspection du territoire de Bayaka-Sud des mois de juillet et août 1947 ».
- Kama, S. (commis principal de 2^e classe). 1957 (4 juin). « Chefferie de Kasongo-Lunda : du pouvoir au titre du chef de groupement ». Kenge.
- Pierre, F. (AT, chef du territoire *a.i.*). 1941 (6 février). « Rapport AIMO 1940 du territoire des Bayaka-Sud ». Kasongo-Lunda.
- « Succession au titre de Swa Ibanda. Réunion du 27 août 1957 ». Document manuscrit.

CHAPITRE 11

ÉVOLUTION DU DICTRICT DU KWANGO À PARTIR DE 1960

Le district du Kwango s'est séparé de celui du Kwilu en 1954. Depuis, ses intérêts se sont déplacés de Kikwit – le dernier chef-lieu de l'ancien district du Kwango – vers Léopoldville, la capitale du pays. Malgré l'effondrement de l'Administration et les tourbillons qui marquèrent la RD Congo à partir de la proclamation de son indépendance le 30 juin 1960, et particulièrement le Kwilu voisin, déchiré par la rébellion muleliste, le Kwango est demeuré à l'écart des enjeux politiques majeurs. Pour certains originaires, dont Henri Ilenda, élu député national et devenu peu après CDD du Kwango (cf. *infra*), les difficultés politiques de la RD Congo, comme celles du Kwilu, résulteraient de ce que ce « ne sont pas des régions où prédominent les chefs coutumiers », comme c'est le cas du Kwango.

Une telle affirmation, souvent entendue au Kwango, procède à la fois d'une sorte d'orgueil régional et de la certitude d'être dans une région où l'on se sent en sécurité. Elle laisse transparaître la fierté affichée des Yaka, le peuple qui personnifie généralement l'identité du Kwango. Les Yaka possèdent une organisation politique, ils ont un grand chef, nommé *kiamfu*, qui conserve une grande autorité morale sur eux. Cette hiérarchie féodale (dominée par le grand chef Kasongo-Lunda) possède une force impérieuse qui nivelle l'émancipation individuelle. Malgré sa soumission à l'autorité coloniale qui a réorganisé son espace, le pouvoir traditionnel au Kwango – et particulièrement celui du *kiamfu* – semble s'être maintenu à travers certaines attitudes et conduites collectives.

En 1963 et 1964, suivant les consignes du *kiamfu* Panzu Fumukulu, les peuples du Kwango s'impliquèrent peu dans la rébellion de Mulele et la région yaka ne fut guère touchée par celle-ci. Dans le district du Kwango, les incidents tribaux ne se produisirent qu'à la périphérie de la frontière yaka : ce furent successivement l'affaire de la chefferie Pelende-Nord, puis les conflits entre les chefs Ngunda (un Pende) et Kianza (un Sonde, vassal du *kiamfu* Kasongo-Lunda) dans le territoire de Feshi.

Il convient cependant de rester prudent dans cette lecture de la situation, fondée sur la dichotomie entre Administration coloniale et pouvoir traditionnel des chefs locaux. On peut vanter les atouts dont disposent ces derniers. Mais bien qu'il se dise le garant de la sécurité collective dans le contexte de l'après-indépendance, le pouvoir coutumier au Kwango demeure en réalité inerte et archaïque. Il ne semble pas posséder la capacité d'assurer la gestion soutenue et efficace d'une société qui doit répondre dorénavant aux prescrits d'un État moderne auquel il ne fut ni réellement initié ni associé pendant la période coloniale. À propos des ces chefs coutumiers, revenons à ce que disait l'AT F. Pierre dans son rapport de 1940 :

« Leur autorité reste grande au point de vue coutumier, malheureusement, lorsqu'il s'agit de faire exécuter par leurs sujets les prescriptions légales, on dirait que l'autorité fasse souvent défaut. Souvent, les chefs veulent établir leur autorité par

la force, comme cela se faisait dans le temps, en commettant des exactions, des abus de toute sorte. Ces procédés ne sont évidemment plus tolérés.

Le plus grand de nos chefs, le *kiamfu*, est encore trop enclin à se livrer à des procédés de ce genre. Malgré les conseils et les recommandations que nous ne cessons de lui prodiguer, à chaque fois que ce chef voyage, il est question d'abus, d'exactions par les membres de son personnel. On dirait vraiment que le *kusukula bwala* (nettoyage du village) qu'ils ont pratiqué depuis des siècles est inné chez eux. Je pense que, finalement, par le temps et la patience nous aurons raison de cet état d'esprit. Nous l'avons déjà obtenu pour le *milambo* (tribut) qui, il y a quelques années encore était signalé comme un véritable fléau chez les Bayaka. Actuellement, non seulement le *kiamfu* touche une redevance de chaque circonscription, mais plus aucune irrégularité en ce qui concerne le tribut n'a été enregistrée » (Pierre 1940).

Contrairement au district voisin du Kwilu, le Kwango ne put se constituer une élite intellectuelle « moderne ». Plus qu'au Kwilu, la montée de la jeunesse instruite favorisée par la décolonisation fut ressentie comme une menace par les chefs coutumiers qui s'opposèrent, avec un certain succès, aux adaptations qui se mettaient en place. En fait, les individus qui avaient voulu se différencier en ayant des contacts avec le milieu externe au milieu coutumier – notamment l'école – se situaient en dehors du milieu traditionnel et furent dès lors considérés comme des représentants du milieu externe, ce qui s'avéra un grand désavantage pour eux lors de la conquête des postes de pouvoir au moment des élections.

C'est donc à l'intérieur du Kwango même que les structures politico-administratives mises en place pendant la colonisation conduisirent à des conflits d'autorité, une fois la présence européenne disparue. Pour mieux comprendre la suite des événements, il faut se remémorer la trame historique générale développée dans les chapitres précédents. Insistons également sur la faible présence européenne dans le district pendant la colonisation. En 1958, par exemple, la province de Léopoldville avait une moyenne de 103 Européens pour 10 000 Africains,

mais l'ensemble du district du Kwango ne comptait que 504 Européens répartis comme suit : 157 dans le territoire de Kenge, 73 dans le territoire de Feshi, 76 dans le territoire de Kahemba, 115 dans le territoire de Kasongo-Lunda et 83 dans le territoire de Popokabaka (AIMO 1957). Le total des agents dans le district du Kwango était de 38 répartis comme suit : 3 administrateurs chefs de territoire, 6 ATAP (administrateurs territoriaux assistants principaux) et 29 ATA (administrateurs territoriaux assistants) et agents. Bref, 38 fonctionnaires dirigeaient une population de 473 821 habitants sur une étendue de 93 000 km². Dans cette région où les voies de communication étaient difficiles et peu nombreuses, une partie du travail administratif était faite par les agents de la Compagnie du Kasai et de la Compagnie du Congo qui y résidaient. Il y a là un paradoxe auquel était confronté le district : moins de fonctionnaires de l'État et moins d'autorités traditionnelles, alors que dans d'autres régions du Congo, l'insuffisance du personnel européen était compensée par le nombre des chefs locaux.

1. LE KIAMFU DES YAKA SE DIT « ROI DU KWANGO »

Les chapitres ci-dessus ont longuement mis en évidence l'évolution du pouvoir du *kiamfu* des Yaka devenu un chef assujéti à l'Autorité coloniale et intégré à la structure administrative de celle-ci. En 1957, le *kiamfu* Panzu Fumukulu avait demandé à la hiérarchie administrative coloniale que son rôle soit reconnu par une décoration (Beeldens 1957). Il reçut une médaille de service en bronze. L'administrateur *a.i.* du territoire de Kasongo-Lunda, G. Cools, de qui il dépendait et qui avait appuyé cette demande auprès du directeur provincial chef du service des AIMO à Léopoldville, écrit : « Depuis son investiture, le *kiamfu* a fait preuve d'une collaboration dévouée et a mérité cette distinction honorifique » (Cools 1957).

Malgré quelques privilèges – au demeurant fort maigres – le *kiamfu* Panzu Fumukulu était considéré comme un simple chef de chefferie, au même titre que les autres chefs de secteurs et/ou de chefferies.

Il était respecté de l'autorité européenne de l'AT de Kasongo-Lunda, mais n'avait pas le pouvoir d'intervenir, s'il n'y était pas autorisé, dans les affaires des autres entités indigènes du territoire.

Cependant, dès la fin janvier 1960, lorsque la date de l'indépendance du Congo fut décidée à la réunion de Bruxelles, Panzu Fumukulu décida, dorénavant, de s'identifier sous le titre de « roi du Kwango » dans ses lettres administratives. Alors que, jusqu'à la fin de la colonisation, il était resté confiné à Kasongo-Lunda, dans les limites de sa nouvelle chefferie rétrécie, il estimait le temps venu pour lui de sortir de son isolement. Il fut invité en Belgique pour assister à la Table ronde politique (il s'y fit représenter par Henri Ilenda), un facteur qui lui conféra un prestige extraordinaire. Désormais, d'ailleurs, il fut amené à se déplacer fréquemment à Léopoldville, à Kenge ou à l'intérieur de l'espace yaka pour assister aux grandes fêtes ou régler des « affaires politiques importantes ». L'indépendance du pays en 1960 fut pour le *kiamfu* le moment de la récupération de tous les attributs et de toute l'étendue du pouvoir qu'il détenait avant l'intrusion de Francis Dhanis et de ses coloniaux dans le royaume yaka.

1.1. ANTÉCÉDENTS

Le *kiamfu* Panzu Fumukulu n'avait, en fait, peut-être pas tort de réclamer le titre de « roi du Kwango » ou de « roi des Bayaka ». Jusqu'à la fin de l'ère coloniale, les correspondances que lui adressait l'Administration coloniale portaient déjà la mention : « À Monsieur Panzu Fumukulu, *kiamfu* des Bayaka à Mahonga » (Caps 1958). Il était, en effet, d'après les dires du CDD E. Cordemans, le premier *kiamfu* depuis l'occupation européenne, soit en 50 ans, à avoir été investi d'après les règles coutumières. Il avait d'abord été élu selon la coutume, par des notables, le 9 octobre 1944. C'est en avril 1945 qu'intervint la cérémonie d'investiture coutumière au cours de laquelle les attributs du pouvoir lui furent remis. Une seconde investiture, selon les règles étatiques de la colonisation, intervint le 26 juillet 1947. Revenons au rapport de l'AT du territoire des Bayaka-Sud, E. Jochmans :

« L'investiture du chef coutumier de la grande chefferie de Kasongo-Lunda a eu lieu au chef-lieu du territoire en date du 26 juillet 1947.

Vers huit heures du matin, le chef Panzu Fumukulu arriva au poste de Kasongo-Lunda, porteur des insignes coutumiers de grand chef des populations bayaka du Kwango et suivi d'une escorte nombreuse de chefs et notables balunda et bayaka.

Devant une nombreuse assistance et suivant la coutume des populations bayaka, 28 chefs balunda et 34 chefs importants des Bayaka firent solennellement acte de soumission » (Jochmans 1947).

Dans l'esprit de cette investiture, Panzu Fumukulu n'était pas que le chef de la chefferie Kasongo-Lunda réduite, mais bien le *kiamfu* des Yaka, c'est-à-dire le *kiamfu* de la « grande chefferie des Bayaka », qui avait été divisée pour des raisons administratives. Le *Rapport AIMO 1940* est explicite sur ce point : « La division de la grande chefferie des Bayaka a été un bien et les résultats à tous les points de vue ne se sont pas fait attendre. Plutôt que de contenter un seul chef, le *kiamfu* des Bayaka, nous avons multiplié les chefs et les autorités indigènes et créé des dévouements à notre cause. [...] Nous ne lui demandons (au *kiamfu*) pas uniquement d'être le chef de la chefferie des Bayaka de Kasongo-Lunda, mais également d'investir tous les chefs bayaka et sous ce rapport, son influence spirituelle est toujours grande. »

La scission de la « grande chefferie des Bayaka » conduisit à l'érosion des moyens financiers du *kiamfu* et toucha à son pouvoir réel, mais, comme disait le CDD F. Roelandts en 1942, cette division n'avait pas été conçue dans le but d'empêcher le *kiamfu* d'entretenir des rapports coutumiers avec ses sujets yaka. Le commissaire de district était conscient que cela ne lui semblait « ni légal ni opportun ». Lors de son investiture en 1947, le CDD du Kwango avait rappelé au nouveau *kiamfu* ses devoirs envers l'occupation européenne et ses administrés. Sans hésitation, dit le CDD, le chef Panzu Fumukulu avait renouvelé les promesses de fidélité et d'obéissance envers l'Administration européenne et juré de remplir tous ses devoirs loyalement. Après ce serment, le commissaire de district du Kwango remit l'insigne de grand

chef des Yaka à ce dignitaire, une cérémonie qui fut applaudie par une assistance nombreuse.

À des « indigènes » yaka qui avaient voulu contester la légitimité du pouvoir du *kiamfu*, Panzu Fumukulu avait rappelé que, si l'autorité coloniale avait donné son blanc-seing à son élection, divers chefs de groupements et de villages, dont 22 notables, étaient présents au cours de la cérémonie organisée par l'AT des Bayaka-Sud en octobre 1947, et que c'étaient « ces chefs lunda et bayaka qui (l)'avaient désigné comme successeur du chef Mukulu Désiré. C'étaient ces chefs lunda qui (lui) avaient donné les insignes du chef *kiamfu* ». Le *kiamfu* Panzu se montra même péremptoire à l'égard d'un d'entre eux : « Je demande au district que cet homme quitte immédiatement la CI de Kasongo-Lunda et qu'il soit relégué loin d'ici. »

Le *kiamfu* des Yaka n'avait été satisfait ni de son traitement ni du comportement de l'Administration à son égard. La fin de la colonisation lui parut être la fin d'un cauchemar, la fin de ces petites notes reçues continuellement lui rappelant à chaque fois la ligne de conduite à suivre. En fait, l'attitude du *kiamfu* se prévalant du titre de « roi du Kwango » doit être comprise à la lumière des souvenirs relatifs au Kwango de la fin de la période coloniale qu'il conservait, des attentes induites par le départ du colonisateur et, ainsi, des possibilités d'hégémonie que faisait miroiter le passage d'autorité. Dans son étude déjà citée, René Devisch (1976 : 63-64) relève des attitudes et des propos recueillis sur le terrain dans le district du Kwango :

- les espoirs d'égalité raciale : « Le Blanc serrera la main du Noir » ; « dans tous les magasins, à la capitale, le Noir sera servi comme le Blanc » ;
- et la conviction d'une irréductible différence raciale : « Le Blanc est un étranger, qui boit de l'eau dans une bouteille. »

Du point de vue social, l'indépendance fut ressentie comme une heureuse libération : « Les corvées imposées et les coups de bâton ont cessé alors chez nous. » Mais plus qu'avant, la population locale prit conscience d'une inégalité dans le développement médical, scolaire et économique entre les régions :

« Dans d'autres régions, à son départ, le Blanc a laissé des écoles, des hôpitaux, des "compagnies" (entreprises agricoles et commerciales) tandis que chez nous il n'y a rien » (Devisch 1976).

Les frustrations dues aux inégalités régionales dans l'équipement moderne, le déclin économique des années 1961-1964, les nouvelles au sujet de la rébellion du Kwilu voisin, favorisèrent un repli sur la tradition, avec ses promesses d'une ère de bonheur. En 1962, les « prophètes » ou *bathumwa* d'inspiration chrétienne-kimbanguiste se donnaient pour mission de libérer la population de toute maladie ou de toute souffrance et du recours malveillant aux pratiques rituelles. Ces espérances furent traduites dans des chants qui rythmaient les danses de gens réunis autour des prophètes et des nouveaux possédés :

Texte en kiyaka :

« *Kongo diyungenye eh.*
A Yezu, A Yezu ngulusi
A yaaya tsyetu yitemuka
Ndzasa yizibuka, a yaya. »

Traduction :

« Le pays devient fou (depuis le départ des Blancs).
 Jésus est notre sauveur.
 Et notre pays s'éveillera et se développera,
 Quand l'Église (kimbanguiste) se développera. »

Au niveau normatif et institutionnel, c'est-à-dire dans le contexte des palabres, des procès, des oracles et des disputes, l'indépendance était une notion qui référait au changement social, mais à un changement dont les effets étaient maîtrisés par une tradition qui restait vivace. Voici les propos du chef Nsaka, Nongu Makwati, lors des palabres liées à l'investiture du nouveau chef Tanda :

« Vous les jeunes, lors de l'indépendance vous avez détruit l'État établi. Mais nous avons voulu l'indépendance pour être seuls maîtres. Alors, au moment de l'indépendance : qui vous a dit qu'il n'y ait plus de chef, qu'il n'y ait plus ni père ni enfant. Est-ce que, par l'accès à l'indépendance, l'inceste

est permis, ou bien peut-on insulter le chef, ou bien attrapes-tu le gibier en tirant au petit bonheur ? »

1.2. LE KWANGO POSTCOLONIAL : DIFFÉRENT DE CE QU'AVAIT ÉTÉ LE ROYAUME YAKA D'AVANT LA COLONISATION

Il a été dit que Panzu Fumukulu avait été le premier *kiamfu* à avoir été investi de manière coutumière depuis la présence européenne. Ce n'est cependant vrai que partiellement. Dans le même rapport que celui dans lequel il faisait cette affirmation, le CDD Cordemans reconnaissait que la destitution de Désiré Mukulu et son arrestation ne correspondaient pas à la coutume. Car « la coutume ne connaît évidemment pas le cas de la destitution d'un *kiamfu* et son remplacement. Des actes de cruauté ou de tyrannie ont provoqué dans le temps des soulèvements, mais ces soulèvements étaient dirigés par un prétendant au "trône", qui s'emparait du pouvoir, et devenait donc *kiamfu* à son tour, lorsque le chef détesté avait été vaincu et dûment exécuté. J'ai donc fait procéder comme s'il s'agissait d'une succession réelle après le décès d'un *kiamfu*. Cela n'a étonné personne, parce qu'on pense bien que Mukulu Désiré ne reviendra plus et qu'on peut donc, au point de vue indigène, le considérer comme défunt » (Cordemans 1944).

Mise à part sa position de *swa ikomba*, qui aurait déterminé le choix de Panzu Fumukulu comme *kiamfu*, l'élément décisif dans ce choix fut l'appréciation positive de l'Administration. Le CDD Cordemans écrivait : « J'estime aussi que le choix des électeurs est heureux : Fumukulu Swa Ikomba est un homme d'âge mûr, mais pas trop vieux pour les fonctions qu'il doit remplir. Il est habitué à travailler avec les Européens, et nous a rendu de bons services comme chef de la subdivision de Swa Ikomba. [...] On a insinué, dans le temps, que Fumukulu Swa Ikomba avait adhéré au mouvement "muvungi" mais cela n'a jamais été dit ouvertement, et surtout jamais prouvé. Je ne le crois pas, parce que Swa Ikomba n'avait rien à gagner, mais plutôt tout à perdre, avec la réussite de ce mouvement. Je pense que les rumeurs ont leur origine dans l'animosité qui animait Mukulu Désiré à l'égard de son "mulopo". Fumukulu Swa Ikomba a aussi été soupçonné à certain moment d'être un des

principaux dirigeants de la secte des "hommes léopard" (*tshioni*). L'existence de pareille "secte" chez les Bayaka n'a jamais été prouvée, et les rumeurs qui accusaient Swa Ikomba n'étaient jamais basées sur des faits. Je crois pour ma part qu'elles avaient leur origine dans le fait que tous les chefs sont supposés pouvoir appeler le léopard et influencer ses dépradations » (Cordemans 1944).

Le titre de « roi du Kwango » ou de « roi des Bayaka » dont se parait le *kiamfu* Panzu Fumukulu renvoyait au royaume yaka d'avant la colonisation. La structure de ce royaume avait cependant été fortement perturbée et la dimension de son espace avait beaucoup changé au cours de la période coloniale. Si l'on se place au plan de ce qui continue d'être appelé la « coutume », tous les fiefs du royaume ne dépendaient pas directement du *kiamfu* et de ses « ministres » (hauts dignitaires), même si c'est bien le *kiamfu* qui nommait les chefs de toutes les chefferies. L'alternance dans la désignation des *biamfu* entre ceux issus de la branche cadette et ceux issus de la branche aînée introduite par l'Administration coloniale exposa l'organisation dans les fiefs à des bouleversements complets. Puis cette organisation dite « indigène » fut, durant la colonisation, forcée de se soumettre et d'intégrer, ainsi, l'organisation politique et administrative de l'État colonial. L'Administration engagée dans la soumission de l'espace conquis à sa seule autorité se confronta au pouvoir du *kiamfu*. Elle trouva les moyens de le contrer et, enfin, de le démanteler. Revenons sur certains des objectifs de la gestion coloniale : « On a souvent émis l'idée [...] de diviser complètement le royaume bayaka en retirant sa propre chefferie au *kiamfu*. On lui donnerait la médaille de grand chef, ne lui reconnaissant plus que l'administration générale de tous les fiefs par l'intermédiaire de ses vassaux » (Verbist 1933 : 5). Ainsi, « ne pouvant plus disposer à son gré des membres de son entourage, les entraves se feraient sentir plus redoutablement encore pour lui [*kiamfu*] dans ses relations avec les indigènes, qu'à cause de leur éloignement il [*kiamfu*] est obligé d'administrer par l'intermédiaire de vassaux. Il [*kiamfu*] se trouverait esseulé et impuissant » (Verbist 1933 : 5).

La scission du grand territoire des Bayaka à la fin 1939 avait profondément touché la structure du pouvoir du *kiamfu*. Dès 1940, l'administrateur F. Pierre du territoire des Bayaka-Sud se confortait des résultats obtenus : « La scission du territoire et la création de plusieurs circonscriptions indigènes soumises au décret du 5 décembre 1933 a eut des effets heureux et des plus décisifs. Des chefs ont été reconnus et nommés un peu partout, qui dans l'ancienne organisation étaient écartés, car seul le *kiamfu* comptait pour la grande chefferie. Nous avons pu donner à tous ces chefs l'occasion de se mettre en vedette, nous les avons rémunérés et par les avantages ainsi donnés, nous les avons amenés à travailler pour nous et à se dévouer à notre cause. » Ainsi les vassaux du *kiamfu* Kasongo-Lunda, devenus chefs des « nouveaux » groupements ou des chefferies/secteurs, commencèrent-ils, eux-aussi, à se faire appeler *kiamfu*. Ils n'eurent cependant pas beaucoup de succès, sauf Pelende, dont les vellétés dataient de la période des conquêtes précoloniales. Ici, le terme *kiamfu* signifiait simplement « chef », ce qui est un usage abusif, car à l'origine, il désignait le grand chef du royaume yaka rassemblant plusieurs groupements (fiefs). Il y a une difficulté d'interprétation à ce niveau. L'Administration coloniale avait, elle aussi, créé des échelons de pouvoir et introduit dans la hiérarchie administrative les notions de village et de groupement comme niveaux inférieurs intégrés dans une chefferie.

Le Kwango devint, dans sa configuration coloniale, un espace « nouveau ». Le titre de « roi du Kwango » dont se para le *kiamfu* Kasongo-Lunda ne reflétait donc pas la réalité. D'abord, compte tenu des nombreuses migrations qu'avait connues le Kwango et du brassage des populations activé par la politique matrimoniale des Lunda, on ne saurait parler d'une « tribu yaka ». Il s'agit plus exactement d'un brassage de populations tributaires du *kiamfu* dont l'unité était basée sur l'allégeance politique et le territoire commun. Il y a aussi le fait que dans le district du Kwango, que Panzu Fumukulu considérait comme espace sociopolitique et administratif correspondant à son pouvoir, la colonisation avait intégré aussi les Suku qui avaient échappé à l'hégémonie lunda et re-

fusèrent de payer tout tribut au *kiamfu* du royaume yaka. Bref, le nouvel espace né des cendres des « sociétés traditionnelles » provoqua la destructuration du système politique traditionnel, même si cela n'empêcha pas des modèles et des « valeurs ancestrales » de résister aux assauts de la domination étrangère.

Pendant la colonisation, l'autorité administrative du *kiamfu* s'étendait d'abord à l'ancien territoire des Bayaka, puis elle se réduisit progressivement, à partir de janvier 1940, au nouveau territoire des Bayaka-Sud. À ce moment déjà, la chefferie Pelende Kobo, notait l'administrateur F. Pierre du territoire des Bayaka-Sud, était indépendante de toute autorité du *kiamfu* Kasongo-Lunda, tant sur le plan politico-administratif que sur le plan moral. L'autorité coutumière du *kiamfu*, certes encore prégnante sur de nombreux Yaka, avait décliné, diminuant et devenant plus souple au fur et à mesure que l'on s'éloignait du centre de la chefferie du *kiamfu*. Les chefs locaux du Nord avaient peu – et eurent de moins en moins – de liens réels avec le *kiamfu*, une situation qui se renforça avec la mise en place de structures coloniales revues constamment.

1.2.1. LE CAS DE LA CHEFFERIE PELENDE-NORD

Une sous-chefferie Pelende fut créée en 1924 et rattachée à la chefferie Kasongo-Lunda déjà reconnue en 1912. De nombreuses restructurations de l'espace et des pouvoirs locaux dans le Kwango eurent lieu par la suite. La création de la chefferie Pelende intervint en 1940³³. Rappelons que le chef Pelende, devenu vassal du *kiamfu* à la suite des conquêtes de Mwene Putu Kasongo, était venu en même temps que ce dernier dans la région. Malgré sa soumission au *kiamfu*, il occupait, dans la hiérarchie coutumière, un rang davantage considéré que celui de plusieurs autres vassaux.

Cette lecture des faits est peu acceptée aujourd'hui chez les Pelende, qui insistent davantage sur l'évolution de la structure qui existait avant et pendant la colonisation. Le chef Pelende se dit être

33 À noter que l'Administration coloniale fut confrontée à la demande de création d'un secteur appelé Pelende-Muningulu dans le territoire de Kasongo-Lunda. Celui-ci deviendra le secteur Kingulu.

l'autorité d'une entité séparée de celle du *kiamfu* Kasongo-Lunda. Pour les Pelende, Kobo est une capitale égale à la Nganga (Mahonga) des Yaka. Les Pelende rappellent volontiers le passé de leurs chefs, qui avaient manifesté leur opposition à la reconnaissance du pouvoir du *kiamfu* des Yaka sur leur terre. Certaines attaques opposant les deux peuples avaient conduit à des tueries et diverses réconciliations envisagées avaient échoué. Aussi les relations entre les deux pouvoirs coutumiers cessèrent-elles d'être bonnes à partir de 1936, lorsque le *kiamfu* Manonga Mutombo – dit « Yamvu » – des Pelende s'était fait agresser à la Nganga. K. M. Matadiwamba, citant Léon de Beir, écrit : « Même une rencontre de service, organisée par les territoriaux coloniaux belges, se solda par des échauffourées. "En 1938, l'Administration coloniale convoqua tous les chefs luwa chez le *kiamfu* Kasongo-Lunda. Ce fut un coup terrible pour la fierté de Pelende-Nord, qui se trouvait englobé dans la convocation et par là même obligé de présenter ses hommages à Kasongo-Lunda. Pelende agit en grand seigneur. Il se fit accompagner d'une suite nombreuse et emporta sa tente pour manifester son autonomie sur cette terre étrangère" » (de Beir cité par Matadiwamba 1970 : 96).

Le chef Pelende avait toutes les raisons de croire qu'il disposait d'un statut égal à celui de Kasongo-Lunda. Dans un passé récent, certains gestes de l'autorité coloniale à son égard pouvaient, en effet, donner l'impression qu'elle le préférait à ce dernier. En 1936, par exemple, le chef Manonga des Pelende avait été le seul dans le district du Kwango à être invité à Léopoldville par l'Administration coloniale, choisi parmi les quelques grands chefs traditionnels du Congo, à l'inauguration du monument Albert I^{er}. « Il retourna à Kobo, chargé de cadeaux : un camion de transport avec son conducteur et un noyau de bovins de reproduction. Son prestige s'en trouva agrandi » (Matadiwamba 1970 : 98).

Mais le chef Pelende devait, lui aussi, se soumettre au pouvoir colonial. Comme le *kiamfu* Kasongo-Lunda, il fut rappelé à l'ordre, si pas puni. Une année après l'installation du chef-lieu du nouveau district du Kwango en 1954 sur ses terres à Kenge, il fut destitué par l'autorité coloniale. Les conflits de succes-

sion déchirèrent le pouvoir pelende ; le chef Tsangala Kisumba et le nommé Kapende, ex-concurrent au trône en 1941 relégué à Oshwe, s'affrontèrent. Cet événement fut l'occasion pour le *kiamfu* Kasongo-Lunda de prendre une certaine ascendance dans le Kwango et d'éclipser l'image rebelle du pouvoir de Kobo. L'Administration coloniale désigna Mbuya Zacharie, neveu de Kapende, chef des Pelende en 1958. Mbuya était moniteur chez les religieuses catholiques à la mission de Mukila. Certaines sources disent même qu'il aurait été l'« enfant adoptif » du *kiamfu* Kasongo-Lunda élevé à sa cour. Ceci entraîna une histoire à rebondissements entre les chefs yaka et pelende.

Mbuya Zacharie se rendit en visite à Kola, au Katanga, en février 1961 au titre de chef Pelende-Nord. Cette rencontre semblait avoir été initiée par le *kiamfu* Kasongo-Lunda qui, après la cérémonie, rentra avec la conviction d'avoir préservé son statut d'ainé, mais aussi d'être le supérieur hiérarchique du chef pelende. À ce moment se concrétisait l'idée de la création d'une province du Kwango (cf. *infra*) dont le *kiamfu* Kasongo-Lunda était l'un des parrains. C'est surtout l'élite yaka qui organisa sa concrétisation à travers le parti politique LUKA (Union kwangolaise pour la liberté et l'indépendance). Pour marquer son opposition, Zacharie Mbuya se rapprocha du parti adverse, le PSA (Parti solidaire africain), dominé par les originaires du Kwilu. Ainsi refusa-t-il que sa chefferie fasse partie de la nouvelle province du Kwango dont le gouvernement était aux mains des Yaka. Le *kiamfu* Panzu Fumukulu dut intervenir en se rendant à Kobo où il destitua solennellement le chef Mbuya et sept chefs de groupement, le 5 mars 1963, accusés d'être « contaminés » par les politiciens suku. Se sentant menacé, Mbuya se réfugia à Masi-Manimba, dans l'autre nouvelle province du Kwilu, jusqu'en août 1963. Sa destitution provoqua des incidents. Parmi les raisons invoquées dans la « décision de confirmation de la révocation du chef Mbuya Zacharie », prise à Kenge le 24 mars 1964 par le ministre provincial Alphonse Pashi, on peut lire :

« Attendu que Mbuya étant agent de l'autorité de l'État n'a pas manqué de s'abstenir aux faits et

actes qui sont contre les ordres de ses devoirs, et étant chef de la CI Kobo avoir frauduleusement fait couler le bac de Kapanga d'une valeur de 3 millions de francs et avoir dans les mêmes circonstances de temps et de lieu ordonné l'arrestation arbitraire, donc arrêté ou fait arrêter les autorités provinciales, les ligotées, déshabillées publiquement et les malmenées jusqu'à les faire boire notamment en l'occurrence de messieurs Thoka Daniel ministre provincial de l'Intérieur, Mungwa François ministre provincial des Travaux publics, Moyo Albert ministre provincial de l'Agriculture, Bukoki Joseph, Mubindu Joseph, Mutendi David et Muteba Ignace députés provinciaux.

Attendu qu'il y a eu abandon de la CI Kobo par Mbuya pendant six mois pour s'établir à Masi-Manimba (province du Kwilu) où il s'est livré aux actes politiques et de rébellions contre le gouvernement du Kwango légalement établi » (Pashi 1964).

Après la destitution de Zacharie Mbuya comme chef pelende, c'est l'ancien chef Tsangala, révoqué par le pouvoir colonial en 1955, qui fut remis en place. Comme pendant la période coloniale, la nouvelle autorité provinciale de l'après-indépendance et, surtout, le *kiamfu* Kasongo-Lunda, vont appuyer ce choix tactique de Tsangala, un homme désespéré et fatigué par l'âge. L'objectif était de faire de lui un chef pelende soumis à la domination yaka. On peut lire dans l'article 3 de la décision citée du ministre provincial Pashi, ce qui suit :

« Article 3 : Le chef Tsangala mis en place par la grande autorité coutumière (grand chef *kiamfu* Kasongo-Lunda) et également confirmé par les autorités administratives, et continue d'assumer ses fonctions en qualité de chef coutumier de la chefferie et de chef de secteur de Pelende-Nord » (Pashi 1964).



III. 11.1. Désiré Tsumbi Mwata-Mbanza II, chef coutumier de la chefferie Pelende-Nord. (Photo équipe locale, mai 2009.)

Les Pelende-Nord seront scindés en deux chefferies, Nord et Sud, pendant la période du district du Kwango sous l'emprise des Yaka (cf. *infra*). Ils ne retrouveront leur unité que suite à la mesure collective prise par le nouveau régime Mobutu en 1966³⁴. Démis en mars 1963, puis revenu au pouvoir 8 mois après, Mbuya sera révoqué pour les mêmes motifs qu'en 1963 par arrêté du ministre de l'Intérieur du 17 mars 1972. Dans le texte de l'arrêté, il lui est reproché de s'être : « rendu coupable d'atteintes graves à la coutume et d'insubordination répétée ; ce qui a entraîné sa destitution coutumière prononcée par le grand chef *kiamfu* Kasongo-Lunda et son conseil, habilités par la coutume à désigner la personne qualifiée pour exercer les fonctions de chef ».

Zacharie Mbuya aura sa revanche. Il sera réhabilité/nommé chef de la chefferie Pelende-Nord en novembre 1980 par un autre ministre de l'Intérieur. Parce qu'il lui était reproché d'avoir manqué à la coutume, il invita – et reçut chez lui, à Kobo – le *mwant yav* Mbumb Muteb II (né Daniel Tshombe), le 3 décembre 1981. Il s'agissait d'un geste d'une portée symbolique importante, parce qu'ici, comme dans l'ancien royaume yaka, la jouissance du prestige lunda reposait sur le fait que le pouvoir politique, ou la spécialisation rituelle auxquels les chefs yaka et pelende ont accès, avaient leur origine à Kola. Avec ce geste, Mbuya recouvra son autorité coutumière. Notons que le *kiamfu* Kasongo-Lunda, jugé d'un statut inférieur à celui du *mwant yav* de Lunda, n'avait pas été associé à la cérémonie.



III. 11.2. Accueil de *mwant yav* Mbumb Muteeb II, né Daniel Tshombe, par Mwata Pelende-Khobo, Mbuya Makabika, le 3 décembre 1981. [Source : Matadiwamba (1988 : 171).]

³⁴ Cf. Ordonnance-loi n° 66/205 du 6 avril 1966.



III. 11.3. Le *mwant yav* enduit de kaolin son hôte, après en avoir reçu lui-même, pour se raffermir et avant d'échanger cadeaux et nourriture. [Source : Matadiwamba (1988 : 172).]



III. 11.4. Le *mwant yav* reçoit les honneurs (danse cheffale, *kunanik*) dont le coup d'envoi est donné ici par le chef Pelende. [Source : Matadiwamba (1988 : 173).]

La (re)nomination de Mbuya Zacharie à la tête de la chefferie Pelende-Nord fut contestée par le *kiamfu* Kumbu Mukelenge Mukiewa, le successeur de Panzu Fumukulu. Sous Mobutu, profitant du contexte d'un État en plein désarroi et affaibli, le nouveau *kiamfu* Kasongo-Lunda signa, le 15 février 1983, à Kenge, une décision qui – chose étonnante – allait dans le sens d'annuler l'arrêté du ministre de l'Intérieur réhabilitant Mbuya. Ci-après, le texte de cette décision :

« Décision n°07/KMM/83, portant déchéance du citoyen Mbuya Makabika de sa qualité de chef traditionnel de la chefferie Pelende-Nord, dans la zone de Kenge, sous-région du Kwango, région de Bandundu.

Nous *kiamfu* Kasongo-Lunda, grand chef coutumier, porteur de la flèche royale de Kola, garant des traditions ancestrales, représentant des clans et tribus du peuple lunda-yaka, ayant siège à la Nganga "Musumba Kabisa-Kunda Dia Nzamba", zone de Kasongo-Lunda, titulaire de pouvoir lunda-yaka, sur la juridiction qui est dans la sous-région du Kwango ;

- Vu la Constitution de la République du Zaïre ;
- Vu l'ordonnance-loi n° 082.006 du 25 février 1982, portant organisation territoriale, politique et administrative, spécialement en ses articles 124 et 137 ;
- Vu le compte-rendu du 5 mars 1963 de l'Assemblée extraordinaire, groupant les chefs coutumiers influents du Kwango à Kenge I, sous la présidence de *kiamfu* Panzu Mfumu Kulu, notre prédécesseur, portant destitution du citoyen Mbuya Makabika ;
- Vu l'arrêté départemental n° 0363 du 17 mars 1972 portant démission d'office de l'intéressé, en exécution conforme de la décision de l'assemblée coutumière compétente ;
- Considérant le retour clandestin du citoyen Mbuya Makabika au pouvoir le 11/11/1980, par complicité des fonctionnaires et des politiciens détracteurs aux principes de "Recours à l'Authenticité" enseignés par le Guide de la Révolution zaïroise ;
- Considérant la reprise, par le chef Mbuya, des actes incompatibles avec les normes coutumières,

et sa trahison des principes sacrés du pouvoir coutumier ;

- Vu la pétition du 1^{er} décembre 1982, des ayants droit, membres de la famille régnante "branche Fumu Sangu Mwaku Kambamba et Mutu Banganga", portant protestation énergique contre la répétition des abus, des brimades, des insoumissions, rébellion, pratiques contre les mœurs, et des discriminations tribales, et sollicitant le renvoi définitif de ce citoyen récidiviste des fonctions exercées illégalement ;
- Attendu qu'il y a lieu de faire droit à la requête des ayants droit dans le souci d'assurer la paix, l'entente et la prospérité de cette entité, conformément aux lois de la République ;
- Attendu la volonté unanime exprimée par la Grande Assemblée des Mbako et des Nganzi et des Bilolo, réunis à cet effet, à Kenge, confirmant la déchéance du citoyen Mbuya Makabika, et de son remplacement par un nouveau chef ;
- Par ces motifs, et la Haute Notabilité de la Cour, entendu ;

Décide :

Article 1^{er} : Le citoyen Mbuya Makabika replacé irrégulièrement par l'Exécutif, est confirmé déchu de ses prérogatives coutumières conformément à l'acte de sa déchéance du 5 mars 1963 ;

Article 2 : La présente décision prend effet ce jour, et sera d'application en matière coutumière » (Kumbu Mukelenge Mukiewa 1983).

Malgré cette décision, Mbuya gardera cependant son poste à la tête de la chefferie Pelende-Nord. Le gouverneur de la province du Bandundu avait écrit le 12 mai 1983 au ministre de l'Intérieur pour le mettre au courant de cette affaire. Un nouvel arrêté du ministre de l'Intérieur pris à Kinshasa le 22 février 1985 viendra affirmer la légitimité de l'autorité coutumière détenue par Mbuya :

« Attendu qu'il y a lieu d'une part, de régulariser la situation du chef de collectivité-chefferie actuellement en place en rapport avec les nouvelles dispositions légales, et d'autre part, de confirmer la légitimité de l'exercice du pouvoir coutumier par

le citoyen Mbuya Makabika se fondant sur la règle coutumière admise en matière de transmission de pouvoir dans la collectivité-chefferie de Pelende-Nord. »

Pour la prise de cet arrêté ministériel, le *kiamfu* Kasongo-Lunda n'avait plus été consulté.

Au travers de cette épopée, l'on voit poindre, non seulement le conflit entre des chefs coutumiers, mais aussi la confrontation entre des élites politiques pelende et yaka proches de réseaux de pouvoir à l'échelon national. On voit se construire une certaine conscience politique qui cristallise les identités des peuples yaka et pelende. Si la minorité démographique pelende trouva l'occasion de s'affirmer, la majorité démographique yaka vit se dégrader, quant à elle, son prestige passé. Si par moment des pressions avaient été exercées, allant jusqu'à suggérer la création d'une province purement yaka, la querelle Suku-Yaka en 1964 avait divisé les Yaka eux-mêmes en clans politiques hostiles les uns aux autres ; une situation qui sauvera l'unité du Kwango, qui redevint un district en 1966.

1.2.2. LA SITUATION DE L'AUTORITÉ COUTUMIÈRE DANS LES ENTITÉS DES CHEFS YAKA

Après avoir examiné le cas pelende, penchons nous sur celui des chefs yaka dont certains avaient conservé une autorité morale proche de celle du *kiamfu* Kasongo-Lunda. C'était le cas du chef Munene dans le territoire de Popokabaka. Ainsi celui-ci, recevant la visite du nonce apostolique, ne daigna-t-il lui manifester aucun égard. Citons aussi le chef Ikomba qui, au jour de l'indépendance, et dans l'agitation générale, se leva, brandit un sac de poison et, le désignant à la foule, déclara : « Le pouvoir, c'est ici qu'on peut le trouver. » Mais il faut le reconnaître, plusieurs chefs yaka affranchis administrativement de l'autorité du *kiamfu* furent incapables de s'imposer moralement à leurs sujets. Dans les chefferies/secteurs du district du Kwango post-indépendance, les liens de vassalité entre chefs et sous-chefs s'affaiblirent profondément, et ce, dans une proportion plus grande que les pouvoirs détenus par le *kiamfu* Kasongo-Lunda.

Dans son étude « Données relatives aux structures traditionnelles au Kwango³⁵ », Jean-Claude Willame relate la vie politique au Kwango durant les premières années qui suivirent l'indépendance, une vie caractérisée par une très grande instabilité due à un conflit entre le groupe de l'élite majoritaire yaka et celui, minoritaire, des Suku. Un des reproches que faisaient les élites politiques suku originaires de Feshi et de Kahemba aux politiciens yaka concernait la sujétion de ces derniers au *kiamfu* de Kasongo-Lunda. Le grand chef des Yaka gardait lui seul, non seulement des liens avec tout le réseau de l'autorité traditionnelle yaka, mais, depuis l'indépendance, il exerçait également sa surveillance sur les activités des hommes politiques qu'il réunissait occasionnellement à Kasongo-Lunda. Malgré la « pauvreté » et le « dénuement » qui entouraient son pouvoir, le *kiamfu* semblait être, dans le Kwango, le seul chef à avoir conservé les apparences de la richesse. Il possédait plus de 70 femmes, là où les autres chefs n'en avaient plus que de 3 à 5. Les interventions de ces chefs ne dépassaient pas le cadre du secteur/chefferie, le seul cadre politique qui comptait pour eux : c'est à ce niveau uniquement qu'ils défendaient leurs intérêts et leurs privilèges de caste. Deux exemples sont cités par Willame, celui du chef de secteur Popokabaka et celui du groupement Ngowa.

a) Le chef de secteur Popokabaka

Antoine Mazunda était chef de secteur depuis l'indépendance. Créature du chef Ngowa (il faisait partie du clan politique d'Henri Ilenda), il semblait n'avoir aucune expérience, aucune instruction ni même aucune autorité dans son secteur. À cet égard, sa nomination tranchait sur celles des anciens chefs de secteur qui étaient, eux, des créatures de l'Administration coloniale. Depuis l'indépendance et jusqu'à la fin de l'année 1964, le chef de secteur Popokabaka ne réunit les conseillers du secteur que

35 Il s'agit là du titre de la version française non publiée du texte de J.-C. Willame. Le même texte a été publié en anglais sous le titre, « Traditional structures and political change: a case study of the Yaka of Kwango Province ». 1966. *Cahiers économiques et sociaux* 4 (4) : 449-459.

pour procéder à des nominations ou d'autres sujets à caractère politique.

b) Le groupement Ngowa

Il avait son centre au village Ngowa, situé à 5 km de Popokabaka, au bord de la route menant à Kenge. À l'indépendance, son chef était l'un des fils de celui que l'on appelait le « grand chef Ngowa Maweshi ». Ce dernier, né vers 1863 à Ngowa, avait été éduqué pendant toute sa jeunesse à la résidence du *kiamfu*

Kasongo-Lunda. Investi chef médaillé en 1907 par l'EIC, il ne tarda pas à être relégué en 1908 par l'Administration à la suite des difficultés qu'il suscita au nouvel État. Mais il fut rappelé en 1910. Devenu chef de secteur de la CI de Popokabaka en 1940, il mourut 12 ans après, laissant plus de 30 fils, dont 3 seulement avaient reçu une instruction (Henri Ilenda, député national ; Mathieu Mbemba, directeur scolaire ; Pascal Mesongo, mécanicien des Travaux public à Léopoldville).



III. 11.5. Le chef Ngowa Maweshi venant se présenter à l'inspecteur d'État Armani à Popokabaka. (AP.0.0.4751, collection MRACTervuren ; photo Duvivier, 1905.)

Le chef Ngowa Maweshi avait bénéficié d'un prestige considérable, lié tant à l'étendue de son pouvoir qu'à son opposition, intraitable au début, passive par la suite, à l'action du colonisateur. Son successeur Ngowa perdit totalement cette grandeur, ce magnétisme, cette noblesse morale. L'on assita alors à la décadence de son pouvoir et une situation paradoxale s'installa, faite, d'une part, d'obéissance à ses ordres et, d'autre part, de manque de respect à sa personne, à chacune de ses apparitions publiques.

Énumérons quelques faits illustrant cette ambiguïté de la fonction cheffale de Ngowa. Lors du renouvellement du conseil de secteur Popokabaka en août 1964, le chef Ngowa parvint à faire passer au conseil de secteur un nouveau candidat qui n'avait pourtant obtenu que 3 voix sur 30 lors des délibérations du conseil. De même, lorsqu'en 1961 il présenta la candidature de Jean Bikakala comme vice-président du tribunal de secteur, ce fut celui-ci qui l'emporta. Le chef de secteur lui-même était une de

ses créatures : il était resté en place depuis l'indépendance. Par contre, l'autorité de Ngowa sur ses petits vassaux semblait de plus en plus contestée : certains parmi eux, tel le chef Kabama, manœuvraient en vue de dépendre directement du *kiamfu* Kasongo-Lunda. Par ailleurs, depuis 1963, le chef Ngowa s'était vu isolé de plus en plus par les autres chefs du secteur Popokabaka, Ikomba, Lusanga, Kabama et Nkosi-Moyo, qui s'étaient groupés pour réclamer un secteur à eux. Le chef Ngowa ne se défendit même pas : il insista seulement pour pouvoir « continuer à traverser le fleuve (Kwango) afin de visiter ses villages et percevoir l'impôt des villages en face du fleuve ».

La raison pour laquelle ce vieillard pauvre et sans prestige continuait à s'imposer est liée au rôle joué par son entourage. Celui-ci était, en effet, constitué d'une petite élite locale, en général celle qui s'exprimait en français, et dont les membres se situaient les uns par rapport aux autres en fonction de tendances politiques. Les structures traditionnelles et les structures politiques modernes avaient, en fait, une incidence réciproque les unes sur les autres.

Le chef Ngowa, au pouvoir au moment de l'indépendance, était, en fait, le frère d'Henri Ilenda, qui passait pour la personnalité possédant le plus de « poids » et le plus d'influence politique à Popokabaka. Ilenda était né à Ngowa le 1^{er} juin 1926. Il était Yaka d'origine lunda, du territoire de Popokabaka. Il avait étudié successivement à la mission catholique de Popokabaka (6 années primaires), puis à celle de Lemfu, et ensuite au petit séminaire de Kisantu (2 années). Il entra dans l'Administration territoriale en 1949 et y resta jusqu'en 1959 (au Kwilu et au Kwango), année au cours de laquelle il fut élu président du conseil de territoire à Popokabaka et président provincial de la LUKA. En janvier-février 1960, il fit partie de la délégation des chefs coutumiers et participa à ce titre à la conférence politique de la Table Ronde de Bruxelles en tant que représentant du *kiamfu* Panzu Fumukulu de Kasongo-Lunda. En mai 1960, il fut élu député national du Kwango sur la liste LUKA avec 9357 voix de préférence. Durant la période de fermeture du Parlement, il revint au Kwango où il exerça

« bénévolement » les fonctions de commissaire de district, en remplacement de Zénon Mawanga. Il regagna Léopoldville en juillet 1961 et ce jusqu'à la vacance des chambres prononcée par le président Kasa-Vubu en septembre 1963.

À Popokabaka, où il résidait depuis la fermeture du Parlement, l'influence d'Henri Ilenda était basée sur trois facteurs : il était le seul commerçant autochtone de la place ; il était député national et, surtout, il était le fils du grand chef Ngowa Maweshi. Sa demeure n'était cependant pas précisément celle d'un « grand bourgeois arrivé » ; elle était plus que modeste : une seule pièce, attenant au magasin-bar dont il était propriétaire, et dans laquelle il vivait avec son épouse et son dernier-né. Au mur, des photos de lui-même, celle d'Albert Delvaux, son ami politique, une carte ethnographique du Congo. Dans les armoires vitrées, sa documentation parlementaire. Un simple rideau de toile séparait son living de sa chambre à coucher. Dans la même parcelle, vivaient des membres de sa famille proche : ces derniers habitaient dans une de ces grandes cases de chef que l'on rencontre dans les villages yaka du Kwango.

c) Autotrité coutumière et ascendance du *kiamfu* Kasongo-Lunda dans le district du Kwango après l'indépendance

Les raisons de la décadence du pouvoir traditionnel au Kwango sont complexes. Dans certains cas, le chef était vieux et sans personnalité. Il était fréquent que des chefs soient appelés « vieux chefs », un terme qui en disait long sur le crédit accordé à leur autorité morale. Cette perte de prestige moral fut encore renforcée par les bouleversements intervenus dans l'ordre de la stratification sociale suscités par l'Administration coloniale. Les couches jeunes de la population avaient perçu, en effet, l'ouverture que représentait l'école. Ainsi les enfants des chefs se virent-ils concurrencés par de simples Yaka, qui étaient devenus plus instruits qu'eux parce que leurs pères, les chefs traditionnels, avaient refusé d'envoyer leurs fils à la mission. Aussi, sur le plan politique, la hiérarchie administrative imposée par le colonisateur ne coïncidait-elle que très peu avec les liens complexes de la vassalité coutumière.

À l'exception du *kiamfu* Kasongo-Lunda, qui bénéficia de quelques privilèges – voire d'une certaine attention – de la part de l'autorité coloniale, les autres chefs du Kwango furent mis administrativement sur un même pied d'égalité, alors que tous n'avaient ni le même rang ni le même statut sociopolitique. Mais c'est malgré tout le *kiamfu* Kasongo-Lunda, devenu le chef d'une chefferie au statut désormais égal à celui des autres chefferies et secteurs du Kwango, qui y perdit le plus. Le contenu de la tradition se vida progressivement de sa substance et les généalogies se raccourcirent dans la mémoire des gens. La nouvelle élite intellectuelle de 1960 n'avait plus que très peu de souvenirs des rites, des cérémonies, des légendes et des mythes d'avant.

Si la société coutumière fut dans son ensemble fortement atteinte, il n'en reste pas moins qu'elle demeura le cadre de référence des populations, surtout après le départ de l'autorité coloniale. Ainsi les chefs coutumiers magnifièrent-ils la coutume pour justifier leur expérience face aux jeunes élites qui occupaient depuis l'indépendance les postes politiques et prenaient en charge l'administration de l'État congolais. Le degré d'émancipation de la jeunesse devint, à ce sujet, le principal test de la cohésion de la société traditionnelle. Les jeunes Yaka, qui avaient pris depuis longtemps l'habitude d'émigrer massivement, mais de manière temporaire, vers Kinshasa, revinrent dans leur milieu d'origine où ils se réintégrèrent. Sans doute, formaient-ils dans les villages des « bandes » de jeunes qui empruntaient leur organisation à celles de la capitale congolaise (les « Bills », etc), mais cela ne resta qu'un moyen passif et mimétique d'évasion. En général, leur mode de vie se calqua sur celui de leurs aînés. Revenus de la ville où ils avaient travaillé pour gagner de quoi payer la dot de leur femme, ils se marièrent et rejoignirent la cohorte des adultes qui se livraient à l'occupation traditionnelle des hommes du village : la chasse. Les seuls éléments modernes étaient constitués par le groupe des moniteurs et par celui des administratifs. Mais, là aussi, le clan les marquait de son empreinte en les sollicitant en toutes occasions. Cette action de nivellement de la société villageoise empêcha toute

initiative individuelle qui sortit des normes traditionnelles (Willame s. d.) Au courant des premières années de l'indépendance, on ne trouvait à Popokabaka, raconte J.-C. Willame qui y séjourna quelques jours, aucun individu qui pratiquât, isolément ou par petit groupe, le commerce, créât une plantation, etc. Tous ceux qui essayèrent échouèrent.

Le contexte de l'indépendance permit à Panzu Fumukulu de se prétendre le *kiamfu* des Yaka. Le territoire auquel cette fonction était liée ayant été modifié par l'Administration coloniale, il considérait dorénavant l'espace du Kwango comme celui du royaume yaka, ce qui est, bien évidemment, erroné. En raison de sa stature dominante de grand chef coutumier dans ce district, il espérait pouvoir dominer l'ensemble de l'espace du Kwango tel que délimité par le colonisateur. La création de la province du Kwango en 1962 lui offrit cette possibilité. En outre, des petits faits quotidiens tendaient à raffermir cette volonté d'ascendance. Ainsi, en 1961, le chef de la chefferie Kasa, que Noël Kikwa, l'administrateur de territoire de Kasongo-Lunda, avait sommé d'accomplir le travail administratif comme par le passé, alla se plaindre de Kikwa auprès du *kiamfu* Panzu, profitant de son statut de chef coutumier apparenté à celui-ci. Le *kiamfu* retint Kasa à sa résidence, afin qu'il ne se présente pas au territoire. Ce geste mécontenta les chefs des secteurs (Kingulu, Kibunda, Mawanga, Kizamba, Tenda et Panzi) du territoire de Kasongo-Lunda. S'estimant être les pairs du *kiamfu*, ils n'appréciaient guère que celui-ci se permette d'entraver une décision de l'administrateur de territoire. Dans le nouvel État congolais, le *kiamfu* avait, en effet, le même statut de chef de chefferie (chefferie de Kasongo-Lunda) qu'eux. Ils sollicitèrent l'intervention du ministre de l'Intérieur du Gouvernement central afin de voir séparé ce qui relevait de la coutume de ce qui relevait de l'Administration. Ils allèrent jusqu'à menacer d'exiger que la chefferie Kasongo-Lunda – et son *kiamfu* Panzu Fumukulu –, ainsi que la chefferie Kasa soient intégrées dans le territoire de Panzi dont la création était envisagée ; ainsi ne resteraient désormais dans le territoire de Kasongo-Lunda que les seuls secteurs (Doléances chefs des secteurs 1961 ; Lutomboka 1962).

Toujours en 1961, le *kiamfu* Panzu Fumukulu révoqua le chef de groupement Swa Ibula et procéda à son remplacement. Dans sa lettre au commissaire de district du Kwango, il écrit :

« Monsieur le Commissaire,

Je vous informe que dans le groupement Swa Ibula, je viens de révoquer Mubwadi, au poste du chef de groupement de Swa Ibula et j'ai nommé Kukadianzadi, Swa Mbangi, comme chef du groupement Swa Ibula. Mais, Jusque-là, il ne touche pas le salaire (la prime) du chef de groupement parce que le nom de ce chef Mubwadi, que j'avais révoqué, vous ne l'avez pas encore rayé de la liste. Je viens aujourd'hui vous demander d'effacer ce nom au district et de le remplacer par celui de Kukadianzadi Swa Bangi.

En outre, veuillez envoyer une lettre à monsieur l'administrateur du territoire de Kasongo-Lunda pour qu'il autorise le chef de secteur Tenda à payer le salaire (prime) du chef de groupement Kukadianzadi. Car, depuis que je lui ai donné le pouvoir [nommé], il fera bientôt deux ans, il n'a jamais touché un seul centime de salaire comme chef de groupement. Prière d'envoyer urgemment la lettre à l'AT de Kasongo-Lunda pour que ce chef là puisse percevoir son salaire » (Panzu Fumukulu 1961).

Henri Ilenda, le nouveau commissaire de district du Kwango, annula la décision de l'AT de Kasongo-Lunda nommant M. Mubwadi à ce poste. Ilenda – un originaire du district – était un sujet du *kiamfu* au plan coutumier. Proche du *kiamfu*, dont il se disait le conseiller, il ne pouvait dès lors accepter que le nouveau chef du territoire de Kasongo-Lunda, Noël Kikwa, un Pelende originaire du territoire de Kenge, prenne une décision en passant par-dessus la tête du grand chef des Yaka.

Les relations qui se nouèrent entre l'autorité coutumière et les hommes politiques se réduisaient, en fait, aux rapports entretenus entre le *kiamfu* de Kasongo-Lunda et les membres des institutions provinciales, du moins ceux d'entre eux qui étaient originaires des régions yaka. Ces derniers lui étaient

soumis pour les décisions importantes. Au cours des premières années de l'indépendance, il arriva fréquemment que les ministres provinciaux soient convoqués chez le *kiamfu* pour « prendre conseil ou lui rendre des comptes ». On note la réunion de « remontrance » de la mi-1964 au cours de laquelle le *kiamfu* Panzu Fumukulu déclara aux politiciens qu'ils étaient indignes « du couteau qu'il leur avait remis ». Rappelons que le couteau était à la fois l'emblème du pouvoir cheffal et celui du parti politique LUKA dominé par les Yaka (cf. *infra*). Par ailleurs, les conseillers provinciaux yaka n'adoptaient aucun acte législatif important sans en référer au *kiamfu*.

Le rôle principal du *kiamfu* consistait à surveiller et à contrôler, « sans prendre aucune initiative directe », que ce soit pour la modernisation ou pour la simple exécution routinière des tâches les plus élémentaires (entretien des routes...). Il était le symbole, l'image vivante de l'autorité, plus que le détenteur du pouvoir. Après l'indépendance – du fait du départ du colonisateur –, l'aspect bureaucratique de la chefferie se vida de sa substance. Le chef agissait, approuvait ou désapprouvait en fonction de ses propres intérêts et de ceux de sa corporation. Joseph Kulumba (Suku de Feshi), le président provincial du Kwango (mai 1964-août 1965), en fit la désagréable expérience. Il avait décidé de se rendre lui-même au fief du *kiamfu*, après avoir nommé un nouvel administrateur territorial de Kasongo-Lunda favorable à sa tendance, conformément au pouvoir que lui donnait la loi, pour donner plus d'éclat à son acte. Le refus du *kiamfu* de l'accueillir à l'aéroport l'obligea à reprendre le jour même l'avion pour Kenge avec l'administrateur qu'il comptait désigner. Commentant l'incident, un informateur de J.-C. Willame (s. d.) rencontré à Popokabaka dit : « Le *kiamfu* – et les autres chefs en général – sont des hommes sacrés : chez nous, un chef ne travaille pas ; il est le chef et c'est tout. »

Le départ de l'autorité étrangère amena autour du *kiamfu* Kasongo-Lunda des représentants des pouvoirs locaux brimés au cours de la colonisation, à la recherche de l'autorité la plus apte à satisfaire leur cause. Dans cette période troublée de la décolonisation, les élites, même si elles convoitaient la conquête

du nouveau pouvoir d'État, s'en remirent entièrement – fût-ce par stratégie de conquête de ce pouvoir ou non – au cadre de l'autorité traditionnelle. Le pouvoir coutumier, s'imposait, non seulement,

de lui-même, mais il se trouvait encore renforcé par une partie de la classe politique qui s'appuyait sur lui et l'exaltait. Ainsi se confondaient, en quelque sorte, autorité traditionnelle et autorité politique.



III. 11.6. Musumba (Kapanga), le 25 février 1961. De droite à gauche, Mbuya Makabika Zacharie, *kiamfu* Pelende-Khobo (en costume et médaille coloniale), Phanzu Mfumu Nkulu, *kiamfu* Kasongo-Lunda (au centre) et Mbangi (dignitaire yaka). [Source : Matadiwamba Kamba Mutu (1988 : 170).]

Ainsi se trouvaient confrontés la nouvelle Administration de l'État, revenue aux mains des autochtones, et le *kiamfu*. Pour redorer son pouvoir dégradé³⁶, Panzu Fumukulu, le *kiamfu* des Yaka, se rendit à Léopoldville, le 9 juillet 1964, pour y rencontrer le Premier ministre Moïse Tshombe, afin de se plaindre de la situation qui prévalait au Kwango à cause de l'action des politiciens. Après la rencontre, se posant comme la source de la légalité coutumière du Kwango, Panzu Fumukulu déclara : « Le grand chef *kiamfu* fait un rappel à l'ordre à tous les chefs coutumiers du Kwango et les informe que les mesures les plus sévères, allant jusqu'à la destitution, seront prises à l'égard de ceux d'entre eux qui auront

écouté les politiciens malhonnêtes et les auront aidés à fomenter des troubles » (Panzu Fumukulu 1964). Le Premier ministre Tshombe, un Lunda originaire de la province du Katanga (un peuple apparenté aux Yaka du Kwango), promit au *kiamfu* Panzu Fumukulu de rétablir la légalité au Kwango dès le retour à Léopoldville du ministre de l'Intérieur.

Il faut garder à l'esprit les conflits de statut engendrés entre les différents échelons de pouvoir établis durant la période coloniale, à la suite de la réorganisation des espaces coutumiers. Avec l'indépendance, de nouvelles interprétations des compétences de ces niveaux de pouvoir furent rendues possibles. Le cadre colonial, avec ses divisions en villages, groupements, chefferies/secteurs, territoires, districts et provinces s'avéra rapidement trop lourd à administrer dans l'État postcolonial. L'autochtone, qui durant toute la période coloniale avait été considéré

36 Cf. Les lettres et documents du Fonds d'archives Benoît Verhaegen, Section d'Histoire du Temps Présent/MRAC.

comme un « indigène » qui relevait de la coutume, elle-même sous la coupe de l'Administration, se vit appelé à remplacer l'Européen (un étranger), sans réelle préparation. Aussi, le « *bula matari* », le symbole de l'État moderne, entra-t-il en crise, tant le rôle du nouveau *N-ndedi* (« Blanc » en kiyaka) s'avérait difficile. Il y avait à cela trois raisons. D'abord, durant toute la période coloniale, le « Noir évolué » n'avait jamais été ni intégré ni reconnu par l'autorité coloniale qui l'avait, au contraire, continuellement tourné en dérision. Ensuite, le nouveau *N-ndedi* ne possédait ni les habitudes ni l'aura morale et politique de l'Administration coloniale et ne pouvait, dès lors, faire preuve de l'assurance qu'avait celle-ci, ni se placer au dessus de l'autorité traditionnelle, « intégrée » dans l'Administration coloniale, mais ayant un rang subalterne³⁷. Enfin, le nouveau *N-ndedi* ne pouvait pas non plus faire preuve de la rigueur de l'Administration coloniale ni se placer au dessus de l'autorité traditionnelle, à laquelle il demeurerait assujéti.

Lors de son installation, le 12 septembre 1962, le président du premier gouvernement provincial du Kwango, Albert Delvaux, dit, dans son allocution : « Aux chefs coutumiers, le Kwango, en sérigeant en province tient à confirmer solennellement le respect qu'il gardera aux coutumes de nos populations, au droit des chefs. Le gouvernement attend des chefs coutumiers la franche collaboration dans la réalisation de son programme. »

La décision d'Henri Ilenda, le nouveau CDD du Kwango, nommant la personne désignée par le *kiamfu* comme chef de groupement, à l'encontre de la décision de l'AT de Kasongo-Lunda est intéressante à analyser :

« Le Commissaire de district du Kwango,
Vu la loi sur le Gouvernement de la République
du Congo ;

Vu l'arrêté du Prince-Régent en date du 1^{er} juillet 1947 sur l'organisation administrative du Congo ;

Vu le décret du 10 mai 1957 sur les circonscriptions coutumières ;

Vu l'avis du Grand Chef *kiamfu* Kasongo-Lunda en date du 18 juin 1961 ;

Décide.

[...] »

Si dans la motivation de sa décision, le CDD Henri Ilenda adopte la rhétorique coloniale, il fait néanmoins référence, dans la dernière ligne, à l'autorité du *kiamfu*. Bien qu'il parle de l'« avis » du *kiamfu* et non de la « décision » de celui-ci, il le mentionne cependant à la suite des textes officiels de loi de la République. Il s'agit là d'un changement important par rapport à la manière dont étaient rédigées les décisions des autorités coloniales. Celles-ci auraient communiqué l'avis du *kiamfu* dans un rapport administratif, non dans le texte même de la décision. Au cas où cela aurait cependant été le cas, l'évocation de cet avis aurait été notée de manière discrète, dans une position secondaire. L'autorité coloniale, qui se devait d'affirmer à chaque occasion la suprématie du pouvoir du nouvel État, décidait, en effet, par dessus tout pouvoir local.

À partir de l'indépendance, des Congolais acquirent le statut de chef de l'administration du territoire, un statut les plaçant au dessus de tout pouvoir coutumier. Mais cette indépendance n'entraîna pas *de facto* pour eux de séparation entre leur statut d'individu social et celui de chef de l'administration : ils restèrent des individus sociaux soumis au pouvoir coutumier. Cette séparation fut davantage le résultat de l'école, une structure coloniale qui permettait d'accéder à la « civilisation ». Or si dans les représentations collectives du Kwango, l'école constituait la voie d'accès privilégiée au « monde externe », au monde des « Blancs » et au « savoir des livres », qui était la clé des « pouvoirs » et des richesses du « Blanc », dans divers milieux coutumiers du Kwango, très peu de parents encourageaient leurs enfants à aller à l'école ou s'efforçaient de subvenir aux besoins financiers des écoliers. R. Devisch relate ainsi la baisse de l'intérêt pour l'école à Yitanda, un groupement yaka, en

1973-1974, où une classe sur les deux qui fonctionnaient dans la seule école de la région fut supprimée. En échange, le chef de groupement avait demandé l'établissement d'un dispensaire.

La coutume et son autorité traditionnelle étaient restées des réalités extérieures à la « civilisation » du nouvel État instauré par la colonisation. Elles furent donc considérées comme des forces d'appui à supprimer et/ou à transformer progressivement, afin d'arriver à un fonctionnement harmonieux. Le gouverneur général Léo Pétillon réclamait déjà une telle évolution dans son discours tenu en 1952 à la séance d'ouverture du Conseil de gouvernement, une idée qui influença le décret du 10 mai 1957. Voici ce que disait le gouverneur :

« L'évolution politique est un phénomène inéluctable. Il est essentiel qu'elle se fasse sans heurt, sans remous violents [...] ; cela suppose une très longue et très lente préparation, car cette formation doit commencer par le bas. C'est à l'échelon de la chefferie, du secteur, du centre, de la cité, voire du quartier, que devraient être amorcés l'éducation politique et l'apprentissage de la responsabilité [...]. Il faut, tant dans le milieu coutumier que non coutumier, rétablir, raffermir ou créer, à divers échelons, des conseils dans lesquels des indigènes de plus en plus nombreux, évolués et autres, auront l'occasion de débattre de la chose publique, non seulement de leurs intérêts propres immédiats, mais aussi et progressivement des affaires d'intérêt plus général. Il faut qu'ils soient plus nombreux sans cesse à se voir offrir la possibilité d'assumer de réelles responsabilités, car les mêler à la chose publique sans qu'ils y assument des responsabilités ne peut mener qu'à la démagogie et aux attitudes de critique purement négatives. De surcroît, il faut que la masse soit de plus en plus intéressée à la désignation de "ses conseillers", que ceux-ci émanent réellement d'elle, en soient les représentants authentiques et sincères. En un mot, il faut songer à instaurer un système d'élections simple mais efficace. »

Cette coutume, appelée à être modifiée, voire supprimée, apparaît, cependant, comme étant en

partie l'œuvre du colonisateur belge. Celui-ci, en reconnaissant le pouvoir indigène et ses chefs (même si ceux-ci avaient un rang inférieur dans la structure coloniale), admit, en effet, l'existence d'une réalité. Mais cette réalité fut désormais figée, alors qu'elle avait été de nature complexe et changeante jusque-là. Dans l'État postcolonial, ceux des chefs qui avaient survécu à – ou avaient été créés par – la rude sélection coloniale acquirent une reconnaissance illimitée, voire mieux, une légitimité. Ils devinrent alors la référence en matière d'identité politique autochtone authentique. Dès lors, l'indépendance, qui vit les Congolais adopter une construction administrative inachevée, fut un moment de passage risqué, parce que difficile à gérer.

L'arrivée au pouvoir, en novembre 1965, de Joseph Mobutu qui prôna, assez vite, le recours aux valeurs dites traditionnelles, afin de faire valoir l'identité bafouée par la colonisation, aurait pu être une opportunité d'affirmer l'autorité traditionnelle. Mais il aurait fallu, pour ce faire, apporter des adaptations/créations importantes au système colonial. À part quelques changements superficiels et opportunistes des noms de lieux, des titres de fonctions exercées ou l'effacement brutal des effigies de la période coloniale, qui laissèrent la place à la seule image du nouveau chef de l'État congolais, le régime Mobutu reproduisit plutôt, à sa façon, le modèle de pouvoir personnel de Léopold II. En 1974, au moment où il fit du Mouvement populaire de la révolution (MPR) un parti unique et institutionnel, Mobutu voulut asseoir son pouvoir en allant jusqu'à toucher à la base du pouvoir traditionnel. Il décida ainsi de permuter à travers les provinces du Congo les chefs des secteurs et même des chefferies, désormais tous considérés comme des « cadres politico-administratifs de l'État ».

Mais pouvait-on encore parler de chef traditionnel ou de chef de chefferie, s'agissant de quelqu'un désigné chef dans des « terres » qui ne lui appartenaient pas ? Oui, à condition d'être un desposte. Quelques chefs, profitant du soutien politique des élites placées dans les sphères élevées du pouvoir, purent échapper à la mutation. Parmi ceux-ci, le *kiamfu* Kasongo-Lunda. Cela apparaîtra aux yeux de

37 Pendant la colonisation, le pouvoir judiciaire était délégué aux tribunaux et à une magistrature indigène appliquant la coutume. Avec la reconnaissance de la coutume en 1887, l'autorité européenne avait introduit une dualité dans le pouvoir judiciaire. Les Noirs étaient jugés selon la coutume et les Blancs selon le droit belge.

certaines comme un signe de prestige ou de reconnaissance de leur autorité, mais cela ne veut pas dire que ces chefs possédaient de réelles prérogatives d'indépendance par rapport à l'autorité de Mobutu. Comme à l'époque coloniale, il s'agissait de leur manifester un peu d'égard. En réalité, tout le monde fut mis au pas. Désormais pour la prise de pouvoir à la tête de la chefferie, même le *kiamfu* Kasongo-Lunda devait prêter le serment ci-après : « Je jure fidélité au Président-Fondateur du Mouvement populaire de la révolution, président de la République, obéissance à la Constitution et aux lois de la République du Zaïre, et de remplir, loyalement et fidèlement, les fonctions qui me sont confiées. » Un serment qui rappelle celui fait par Panzu Fumukulu à l'Administration européenne, lors de son investiture comme *kiamfu*, le 26 juillet 1947 (cf. *supra*).

2. LA CRÉATION DE LA PROVINCE DU KWANGO³⁸

Le *kiamfu* ne fit pas directement partie des forces centrifuges qui réclamèrent la création de la province du Kwango. Mais consulté, il donna toutefois un avis favorable. Il porta le titre de président d'honneur de la LUKA, une fonction qui n'entraîna cependant pour lui aucun rôle actif au sein du parti ni même l'obligation de le soutenir.

2.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le passage de la colonisation à l'indépendance suscita des réactions fortes dans le Kwango. Ainsi en 1972, un groupe de danseurs portant des masques, originaire du groupement Ndinga, chanta, lors de la tournée organisée à la fin de chaque camp de circonscription, le chant populaire suivant³⁹ :

Chant en kiyaka Traduction

« *Luwee luwa bayaaya.*

Écoutez mes frères l'histoire des élections

Vote, vote. Vote dyathesi, baneni tuvota ?

Pour qui pourrions-nous voter d'abord ?

Woo luvota mwaana Kameesa.

L'agent colonial peut-être ?

Mani twan ; vote Kameesa.

Pourquoi irions-nous le réélire ?

Mani twan-vote kameesa, baatu bateedi khaaka fimbu.

C'est lui qui a fouetté nos grand-parents à la chicotte et qui est venu manger nos biens à nos frais.

Mani twabavota. Mani besa dya maaki.

Vous l'avez déjà abandonné, et à son départ nos femmes ont crié de joie.

Wo, lwabayambula beenda. Buna beenda bangudi babasya biwoluwolu.

On pourrait voter alors pour les hommes noirs qui mangent les feuilles d'une liane de forêt comme condiment.

Vote dyaaka: dyazoodi, baneni tuvota. Wo lwaba-vote bapfuumbwa

Allons-nous élire des gens sans argent ? Ce serait de la sottise.

Zakaphiinda, baatu bako ye mboongu. Twaba-vote, mayula mana.

Enfin, qui voterons-nous ? Vous les gens du Kwango et de la Wamba, il vaudrait mieux voter pour le manioc qui nourrit nos clans, parce que l'enfant, dès qu'il est né, demande déjà la pâte de manioc.

Vote dyaaka dyatatu, bane tuvota.

Woo ye Waamba ye Kwaangu lukutakana lusa lwavota n-tyan-toombu

Kiima kitsaatsa makaanda.

Mwaana bukalubuka : "pheka pfiindi". »

38 Une grande partie de ce point est basé sur le mémoire de Diwula (1970).

39 Chant recueilli et traduit par R. Devisch (1976 : 65).

La création de la province du Kwango trouve son origine dans le mécontentement des représentants du district du Kwango face à leur absence de représentativité au sein de l'ancienne province de Léopoldville. L'Assemblée de cette province, installée dès juin 1960, ne comprenait aucun représentant du Kwango. Elle avait comme président Paul Kakwala (originaire du Kwilu) ; Joseph Yumbu (originaire du Kongo-Central) et Delphin Lemba (originaire du Kwango) étaient respectivement le premier et le 2^e vice-présidents. Le gouvernement provincial était présidé par Cléophas Kamitatu (originaire du Kwilu) du Parti solidaire africain (PSA), secondé par Gaston Diomi (originaire du Kongo-Central) qui avait réintégré⁴⁰ l'Association des Bakongo (ABAKO).

Après la proclamation de l'indépendance, le 30 juin 1960, des différends opposèrent le Kwango, le Kwilu et le Lac Léopold II, d'une part, au Kongo-Central, d'autre part. Au niveau politique, ces antagonismes opposaient le PSA et l'Union kwangolaise pour l'indépendance et la liberté (LUKA), pour le Kwilu-Kwango, à l'ABAKO, pour le Kongo-Central.

Le PSA avait été fondé à Léopoldville, après les émeutes du 4 janvier 1959. Bien que son ambition était de devenir un parti national, son influence ne dépassa pas les limites des districts du Kwilu et du Kwango. Même s'il était dominé par les originaires du Kwilu, le PSA était explicitement un parti poly-ethnique auquel participaient divers peuples du Kwilu-Kwango. Mais il fallut attendre la campagne électorale de 1960 pour que le PSA se déploie à l'intérieur du district du Kwango. Le résultat fut sans surprise : le parti remporta tous les sièges, sauf deux, au Kwilu, et un pourcentage important des sièges dans le Kwango (cf. *infra*). Avant les élections, la question qui s'était posée était de savoir si le PSA devait se présenter seul aux élections générales ou former une coalition avec l'ABAKO.

Plusieurs difficultés se présentaient quant à la faisabilité d'une alliance avec l'ABAKO. Premièrement, la majorité des membres fondateurs du PSA était originaire du Kwilu et du Kwango. En créant ce parti, ils désiraient éviter une tutelle politique de la part de

l'ABAKO. Deuxièmement, le PSA était un parti de tendance unitaire, alors que l'ABAKO était favorable au fédéralisme. Enfin, s'allier à l'ABAKO risquait d'entraîner l'hostilité de l'Administration coloniale et de renforcer ainsi les accusations de ceux qui prétendaient que le PSA n'était qu'un satellite de l'ABAKO, ce qui était de nature à affaiblir le parti auprès des Yaka du Kwango⁴¹.

Ces rumeurs d'une alliance probable entre le PSA et l'ABAKO affaiblirent le PSA au Kwango et tout spécialement à Kenge. Pour maintenir l'unité du Kwango-Kwilu, on nomma Pierre Masikita, un Yaka de Kasongo-Lunda, vice-président national du PSA. Mais celui-ci refusa le poste et quitta le parti. Le 15 septembre 1959, une nouvelle tentative fut menée en vue de le convaincre, afin d'attirer l'adhésion des Yaka, mais cette tentative échoua également. Le Kwango resta divisé entre partisans et adversaires de l'unité Kwilu-Kwango. Cette situation affaiblit par la même occasion l'ensemble du parti. Le 26 décembre 1959, Antoine Gizenga s'adressa à toutes les sections du PSA pour les informer des pressions exercées sur le comité provincial de Kenge et demander aux membres du parti de manifester leur mécontentement.

Le problème clé du PSA dans la plus grande partie du Kwango restait l'attitude réservée des Yaka et du *kiamfu* Panzu Fumukulu de Kasongo-Lunda. Dans une lettre adressée au comité provincial de Kenge, le comité de Kikwit reconnut tacitement ce problème et invita le comité de Kenge à faire preuve de vigilance.

La création de l'Union kwangolaise pour la liberté et l'indépendance (LUKA) ne fit qu'accroître les difficultés du PSA. L'extrait de la lettre envoyée par Bonaventure Kuluwa, le président de la section PSA-Kimbao au président de la section PSA de Kikwit, le 15 décembre 1959, donne une idée de la manière dont évoluait la situation politique au niveau des villages :

40 G. Diomi était membre fondateur du Mouvement national congolais (MNC), parti qu'il quitta en 1959.

41 Sur ce point, lire les travaux d'Herbert Weiss et B. Verhaegen, notamment Weiss (1967) et Weiss et Verhaegen (1963).

« b) Création parti politique tribal LUKA à Kimbao : après notre meeting, nous nous sommes séparés pour nous revoir demain matin. Malheureusement, nous avons encore reçu à une heure du matin l'Union kwangolaise pour la liberté et l'indépendance (LUKA), dirigée par M. Kulumba Joseph et Makula Longin. Mais sachez bien que cette union ne consiste pas d'un parti politique du gouvernement. Si l'on juge digne, cette union pour ainsi dire c'est une union tribale [...] de Kwangolais sous l'interprétation de *kiamfu* Lunda ; avec leur petite idée gâtée, ils ont publié à tous les habitants de Kimbao et des environs que le PSA a été fondé dans le district du Kwilu concernant les Kwilois eux-mêmes. Il ne s'agit pas d'y assister étant Kwangolais. Si jamais nous serions gouvernés par les Kwilois, pendant l'indépendance, c'est ainsi que nous étions dominés 100 % par LUKA » (Weiss et Verhaegen 1963 : 154-155).

Un autre facteur, d'ordre administratif celui-ci, fut également à la base de la création de la province du Kwango : l'existence d'une entité territoriale dénommée district du Kwango séparée de celle du Kwilu à partir de 1954.

Le jour où il présentait la pétition du Kwango, le ministre de l'Intérieur du Gouvernement central déclara devant la Chambre des représentants que cette province était l'une de celles qui n'avaient pas rempli les conditions fixées par la loi organique pour accéder au statut de province. Ces critères étaient les suivants : les nouvelles provinces devaient compter au moins une population de 700 000 habitants ; elles devaient justifier d'une économie stable ; elles devaient être capables de supporter leurs dépenses. Si donc une région ne répondait pas à ces conditions, elle ne pouvait être érigée en province que si les impératifs politiques et sociaux l'exigeaient.

Bien qu'aucune des ces conditions ne fût remplie par le district du Kwango, la pétition présentée par les élus du Kwango fut cependant acceptée par le Parlement national. Les considérations justifiant l'érection du Kwango en province furent donc essentiellement les impératifs ethnopolitiques. La raison invoquée par la Chambre des représentants (document n° 21/108/3 du 24 juillet 1962) était d'assurer

« la paix, le bonheur et la liberté » aux Yaka, peuple majoritaire dans le Kwango qui « ne pouvait s'allier ni aux Bakongo ni aux autres peuples voisins du Kwilu ». Les originaires du Kwango pensaient que s'ils se laissaient dominer par leurs voisins (Kongo-Central ou Kwilu), ils seraient réduits à l'état de minorité négligeable et resteraient toujours sous-développés.

La province du Kwango fut donc créée par l'ordonnance-loi présidentielle n° 120/62 du 14 septembre 1962, à la suite du démembrement de la province de Léopoldville. Le gouvernement provincial se prononça, à ce sujet, dans son discours-programme, de la manière suivante : « La province que nous avons acquise à la suite d'une longue et courageuse lutte, en dépit de toute autre considération a un but précis ; un but qui est de faire de ce Kwango une grande province prospère et fertile afin de pouvoir assurer à ses habitants un bien-être matériel et spirituel sans cesse croissant. Aussi devons-nous être très reconnaissants aux institutions nationales qui ont doté cette province d'une personnalité propre⁴². »

Prenant aussi la parole à la même occasion, Albert Delvaux déclara : « C'est avec émotion que je prends la parole en cette salle. Ça nous rappelle des journées de lutte pour arriver à la création de cette province, et ceci selon le désir de la population du Kwango. Depuis 1961 tous ensemble, ici au Kwango, nous avons promis à la population la création d'une province autonome. Aujourd'hui c'est une chose faite et aujourd'hui un pas en avant a été fait par le Kwango⁴³. »

L'installation officielle de la province eut lieu le 30 septembre 1962. Le gouvernement éprouva dès le début d'énormes difficultés : manque de fonctionnaires, insuffisance de bâtiments pouvant abriter les membres du gouvernement et de l'Administration. Le gouvernement manquait également des crédits nécessaires à la bonne marche de ses institutions. Néanmoins, avec le temps, la province fut effectivement installée et le travail put commencer.

42 Discours « programme gouvernemental du Kwango », cité par Diwula (1970 : 36).

43 Allocution prononcée par M. Albert Delvaux, président du gouvernement du Kwango, cité par Diwula (1970 : 36).

2.2. LES FACTEURS POLITIQUES

Le Kwango est considéré souvent comme ethniquement homogène, les Yaka y constituant le groupe numériquement dominant et leur système traditionnel jouant un rôle important dans la politique du Kwango. Cependant ne peuvent être négligés les autres groupes : Chokwe, Suku, Lunda, Pelende... dont les revendications pouvaient compromettre l'idée de créer une province autonome. Cette hétérogénéité ethnique avait été à la base de la création d'autres partis politiques au Kwango, reflétant un sens très affirmé de l'appartenance ethnique. Les motivations ethniques et politiques se recouvraient, même s'il semble souvent difficile de déterminer le rôle exact de chacun des éléments.

La première tentative de fondation d'un mouvement ethnique homogène des Yaka apparut en 1959 avec la création de la LUKA. Son but était d'accueillir et d'aider la population de cette région. La défense et la promotion des intérêts yaka furent à l'origine de la régionalisation du parti qui n'apparut qu'au cours de l'année 1960. Mais son influence fut très négligeable sur le plan national. La LUKA soutint le gouvernement de Cyrille Adoula de 1963 au sein duquel elle fut représentée. Aux élections communales de décembre 1959, elle obtint 63 sièges sur les 224 à pourvoir dans les communes de Léopoldville. Aux élections législatives provinciales, la LUKA se présenta comme le parti des Yaka du Kwango. Le résultat lui fut très favorable. Elle remporta 9 sièges sur 13 dans le Kwango.

Les tableaux 11.1 et 11.2 montrent une cohésion ethnique et culturelle globale des Yaka. Ceux-ci firent preuve, lors des élections, d'une appréciable conscience ethnopolitique et leurs chefs, d'un puissant dynamisme. Mais par ailleurs, une certaine cohésion politique se manifesta en 1962 dans le chef de chacun des autres peuples, désireux de se soustraire à l'influence yaka : les Lunda, les Chokwe du territoire de Kahemba et les Suku du territoire de Feshi.

Aux élections de mai 1960, deux partis se présentèrent au Kwango : la LUKA pour les Yaka et le PSA pour les autres peuples. Lors de ces élections, la population du Kwango accorda sa préférence aux candidats issus du parti LUKA qui obtint trois

sièges à la Chambre (André Peti-Peti : 11 653 voix ; Albert Delvaux : 9701 voix, Henri Ilenda : 9357 voix et Pierre Masikita au Sénat avec 7167 voix). Le PSA n'obtint que deux sièges à la Chambre (Dominique Mwashipu : 12 505 voix et Félicien Kimvay : 7991 voix), résultat du vote de la population habitant les territoires de Feshi, de Kahemba et d'une partie de Kenge.

Au niveau local, dans le territoire de Kenge, la LUKA obtenait 4 sièges, occupés par Louis Museyi, Sylvain Bilala, David Mutendi, Gabriel Kimbandji. Dans le territoire de Kasongo-Lunda, les trois sièges étaient occupés par Ignace Muteba, Édouard Kabeya et Pierre Kavunzu de Lunda. Le siège du territoire de Popokabaka était occupé par Jean-Baptiste Kumbana, celui du territoire de Feshi par Mayamba Thoka et le siège du territoire de Kahemba par Joseph Mubindu.

2.3. LES INSTITUTIONS PROVINCIALES⁴⁴

2.3.1. L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE

Comme toutes les assemblées, celle de la province du Kwango eut en général deux sessions par an : la première au mois d'avril et la seconde au mois de novembre. La première session débuta le 16 septembre 1962 ; elle fut consacrée à l'installation de l'assemblée et au vote du budget 1963.

a) La période de la première législature : 1962-1965

i) Composition de l'assemblée provinciale

L'assemblée provinciale du Kwango comptait 13 conseillers provinciaux, dont un coopté. La présence des conseillers aux séances diminua au fur et à mesure des séances, la plupart des conseillers ne résidant pas à Kenge. En outre, certains membres de l'assemblée s'abstenaient de participer aux débats pendant des sessions entières, pour la simple raison qu'ils appartenaient à l'opposition politique et s'interdisaient de participer aux débats, en raison d'une vision erronée du rôle de l'opposition.

La langue de travail était le français. Tous les conseillers s'y exprimaient en français et tous les

44 Pour ce point, voir Diwula (1970 : 38-90).

documents officiels étaient rédigés et présentés aux membres en français. Toutefois certains conseillers pouvaient citer des maximes et des proverbes popu-

lares en leur langue. Ceux-ci étaient ensuite traduits en français pour les autres membres.

Tableau 11.1. Répartition des conseillers de l'assemblée en 1962 selon leur appartenance ethnopolitique

Nom	Territoire	Peuple	Parti
Pierre Kavunzu de Lunda	Kasongo-Lunda	Yaka	LUKA
Valère Kikomba	Kenge	Pelende	LUKA
Sylvain Bilala	Kenge	Yaka	LUKA
Albert Chatula	Kahemba	Chokwe	PSA
Joseph Buloki	Popokabaka	Yaka	LUKA
Joseph Mubindu	Feshi	Suku	LUKA
Jean-Baptiste Kumbana	Kasongo-Lunda	Yaka	LUKA
Ignace Muteba	Panzi	Yaka	LUKA
David Mutendi	Kenge	Yaka	LUKA
Mandefo	Kenge	Mbala	PSA
Luc Lubanza	Feshi	Suku	-
Gabriel Kimbandji	Kenge	Mbala	PSA
Édouard Kabeya	Kasongo-Lunda	Yaka	LUKA

[Source : Diwula (1970 : 39).]

L'assemblée provinciale du Kwango était répartie par territoire de la manière suivante :

Tableau 11.2. Répartition des conseillers provinciaux par circonscription électorale en 1962

Territoire	Nombre de Conseillers	Population totale en 1959	% conseillers par habitant
Kenge	5	112 163	4,45
Kasongo-Lunda	4	117 403	3,40
Popokabaka	1	74 648	1,34
Feshi	2	71 779	2,79
Kahemba	1	53 754	1,86

[Source : Diwula (1970 : 39).]

Il apparaît que la représentation électorale de la population était fortement déséquilibrée en fonction de cette situation géographique.

ii) Activités de l'assemblée provinciale

Trois périodes peuvent être distinguées en ce qui concerne les activités de l'assemblée provinciale : la période dite de l'installation, qui comprend l'élection du gouvernement, du bureau, la validation des pouvoirs des conseillers, l'élection des cooptés et des

suppléants et, enfin, des commissions. La deuxième période concerne le travail parlementaire proprement dit et la troisième, les affaires politiques.

La période de l'installation

L'élection du bureau

En dépit des disproportions constatées au niveau de la représentativité des élus, la composition du

bureau ne fut pas difficile. Pierre Kavunzu, Yaka du territoire de Kasongo-Lunda, postula seul à la présidence de l'assemblée et obtint la totalité des voix exprimées. La première et la deuxième vice-présidences furent attribuées à l'unanimité respectivement à Emmanuel Mayamba (Popokabaka) et Luc Lubanza (Feshi). Quant au secrétariat du parlement, les quatre candidats furent élus également. Il s'agissait de D. Thoka (Kahemba), Jean-Baptiste Kumbana (Kasongo-Lunda), H. Kabeya (Kasongo-Lunda) et Ignace Muteba (Panzi).

Assez vite le bureau provincial du Kwango connut des changements.

L'élection du gouvernement

Albert Delvaux, seul candidat à la présidence, fut élu avec 11 voix sur 12 (un bulletin nul).

Au niveau de l'équipe gouvernementale, les dix candidats ministres furent également élus, de même que trois suppléants. Quelque temps après avoir été choisi, Louis Museyi fut appelé à rejoindre le gouvernement provincial. Deux candidats à son remplacement, Gabriel Mukanda et Gabriel Kimbandji, se présentèrent. Après de nombreux débats et discussions qui s'étalèrent sur plusieurs mois, Kimbandji fut choisi et siégea à l'assemblée provinciale à la place de Museyi.

Cette province fut caractérisée par une très grande instabilité. Six gouvernements provinciaux se succédèrent en quatre années. Après la démission, en octobre 1962, d'Albert Delvaux, ancien ministre du Gouvernement central et « suzerain » politique du Kwango (même chez les Suku), furent élus successivement Alphonse Pashi, Pierre Masikita, Pierre Kavunzu de Lunda, Joseph Kulumba et Pierre Masikita.

Le travail parlementaire proprement dit

Le travail parlementaire porta sur la modification du cadre territorial et les préoccupations économiques et sociales. L'entité de Panzi fut détachée du territoire de Kasongo-Lunda et devint un territoire distinct en vertu d'un édit provincial. Mais, cela ne fit pas long feu.

Plusieurs mesures visant à réinstaurer la sécurité et l'ordre public troublé par les conflits politiques

furent prises. D'autres mesures portèrent sur le redressement de l'économie de la province.

Une session extraordinaire fut convoquée le 26 août 1963 en vue de réformer son bureau définitif et de constituer un nouveau gouvernement, conformément à l'ordonnance du chef de l'État n° 175 du 22 août 1963.

Trois points furent inscrits à l'ordre du jour :

- rendre publique la démission du président et de toute son équipe gouvernementale ;
- l'affaire Kimbandji et Mukanda ;
- la présentation des candidatures à l'élection du nouveau bureau.

Rendre publique la démission du président et de toute son équipe gouvernementale

La séance fut ouverte sous la présidence de Valère Kikomba, le président de l'assemblée.

À la demande de l'assemblée provinciale, Alphonse Pashi, le président du gouvernement de la province du Kwango, déposa sa démission et celle de ses collaborateurs. Celle-ci intervint le jour même, le 26 août 1963.

La composition du nouveau bureau, qui devait tenir compte de la représentativité, surtout des régions lésées telles Kobo et Kolokoso, avait été renvoyée dans les quinze jours qui suivaient la formation du troisième gouvernement. La chambre des représentants avait également demandé à l'assemblée provinciale du Kwango de réinvestir le chef Pelende Kobo comme chef coutumier, après sa destitution par le groupe yaka.

Quelques interventions peuvent être signalées en ce qui concerne le fonctionnement du parlement provincial. En voici quelques-unes, de Pierre Kavunzu de Lunda, le président de l'assemblée : « Honorables conseillers, nous venons d'accepter tous ensemble une lourde tâche. Nous partons à zéro et nous le savons... Vous (commissaire spécial, n'oubliez pas également de demander les besoins nécessaires qui nous permettront de démarrer notre province, car le Kwango a été la région la plus défavorisée » (Diwula 1970 : 52).

De même, Pierre Kavunzu parla de la surestimation de certaines ethnies : « Je ne puis passer sous silence l'un des maux qui nous menacent. Le racisme

qui veut que certaines ethnies croient avoir plus de droits que d'autres » (Diwula 1970 : 52).

À certains moments, le président se montra très tranchant : « Je n'ai pas invité le gouvernement. Cela m'étonne néanmoins de constater la présence du président du gouvernement ainsi que de deux de ses membres dans la salle » (Diwula 1970 : 52).

Affaire Kimbandji et Mukanda

Cette affaire envenima le climat politique de l'assemblée. Mukanda contestait la cooptation de Kimbandji et souhaitait que l'affaire soit tirée au clair. Comme il était prévisible, deux camps se dessinèrent : l'un supportant Mukanda et l'autre Kimbandji.

Le conseiller Bilala, s'adressant au secrétaire d'État, envoyé spécial du Gouvernement central,

déclara : « Excellence, notre assemblée est composée de 13 conseillers. Je vois maintenant la présence de Kimbandji et Mukanda au sein de l'assemblée, alors que leur cas est en litige. Ensuite il posa la question de savoir qui parmi les deux peut siéger avec eux » (Procès-verbal de la séance du 27/08/1963). Le problème fut renvoyé après la formation du gouvernement.

Présentation des candidatures

Lors de la deuxième composition de l'assemblée provinciale de 1963, Valère Kikomba, Buloki et Kumbana se présentèrent respectivement aux postes de président, de premier vice-président et de deuxième vice-président de cette assemblée. Ils furent tous élus à l'unanimité par les onze votants présents.

Tableau 11.3. Configuration du nouveau bureau de la deuxième législature

Poste	Nom	Circonscription électorale
Président	Valère Kikomba	Kenge
Premier vice-président	Joseph Buloki	Popokabaka
Deuxième vice-président	Jean-Baptiste Kumbana	Kasongo-Lunda
Secrétaires	Sylvain Bilala	Kenge
	Ignace Muteba	Panzi
	Albert Chatula	Kahemba
	Joseph Mubindu	Feshi

[Source : Procès-verbal de la séance du 25 août 1963, session extraordinaire.]

Après la démission, en octobre 1962, d'Albert Delvaux, c'est Alphonse Pashi (Yaka), qui le remplaça à la présidence du gouvernement. De nouvelles crises se produisirent. Ainsi devinrent successivement président du gouvernement provincial : Pierre Masikita (Yaka), Pierre Kavunzu de Lunda (Yaka) et Joseph Kulumba (Suku).

J.-C. Willame estime que le gouvernement légal prit fin en avril 1964, lorsque Pierre Masikita fut démis de ses fonctions sans le quorum parlementaire nécessaire. Son successeur, Pierre Kavunzu de Lunda, fut élu président du gouvernement sans les voix de la minorité, tandis que l'élection de Joseph Kulumba en mai 1964 à la présidence se fit sans le parti majoritaire yaka. Cette politique d'absentéisme, que l'on rencontra dans de

nombreuses assemblées provinciales du Congo, peut être attribuée à la crainte des troubles que leur refus aurait pu occasionner (Willame 1966 : 450).

L'arrivée au pouvoir du président Kulumba coïncida avec l'expulsion des Yaka de l'administration territoriale du Kwango et avec l'introduction du Parti démocrate chrétien (PDC) dans certaines régions yaka. A. Delvaux s'adressa aux deux parties en les menaçant de prononcer l'état d'exception au Kwango. Soutien fidèle du *kiamfu* de Kasongo-Lunda, dont il avait épousé l'une des filles, il semblait céder aux pressions qui menaçaient la création d'une province purement yaka.

Le Gouvernement central finit par décréter l'état d'urgence dans la province du Kwango avant la seconde législature.



Organisation administrative au 1^{er} janvier 1964. [Source : de Saint Moulin (1988 : 217).]

b) La seconde législature de 1965-1966

Lors de la seconde législature, l'assemblée provinciale du Kwango passa de treize à vingt-sept conseillers, dont quatre cooptés. La répartition des

conseillers provinciaux selon les circonscriptions électorales est la suivante.

Tableau 11.4. Répartition des conseillers provinciaux par circonscription électorale en 1965

Territoire	Nombre de conseillers	Population totale en 1959	% conseillers par habitant
Kenge	10	112 163	8,91
Kasongo-Lunda	7	117 403	5,96
Popokabaka	3	74 648	4,01
Feshi	4	71 779	5,57
Kahemba	3	53 754	5,58

[Source : Diwula (1970 : 47).]

La configuration ethnopolitique de l'assemblée est présentée au tableau ci-après.

Tableau 11.5. Répartition des conseillers de l'assemblée selon leur appartenance ethnopolitique en 1965

Nom	Territoire	Peuple	Parti politique
André Peti-Peti	Kenge	Mbala	LUKA
André Yamvwa	Kahemba	Lunda	PDC
Thomas Bilala	Popokabaka	Yaka	LUKA
Édouard Kabeya	Kasongo-Lunda	Yaka	LUKA
Valère Kaseka	Feshi	Suku	PDC
Jacques Katondi	Popokabaka	Yaka	PDC
Gabriel Kimbandji	Kenge	Lonzo	PDC
Denis N'Konika	Kenge	Pelende	PDC
Thomas Mandimambu	Kasongo-Lunda	Yaka	LUKA
Emmanuel Mayamba	Popokabaka	Yaka	LUKA
Félicien Mangoto	Kenge	Mbala	PDC
Philippe Mbuku	Kasongo-Lunda	Yaka	PDC
Ch. Mukelenga	Kenge	Yaka	LUKA
N. Mweku	Kenge	-	LUKA
Jules-Rémy Mwamufiya	Kahemba	Cokwé	ATCAR
Édouard Ndoko	Kenge	Yaka	LUKA
Jean-Paul Ngungu	Kahemba	Cokwé	ATCAR
Augustin Ntoto	Kasongo-Lunda	Yaka	LUKA
Stanislas Yeno-Yeno	Kasongo-Lunda	Yaka	LUKA
Sylvain Bilala	Kenge	Yaka	LUKA
R. Kitiaka	Kenge	Mbala	LUKA
Jean-Baptiste Kumbana	Kasongo-Lunda	Yaka	LUKA
Joseph Mubindu	Feshi	Suku	PDC
Ignace Muteba	Kasongo-Lunda	Yaka	PDC
Emmanuel Mudipongi	Feshi	-	PDC
Paul Moanza	Kenge	Yaka	-
Célestin Nzasi	Feshi	Suku	PDC

[Source : Diwula (1970 : 48), complété par les auteurs.]

i) Composition de l'assemblée

Six de ces conseillers, à savoir Bilala, Kimbandji, Kumbana, Mubindu, Muteba et Kabeya avaient déjà été membres de la législature précédente et disposaient donc d'une certaine expérience dans les affaires parlementaires. Les autres étaient des nouveaux venus ayant été soit des agents de l'Administration ou de l'enseignement, soit des commerçants.

Deux partis politiques sortirent vainqueurs des élections. D'une part la LUKA, dont l'influence était très grande dans les milieux yaka, d'autre part le

PDC, qui jouissait d'une très importante popularité chez les Pelende, les Suku et les Lunda. Quant aux Chokwe, ils étaient représentés par l'ATCAR (Association des Tshokwe du Congo, de l'Angola et de la Rhodésie), mais ils formaient bloc avec les Yaka.

ii) Activités de l'assemblée provinciale

Les activités de cette assemblée peuvent être regroupées en deux périodes. La première se réfère à l'installation du bureau et la seconde au travail parlementaire proprement dit.

L'installation

La première session extraordinaire fut ouverte le 4 août 1965 et s'occupa des points suivants : élection du bureau, élection du gouvernement et élection des suppléants.

Élection du bureau

Contrairement à la première législature, où le nombre des partis qui avaient présenté des candidats à chaque poste avait été important, au cours de cette législature seuls deux partis présentèrent un candidat. Il y eut donc deux candidatures au poste de président : R. Mwamufiya (Kahemba) et G. Kimbandji. Le premier l'emporta avec 18 voix sur 27 votants.

Il y eut également deux candidatures à la vice-présidence : Katondi (Popokabaka) fut élu vice-président avec 18 voix sur 27 votants. Les candidats malheureux ne furent repris nulle part. Les postes de secrétaires parlementaires furent attribués à Philippe Mbuku (Kasongo-Lunda) et André Peti-Peti (Kenge).

L'effectif des secrétaires parlementaires fut porté de 4 à 2 et le poste de deuxième vice-président fut supprimé.

Il y a lieu de signaler aussi que le territoire de Feshi était le seul à ne pas être représenté dans le nouveau bureau.

Élection des suppléants et des cooptés

Avant que la validation des mandats n'eût lieu, les quatre personnes cooptées siégeaient déjà. La validation fut entérinée le 6 août 1965.

Le travail parlementaire proprement dit

Le premier point à l'ordre du jour de cette législature fut la réintégration de Panzi dans le giron administratif de Kasongo-Lunda. Rappelons que Panzi avait été détaché de Kasongo-Lunda par édit provincial lors de la première législature pour en faire un territoire à part entière.

Le second point à l'ordre du jour fut, comme lors de la première législature, d'ordre économique-social. Il s'agissait de restaurer la sécurité dans la province

et de prendre des dispositions afin de développer son économie toujours aussi défailante.

Le troisième point concernait la résolution du conflit qui opposait la LUKA au PDC. En effet, lorsque Joseph Kulumba du PDC devint président du gouvernement provincial, Pierre Kavunzu de Lunda de la LUKA n'accepta pas et ne reconnut pas le gouvernement de Kulumba. Cette lutte divisa les conseillers et, dès lors, deux camps se créèrent au sein de l'assemblée provinciale, chacun soutenant son candidat. Ce conflit se termina par l'installation du comité d'état d'urgence qui eut pour mission de réconcilier les deux partis. Finalement, ce fut Mwamufiya (ATCAR) qui fut élu au poste de président du bureau de l'assemblée provinciale. Voici ce qu'il disait après son élection :

« Je tiens à vous remercier vivement de la confiance que vous avez bien voulu placer en moi en ce qui concerne notamment le partage proportionnel du bureau définitif de l'assemblée. Cependant les 3 partis représentant notre assemblée sont satisfaits en ayant chacun d'eux un membre composant le bureau définitif. Notre tâche est lourde et immense, nous devons déployer tous nos efforts afin de sortir ce Kwango du marasme⁴⁵. »

2.3.2. LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Pendant son existence, de 1962 à 1966, la province du Kwango connut 6 équipes gouvernementales.

a) Premier gouvernement : gouvernement d'Albert Delvaux (septembre-octobre 1962)

Le premier gouvernement fut constitué le 12 septembre 1962 par l'assemblée provinciale en présence du commissaire spécial envoyé par le Gouvernement central.

Voici le texte du discours prononcé par le président de l'assemblée provinciale lors de cette cérémonie :

« À l'occasion de l'élection des membres du gouvernement qui va avoir lieu dans quelques minutes, il m'est un devoir de vous rappeler et surtout

⁴⁵ Assemblée provinciale du Kwango, *Compte rendu analytique* de la séance du 6 août 1965.

d'attirer votre sérieuse attention sur le choix du président et des membres du gouvernement. Vous n'êtes pas sans ignorer, mes chers honorables députés, l'importance que revêt le choix des membres du gouvernement appelé à diriger notre chère province.

À cet effet, je sollicite votre étroite collaboration avec les membres du gouvernement qui, au terme de la Loi fondamentale, travailleront sous la haute surveillance de notre auguste assemblée et ceci conformément à l'article 176 de la Loi fon-

damentale. Le moment est venu où nous devons tous, la main dans la main, conjuguer nos efforts pour faire de ce coin de la République du Congo, de cette province, un lieu où l'ordre règne, où l'on travaille, où en un mot on pourra appliquer la vieille devise de l'ancienne colonie belge "Travail et Progrès".

Organe législatif, votre devoir n'est pas de vous occuper des fonctionnaires, de leur donner les ordres. Ce rôle appartient seul à l'exécutif » (Kavunzi 1962).

Tableau 11.6. Liste des membres du premier gouvernement provincial

Nom	Parti politique	Territoire d'origine	Fonction ministérielle
Albert Delvaux	LUKA	Popokabaka	Président du gouvernement
Alphonse Pashi	LUKA	Kenge	Travail
Luis Mulangi	LUKA	Kahemba	Éducation
Daniel Toka	LUKA	Kahemba	Intérieur
Emmanuel Mayamba	LUKA	Popokabaka	Santé publique
Adolphe Luhisi	LUKA	Kasongo-Lunda	Terres et Mines
Daniel Mondo	PSA	Feshi	Travaux publics
François Mungwa	PSA	Feshi	Économie
Albert Moyo	LUKA	Kasongo-Lunda	Agriculture
Pierre Tabaka	LUKA	Kasongo-Lunda	Plan
Gérard Tungisa	LUKA	Popokabaka	Finances

[Source : Diwula (1970 : 56), complété par les auteurs.]



III. 11.7. Albert Delvaux, premier président du gouvernement provincial du Kwango. (CP.2007.1.50, fonds Jules Gérard-Libois, s. d., archives de la section d'Histoire du Temps présent, Musée royal de l'Afrique centrale ; photo J. M'Vuma, Congopresse.)

Albert Delvaux, le président de ce gouvernement, ne siégea presque jamais, préférant à sa fonction de président son poste de ministre au Gouvernement central. Il fut remplacé par un collège constitué de trois personnes : Louis Museyi, Emmanuel Mayamba et François Mungwa.

Après une période transitoire, l'assemblée, conformément à la Loi fondamentale, élit Alphonse Pashi à la présidence du gouvernement provincial.

b) Deuxième gouvernement : gouvernement d'Alphonse Pashi (20 octobre 1962-18 août 1963)

Ce gouvernement fut dirigé par Alphonse Pashi. Il comptait également 10 ministres, outre le président.

Tableau 11.7. Composition du gouvernement Pashi (20 octobre 1962-18 août 1963)

Nom	Parti politique	Territoire	Peuple	Fonction ministérielle
Alphonse Pashi	LUKA	Kenge	Yaka	Président du gouvernement, chargé de la Fonction publique et de l'Information
Louis Museyi	LUKA	Kenge	Yaka	Affaires économiques et Classes moyennes
François Mungwa	PSA	Feshi	Suku	Travaux publics, Transports et Communications
Louis Mulangi	LUKA	Kahemba	Chokwe	Plan et Coordination économique et Développement
Daniel Toka	LUKA	Kahemba	Chokwe	Intérieur
Gérard Tungisa	LUKA	Popokabaka	Mpunuka	Finances
Emmanuel Mayamba	LUKA	Popokabaka	Yaka	Santé publique
Albert Moyo	LUKA	Kasongo-Lunda	Yaka	Agriculture, Élevage et Forêts
Pierre Tabaka	LUKA	Kasongo-Lunda	Yaka	Terres, Mines et Énergies
J. Kapay		Kenge	Tsamba	Travail et Prévoyance sociale
Daniel Kutombuka	LUKA	Feshi	Pende	Éducation, Jeunesse et Sports

[Source : Diwula (1970 : 56-57), complété par les auteurs.]

Un seul ministre, François Mungwa, avait fait des études universitaires. Les autres ministres avaient fait des études moyennes (quatre ans postprimaires) et étaient des anciens de l'Administration territoriale ou de l'enseignement. Sur les dix ministres, sept faisaient partie du gouvernement précédent, de même qu'Alphonse Pashi, devenu président.

i) Activités gouvernementales

Alphonse Pashi, le président du gouvernement provincial, créa quatre centres sociaux, le 1^{er} mars 1963, à Feshi, à Kahemba, à Popokabaka et à Kenge. Il accorda, un crédit de 3800 francs au responsable pour l'extension des centres maraîchers et les stations expérimentales du gros bétail.

Dans d'autres domaines, le gouvernement de Pashi continua à exécuter les points à l'ordre de jour

du gouvernement d'A. Delvaux. En matière économique par exemple, il fut décidé de poursuivre l'entretien de l'axe routier Léopoldville-Kenge, d'améliorer des routes principales et secondaires, etc.

Un des problèmes auxquels le gouvernement consacra le plus de temps et d'énergie fut le conflit qui opposait les conseillers de la chefferie Pelende-Nord et du secteur Kolokoso au gouvernement provincial.

ii) Le conflit entre les conseillers de la chefferie Pelende-Nord et du secteur Kolokoso et le gouvernement d'Alphonse Pashi

Au regard du tableau ministériel ci-dessus, il apparaît que les peuples mbala et pelende n'étaient pas représentés dans le gouvernement d'Alphonse Pashi. Les conseillers ressortissants de ces peuples dans les

secteurs Kobo et Kolokoso demandèrent au président d'équilibrer son gouvernement. Ils menaçaient, si rien n'était fait en vue de satisfaire leurs desiderata, de quitter la province du Kwango pour se rattacher à la province du Kwilu.

Selon J.-C. Willame : « Les conflits entre le grand chef des Bayaka du Kwango (le *kiamfu*), d'une part, et les chefs Pelende et Basuku, d'autre part, ont entraîné un exode ethnique important du Kwango vers la province du Kwilu. Par ailleurs, le grand chef des Pelende (Kobo) manifesta à plusieurs reprises son intention de se joindre au Kwilu » (Willame 1964 : 26).

Comme on peut le constater, le conflit qui était avant tout politique se transforma en un conflit ethnique entre, d'une part, les Yaka numériquement majoritaires dans le gouvernement et, d'autre part, les autres ethnies numériquement minoritaires ou pas du tout représentées.

Le président provincial n'ayant pas donné suite à leurs réclamations, ces conseillers, ainsi que d'autres, envoyèrent au Gouvernement central des lettres d'accusation à l'égard de Pashi. On l'accusait d'avoir détourné des fonds publics, d'avoir vendu illicitement des pointes d'ivoire, d'avoir politisé l'appareil administratif et d'avoir passé outre aux impératifs politiques de la création de la province du Kwango, c'est-à-dire de ne pas avoir tenu compte de toutes les forces politiques et ethniques en présence.

Ces doléances furent bien reçues par le Gouvernement central qui demanda à Alphonse Pashi et à son gouvernement de démissionner. Le 26 août 1963, conformément à la lettre que lui avait adressée le président de l'Assemblée, dont voici un extrait, tout le gouvernement d'A. Pashi démissionnait.

« Monsieur le Président, suite à l'ordonnance n° 175 du 22/08/1963 du chef de l'État convoquant l'assemblée législative du Kwango en session extraordinaire, en vue de pouvoir réformer son bureau définitif et un gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le bureau de l'assemblée vous invite à poser votre démission et celle de votre équipe ministérielle dans les 24 heures⁴⁶. »

c) Troisième gouvernement : gouvernement de Pierre Masikita (27 août 1963-avril 1964)

i) La formation du gouvernement

Trois candidats se présentèrent au poste de président du gouvernement provincial : Pierre Masikita, Henri Ilenda et Joseph Kulumba. Sur les 13 conseillers présents lors du vote, 11 votèrent pour Pierre Masikita, qui fut d'office installé en tant que président du gouvernement. Alphonse Pashi, le président sortant, devint vice-président du gouvernement, avec la charge du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Voici la composition du gouvernement.

Tableau 11.8. Composition du gouvernement Masikita (27 août 1963-avril 1964)

Nom	Peuple	Parti politique	Fonction ministérielle
Pierre Masikita	Yaka	LUKA	Président du gouvernement
Alphonse Pashi	Yaka	LUKA	Travail et Prévoyance sociale
Daniel Toka	Chokwe	PSA	Intérieur
Thomas Zala	Lonzo	PSA	Affaires économiques
Pierre Tabaka	Yaka	PSA	Finances
Alphonse Luyisi	Yaka	LUKA	Terres, Mines, Eaux et Forêts
Noël Kikwa	Pelende	PSA	Travaux publics, Transports et Communications
Félicien Mangoto	Mbala	PSA	Éducation
Louis Mulangi	Chokwe	PSA	Plan et coordination
Emmanuel Mayamba	Yaka	LUKA	Santé
Albert Moyo Landa	Yaka	LUKA	Agriculture
Léon Belesi	Suku	LUKA	Information

[Source : Diwula (1970 : 60-61).]

46 Documents parlementaires. Procès-verbal de la séance du 27/08/1963.

Ce gouvernement comptait un ministre de plus que les deux gouvernements précédents. Parmi les onze ministres, cinq faisaient déjà partie des gouvernements précédents.

ii) Les activités du gouvernement

Ses activités furent essentiellement centrées sur la construction des locaux devant abriter les ministères. Avant d'avoir pu terminer ces travaux, le gouvernement Masikita fut absorbé par la rébellion muleliste à Mukoso (territoire de Feshi) et Mwamushiko (territoire de Kahemba).

La rébellion muleliste au Kwango

La rébellion de Pierre Mulele fut avant tout l'affaire de la province du Kwilu. Le Kwango ne fut pas vraiment concerné. Il ne fut touché que partiellement. Au moment où l'occupation militaire rebelle du Kwilu comptait une direction générale divisée en quatre zones, les parties du Kwango touchées relevaient de la zone militaire rebelle dénommée « Kandale-Kahemba et Imbongo ». En janvier 1964, cette zone était divisée en cinq sous-directions : 1) Kobo, dirigée par Mulangi ; 2) Katembo, dirigée par Zacharie Mupenda ; 3) Mukoso (Kisandji), dirigée par Kinzuzi ; 4) Kakoy, dirigée par Joseph Muwana ; Imbosi, dirigée par Louis Kinkombo.

Les peuples du Kwango furent peu impliqués dans la rébellion muleliste. La région des Yaka ne fut pas touchée. Des incidents tribaux ne se produisirent qu'à la périphérie de la frontière yaka : ce furent successivement l'affaire de la chefferie Pelende-Nord, puis les conflits entre les chefs Ngunda (un Pende) et Kianza (un Sonde, vassal du *kiamfu* Kasongo-Lunda).

Les Chokwe eurent une attitude ambiguë face à la rébellion. Leur participation au mouvement rebelle fut partielle et sporadique. Si un certain Désiré, chef coutumier chokwe, se retrouva bien à la direction générale de Mulele, il n'y eut pas de ralliements massifs à l'organisation rebelle elle-même. Les Suku de Feshi manifestèrent certaines velléités de collaboration avec le mouvement rebelle, mais celles-ci demeurèrent sans suite, à cause, semble-t-il, de la réaction des autorités suku à l'encontre de la pénétration rebelle.

Au Kwango, la rébellion muleliste envahit les secteurs Mukoso et Maziamo dans le territoire de Feshi, région frontalière avec le Kwilu. La principale occupation effectuée par les rebelles fut Mukoso, habité par les Sonde minoritaires et les Pende qui avaient toujours cherché à quitter le territoire de Feshi pour intégrer le Kwilu. Le conflit qui opposait le chef Ngunda (Pende) au chef Kianza (Sonde) était un conflit de succession. Ce conflit avait été envenimé par l'autorité coloniale qui avait investi le chef Ngunda, un chef non légitime du point de vue coutumier. Des témoignages accusent Léon Belesi, le ministre provincial du Kwango chargé de l'Information, d'avoir incité le chef Ngunda à entreprendre une action contre Kianza. Celui-ci était le chef des terres occupant le Nord-Est du territoire de Feshi. Son pouvoir coutumier s'étendait entre les secteurs Mukoso et Feshi.

Avec l'éclatement de la rébellion, Mukoso devenait une proie facile, d'autant que les voies de communication qui le reliaient à la province du Kwilu étaient plus nombreuses. À partir du Kwango, une seule route, peu fréquentée par ailleurs, conduisait jusqu'à Kenge. Des conflits opposaient les Pende de Mukoso au chef Kianza-Luwano de Musonde. Les partisans pende reprochaient au chef Kianza son refus de faire partie du PSA et le mauvais accueil qu'il avait réservé à Antoine Gizenga lors de la campagne électorale en mai 1960.

Le 11 janvier 1964, les rebelles provenant de Kobo, Kabula, Mbombo et Misepa, estimés à 600 hommes, entrèrent dans la région de Mukoso et incendièrent le chef-lieu du secteur. Les huit fonctionnaires du secteur furent brûlés dans la maison du chef de secteur où ils s'étaient réfugiés ; trois policiers qui défendaient le secteur furent tués, un quatrième put s'échapper. La femme du chef de secteur accepta de mourir aux côtés de son mari et un garçon se fit fracturer le crâne près de son père, bien qu'il lui eût été demandé de sortir de la maison. Plus effroyable encore est la scène de l'assassinat du chef Kianza, qui fut ligoté et traîné sur le sable. N'ayant pu obtenir la grâce qu'il implorait à genoux, il se mit à insulter les rebelles qui le torturèrent pendant une journée entière, avant de le laisser mourir menotté, à Kikukutu.

Quant à Pesa, le frère de Kianza, qui, dans l'espoir de libérer celui-ci contre une rançon, était venu apporter quatre chèvres et quelques milliers de francs aux rebelles, il exigea d'être tué, lorsqu'il découvrit que son frère était mort.

Les rebelles qui avaient conquis Mukoso observaient une discipline assez stricte et une répartition des tâches. Presque tous étaient torse nu. Ils n'avaient pour arme que des machettes et des lances. À pied, ils avançaient en silence, en file indienne. Ils se répartissaient les villages à détruire par pelotons. Le plus grand nombre d'hommes était affecté à l'attaque des objectifs principaux tels que la maison du chef, les boutiques, les bureaux et, surtout, la prison. Au premier signal, consistant en un coup de fusil ou de sifflet, tous rampaient vers le village en lançant des cris stridents : « Mulele ee ; avancez....Mulele » (Archives Mulele).

La jeunesse opérant dans le territoire de Feshi était constituée de deux groupes : celui formé par le chef Ngunda et soutenu par l'élite pende ; celui de la jeunesse dite muleliste, invitée par le chef Ngunda en vue de chasser les Sonde du secteur Mukoso.

La région de Kahemba fut elle aussi victime de la rébellion muleliste, ce qui entraîna des conflits entre Lunda et Chokwe. Jusqu'alors, ils paraissaient unis : entre 1960 et 1962, les deux peuples avaient formé, avant la création de la province, un bloc presque homogène. Mais le territoire de Kahemba se divisa en deux peuples adversaires : les Lunda, dits propriétaires des terres, voulurent chasser les Chokwe du territoire de Kahemba. Chaque peuple chercha soit à créer son propre parti, soit à adhérer à un parti nouveau, mais opposé à celui de l'autre.

Tableau 11.9. Composition du gouvernement de Pierre Kavunzu (avril-mai 1964)

Nom	Parti politique	Territoire d'origine	Fonction ministérielle
Pierre Kavunzu de Lunda	LUKA	Kasongo-Lunda	Président du gouvernement
Adolphe Luhisi	LUKA	Kasongo-Lunda	Information
Pierre Tabaka	LUKA	Kasongo-Lunda	Éducation
Albert Moyo	LUKA	Kasongo-Lunda	Plan
Noël Kikwa	PSA	Kenge	Intérieur
Louis Musey	LUKA	Kenge	Petites et moyennes entreprises
Thomas Nzala	LUKA	Kenge	Santé publique
Luc Lubanza	PSA	Feshi	Finance

Les mulelistes furent appelés par l'ATCAR, dont le chef Ambroise Muhunga avait été installé clandestinement dans le territoire de Kahemba, dans le but de se débarrasser des familles nobles lunda, propriétaires des sols. Pénétrant à Mwamushiko, village situé dans le territoire de Kahemba, ces rebelles furent accusés d'avoir tué plusieurs personnes.

Suite à ces différents conflits, le parlement provincial du Kwango interpella le président Masikita et le ministre Belesi. Tous deux étaient accusés d'être des fauteurs de troubles. Le parlement leur reprochait les faits suivants : inactivité, révocations arbitraires de plusieurs fonctionnaires, informations mensongères sur la rébellion, application de la politique de division là où la population était unie, profitant de la confiance du parlement et, enfin, tenues de meetings populaires au cours desquels des propos subversifs étaient tenus contre les autorités territoriales lors des tournées.

Faisant suite à ces accusations, une motion de censure fut déposée au parlement contre le président Masikita et son ministre Belesi. Elle fut votée par la majorité des conseillers, ce qui entraîna la chute du gouvernement.

d) Quatrième gouvernement : gouvernement de Pierre Kavunzu de Lunda (avril 1964 à mai 1964)

Pierre Kavunzu fut élu président du gouvernement provincial en avril 1964, alors qu'il se trouvait à Luluabourg dans le cadre de la commission chargée de l'élaboration de la Constitution. Il était considéré comme un homme capable de réconcilier les acteurs du Kwango et de relever l'économie de cette province.

Louis Mulangi	LUKA	Kahemba	Travaux publics
Emmanuel Mayamba	LUKA	Popokabaka	Agriculture
Raphaël Nsindu	LUKA	Popokabaka	Travail

[Source : Diwula (1970 : 66).]

Ce gouvernement, ramené à dix ministres, comportait six membres du gouvernement précédent. Ce gouvernement ne dura que quatre semaines. Il fut destitué suite à une motion de censure de l'assemblée provinciale stigmatisant le fait que l'équipe n'était par équilibrée. En effet, la chefferie de Kasongo-Lunda seule était représentée par trois ministres provinciaux en plus du président. Un poste était à céder à Kingulu, ce que n'avait pas accepté le chef de l'exécutif, qui clôtura la session ordinaire d'une manière brutale, jugée non conforme à l'article 137 de la Loi fondamentale : « La clôture des sessions ordinaires est prononcée sur proposition du président de l'assemblée par le gouvernement provincial, sans préjudice de l'application des alinéas 2 et 3 » (Diwula 1970 : 67).

Les conseillers provinciaux adressèrent des doléances au Premier ministre du Gouvernement central, qui considéra l'arrêt du président du gouvernement comme nul et non avenue. L'assemblée provinciale devait donc continuer à siéger jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour de la session. C'est ainsi que suite à la motion de censure adoptée par

l'assemblée, le président de l'exécutif et son équipe furent démis de leurs fonctions.

L'assemblée proposa un nouveau vote. La majorité des conseillers s'unirent pour neutraliser les revendications des élus de Kasongo-Lunda. Ainsi, Joseph Kulumba, originaire de Feshi, fut élu au poste de président du gouvernement provincial, le 30 mai 1964, en l'emportant par 8 voix sur 13.

e) Cinquième gouvernement : gouvernement de Joseph Kulumba (mai 1964 à août 1965)

i) Formation du gouvernement

L'élection de Joseph Kulumba au poste du président du gouvernement provincial se passa en dehors des jeux politiques. Le facteur primordial qui joua en sa faveur est le fait qu'il était considéré comme l'un des grands hommes politiques du Kwango de l'époque.

Son élection fut contestée par Pierre Kavunzu de Lunda, candidat malheureux. La commission envoyée du Kwango auprès du Gouvernement central entérina l'élection de Joseph Kulumba, en dépit des contestations de Pierre Kavunzu de Lunda.

Tableau 11.10. Composition du gouvernement de Joseph Kulumba (30 mai 1964-août 1965)

Nom	Peuple	Parti politique	Fonction ministérielle
Joseph Kulumba	Suku	PDC	Fonction publique
Noël Kikwa	Pelende	PDC	Intérieur
Thomas Zala	Nlonzo	PDC	Affaires économiques et Classes moyennes
Félicien Mangoto	Mbala	PDC	Éducation
Gaston Ngangu	Yaka	PDC	Travaux publics, Transports et Communications
Alphonse Luyisi	Yaka	PDC	Terres, Mines, Eaux et Forêts
Jean Inana Panzu	Yaka	Luka	Agriculture
Emmanuel Mayamba	Yaka	PDC	Santé publique
Alphonse Pashi	Yaka	PDC	Travail et Prévoyance sociale
Louis Mulangi	Chokwe	ATCAR	Plan et Coordination
Luc Lubanza	Suku	Luka	Finances

[Source : Diwula (1970 : 68-69), complété par les auteurs.]

Ce gouvernement était remanié pour moitié par rapport à celui dont il prenait la succession.

ii) Activités du gouvernement

Deux objectifs essentiels furent retenus par le cinquième gouvernement provincial : la restauration économique et financière et la sécurité.

En matière de restauration économique et financière, compte tenu de l'importance de la dette qui traînait dans l'actif de la province et de la précarité de la situation économique qui y prévalait, le chef de l'exécutif sollicita auprès du Premier ministre du Gouvernement central une aide financière d'environ 80 000 000 francs pour couvrir les déficits creusés par les gouvernements précédents et relancer un programme agricole dans l'ensemble de la province.

Quant à la sécurité, le gouvernement prit des mesures pour mettre fin aux troubles qui prévalaient dans les territoires de Feshi et de Kahemba suite à la mésentente entre Kulumba et Kavunzu. Parmi les mesures prises, il y eut la proclamation de l'état d'urgence au Kwango.

L'état d'urgence au Kwango

Le 14 octobre 1964, le gouvernement Tshombe prit un décret-loi décrétant l'état d'urgence dans la province du Kwango. Un comité d'état d'urgence fut institué. Trois objectifs lui furent assignés : la réconciliation provinciale ; la pacification des régions troublées ; la préparation des élections législatives (Mwaku 1964).

Le comité d'état d'urgence comportait quatre membres, tous originaires du Kwango et appartenant à deux tendances politiques différentes : la LUKA et l'ATCAR. Il s'agissait d'André Mwaku (LUKA), Henri Ilenda (LUKA), Daniel Toka (ATCAR) et Louis Mulangi (ATCAR).

Au lieu de s'occuper de la mission qui lui était assignée, le comité procéda à des arrestations des membres du gouvernement et de l'assemblée. En raison de ces faits, des doléances furent adressées au Gouvernement central et au comité d'état d'urgence (Diwula : 74). Le président provincial du PDC-Kwango, Thomas Zala, écrivait, le 1^{er} janvier 1965, au commissaire de la République :

« Le comité provincial du Parti démocratique congolais (PDC-Kwango) se soulève contre les oppressions que connaît le parti et les mauvais traitements que subissent ses membres depuis l'installation du comité d'urgence au Kwango [...] »

En effet, depuis son installation, le comité s'est attelé à servir un seul parti politique, la LUKA, au lieu de se placer au dessus de toute influence politique, ce qui serait propre à sa mission selon les objectifs poursuivis par le Gouvernement central décrétant cet état.

Votre comité, pour mieux insinuer la doctrine LUKA, est doté du système de ces arrestations arbitraires, d'administrer des sévices aux détenus, d'interdire tout mouvement d'expression et de circulation aux militants du PDC » (Diwula 1970 : 74).

Des arrestations eurent lieu les 27 et 28 octobre 1964 : Binana (ministre), Lubanza (ministre), Ngangu (ministre), Luyisi (ministre), Mawanga (directeur de cabinet du gouverneur), Matabisi (conseiller provincial), Mukanda (conseiller provincial), Muteba (conseiller provincial), Mubindu (conseiller provincial), Kinwani (directeur de la sécurité nationale).

Suite à cette situation, un groupe de conseillers provinciaux du Kwango adressa une lettre au ministre de l'Intérieur du Gouvernement central en ces termes :

« Ces mesures (état d'urgence) pourront être générales pour toute l'étendue de la République, mais seulement, nous déplorons la procédure suivie par votre département pour prendre une telle décision sans au préalable faire un examen de la situation [...] Il est à vous signaler que des bagarres sanglantes ont eu lieu entre la police et la bande de désœuvrés amenée de Léopoldville par le commissaire de la République [...] État d'urgence signifie pour ces messieurs tuer, venger, torturer, arrêter arbitrairement etc. [...] Nous insistons auprès de votre excellence de bien vouloir envoyer dans l'immédiat une commission d'enquête au Kwango pour examiner sur place la situation. Au cas où la chose devrait être maintenue, changer les membres du comité d'urgence par les fonctionnaires non originaires du Kwango. Ceci afin

de permettre, comme votre département l'avait laissé entendre, le bon déroulement des élections législatives prochaines. Puisque jusqu'ici, nous ne croyons jamais à ce que Mwaku André et son groupe d'hommes désavoués puissent vraiment préparer convenablement les élections législatives au Kwango » (Diwula 1970 : 75).

Après l'échec de la réconciliation, le comité d'état d'urgence se tourna vers les chefs coutumiers. Les arriérés de salaires qui leur étaient dus leur furent payés avant de leur demander de calmer les populations en rébellion. Suivirent les préparatifs destinés à élire le nouveau président provincial.

Le 10 juin 1965, l'assemblée provinciale extraordinaire fut convoquée par le comité d'état d'urgence en vue de préparer les élections. Le 6 juillet de la même année, l'assemblée se réunit pour élire le gouverneur. Sept candidats figuraient sur la liste : Masikita, Pashi, Ilenda, Mukondo, Kimvay, Musete et Lumbu.

Après deux tours de scrutin, l'assemblée retint deux candidats : Masikita (LUKA) et Kimvay (PDC). Malgré plusieurs séances, l'assemblée ne put élire le gouverneur. Pierre Masikita l'emportait en nombre de voix, mais il n'obtenait qu'une majorité simple.

Le 29 juillet 1965, tous les travaux furent recommencés conformément à la décision de la cour d'appel. La rectification des résultats dans les circonscriptions électorales de Kasongo-Lunda et de Kahemba trancha l'affaire. Deux conseillers du parti PDC, dont le président de l'assemblée M. Ngangu, furent destitués de leurs fonctions ; la LUKA passa de dix-sept sièges à dix-neuf. La décision de la cour se prononça ainsi en faveur de la LUKA.

L'élection du gouverneur eut lieu le 9 août 1965.

Tableau 11.11. Composition du gouvernement de Pierre Masikita (août 1965-1966)

Nom	Parti politique	Peuple	Fonction ministérielle
Pierre Masikita	LUKA	Yaka	Président du gouvernement + Fonction publique et Affaires intérieures
Raphaël Nsindu	LUKA	Yaka	Économie
Michel Kambamba	PDC	Pelende	Agriculture
François Mungwa	PDC	Suku	Santé publique, Travail et Prévoyance sociale
Louis Mulangi	ATCAR	Chokwe	Éducation, Jeunesse et Sports
Constantin Bwaza	LUKA	Yaka	Finances
Bonaventure Mawanika	LUKA	Yaka	Travaux, Transports et Communications

[Source : Diwula (1970 : 77-78), complété par les auteurs.]

Au premier tour du scrutin, Pierre Masikita fut élu gouverneur avec 24 voix sur 27. Son concurrent n'eut qu'une voix et il y eut 2 bulletins nuls.

Restauration économique et financière

Suite à la mauvaise situation économique et financière de la province, le gouvernement eut pour souci de réorganiser l'Administration en s'appuyant sur des hommes ayant une certaine expérience administrative. Pour motiver ces nouveaux administratifs, des augmentations de salaires furent proposées. Étant donné la situation difficile des finances provinciales, des pourparlers furent engagés avec le Gouvernement central afin que celui-ci puisse majorer la subvention.

La relance des activités agricoles fut aussi l'un des leviers sur lesquels s'appuya le gouvernement provincial pour améliorer la situation financière et économique.

La sécurité

Le nouveau gouvernement se préoccupa également de la sécurité des populations. Un régime de protection des libertés publiques fut mis en place. En plus, le gouvernement s'attela à normaliser la situation d'insécurité qui régnait dans les territoires de Kahemba et de Feshi.

f) Sixième gouvernement : gouvernement de Pierre Masikita (août 1965-1966)

Formation du gouvernement (août 1965-1966)

L'installation de ce sixième gouvernement correspondait à la mise en application des directives issues de la Constitution de Luluabourg. Le nombre de ministres, de dix ou onze dans les gouvernements précédents, fut réduit à six.

Ce gouvernement fut le fruit de divers compromis entre les différents partis et les différents peuples constitutifs de la province du Kwango. Seul un de ses membres, Louis Mulangi, participait au gouvernement précédent. Ce fut un gouvernement d'union provinciale constitué en tenant compte du critère de représentativité de tous les partis et des aptitudes sociales et intellectuelles de ses membres. Ce fut aussi le dernier gouvernement avant le réaménagement des

structures provinciales. Il s'était fixé comme objectif principal la consolidation des liens d'amitié entre les différents peuples de la province. Pendant la durée de ce gouvernement, un semblant d'entente régna dans le chef-lieu et les milieux ruraux retrouvèrent une certaine protection de la part du gouvernement.

À titre récapitulatif, voici la liste des présidents des gouvernements qui se sont succédé dans la province du Kwango de 1962 à 1965.

Tableau 11.12. Liste des présidents des gouvernements provinciaux du Kwango (1960-1965)

Nom	Peuple	Territoire	Parti politique
Albert Delvaux	Yaka	Popokabaka	LUKA
Alphonse Pashi	Yaka	Kenge	LUKA
Pierre Masikita (par deux fois)	Yaka	Kasongo-Lunda	LUKA
Pierre Kavunzu de Lunda	Yaka	Kasongo-Lunda	LUKA
Joseph Kulumba	Suku	Feshi	PDC

Il ressort de ce tableau que la LUKA, solidement implantée dans la province, fut le parti qui compta le plus de présidents. Néanmoins, au fil des années,

le degré d'implantation des partis politiques varia. J. M. Diwula dresse le tableau suivant de popularité des partis politiques du Kwango.

Tableau 11.13. Estimation de la popularité des partis politiques dans les territoires du Kwango (1960-1965)

Années	Territoire	Parti	% popularité
1960-1962	Kenge	LUKA	40
	Popokabaka	LUKA	50
	Feshi	LUKA	40
	Kasongo-Lunda	LUKA	100
	Panzi	LUKA	50
1962-1963	Kahemba	PSA	100
	Kenge	PSA	60
	Feshi	PSA	60
	Panzi	PSA	50
	1963-1964	Feshi	PDC
1964-1965	Kahemba	PDC	40
	Panzi	PDC	100
	Kenge	PDC	80
	Popokabaka	PDC	50
	Kasongo-Lunda	PDC	50
	Kasongo-Lunda	LUKA	50
	Kenge	LUKA	20
Popokabaka	LUKA	50	

[Source : Diwula (1970 : 84).]

L'avènement de la province du Kwango eut des conséquences diverses. Dans l'immédiat, plusieurs habitants quittèrent leurs villages pour s'installer au chef-lieu de la province, à Kenge I. Cela favorisa la création d'une classe de désœuvrés au sein de cette agglomération. Le ralentissement de l'activité agricole en résulta, suite à l'abandon des champs et des cultures par les villageois en quête de vie meilleure à Kenge I où nombre d'entre eux s'étaient faits partisans des politiciens.

Sur le plan administratif, la désorganisation s'installa dans tous les services publics avec comme conséquences le retard de paiement des salaires, la mauvaise qualité des services, etc.

Sur le plan politique, la défense du prestige et de la promotion des intérêts régionaux provoqua la ré-

gionalisation des partis politiques. La bipolarité politique fut manifeste entre le PSA puis le PDC en 1963, hostile au régime traditionnel du grand chef yaka, qui décida dès lors de se démarquer de la LUKA, et la LUKA, un parti politique acquis aux Yaka.

2.4. LES ACTEURS POLITIQUES

Le profil des institutions provinciales ayant ainsi été tracé, il y a lieu d'évoquer quelle fut l'importance du Kwango au sein des institutions nationales.

2.4.1. PARLEMENTAIRES ORIGINAIRES DU KWANGO AU PARLEMENT NATIONAL (1960-1967)

Au cours de cette période, le Parlement congolais était bicaméral.

Tableau 11.14. Sénateurs kwangolais de 1960 à 1967

Nom	Peuple	Territoire	Législature
André Mwaku	Yaka	Kasongo-Lunda	1960-1963
			1965-1967
Albert Chatoula	Chokwe	Kahemba	1965-1967
Louis Musey	Yaka	Kenge	1965-1967

[Source : équipe locale.]

Pour la législature 1960-1963, il y eut un sénateur kwangolais sur un total de 91 ; pour celle de 1965-

1967, 3 sénateurs sur 137. André Mwaku fut le seul sénateur à participer aux deux législatures.

Tableau 11.15. Députés du Kwango de 1960 à 1967

Nom	Peuple	Territoire	Législature
Albert Delvaux (Mafuta Kizola)	Yaka	Popokabaka	1960-63
Henri Ilenda	Yaka	Kasongo-Lunda	1960-63
Pierre Masikita	Yaka	Kasongo-Lunda	1960-63
Pierre Kavunzu de Lunda	Yaka	Kasongo-Lunda	1965-67
Noël Kikwa	Pelende	Kenge	1965-67
Joseph Kulumba Kambembo	Suku	Feshi	1965-67
Daniel Toka	Chokwe	Kahemba	1965-67
Joseph Ngalula Mpandajila	-	-	1965-67

[Source : auteurs.]

Les parlementaires les plus nombreux étaient ceux du territoire de Kasongo-Lunda, ce territoire ayant le poids démographique le plus important

au Kwango. Ensuite venaient les parlementaires de Kenge, le deuxième territoire le plus peuplé après Kasongo-Lunda.

2.4.2. MINISTRES KWANGOLAIS AU GOUVERNEMENT CENTRAL : 1960-1967

Tableau 11.16. Ministres kwangolais au Gouvernement central 1960-1967

Nom	Peuple	Territoire	Gouvernement du
Albert Delvaux (devenu Mafuta Kizola)	Yaka	Popokabaka	23/06/1960 ; 5-12/09/1960 ; 13-20/9/1960 ; 6/02-01/08/1961 ; 11/7/62 ; 14/4/1963 ; 1/08/1963 ; 18/10/1965 ; 08/11/1965
Félicien Kimvay	Mbala	Kenge	01/08/1961 ; 01/12/1965 ; 07/12/1965 ; 10/12/1965 ; 20/12/1965 ; 22/12/1965-22/12/1965 ; 18/03/1966 ; 17/12/1966
Pierre Masikita	Yaka	Kasongo-Lunda	02/08/1961-10/07/1962
Joseph Kulumba	Suku	Feshi	28/11/1965 ; 01/12/1965 ; 07/12/1965 ; 10/12/1965 ; 20/12/1965 ; 22/12/1965 ; 18/03/1966 ; 14/09/1966

[Source : auteurs.]

Malgré le nombre réduit de ses candidats, il y a lieu de constater qu'en termes de durée, le district du Kwango fut toujours représenté au sein de l'exécutif et du législatif centraux. Deux personnalités furent les porte-étendards du district : Albert Delvaux (devenu Mafuta Kizola à partir de 1971) et Félicien Kimvay.

Albert Delvaux : né dans le territoire de Kenge. Il était avant tout un commerçant, propriétaire des établissements portant son nom, les Éts Mafuta Kizola, et un éleveur. Soutien fidèle du *kiamfu* de Kasongo-Lunda dont il avait épousé l'une des filles, il acquit la sympathie de la population pour s'être aussi montré le défenseur du Kwango au niveau national. Il se rapprocha du pouvoir de Mobutu dans lequel il joua le rôle de suzerain politique incontesté du Kwango (même chez les Suku). Ainsi fut-il député national, ministre dans plusieurs législatures, membre du bureau politique et du comité central du MPR.

Félicien Kimvay avait été éditeur responsable de l'hebdomadaire *Solidarité africaine* en 1961, ce qui avait fait sa réputation. En janvier 1962, il fit partie de l'aile non gizengiste du parti PSA et, en février 1962, il devint président général du comité central PSA, aile Kimvay et fit aussi partie du cartel de la Re-

lève et de la reconstruction du Kwango. En juin 1963, lors du 3^e congrès provincial du PSA à Kikwit, il fut reconnu comme premier vice-président agissant valablement en l'absence de son président. En 1964, il s'opposa à Cléophas Kamitatu et participa au congrès de l'UDECO. Il fut arrêté par le commissaire de la République pour le Kwango en 1965, puis élu sénateur du Kwango. Lors du remaniement ministériel de décembre 1966, il fut nommé ministre du Travail et de la Prévoyance sociale. Toujours au cours de la même année, il quitta le gouvernement et fut désigné administrateur directeur général de l'Économat du peuple. En 1969, il fut administrateur de la Société congolo-tunisienne Socotu créée le 3 mars 1963 et redevint administrateur de l'Économat du peuple, le 15 novembre 1969. En octobre 1970, sa candidature fut retenue à la circonscription électorale du Kwango et il fut élu député national. En décembre de la même année, il fut nommé vice-président de la sous-commission de l'Information à l'Assemblée nationale. Il fut nommé membre du bureau politique en février 1972. Il devint, aux élections de 1977, commissaire du peuple effectif (député) du district du Kwango dans la province (région) du Bandundu. En 1981, il fut nommé vice-président de la sous-commission de l'Éducation et de la Recherche scientifique du comité central du MPR.

Tableau 11.17. Participation des originaires du Kwango au Parlement national

Législatures	Nombre de sièges	Nombre de sièges occupés par des Kwangolais		Observations
		Nombre	%	
1960-1963	91	2	2,19	Sénat
1960-1963	143	7	4,89	Assemblée nationale
1965-1967	137	3	2,19	Sénat
1965-1967	157	7	4,45	Assemblée nationale

[Source : auteurs.]

3. LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

La Deuxième République débute avec le coup d'état militaire du lieutenant-colonel Mobutu, le 24 avril 1965. Très tôt, la nouvelle République va se caractériser par la centralisation du pouvoir politique. Les institutions démocratiques du modèle occidental mises en place au moment de l'indépendance vont être rapidement abolies. Le pluralisme des partis sera remplacé par le parti unique : le Mouvement populaire de la révolution (MPR), créé le 20 mai 1967. L'équilibre entre pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sera remplacé par l'hégémonie du pouvoir central (Young et Turner 1985 : 51-60). Toutes les organisations sociales représentatives, et en premier lieu les syndicats, seront progressivement soumises au pouvoir politique.

Ce changement institutionnel caractérisé par la mise en place d'un régime militaire autoritaire va évoluer de plus en plus vers une dictature personnelle. Désormais, le chef de l'État est le seul à détenir le pouvoir de décision sur toutes les structures du pays. Le terme ministre est aboli et remplacé par celui du commissaire d'État, le terme gouverneur est

remplacé par celui du commissaire de région, etc.

Désormais aussi les ministres, les administrateurs des entreprises, les officiers militaires, les magistrats, les hauts fonctionnaires sont nommés par le président de la République.

Dans cette nouvelle physionomie du paysage politique du pays, aucune logique ne préside plus à l'obtention d'un mandat politique. La condition nécessaire et suffisante est l'allégeance au président de la République.

Le district du Kwango, qui faisait partie de la province du Bandundu, est représenté tant au niveau provincial qu'au niveau de différentes structures de l'État congolais.

3.1. PARLEMENTAIRES ORIGINAIRES DU KWANGO AU PARLEMENT NATIONAL : 1965-1996

Au cours de cette période, le Parlement congolais était encore bicaméral. Les Kwangolais qui furent membres du Sénat sont présentés au tableau suivant.

Tableau 11.18. Sénateurs originaires du Kwango de 1965 à 1967

Nom	Peuple	Territoire	Législature
André Mwaku	Yaka	Kasongo-Lunda	1965-1967
Albert Chatoula	Chokwe	Kahemba	1965-1967
Louis Musey	Yaka	Kenge	1965-1967

[Source : auteurs.]

À partir de la Constitution de 1967, le Parlement congolais devint monocaméral. La fonction de sénateur disparut ainsi de l'échiquier politique congolais jusqu'en juillet 2003.

teur disparut ainsi de l'échiquier politique congolais jusqu'en juillet 2003.

Tableau 11.19. Députés originaires du Kwango de 1965 à 1996

Nom	Peuple	Territoire	Législature
Albert Delvaux (Mafuta Kizola)	Yaka	Popokabaka	1970-1975 ; 1975-1977
Henri Ilenda	Yaka	Popokabaka	1970-1975
Pierre Kavunzu de Lunda	Yaka	Kasongo-Lunda	1965-1967
Noël Kikwa	Pelende	Kenge	1965-1967
Joseph Kulumba Kambembo	Suku	Feshi	1965-1967 ; 1982-1987
Daniel Thoka	Chokwe	Kahemba	1965-1967 ; 1970-1975
Joseph Ngalula Mpandanjila			1965-1967 ; 1970-1975 ; 1975-1977
Albert Chatula	Chokwe	Kahemba	1970-1975
Jean-Mélange Inana Panzu	Yaka	Kasongo-Lunda	1970-1975 ; 1975-1977
André Kabeya	Yaka	Kasongo-Lunda	1970-1975
Félicien Kimvay Mibenga	Mbala	Kenge	1970-1975 ; 1977-1982
Georges Mbuku Nuni Ihonda	Yaka	Kasongo-Lunda	1970-1975 ; 1977-1982 ; 1982-1987
Louis Musey	Yaka	Kenge	1970-1975 ; 1977-1982 ; 1982-1987
Gaston Ngangu	Yaka	Kasongo-Lunda	1970-1975 ; 1977-1982
Philippe Nkusu	-	-	1970-1975
Alphonse Paulisi Kabongo	Yaka	Kasongo-Lunda	1970-1975 ; 1977-1982 ; 1982-1987
Kamosi Lulungu	Yaka	Kenge	1975-1977
Batutiako Lunga	Yaka		1977-1982
Tharcisse Matadiwamba Kamba	Pelende	Kenge	1977-1982 ; 1982-1992 ; 1994-1996
M'Lembakani Thengwa	Suku	Kenge	1997-1982
Mwaku Yala	Yaka	Kasongo-Lunda	1997-1982 ; 1982-1987 ; 1987-1992
Nzumbu Longo	Suku	Kasongo-Lunda	1977-1982
Peti-Peti Tamata Bukanga	Mbala	Kenge	1977-1982
Zangio Kam Mpew	Lunda	Kahemba	1977-1982
Ibula Mwana Katatanga	Yaka	Kasongo-Lunda	1982-1987
Lubamba Kitonguna	Pelende	Kenge	1982-1987
Boba Kiyeka Mwana	Suku	Feshi	1987-1992 ; 1994-1996
Florentine Kahemba Batila	Yaka	Popokabaka	1987-1992 ; 1994-1996
Methodi Sakala	Suku	Feshi	1987-1992 ; 1994-1996
Mwamufiya Kayita	Chokwe	Kahemba	1987-1992 ; 1994-1996
Nlundika Baketama	Yaka	Popokabaka	1987-1992
Pakasa N'lose	Yaka	Kasongo-Lunda	1987-1992 ; 1994-1996
Vudisa Mwadianzita	Suku	Kenge	1987-1992 ; 1992-1994 ; 1994-1996
Batuzikisako Kigasa	Yaka	Kasongo-Lunda	1992-1994
Bibaki Ngonana	Yaka	Kasongo-Lunda	1992-1994
Kahungu Mbemba	Pelende	Kenge	1992-1994 ; 1994-1996
Kutumisa Kyota	Yaka	Kasongo-Lunda	1992-1994 ; 1994-1996
Musema Mambakila	Yaka	Kasongo-Lunda	1992-1994 ; 1994-1996
Mboso Nkodia Mpwanga	Yaka	Kenge	1994-1996
(le mandat sera achevé par Munzulu Kambamba)	Pelende	Kenge	

[Source : auteurs.]

Ces données font apparaître que les Yaka ont été nombreux à participer au pouvoir législatif tout au long des années du régime Mobutu. Par ailleurs, les parlementaires les plus nombreux pendant les neuf législatures étaient issus du territoire de Kasongo-Lunda, le plus important du Kwango au point de vue démographique ; venaient ensuite les parlementaires originaires de Kenge, le deuxième territoire le plus peuplé après Kasongo-Lunda.

Pendant la période du MPR parti-État, deux institutions jouèrent un rôle politique important. Il s'agit du bureau politique et du comité central du MPR. Des Kwangolais en firent partie. Albert Delvaux (Mafuta Kizola) fut membre du bureau politique du 4 juillet 1968, et l'unique représentant du Kwango au

sein de cette institution sur les 34 membres qui la composaient. Il fut rejoint plus tard par Christophe Mboso Nkodia Mpwanga et Mwana Muteba comme membres du bureau politique du 22 novembre 1977, du 22 février 1978 et du 28 août 1980. Ces trois Yaka étaient originaires respectivement de Popokabaka, de Kenge et de Kasongo-Lunda.

La représentation féminine n'exista au Kwango qu'à partir de 1987, date à laquelle Florentine Kahemba Batila devint députée durant la législature de 1987-1992.

Au sein du comité central du MPR, le district du Kwango fut représenté par les personnalités dont les noms suivent.

Tableau 11.20. Originaires du Kwango membres du comité central du MPR

Nom	Peuple	Territoire	Date de la présence au comité central
Mafuta Kizola (ex Albert Delvaux)	Yaka	Popokabaka	2/09/1980 ; 29/01/1985 ; 12/12/1988
Mboso Nkodia Mpwanga	Yaka	Kenge	2-09/1980 ; 29/01/1985 ; 12/12/1988
Lubamba Lumbu	Pelende	Kenge	29/01/1985 ; 12/12/1988
Mbuku Nuni	Yaka	Kasongo-Lunda	12/12/1988
Musete Ngongo	Suku	Feshi	12/12/1988
Tuyaba Lewula	Yaka	Kasongo-Lunda	16/04/1982 ; 12/12/1988

[Source : auteurs.]

3.2. MINISTRES ORIGINAIRES DU KWANGO DANS LE GOUVERNEMENT CENTRAL : 1965-1996

Tableau 11.21. Ministres originaires du Kwango dans les Gouvernements centraux (1965-1996)

Nom	Peuple	Territoire	Gouvernement du
Mafuta Kizola (ex Albert Delvaux)	Yaka	Popokabaka	18/10/1965 ; 8/11/1965
Félicien Kimvay	Mbala	Kenge	1/12/1965 ; 07/12/1965 ; 10/12/1965 ; 20/12/1965 ; 22/12/1965 ; 22/12/1965 ; 18/03/1966 ; 17/12/1966
Joseph Kulumba	Suku	Feshi	28/11/1965 ; 01/12/1965 ; 07/12/1965 ; 10/12/1965 ; 20/12/1965 ; 22/12/1965 ; 18/03/1966 ; 14/09/1966
Justin Mbemba	Pelende	Kenge	7/03/1969
Mbemba Yowa Mabinda	Suku	Feshi	4/02/1976
Matadiwamba Kamba Mutu	Pelende	Kenge	18/01/1980 ; 18/08/1980 ; 18/02/1981 ; 09/09/1981
Ibula Mwana Katatanga	Yaka	Kasongo-Lunda	18/04/1986 ; 31/10/1986 ; 26/11/1988 ; 21/01/1989 ; 12/05/1989 ; 11/01/1990
Tuyaba Lewula	Yaka	Kasongo-Lunda	31/10/1986
Mboso Nkodia Mpwanga	Yaka	Kenge	4/05/1990 ; 7/06/1990 ; 21/11/1990 ; 30/03/1991 ; 17/07/1991 ; 14/10/1991 ; 28/11/1991 ; 05/12/1991 ; 11/02/1992 ; 21/05/1992 ; 04/04/1993 ; 24/12/1996

Isalu Isangi Kalasi	Yaka	Popokabaka	30/03/1991 ; 17/07/1991
Kabeya Mwana N'lenda	Yaka	Kasongo-Lunda	29/10/1991
Théophile Mbemba Fundu	Pelende	Kenge	29/10/1991 ; 29/08/1992 ; 2002-2006
Mabaya Nawaji	Chokwe	Kahemba	28/11/1991 ; 05/12/1991 ; 11/02/1992 ; 21/05/1992
Boba Kiyeka Mwana	Suku	Feshi	6/07/1994
Florentine Kahemba Batila	Yaka	Popokabaka	24/12/1996
Musema Mambakila	Yaka	Kasongo-Lunda	11/04/1997
Crispin Makwanza Batumanisa	Suku	Feshi	15/03/1998

[Source : auteurs.]

La première femme kwangolaise à détenir un portefeuille ministériel fut Mbemba Yowa Mabinda dans le gouvernement du 4 février 1976. Elle devint ministre de la Culture et des Arts cinq ans après le décès de son époux, Justin Mbemba, qui avait été

vice-ministre chargé des Mines et des Affaires foncières.

Le degré de participation des ressortissants du Kwango au pouvoir central (Parlement et Gouvernement) est présenté aux tableaux suivants.

Tableau 11.22. Participation des originaires du Kwango au Parlement national 1965-1996

Législatures	Nombre de sièges	Nombre de sièges occupés par des Kwangolais		Observations
		Nombre	%	
1965-1967	137	3	2,18	Sénat
1965-1967	157	7	4,45	Assemblée nationale
1970-1975	121	14	11,57	Assemblée nationale
1975-1977	245	5		Assemblée nationale
1977-1982	304	12	3,94	Assemblée nationale
1982-1987	327	7	2,14	Assemblée nationale
1987-1992	221	9	4,07	Assemblée nationale
5/12/1992	459	6	1,30	Haut Conseil de la République (HCR)
12/01/1994	740	11	1,48	HCR-PT

[Source : auteurs.]

Tableau 11.23. Participation des originaires du Kwango au Gouvernement central (1965-1996)

Gouvernement	Nombre de postes ministériels	Nombre de Kwangolais		Observations
		N	(%)	
09/07/1964-26/07/1965	+/- 11	0	0	Cinq équipes gouvernementales
18/10/1965	16	1	6,2	Albert Delvaux (ministre des Travaux publics)
08/11/1965	16	1	6,2	<i>Idem</i>
22/11/1965	20 et 5 secrétaires d'État	1	4,0	Joseph Kulumba (secrétaire d'État à la présidence du conseil)
01/12/1965	23 et 5 secrétaires d'État	2	3,5	Félicien Kimvay (Travail et Prévoyance sociale) Joseph Kulumba (secrétaire d'État aux Affaires étrangères)
07/12/1965	23 et 5 secrétaires d'État	2	3,5	<i>Idem</i>
10/12/1965	23 et 5 secrétaires d'État	2	3,5	Félicien Kimvay (Travail et Prévoyance sociale)
Joseph Kulumba (secrétaire d'État aux Affaires étrangères)				
20/12/1965	23 et 5 secrétaires d'État	2	3,5	Félicien Kimvay (Travail et Prévoyance sociale) Joseph Kulumba (secrétaire d'État adjoint 1 ^{er} Ministre et aux Affaires étrangères)

22/12/1965	23 et 5 secrétaires d'État	2	3,5	<i>Idem</i>
18/03/1966	23 et 5 secrétaires d'État	2	3,5	Félicien Kimvay (Travail et Prévoyance sociale) Joseph Kulumba (secrétaire d'État adjoint 1 ^{er} Ministre et aux Affaires étrangères)
14/09/1966	22	1	4,5	Joseph Kulumba (Portefeuille)
17/12/1966	17	1	5,8	Félicien Kimvay (Travail et Prévoyance sociale)
05/10/1967-17/08/1968	21	0	0,0	Deux équipes gouvernementales
05/03/1969	43	1	2,3	Justin Mbemba (Vice-ministre des Mines et Affaires étrangères)
01/08/1969-18/10/1975	+/- 27	0	0,0	14 équipes gouvernementales
04/02/1976	22	1	4,5	Mbemba Yowa Mabinda (Culture et Arts)
23/02/1977-06/03/1979	+/- 24	0	0,0	Six équipes gouvernementales
18/01/1980	25	1	4,0	Matadiwamba Kamba Mutu (Affaires foncières)
18/08/1980	26	1	3,8	<i>Idem</i>
18/02/1981	27 et 30 secrétaires d'État	1	1,7	<i>Idem</i>
29/09/1981	28 et 30 secrétaires d'État	1	1,7	Matadiwamba Kamba Mutu (Énergie)
07/05/1982-5/07/1985	+/- 25	0	0,0	Cinq équipes gouvernementales
18/04/1986	25 et 13 secrétaires d'État	1	2,6	Ibula Mwana Katakanga (secrétaire d'État à l'Information, Presse et PTT)
31/10/1986	28 et 13 secrétaires d'État	2	4,8	Tuyaba Lewula (ESURS) Ibula Mwana Katakanga (secrétaire d'État à l'Information et Presse)
22/01/1987-12/10/1988	+/- 27	0	0,0	Six équipes gouvernementales
26/11/1988	30 et 18 secrétaires d'État	1	2,0	Ibula Mwana Katakanga (secrétaire d'État à la Décentralisation)
21/01/1989	31 et 18 secrétaires d'État	1	2,0	<i>Idem</i>
12/05/1989	30 et 18 secrétaires d'État	1	2,0	<i>Idem</i>
11/01/1990	32 et 21 secrétaires d'État	1	1,8	<i>Idem</i>
04/05/1990	26 et 14 secrétaires d'État	1	2,5	Mboso Nkodia Mpwanga (Affaires foncières, Mines et Énergie)
07/06/1990	28 et 14 secrétaires d'État	1	2,3	<i>Idem</i>
29/11/1990	29 et 14 secrétaires d'État	1	2,3	Mboso Nkodia Mpwanga (Santé publique)
30/03/1991	31 et 17 secrétaires d'État	2	4,1	Mboso Nkodia Mpwanga (Santé publique) Isalu Isangi (secrétaire d'État à l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel)
17/07/1991	34 et 17 secrétaires d'État	2	3,9	<i>Idem</i>
14/10/1991	23	0	0,0	-
29/10/1991	28 et 7 secrétaires d'État	2	5,7	Kabeya Mwana Nteba (Promotion des PME) Mbemba Fundu (Enseignement supérieur, universitaire et Recherche scientifique)
28/11/1991	30 et 13 secrétaires d'État	2	6,0	Mboso Nkodia Mpwanga (Travail et Prévoyance sociale)
05/12/1991	33 et 14 secrétaires d'État	3	6,3	Mabaya Nawaji (secrétaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire) Mboso Nkodia Mpwanga (Agriculture et Développement rural) Matadiwamba Kamba Mutu (ministre délégué chargé de la Réforme institutionnelle) Mabaya Nawaji (secrétaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire)
11/02/1992	27 et 13 secrétaires d'État	2	5,0	Mboso Nkodia Mpwanga (Agriculture et Développement rural) Mabaya Nawaji (secrétaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire)
21/05/1992	25 et 7 secrétaires d'État	2	6,2	<i>Idem</i>
29/08/1992	22	1	4,5	Mbemba Fundu (Recherche scientifique et technologique)
10/12/1992-19/03/1993	+/- 28	0	0,0	2 équipes gouvernementales

« Selon “Médecins sans frontières” [...], les combats [...] violents autour de Kenge, le chef-lieu de la sous-région du Kwango (264 km de la capitale) ont fait – jusque hier – 200 morts du côté de la population civile, 100 morts dans les rangs des troupes gouvernementales (FAZ) et 15 du côté des rebelles. On a dénombré aussi plusieurs blessés dans les deux camps.

À Kinshasa, la consternation était totale hier à l'annonce de cette douloureuse nouvelle. La consternation a été observée notamment à Masina et au Camp-Luka de Kintambo et Ngaliema, les cités dont les habitants ont leurs origines dans le Kwango. Comme si cela ne suffisait pas, les Kinois ont encore vu des camions bondés des militaires en route pour Kenge, sinon ses environs » (*La Référence Plus*, jeudi 8 mai 1997 : 1, 2 et 8).



Ill. 11.8. Pleureuse de Kenge, monument construit à la mémoire des victimes de la guerre de Kenge. (Photo équipe locale, 2011.)

4. LE KWANGO DEPUIS L'AVÈNEMENT DES KABILA PÈRE ET FILS

Lorsque Laurent Désiré Kabila prit le pouvoir le 17 mai 1997, toutes les institutions en place sous le régime Mobutu ou la Conférence nationale furent dissoutes. Le nouveau pouvoir mit rapidement sur pied des structures provisoires (des commissions) pour préparer la mise en place des institutions nouvelles. Mais la guerre qui débuta le 2 août 1998 va rendre caduques les résultats espérés des travaux des diverses commissions instituées.

En août 1997, Théophile Mbemba est nommé gouverneur de la ville de Kinshasa. Cette position occupée par un originaire du Kwango place ce district dans une bonne position lors des sélections des acteurs dans les structures du nouveau pouvoir. Mbemba deviendra assez vite directeur de cabinet de Joseph Kabila puis ministre de l'Intérieur, et ce jusqu'en octobre 2006.

Lors de la constitution de l'Assemblée constitutionnelle et législative-Parlement de transition (ACL-PT) (de Villers 2001 : 226-231) qui va compter 300 députés nommés par L. D. Kabila le 1^{er} juillet 2000, les personnes désignées pour le compte du Kwango étaient :

- territoire de Kenge : Astrid Buka Ponzo Lutondo et Raphaël Nsindu Poya ;
- territoire de Kasongo-Lunda : Innocent Kabeya N'Kweto et Albert Kutekala Kaawa ;
- territoire de Feshi : Henri Thetika et Frédéric Kivuath Kaj Kotokotu ;
- territoire de Kahemba : Zéphyrin Kakema Tsheviyeko ;
- territoire de Popokabaka : Boniface Bikotele Ilunga.

L'ACL-PT sera dissoute avec la mise en place, à la fin juin 2003, du Parlement de transition issu du Dialogue intercongolais. Dans les choix opérés par les quatre composantes constitutives du nouveau paysage politique congolais décidé par l'accord de Pretoria en 2002, le Kwango est représenté au Parlement et au Sénat par :

- territoire de Kenge : Buka Ponzo Lutondo Astrid (liste du gouvernement), Masala Loka Mutombo Hubert (député, liste opposition politique non armée/MNC-L), Matadiwamba Kamba Mutu Tharcisse (député liste Gouvernement) ;
- territoire de Kasongo-Lunda : Kabeya N'Kweto Innocent (député, liste du Gouvernement. C'est après qu'il devint vice-gouverneur de la province du Bandundu), Lenza Kisambu Pétronie (députée, liste Société civile), Mboso Nkodia Mpwanga (député, liste RCD/Goma) ;
- territoire de Feshi : Bobo Kiyeka Mwana Muteba Claude Pamphile (Opposition politique non armée), Lapika Dimomfu Bruno (député, liste MLC), Makwanza Batumanisa (député, liste du Gouvernement), Mujinga Ernestine (députée, liste du Gouvernement) ;
- territoire de Kahemba : Bembe Majimo Bathy Serge (Parti politique RPPP/Copop) ;
- territoire de Popokabaka : Bikotele Ilunga Boniface (liste du Gouvernement).

Pendant la période de transition (2003-2006) qui précéda les élections de juillet et octobre 2006, le Kwango – alors l'un des districts de la province du Bandundu – ne resta pas en marge des enjeux politiques. Suivant la logique du partage de l'espace national entre les belligérants, la province du Bandundu fut dirigée par deux ressortissants du district du Kwango : Édouard Wenzu wa Kuyula, du Mouvement de libération du Congo (MLC), gouverneur, et Innocent Kabeya Nkweto, du Parti populaire pour la reconstruction et le développement (PPRD), vice-gouverneur. Malgré le fait qu'ils étaient tous deux originaires du district du Kwango, des conflits de leadership ou de gain les opposèrent.

En 2006, lors de la campagne électorale, on assista, dans le district du Kwango, au déploiement des divers partis politiques présentant leurs candidats au niveau national (élections présidentielle et législative) et au niveau provincial (élection législative).

Plusieurs candidats à l'élection législative avaient leur résidence à Kinshasa. La stratégie était de se choisir, dans la circonscription électorale où l'on se présentait – souvent celle d'origine du candidat – un

représentant qui aurait pour tâche d'installer, d'animer ou d'entretenir l'image du candidat et d'organiser sa campagne électorale. C'est dans ces conditions que naquirent les ambitions politiques de certains de ces représentants qui posèrent dès lors leur candidature à l'élection provinciale ; d'autres envisagèrent

Tableau 11.24. Acteurs locaux et leurs parrains politiques

Acteur local	Parti politique	Territoire d'origine	Acteur national	Territoire d'origine	Peuple
Noël Kikwa Pemba	PPRD	Kenge	Théophile Mbemba Fundu	Kenge	Pelende
Dialo Luwidi	PPRD	Feshi	Crispin Makwanza Kutumisa	Feshi	Suku
Ndanda	PPRD	Popokabaka	Ignace Gata Mavita	Popokabaka	Yaka
François Tunga	PPRD	Kasongo-Lunda	Albert Kutekala Kawa	Kasongo-Lunda	Yaka
Mitterand Mutela	ARC	Feshi	Bruno Lapika Dimomfu	Feshi	Suku
Delphin Ngangu (Yaka)	ARC	Kenge	Lonzo		
-	ARC	Kahemba	Hedrezy Kapata Naweji	Kahemba	Chokwe
François Muamba Ifulu	CRD	Kenge	Christophe Mbozo Nkodia Mpwanga	Kenge	Yaka
Biauwu	CRD	Popokabaka	Jonathan Bialosuka	Popokabaka	Yaka
Anicet Mbakata Diana	PTL	Kenge	Tharcisse Matadiwamba	Kenge	Pelende

[Source : auteurs.]

Notons que cette liste n'est pas complète. D'autres noms doivent y être ajoutés, tels ceux de Yamfu, Fwala, Kasamba Nabahola, Nazayabua, Nlandu, Kangu-lumba, Kasuwa, Mwemba Valère, Ngalula, etc.

L'arrivée des candidats venus de Kinshasa et le « cooptage » des acteurs locaux ne concernaient pas un parti tel que le PALU. Pour le parti d'Antoine Gizenga, les acteurs locaux étaient des activistes déjà connus dans les différents territoires. Par contre pour le MSR et le RCD, plusieurs acteurs étaient venus de Kinshasa, ce qui éveilla les susceptibilités politiques à l'intérieur des circonscriptions lors des préparatifs électoraux. Le MSR de Modeste Kazwazwa Ubite patronna les candidatures de Georges Kilunga Ngonzo et Tryphon Kayuki Nakabamba ; le RCD de Zé-

d'être candidats aux élections locales. Mais malheureusement, celles-ci ont été continuellement remises.

Ci-dessous, quelques noms de ces acteurs, leur parti politique, les parrains nationaux, leur territoire d'origine ainsi que les peuples auxquels ils appartiennent.

phirin Imbangana, celles d'Odon Mbulungu Kame et d'autres pour le territoire de Kenge et d'Évariste Kasongo pour la circonscription de Kasongo-Lunda.

À la veille de la clôture du processus d'enregistrement des candidatures, le district du Kwango connut un afflux important de partis politiques. Parmi les plus représentatifs, on peut citer : ADCO, DC, MSR, PCB, Reconnaissance PE, VCC, UDECI, Ligue du peuple, RCD, etc. Tous ces partis se présentaient à l'entrée du bureau de la Commission électorale indépendante (CEI) pour enregistrer les candidats, qui pour la plus grande majorité, ne savaient rien ou presque, de l'idéologie du parti. Ils recevaient, outre le financement, le matériel pour faire la campagne électorale, tout en sachant bien que leur chance d'être élu était minime.

Tableau 11.25. Nombre de sièges obtenus et noms des candidats élus à l'Assemblée nationale par parti politique

Nom du député national élu	Parti politique	Territoire d'origine	Plateforme	Nbre de sièges obtenus
Fulgence Fono Makiasi	PALU	Feshi	AMP	4
Toussaint Kadiatanga Kipwanza		Kahemba		
Bieto Kutomina Silumbanza		Kasongo-Lunda		
Célestin Nkenda Kaslema		Kenge		
Albert Kutekala Kaawa	PPRD	Kasongo-Lunda	AMP	2
Théophile Mbemba Fundu		Kenge		
Séraphin Bata Kyala Ngangu	ARC	Kasongo-Lunda	AMP	3
Hubert Masala Loka Mutombo		Kenge		
Valentin Mitondo Mwadi Yinda Lusela	SODENA	Kasongo-Lunda		
Emmanuel Kutonda Kalami Kiala	MLC	Kasongo-Lunda	UN	1
Jean-Pierre Pasi Zapamba Buka	CRD	Popokabaka		2
Christophe Mbozo Nkodia Mpwanga		Kenge		

[Source : auteurs.]

On constata que le PALU avait obtenu ses sièges dans quatre territoires sur les cinq, à Feshi, Kahemba, Kasongo-Lunda et Kenge ; le PPRD avait obtenu ses deux sièges à Kasongo-Lunda et à Kenge et le MLC son unique siège à Kasongo-Lunda.

4.1. CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Lors du premier tour de l'élection présidentielle, quatre candidats appartenant à quatre partis politiques et à deux mouvances politiques se distinguèrent. Il s'agissait de Bemba, Kabila, Gizenga et Mbozo, ce dernier étant l'enfant du terroir. À l'issue du dépouillement des bulletins, il apparut que finalement deux partis avaient réussi à sortir du lot, se partageant la majeure partie des voix des territoires du Kwango : le parti de Bemba dominait les territoires du Nord (Kenge et Popokabaka) ; celui de Gizenga était présent dans les territoires de l'Est (Feshi et Kahemba). Le parti de Kabila, sans avoir un territoire où il était la force dominante, engrangeait des voix dans certains secteurs du territoire de Kenge, de Popokabaka, partageant ainsi la troisième place avec le parti de Mbozo.

Par rapport aux voix obtenues dans chacune des deux plates-formes, c'est l'AMP qui dominait dans le Kwango.

Pour l'élection présidentielle, deux candidats du Kwango étaient annoncés. Il s'agissait de Christophe Mbozo Nkodia Mpwanga du CRD, qui briguaient en même temps la législative nationale, et d'Antoine Luvumbu Manzanza du PCB. Le second candidat ne paya pas la caution financière de 50 000 dollars US exigée et il ne fut pas retenu. Mais Christophe Mbozo n'obtint que 78 983 voix, soit 0,47 % des votes exprimés au premier tour de l'élection présidentielle, ce qui l'amena à se rallier, au second tour, au candidat J.-P. Bemba.

Également candidat gouverneur de la province du Bandundu en janvier 2007, Christophe Mbozo ne fut pas élu. En 2009, Mbozo quitta l'UN pour rejoindre la Mouvement présidentielle au sein de l'Assemblée législative.

4.2. ÉLECTIONS À L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE

Les enjeux étaient importants dans la mesure où les postes à pourvoir étaient plus nombreux que pour l'élection législative et, surtout, que les députés provinciaux élisaient le gouverneur de la province du Bandundu et les sénateurs relevant du quota du Kwango.

Tableau 11.26. Nombre de sièges du Kwango répartis par territoire

Territoire	Électeurs enrôlés	Sièges	Candidats enregistrés
Feshi	165 226	4	25
Kahemba	106 155	3	12
Kasongo-Lunda	262 445	7	115
Popokabaka	91 339	2	19
Kenge	222 633	6	116
Totaux	847 798	22	
		(+ 2 cooptés)	

[Source : auteurs.]

Les résultats électoraux au niveau provincial se présentaient comme suit : 15 élus sur 24 étaient de l'AMP. Le PPRD et l'ARC, partis membres de cette plate-forme, avaient chacun trois élus, les autres partis de la plate-forme, à savoir les partis SODENA, PCB, MSR et PALU, en obtenaient chacun un. La plate-forme UN, quant à elle, avait huit élus, quatre du MLC, trois du CRD et un du CDC. Le PTL, qui

ne faisait pas partie d'une des plates-formes, avait un seul élu.

La plate-forme qui remporta l'élection fut l'AMP. Mais c'est le MLC qui était le parti le mieux représenté, avec 5 députés. Suivaient le MSR avec 2 élus et les partis SODENA, PCB, PTL, PALU, CODELIU avec chacun 1 élu. Il y eut 2 cooptés, des chefs coutumiers, qui s'y ajoutèrent.

Tableau 11.27. Les élus provinciaux selon leur appartenance politique

Nom	Parti politique	Plate-forme	Territoire
Valère Mwemba Makanda	CRD	UN	Kasongo-Lunda
Ferdinand Nlandu Kalenga	MLC	UN	Kasongo-Lunda
Alain Nazayabwa Kosi-Longo	ARC	AMP	Kasongo-Lunda
Romain Kasuwa Mupangi	SODENA	AMP	Kasongo-Lunda
Geoges Muyanana Basunga	MSR	AMP	Kasongo-Lunda
Maurice Nabahola Ipa-Mine	PPRD	AMP	Kasongo-Lunda
Michel Misi Boyoma	MLC	UN	Popokabaka
Gaston Kabaka Yala	CRD	UN	Popokabaka
Philémon Fwala Muhau	PPRD	AMP	Kenge
Noël Yamfu Nguz'a-Mambwene	MLC	UN	Kenge
Delphin Ngangu Muputu	ARC	AMP	Kenge
Floribert Kasamba Mukwanza a Moke	CRD	UN	Kenge
François Mwambu Ifulu	CRD	UN	Kenge
Triphon Ngalula Bizawu	PCB	AMP	Kenge
Anicet Mbakata Diana Kule	PTL	AMP	Kenge
Léopold Kangulumba Kisesele	MLC	UN	Feshi
Jovin Malambu Atunakowu	PPRD	AMP	Feshi
Odile Diwula Mapafu	MLC	UN	Kasongo-Lunda
Kusasamana Matela	PALU	AMP	Kasongo-Lunda
Hedrezzy Kapata Naweji Kit	ARC	AMP	Kahemba
Modeste Kazwazwa Ubite	MSR	AMP	Kahemba
Wenslens Mulenga Opala	CODELIU	AMP	Kasongo-Lunda
Kianza Kashita	Chef coutumier	AMP	Feshi
Gisend Girung	Chef coutumier	AMP	Kahemba

[Source : auteurs.]

Dans le cadre des élections du bureau de l'assemblée provinciale et du gouvernement provincial du Bandundu ainsi que pour le scrutin des membres du Sénat, 7 regroupements parlementaires se constituèrent :

- les Forces du renouveau ;
- la Renaissance pour le progrès ;
- le Parti du peuple pour le renouveau et la démocratie ;
- le Parti lumumbiste unifié et alliés ;

- la Bonne Gouvernance ;
- l'Union pour le changement ;
- la Dynamique.

4.2.1. FORCES DU RENOUVEAU

Dans ce groupe, six membres étaient originaires du Kwango, mais il fonctionnait sous la présidence de Camille Sesep, député provincial originaire du district du Kwilu. Cette plate-forme était alliée à l'AMP.

Tableau 11.28. Députés provinciaux membres des Forces du renouveau

Nom du député	Peuple	Territoire	Parti politique	Plate-forme	Circonscription électorale
Hedrezzy Kapata Naweji	Lunda	Kahemba	ARC	AMP	Kahemba
Valère Mwemba Makanda	Suku	Kasongo-Lunda	CRD	UN	Kasongo-Lunda
François Mwambu Ifulu	Yaka	Kenge	ARC	UN	Kenge
Alain Nazayabwa Khosi-Longo	Yaka	Kasongo-Lunda	ARC	AMP	Kasongo-Lunda
Delphin Ngangu Muputu	Yaka	Kenge	ARC	AMP	Kenge
Gaston Kabaka Yala	Yaka	Popokabaka	CRD	UN	Popokabaka

[Source : auteurs.]

Ce groupe se composait de dix membres dont six du Kwango, à raison de quatre pour l'ARC et de deux pour le CRD. La participation des Yaka fut la plus importante, avec quatre députés sur les six : deux du territoire de Kenge, un de Kasongo-Lunda et un autre de Popokabaka. Les Lunda et les Suku étaient représentés chacun par un membre.

4.2.2. RENAISSANCE POUR LE PROGRÈS

Ce groupe était présidé par Modeste Kazwazwa Ubite, député kwangolais. Attaché à la plate-forme AMP, il comptait trois membres kwangolais sur les

dix membres qui le composaient : Modeste Kazwazwa Ubite, un Chokwe du territoire de Kahemba appartenant au parti MSR et à la plate-forme AMP ; Wenslens Mulenga Opala, Yaka de Kasongo-Lunda du parti CODELIU appartenant à la mouvance AMP ; Georges Muyanana Basunga, Yaka de Kasongo-Lunda, du parti MSR appartenant à la mouvance AMP.

4.2.3. UNION POUR LE CHANGEMENT

Ce groupe rallié à l'opposition était présidé par Léopold Kangulumba Kisesele du MLC.

Tableau 11.29. Députés provinciaux membres de l'Union pour le changement

Nom du député	Peuple	Territoire	Parti	Plate-forme	Circonscription électorale
Floribert Kasamba Mukwanga	Mbala	Kenge	CDC	UN	Kenge
Léopold Kangulumba Kisesele	Suku	Feshi	MLC	//	Feshi
Triphon Ngalula Bisalu	Yaka	Kenge	PCB	//	Kenge
Ferdinand Nlandu Kalenga	Yaka	Kasongo-Lunda	MLC	//	Kasongo-Lunda

[Source : auteurs.]

Trois territoires étaient représentés sur les cinq que compte le district : Kenge, Feshi et Kasongo-Lunda.

4.2.4. PARTI DU PEUPLE POUR LE RENOUVEAU ET LA DÉMOCRATIE

Présidé par Bernadin Ngya, député provincial originaire du territoire de Bolobo dans le district de Plateaux, ce groupe parlementaire rattaché à la plate-forme AMP comptait trois membres originaires du Kwango : Malamabu Atunakou, Sonde du territoire de Feshi, du parti PPRD ; Maurice Nabahola Ipa-Mine, Yaka de Kasongo-Lunda, du PPRD ; Philémon Fwala Muhau, Hungana de Kenge et membre du PPRD.

4.2.5. PARTI LUMUMBISTE UNIFIÉ ET ALLIÉS

Ce groupe parlementaire faisait aussi partie de l'AMP. Deux députés étaient du territoire de Feshi : Kusama Mutela et Kianza Kashita, l'un Suku, l'autre Sonde. Le troisième était Yaka du territoire de Kasongo-Lunda (Biwula). Tous étaient membres du PALU.

4.2.6. DYNAMIQUE

Des quatorze membres de ce groupe parlementaire allié à l'UN et présidé par Justin Mileme (député provincial originaire du territoire de Mushi dans le district de Plateaux), deux membres étaient originaires du Kwango : Michel Misi Boyoma, Yaka du territoire de Popokabaka et Noël Yamfu Ngunz'a Mambw, Pelende du territoire de Kenge. Tous deux étaient membres du MLC.

4.2.7. BONNE GOUVERNANCE

Sur les huit membres qui composaient ce groupe parlementaire présidé par Léonard Makombo (député provincial originaire du territoire de Kutu dans le district de Mai-Ndombe), un seul, Romain Kasuwa Mupangi, était originaire du Kwango. Il était Yaka du territoire de Kasongo-Lunda et membre du parti SODENA.

4.2.8. NON-INSCRITS

Un seul député originaire du Kwango en était membre : Anicet Mbakata Diana Kule, un Pelende du territoire de Kenge et membre du PTL.

À noter que deux députés originaires du Kwango présidaient deux groupes parlementaires sur les sept qui existaient dans la province du Bandundu : Modeste Kazwazwa et Léopold Kangulumba. Le premier était de l'AMP et le second de l'opposition (UN).

Ce qui précède nous permet de nous faire une idée de la future configuration ethnique de la représentation provinciale du district du Kwango. Il apparaît que le Kwango était acquis à la plate-forme AMP. L'influence de Mbemba Fundu, ancien directeur de cabinet de Joseph Kabila puis ministre de l'Intérieur et membre du PPRD au moment des élections, ne fut pas sans avoir influencé ce résultat.

Sur le plan ethnique, la majorité était Yaka, avec treize sièges. Venaient ensuite les Suku, avec trois sièges, les Pelende et les Lunda, avec chacun deux sièges, tandis que les Chokwe, les Sonde, les Hungana et les Mbala en avaient chacun un.

La domination numérique yaka sur les autres peuples du Kwango s'illustre encore mieux si l'on analyse la manière dont ce peuple se répartissait les sièges à travers les groupes parlementaires ci-dessus. En effet, les Yaka étaient représentés dans chacun des sept groupes, mais en nombre plus important dans Les Forces du renouveau, où ils avaient quatre sièges sur les six occupés par les originaires du Kwango. Les autres peuples n'occupaient qu'un siège dans la composante où ils étaient représentés. Ainsi les Suku avaient un siège dans les Forces du renouveau, de l'Union pour le changement et dans le groupe parlementaire du Parti lumumbiste unifié et Alliés ; les Pelende n'avaient qu'un siège dans le groupe Dynamique, en plus de celui des Non-inscrits ; les Lunda avaient un siège dans les Forces du renouveau et dans le PALU. Les Sonde, les Chokwe, les Hungana et les Mbala avaient un siège respectivement dans le PPRD, la Renaissance pour le progrès et l'Union pour le changement.

4.3. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE LA PROVINCE DU BANDUNDU

Pour la constitution du bureau de l'assemblée provinciale, les postes à pourvoir étaient la prési-

dence, les vice-présidences, les postes de rapporteur, de rapporteur-adjoint et de questeur. Le Kwango accepta de présenter un candidat au poste de rapporteur. C'est Philémon Fwala Muhau du PPRD, originaire du territoire de Kenge, qui fut élu à ce poste.

4.4. ÉLECTION DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU BANDUNDU

Pour l'élection du gouverneur de la province du Bandundu, Christophe Mboso Nkodia Mpwanga, alors député national membre du CRD et de la plate-forme UN, aurait dû être le seul candidat soutenu par les originaires du Kwango. D'autres candidatures, étouffées par cette stratégie, se manifestèrent cependant et se présentèrent de manière indépendante. Ainsi Édouard Wenzu wa Kuyula, alors gouverneur sortant, membre du MLC, devint candidat, comptant sur les voix des députés avec lesquels il était lié, à la suite des relations tissées lors de ses neuf mois passés au gouvernement. Au total, il y eut sept candidatures au poste de gouverneur : Guy Luyela, Mboso Nkodia Mpwanga, Ndambu Wolang (Kwilu), Nsinga Udju (Mai-Ndombe), Wenzu wa Kuyula, Kamitatu Masamba (Kwilu) et Bongo.

C'est Richard Ndambu Wolang du PPRD, ressortissant du Kwilu, qui fut élu gouverneur de la province du Bandundu. Selon le sens de l'équilibre provincial, le poste de vice-gouverneur revenait à un originaire du Kwango. Suite aux disputes internes au sein du district du Kwango, sept candidats de différentes tendances politiques se présentèrent. C'est Vicky Mboso Muteba, un Yaka de Kasongo-Lunda et membre du Palu qui l'emporta.

4.5. ÉLECTION POUR LE SÉNAT

Quatre sièges de sénateur étaient à pourvoir pour le district du Kwango, trois par élection et un coopté.

Huit candidats étaient en lice : Christophe Mboso Nkodia Mpwanga (CRD) du territoire de Kenge, Pétronelle Lenza (MSR) de Kasongo-Lunda, Augustin Kasamba Mukwanga Moke (CDC) de Kenge, Jonathan Dialosuka Wata (CRD) de Popokabaka, Hippolyte Musema Mambakila (MLC) de Kasongo-Lunda, Sylvain Mbuku Nuni et Golama Swana (PPRD) de Kasongo-Lunda et Nkuba Makila.

Les trois sénateurs élus furent Sylvain Mbuku Nuni, Hippolyte Musema Mambakila et Jonathan Dialosuka Wata. Le sénateur coopté fut le chef coutumier Nzofo du territoire de Kahemba, membre du PPRD.

Suite au décès en 2008 de Sylvain Mbuku Nuni, Golama Swana, du même parti, le remplaça.

5. LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

La Troisième République débuta le 6 décembre 2006 avec la prestation de serment du président de la République, Joseph Kabila. Les onze provinces existantes plus la ville-province de Kinshasa eurent chacune un exécutif provincial et un parlement.

Nous analyserons, ci-dessous quelle fut la représentation du Kwango dans les différents gouvernements au niveau national et provincial.

5.1. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE FÉVRIER 2007

Le gouvernement provincial du Bandundu formé en février 2007 comptait dix ministres, dont quatre originaires du district du Kwango.

Tableau 11.30. Gouvernement provincial du Bandundu, février 2007

Nom	Fonction ministérielle
Bernard Mayala Matsanga	Fonction publique, Aménagement du territoire et Affaires coutumières
Carine Kamuziku	Affaires sociales, Genre et Famille
Héritier Mambi Tungabau	Travaux publics et Habitat
Elois Mwatangi Kusupala	Enseignement primaire, secondaire et professionnel

[Source : auteurs.]

5.1.1. CRISE À L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU BANDUNDU

Une première crise surgit à l'assemblée provinciale du Bandundu finit par emporter le bureau de cette institution. Initiée par les députés de la composante Union pour le changement, une motion déposée avait eu pour objet le contrôle financier du bureau de l'assemblée provinciale. Par une majorité des voix, l'assemblée s'était opposée à ce contrôle, estimant que la motion n'était pas réglementaire, aucune disposition légale ne le permettant, jusque là. Ainsi était née la crise.

Une mission de réconciliation menée par une délégation du Comité national de l'AMP de Kinshasa, sous la conduite de Koyagiabo Ngebase et de Charles Kambinga, vint calmer la situation et fit qu'aucune décision ne soit prise en ce qui concerne le contrôle des finances de l'assemblée provinciale du

Bandundu. Ce ne fut, cependant, qu'une accalmie momentanée.

5.1.2. CRISE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU BANDUNDU

Trois crises suivirent au sein du gouvernement. Toutes aboutirent à des remaniements de l'équipe gouvernementale.

Celle qui toucha les ministres originaires du Kwango est la dernière du mois d'avril 2009. À la suite de l'interpellation à l'assemblée provinciale, le gouverneur fut contraint de procéder au remaniement de son équipe gouvernementale, démettant de leurs fonctions deux ministres originaires du Kwango : Bernard Mayala Matsanga de la Fonction publique et Carine Kamuziku des Affaires sociales. Lors de ce remaniement, quatre nouveaux ministres originaires du Kwango furent désignés.

Tableau 11.31. Ministres kwangolais dans le gouvernement provincial remanié d'avril 2009

Nom du ministre	Ministère	Parti politique	Territoire d'origine
Héritier Mambi Tungabau	Travaux Publics, Habitat, Urbanisme et Transports	PPRD	Kenge
Élois Mwatangi Kusupala	Enseignement Primaire, secondaire et professionnel	MSR	Kahemba
Espérance Shidi	Fonction Publiques, Genre et Famille, Affaires sociales	PALU	Feshi
Hubert Thetika	Culture et Arts, Informations et Sports	ARC	Kasongo-Lunda

[Source : auteurs.]

Mais en 2010, c'est le gouverneur Richard Ndamu Wolang qui perdit son poste, entraînant avec lui le départ de l'ensemble de l'équipe ministérielle.

5.2. LES ACTEURS POLITIQUES

Durant la transition et la Troisième République, Théophile Mbemba Fundu Di Luyindu apparut comme l'originaire du Kwango le plus en vue sur la scène politique congolaise. Docteur en sciences (biologie), Mbemba devint, en 1990, vice-président du Parti national pour le renouveau et le développement (PNRD). Lors de la Conférence nationale souveraine, son parti fut dans l'opposition radicale. En 1992, il participa au premier gouvernement dirigé par Étienne Tshisekedi comme ministre de la Recherche scientifique et technologique et devint membre du HCR-PT en 1994. À l'avènement de l'AFDL, il fut nommé gouverneur de la ville de Kinshasa

par L.D. Kabila et, en 2001, il devint directeur du cabinet de Joseph Kabila, le nouveau président de la République. En 2002, il fut membre fondateur du PPRD. En novembre de la même année, il fut nommé ministre de l'Intérieur et garda ce poste même pendant la période de la transition, de juillet 2003 à octobre 2006. Membre du comité exécutif du PPRD, Mbemba exerça une influence réelle auprès du président Joseph Kabila. De ce fait, il réussit à placer nombre de ses protégés dans les sphères politiques de l'État (Omasombo 2009 : 176).

Mais le district du Kwango ne comptait qu'un seul représentant dans le gouvernement formé par Antoine Gizenga en février 2007 : Ignace Gata Mavita, nommé d'abord ministre de l'Intégration régionale, puis vice-ministre des Affaires étrangères, à partir d'octobre 2008. Yaka du territoire de Popokabaka, il avait été directeur de cabinet de Théophile Mbemba

lorsque celui-ci avait été ministre de l'Intérieur. À noter que Robert Lemba Thebwa, un Suku du territoire de Feshi, avait été nommé secrétaire du gouvernement ; il sera remplacé à ce poste en février 2009 par Vincent Kangulumba, originaire du même territoire.

5.3. LE KWANGO : ENJEU DU CONFLIT FRONTALIER ANGOLA-RD CONGO⁴⁷

5.3.1. AU DÉPART UNE HISTOIRE DE DIAMANTS

Depuis son indépendance en novembre 1975, l'Angola était resté opposé au Zaïre de Mobutu qui, après avoir apporté son soutien au FNLA de Roberto Holden, appuyait l'UNITA de Jonas Savimbi. Mais Luanda s'avéra un soutien essentiel au régime de L.D. Kabila, en 1997, pour renverser le régime Mobutu, puis dans la guerre de 1998-2003.

« Contrairement au Zimbabwe, dont la *nomenklatura* militaro-affairiste avait exploité la guerre pour mettre la main sur des gisements de diamants congolais (Misser et Vallée 2000), l'allié angolais ne tira pas beaucoup parti de son engagement dans le conflit. Ce n'est que vers la fin que Luanda tenta un peu de monnayer son soutien. En janvier 2002, le vice-ministre des mines angolais, Carlos Sumbula, devenu par après président de la firme diamantaire paraétatique Endiama, réclama un partage des recettes d'exploitation de gisements situés au Congo. Il avait en effet invoqué de façon inédite une sorte de "droit de poursuite" géologique en arguant que les diamants alluvionnaires localisés du côté congolais de la frontière, dans le Kwango, avaient pour origine des cheminées kimberlites situées en Angola (Cros et Misser 2010).

⁴⁷ La majeure partie de ce point est empruntée à un texte inédit de François Misser, « L'Angola, protecteur encombrant et partenaire d'avenir ». Ce texte – revu – est paru, depuis, dans Stefaan Marysse et Jean Omasombo Tshonda (dir.). 2012. *Conjonctures congolaises. Chroniques et analyses de la RD Congo en 2011*. Tervuren-Paris : MRAC-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains, n° 80 »), pp. 185-213.

De la sorte, il avait voulu attirer l'attention des autorités de Kinshasa sur la persistance de la contrebande de diamants angolais à laquelle se livraient, depuis les années 1980, les *Bana Lunda*. Au lendemain des accords de paix de Bicesse, signés en juin 1991, plus de 40 000 creuseurs, surtout congolais, envahirent le lit des rivières Cuanango et Wamba (Misser et Vallée 1997 : 157-160). Fait aggravant pour le gouvernement de Luanda : cette exploitation et ce trafic se faisaient sous le contrôle de l'UNITA. Selon Filip De Boeck, cette prestation des creuseurs à la rébellion fit même l'objet d'un pacte rituel entre l'UNITA et le clan royal lunda (De Boeck 1995). L'exploitation prit une forme semi-industrielle, avec l'utilisation de dragues et de pompes, l'UNITA encadrant les *garimpeiros*, témoigne le chercheur américain Christian Dietrich.

La persistance du phénomène, même après la capitulation de l'UNITA en avril 2002, allait occulter la lune de miel entre le Congo et l'Angola, avec l'expulsion par l'armée angolaise, entre décembre 2003 et la première moitié de 2004 de plus de 256 000 personnes, pour la plupart des creuseurs clandestins congolais (Angop 2005). À la demande pressante du ministre congolais, Théophile Mbemba, invoquant dans un entretien avec le ministre angolais des Affaires étrangères, João Bernardo de Miranda, l'incapacité du Congo à accueillir de telles masses de personnes, puis lors d'une rencontre à Washington avec le ministre congolais des Affaires étrangères, Antoine Ghonda, le président dos Santos ordonna l'arrêt de l'opération en mai 2004 (SouthScan 2004c). Il était en effet question au départ d'expulser 350 000 personnes, selon les médias angolais (SouthScan 2004b).

L'agence officielle ANGOP justifie cette offensive baptisée "*Operação brilhante*", par la nécessité de mettre fin à une "occupation silencieuse" (*sic*) du territoire national, affectant l'économie du pays, non seulement les provinces du Lunda Norte et Lunda Sul, mais aussi celles de Kuanza Sul, de Bié, de Malanje et de Uige (Angop 2004). Au nombre des expulsés, selon des officiers des Forces armées angolaises (FAA) figuraient 876 militaires congolais (Southscan 2004a). L'antienne fut reprise avec

plus de vigueur à la fin de l'opération en février 2005 par le ministre de l'intérieur, Osvaldo Serra Van-Dúnem, pour qui l'invasion de migrants illégaux, mettait en cause "la souveraineté et la légalité constitutionnelle de l'Angola" (Angop 2005).

L'ampleur et la durée de l'opération s'expliquent par les enjeux. Car la fin de la guerre en Angola permettait le démarrage de l'exploitation industrielle, antinomique avec la persistance du *garimpo*, le grattage, qui en écrémant les gisements, affecte leur rentabilité, dans la mesure où les dépôts alluvionnaires d'accès plus facile permettent souvent de financer en partie l'achat d'équipements ou les frais d'exploration nécessaires durant la seconde phase d'exploitation. La contrebande avait d'ailleurs acquis de telles proportions que le groupe Leviev, propriétaire d'une taillerie de diamants et associé dans le projet le plus important d'Angola, celui de la Sociedade Mineira de Catoca⁴⁸ avait jugé utile d'ouvrir un comptoir à Kinshasa, pour récupérer par cet autre canal, sur les gemmes angolaises qui lui échappaient et dont la teneur moyenne (si l'on excepte la production de Tshikapa au Kasai-Occidental) est dix fois supérieure à celle de la production congolaise, essentiellement de qualité industrielle (Misser 2002).

La classe politique angolaise était d'autant plus sensible à "l'invasion" des concessions par les *garimpeiros*, pas seulement étrangers d'ailleurs, que le diamant était devenu la chasse gardée des généraux du MPLA. "En s'occupant de leurs mines de diamants, les généraux se tiennent loin des affaires politiques." En 2003, soit avant le déclenchement de l'opération "*brilhante*", l'ex- chef d'État-major des FAA, de 1992 à 2001, le général João Batista de Matos, avait fondé avec d'autres officiers sa propre société, Genius⁴⁹. Le général Manuel Alexandre

Rodrigues "Kito", ex-ministre de la Sécurité d'État avait fondé, la même année, le consortium Koketso Holdings, pour l'exploitation de diamants alluvionnaires avec le *businessman* sud-africain, Dali Tembo. On peut parler de stratégie de caste de la part des militaires en retraite, au point que l'UNITA ne s'est pas privée de railler les "généraux *garimpeiros* du MPLA", dont le club comprenait le général Antonio Dos Santos França "Nдалu", ancien patron de l'armée de l'air, président non exécutif de De Beers Angola Prospecting (Africa Mining Intelligence 2005). La présence de la fille du président angolais, Isabel Dos Santos, à la tête de la Sodiam, détentrice du monopole de la commercialisation du diamant angolais et filiale d'Endiama, peut aussi expliquer le zèle des militaires d'active ou en retraite, également associés à l'industrie du diamant par un autre canal : celui des compagnies de sécurité privée créées par des militaires dont les principaux clients sont des entreprises diamantaires telles que Lazare Kaplan International, mais aussi la filiale Ascorp du Groupe Leviev. Au nombre de ces armées privées figure Alfa 5, dont Endiama est actionnaire aux côtés du frère du général de Matos, Agostinho César, ainsi que Teleservice, propriété du général Luis Pereira Faceira (Africa Mining Intelligence 2006).

Selon divers témoignages, le "nettoyage" de ces zones diamantifères qui s'est poursuivi à des échéances régulières depuis lors ne s'est pas fait dans la dentelle. Dans un rapport sur "les diamants de l'humiliation de la misère", incriminant le comportement des compagnies de sécurité, le journaliste Rafael Marques, dénonce les sévices dont plusieurs creuseurs congolais ont eu à se plaindre en 2006. Les creuseurs ne furent pas seuls à être pris pour cibles. En octobre 2005, des gardes de la firme K&P Mineira ouvrirent le feu sur la mère d'un Congolais. En mars 2006, un certain Eddy Matungulu, 20 ans, né au Bandundu, se fit tirer dessus le long de la rivière Lue par des agents de Teleservice (Marques 2006). À la même période, Radio Okapi, subventionnée par l'ONU, signalait la mort de 11 creuseurs artisanaux congolais sur la rivière Nkwanez, tous atteints par des balles des FAA, dont avait témoigné le chef de cité de Tembo

(*Le Potentiel* 2006). Dans un rapport publié en 2007, Médecins sans frontières relate en détail les viols subis par une dizaine de femmes congolaises (Médecins sans frontières 2007). Manifestement, les expulsions et les incidents se sont poursuivis, quoiqu'à un rythme moins soutenu, même après le coup d'arrêt ordonné par le président angolais dos Santos.

Cela n'a guère ému les promoteurs du processus de Kimberley, le mécanisme créé par l'industrie du diamant, les États producteurs et importateurs ainsi que par des organisations de la société civile, pour juguler le commerce de diamants de la guerre. En effet, le consensus s'est rapidement fait pour limiter le champ d'application du concept aux seuls diamants finançant des organisations rebelles ou dont la provenance était illicite. Résultat : d'autres offensives anti-*garimpeiros* ont pu avoir lieu depuis 2008, sans susciter la moindre réaction côté congolais. En juin 2011, la radio de l'Église catholique angolaise tirait encore la sonnette d'alarme, signalant 14 morts lors d'affrontements entre les gardes de Tele-Service et les *garimpeiros* dans la municipalité de Chamutema dans le Lunda Norte (Radio Ecclesia 2011) » (Misser 2012 : 7-9).

5.3.2. L'AFFAIRE KAHEMBA : L'ARMÉE ANGOLAISE OCCUPE ONZE VILLAGES CONGOLAIS

« Un nouveau contentieux surgit début 2007 à propos de la délimitation terrestre entre le district du Kwango et les provinces angolaises de Uíge, Malanje et Lunda Norte, suite à ce qu'une commission parlementaire congolaise avait appelé, le 12 mars, "l'occupation" des onze villages par les Forces armées angolaises (FAA) au sud du Kwango. La disparition de plusieurs repères installés par la Belgique et le Portugal pendant leur colonisation de la RD Congo et de l'Angola conformément au tracé de la frontière initié en 1891 serait, sinon le facteur déclencheur, du moins le prétexte (*Le Phare* mars 2007). Dans son rapport daté du 10 mars 2007, la commission, composée de députés congolais en majorité originaires du Kwango, a constaté que le drapeau angolais flottait sur onze villages du terri-

toire de Kahemba (Shakadiata, Shahono, Shabingi, Kabengele, Shamufuka, Kambangunzi, Tshakala, Shayimbwanda, Shahidi, Kalumbandi et Shahindingi). La commission rapporta également la présence d'"éléments lourdement armés de la police angolaise" autour d'une borne datée de 1972 et le déplacement forcé d'habitants de ces villages vers l'intérieur du territoire congolais » (Misser 2012 : 10).

a) Récit des faits⁵⁰

« Sur "Orde Executiva n°04/GCUPGELN/006 du 14 décembre 2006", adressé au commandant UPGF de Lova, le commandant Josmet Arthur, surintendant de Dundo, donne ordre au capitaine Sylva de contrôler la frontière du territoire angolais à partir du groupement Kadimbula, à la marque 21 et, outre cela, d'effectuer une étude minutieuse en utilisant la stratégie et la technique, selon les Angolais, de l'espace habité illégalement par la population congolaise de Shayimbwanda ainsi que par tous les services de l'État congolais y oeuvrant.

Ce message est adressé à la même date au commandant UPGF de Kadimbula qui reçoit ordre d'entreprendre une étude locale. Le commandant UPGF a mission de garantir la sécurité effective de la frontière angolaise.

Le commandant UPGF de Lova se charge de prêter attention afin qu'aucun incident de frontière ne se produise.

Mais les négociations menées préalablement par un chef traditionnel angolais du nom de Shapidi en direction du chef coutumier congolais Tshitshi Kabi Mwatunda du groupement Shayimbwanda échouent.

Alors, les Angolais choisissent la force. [...] Un capitaine de la police angolaise, nommé Sagrado, quitte Dundo, chef-lieu de la province angolaise de Lunda Norte, pour Shayimbwanda, accompa-

48 Avec la firme paraétatique angolaise Endiama, le groupe de construction brésilien Odebrecht et le géant du diamant russe Alrosa.

49 Depuis, la vocation minière du général de Matos n'a cessé de s'affirmer, comme en témoigne l'acquisition, par sa société Genius Mineira, d'un permis de 3000 km² à Cafulo, tout au sud du pays, dans la province de Cuango-Cubango.

50 Assemblée nationale. 2007 (avril). *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la situation à la frontière de la RDC, territoire de Kahemba, district du Kwango, province du Bandundu*. Kinshasa : Assemblée nationale.

gné d'un lieutenant de son unité, non autrement identifié. Mission de cette délégation : solliciter des officiels congolais l'autorisation de procéder à la visite de la borne 21.

Ces officiers de la police angolaise étaient porteurs d'un ordre de mission intitulé : "Orde executiva n°04/GCUPGELN/006 du 14 décembre 2006" [...]. Face au refus des agents de l'Agence nationale des renseignements (ANR) et de la Direction générale de migration (DGM) de leur accorder cette autorisation de visite de la borne 21, la délégation de la police angolaise rebrousse chemin [...]

Le rapport de cet incident est dressé et adressé à l'administrateur du territoire de Kahemba qui, par la suite, entreprend un échange de correspondances avec les officiels angolais.

Dans une lettre du 16 janvier 2007, l'administrateur du territoire de Kahemba propose une rencontre au mois de février 2007 entre les parties congolaise et angolaise en vue de discuter du projet de la police angolaise. Le 29 janvier 2007, le commandant Daroza de la police angolaise s'adressant par une note aux officiels congolais, demande à ceux-ci de reconsidérer la rencontre programmée en attendant que le gouverneur de la province angolaise de Lunda Norte réserve une suite à la lettre du 16 janvier 2007 de l'administrateur de territoire de Kahemba.

Ce sera sans doute un leurre. Car à la même date du 29 janvier 2007, vers 17 heures, les élèves congolais originaires de Shayimbwanda étudiant à Kambwela vers Shakombe, revenant de l'école, font état à l'administration locale de l'érection d'une barrière à l'ouest de la rivière Kakamba et de l'occupation par les Angolais d'une portion du territoire congolais sur laquelle ils ont hissé le drapeau angolais. [...]

Onze villages des Congolais se retrouveront dorénavant dans le territoire angolais délimité par cette barrière. Suite aux contestations, qui devenaient de plus en plus virulentes, allant jusqu'à impliquer le Gouvernement et le Parlement, la barrière fut reculée, tout en gardant trois villages : Shayimbwanda, Shakadiata et Shayingi » (Assemblée nationale 2007).

b) Divers antécédents répertoriés dans le passé

La situation des populations devenues congolaises et angolaises à la suite des conquêtes occidentales qui se répartirent le territoire africain posa de nombreux problèmes. La frontière qui sépare l'Angola de la RD Congo traverse les anciens espaces des royaumes kongo, lunda et chokwe unis par des liens culturels, historiques et commerciaux. Dans le Kwango, l'Administration coloniale ne cessa de relever des difficultés jusqu'à la fin de sa gestion. Ainsi, dans son rapport AIMO de 1940, l'AT F. Pierre du territoire des Bayaka écrit :

« Le territoire a près de 50 % de ses frontières communes avec la colonie portugaise de l'Angola. Tout le long du Kwango, en Angola, habitent des populations bayaka, frères de race de ceux-ci. Les contacts entre eux sont courants et nombreux. Ces régions servent aussi malheureusement de *refugiorum* pour les indigènes du territoire qui ne désirent pas exécuter les travaux imposés : routes, cultures, etc. Ce fait a déjà été signalé de trop nombreuses fois pour y insister encore d'avantage. Il faudrait qu'un arrangement puisse être conclu avec les autorités angolaises portugaises de l'Angola pour rechercher les fuyards d'ici et les remettre entre nos mains et *vice versa* » (Pierre 1940).

Il poursuit, concernant les Baholo : « La rélégalisation des deux chefs de groupement Kibenga et Mangangi a été levée dans le courant de l'année. Ces deux chefs sont revenus d'Angola où ils s'étaient réfugiés, avec bon nombre d'hommes qui les avaient suivis » (Pierre 1940).

Même situation du côté de l'autorité portugaise. Divers documents signalent le passage des *cipayes* (soldats angolais) à la recherche des fuyards angolais dans le territoire du Kwango. En septembre 1944, 12 *cipayes* armés ont été arrêtés dans le territoire de Kahemba. Ils auraient été envoyés dans le territoire belge par l'Administration angolaise pour y rechercher des réfractaires angolais en fuite. Suite à l'ordre donné par le gouverneur général P. Ryckmans, ils seront remis, en octobre 1944, par l'AT de Kahemba, J.

Pirotte, à Antonio De Souza Oliveira, administrateur de la circonscription de Kahungula.

Le CDD H. Vuyst écrit dans son rapport d'inspection du territoire des Bayaka-Sud des mois de juillet et août 1947 : « L'émigration vers Léopoldville continue. Elle est actuellement contrebalancée par une immigration constante d'Angolais et une situation démographique favorable. » Puis, il précise :

« Le courant d'immigration des Angolais pour le Kwango continue. Divers villages sont venus s'installer dans les CI situées le long de la rivière Kwango. On peut évaluer pour le 1^{er} semestre [1947], à 200, le nombre des nouveaux arrivés. J'estime qu'il n'y a pas lieu d'interdire l'entrée de ces indigènes au Congo belge. Plusieurs d'entre eux d'ailleurs sont des Congolais qui avaient quitté le territoire lors de la campagne de caoutchouc. Il est à peine besoin d'insister sur la nécessité de veiller à ce que l'installation des immigrés se fasse sans heurts et spécialement sans mettre en danger l'alimentation des villages établis depuis longtemps. Les nouveaux venus devront donc, dès la saison des pluies, être invités à établir les cultures coutumières » (Vuyst 1947).

Dans sa lettre n° 03349, réf. 3978/B.2/18/7/56, « Objet : Incident de frontière à Kahemba », du 9 juillet 1956 adressée « à Monsieur le gouverneur de la province à Léopoldville », le commissaire de district *a.i.* du Kwango, W. S. Carels, écrit, après les incidents de frontière intervenus le 9 juillet 1954, au cours desquels il y eut un blessé :

« Les Batshokwe sont des gens essentiellement nomades, poussés à cela par la pauvreté du sol où ils se trouvent, les terres de cette peuplade se trouvent dans les deux colonies, il est pour eux tout à fait normal de s'installer au Congo belge ou en Angola et il n'est pas nécessaire qu'ils s'installent sur des terres leur appartenant en propre puisqu'ils obtiennent facilement l'autorisation des chefs de terre de s'installer sur leurs plaines » (Carels 1954 cité dans Assemblée nationale 2007).

Le commissaire de district ajoute :

« La frontière ne correspond en aucune façon aux limites coutumières des plaines. De part et d'autre de la frontière vivent des populations de même origine et race et, dans bien des cas, et notamment pour le chef coutumier de Mwa Mushiko, les autorités autochtones ont, coutumièrement, juridiction sur les populations du Congo belge et de l'Angola. Aux yeux des indigènes arriérés de ces régions, la frontière n'a qu'une signification administrative. À l'époque des feux de brousse, des récoltes de chenilles par exemple, ils ne s'embarrassent pas de cette séparation administrative et exercent ces activités sur l'entière de leurs plaines qu'elles soient ou non situées au Congo belge » (Carels cité dans Assemblée nationale 2007).

André Ryckmans, administrateur de territoire assistant (ATA) à Popokabaka, a cherché à comprendre les raisons de ce mouvement des populations entre les deux pays. Voici l'explication qu'il donne, dans une lettre à ses parents, écrite le 13 avril 1955.

« Pourquoi les Angolais viennent-ils ici ? i) Il y a moyen de gagner de l'argent et d'acheter quelque chose ; ii) les policiers sont plus doux que les *cipayes*, et il existe un châtiment corporel dont ils ont une frousse bleue (les indigènes) : cela consiste à vous faire étendre les deux mains à plat, paumes vers le ciel, et à frapper vigoureusement sur les doigts avec une verge ; la peau des phalanges éclate, les articulations se raidissent, et les mains refusent tout service durant une ou deux semaines ; iii) enfin de temps en temps on apprend qu'il se prépare une campagne 'd'engagement volontaire' pour São Tomé et les gens détalent en masse, car les opérations sont menées tambour battant et chef de poste, administrateur, commissaire touchent un pourcentage par travailleur recruté. [...] pourquoi retournent-ils en Angola ? i) Pas de cultures imposées ; ii) pas de piqûres de pentamidine contre la maladie du sommeil (qui font très mal) ; iii) pas d'impôt supplémentaire pour les femmes et pas d'interdiction de la polygamie.

En somme, ils peuvent goûter et comparer les avantages et les désavantages de l'action civilisatrice. [...] Les plus malins sont ceux qui s'arrangent pour avoir des avantages des deux côtés : s'ils sont assez riches pour payer les deux impôts, ils s'installent non loin de la frontière et sont partout chez eux... » (Ryckmans 1995 : 106).

5.3.3. UNE ISSUE IMPROBABLE

« Le 14 mars 2007, une délégation angolaise emmenée par le ministre des Affaires étrangères angolais débarquait à Kinshasa pour discuter du problème frontalier. Officiellement, tout le monde déclara vouloir privilégier la diplomatie. Le chef de la diplomatie du Congo, Antipas Mbusa Nyamwisi, déclara : « Tout sera mis en œuvre pour résoudre ce différend ». Mais son collègue angolais, Miranda, ne cédait pas d'un pouce, affirmant que son pays n'avait pas occupé une portion de territoire congolais (*Le Potentiel* 2007).

Un mois et demi plus tard, la situation était inchangée, devait constater une délégation formée par plusieurs organisations de la société civile de la province du Bandundu, dont la Commission Justice et Paix de Kikwit et l'Église du Christ au Congo (Cojeski-RDC 2007)⁵¹. En outre, celle-ci relevait des signes de volonté annexionniste de la part des Angolais. Elle constatait la permanence de la présence militaro-policière angolaise et apprenait que les enseignants de l'école primaire de Shahibwanda avaient dû fuir « parce que les militaires angolais leur demandaient d'assurer les cours en portugais » et que la police angolaise avait tenté sans succès de recenser la population de cette localité, rencontrant une résistance de sa part. Cette même délégation devait aussi expliquer dans son rapport les circonstances qui, selon elle, ont contribué à cette

situation « d'occupation ». En résumé, l'Administration angolaise aurait occupé un espace laissé vacant par celle du Congo. Les délégués de la société civile firent état de la « porosité des frontières » due à la quasi-absence de fonctionnaires congolais dans la zone frontalière, mais aussi de l'isolement dans lequel vivent les populations de l'endroit, qui pour s'approvisionner en sel ou en savon, doivent parcourir jusqu'à 200 km vers Kahemba. Enfin, la société civile locale déplorait « l'abandon total de la population par l'Administration congolaise » et le blocage du débat à l'Assemblée sur le rapport d'une commission spéciale d'enquête présidée par Roger Lumbala, qui s'était rendue sur place entre le 21 mars et début avril. Il fallut attendre le 18 juillet pour qu'enfin fussent connues ses conclusions (*Le Soft International* 2007). En fait, elles avaient été rédigées dès le 20 avril. La Commission témoignait que l'accès aux villages disputés lui avait été interdit par l'armée angolaise et signalait l'enrôlement par celle-ci des militaires démobilisés congolais. Dans leur rapport, les députés recommandaient la création d'une commission mixte, bénéficiant du concours des anciennes puissances coloniales, la Belgique et le Portugal et, qu'en attendant ses conclusions, les villageois et les autorités chassés des villages en litige, puissent y retourner. Enfin, le ministre congolais de l'Intérieur, le général Denis Kalume, était sommé de venir s'expliquer à l'Assemblée à propos de la déclaration faite à la presse le 15 mars 2007 selon laquelle « les localités querelées sont bel et bien angolaises »⁵².

Le contentieux a aussi avivé les tensions au sein de la classe politique congolaise. L'ancien vice-président et leader du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Bemba, accusa l'Angola d'avoir occupé « illégalement » onze villages et dénonça « l'irresponsabilité du gouvernement congolais ». Dans une atmosphère politique déjà particulièrement chargée (*Xinhua* 2007), ces propos furent tenus en effet quelques jours avant la bataille des 22 et 23 mars opposant, à Kinshasa, la Garde républicaine de Kabila à la Division de

protection présidentielle de Bemba, dont le bilan dépassa les 200 morts (Bernard 2007) et au cours de laquelle le camp présidentiel bénéficia d'un soutien angolais (Cros et Misser 2010). Les lignes de fracture lézardèrent l'unité de façade de la majorité présidentielle, avec le désaveu du ministre de l'Intérieur, le général Denis Kalume, par son collègue des Affaires étrangères, Antipas Mbusa Nyamwisi, qui affirma que les 11 villages étaient congolais.

Lisbonne et Bruxelles offrirent donc leurs bons offices pour aider l'Angola et le Congo à régler leur différend frontalier. Et la Belgique accueillit, du 10 au 11 octobre 2007, au Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, une commission comprenant des experts des quatre pays. Côté angolais, elle était présidée par le vice-ministre de l'Intérieur, le général Eduardo Ferreira Martins et, côté congolais, par son homologue, Joseph-Dovel Mpango Okundo (SPF Affaires étrangères 2007). Mais le communiqué des Affaires étrangères belges est explicite : « Il n'a jamais été question d'arbitrage ou de médiation » (*sic*). L'objectif était uniquement de mettre à la disposition des deux États africains la documentation historique et cartographique ainsi que les talents d'interprétation des experts belges et portugais. Depuis lors, l'affaire demeure en suspens.

La conférence de Tervuren est significative de cette relation en dents de scie entre les deux États, caractérisée aussi par des offensives de charme de la part de Luanda. Celles-ci s'expliquent par la dépendance mutuelle des deux États dans nombre de domaines, dont celui des infrastructures. Luanda avait et a toujours besoin du Congo pour concrétiser une série de projets ambitieux. Quelque mois avant la conférence de Tervuren, le 23 mai 2007, le ministre congolais du Plan, Olivier Kamitatu Etsu, était l'invité du ministre angolais des Travaux publics, Higinio Lopes Carneiro. Objectif : discuter de la construction d'un pont rail-route de 13 km enjambant le fleuve Congo et de 40 km de routes à travers le Congo pour relier l'enclave de Cabinda, qui produit la moitié du pétrole angolais, au reste de l'Angola. Un projet de 2 milliards de dollars que devait réaliser la China Road and Bridge Corporation. Les deux ministres discutèrent aussi de la ré-

habilitation du chemin de fer de Benguela, susceptible de procurer une voie d'évacuation alternative pour les minerais du Katanga et de projets d'interconnexion électrique : entre Dundu (Lunda Norte) et Tshikapa (Kasaï-Occidental) ainsi qu'entre le barrage d'Inga et Cabinda (SouthScan 2007). De surcroît, la compagnie électrique angolaise ENE comptait beaucoup sur le projet de construction d'une troisième centrale sur le site d'Inga et le tirage d'une ligne à haute tension vers l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud (avec une bretelle vers le Botswana), pour combler son déficit d'approvisionnement électrique, conformément à l'accord portant création de la Western Power Corridor Company signé le 7 septembre 2005 à Gaborone (Botswana). Enfin, durant l'année 2007, l'Angola a fait aussi état de son vœu de construire un gazoduc entre Cabinda et Soyo, dans la province de Zaire.

Manifestement, l'Angola, qui a besoin pour des raisons de cohésion nationale, face aux revendications des indépendantistes du ou des FLEC, de renforcer les liens entre l'enclave et le reste du territoire se trouvait en position de demandeur. C'est dans ce contexte qu'il faut appréhender l'ouverture de sa part qu'a constitué lors de la 8^e commission mixte bilatérale à Luanda, du 24 au 31 juillet 2007, la décision de créer une « zone d'intérêts communs » (ZIC) par les présidents Dos Santos et Joseph Kabila⁵³, en vue du partage des revenus de l'exploitation des gisements offshore entamée sur le bloc zéro par la Cabinda Gulf Oil Company, filiale de Chevron Texaco depuis 1968 ! À cette époque, on parlait pour ce seul bloc d'un volume de production de 370 000 barils/jour (soit au cours de 63 dollars le baril de Brent atteint en mars 2007, une valeur annuelle de l'ordre de 8 à 9 milliards de dollars à se partager, à comparer avec un PIB de 10,4 milliards de dollars en 2007 pour le Congo)⁵⁴. D'autres blocs étaient revendiqués par la partie congolaise, dont une partie du bloc 15

51 La délégation comprenait des représentants du Collectif des jeunes solidaires du Congo-Kinshasa (Cojeski-RDC), de la Commission Justice et Paix de Kikwit, de Pax-Christi, de l'Église du Christ au Congo, du Réseau national des ONG des droits de l'homme de la RDC (RENADHOC), du Réseau d'éducation civique au Congo (RECIC).

52 <http://losako.afrkblog.com/archives/2007/03/16/4325297.html>

53 Voir à cet égard l'éditorial daté du 7 août du porte-parole du président Joseph Kabila, Marcel Nzazi sur le site www.presidentrdc.cd/edito12087.html

54 Une décote du brut de Cabinda par rapport au Brent londonien est toutefois à prendre en compte.

(Exxon-Mobil) dont la production attendue était de 750 000 barils/jour. Et le conseiller du chef de l'État congolais, Marcel Nzazi, de s'extasier devant l'importance de la manne, évoquant des réserves de 3 milliards de barils ! D'autres accords furent signés lors de cette faste réunion (géologie, construction, mines et agriculture). En contrepartie du feu vert de Kinshasa aux projets de gazoduc, de pont rail-route et d'autoroute entre Cabinda et Soyo à travers le territoire congolais, Luanda s'engagea à

construire une centaine de kilomètres d'autoroute entre la ville de Moanda sur l'Atlantique et celle de Boma sur le fleuve Congo. Las, la concrétisation se fait attendre... » (Misser 2012 : 11-12).

5.4. LES ÉLECTIONS DE 2011

La configuration politique du Kwango connaît quelques changements avec les modifications de nombre des sièges pour la députation nationale.

Tableau 11.32. Répartition par territoire des sièges à la députation nationale en 2006 et 2011

Circonscription	Enrôlés 2011	Enrôlés 2006	Sièges 2011	Sièges 2006
Feshi	165 226	78 070	3	1
Kahemba	106 155	69 341	2	1
Kasongo-Lunda	262 445	246 940	4	5
Kenge	222 633	193 351	3	4
Popokabaka	91 339	70 330	1	1

On observe que les territoires de Kasongo-Lunda et de Kenge perdent chacun un siège. Celui de Kahemba gagne un siège et le territoire de Feshi, avec 3 sièges, progresse de 2 sièges. Diverses raisons peuvent expliquer ces modifications, parmi lesquelles l'ascendance du PALU d'Antoine Gizenga

qui dirige l'exécutif national depuis février 2007, les expulsions des creuseurs *Bana Lunda* d'Angola, avec la fermeture de sa frontière avec la RD Congo.

Pour les législatives provinciales, la situation est la suivante :

Tableau 11.33. Répartition par territoire des sièges à la députation provinciale en 2011

Circonscriptions	Enrôlés	Sièges à élire	Sièges à coopter
Feshi	165.226	4	
Kahemba	106.155	3	
Kasongo-Lunda	262.445	7	
Kenge	222.633	6	
Popokabaka	91.339	2	
Totaux	847.798	22	2

Les élections législatives nationales de 2011 ont donné les résultats suivants :

Tableau 11.34. Les députés nationaux élus dans le Kwango en 2011

Circonscriptions	Noms des élus	Peuples et partis politiques	Observation
Feshi	Vincent Kangulumba	Suku du secteur Lobo, groupement Katambi ; il s'est présenté aux élections comme indépendant	Secrétaire du Gouvernement de février 2009 jusqu'à la fin 2011. Profession : professeur à l'Université de Kinshasa
	Bruno Lapika Dimonfu	Suku du secteur Lobo	Non élu en 2006 Profession : professeur à l'Université de Kinshasa
	Espérance Shimidi	Pende du secteur Mukoso ; PALU	Elle fut agent comptable d'entreprise puis ministre provinciale du Bandundu en 2007
Kahemba	Georges Mwashimi	Chokwe ; SODENA	Il fut directeur shipping Ami Congo
	Charles Nawej	Lunda ; ARC	Il fut directeur de cabinet du ministre du Plan
Kasongo-Lunda	Albert Kutekala	Yaka du secteur Mawanga ; PPRD	Élu en 2006 Profession antérieure : agent des banques
	Vicky Mboso Muteba	Yaka de la chefferie Kasongo-Lunda	Profession : avocat Il a été vice-gouverneur de la province du Bandundu de 2007 à 2010
	Hubert Tethika Imkalaba	Yaka du secteur Kingulu	Non élu en 2006 sur la liste PPRD ; devient ministre provincial de la province du Bandundu à partir de juillet 2007
Kenge	Édouard Wezi wa Kuyula	Yaka	Non élu en 2006 sur la liste MLC
	Tharcise Matadiwamba	Pelende de la chefferie Pelende-Nord	Profession antérieure : avocat et acteur politique (cf. <i>infra</i>) Élu député en 2006 dans la ville de Kinshasa, proche collaborateur d'Antoine Gizenga qui le fait ministre près du Premier ministre. Il est empêché par les Pende de succéder à Gizenga en octobre 2008.
	Godefroid Mayobo Mpwene	Sa mère est Teke et son père Yanzi du territoire de Bagata ; PALU	Profession : Chef de travaux à l'Université de Kinshasa
	Théophile Mbemba	Pelende de la chefferie Pelende-Nord ; PPRD	Élu député en 2006 Profession : professeur à l'Université de Kinshasa
Popokabaka	Jean-Pierre Pasi	Originaire du secteur	Enseignant puis chef comptable et administrateur de sociétés commerciales. Élu député en 2006 sur la liste CRD. Nommé administrateur de l'Office de gestion du fret maritime en 2008.
	Zapamba Buka	Yonso	

À la lecture de ce tableau, les observations ci-après s'imposent :

1. Le territoire de Feshi a vu passer le nombre de ses sièges de 1 à 3, entre 2006 et 2011, mais son député de 2006 (Fulgence Fono ; PALU) n'a pas été réélu. On assiste à la revanche de l'élite intellectuelle suku, hautement diplômée, qui avait été battue, en 2006, par un technocrate (Fulgence Fono) appartenant au PALU et ayant un rôle local dans ce parti. La nou-

velle position de Vincent Kangulumba dans le Gouvernement Muzito aurait fait perdre à ce dernier cette ascendance idéologique. Toutefois le parti d'Antoine Gizenga a été récompensé par l'élection d'Espérance Shimidi, une Pende, présentant presque le même profil scolaire que l'ancien député Fulgence Fono.

2. Le territoire de Kahemba, qui a vu passer le nombre de ses sièges de 1 à 2 entre 2006 et 2011, n'a pas réélu son député de 2006.

3. Le territoire de Kasongo-Lunda a perdu un siège entre 2006 et 2011, le nombre de sièges diminuant de 5 à 4. Seul Albert Kutekala, élu en 2006, a été réélu en 2011.
4. Le territoire de Kenge a perdu un siège entre 2006 et 2011, le nombre de sièges étant passé de 4 à 3. Seul Théophile Mbemba a survécu aux élections de 2011 ; les autres élus de 2006 ont tous sombré. Mais le principal trait qui ressort est à la fois la défaite de Christophe Mboso Nkodia-Pwanga, un Yaka, et la domination des acteurs pelende tous originaires d'une même chefferie, occupant deux sièges sur les trois. En plus, on note l'entrée d'un « non-originaire » au territoire, Godefroid Mayobo, qui amène, lui, la prégnance du parti gizengiste Palu.
5. Le territoire de Popokabaka n'a pas réélu son député. Le scrutin de l'élection législative du 26 novembre 2011 fut annulé pour raisons de désordre et devra être réorganisé.

Concernant les modifications des acteurs politiques entre 2006 et 2011 dans le Kwango, il faut souligner le fait que les partis de l'opposition, qui avaient fait une bonne percée en 2006, ont très fortement reculé. Parmi les éléments d'explication à donner, citons l'occupation du Gouvernement par les partisans de Gizenga et le fait que le leadership de l'opposition a changé d'acteur, avec la domination, cette fois, d'Étienne Tshisekedi, en lieu et place de Jean-Pierre Bemba.

Références

- Africa Mining Intelligence*. 2005 (19 octobre). « Le business des généraux à la retraite du MPLA ».
- Africa Mining Intelligence*. 2006. « Les diamants du Cuango sous la coupe de la sécurité privée ». (27 septembre.)
- Assemblée nationale. 2007. *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la situation à la frontière de la RDC territoire de Kahemba, district du Kwango, province du Bandundu*. Kinshasa. Assemblée nationale.
- de Villers, Gauthier. 2001. *République démocratique du Congo. Guerre et politique : les trente derniers mois de L.D. Kabila (août 1998-janvier 2000)*. Tervuren-Paris : Institut africain-CEDAF-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains, n°s 47-48 »).
- Angop. 2005 (28 février). « Operação "brilhante" satisfaz o governo ».
- Bernard, P. 2007 (30 mars). « Climat pesant à Kinshasa, où Jean-Pierre Bemba est sur le départ ». *Le Monde*.
- Collectif des jeunes solidaires du Congo-Kinshasa. 2007 (27 avril). « Rapport de la mission d'observation des frontières effectuée à Kahemba/Bandundu en RD Congo ». Kikwit.
- Cros, Marie-France. & Misser, François. 2010. *Le Congo de A à Z*. Bruxelles : André Versaille.
- Devisch, René. 1976. « L'Institution rituelle khita chez les Yaka au Kwaango du Nord. Une analyse sémiologique ». Thèse de doctorat, Leuven, Katholieke Universiteit Leuven, 3 volumes.
- De Boeck, Filip. 1995. *Postcolonialism, Power and Identity: Local and Global Perspectives from Zaïre*. Londres : T.O. Rangers & R.P. Werbner Editors, Zed Books.
- Diwula, Justin-Marie. 1970. « La Province du Kwango : sa structure sociopolitique (1962-1966) ». Mémoire de licence en sciences politiques et administratives, Kinshasa, Université Lovanium de Kinshasa.
- La Référence Plus*, jeudi 8 mai 1997 : 1, 2 et 8.
- Le Phare*. 2007 (12 mars). « RDC : l'occupation de Kahemba confirmée ».
- Le Potentiel*. 2006 (10 mars). « Des creuseurs de diamant tués à Tembo par des tirs angolais ».
- Le Soft International*. 2007 (19 juillet). « Enfin Kahemba, rapport accablant ».
- Matadiwamba Kamba Mutu. 1988. *Espace lunda et les Pelende-Khobo (récit historique)*. Bandundu : CEEBA Publications (coll. « série II, vol. 99 »).
- Marques, R. 2006 (juillet). « Operação Kissonde : os diamantes da humilhação e da miséria ». www.cuango.net.
- Médecins sans frontières. 2007. « Angola: systematic rapes and violence against expelled Congolese migrants. The women testify ».
- Misser, François. 2002 (22 février). « Audition de M. François Misser, journaliste, co-auteur de *Les Gemmocraties, économie politique du diamant africain*. Commission d'enquête Grands Lacs du Sénat de Belgique.
- Misser, François & Vallée, Olivier. 1997. *Les Gemmocraties : économie politique du diamant africain*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Misser, François & Vallée, Olivier. 2000. « Du scandale zaïrois au Congo gemmocratique ». In L. Monnier, B. Jewsiewicki & G. de Villers (dir), « Chasse au diamant au Congo-Zaïre ». Tervuren/Paris : Institut africain-CEDAF/L'Harmattan. *Cahiers africains* 45-46.
- Mwaku, A. (commissaire de la République). 1964. *Rapport d'activités du Comité d'état d'urgence au Kwango*.
- Omasombo Tsonda, Jean. 2009. *Biographies des acteurs de la Troisième République*. Tervuren : MRAC-CEP-CERDAC.
- Radio Ecclesia. 2011 (14 juin). « Garimpeiros ilegais morrem na Lunda Norte ».
- Ryckmans, Geneviève. 1995. *André Ryckmans. Un territorial du Congo belge. Lettres et documents, 1954-1960*. Paris : L'Harmattan (coll. « Zaïre – Histoire & Société »).
- SouthScan*. 2004a (avril). « 350,000 diamond diggers to be expelled » 19 (930).
- SouthScan*. 2004b (mai). « Dos Santos "orders halt to expulsions" of diggers » 19 (1014).
- Southscan*. 2007 (1^{er} juin). « Bid to integrate Cabinda extends Luanda's influence in DRC » 22 (11).
- SPF Affaires étrangères belges. 2007 (12 octobre). « Communiqué de presse ».
- Xinhua, 19 mars 2007.
- Weiss, Herbert. 1967. *Political Protest in the Congo: The Parti Solidaire Africain During the Independence Struggle*. Princeton : Princeton University Press.
- Weiss, Herbert & Verhaegen, B. 1963. *Parti solidaire africain (PSA)*. Bruxelles : CRISP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Young, Crawford & Turner, Thomas. 1985. *The Rise and Decline of the Zaïrian State*. Madison, Wisconsin : The University of Wisconsin Press.

Fonds d'archives Benoît Verhaegen, Section d'Histoire du Temps présent/MRAC

Archives Mulele.

Assemblée provinciale du Kwango. 1963. Procès-verbal de la séance du 27/08/1963, session extraordinaire. Kenge.

Beeldens, R. 1957 (21 septembre). Lettre « Dossier Fumukulu Panzu – *kiamfu* des Bayaka », adressée au commissaire de district du Kwango par R. Beeldens, commissaire provincial chef du service des AIMO.

Carels, W. S. (CDD *a.i.*). 1956 (9 juillet). Lettre n° 03349, « Objet : Incident de frontière à Kahemba », réf. 3978/B.2/18/7/56, adressée au gouverneur de la province à Léopoldville. Kenge.

Cools, G.A.M. (AT). 1957 (21 octobre). Lettre adressée au directeur provincial chef du service des AIMO à Léopoldville par G.A.M. Cools, AT de Kasongo-Lunda.

Caps, L. (CDD). 1958 (4 avril). Lettre du CDD L. Caps portant sur « Différend *Kiamfu*-Musaka ». Kenge.

« Doléances chefs des secteurs de territoire de Kasongo Lunda ». 1961 (14 décembre). Lettre adressée à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures de l'État à Léopoldville. Kasongo-Lunda.

Jochmans, E. (AT *a.i.*). 1947 (28 juillet). « Rapport sur l'investiture du chef coutumier Panzu-Fumukulu ». Kasongo-Lunda.

Kavunzi, Pierre. 1962 (12 septembre). « Discours prononcé par le président de l'assemblée provinciale ».

Kumbu Mukelenge Mukiewa. 1983 (15 février). « Décision n°07/KMM/83, portant déchéance du citoyen Mbuya Makabika de sa qualité de chef traditionnel de la chefferie Pelende-Nord, dans la zone de Kenge, sous-région du Kwango, région de Bandundu ». Kenge.

Lutomboka, D. (CDD du Kwango). 1962 (23 mai). Lettre « Doléances chefs des secteurs du territoire de Kasongo-Lunda », adressée à Monsieur le directeur des Affaires intérieures de la province de Léopoldville. Kenge.

Panzu Fumukulu. S. d. « Déclaration du grand chef *kiamfu* Panzu Fumukulu de Kasongo-Lunda ». Document dactylographié.

Panzu Fumukulu. 1961 (18 juin). « Nomination chef Kukadianzadi, Swa-Mbangi/groupement Swa Ibula », lettre du *kiamfu* Panzu Fumukulu adressée au commissaire de district à Kenge. Kasongo-Lunda.

Pashi, Alphonse (ministre provincial). 1964 (24 mars). « Décision de confirmation de la révocation du chef Mbuya Zacharie ». Kenge.

Pierre, F. (AT, chef du territoire *a.i.*). 1941 (6 février). « Rapport AIMO 1940 du territoire des Bayaka-Sud ». Kasongo-Lunda.

Verbist (AT). 1933 (4 juin). « Rapport sur la constitution de l'ancien royaume des Bayaka relatif au territoire du Moyen-Wamba ». Kasongo-Lunda.

Vuyst, H. 1947 (juillet et août). « Rapport d'inspection du territoire des Bayaka-Sud ».

Willame, Jean-Claude. S. d. « Données relatives aux structures traditionnelles au Kwango ». Non publié.

Willame, Jean-Claude & Verhaegen, Benoît (dir.). 1964. « Les provinces du Congo. Structures et fonctionnement. I. Kwilu – Luluabourg – Nord Katana - Ubangi ». *Cahiers économiques et sociaux* (« collection d'études politiques n° 1 »), pp. 15-65.

Willame, Jean-Claude. 1966. « Traditional structures and political change. A case study of the Yaka of Kwango Province ». *Cahiers économiques et sociaux* 4 (4) : 449-459.

QUATRIÈME PARTIE

LA DÉMOGRAPHIE, L'ÉCONOMIE, LES STRUCTURES SCOLAIRES ET MÉDICALES

NOTE INTRODUCTIVE

La présente partie se réfère notamment à des études réalisées tout au long de ces soixante dernières années et expose de nombreux tableaux mentionnant les subdivisions de la RD Congo. Compte tenu des multiples redécoupages administratifs qui ont jalonné l'histoire du pays, sauf exception explicitement mentionnée, nous adoptons les dispositions suivantes, en vue d'une plus grande clarté :

- les tableaux tirés de travaux antérieurs sont reproduits en respectant les découpages et appellations tels que présentés par leurs auteurs ;
- les tableaux élaborés pour le présent ouvrage usent de la terminologie et des découpages géographiques actuellement en vigueur ;
- les références dans le texte à des travaux antérieurs respectent la terminologie et les découpages géographiques retenus par leurs auteurs. Partout ailleurs, il est fait usage de la terminologie et des découpages géographiques actuels.

CHAPITRE 12

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DU KWANGO

INTRODUCTION. LA QUESTION DES SOURCES

L'appréhension de l'évolution démographique au Congo reste un exercice délicat. En 1947, Guy Malengreau notait déjà :

« Il est inquiétant de constater combien nous sommes peu au courant de la situation démographique réelle des populations congolaises. [...] C'est dire qu'à l'heure actuelle, nous parlons de la situation démographique un peu comme des aveugles parleraient des couleurs » (Malengreau 1947 : 216-22, cité par Sanderson 1998 : 77).

Si la situation a depuis lors connu une évolution favorable, force est de constater que ces quinze dernières années, nous manquons d'estimations crédibles, faute d'enquêtes sur le terrain.

À partir des années 1920, l'Administration coloniale belge a procédé à un enregistrement continu de la population congolaise. Les conditions de récolte des données n'offrant que des garanties de crédibilité limitées, elle opte en sus, dès 1925, pour des enquêtes annuelles « coups de sonde », jusque 1938, puis à nouveau, à partir de 1948, jusque 1953 (Romaniuk 1967 : 27-32).

La première récolte d'envergure à la fois nationale et scientifique est réalisée en 1955-1957 (Romaniuk 1967 : 34-35) : pour la première fois, selon Romaniuk, l'Administration, les démographes et les éco-

nomistes disposent de renseignements généraux sur la population congolaise, avec un degré de fiabilité « acceptable » (Romaniuk 1967 : 35). Il faut ensuite attendre plus de dix ans avant que le gouvernement congolais ne procède à un nouveau dénombrement : le recensement de 1970 a été néanmoins critiqué par nombre d'auteurs scientifiques, qui ne s'expliquent pas, notamment, les écarts considérables constatés entre les données de 1958 et celles de 1970. Suivra en 1984, un nouveau « recensement scientifique », globalement moins contesté, bien qu'il subsiste encore quelques résultats discutables⁵⁵. Une troisième campagne était prévue pour 1994 ; elle se fait toujours attendre. Depuis lors, il faut donc se contenter d'enquêtes et de projections. Mais les aires de dénombrement des premières s'arrêtent rarement aux districts, tandis que les secondes n'offrent aucune garantie de fiabilité, les services responsables n'étant jamais explicites sur la méthodologie adoptée.

En ce qui concerne la fécondité au Kwango, les données disponibles se limitent à l'enquête démogra-

⁵⁵ de Saint Moulin estime la marge de sous-estimation à 1,08 % pour chaque région (de Saint Moulin 1987 : 395). Nicolaï, Gourou & Mashini sont plus critiques : certains résultats auraient fait l'objet, avant publication, de taux de correction conséquents (Nicolaï, Gourou & Mashini Dhi Mbita 1996 : 248-249).

phique de 1955-1957 et à l'enquête démographique de l'Ouest du Zaïre, appelée enquête EDOZA, de 1975-1976. Cette dernière nous donne également les derniers résultats fiables en termes de fertilité et de mortalité.

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE DE LA POPULATION DU KWANGO, 1938-1994

1.1. ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

S'appuyant sur les sources susmentionnées, de Saint Moulin (1987) s'est exercé à retracer l'évolution historique de la démographie congolaise jusque 1984. À la lumière du dernier recensement, il a affiné, dans la mesure du possible, les résultats de 1958 ont ainsi été ajustés afin de tenir compte de la population étrangère. Quelques années plus tard, Ngondo a Pitshandenge, Tambashe Oleko et de Saint-Moulin (1992) ont établi des projections pour les années 1993 et 1994, en vue des élections. Celles-ci se fondent sur le recensement de 1984, auquel est appliqué un taux de croissance annuel de 2,316 % (Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe Oleko 1992 : 494), pour 3,29 % à l'échelle du pays. Le résultat de ces estimations est repris dans le tableau suivant (tableau 12.1) :

Tableau 12.1. Évolution démographique du Kwango (1938-1994)

Année	de St Moulin, 1987	Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin, Tambashe Oleko, 1992
1938	398 205	
1948	403 873	
1958	469 296	442 336
1970	614 210	620 008
1984	857 047	854 325
1993		1 049 670
1994		1 074 163

Sources : de Saint Moulin (1987 : 404) ; Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin, Tambashe Oleko (1992 : 494).

Les projections de Ngondo *et al.* pour 1994 sont sensiblement inférieures aux estimations officielles (une différence de 130 000 unités, soit environ 10 % de la population). Selon les premiers, le Kwango compterait 1 074 163 habitants, soit à peine 2,5 % de la population totale du pays, pour une superficie équivalant à 3,84 % du territoire national. À la veille de l'indépendance, le Kwango compte parmi les espaces les plus peuplés du pays (11^e sur 40), distancé par le Kwilu (plus d'un million d'habitants) et l'Est du pays (Kivu, Ituri), mais devant le Bas-Fleuve, les Cataractes ou Lukaya ; devant Kinshasa, également, qui ne compte encore à l'époque que 368 000 habitants (de Saint Moulin 1987 : 404). Tout au long des décennies suivantes, le Kwango tient son rang : avec successivement 620 000 et 854 000 habitants recensés (1970 et 1984), les taux de croissance annuels de l'entité (3,35 % et 2,79 %) sont inférieurs à la moyenne nationale (3,69 % et 3,82 %).

Compte tenu de sa superficie néanmoins, la géographie humaine de l'espace kwangolais apparaît en fait relativement clairsemée : avec 5,3 habitants/km², le district se classe loin derrière le Kwilu (14,49 habitants/km²), entre la Mongala et le Kasai (contre 5,74 habitants/km² à l'échelle du pays) ; celle-ci n'évoluera pratiquement pas jusque 1994, affichant des densités moyennes successives de 6,83 habitants/km² en 1970 ; 9,53 habitants/km² en 1984, et 11,94 habitants/km² en 1994⁵⁶. Le Kwango demeure ainsi constamment en deçà de la moyenne nationale (5,74 ; 8,33 ; 12,79 ; 18,14).

Encore ces données agrégées masquent-elles des disparités locales. La géomorphologie et la qualité des sols déterminent souvent les caractéristiques de l'occupation spatiale. La population s'établira ainsi préférentiellement dans les vallées en « U », délaissant les plateaux. Selon Nicolai, on observe en effet que, dès la fin des années 1950, la densité dans les premières était de l'ordre de 10 fois supérieure à celle des secondes (Nicolai 1963 : 105). Dans les vallées, les villages sont relativement gros et concentrés sur des surfaces restreintes, tandis qu'ils sont souvent bien plus petits et plus étendus sur les plateaux (Fresco

56 Densités calculées d'après les projections de Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe Oleko (1992 : 494).

1986 : 93). Le manque de nourriture, les famines et la malnutrition observés à partir de 1931 sur les plateaux y auraient prévenu toute tentative d'établissement (Fresco 1986 : 93).

Enfin Fresco notait également dans les années 1980, aux frontières du district, un groupe intermédiaire de collectivités, relativement plus densément peuplées, cultivant à la fois des sols de type Karroo et Kalahari (voir chapitre 19 pour la définition de ces deux types de sols). Ainsi les villages y apparaissent relativement gros et concentrés sur des surfaces restreintes, tandis qu'ils sont souvent bien plus petits et plus étendus sur les plateaux, plutôt dévolus – certes à un moindre degré que les pentes – aux zones agricoles (Fresco 1986 : 93).

En 1958, Kasongo-Lunda, Kenge et Popokabaka, qui s'étendent à 57 % du territoire, concentrent 70 % de la population. Au fil des ans, la tendance s'accroît régulièrement, stimulée par la proximité de Kinshasa et un meilleur accès aux principales voies de communication pour les deux derniers ;

par l'exploitation des diamants alluvionnaires du Kwango et par l'activité des *Bana Lunda* de l'autre côté de la frontière angolaise (Tembo et Kahungula) pour Kasongo-Lunda. En 1984, Kenge et Kasongo-Lunda concentrent 64 % des habitants tandis qu'ils dépasseraient largement les 65 % en 1994. Si l'étendue de Kasongo-Lunda relativise en partie son fort peuplement, la remarque ne vaut pas pour Kenge et encore moins pour Popokabaka, qui accuse la plus forte densité de population (7,64 habitants/km² en 1958 ; 19,15 habitants/km² en 1994). Les densités de peuplement semblent en fait s'étirer le long d'un axe ouest-est, Kahemba et Feshi s'assimilant en certains endroits à de véritables déserts humains.

Nicolai écrivait, à ce sujet, qu'en 1954 : « on s'était aperçu que les hauts-plateaux de Feshi avaient perdu une partie de leurs habitants (qui) restaient sous la menace de famines ». Était notamment souligné l'aspect particulièrement désolé des « pays steppiques » traversés par le visiteur se rendant à Kikwit (Nicolai 1963 : 7-8).

Tableau 12.2. Évolution démographique du Kwango par territoire (1958-1994)

Subdivision	Années					Proportion (moyenne 1958-1994) en %
	1958	1970	1984	1993	1994	
Feshi	76 865	90 850	114 839	133 509	135 762	14,17
Kahemba	55 949	76 111	92 597	105 035	106 517	11,14
Kasongo-Lunda	124 244	178 207	278.346	365 661	376 916	31,87
Kenge	133 725	205 701	268 960	319 557	325 736	31,13
Popokabaka	51 553	69 139	99.583	125 908	129.233	11,70
KWANGO	442 336	620 008	854.325	1 049 670	1 074 164	100

Source : Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe Oleko (1992 : 494).

Tableau 12.3. Taux de croissance annuels de la population du Kwango, par territoire (1938-1994) en %

Subdivision	1958-1970	1970-1984	1984-1994
Feshi	1,52	1,89	1,82
Kahemba	3,00	1,55	1,50
Kasongo-Lunda	3,62	4,01	3,54
Kenge	4,49	2,20	2,11
Popokabaka	2,84	3,15	2,98
KWANGO (moyenne pondérée)	3,39	2,74	2,60

Source : Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe Oleko (1992 : 494).

Tableau 12.4. Répartition des densités de population au Kwango, par territoire (1958-1994) (habitants par km²)

Subdivision						Superficie (km ²)
	1958	1970	1984	1993	1994	
Feshi	4,01	4,73	5,99	6,96	7,08	19 187
Kahemba	2,90	3,95	4,81	5,45	5,53	19 264
Kasongo-Lunda	4,66	6,69	10,45	13,72	14,14	26 648
Kenge	7,38	11,35	14,84	17,63	17,97	18 126
Popokabaka	7,64	10,24	14,76	18,66	19,15	6 749
KWANGO	5,32	7,39	10,17	12,48	12,77	89 974

Sources : Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe Oleko (1992 : 494) ; Molo Mumwela (2004 : 25).

1.2. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS, SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Sur dix ans (de 1976 à 1985), la structure par âge ne semble pas avoir subi de modifications substantielles. Jusque dans le milieu des années 1980 au moins, la population du Kwango est majoritairement constituée de jeunes de moins de 20 ans (tableau 12.5). En 1985, les moins de 15 ans représentaient plus de la moitié de la population, tandis que les 65 ans et plus représentaient environ 5,7 %. Cela signifie que 56 % au moins de la population est à charge d'une minorité d'adultes actifs⁵⁷. La clé de

⁵⁷ Selon que l'on considère la population de plus de 65 ans et les moins de 15 ans (selon le Département du Plan) ou les moins de 20 ans (selon Pfunza-Pfunza) comme inactifs, ce taux variera entre 56 % (Département du Plan) et 60,9 % (Pfunza-Pfunza)

décomposition est en fait relativement similaire à celle qui prévaut pour le Bandundu dans sa globalité.

Globalement, la démographie est marquée par la prégnance des effectifs féminins sur les effectifs masculins, tant au niveau du Kwango qu'à l'échelle de la province (tableau 12.6). Les deux entités connaissent néanmoins au fil des ans une évolution « en accordéon » : alors qu'à la fin des années 1950, le Kwango affichait un indice de parité légèrement supérieur à celui du Bandundu (116 femmes pour 100 hommes au Kwango, contre un peu moins de 114 au Bandundu), la situation semble en effet s'inverser dans les décennies suivantes : en 1981, il n'était plus que de 108, contre 122 à l'échelle provinciale, tandis qu'en

[République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 20 ; Pfunza-Pfunza (1987 : 19)].

2003, il remonterait à 114, contre un peu moins de 119 au Bandundu.

Le rapport des sexes est important à plus d'un titre : d'abord, en raison de son incidence sur la nuptialité, la fécondité, etc. (Ministère des Colonies 1955 : 31), mais également parce qu'il détermine certains fondamentaux de l'économie paysanne. Plus que partout ailleurs peut-être, le poids de la tradition pèse sur la division sexuelle du travail. Ainsi, traditionnellement, alors que l'homme s'occupe des travaux préparatoires des cultures (abattage des arbres, défrichage, mise en andain des débris végétaux, brûlis, etc.), il revient à la femme, aidée par ses enfants, d'effectuer l'ensemble des travaux des cultures vivrières, des semis à la récolte.

Pfunza-Pfunza explique la valeur symbolique de la femme, mère et productrice, et la contrainte sociale dans les milieux ruraux du Sud-Kwango :

« La médiation d'une femme est nécessaire et irremplaçable pour que la Vie, le Sang des ancêtres, se transmette à la génération future. Par suite, la femme est d'abord conçue comme celle qui met au monde, comme celle qui doit devenir mère de famille, qui doit allaiter au sein maternel son enfant et l'éduquer. Il ne suffit pas qu'elle mette au monde des enfants, il faut qu'elle les nourrisse et qu'elle les fasse croître physiquement. Par suite, le rôle de la femme dans la société traditionnelle de subsistance est étroitement associé à la maternité et à la production des cultures d'autosubsistance familiale. En effet, comme toute la subsistance de

la communauté repose sur les produits de la terre, le travail de la terre prend une valeur inestimable. Or le travail de la terre est, par excellence, le travail imparti à la femme. Par conséquent, la société tient au respect rigoureux, par la femme, des techniques éprouvées de production économique (jachère, etc.) et met en exergue le courage dans le travail de la terre comme première vertu pour le choix d'une fiancée. [...] Régularité, rythme et qualité du travail féminin conditionnent directement la vie même du groupe et sont par conséquent efficacement contrôlés par lui » (Pfunza-Pfunza 1987 : 92-93).

Sous l'effet du courant monétaire, la situation évolue néanmoins depuis une trentaine d'années :

« La production vivrière commence à intéresser les hommes, ceux des jeunes générations en particulier là où elle entraîne des rentrées monétaires intéressantes. On constate également que les cultures introduites se font surtout par les hommes, c'est notamment le cas du riz. L'homme participe aussi aux cultures de rapport non traditionnelles : urena, tabac, etc. » (République du Zaïre 1986 : 26).

Il n'en reste pas moins qu'actuellement, à l'image du reste du pays, la contribution de la femme à l'activité économique demeure supérieure à celle de l'homme (UNDP 2000, cité par : Molo Mumwela 2004 : 37).

Tableau 12.5.
Population du Kwango. Décomposition par classe d'âge (1976, 1981, 1985)

Subdivision	1976				1981			1985			
	< 20 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	< 20 ans	20 ans et plus	Total	< 15 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total
Feshi	nc	nc	nc	nc	91 100	62 057	153 157	61 786	52 183	12 383	126 352
Kahemba	nc	nc	nc	nc	67 788	51 310	119 098	42 752	35 402	4 112	82 266
Kasongo-Lunda	nc	nc	nc	nc	180 332	135 181	315 513	125 660	125 400	8 568	259 628
Kenge	nc	nc	nc	nc	226 962	147 176	374 138	155 403	127 394	18 372	301 169
Popokabaka	nc	nc	nc	nc	63 837	51 015	114 852	49 568	40 634	5 860	96 062
KWANGO	nc	nc	nc	nc	630 019	446 739	1 076 758	435 169	381 013	49 295	865 477
Décomposition par classe d'âge (Kwango, en %)	58,4 %	39,1 %	2,5 %	100 %	58,51 %	41,49 %	100 %	50,28 %	44,02 %	5,70 %	100 %
BANDUNDU	nc	nc	nc	nc	2 385 513	1 686 242	4 071 755	1 929 548	1 663 490	186 309	3 779 347
Décomposition par classe d'âge (Bandundu, en %)	nc	nc	nc	nc	58,59 %	41,41 %	100 %	51,06 %	44,02 %	4,93 %	100 %

Sources : République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS (1987a : 99) ; République du Zaïre, Département de démographie de l'Université catholique de Louvain & SICAI (1978 : 38) ; République du Zaïre, Département de l'Agriculture, Développement rural et Environnement (1986 : 17-18).

Tableau 12.6.
Population du Kwango. Variable genre et indice de parité (IP) (femmes pour cent hommes) (1981, 1985 et 2003)

Subdivision	1955-1957			1981				1985				2003			
	Hommes	Femmes	IP	Hommes	Femmes	Total	IP	Hommes 15 - 64 ans	Femmes 15 - 64 ans	Total	IP	Hommes	Femmes	Total	IP
Feshi	nc	nc	nc	25 774	36 283	62 057	140,77	21 859	30 324	52 183	138,73	52 676	66 234	118 910	125,74
Kahemba	nc	nc	nc	23 661	27 649	51 310	116,85	16 986	18 416	35 402	108,42	49 421	55 399	104 820	112,10
Kasongo-Lunda	nc	nc	nc	61 098	74 083	135 181	121,25	57 118	68 282	125 400	119,55	161 848	179 826	341 674	111,11
Kenge	nc	nc	nc	65 699	81 477	147 176	124,02	54 511	72 883	127 394	133,70	209 346	238 277	447 623	113,82
Popokabaka	nc	nc	nc	23 541	27 74	51 015	116,71	17 387	23 247	40 634	133,70	76 824	87 978	164 802	114,52
KWANGO	215 334	250 720	116,43	199 773	216 966	416 739	108,61	167 861	213 152	381 013	126,98	550 115	627 714	1 177 829	114,11
BANDUNDU	882 133	1 003 437	113,75	758 206	928 036	1 686 242	122,40	746 821	916 669	1 663 490	122,74	1 782 340	2 115 760	3 898 100	118,71

Sources : République du Zaïre, Département de l'Agriculture, Développement rural et Environnement (1986 : 17-18) ; République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 44).

1.3. ANALYSE DES PHÉNOMÈNES DÉMOGRAPHIQUES : FÉCONDITÉ, MORTALITÉ ET MIGRATIONS

Romaniuk (1967 : 100) établit qu'à la veille de l'indépendance le taux de fécondité du Kwango compte parmi les plus élevés de l'Ouest (Lac Léopold II, Kwilu, Cataractes, Bas-Congo). La situation ne se dément pas dans les décennies suivantes : à 20 ans de distance en effet, l'étude EDOZA révèle que l'Ouest du Zaïre⁵⁸ a connu, sur la période considérée, « une nette augmentation du nombre moyen d'en-

fants, pratiquement à tout âge ». Le Kwango marque ainsi une progression de 17,7 % du nombre moyen d'enfants nés vivants (6,4 pour les femmes de 15 à 54 ans, contre 5,9 en moyenne pour le Bas-Zaïre, le Kasai-Occidental et le Bandundu) (graphique 12.1) (République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain & SICAI 1978 : 51-52 ; 76). La croissance s'exprime principalement pour les classes d'âges supérieures à 30 ans (+ 20 %). La baisse sensible de la stérilité, déterminante ailleurs dans l'Ouest, pas plus que l'évolution du taux

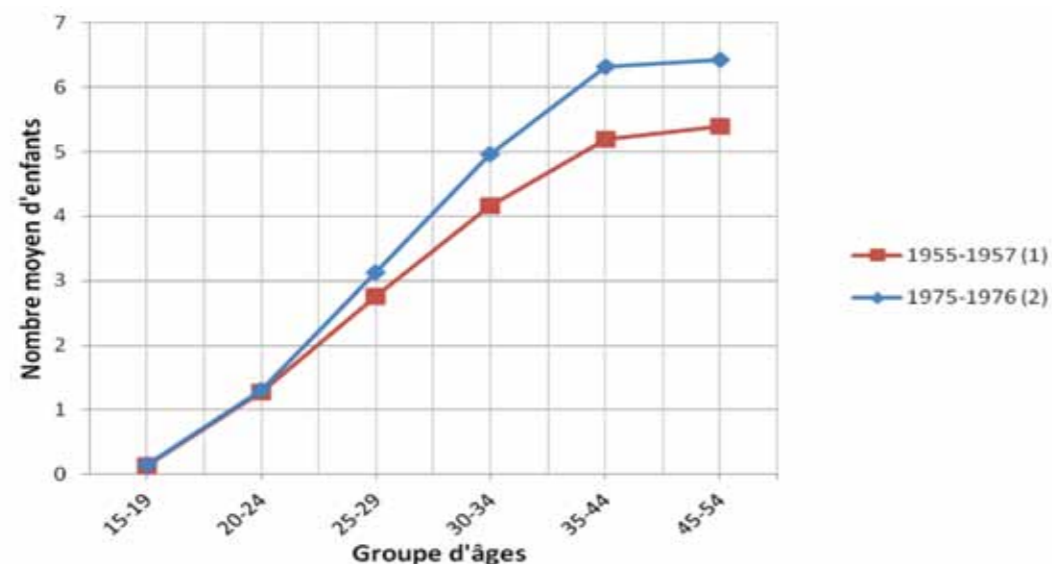
global de fécondité générale (TGF⁵⁹), qui reste à un haut niveau tout au long de la période (tableau 12.7), n'expliquent la situation particulière du Kwango, qui se caractérise, par ailleurs dès 1955-1957, par un

taux très faible d'infécondité (5,3 % en 1955-1957, contre 4,1 % en 1975-1976) (République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain & SICAI 1978 : 54-56).

58 Bas-Fleuve, Cataractes, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Kasai, Lulua, Équateur et Tshuapa.

59 Le taux global de fécondité générale est défini par le « rapport du nombre de naissances vivantes à l'effectif des femmes en âge de procréer ». L'effectif comprend ici les femmes âgées de 15 à 44 ans (Romaniuk 1967 : 44).

Graphique 12.1. Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme, selon la tranche d'âge (Kwango, 1955-1957 et 1975-1976)



Sources : Compilation des données de Romaniuk (1967 : 58) ; République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain & SICAI (1978 : 52).

Tableau 12.7. Taux global de fécondité générale (TGF, 15-44 ans) (‰)⁶⁰

Subdivision	Taux de natalité		Taux global de fécondité générale (TGF)		% de femmes de 25-34 ans n'ayant jamais procréé	
	1955-1957	1975-1976	1955-1957	1975-1976	1955-1957	1975-1976
KWANGO	44,9	43,4	201	195	5,3	4,1
Kwilu	41,2	43,2	188	198	13,1	5,7
Mai-Ndombe	42	45,5	200	222	18,7	6
BANDUNDU	42,7	44,03	196,33	205	12,37	5,27

Source : Tabutin (1982 : 38).

60 Les taux indiqués pour 1955-1957 sont des taux dits « comparatifs », c'est-à-dire « obtenus en appliquant aux taux redressés de fécondité par âge de 1955-1957 (établis par Romaniuk (1967 : 100) en vue de corriger les biais de l'enquête) les structures par âge de 1975-1976 » (Tabutin 1982 : 38), en vue de permettre la comparaison ».

Plutôt que la fécondité ou la natalité, l'origine des faibles densités affichées par le district serait en partie imputable à la mortalité élevée qui affecte la région jusque 1976 au moins. Selon l'enquête EDOZA, en effet, « La mortalité de l'Ouest du Zaïre est élevée : l'espérance de vie n'y est que de 44 ans et le taux brut de mortalité générale atteint pratiquement 20 ‰ ; plus d'un enfant sur cinq y décède avant son cinquième anniversaire » (République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain & SICAI 1978 : 83). Le Kwango compte parmi les entités les plus touchées : en 1976, l'espérance de vie à la naissance y est d'à peine 39,9 ans (47,6 ans à partir de 5 ans) et son taux comparatif de mortalité atteint 23,4 ‰⁶¹. Surtout

le district affiche un pic de mortalité pour les 0-5 ans (246,5 ‰, contre 205,2 ‰ sur l'ensemble des trois régions) (tableau 12.8). Non pas que la situation ait empiré depuis l'indépendance cependant : à l'instar du reste de l'Ouest zaïrois (l'Équateur mis à part), tous les indicateurs sont au contraire positifs. Le taux de mortalité a baissé de 30,3 %, tandis que l'espérance de vie a augmenté de 22,8 %. Mais le Kwango accuse un retard à l'origine : seuls le Lulua et le Kasai font moins bien en 1955-1957, mais ils manifestent un phénomène de rattrapage au cours des deux décennies suivantes (République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain & SICAI 1978 : 89).

Tableau 12.8. Indices de mortalité du Kwango en 1955-1957 et 1975-1976. Comparaison des taux bruts de mortalité et des espérances de vie à la naissance en 1955-1957 et 1975-1976⁶²

Subdivision	Quotient de mortalité 0-5 ans (‰)			Taux brut de mortalité (‰)			Espérance de vie à la naissance (années)		
	1955-57	1975-76	Croissance	1955-57	1975-76	Croissance	1955-57	1975-76	Croissance
KWANGO	354	246,5	-30,37 %	32,3	22,5	-30,34 %	32,5	39,9	22,77 %
Kwilu				26,2	22,4	-14,50 %	37,0	41,2	11,35 %
Mai-Ndombe				20,5	20,1	-1,95 %	43,5	44,4	2,07 %
BANDUNDU				26,3	21,7	-15,60 %	37,67	41,83	12,06 %
Bas-Fleuve				26,1	15,5	-40,61 %	37,5	53,1	41,60 %
Cataractes				25,9	17,1	-33,98 %	37,8	50,1	32,54 %
Équateur				17,1	21,9	28,07 %	49,5	45,4	-8,28 %
Kasai				37,0	21,4	-42,16 %	29,2	43,7	49,66 %
Lulua				34,1	22,5	-34,02 %	30,8	40,7	32,14 %
Tshuapa				24,9	21,3	-14,46 %	39,0	45,5	16,67 %

Source : République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain & SICAI (1978 : 86, 89).

61 Le taux brut de mortalité est influencé par la composition des structures d'âge (effectifs compris dans chaque classe d'âge). Afin d'éliminer l'influence de ces structures, les auteurs calculent des « taux comparatifs » de mortalité : « cela consiste simplement à appliquer aux différentes séries de taux par groupe d'âges une même structure par groupe d'âges ; la population-type ici choisie est celle de l'ensemble des trois régions de l'Ouest » (République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain & SICAI 1978 : 86).

62 République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain (1978 : 86 ; 89).

Il reste à établir l'influence de la variable « migration » sur la population. À partir des années 1920, le pays des Mbunda, des Kwese, des Pende « où les palmeraies sont plus rares et les hommes nombreux », offrent de vastes réserves de main-d'œuvre aux recruteurs des plantations industrielles des Huileries du Congo belge (HCB) du cercle de Lusanga (autour de Kikwit). Les populations les plus méridionales sont recrutées pour 3 mois, à 4 ou 5 jours de marche de leurs villages. Pour ce faire, on n'hésite pas à avoir recours, jusqu'à la révolte des Pende de 1931 tout au moins, à l'intervention, quelquefois abusive, de l'Administration (Nicolai 1963 : 319-320). Ainsi en 1955, les coupeurs « immigrés » des HCB représentent environ 57 % de la main-d'œuvre ; ceux des Huileries et Plantations du Kwango (HPK), 18 % du total. Dans le cas des HCB, 75 % proviennent du territoire de Gungu (Kwilu), tandis que les territoires de Feshi, de Kasongo-Lunda et de Kahemba fournissent respectivement 6 %, 1 % et 0,3 % de cette population immigrée. Cette migration est cependant, le plus souvent, temporaire : la plupart des coupeurs ne séjournent guère plus d'une année⁶³. Les jeunes hommes, les plus nombreux, travaillent souvent pour se procurer de quoi payer la dot de la future épouse, une fois de retour au village (Nicolai 1963 : 335-340). À la même époque, la proximité de quelques centres urbains joue également un même rôle polarisateur pour la population rurale.

Mais le principal facteur de mobilité spatiale à l'époque coloniale et le plus durable serait, selon certains auteurs, l'Administration. Selon Lututala, les prolégomènes du phénomène migratoire à l'œuvre dans l'Ouest du pays jusque dans les années 1970 remontent en effet aux premiers temps de la colonisation : le portage et le recrutement militaire drainent une force humaine vers les premières régions de développement, stimulée par les premières mesures d'imposition et de corvées que l'on cherche à fuir ; l'expropriation des terres et les cultures obligatoires renforcent encore ce

63 L'auteur décrit par le détail les mesures de propagande, économique et sociale, déployées par les entreprises aux fins d'attirer la main-d'œuvre (rations alimentaires, allocations familiales, dispensaires, hôpitaux, etc.) (Nicolai 1963 : 337).

flux migratoire (Lututala 1982 : 114-132). Outre les ponctions opérées entre 1910 et 1929 pour les besoins de la construction du chemin de fer Léopoldville-Matadi, ainsi que le recrutement militaire, le pouvoir colonial déclare encore, en 1933, le Sud-Kwango « territoire de recrutement de main-d'œuvre », en vue de mettre en valeur le Kwilu. Ces recrutements, quoique le plus souvent temporaires, saignent littéralement à blanc certaines régions. En 1957, Dhanis estime ainsi que le taux des absents atteint dans certains villages yaka (Popokabaka) 54 % de la population mâle adulte. Du côté de Feshi, la perte est plus tangible encore, certains villages ayant carrément disparu (Dhanis 1953 : 494, cité par Lututala 1982 : 130).

Pfunga-Pfungu voit dans la politique démographique coloniale l'origine de la forte émigration masculine qui affecte la région entre 1910 et 1967. Une émigration qui, souvent après une première étape dans les cités rurales – Popokabaka, Kasongo-Lunda, Panzi, Tembo, Kingwangala, etc. – aboutirait en définitive à Kinshasa : les Yaka échouent littéralement dans les quartiers pauvres de Ngaliema/Léopard, Masina ou Luka (Pfunga-Pfungu 1987 : 19-20).

D'abord encouragée ou forcée par des intervenants exogènes (en l'occurrence le pouvoir colonial), le mouvement migratoire acquerra progressivement sa dynamique propre, entretenu par le creusement progressif des écarts de niveau de vie entre milieu rural et milieu urbain. À l'époque, c'est Kinshasa qui attire : sur une population estimée en 1956 à 365 000 habitants, la capitale s'est grossie de 50 000 immigrants originaires de l'Ouest, au cours de la seule période 1951-1955. De ceux-ci, environ 10 000 proviendraient du Kwango, ce qui fait de celui-ci la deuxième sous-région d'origine en importance après les Cataractes, en termes quantitatifs (tableau 12.9). Sur la seule année 1954-1955, le Kwango aurait fourni un contingent de près de 2500 unités⁶⁴.

64 Est entendue comme « population immigrée », toute personne « dont la durée de séjour à Kinshasa était d'un an au plus ou de un à cinq ans » au moment de l'enquête (mai à juillet 1955). En outre, l'hypothèse implicite est que les personnes sondées ont l'intention de résider durablement dans la capitale. Finalement, ne sont compris ici que les migrants survivants au moment

Tableau 12.9. Effectifs des immigrants de Kinshasa selon leur origine 1950-1955 (Ouest du Congo belge)

Subdivision	1954-1955	1951-1955
Bas-Fleuve	1 006	3 539
Cataractes	7 940	23 721
Kwango	2 369	10 212
Kwilu	1 587	7 985
Mai-Ndombe	766	3 277
TOTAL	13 668	48 734

Source : AIMO (1957 : tab. 5, cité par : Lututala 1982 : 19).

Si le contrôle colonial parvenait à canaliser la mobilité spatiale, le candidat à l'émigration se trouve libéré des contingences administratives une fois l'indépendance arrivée et le phénomène s'amplifie considérablement entre les années 1950 et les années 1970. La colonisation aurait constitué à cet égard un mécanisme déclencheur, espèce de piston de la migration « moderne ». Ainsi, entre l'enquête de 1955-1957 et celle de 1975-1977, le Kwango échange avec l'Ouest du pays environ 128 000 personnes, accusant un bilan migratoire inter-district globalement négatif (-19 000 unités) (Lututala 1982 : 67-68). Mais Kinshasa n'est plus le seul pôle d'attraction d'importance et le flux, auparavant essentiellement dirigé vers la ville, suit également depuis le début des années 1970 un axe rural-rural (Lututala 1982 : 31-33),

Autre constat : les migrants ruraux du Kwango évitent le Sud-Ouest du pays (Bas-Fleuve, Cataractes, Mai-Ndombe, Kwilu, Lulua, deux Kasai). Ainsi, reconstituant la matrice inter-districts des migrants survivants de la période 1971-1974, Lututala (1982 : 33-35) met en exergue que les échanges migratoires ruraux - donc hors grandes villes non comprises - demeurent majoritairement (95 % des cas) confinés aux limites du Kwango.

En 1975-1977, le « migrant rural-type » à l'échelle du Bandundu prend les traits d'un homme âgé de 15 à 39 ans (Lututala 1982 : 32-35 ; 37-38). L'émigration concerne donc avant tout la popula-

de l'enquête et ceux qui n'étaient pas rentrés dans leurs sous-régions d'origine (Lututala 1982 : 18-20).

tion active et touche dès lors les forces vives locales. Un constat qu'il faut néanmoins nuancer en rappelant le rôle prépondérant joué par la femme dans l'activité économique des milieux ruraux. Or, le Kwango, à l'échelle des échanges inter-districts de l'Ouest du pays, aurait connu précisément un accroissement de ses effectifs féminins entre 1955-1957 et 1975-1977 (+ 12 600 unités) (Lututala 1982 : 68).

Mais les grandes villes continuent de se grossir d'une large part de migrants, Kinshasa demeurant au 1^{er} rang des destinations (47,7 % des migrants quittant le Bandundu) (Lututala 1982 : 38-40).

Selon Lututala, ce phénomène migratoire rural-urbain serait dû en partie au « déséquilibre ville-campagne », en termes de niveau de vie, que traduisent les écarts salariaux observés entre secteur agricole et secteur industriel : les revenus plus attractifs rendent les milieux urbains, industrialisés, très compétitifs sur le marché du travail. Une telle différence de pouvoir d'achat entre villes et campagne s'expliquerait par la conjonction d'une corrélation négative entre éloignement géographique des grands centres et prix payé au producteur pour les produits vivriers, et celle, positive cette fois, entre l'éloignement géographique des grands centres urbains et le prix payé pour les produits manufacturés (Lututala 1982 : 97-109). Le phénomène s'autoalimenterait, en définitive, en un cercle vicieux. Schwartz a étudié la perception psychosociologique de ce déséquilibre, en particulier notamment dans le territoire de Popokabaka. Il décèle dans ces espaces de l'Ouest, un clivage entre une population paysanne, résignée et découragée, et des citoyens qui monopolisent à leur seul profit les outputs du « développement » économique et social. L'opulence des centres urbains renvoie le monde rural à sa propre image, dévalorisée, si bien que : « à la misère matérielle dans les villages s'ajoute la honte de n'être que villageois ». Les mirages de la ville érigent, en définitive, la figure du citoyen en modèle pour les populations villageoises (Schwartz 1980 : 125-128).

2. DYNAMIQUE GÉNÉRALE DE LA POPULATION DU KWANGO, 1998-2007

Depuis 1992, à l'exception de de Saint Moulin (2006), les sources font défaut pour établir les caractéristiques démographiques du Kwango. Les conditions d'enquête ou de recensement rendent toute estimation très aléatoire. Molo Mumvwela, commentant le tableau démographique du district en 1994, observe à cet effet que :

« L'actualisation (des données statistiques) pose problème parce que les services de l'État congolais chargés du ramassage, du traitement, de la gestion et de la transmission des données statistiques sont depuis quelques années dans l'impossibilité de s'acquitter convenablement de leurs fonctions à cause du manque total de moyens » (Molo Mumvwela 2004 : 25).

Les autorités pallient ces blancs statistiques par une actualisation périodique de leurs fichiers d'état civil. Ces mises à jour consistent en des projections, dont l'absence de base méthodologique et d'informations quant au taux de couverture rendent la valeur scientifique très hypothétique (République démocratique du Congo, Ministère du Plan, Ministère de la Santé 2008 : 42). Les tableaux qui suivent sont donc sujets à caution et le conditionnel est de mise pour l'analyse des évolutions récentes.

2.1. ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE GLOBALE

Entre 1994 et 1998, la population du district aurait doublé, passant d'un peu moins d'1,1 million d'âmes à 2 millions (+ 87 %). Les territoires de Kenge et Kasongo-Lunda en particulier auraient connu une augmentation exceptionnelle de leur population. Une telle évolution en un laps de temps aussi court est hautement improbable, à moins d'évoquer un important flux migratoire. L'hypothèse est pertinente pour certaines années, mais elle ne suffit pas à expliquer l'ampleur de cet écart.

L'examen des listes 2006 et 2011 des enrôlés pour les élections offre une alternative crédible pour appro-

cher la démographie kwangolaise actuelle (tableau 12.11). Si l'enrôlement est légalement obligatoire pour tout Congolais âgé de 18 ans ou plus, la contrainte légale est sans effet coercitif, compte tenu de l'absence de contrôle. Deux éléments plaident néanmoins en faveur d'une inscription massive, en 2006 tout au moins : le désir des populations de participer au processus électoral et la perspective d'obtenir un document d'identité, la carte d'électeur en tenant lieu. À noter, l'appel au boycott, lancé par quelques politiciens lors de la précédente campagne, qui aurait eu des résultats inégaux selon les territoires⁶⁵.

La population de l'actuel district avoisinerait ainsi en 2006, les 1 372 000 habitants⁶⁶ (chiffre très proche

65 Selon certains auteurs, ceux-ci n'auraient eu aucun impact perceptible sur la fiabilité des listes électorales (Lambert, Lohlé-Tart 2008 : 3). de Saint Moulin (2006) nuance cette affirmation : l'auteur note qu'en 2005, certains territoires ont enregistré un nombre d'enrôlés largement inférieur à la population de 18 ans et plus attendue selon ses propres calculs (tableau 12.11) (pour une brève description de la méthode de calcul, voir : de Saint Moulin 2006 : 10-11). Certains territoires enclavés n'ont pu permettre à la Commission électorale indépendante de se déployer comme il aurait fallu. Dans le Kwango, c'est le cas du territoire de Popokabaka, qui enregistre un taux d'enregistrement de 59,6 % par rapport à la population d'âge électoral. L'appel au boycott aurait également joué dans certains districts. À l'inverse, certains territoires enregistrent des taux d'enrôlement supérieurs à la population attendue. Au Kwango, c'est le cas des territoires de Feshi (102,6 %) et, surtout, de Kahemba (116,5 %), ce dernier manifestant probablement un phénomène enregistré dans nombre de territoires frontaliers : les infiltrations de l'étranger ou les enrôlements doubles, en vue de l'obtention d'une carte habilitant ces immigrés à circuler librement, voire même à voter en RD Congo (de Saint Moulin 2006 : 13-14 ; 30-31).

66 Cette estimation doit être considérée avec prudence : elle se fonde en effet sur l'hypothèse implicite que la structure par âge de la population du Kwango épouse la même clé de décomposition que celle du Bandundu dans son ensemble, à l'instar de l'évolution constatée entre 1976 et 1985 (voir plus haut). Celle-ci n'aurait, de plus, pas connu de modification fondamentale

des 1 363 000 habitants estimés par de Saint Moulin en 2005) soit environ 1,5 millions d'âmes en moins que les chiffres officiels. Par rapport au recensement de 1984, un tel état traduirait une croissance annuelle moyenne de 2,73 %, de Saint Moulin tablant quant à lui sur une croissance annuelle moyenne de 2,81 % entre 1984 et 2005.

De 2006 à 2011 par contre, le Kwango marquerait une croissance annuelle moyenne de 5,77 %, pour atteindre environ 1 768 000 habitants ; les territoires de Feshi et de Kahemba en particulier auraient vu leur population exploser. Une telle accélération de la dynamique de croissance est difficilement explicable. Peut-être doit-on y voir encore, pour partie, l'effet des enrôlements doubles ou des infiltrations étrangères⁶⁷.

Au sein des territoires, les tendances observées précédemment varient peu. Les territoires de Kenge et de Kasongo-Lunda continueraient à concentrer la majeure partie de la population, tout en perdant du terrain (67 % de la population en 2006 ; 57 % en 2011), principalement au profit de Feshi (19,49 % en 2011) et de Kahemba (12,52 % en 2011). Le rétablissement des contrôles à la frontière angolaise ne

depuis 2003. En dépit des réserves à formuler, cette approche nous semble néanmoins plus réaliste que les projections officielles, qui sous-entendent une croissance annuelle moyenne de 15,3 % entre 1994 et 2006.

67 Notons enfin que les estimations des services provinciaux de la santé donnent pour leur part certains chiffres relativement similaires, bien que sensiblement plus élevés : en 2003, le territoire de Kenge compterait 515 506 habitants (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO : 4). En 2009, les territoires de Kahemba et de Kasongo-Lunda atteindraient respectivement 311 876 et 519 131 habitants (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO. Sc octobre 2009 : 21 & Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO. Sc juin 2010 : 5-6).

semble donc pas avoir eu d'impact significatif sur les populations de Kasongo-Lunda et de Kahemba : il est probable que la population affectée n'a pas quitté la région, en dépit de la baisse de l'activité économique des quelques centres urbains frontaliers (villes de Tembo et de Kahungula, notamment).

Le territoire de Kenge accuserait quant à lui une croissance démographique particulièrement faible, entre 1994 et 2011 (taux de croissance annuel moyen de 1,84 %, contre 3,04 % à l'échelle du district). À en croire les statistiques officielles, les années 2001 et 2005 auraient été marquées par une régression de la population. Du fait de sa proximité avec Kinshasa et Kikwit, Kenge souffre d'un exode rural important vers ces centres urbains à plus fort potentiel économique. Le territoire conserve toutefois la densité la plus élevée du Kwango (23,6 habitants/km²), du fait notamment de son statut de chef-lieu de district et de la localisation de la plupart des activités économiques et des services administratifs de la région. Une fois encore cependant, on peut légitimement se méfier des évolutions que traduisent les données officielles. Le territoire de Kahemba illustre ainsi la véritable valse-hésitation des statistiques. En 1994, la population est estimée à 106 000 habitants (Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe Oleko 1992 : 494). En 1995, le recensement officiel de l'Institut national de la Statistique fait état d'environ 170 000 habitants (De Boeck 2000 : 175) ; la population chuterait ensuite à 72 000 unités en 1998, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, pour fluctuer entre 72 000 et 82 000 unités jusque 2003, année qui se distinguerait, selon les sources, soit par une nouvelle régression (55 000 unités), soit par un boom extraordinaire (253 000 unités). Un grand écart contradictoire d'autant plus déconcertant que ces données nous sont toutes deux fournies par les instances officielles... La suite reste chaotique : de 2004 à 2007, la population fait un véritable yo-yo, augmentant une année de 85 %, pour perdre 45 % l'an suivant et regagner 53 % en 2007. Cette même année, alors que les statistiques officielles recensent 127 000 habitants, une commission d'enquête parlementaire fait mention de 267 380 âmes (République démocratique du Congo,

Commission d'enquête parlementaire Kahemba 2007 : 11⁶⁸). Enfin, la série se conclut par un bond de ... 251 % (!), pour atteindre 446 000 habitants en 2008. Ces « hoquets » statistiques sont assurément imputables à la vacance d'enquêtes sur le terrain de la part des autorités statistiques, mais il faut sans doute également y voir l'œuvre des flux migratoires, qui contribuent fortement à brouiller les cartes.

2.2. LES MIGRATIONS ÉCONOMIQUES ET FORCÉES : LA POLITIQUE DE BON VOISINAGE ENTRE ANGOLA ET RD CONGO À L'ÉPREUVE

Territoire frontalier, lieu de passage, le Kwango – en sa partie méridionale surtout – subit les phénomènes migratoires en relation avec l'Angola, comme un atavisme séculaire. Après l'indépendance, ces mouvements humains de grande ampleur ont ma-

Tableau 12.10. Population et densité (hab./km²) du district du Kwango, 1994-2008

Année	Subdivision											
	Feshi		Kahemba		Kasongo-Lunda		Kenge		Popokabaka		KWANGO	
	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité
1994	135 762	7,08	106 517	5,53	376 916	14,14	325 736	17,97	129 233	19,15	1 074 164	11,94
1998	206 115	10,74	72 195	3,75	698 985	26,23	867 668	47,87	159 230	23,59	2 004 193	22,28
1999	266 223	13,88	82 384	4,28	745 266	27,97	923 621	50,96	199 875	29,62	2 217 369	24,64
2000	272 077	14,18	74 848	3,89	760 215	28,53	942 301	51,99	256 763	38,04	2 306 204	25,63
2001	278 977	14,54	72 784	3,78	780 333	29,28	888 034	48,99	315 677	46,77	2 335 805	25,96
2002	283 925	14,8	73 249	3,8	800 240	30,03	1 039 675	57,36	340 284	50,42	2 537 373	28,2
2003	289 624	15,09	55 701	2,89	810 347	30,41	1 076 118	59,37	381 641	56,55	2 613 431	29,05
2003 (a)	308 912	16,1	253 614	13,17	867 682	32,56	1 075 790	59,35	371 903	55,1	2 877 901	31,99
2004	275 712	14,37	82 367	4,28	850 624	31,92	1 136 789	62,72	398 714	59,08	2 744 206	30,5
2005	295 641	15,41	152 091	7,9	888 613	33,35	987 328	54,47	413 471	61,26	2 737 144	30,42
2006	323 402	16,86	83 114	4,31	899 725	33,76	990 005	54,62	446 884	66,21	2 743 130	30,49
2007	329 402	17,17	127 284	6,61	1 065 712	39,99	999 984	55,17	440 962	65,34	2 963 344	32,94
2008	320 240	16,69	446 270	23,17	1 171 301	43,95	1 076 146	59,37	455 450	67,48	3 469 407	38,56

Source : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Rapports annuels des territoires du Kwango.

(a) Chiffres de la Division provinciale de l'Intérieur pour la province de Bandundu (2003) (cité par : République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 43).

Tableau 12.11. Estimation de la population du district du Kwango, par territoire

Subdivision /	Estimations officielles (2006)		Listes d'enrôlés		Population attendue en 2005		Estimations d'après les listes d'enrôlés	
					(selon de Saint-Moulin)			
	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Feshi	323 402	78 070	165 226	160 272	162 815	344 580		
Kahemba	83 114	69 341	106 155	123 992	144 611	221 387		
Kasongo-Lunda	899 725	246 940	262 445	515 552	514 995	547 331		
Kenge	990 005	193 351	222 633	395 248	403 235	464 302		
Popokabaka	446 884	70 330	91 339	170 718	146 674	190 488		
KWANGO	2 743 130	658 032	847 798	1 362 782	1 372 330	1 768 088		

Sources : Loi n°11/014 du 17 août 2011 portant répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections législatives et provinciales, art. 3 ; de Saint-Moulin (2006 : 30-31) ; République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 44).

68 Les auteurs ne citent pas leur source.

oritairement pris les traits de migrations forcées⁶⁹. Les populations, en transit vers d'autres régions plus industrialisées ou plus prometteuse, ou en attente d'un éventuel retour dans leur pays d'origine, se distinguent difficilement des Angolais établis à demeure ; elles partagent en outre, pour la plupart, une même identité ethnique avec leurs hôtes congolais.

Le phénomène *Bana Lunda* dans les années 1980, amplifié à partir de 1992, attire dans l'autre sens une foule de creuseurs congolais, de Bandundu, de Kinshasa ou d'ailleurs, qui espèrent faire fortune dans les mines du Nord de l'Angola (Lunda Norte). En août 1992, avant même la prise de contrôle de l'UNITA de Savimbi, le *Financial Times* faisait état de 50 000 *garimpeiros*, pour la plupart de jeunes Congolais, au Lunda Norte (cité par De Boeck Filip 2008 : 49). En 1998, la reprise des hostilités entre l'UNITA de Savimbi et le MPLA balaie dans le sang et la violence ces noyaux de peuplement économiques et des milliers de personnes, Congolais et Angolais confondus, refluent en RDC (De Boeck Filip 2008 : 49). La fin des hostilités avec l'UNITA en 2002 donne l'occasion au pouvoir angolais de rétablir le contrôle à ses frontières ; les *Bana Lunda* qui étaient demeurés sur place ou étaient revenus depuis lors, sont placés devant l'alternative d'opter pour la nationalité angolaise ou de reprendre le chemin du Congo, plus de 256 000 personnes – récalcitrants ou indécis – étant « invitées » à traverser la frontière à la pointe des fusils angolais, entre décembre 2003 et la première moitié de 2004. Momentanément interrompue, l'opération reprendra en février 2005 et se poursuit encore ponctuellement aujourd'hui, beaucoup de Congolais se réintroduisant en Angola en dépit des risques encourus : vols, viols, meurtres, noyades, etc. (De Boeck Filip 2008 : 50-51)⁷⁰. Selon certaines sources,

69 L'Ouest de la RDC, le Bas-Congo en particulier, héberge un important flot de réfugiés angolais, suite aux conflits armés entre mouvements de libération angolais et armée coloniale portugaise (1961-1975), puis aux guerres civiles depuis 1976 jusque 2001. D'après le recensement de 1970, 493 898 Angolais étaient recensés en 1970, dont 88,8 % dans le Bas-Congo et à Kinshasa (Sabakinu Kivilu 2004 : 577).

70 Se référer au chapitre 11 pour un récit circonstancié de ces événements.

de 2004 à 2010, plus de 400 000 immigrés « illégaux », auraient été expulsés des provinces minières de l'Angola, dans le cadre d'une opération baptisée « Diamant » (*Jeune Afrique* 05/11/2010). Actuellement, la population congolaise du Bandundu encore établie (2011) en Angola est estimée à 43 000 personnes (République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage 2011 : 23). Le gouvernement congolais, de son côté, réplique par des mesures ponctuelles de refoulement des ressortissants angolais. Ces déplacements de population affectent naturellement le Kwango dans son ensemble, les territoires de Kasongo-Lunda et Kahemba étant en première ligne.

La question des réfugiés fait l'objet d'une attention suivie des ONG, et a reçu un large écho dans les rapports des Nations unies. Les réfugiés se massent, du côté angolais, à Tembo Aluma, à Ngola Tende, à Kikata, à Posto Avançado, avant de pénétrer le territoire congolais à Tembo, Mawangu, Mangangi ou Kahungula. De là, ils tentent de rejoindre Kinshasa, Kikwit, Bandundu ; nombreux sont ceux qui passent également par Kahemba (voir carte 12.1). Ainsi, entre le 2 et le 27 avril 2004, 28 440 réfugiés ont été recensés à Kahungula, un chiffre probablement sous-estimé de 10 % (OCHA/Tembo 30 avril 2004). Entre le 25 mai et le 11 juin 2008, 22 230 personnes étaient refoulées à Kahungula, tandis que de fortes concentrations étaient signalées à Mawangu (Yacoubian Nina 2008 : 1). Le même mois, la province de Bandundu a enregistré 30 668 Congolais expulsés, entrés par Tungila et Kahungula, d'autres – un nombre indéterminé – étant signalés à Kasongo-Lunda, Popokabaka et Kitenda (OCHA 2008a : 1-2). En 2009 (12 mai au 6 juillet), Caritas Développement recensait 7275 refoulés congolais à Tembo (Caritas Développement Congo 2009). En février 2010 (18 au 23 février), Caritas signalait encore l'arrivée de 402 réfugiés à Kahungula (Caritas Développement Congo 2010), tandis qu'ils étaient 511 à rejoindre Tembo en septembre-octobre de la même année (UN News Service 2010).

Carte 12.1. Déplacement des refoulés congolais d'Angola (8 novembre 2010)



Source : OCHA/RDC (2010 : 1).

2.3. ÉTAT DES LIEUX PAR SECTEUR, EN 2007

Les informations statistiques qui suivent détaillent, par secteur/chefferie ou cité, les effectifs estimés en 2007. Collectées sur le terrain par nos équipes d'enquête, elles nous proviennent en général des autorités territoriales. Outre le fait qu'elles ne corroborent pas toujours les données agrégées du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, au niveau des territoires (voir *supra*), elles suscitent les mêmes réserves quant à leur valeur intrinsèque que celles déjà formulées par ailleurs. Le problème se pose non seulement pour les effectifs, mais également pour les superficies respectives de chacune des entités⁷¹. Les données seront donc analysées uniquement en vertu des échelles de grandeur dont elles rendent compte.

La situation globale esquissée jusqu'ici masque des disparités ponctuelles, quelquefois prononcées,

au sein même de chacun des territoires. Bien que la corrélation soit difficile à établir statistiquement, il est certain que celles-ci sont liées, dans une relation dialectique, à la distribution locale des équipements commerciaux, scolaires ou sanitaires.

2.3.1. TERRITOIRE DE FESHI

La configuration démographique du territoire révèle une forte concentration relative au nord-ouest (secteur Lobo) et un glissement des densités à mesure que le curseur se déplace vers le sud (secteur Ganaketi) ou vers l'est (Feshi/Maziamu, Mukoso). À l'est, il est des espaces de plus de 50 km vides de toute agglomération. C'est le cas notamment de la zone comprise entre Feshi-cité et Maziamu ; au sud, il est possible de parcourir 100 km et plus, sans trouver un seul village, comme entre Mabaya et Shatungushi.

Le secteur Feshi est traversé par l'axe routier reliant Kikwit en droite ligne. L'essentiel de la population se concentre au nord du secteur (Ministère

de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Feshi, ISCO.Sc : 7). Quelques centres commerciaux (marché de Makulungulu à la cité de Feshi ; marché de Maziamu ; marché de Kimbulu) et un port (port de Kisikewa, groupement Mudikikamba) assurent l'approvisionnement local, ainsi que l'écoulement des produits des principales zones de production – notamment les espaces agricoles des rives de la Lukula et de l'axe Feshi-Muzabala (secteur Lobo) – vers les autres territoires et hors du district.

Les secteurs Ganaketi et Mukoso, moins densément peuplés que Lobo et Feshi, bordent les extrémités ouest et est du territoire. Le secteur Mukoso, surtout, est fortement isolé : les noyaux de peuplement se concentrent dans le nord-est, autour de Mukoso, tandis que tout le sud et le nord-ouest restent inoccupés (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Feshi, ISCO.Sc : 8-9). Les deux secteurs tiennent une série de marchés locaux, espaces de trocs pour les chenilles, larves, sauterelles et autres produits de la région.

Tableau 12.12. Population des secteurs du territoire de Feshi en 2007

Subdivision	Population	Densité (hab./km ²)	Densité (hab./km ²)
Feshi	104 574	16,75	14,00
Ganaketi	76 135	16,05	18,02
Lobo	75 458	32,74	26,70
Mukoso	73 235	15,56	15,72
Territoire de Feshi	329 402	nc	17,17

Source : Enquêtes sur le terrain.

2.3.2. TERRITOIRE DE KAHEMBA

Le territoire de Kahemba se caractérise, historiquement, par un faible taux d'occupation. La géographie humaine est marquée par la succession de disettes et de famines qui ont sévi dans la région, notamment en 1936-1939, en 1941 et en 1956-1957 (Nicolai 1963 : 405-407).

L'essentiel de la population du secteur Bangu se concentre le long des principaux axes de communi-

cation (axes Mwambo – Bangu – Tshimbalu ; Bangu – Shamufuko ; Bumba – Kamposo), tandis que la zone Nord-Est, qui affiche les meilleurs rendements agricoles du territoire, reste enclavée et peu peuplée. L'homme est également pratiquement absent du secteur Mwendjila, dans ses parties Nord et Ouest, au profit de fortes concentrations de gibier, tout comme l'espace enclavé à l'ouest de la rivière Luenge, en chefferie Mwamushiko, particulièrement fertile (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO.Sc 2009 : 27-31).

Profitant directement de l'activité des *Bana Lunda*, nombre de comptoirs d'achat se sont installés sur le territoire, essentiellement à Kahemba Cité. Les adjudicataires – Anglais, Libanais, Sierra-Léonais, Gambiens pour l'essentiel – ont pu développer à l'occasion des activités sociales en sus de leur raison commerciale. 18 établissements étaient recensés en 1996. La fin du conflit angolais en 2002 et la mise en place du Processus de Kimberley à partir de 2003 n'ont pas empêché que se maintienne sur place une activité commerciale autour du diamant, quoique plus réduite. Kahemba Cité, qui a compté plus de 100 000 habitants à une certaine époque, a périclité depuis : sa population oscille aujourd'hui autour de 50 000 habitants (De Boeck Filip 2008 : 51)⁷².

Le territoire de Kahemba comprenait officiellement en 2003 environ 2 800 habitants « d'origine angolaise » (tableau 12.17). Il est néanmoins actuellement très difficile d'estimer précisément la population « étrangère », suite aux mouvements de population de grande ampleur qui touchent la frontière angolaise.

71 Nous conservons, par convention, les superficies du recensement de 1984.

72 Voir *infra* les développements relatifs à l'activité minière pour plus de détails (chapitre 13).

Tableau 12.13. Population des secteurs du territoire de Kahemba en 2007

Subdivision	Population	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)
Bangu	37 194	2 745	13,55
Bindu	68 813	3 892	17,68
Kulindji	86 077	3 601	23,90
Muloshi	67 457	2 511	26,86
Mwamushiko/chef.	60 372	3 656	16,51
Mwendjila/chef.	24 601	2 847	8,64
Territoire de Kahemba	446 270	19 264	23,17

Source : Enquêtes sur le terrain.

2.3.3. TERRITOIRE DE KASONGO-LUNDA

Globalement, la périphérie des galeries forestières, des savanes boisées et de la forêt claire abrite les plus fortes densités de population. Au nord-ouest, la chefferie Kasongo-Lunda, qui regroupe la plus forte population, apparaît la mieux équipée, à la fois en infrastructures scolaires et sanitaires et commerciales : les groupements Swa-Ikomba et Manzengele sont équipés d'un port, tandis que la plupart des groupements disposent d'un centre commercial, à l'exception de Pokoso et Swa-Ibanda. Autres secteurs à densité élevée : Mawanga (nord-ouest) et Kibunda (centre). La situation de Mawanga s'explique en partie du fait que le secteur abrite certains grands villages. C'est le cas par exemple de la localité de Mayimba-Ngondi qui est quasiment à même de pouvoir revendiquer le statut de cité. Les autochtones l'ont d'ailleurs baptisée : *Kinshasa kia Bayak* c'est-à-dire Kinshasa des Yaka, allusion faite à l'importance de sa population. À l'instar de Kibunda, les 7 groupements de Mawanga dis-

posent officiellement d'un centre de santé et le secteur compte quatre centres commerciaux recensés (contre 3 pour Kibunda).

Le cas de Kizamba (sud-est) est particulier : sa savane herbeuse accueille d'importantes agglomérations liées à l'activité diamantaire, Tembo et Kahungula surtout. Celles-ci drainent une proportion substantielle de la population de Kizamba : établies à la frontière angolaise, elles se sont développées à partir de la fin des années 1980 et tout au long des années 1990. Depuis 2003, le commerce avec l'Angola a diminué et ces agglomérations se sont considérablement réduites : l'Administration évaluait ainsi leur population, respectivement à 4 554 habitants et 12 237 habitants en 2007. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la foule de réfugiés, renvoyés de l'Angola, qui transitent par ces cités avant de retenter leur chance de l'autre côté de la frontière, de retourner dans leur région d'origine ou de s'installer sur place.

Alors quelle se résumait officiellement à 7 personnes en 2003, la population « angolaise » était estimée, en 2007, à 2760 personnes, à raison de 768 dans le secteur de Kasongo-Lunda, 145 à Kingulu, 1048 à Kizamba et 799 à Swa-Tembo. Le secteur de Kizamba, qui partage des frontières communes avec l'Angola sur une longue distance, est en première ligne pour accueillir cette vague de migration « politique ». Tout comme pour le territoire de Kahemba, ces estimations sont très imprécises, et certainement inférieures à la réalité, du fait des mouvements de population de grande ampleur qui affectent le territoire frontalier.

Tableau 12.14. Population des secteurs du territoire de Kasongo-Lunda en 2007

Subdivision	Population	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)
Kasa/chefferie	25 803	1 733	14,89
Kasongo-			
Lunda/cheff.	291 356	4 958	58,76
Kibunda	154 438	2 447	63,11
Kingulu	80 844	1 292	62,57
Kizamba	87 846	1 804	48,70
Mawanga	152 438	1 526	99,89
Panzi	255 483	7 518	33,98
Swa-Tenda	93 093	5 362	17,36
Territoire de Kasongo-Lunda	1 141 301	26 640	42,84

Source : Enquêtes sur le terrain.

2.3.4. TERRITOIRE DE KENGE

Le secteur Pelende-Nord abrite la plus grande concentration humaine, notamment du fait de l'agglomération de Kenge I – dont la population est officiellement estimée à 65 000 habitants en 2010 (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO : 4) – sur son territoire. Cela se traduit au niveau des infrastructures par une forte implantation des centres de santé et des écoles, ainsi que par l'existence de marchés à rayonnement local (groupements de Kalenge, Kidima, Misele et Swa-Bangu). Le secteur de Kolokoso, très fortement peuplé en regard de sa superficie, dispose d'installations portuaires (ports de Konzi, de Kimafu, de Kindundu, de Dakar et de Mafolo). La presque totalité des groupements disposent d'écoles et de centres de santé. Les rivières des secteurs Bukango-Lonzo, Dinga, Mosamba, Pelende-Nord et, dans une moindre mesure, Kolokoso, charrient des diamants alluvionnaires, qui peuvent également justifier du développement d'une activité économique locale et dès lors attirer une certaine population. Mais l'industrie minière artisanale est essentiellement une activité nomade et il est rare que des agglomérations se développent durablement autour.

La colonie étrangère officiellement recensée est relativement plus nombreuse dans le territoire de Kenge que dans les autres territoires, à l'exception du territoire de Kahemba : Congolais de Brazza-

ville, Angolais, Belges et, dans une moindre mesure, quelques Portugais, Français et Allemands y étaient recensés en 2003 (tableau 12.17).

Tableau 12.15. Population des secteurs du territoire de Kenge en 2007

Subdivision	Population	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)
Bukanga-Lonzo	151 008	4 326	34,91
Cité de Kenge	139 536	16	8 721,00
Dinga	129 017	3 350	38,51
Kolokoso	162 312	1 928	84,19
Mosamba	145 657	2 450	59,45
Pelende-Nord	411 990	6 056	68,03
Territoire de Kenge	1 139 520	18 126	62,87

Source : Enquêtes sur le terrain.

2.3.5. TERRITOIRE DE POPOKABAKA

L'homogénéité de la distribution de la population entre les trois composantes du territoire (cité de Popokabaka non comprise) frappe l'observateur. À cet égard, Popokabaka constitue le parfait contrepoint des photographies démographiques de ses entités-sœurs, limitrophes : Kenge et Kasongo-Lunda⁷³.

Baigné en son centre par la Kwango qui le traverse du sud au nord, avant d'épouser ses frontières territoriales, et pénétré de ses multiples affluents, Popokabaka héberge une série d'installations portuaires : Baheka, Ibanda-Taku, Inkwati, Muwika, Mwana-Yimbi, Ikofo, Mayalala, ... (secteur Lufuna) ; Ibanda, Kapenda, Iyanga... (secteur Popokabaka) ; Iwana-Twana, Ikomba, Imbela-Ntanga (secteur Yonso).

Tout comme le territoire de Kasongo-Lunda, et au contraire de celui de Kahemba, Popokabaka, hébergeait officiellement en 2003 un contingent angolais relativement faible, en dépit de ses frontières communes avec l'Angola (tableau 12.17). On y relevait également quelques résidents originaires du Congo-Brazzaville.

73 La distribution de la population sur l'ensemble du territoire, à l'échelle des secteurs/chefferies, présente l'écart-type le plus faible du district (cités non incluses) : $\sigma = 2,48$ (contre 20,6 pour Kenge et 27,91 pour Kasongo-Lunda, territoires les plus disparates).

Tableau 12.16. Population des secteurs du territoire de Popokabaka en 2007

Subdivision	Population	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)
Cité de Popokabaka	nc	2	nc
Lufuna	112 458	1 761	63,86
Popokabaka	195 911	2 889	67,81
Yonso	132 593	2 097	63,23
Territoire de Popokabaka	440 962	6 749	65,34

Source : Enquêtes sur le terrain.

Tableau 12.17. Répartition de la population étrangère par entité et par nationalité en 2003

Subdivision	Origine	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Feshi	Congo Brazzaville		3			3
Total			3			3
Kahemba	Angola	300	679	945	877	2 801
	Sénégal	1				1
Total		301	679	945	877	2 802
Kasongo-lunda	Allemagne	1				1
	Angola	3	4			7
	Belgique	1	2			3
	Congo Brazzaville	4	4			8
Total		9	10			19
Kenge	Allemagne	1	1			2
	Angola	5	7	2	3	17
	Belgique	2	2	3	4	11
	Congo Brazzaville	4	8	1		13
	France	1	2	1		4
	Portugal	3	2	1		6
Total		16	22	8	7	53
Popokabaka	Allemagne	1	1	1		3
	Angola	3	5	6	6	20
	Belgique		2			2
	Congo Brazzaville	3	4	6	7	20
	France	2	1	1		4
Total		9	13	14	13	49
KWANGO		335	727	967	897	2 926

Source : Division provinciale de l'Intérieur/Bandundu 2003, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 45-46).

Références

- AIMO. 1957. *Enquêtes démographiques. Cité indigène de Léopoldville*, fasc. 1. Léopoldville.
- Caritas Développement Congo. 10 juillet 2009. « Tembo : 7 275 Congolais refoulés en 3 semaines ; un seul gant pour des dizaines de fouilles intimes ». www.caritasdev.cd/v2; dernière visite : 16 février 2012.
- Caritas Développement Congo. 26 février 2010. « Bandundu : 402 Congolais refoulés de l'Angola signalés à Kahungula ». www.caritasdev.cd/v2; dernière visite : 16 février 2012.
- De Boeck, Filip. 2000. « Comment dompter diamants et dollars : dépense, partage et identité au Sud-Ouest du Zaïre (1980-1997) ». In L. Monnier, B. Jewsiewicki & G. de Villers (dir.). « Chasse au diamant au Congo/Zaïre ». *Cahiers africains* 45-46.
- De Boeck, Filip. 2008. « Diamonds without borders : A short history of diamond digging and smuggling on the border between the Democratic Republic of Congo and Angola (1980-2008) ». In Koen Vlassenroot & Steven Van Bockstael (éd.), *Artisanal diamond mining. Perspectives and challenges*. Gand : Academia Press, pp. 41-55.
- de Saint Moulin, Léon. 1987. « Essai d'histoire de la population du Zaïre ». *Zaïre-Afrique* 217 (sept.) : 389-407.
- de Saint Moulin, Léon. 2006. « Analyse par territoire et ville des résultats de l'enrôlement des électeurs et du référendum sur le projet de Constitution ». *Congo-Afrique* 402-403 (fév. – mars) : 9-34.
- Dhanis, E. 1953. « Recrutement de main-d'œuvre chez les Bayaka ». *Zaïre VII* (5) : 489-496.
- Fresco, Louise O. 1986. *Cassava in Shifting Cultivation. A System Approach to Agricultural Technology Development in Africa*. Amsterdam : Institut royal tropical.
- Lambert, André & Lohlé-Tart, Louis. 2008. *Surmortalité au Congo (RDC) durant les troubles de 1998-2004 : une estimation des décès en surnombre, scientifiquement fondée à partir des méthodes de la démographie*. www.adrass.net/.
- Lututala Mumpasi. 1982 (déc.). *La mobilité de la population dans l'Ouest du Zaïre avant 1975 : un essai d'analyse*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, Département de démographie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal.
- Malengreau, Guy. 1947. « La situation actuelle des indigènes au Congo belge ». *Bulletin des séances de l'IRCB* 18 : 216-228.
- Mashini Dhi Mbita Mulenghe. 1994. « Développement régional et stratégies spatiales dans le Kwango-Kwilu (Sud-Ouest du Zaïre) », vol. 1, « Le cadre spatial, stratégies spatiales et mécanismes de développement ». Thèse de doctorat en géographie appliquée, Université libre de Bruxelles.
- Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO.Sc. S. d. *Plan de développement agricole du territoire. Plan de développement du territoire de Kenge. Atelier CARG du 2 au 9 septembre 2010*. S. l.
- Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO.Sc. 2009 (octobre). *Plan de développement agricole et rural du territoire. Plan de développement du territoire de Kahemba*. CARG. Septembre 09. S. l.
- Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc. 2010 (juin). *Plan de développement agricole du territoire de Kasongo-Lunda. Plan CARG de Développement du Territoire de Kasongo-Lunda. Juillet 2010*. S. l.
- Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Rapports annuels des territoires du Kwango.
- Ministère des Colonies. 1955. *Aperçu sur l'économie agricole de la province de Léopoldville*. Bruxelles : Ministère des Colonies, Direction de l'Agriculture, des Forêts et de l'Élevage.
- Molo Mumvwela, Clément. 2004. *Le Développement local au Kwango-Kwilu (RD Congo)*. Bern : Peter Lang (coll. « Publications universitaires européennes – série XXIX – économie sociale 18 »).
- Ngondo a Pitshandenge, Séraphin, de Saint Moulin, Léon & Tambahshe Oleko, B. 1992. « La population du Zaïre à la veille des élections de 1993 et 1994 ». *Zaïre-Afrique* 268 (oct.) : 487-506.
- Nicolaï, Henri. 1963. *Le Kwilu. Étude géographique d'une région congolaise*. Bruxelles : CEMUBAC.
- Nicolaï, Henri, Gourou, Pierre & Mashini Dhi Mbita Mulenghe. 1996. *L'Espace zaïrois. Hommes et milieux. Progrès de la connaissance de 1949 à 1992*. Bruxelles-Paris : Institut africain/CEDAF-L'Harmattan (coll. « Zaïre – Histoire & Société »).

- Obotela Rashidi, Noël. 2012. « 2001 ou l'année de l'espoir pour la République démocratique du Congo ? ». In S. Marysse & J. Omasombo Tshonda (dir.), *Conjonctures congolaises. Chroniques et analyses de la RDC en 2011*. Tervuren-Paris : MRAC-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains 80 »).
- OCHA. 2008a. « Situation humanitaire en RDC (Centre/Ouest) – Rapport hebdomadaire du 27 juin au 03 juillet 2008 ». *UN OCHA, Report. The Democratic Republic of Congo*. www.reliefweb.int/node/272370; dernière visite : 16 février 2012.
- OCHA 2008b. « Situation humanitaire en RDC – Semaine du 26 au 30 mai 2008 ». *UN OCHA, Report. The Democratic Republic of Congo*. www.reliefweb.int/node/268637; dernière visite : 16 février 2012.
- OCHA. 2010 (10 novembre). « R.D. Congo : Expulsion des milliers de personnes de l'Angola accompagnée d'abus des droits humains ». *UN OCHA, Report. The Democratic Republic of Congo*. www.reliefweb.int/node/374384; dernière visite : 16 février 2012.
- OCHA/RDC. 2010 (8 novembre). « Point sur les expulsés d'Angola au 8 novembre 2010 » www.reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/7352013C5CF8DDE6852577D5005C22AA-Rapport_complet.pdf ; dernière visite : 24 février 2012.
- OCHA/Tembo. 2004 (30 avril). « Déplacement des refoulés congolais passant par Kahungula : 3^e vague – Avril 2004 ». www.reliefweb.int/node/1521; dernière visite : 24 février 2012.
- « “Opération diamant” : les expulsions continuent ». 2010 (5 novembre). *Jeune Afrique*. <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20101105191004/angola-violences-mines-violsooperation-diamant-les-expulsions-continuent.html> ; dernière visite : 27 mars 2012.
- Pfunga-Pfunga K. 1987. *Éleveurs et élevages de gros bétail au Sud-Kwango (Zaïre)*. Rome : N. Domenici-Pêcheux.
- République démocratique du Congo. Cabinet du président de la République. 2011 (août). *Loi portant répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections législatives et provinciales*. Kinshasa.
- République démocratique du Congo, Commission d'enquête parlementaire Kahemba. 2007. *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la situation à la frontière de la RDC. Territoire de Kahemba. District du Kwango. Province du Bandundu*. Kinshasa.
- République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage. 2011 (octobre). *Rapport du 6^e cycle d'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire IPC RDC. Analyse bisannuelle : octobre 2011 à mars 2012*.
- République démocratique du Congo, Ministère du Plan. 2005. *Monographie de la province du Bandundu*. Kinshasa : Unité de pilotage du processus DSRP.
- République du Congo, Ministère du Plan et de la Coordination économique. 1961. *Tableau général de la démographie congolaise. Enquête démographique par sondage, 1955-1957. Analyse des résultats statistiques*. Léopoldville : Service des statistiques-IRES.
- République du Zaïre, SICAI, Département de démographie (Université catholique de Louvain). 1977. *EDOZA. Étude démographique de l'Ouest du Zaïre (1975-1976)*. Tome 2, *Région de Bandundu*. Louvain-la-Neuve : Département de démographie.
- République du Zaïre, Département de démographie, Université catholique de Louvain & SICAI. 1978. *EDOZA. Étude démographique de l'Ouest du Zaïre (1975-1976)*. T 3, *Mouvement de la population. Nuptialité, fécondité, mortalité, migrations*. Louvain-la-Neuve-Rome : Département de démographie, Université catholique de Louvain-SICAI.
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture, Développement rural et Environnement. 1986. *Région de Bandundu*. 1986. *Étude régionale pour la planification agricole*. 2^e édition. s. l. : Service d'études et planification.
- République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS. 1987a. *Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural. Région du Bandundu. Annexes. Tome I*. Rome : FAO.
- République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS. 1987b. *Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural. Région du Bandundu. Annexes. Tome II*. Rome : FAO.
- Romaniuk, Anatole. 1967. *La Fécondité des populations congolaises*. Paris-La Haye-Kinshasa : Mouton-IRES (coll. « Recherches africaines IV »).
- Sabakinu Kivilu, Jacob. 2004. « Les populations réfugiées dans l'Ouest de la République démocratique du Congo ». In André Guichaoua (dir.), *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*. Paris, pp. 567-629.
- Sanderson, Jean-Paul. 1998. « La démographie congolaise à l'aube du XXI^e siècle ». In Augustin-Romain Kioni Kiabantu (éd.), *La République démocratique du Congo face aux défis du 21^e siècle*. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylandt.
- Schwartz, Alf. 1980. « Le déclassé du villageois zaïrois : une approche psychosociologique du développement inégal ». *Revue canadienne des études africaines* 14 (1) : 113-133.
- Tabutin, Dominique. 1982. « Évolution régionale de la fécondité dans l'Ouest du Zaïre ». *Population* I : 22-50.
- UNDP. 2000. *Rapporto 2000 sullo sviluppo Umano 12. I diritti umani*. Turin : Rosenberg & Sellier.
- UN News Service. 2010 (29 décembre). « Les expulsions de Congolais par l'Angola continuent, selon l'ONU ». *UN News Service. Report*. www.reliefweb.int/node/379299; dernière visite : 16 février 2012.
- Yacoubian, Nina. 2008 (11 juin). « RD Congo : La MONUC préoccupée par la situation critique des expulsés d'Angola ». *UN OCHA. Report, Angola*. www.reliefweb.int/node/269866 ; dernière visite : 16 février 2012.

CHAPITRE 13

SITUATION ÉCONOMIQUE DU KWANGO

INTRODUCTION

En dépit de sa proximité avec Kinshasa, le Kwilu et l'Angola, le Kwango reste une des régions les plus pauvres de la RD Congo. Les raisons sont d'abord liées à l'état de son sol, dont la valeur agricole s'avère médiocre : les sols sableux, voire sablo-argileux, du type Kalahari, extrêmement pauvres, se prêtent en effet difficilement aux cultures pérennes, vecteurs de développement industriel dans l'économie du district.

Certains auteurs ont épinglé le déplacement en 1910, pour des motifs économiques, du chef-lieu de l'ancien district du Kwango⁷⁴, de Popokabaka à Banningville (Bandundu). Déséquilibre, en conséquence, d'une région qui se trouve soudain à la périphérie des leviers administratifs, mais également économiques et socioculturels : les missionnaires centrent désormais leur action sur le Bas-Congo, puis sur le Kwilu, l'intérêt pour le Kwango passant au second plan (Pfunga-Pfunga 1987 : 15-16).

Le facteur humain, également, a joué un rôle déterminant. Dans sa dimension démographique, d'abord. Nous avons vu ailleurs combien le creusement des effectifs, dans la période coloniale tout au moins, a affecté les populations locales. L'effet serait même double : outre le fait de priver celles-ci de précieuses forces vives, d'aucuns ont en effet reproché à l'autorité belge de limiter délibérément, voire de carrément s'opposer, au développement économique,

minier ou agricole de certains territoires du Kwango, en vue précisément de réserver leur population à la main-d'œuvre industrielle des grands centres voisins (Dhanis 1953 : 494). La dimension sociologique, d'autre part, a été relevée, à l'époque, par les administrateurs pour expliquer – justifier ? – ce retard structurel. L'autorité coloniale, s'inquiétant de ne pouvoir entraîner ce district dans la dynamique de développement, en imputait en effet avant tout la responsabilité à la mentalité des populations locales. Les agents de l'Administration qui se sont succédé dans la région n'ont pas manqué de souligner le problème et de tenter d'en cerner les causes. En 1928, l'ancien commissaire de district Requiers écrivait ainsi :

« Le territoire est arriéré à tous les points de vue. Ce territoire est pourtant occupé depuis plus de quarante ans [...]. Il n'est pas possible que ce territoire ait toujours été administré par des mauvais fonctionnaires. Il doit y avoir des raisons qui ont influé de tout temps pour maintenir ce territoire dans une stagnation regrettable »
(cité par : Rapport de l'administrateur territorial de Bayaka Sud. 1941. Fonds d'archives Benoît Verhaegen).

En 1941, l'administrateur territorial de Bayaka Sud confirmait la persistance de cette situation, fustigeant la mentalité des « indigènes » – les Yaka en l'occurrence – rétifs à toute coopération. Au premier rang sont ciblés le *kiamfu* et les hauts dignitaires, jaloux de leurs prérogatives :

74 Érigé en 1890 par Dhanis.

« Dans son rapport politique du 4^e trimestre 1918, l'administrateur de l'époque écrivait déjà : "Je me suis rendu compte à plusieurs reprises de la duplicité des Bayaka. Ils promettent tout ce qu'on leur demande (vivres, porteurs, impôt) mais ne tiennent absolument rien du tout". Les lignes précédentes sont encore exactes aujourd'hui. S'il y a progrès dans l'aspect extérieur du territoire (construction de routes, bâtiments, dispensaires), il n'y en a guère dans la mentalité de ces indigènes. Les motifs en sont que les Bayaka n'ont en réalité jamais été soumis et que ce travail de soumission des natifs doit dans ce territoire être fait. [...] Les Bayaka sont passés de la première période d'installation du pouvoir européen à la période d'organisation actuelle. Or celle-ci ne se conçoit que chez une population déjà soumise et acceptant de bon gré le joug de l'État. La période de transition, celle qui constitue réellement la période de soumission, les Bayaka ne l'ont pas connue pratiquement. [...] Cet état d'esprit d'insoumission latente est d'autant plus caractéristique que cette région centrale [...] a été soumise en certaines de ces parties du moins au régime de l'occupation militaire au début de 1941 [...]

Si au moins l'Administration pouvait compter sur l'aide efficace des autorités indigènes pour améliorer les conditions matérielles et morales d'existence des populations. Mais il n'en est rien. Les chefs promettent, leur mentalité freine toute évolution, n'étant intéressés que par une chose : le maintien envers et contre tout de leurs prérogatives. [...] Si l'idéal est d'amener ces populations vers nos propres conceptions et vers un mieux-être nous devons alors tendre à détruire les coutumes sociales actuelles qui maintiennent les jeunes sous l'emprise de la superstition et sous l'emprise des vieux, et dans ce travail nous ne pouvons compter sur l'aide d'aucune autorité indigène.

Le *kiamfu* et ses dignitaires sont le pivot de notre politique au Kwango. Nous devons l'avoir avec nous pour avoir la paix dans le territoire. Mais en même temps c'est lui et sa caste de dignitaires qui sont le plus opposés à toute évolution dans les mœurs et coutumes et qui défendent le plus âprement l'état social actuel. Et c'est là la grande diffi-

culté de ce territoire : associer à une œuvre d'évolution des chefs dont on a besoin et qui par intérêt sont contre toute évolution des coutumes.

(Rapport de l'administrateur territorial de Bayaka Sud. 1941. Fonds d'archives Benoît Verhaegen.)

L'auteur mentionne également les contraintes posées aux populations par leurs obligations en matière d'entretien des routes et de cultures :

« Ce qui ne contribue pas peu au mauvais état d'esprit des indigènes c'est l'étendue des obligations qui leur sont imposées par l'article 45 du décret du 5 décembre 1933 notamment de leurs obligations en matière d'entretien de routes carrossables et surtout en matière de cultures. En ce qui concerne les routes cette obligation est d'autant plus dure que les routes principales du territoire ont des tronçons passant en des pays mouvementés où la moindre des pluies, des affaissements ou des éboulements ont lieu qui nécessitent chaque fois des réparations. Pour ce qui concerne les cultures il faut tenir compte que les populations des plaines n'ont jamais été habituées à cultiver de grandes étendues ; que ces populations vivaient beaucoup de chasse, de piégeage, de la récolte de certains produits, vin de bambou, poissons, qui faisaient l'objet de trafic avec les voisins. Or ces populations ne peuvent plus comme avant se livrer en tout temps à leurs occupations favorites, accaparées comme elles le sont par les travaux obligatoires et la nécessité souvent d'émigrer pour se procurer les ressources nécessaires à leur impôt ».

(Rapport de l'administrateur territorial de Bayaka Sud. 1941. Fonds d'archives Benoît Verhaegen.)

Ce texte pose divers problèmes liés au développement du Kwango. Pour la soumission des Yaka, l'autorité de l'État ne s'était jamais affermie malgré l'occupation de l'espace. Mais les Yaka ne seront plus les mêmes et le contexte a changé. L'autorité coutumière qui conserve toujours une certaine prégnance a beaucoup perdu de sa cohérence et devient elle-même préoccupée de sa propre survivance, faisant face à son émiettement qui a amoindri ses bases socio-économiques. À cela s'ajoute l'émergence de l'élite locale qui

exige une représentativité plus personnelle que collective au niveau national. Celle-ci ne dispose pourtant ni des moyens économiques ni de la capacité réelle de s'accorder sur le rôle du leadership dans le district. Les lignes de crête de l'exploitation économique actuelle demeurent en outre marquées par la prévalence de l'élément coercitif dans le *modus operandi* du développement agricole sous l'ère Mobutu, qui a perpétué les cultures obligatoires. Actuellement, c'est encore de l'activité agricole rudimentaire et en partie de l'élevage que la population du Kwango tire le gros de ses revenus, tandis que la chasse, la cueillette et la pêche n'ont pas disparu des pratiques courantes.

L'agriculture par abattage et sur brûlis, pratiquée en particulier en forêt et en savane boisée, avec comme seuls outils la machette, la petite houe et la hache, reste dominante. L'homme demeure la principale force de travail et la circulation des ressources humaines, tout comme l'affectation des jeunes à la scolarisation et celle des femmes au mariage, reste contrôlée par les aînés (notables, chefs de clan ou de lignage, parents). Les tâches agricoles obéissent à une répartition selon les sexes ou par ségrégation (l'un des sexes se réservant l'exercice exclusif d'une activité déterminée) ou encore par intégration (les deux sexes se partageant les différentes phases d'une même activité : l'abattage de gros arbres pour les hommes, par exemple, le sarclage pour les femmes), bien qu'à cet égard, les lignes bougent depuis une vingtaine d'années. La participation de l'enfant dans le processus de production agricole, surtout pour les travaux légers, est courante. Dans un but primordial d'autosubsistance, les populations du Kwango utilisent des méthodes culturelles traditionnelles pour produire l'arachide, la courge, le maïs, le manioc, etc. Suite à la vente d'une partie de la récolte, la population peut acquérir quelques biens modernes de première nécessité (savon, sel, vêtements...), accéder aux soins médicaux élémentaires, s'acquitter de certains impôts et assurer tant soit peu la scolarité des enfants.

L'élevage représente aussi une source de revenus. Il est dominé par le petit bétail, mais le gros bétail et la pisciculture se pratiquent également. L'élevage du petit bétail concerne les ovins, les caprins, les porcins

et la volaille. Malgré son importante expansion, son poids sur le plan purement économique demeure minime. Ce type d'élevage se caractérise encore par la divagation du bétail qui se nourrit dans la nature. Les villageois voient en lui à la fois l'aspect commercialisation et une source de prestige social. La faible production du poisson dans les mares et les cours d'eau (suite à l'usage de techniques de pêche exterminatrices : assèchement complet des sites poissonneux, emploi de filets à petites mailles, recours à des plantes toxiques et aux explosifs, etc.) a favorisé le développement de la pisciculture familiale. Les techniques brassent le moderne et le traditionnel, bien que la création des étangs reste le plus souvent rudimentaire, en l'absence de tout recours aux technologies mécaniques. Par ce biais, les *Tilapia nilotica*, *Clarias lazera* et autres poissons d'élevage entrent ainsi dans l'alimentation des familles au Kwango. Du fait du mauvais encadrement des travaux et de pratiques demeurées rustiques, cette pisciculture a cependant des effets secondaires nuisibles pour l'environnement. La population éprouve des difficultés à trouver à se baigner, plusieurs cours d'eau ayant perdu une partie de leur lit habituel ; les eaux stagnantes de plusieurs ruisseaux sont de plus en plus polluées et exposent la population à diverses maladies de la peau. En certains endroits, elles peuvent générer la prolifération de moustiques, à l'origine du paludisme.

LA QUESTION DES SOURCES : PORTÉE ET LIMITES

En statistiques plus qu'ailleurs peut-être, l'analyse est exposée à de fortes marges d'erreur, trompée par un illusoire sentiment d'assurance que la précision d'indicateurs chiffrés tend à instaurer, masquant souvent par là de nombreuses sources de biais. *A fortiori* pour un pays comme la RD Congo, la mise en garde prévaut. L'évolution économique du Kwango depuis 1960, esquissée ici à grands traits, se fonde sur un panel limité de documents dont il convient dès lors de donner – très succinctement – quelques précisions au préalable, quant à leur qualité et, partant, à leur fiabilité.

Parmi les sources fiables, relevons la brochure du ministère des Colonies, *Aperçu sur l'économie agricole de la province de Léopoldville*, parue en 1955. Rédigée par le Service de l'agriculture et de la colonisation de la province de Léopoldville, elle reprend les principaux aspects caractéristiques de l'économie de la province. Plus détaillée que les *Rapports annuels* présentés aux Chambres, elle présente un tableau des principales productions vivrières et des élevages à l'échelle des territoires, pour 1952. L'étude SICAI (1975-1977) fut, quant à elle, menée dans le cadre d'un vaste projet de développement de la partie Ouest du pays, afin d'effectuer une mise à jour et un approfondissement des principales données démographiques et socio-économiques de la région. L'enquête a débuté par un inventaire, sur base des données officielles collectées auprès de chaque siège de zone (territoire), de l'ensemble des entreprises recensées, avec évaluation de leur niveau d'activité ; données qui ont par la suite fait l'objet de corrections, au contact des entreprises sondées (70 entreprises) (République du Zaïre, SICAI 1977a : IX-X). Le projet « Commercialisation des produits agricoles » a donné lieu à une série d'enquêtes minutieuses, menées dans le Bandundu, auprès d'un échantillon de 1305 ménages agricoles, d'octobre 1987 à septembre 1988, un enquêteur enregistrant chaque semaine les données demandées. Les résultats ont été par la suite extrapolés à l'ensemble de la province (République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989a : 1-2). Enfin, dans le cadre de projets financés par la FAO, des enquêtes-pilotes ont été effectuées par le SNSA (Service national des statistiques agricoles) en 2002, 2003 et 2004, notamment dans le Bandundu. L'échantillon est limité à cent ménages par province, mais la nouvelle méthodologie adoptée par les enquêteurs confère aux résultats un niveau de fiabilité jugé satisfaisant (Biloso & Tollens 2006 : 38 ; Tollens 2011 : 1).

En dehors de cette dernière récolte, les statistiques de production agricole du SNSA depuis 1996/1997 au moins – date de la dernière enquête agricole dans les provinces – consistent toutes en des projections qui, quoique largement utilisées, n'en demeurent pas moins notoirement biaisées. (Biloso, Tollens 2006 : 15 & 38). La *Monographie*

de la province du Bandundu d'avril 2005 s'en fait le relais (année 2002) de même que les récoltes de nos équipes sur le terrain (années 2005 et 2006). Ces dernières données, sans doute plus encore que les précédentes, sont le plus souvent incohérentes et en contradiction avec les tendances observées ; elles sont donc selon nous, sans valeur. Nous en ferons néanmoins mention afin d'illustrer les difficultés auxquelles est confrontée l'analyse socio-économique actuelle.

Entre ces deux « extrêmes », une série de documents consignait les statistiques officielles du secteur agropastoral, entre 1978 et 1994 : *Région de Bandundu. Étude régionale pour la planification agricole ; Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural. Région du Bandundu ; Monographie de la province du Bandundu*. De leur analyse peuvent se dégager les grandes tendances générales. De l'avis même des auteurs cependant, l'utilisation de ces données doit être faite avec « beaucoup de précautions », tant certaines d'entre elles semblent « exagérées », voire « erronées » (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 236). Elles permettent avant tout de « se faire une idée des principales spéculations dans chacune des zones [territoires] », mais « on ne peut faire confiance aux chiffres et même aux ordres de grandeur » (République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS 1987a : 60). Les informations pour les années 1990 à 1994 proviennent du SNSA et des services d'inspection de l'Agriculture, du Développement rural et de l'Environnement et Conservation de la nature. Les données de ces derniers sont souvent incomplètes, principalement en ce qui concerne les cultures industrielles, mais également dans le cas de quelques cultures vivrières considérées comme secondaires à l'échelle de la province : voandzou, soja, sésame, etc. (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 56).

Louise Fresco analyse ce qui, selon elle, fausse la qualité de ces statistiques et les raisons de s'en défier. Ses observations sont, pour la plupart, encore d'actualité :

« Chaque année, des données sur le nombre de fermiers, la surface et le type de cultures sont collectées par des équipes d'extension dans chaque collectivité [...] Ces données sont également utilisées par les autorités pour superviser l'application de la réglementation sur les cultures [voir les cultures imposées ci-dessous] et pour collecter les taxes. Il n'est donc pas surprenant que les fermiers soient dès lors plus réticents à coopérer à cette tâche. En faisant même abstraction des mauvaises informations que pourraient donner les fermiers, il faut relever d'autres biais. Le nombre de fermiers et de champs est également certainement biaisé, parce que seuls les hommes sont considérés comme étant fermiers. Puisqu'ils sont fréquemment absents du village, les champs officiellement imposés sont cultivés par leurs femmes, qui pourraient choisir de ne pas le faire ou de cultiver de plus petites surfaces, voire un champ différent.

De plus, les données relatives à la production sont probablement encore plus infidèles. Presque sans exception, les fermiers sont illettrés et ne gardent aucun compte. Les productions agricoles sont calculées au moyen de mesures locales, souvent des paniers. Les équipes d'encadrement dépendent totalement des comptes-rendus oraux fournis par les fermiers, qui se réfèrent à des poids locaux et à leurs propres observations. [...] Les chiffres de production basés sur les déclarations des fermiers, exprimés en unités variables, ont de grandes chances d'être faussés » (Fresco 1986 : 58) [Traduction de l'auteur].

Quant à savoir si ces statistiques sont surévaluées ou sous-évaluées, Fresco avance la réflexion suivante :

« Le manque de contrôle des autorités et les échappatoires développées par les fermiers suggèrent que ces données pourraient être sous-évaluées. D'un autre côté, il y a de fortes pressions sur les autorités locales pour atteindre les objectifs de croissance annuelle, puisque l'allocation des budgets et d'autres équipements dépendent entièrement de leurs performances. Dans de nombreux cas, il a été observé que les équipes d'extension se gardent de collecter les données brutes, mais « calculent » des chiffres de production sur la base des années précédentes, leur affectant un facteur de croissance de, par exemple,

10 %. En définitive, il semble plus probable que les chiffres de production et de surfaces sont systématiquement surestimés » (Fresco 1986 : 58).

1. L'ÉCONOMIE AGROPASTORALE : CULTURES VIVRIÈRES, CULTURES INDUSTRIELLES ET GROS BÉTAIL

Le Bandundu dans son ensemble est marqué par la forte prédominance du secteur agricole : en 2010, de sources officielles, les revenus de l'agriculture auraient ainsi contribué à hauteur de 57 % à l'activité économique de la province (tableau 13.1), loin devant la pêche (8,3 %) et l'élevage (13 %). En témoigne également sa population paysanne, estimée à 1 million de ménages en 2001 (République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 103).

À l'image du Bandundu, l'activité économique du district du Kwango est également fortement orientée vers l'agriculture. Ce secteur y occupe en effet la majorité de la population (tableau 13.2). De 1985 à 1994, la proportion de ménages agricoles du district aurait crû d'environ 37,5 %, passant de 55 % à 75,5 %. C'est plus que la moyenne provinciale, qui est demeurée relativement stable sur la période (+2,2 %). Les territoires de Feshi, Popokabaka et Kenge enregistrent les plus fortes proportions.

Il est courant de distinguer les cultures vivrières des cultures industrielles, et au sein même de ces deux catégories, les cultures traditionnelles et les cultures modernes. Cette dernière distinction n'a pas lieu d'être dans le Kwango, où les structures sociales, l'absence d'infrastructures et le manque de capitaux constituent autant d'entraves au développement d'un secteur dit « moderne ». La première distinction n'est pas beaucoup plus pertinente, bien qu'il subsiste encore de nos jours un secteur industriel. Selon Mumvwela, en effet, « la nécessité de "survie" dans la situation actuelle de crise socio-économique de la RDC, pousse la plupart des paysans à préférer les cultures vivrières pour en vendre les produits » (Molo Mumvwela 2004 : 45).

L'agriculture traditionnelle au Kwango est avant tout une agriculture extensive, itinérante sur brûlis, comportant de longues périodes de jachère : « après

un cycle de culture (deux ou trois ans environ), les paysans laissent les champs ayant été utilisés au repos pour cultiver de nouveaux champs » (Molo Mumvwela 2004 : 40), ce qui étend les espaces de culture. Ce temps de repos des champs (jachère) permet la régénération de la végétation naturelle une phase essentielle, car :

« La plupart des sols tropicaux se dégradent vite sous l'effet des cultures, de l'érosion et du lessivage des éléments nutritifs. En outre, la période de jachère est souvent plus longue que le cycle des cultures ; d'où la nécessité d'avoir des étendues d'aires cultivables pour permettre une régénération adéquate du sol » (Molo Mumvwela 2004 : 41).

Compte tenu de ces contraintes environnementales et techniques, l'agriculture pratiquée dans le Kwango est familiale, ce qui limite quantitativement les volumes de production. Elle est pratiquée en forêt ou en savane. Principales cultures : le manioc, l'arachide, le maïs, le millet et le niébé.

Importé d'Amérique du Sud à l'aube du XVII^e siècle, le manioc s'est rapidement propagé dans le centre africain. Au Congo, il s'est imposé sans difficulté comme l'aliment de base pour la majorité de la population (van den Abeele, Vandenput 1951 : 69 & 71) en ce compris au Kwango. Son succès résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, au nombre desquels un rendement particulièrement efficace, même dans des dispositions naturelles précaires – manque de pluie ou sols pauvres. Sa capacité à se développer dans ces conditions rend ainsi sa culture particulièrement attractive dans des régions telles que le Kwango ; encore la pédologie et l'enclavement du district en limitent-ils la production par rapport aux entités limitrophes du Kwilu ou des Cataractes : « Le sol sablonneux, la faible densité de population et le manque important de routes praticables » constituaient, à la fin des années 1980, « les principaux problèmes à la production et à la commercialisation » (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 94 ; 136).

Le manioc est toujours planté par bouture en culture associée, principalement à l'arachide, au maïs ou au niébé (Molo Mumvwela 2004 : 45 ; République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 54).

Ses tubercules peuvent être mis en farine, pour préparer le *fufu*⁷⁵, auquel sont éventuellement associés viande, légumes, etc. Ils seront également transformés en *chikwange*⁷⁶ (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 95-97), tandis que les feuilles seront préparées et consommées comme légume⁷⁷.

L'arachide nécessite un sol particulier, à la fois léger et bien drainé. C'est une culture typique de la savane, adaptée aux sols sablonneux, d'où son épanouissement au Kwango (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 146). La culture d'arachide est souvent associée à celle du manioc et du maïs ; elle peut également être associée à celle de la courge (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 54). Elle est pratiquée de façon saisonnière. La tendance actuelle est de la pratiquer trois fois par année selon un calendrier précis. Deux variétés d'arachides sont cultivées : la variété hâtive en sols forestiers et la variété tardive dite *Nguba ya ba nkaka* en sols de savanes. Que ça soit pour la première ou la seconde variété, l'arachide peut se consommer crue, préparée ou séchée.

Le maïs, nécessitant un sol riche en humus et redoutant les sols sablonneux, ne se développe pas partout avec le même bonheur (Van den Abeele & Vandenput 1951 : 103 & 104). Son introduction dans les foyers kwangolais est relativement récente, favorisée par le brassage des populations : celui-ci tend à devenir le repas préféré des Kwangolais, bien qu'en regard des volumes commercialisés, sa consommation demeure encore relativement faible. Outre le manioc, la culture du maïs peut être associée à celle de la courge, du riz ou de l'igname (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 54 ; Molo Mumvwela 2004 : 47). Il est essentiellement commercialisé en grains.

Notons encore, après l'indépendance, le développement du millet et du niébé. Culture de savane introduite par le Kwilu voisin, le millet est une graminée employée par certaines populations du Kwango dans la préparation du *luku*, en succédané du maïs. Il est généralement consommé en mélange avec le manioc sous forme de farine.

75 Pâte de manioc.

76 Pâte cuite et emballée avec des feuilles cueillies en brousse.

77 *Pondu*, en lingala ; *saka-saka*, en kikongo.

Le niébé quant à lui, variante du haricot, s'adapte très bien aux sols des savanes du Kwango ; du fait de ses potentialités nutritives, cette légumineuse peut répondre en partie au problème de la malnutrition.

Sa culture est surtout associée à celle du manioc (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 54). Le niébé est consommé cuit, accompagné du *luku*.

Tableau 13.1. Composantes de l'économie de la province du Bandundu. Production annuelle par secteur (en millions de FC, prix courants et en % du PIB). Agriculture

Secteur primaire	2006		2007		2008		2009		2010 (estimations)	
	En millions de FC	En % du PIB	En millions de FC	En % du PIB	En millions de FC	En % du PIB	En millions de FC	En % du PIB	En millions de FC	En % du PIB
Agriculture, pêche et élevage	410 256,0	81,0	475 930,3	79,0	537 998,9	77,0	1 035 010,5	81,0	1 286 898,0	82,0
Agriculture	317 252,5	63,0	327 155,3	54,0	344 664,5	49,0	685 195,0	54,0	899 304,1	57,0
Pêche	26 989,7	5,3	70 440,0	11,6	97 701,7	13,9	128 165,9	10,1	130 312,0	8,3
Élevage	66 013,8	13,0	78 335,1	12,9	95 632,7	13,6	39 485,4	3,1	45 852,9	2,9
PIB aux prix du marché	505 867,2	100,0	605 748,6	100,0	702 218,0	100,0	1 272 932,9	100,0	1 576 425,3	100,0

Source : *Cadrage macroéconomique actualisé, Province du Bandundu*, 2010, cité par : République démocratique du Congo, Ministère de la Santé publique, secrétariat général 2010 : 45).

Tableau 13.2. Les ménages, par district et à l'échelle de la province

Subdivision	1985				1990				1994			
	MNA	MA	Total ménages	Proportion de MA (en %)	MNA	MA	Total ménages	Proportion de MA (en %)	MNA	MA	Total ménages	Proportion de MA (en %)
KWANGO	66 611	81 384	147 995	54,99	43 354	144 328	187 682	76,90	51 451	159 644	211 095	75,63
Feshi	2 895	20 780	23 675	87,77	3 298	20 917	24 215	86,38	4 064	23 194	27 258	85,09
Kahemba	3 674	15 325	18 999	80,66	9 499	16 734	26 233	63,79	11 208	18 287	29 495	62,00
Kasongo-Lunda	27 071	13 662	40 733	33,54	16 659	42 880	59 539	72,02	19 426	47 559	66 985	71,00
Kenge	32 617	17 578	50 195	35,020	10 488	46 018	56 506	81,44	12 627	50 904	63 531	80,12
Popokabaka	354	14 039	14 393	97,54	3 410	17 779	21 189	83,91	4 126	19 700	23 826	82,68
BANDUNDU	184 093	499 524	684 617	72,96	185 170	643 194	828 364	77,65	243 353	713 200	956 553	74,56

Sources : *Statistiques du recensement agricole*, 1985, cité par République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS (1987a : 98) ; République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS (1997 : 26, 35).

« MA » : Ménages agricoles.

« MNA » : Ménages non agricoles.

1.1. L'ADMINISTRATION BELGE

1.1.1. LES CULTURES VIVRIÈRES

Au cours du dernier demi-siècle, les grandes lignes du paysage agricole n'ont pas fondamentalement évolué. Fortement déterminé par ses limites pédologiques, celui-ci présente en effet sensiblement

les mêmes traits qu'à l'époque coloniale. Le manioc, l'arachide, le maïs et la banane plantain émergent au registre des principales cultures vivrières.

L'exode rural⁷⁸ et la nécessité d'approvisionner les grands centres urbains naissants (Kinshasa, Boma, Matadi), ont amené les paysans de la région à cultiver des produits destinés avant tout à la consommation locale ou régionale, à savoir : riz, arachides, haricots, pois, pommes de terre, maïs, manioc, bananes plantain et de table, raphia, urena, punga (Bouvier, Doucy & Rosy 1963 : 98).

À l'échelle de la province de Léopoldville, « le district se distingue alors comme gros producteur de voandzou, de millet à chandelle, de courges et de manioc » (Ministère des Colonies 1955 : 31-32 ; 66).

Les territoires de Kasongo-Lunda et de Kenge se révèlent dans les années 1950 d'importants producteurs de manioc, dont ils commercialisent une partie dans les centres. La production de courges provient en majeure partie du territoire de Feshi (1557 tonnes, dont 503 commercialisées en 1952), qui cultive également la majorité du millet, quoiqu'encore en de faibles quantités (130 tonnes, dont 37 commercialisées en 1952).

Le voandzou, « arachide des sols pauvres » (van den Abeele & Vandenput 1951 : 556) se cultive presque exclusivement dans la province de Léopoldville ; au Kwango, on le retrouve alors à Kahemba (1150 tonnes) et, dans une moindre mesure, à Feshi et Kasongo-Lunda (Ministère des Colonies 1955 : 42-43).

L'exploitation de l'arachide et du maïs sont également déjà attestées : Kasongo-Lunda et Kenge fournissent 73,84 % des contingents d'arachides à l'échelle du Kwango et à la fin des années 1950, le nouveau territoire de Popokabaka enregistre des niveaux de production comparables à ceux de son ancienne entité mère : 1500 à 2000 tonnes par an (Bouvier, Doucy & Rosy 1963 : 101). La culture du maïs, pour sa part, est surtout attestée dans les territoires de Feshi et de Kenge (76 % de la production totale du district).

La question du riz paddy est déjà abordée, mais son introduction ne rencontre pas encore le succès escompté :

« Le riz paddy est encore trop peu apprécié dans la province [de Léopoldville] et la production commercialisée subit les mêmes fluctuations que celle du maïs, les tonnages étant cependant moins importants que pour cette dernière céréale » (Ministère des Colonies 1955 : 31).

Sa culture au Kwango se limite alors aux régions forestières du nord et du sud du territoire de Kenge, ainsi que du centre du territoire de Kasongo-Lunda (Ministère des Colonies 1955 : 68).

Finalement, en dépit d'efforts de propagande entrepris en ce sens, notamment en territoire de Feshi, la culture des pois et haricots ne procure encore que des résultats très moyens (Bouvier, Doucy & Rosy 1963 : 101).

Tableau 13.3. Agriculture des populations colonisées en 1952. Statistiques des principales productions

Produit	Territoire ⁷⁹	Superficie	Rendement	Production
		globale (en ha)	(en tonnes par ha)	totale (en T.)
Manioc	Feshi	6 901	4,956	34 204
	Kahemba	4 568	10,0	45 680
	Kasongo-Lunda	6 378	12,511	79 800
	Kenge	7 125	10,1	72 000
Arachide	Feshi	1 262	0,555	701
	Kahemba	823	1	824
	Kasongo-Lunda	2 517	0,858	2 162
	Kenge	3 369	0,832	2 806
Maïs	Feshi	1 212	0,513	622
	Kahemba	229	0,445	102
	Kasongo-Lunda	503	1,284	646
	Kenge	1 107	0,797	883
Banane plantain	Feshi	19	1,368	26
	Kahemba	61	6,77	413
	Kasongo-Lunda	620	1,656	1 027
	Kenge	50	15,18	759

Source : Ministère des Colonies (1955 : tableau joint).

79 L'actuel territoire de Popokabaka est constitué par l'ordonnance n° 21/297 du 24 novembre 1953 ; jusqu'alors, l'entité se trouve rattachée au territoire de Kasongo-Lunda (voir le chapitre 10 relatif à la composition administrative du Kwango).

Le retard de développement qu'accuse l'actuel district par rapport au reste de la colonie ne manque pas d'attirer l'attention de l'Administration, qui, dans la lancée de son premier « Plan décennal », réfléchit à une série de mesures en vue d'intégrer le Kwango dans une dynamique de croissance.

Aux yeux des autorités, la question agricole est indissociable de celle du développement d'un colonat. L'organisation du milieu rural du Kwango doit, en ce sens, engager « un essor économique où pourront s'intégrer plusieurs activités du colonat », qui remplirait « des tâches et des fonctions qui contribuent à notre œuvre civilisatrice au Congo belge et à l'émancipation des populations autochtones » (Plan décennal 1949 Livre I : 92, cité par Mashini 1994 : 407 ; Ministère des Colonies 1955 : 120). Les hauts plateaux du Kwango semblent à cet effet satisfaire aux exigences relatives à la disponibilité de main-d'œuvre et de terrains. La culture de bambous, dont la cellulose pourrait servir à la fabrication de pâte à papier, et l'introduction de l'élevage bovin sont proposées pour attirer le colon, mais ces projets ne trouveront pas d'écho favorable (Mashini 1994 : 407).

En ce qui concerne les cultures vivrières, il est envisagé, un temps, de les valoriser sous forme d'amidon brut, à raffiner dans un centre plus important. Surtout, les experts préconisent le développement de la culture du millet, céréale robuste et nourrissante, dont l'incorporation dans la confection du pain serait rendue obligatoire, ainsi que du soja. Enfin, les autorités préconisent la culture du ricin, que l'on retrouve essentiellement dans le territoire de Kahemba au vu de « l'intérêt qu'offre son huile dans les moteurs à réaction » (Ministère des Colonies 1955 : 120).

1.1.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES⁸⁰

Historiquement, les filières du caoutchouc, du café Robusta, du tabac, de l'huile de palme et du cacao ont fait l'objet d'une exploitation industrielle dans le Bandundu. À l'exception du caoutchouc, ces

80 Par cultures « industrielles », nous entendons les cultures pérennes, destinées en majorité à l'exportation et dont le produit fait l'objet de transformations le long de sa filière industrielle.

cultures se sont cependant concentrées essentiellement au nord et au centre de la province (Maindombe et Kwilu). Le Kwango n'a en effet pas connu la même « fortune » industrielle que ses entités sœurs : des facteurs ambiants, climatiques et pédologiques (République du Zaïre, SICAI 1977a : 2-9), autant que son enclavement territorial lié à une infrastructure de transports très limitée, expliquent en partie cette situation.

Jusqu'en 1911, l'ancien district du Kwango (actuels districts du Kwango et du Kwilu) est exploité pour son caoutchouc. La baisse de la demande mondiale, conjuguée à la concurrence des Indes néerlandaises, réoriente l'organisation économique de la région vers la culture du palmier à huile : en 1911, les Huileries du Congo belge, du groupe Lever, voient ainsi le jour ; à la même époque est créé le consortium Huileries et Plantations du Kwango (HPK), contrôlé par la Compagnie du Congo belge CCB ; deviendra : Compagnie de commerce et de plantations (CCP) en 1960 elle-même propriété de la Compagnie d'Anvers (Joye & Lewin 1961 : 233). Celles-ci concentreront cependant l'essentiel de leur activité dans l'actuel Kwilu, délaissant pratiquement la partie Sud⁸¹. Le Kwango « industriel » est donc à la remorque de ses entités « sœurs »...

1.1.3. L'ÉLEVAGE BOVIN

Peu adaptée à l'agriculture, la savane kwangolaise est davantage favorable à l'élevage. La question divise les agronomes coloniaux dès les années 1920 ; elle perdurera jusque dans les années 1970, bien que les essais, concluants, menés dans les années 1950, plaident en faveur de son expansion (Mashini 1994 : 55).

Les cheptels se diffusent dans le Kwango-Kwilu au début des années 1950, sur les terres de pacage du nord et du centre d'abord, plus fertiles. Aux mains des sociétés, elles servent d'approvisionnement à leur personnel ; aux mains de l'État, elles font l'objet de rapports, d'expérimentation et d'essais de diffusion (Duvieusart 1994 : 283).

81 La première établit son siège à Leverville (actuel Lusanga, territoire de Bulungu) ; la seconde se développe à partir du territoire de Masi-Manimba.

La première expérience, en 1948, est initiée à l'école professionnelle agricole de Kimbao, à 8 km de la mission du même nom (territoire de Kenge) ; entre 1957 et 1958, d'autres essais sont menés à Feshi, cette fois sur des bovins de la race Ndama, légèrement plus lourds (340 kg). Ces derniers s'avèrent concluants ; ils établissent ainsi que les régions à savane très sablonneuse et pauvre sont capables d'entretenir des élevages bovins, pour peu que l'on complète leur alimentation par des blocs à lécher pourvus de microéléments indispensables, et que l'on pratique des feux de brousse systématiques, afin de disposer d'herbe verte et tendre en toute période. Ainsi diffusés, ces résultats seront à l'origine du « prodigieux développement de l'élevage bovin jusque dans les savanes les plus pauvres du Sud » (Duvieusart 1994 : 283).

La race de vaches *Ndama*, sélectionnée par les éleveurs Jules Van Lancker⁸² (JVL) (Kol, actuel Bas-Kongo), plus robuste que le *Dahomey* ou l'*Angolais*, s'imposera quant à elle rapidement comme bétail de référence (Duvieusart 1994 : 283-284).

Tableau 13.4. Cheptel bovin au Bandundu en 1954

Subdivision	Bovidés (têtes de bétail)	
	Colonisés	Européens
KWANGO	49	150
Feshi	22	46
Kahemba	27	-
Kasongo-Lunda	-	-
Kenge	-	49
Popokabaka	-	55
Kwilu	270	4128
Mai-Ndombe	-	2096
BANDUNDU	319	6374

Source : Ministère des Colonies (1955 : 96-97).

Dans les années 1950, les principaux élevages du district se concentrent dans les territoires du Nord

⁸² La société JVL a compté jusque dans les années 1980 parmi les principales entreprises du pays. Elle s'est spécialisée à la fois dans les activités d'élevage et d'huile de palme (Ndaywel è Nziem 1992 : 734).

(Kenge, Popokabaka, Feshi). En regard du reste de la province, les pâturages kwangolais demeurent néanmoins marginaux (15,4 % du cheptel colonisé et seulement 2,6 % du cheptel européen).

1.2. LE DÉVELOPPEMENT AGROPASTORAL DU KWANGO, 1960-1990

1.2.1. LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL DU KWANGO DANS LES PLANS AGRICOLES NATIONAUX (1960-1990)

Les décennies qui suivent verront une série de nouveaux plans prendre la relève du premier plan décennal. Dans une mesure variable, la question du développement du Kwango y est évoquée, pour la vocation agricole de la région, ainsi que son rôle de grenier des centres urbains de l'Ouest (Boma, Kinshasa, Matadi, etc.).

Pendant une vingtaine d'années, cependant, le Kwango est totalement éclipsé des préoccupations économiques des caciques congolais. Tout au plus, le « rapport Torre » de 1963, financé par la Communauté économique européenne, suggère-t-il, pour l'agriculture traditionnelle, les actions suivantes : approvisionnement des centres de production ; programme d'aide directe aux producteurs ; diffusion des semences améliorées ; développement de l'élevage ; etc. Le document propose notamment, sur base de critères liés aux conditions naturelles de production et aux voies d'évacuation, la délimitation de 12 régions économiques, dont Kikwit constituerait l'un des pôles de coordination pour l'Ouest du pays. Des zones d'action rurale (ZAR) sont également définies en vue de renforcer le secteur de l'agriculture dite « moderne », dont la ZAR du Kwilu, où il est recommandé de promouvoir l'exploitant rural indépendant et donc de développer l'animation rurale (Mashini 1994 : 407-408).

Dans la seconde moitié des années 1970 et tout au long de la décennie 1980, une multitude de plans et de programmes en tous genres se succèdent, dont il convient de dire quelques mots : Plan de stabilisation économique et financière (1976-1977) ; Programme de relance agricole (1978-1980) ; Plan Mobutu (en plusieurs tranches) ; Programme de production des principales denrées alimentaires (1980-1985) ; Plan

de relance agricole (1982-1984) ; Plan de développement économique et social (1986-1990) (Mashini 1994 : 411).

Le Plan Mobutu naît à la fois de l'opération avortée de la « zaïrianisation » et d'une conjoncture internationale morose. Au rang des priorités, figure le développement de l'agriculture, qu'il s'agit de rendre effectif par des stratégies de développement financées essentiellement par les institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international, Banque mondiale, etc.) et, dès lors, associées aux fameuses « mesures d'ajustement structurel », expression qui fera florès dans tous les programmes internationaux de développement jusqu'à la fin des années 1990. Issu de ce schéma d'ensemble, un Programme agricole minimum définit des stratégies d'actions agricoles, concrétisées au plan national par une série de projets institutionnels, souvent issus du Plan Mobutu. Des zones prioritaires en matière d'activité agricole seront ainsi définies, dont la carte de répartition révèle les dispositions du gouvernement en matière de développement : si les territoires du Kwilu sont pris en compte, le Kwango se trouve marginalisé (Mashini 1994 : 411-414).

Élaboré officiellement dans la droite ligne du Plan Mobutu, le Plan de relance agricole (PRA) veut répondre au marasme économique international, qui plombe le secteur minier congolais : « L'exploitation de l'énorme potentiel agricole devrait servir de base à la croissance à long terme de l'économie nationale et contribuer à réduire la dépendance de la relance économique du seul secteur minier » (Discours d'ouverture du président du Groupe consultatif de la Banque mondiale sur le Zaïre, cité par : Mokili Danga Kassa 1998 : 352). Les mesures envisagées font néanmoins totalement l'impasse sur les paysans ou les petits producteurs en tant que partenaires à part entière, au profit d'un bipolarisme État-Secteur privé.

La Nouvelle Stratégie agricole (NSA), concomitante du PRA, entend quant à elle donner la priorité aux cultures vivrières, jusqu'alors systématiquement défavorisées par rapport aux cultures pérennes, en matière d'allocation des ressources. Elle se donne pour principaux objectifs : l'autosuffisance alimen-

taire par l'encouragement de la production vivrière en réhabilitant les structures existantes ; le renforcement de l'encadrement des paysans ; la participation accrue du secteur privé ; le retrait de l'État de la gestion des entreprises agricoles (Mokili Danga Kassa 1998 : 355). Le Kwango-Kwilu retient ici, pour une fois, l'attention des autorités. C'est que, globalement laissée à elle-même durant deux décennies, l'activité agricole de la région peine à progresser. Les autorités l'admettent : « les problèmes que pose le développement rural dans [...] les sous-régions du Kwilu et du Kwango, présentent une particulière gravité » (République du Zaïre, Commissariat général au Plan 1982 : 20).

En vue de coordonner les initiatives locales et, officiellement, d'augmenter leur efficacité au service du développement rural, une société mixte (public-privé), la Compagnie pour le développement agricole intégré du Kwango-Kwilu (CODAIK), est instituée, financée par le Gouvernement central, en collaboration avec la Banque mondiale, la FAO et la République fédérale d'Allemagne. À charge pour la CODAIK d'organiser le recyclage et la formation du personnel d'encadrement agricole, de mettre au point de nouvelles techniques culturelles à vulgariser, en ce qui concerne les productions de manioc, d'arachides, de maïs et de soja. La CODAIK se voit également confier la collecte, la transformation et la commercialisation des produits vivriers, en partenariat avec les commerçants locaux, les coopératives et autres institutions locales ainsi que l'approvisionnement des paysans en biens de première nécessité et en intrants agricoles. Elle doit encore servir d'intermédiaire entre les banques, les aides extérieures, d'une part, et les commerçants locaux et paysans d'autre part, pour assurer les crédits nécessaires au financement de l'activité agricole. Enfin, il lui revient, toujours en interaction avec les partenaires locaux, d'entretenir routes et pistes de dessertes agricoles, de restaurer et équiper les bâtiments collectifs, d'assurer l'acheminement de l'eau potable dans les villages et d'améliorer l'environnement sanitaire dans la région (République du Zaïre, Commissariat général au Plan 1982 : 21-22). Ainsi lestée d'un tel éventail d'objectifs et parrainée par des bailleurs internationaux aux

attentes contradictoires, la CODAIK ne parviendra pas à concrétiser durablement les espoirs de ses promoteurs. Au Kwango, seul finalement Maziamu (Feshi) sera touché par l'activité agricole de la Compagnie (Mashini 1994 : 171-185).

Finalement, le Premier Plan quinquennal de développement économique et social (1986-1990) fait suite au Plan Mobutu. Mais pas plus que son prédécesseur, il n'intégrera sérieusement la question agricole au Kwango dans sa politique de développement (Mashini 1994 : 415-416).

1.2.2. LE PAYSAGE AGROPASTORAL DU KWANGO DANS LES ANNÉES 1970 – DÉBUT 1980

a) Les cultures vivrières

En 1969, en vue d'améliorer les résultats du secteur agricole, qui tardent à se concrétiser, une ordonnance-loi est signée par Mobutu ; sous nombre d'aspects, elle s'apparente dans ses effets aux cultures obligatoires coloniales. Il est notamment stipulé que :

« dans des circonstances exceptionnelles [...] le gouverneur de province [...] peut [...] décider que tout homme adulte et valide [...] peut être tenu [...] de faire et d'entretenir des cultures individuelles de vivres pour l'alimentation et dans l'intérêt exclusif de la population [...], de faire et d'entretenir des cultures d'ordre éducatif, d'en effectuer la préparation, l'amélioration et la récolte dans les conditions déterminées pour chaque produit [...]. Le caractère éducatif de la culture et la durée pendant laquelle celle-ci conserve ce caractère sont déterminés par le gouverneur de province. [...] De faire et d'entretenir, dans ces terres de cultures et de pacage, des dispositifs d'amélioration jugés nécessaires par les autorités compétentes, et en particulier les dispositifs de drainage, d'irrigation et de conservation de sols [...]. Les travaux prévus

[...] ne peuvent occuper plus de 45 jours par an au total [...] La limite de 45 jours peut être dépassée si les besoins de l'alimentation des populations intéressées exigent des travaux urgents [...] » (articles 58 et 59 de l'ordonnance-loi n°69/012 du 12 mars 1969 du *Moniteur congolais* n° 7 du 1^{er} avril 1969, cité par Mokili Danga Kassa 1998 : 301-302).

Le retour des cultures imposées sera officiellement consacré dans un texte de loi en 1976⁸³.

Dans l'esprit de cette disposition, les autorités déterminent les cultures imposables « suivant des critères écologiques, la disponibilité en semences, les facilités d'évacuation et les besoins locaux », ceci afin de « produire le plus de denrées alimentaires possible pour l'alimentation des producteurs et la commercialisation de l'excédent en vue de nourrir les populations urbaines de la région ou de ravitailler Kinshasa [...] » (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 44).

Au Kwango, elles sont d'application pour le manioc (50 ares par cultivateur imposable, sur l'ensemble de la région) ; le maïs (50 ares par cultivateur imposable, dans le territoire de Kahemba) ; les arachides (20 ares par cultivateur imposable, dans l'ensemble de la région) ; le haricot (10 ares par cultivateur imposable, à Kasongo-Lunda) (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 45).

Ce système a ses effets pervers : il encouragerait une production agricole extensive et serait à la base d'une réduction des rendements par hectare et par personne. Dans le cas du manioc au Kwilu, par exemple, Fresco met en parallèle les rendements cités par Nicolai (12 T/ha en 1958) et les estimations de la FAO (7 T/ha en 1977-1979). Une réduction qui s'est progressivement aggravée au fil des ans, qui force les populations à avancer la période de récolte ce qui, en retour, contribue à réduire le rendement *total* par hectare (Fresco 1982 : 22).

83 Arrêté départemental n° 748/BCE/AGRI/76.

Tableau 13.5. Évolution des ménages agricoles, des productions et des superficies au Kwango (1978-1980). Cultures imposées

Produit	Année	Ménages agricoles	Superficie globale (en ha)	Rendement (en T. par ha)	Production totale (en T.)	Part dans la production totale du Bandundu
Manioc	1978	119 000	71 000	7,93	563 000	15,19 %
	1979	119 000	81 000	9,69	785 000	15,37 %
	1980	140 000	57 000	9,77	557 000	14,33 %
Arachide	1978	98 000	24 000	0,88	21 000	14,50 %
	1979	124 400	32 000	1,03	33 000	18,30 %
	1980	135 000	32 000	0,88	28 000	12,70 %
	1981 (a)	137 427	35 610	0,82	29 126	15,13 %
Maïs	1978	82 000	20 000	0,80	16 000	8,00 %
	1979	102 000	34 000	0,85	29 000	10,20 %
	1980	122 000	43 000	0,84	36 000	12,00 %
Haricot et pois	1978	26 000	3 357	0,62	2 076	74,10 %
	1979	375 000	4 972	0,62	3 067	73,00 %
	1980	55 000	6 113	0,66	4 014	86,50 %

Source : République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 47, 51, 55, 58).

(a) Source : République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS (1987a : 65).

Le Kwango se distingue au sein du Bandundu pour sa production de pois et haricots (3052 tonnes en moyenne, entre 1978 et 1980, soit, en moyenne, 78,9 % de la production totale), tandis que la production des autres denrées reste globalement faible. Les autorités justifient le caractère obligatoire de cette culture, au même titre que celle du soja, du fait du « déséquilibre nutritionnel sévissant dans certaines parties de la région » auquel il faut répondre (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 57). En l'espace d'un peu plus de vingt ans, la culture de la légumineuse a ainsi connu une progression fulgurante : elle serait le fait, avant tout, du succès de l'une de ses variantes, le niébé. Principaux territoires producteurs : Kasongo-Lunda, Popokabaka et Kahemba.

Le manioc se cultive partout, mais en quantités inégales : sa production se concentre essentiellement dans les territoires de Kasongo-Lunda et de Kenge. Enfin, les arachides et le maïs sont cultivés à Kenge, Popokabaka et Kasongo-Lunda.

À l'encontre du Kwilu et du Mai-Ndombe, la culture du riz n'est pas imposée au Kwango : les vo-

lumes de production restent négligeables à l'échelle de la province (3 % de la production totale du Bandundu en 1980).

À côté des cultures imposées, le paysan peut établir des cultures dites « facultatives », pour autant qu'elles n'empiètent pas sur les emblavures des premières. La patate douce, l'igname et la canne à sucre comptent parmi les principales cultures. Les territoires de Feshi et de Popokabaka produisent encore du millet et du sésame. Enfin, le Kwango serait le principal district producteur de pommes de terre. Le volume de production reste néanmoins très faible (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 60-65).

b) Les cultures industrielles

La production est essentiellement le fait de planteurs individuels de petite envergure, les plantations industrielles, dites « modernes », s'établissant préférentiellement dans le Kwilu voisin. Ainsi, en 1979, sur les 201 établissements recensés par l'administration au Bandundu, 49 sont situés au Kwango (soit

24 % du parc économique de la province), alors que le district concentre 35 % des petites unités. En comparaison, le Kwilu totalise 42 % des établissements, toutes tailles confondues et 61 % des grandes entreprises (République du Zaïre, Commissariat général au plan 1982 : 8)⁸⁴.

L'enquête réalisée par la SICAI en 1977 dans le cadre d'un projet de développement de l'Ouest du Zaïre, présente l'état des cultures industrielles dans le Bandundu. L'aperçu s'avère particulièrement éloquent quant au retard affiché par le Kwango en la matière (tableau 13.6). Alors que le Kwilu se spécialise dans la production d'huile de palme et que le Mai-Ndombe se réserve l'industrie du caoutchouc, l'activité industrielle du Kwango reste dérisoire. Depuis l'indépendance, suite au départ des quelques colons propriétaires des plantations, la culture du palmier à huile a baissé sensiblement ; le délabrement des installations industrielles, le non-renouvellement des plantations arrivées pour la plupart à maturité, conjugués à la faible demande pour l'huile de palme sur le marché mondial ont accentué le déclin. Certaines plantations de palmiers ont néanmoins redémarré une activité, comme à Gabia⁸⁵. L'industrie caféière, de son côté, compte une seule plantation de taille moyenne (entre 100 et 500 ha) qui produit à elle seule 80 % des graines du district ; son volume annuel représente cependant à peine 3 % de celui du Bandundu.

Dans ces conditions, les performances, déjà très faibles, périssent dans les années suivantes (tableaux 13.7, 13.8 et 13.9) : en 1981, le paysage « industriel » du Kwango se résumerait ainsi à environ 126 ha de palmeraies en rapport (Kenge) et 102 ha de caféiers en rapport (Popokabaka et Kasongo-Lunda), contre respectivement 307 ha et 331 ha un an plus tôt. La production de café aurait diminué depuis 1979, bien

84 Notons que si les auteurs indiquent que les établissements recensés emploient au minimum 5 personnes de façon permanente, ils ne prennent pas la peine de préciser ce qu'ils entendent par « petit », « moyen », ou « grand » établissement.

85 Le redémarrage au moment de l'enquête est récent, ce qui explique l'absence de superficies en rapport dans les tableaux.

qu'elle se soit remise d'un creux en 1980⁸⁶ (République du Zaïre Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 85-86).

Une nouveauté par rapport à la période coloniale : l'apparition, puis le développement de la culture du tabac, qui connaît un temps un certain succès. Jusqu'alors, les paysans en cultivaient quelques plants, avant tout pour leur propre consommation (Ministère des Colonies 1955 : 88) ; la British American Tobacco (BAT), qui s'implante au Bandundu à partir de 1966 (Mulumba 1974 : 74), donnera au secteur une sérieuse impulsion, en proposant à la fois des prix attractifs, une assistance et des services de vulgarisation auprès des cultivateurs. Au Kwango, le territoire de Kenge concentre l'essentiel de la production (tableau 13.9) (République du Zaïre Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 70).

86 La faible qualité des données doit néanmoins nous inciter à la prudence.

Tableau 13.6. Superficies et productions par culture et par catégorie, nombre des usines et pourcentage des superficies en rapport en 1974, par district⁸⁷

Districts / Province	Palmier		Café		Usines			% de la superficie totale		
	Superficie (en ha)		Superficie (en ha)		Huileries	Caoutchouc	Café	Palmier	Caoutchouc	Café
	Total	En rapport	Total	En rapport						
KWANGO	210	-	170	153	36	1	-	-	-	100
3 ^e catégorie	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
2 ^e catégorie	210	-	127	115	29	1	-	-	-	75,2
1 ^{re} catégorie	-	-	43	38	7	-	-	-	-	24,8
Kwilu	16 527	8 464	19 599	1363	1 165	524	17	-	100	100,0
3 ^e catégorie	15 681	8 464	19 599	1137	952	488	14	-	100	81,7
2 ^e catégorie	846	-	-	178	178	30	3	-	-	15,3
1 ^{re} catégorie	-	-	-	48	35	6	-	-	-	3,0
Mai-Ndombe	2 729	2 622	1 995	2996	2 548	585	2	4	14	100
3 ^e catégorie	2 562	2 562	1 965	-	-	-	1	3	-	98
2 ^e catégorie	167	60	30	2851	2 435	561	1	1	14	2
1 ^{re} catégorie	-	-	-	145	113	24	-	-	1	-
BANDUNDU	19 466	11 086	21 594	4529	3 866	1 145	20	4	15	100
3 ^e catégorie	18 243	11 026	21 564	1137	952	488	15	3	-	99,5
2 ^e catégorie	1 223	60	30	3156	2 728	620	5	1	15	0,5
1 ^{re} catégorie	-	-	-	236	186	37	-	0	-	-

Source : République du Zaïre, SICAI (1977a : 2-13 - 2-15).

Tableau 13.7. Culture du palmier élaeis : évolution des productions (1978-1981) (en T.)

Subdivision	1978		1979		1980		1981		
	Fruits de palme	Palmistes de traite	Fruits de palme	Palmistes de traite	Fruits de palme	Palmistes de traite	Cultures pérennes paysannes		
							Fruits de palme	Palmiste de cueillette	Huile de palme
Feshi	-	-	23	-	6	135	-	-	-
Kahemba	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Kasongo-Lunda	-	-	57	-	58	-	65	1	64
Kenge	-	-	46	-	54	-	72	-	23
Popokabaka	-	-	5	7	6	3	63	26	28
KWANGO	nc	nc	131	7	125	138	200	27	115
Kwilu	32 115	17 345	21 102	11 356	13 225	1 217	35 671	-	19 800
Mai-Ndombe	2 377	50	2 233	-	1 760	-	6 793	39	3 224
Bandundu cité	-	-	10	-	10	-	-	-	-
Kikwit cité	-	-	12	-	10	-	-	-	-
BANDUNDU	34 492	17 395	23 466	10 568	15 130	1 355	42 664	66	23 139

Sources : République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS (1987a : 71) ; République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 251).

87 Par « première catégorie », les auteurs entendent : plantations de plus de 500 ha ou unités de moins de 500 ha, mais faisant partie de grands groupes ou élevages de plus de 1000 têtes ; « deuxième catégorie » : plantations de 30 ha à 500 ha ou élevages de 100 à 1000 têtes ; « troisième catégorie » : plantations de moins de 30 ha ou élevages de moins de 100 têtes (République du Zaïre, SICAI 1977a : VII).

Tableau 13.8. Culture du palmier élaeis : superficies des cultures « traditionnelles » et « modernes » (en ha) (1981)

Subdivision	Cultures pérennes paysannes		Cultures «modernes»
	Superficie en rapport	Superficie non en rapport	Superficie en rapport
Feshi	-	195	-
Kahemba	-	-	-
Kasongo-Lunda	-	-	-
Kenge	1 232	-	126
Popokabaka	952	-	-
KWANGO	2 184	195	126
Kwilu	16 214	186	14 261
Mai-Ndombe	2 110	11	1 871
Bandundu cité	-	-	-
Kikwit cité	-	-	-
BANDUNDU	20 508	392	16 258

Sources : République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS (1987a : 69, 71) ; République du Zaïre Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 85).

Tableau 13.9. Culture « traditionnelle » du café : évolution de la production (en T.) (1979-1981)

Subdivision	1979		1980	1981
	Production totale	Production marchande	Production marchande	Production (en baies sèches) (a)
Feshi	78	-	-	-
Kahemba	-	-	-	43
Kasongo-Lunda	803	254	375	881
Kenge	648	396	156	451
Popokabaka	82	18	27	112
KWANGO	1 611	668	558	1 487
Kwilu	5 696	2 900	3 904	3 960
Mai-Ndombe	8 373	8 047	8 785	8 596
Bandundu cité	3	-	-	-
BANDUNDU	15 680	11 615	13 247	14 044

Sources : République du Zaïre Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 252) ; République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS (1987a : 77).

(a) Le pourcentage de café marchand (donc de café commercialisé) sur baie sèche est estimé comme suit : café Robusta : 48 %.

Tableau 13.10. Culture du tabac : évolution des superficies (en ha) et productions (en T.) (1978-1981)

Subdivision	1978		1979		1980		1981	
	Superficie cultivée	Production totale	Superficie cultivée	Production totale	Superficie cultivée	Production totale	Superficie cultivée	Production totale
Feshi	67	34	257	161	16	8	nc	nc
Kahemba	102	51	18	9	466	233	nc	nc
Kasongo-Lunda	121	36	128	38	1 012	303	nc	nc
Kenge	372	192	287	144	336	162	nc	nc
Popokabaka	14	5	93	44	153	35	nc	nc
KWANGO	676	318	783	396	1 983	741	2 162	800
Kwilu	6 048	3 510	6 934	3 664	3 306	2 410	4 517	2 710
Mai-Ndombe	421	348	983	717	1 071	716	6 679	3 510
BANDUNDU	7 145	4 176	8 793	4 777	6 360	3 867	13 358	7 020

Sources : République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 71) ; République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS (1987a : 73, 74).

c) L'élevage bovin

Fortes des résultats encourageants rencontrés, les autorités décident de doter chaque secteur d'un cheptel, essentiellement composé de bovins. L'élevage devient alors presque « obligatoire », à l'image des cultures, pour la population kwangolaise et le secteur enregistre une progression appréciable, à l'instar du reste de la province (tableau 13,11) : au milieu des années 1970, les têtes de bétail, qui s'élevaient à 200 unités en 1954, atteignent 8600 unités dans le chef uniquement des grandes et moyennes entreprises, soit une croissance annuelle supérieure à 200 %, contre 37 % à l'échelle de la province. Le rapport avec les autres districts de la province évolue ainsi favorablement pour le Kwango, en termes de têtes de bétail (3 % du cheptel en 1954, contre au moins 15 % en 1974 (les données concernant les petits éleveurs n'étant pas connues pour le Kwango). Une proportion qui restera globalement stable jusque 1981.

Pour les familles paysannes, l'élevage comporte en effet une série d'avantages indéniables dans une conjoncture économique déprimée :

« Suite à la forte inflation que le pays connaît depuis 1960, et comme les pensions ne sont plus que symboliques, la constitution d'un troupeau est, pour beaucoup, le seul moyen de se constituer un capital pour les vieux jours. La constitution d'un troupeau permet également de se procurer en une fois la somme nécessaire pour une opération chirurgicale, le paiement d'un minerval, la libération d'un prisonnier, le versement d'une dot, la construction progressive d'une maison en matériaux durables, etc. [...] L'élevage bovin fournit encore des protéines animales sur des sols très pauvres qui, sans cela, seraient économiquement stériles parce qu'impropres à la culture et privés du gibier qui s'y trouvait autrefois » (Duvieusart 1994 : 287).

88 Année indéterminée dans les sources ; estimation établie par l'auteur sur base de recoupements.

89 Les totaux pour les années 1970 & 1976 à 1980 sont les totaux arrondis repris dans : République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 92). Les données relatives au Mai-Ndombe, de 1976 à 1981, sont estimées par simple soustraction des chiffres du Kwango et du Kwilu aux totaux à l'échelle du Bandundu.

Tableau 13.11. Évolution du cheptel bovin au Bandundu dans les années 1970

Subdivision	Bovins (têtes de bétail)							
	1970	1974 ⁸⁸	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Feshi	nc	nc	6 847	nc	8 771	9 654	11 294	11 673
Kahemba	nc	nc	1 433	nc	1 379	1 917	1 793	2 522
Kasongo-Lunda	nc	nc	1 701	nc	2 526	2 887	2 803	4 527
Kenge	nc	nc	3 000	nc	3 003	3 726	4 327	4 439
Popokabaka	nc	nc	2 418	nc	3 884	3 955	4 791	4 938
Kwango	3 000	7 000	15 399	23 803	19 563	22 139	25 008	28 099
Kwilu	78 000	10 800	69 989	35 087	80 983	92 111	94 467	84 165
Mai-Ndombe	40 000	2 000	54 612	83 110	36 454	20 750	36 525	38 000
BANDUNDU⁸⁹	121 000	19 800	140 000	142 000	137 000	135 000	156 000	178 363
		Total						
		3 ^e catégorie	2 ^e catégorie	Total				

Source : République du Zaïre, SICAI (1977 a : 3-7) ; République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 91-92) ; République du Zaïre, FAO-PNUD/UNOPS (1987a : 80).

90 L'étude SICAI mentionne, à l'échelle du Bandundu, 8200 têtes de bétail dans les élevages de 1^{re} catégorie, sans en spécifier l'origine (Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe), ce qui porte la taille du cheptel en Bandundu à 55 600 têtes (République du Zaïre, SICAI (1977a : 3-7)).

Loin derrière le DPN de Ndjokele et Malebo, principale entreprise de la province (territoire de Mushie, district des Plateaux), les élevages de la M/C de Ngowa (1600 têtes), de Mr Maistriaui (près de 1000 têtes, Feshi) et des frères trappistes de Kasanga dominant le paysage pastoral du Kwango (République du Zaïre, SICAI 1977a : 3-5 & 3-8).

Les principaux élevages du Kwango en 1981 sont localisés à Feshi, à Kenge et à Popokabaka. Les rapports officiels dénombrèrent ainsi en 1982 au Kwango, 832 élevages individuels se partageant 14 477 têtes de bétail (43 % du cheptel), soit 17 têtes par élevage ; les élevages tenus par des missions, au nombre de 28, rassemblaient un peu moins de 12 000 têtes (soit 35 % du cheptel). Le reste des élevages étaient détenus, soit par des sociétés (14 %), soit par des organismes de développement (5 %), soit par l'État (2 %) ou les communautés (1 %) (République du Zaïre, FAO-PNUD/UNOPS 1987a : 82).

Tableau 13.12. Effectifs des principaux éleveurs du Kwango, 1981 (gros bétail)

Subdivision	Dénomination sociale	Effectifs
Feshi	Maistriaui	2 006
	Kimbongo	1 531
	Matadi	560
Kenge	Kimafu	848
Popokabaka	Diocèse	2 186
	BDPA	959
TOTAL (en têtes de bovins)		8 090
Part dans le cheptel total (a)		28,79 %

Source : République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 88).

(a) Calcul effectué par l'auteur, sur base des effectifs renseignés au tableau précédent.

1.2.3. LE PAYSAGE AGROPASTORAL DU KWANGO AU TOURNANT DES ANNÉES 1990

a) Les principales cultures vivrières

Le tournant politique et économique des années 1990 et la déliquescence qui s'ensuivra, le secteur agricole du Kwango les amorce globalement en boni, en termes de production. De nouvelles cultures prennent de l'ampleur, favorisées par le relâchement de l'encadrement étatique et, partant, par la dissolution *de facto* des cultures imposées.

Outre l'impact négatif sur les rendements, déjà évoqué, cette disposition n'était pas non plus sans effets sociaux collatéraux. Fresco en résume les limites :

« Premièrement, cela conduit à une surexploitation des femmes. Les superficies imposées aux hommes sont en fait cultivées par leurs femmes, avec peu ou pas d'assistance masculine (à l'exception du riz). L'obligation moyenne d'un hectare est supérieure à ce que la plupart des femmes peuvent prendre en charge, favorisant probablement des goulots d'étranglement au niveau de la main-d'œuvre pour défricher et planter. Deuxièmement, le contrôle gouvernemental affecte la production agricole de plusieurs façons. Une grande surface requiert plus de plants et de semences (sains), que ce qui est le plus souvent disponible. De plus, les agents de propagande agricole semblent préférer allouer les champs de façon à ce que ceux-ci soient le plus facilement inspectés, c'est-à-dire le long des routes (qui suivent les bassins d'eau) ou au sommet des pentes. Ces champs inclinés sont susceptibles d'aggraver l'érosion et d'être moins productifs. Finalement, l'inspection requiert que les champs soient groupés le plus près les uns des autres, ce qui va à l'encontre des préférences du fermier pour des petits plots dispersés, et qui pourrait augmenter la propagation des maladies » (Fresco 1986 : 84. Traduction de l'auteur).

Le manioc, l'arachide et le maïs demeurent les principales cultures : en 1987-1988, elles sont pratiquées respectivement par environ 99,5 %, 95,3 % et 93,3 % des ménages agricoles. Derrière, l'igname

(80,5 %) et la courge (67,2 %) se révèlent également particulièrement populaires (République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989e : 5).

Tableau 13.13. Principaux tubercules et oléagineux. Évolution des superficies (en ha), des rendements à l'ha (en tonnes) et de la production (en tonnes) au Kwango (1988-1994)

Produit	Année	Superficie globale (en ha)	Rendement à l'ha (en T.)	Production (en T.)	Part dans la production totale du Bandundu (en %)
Manioc	1987-1988	nc	nc	695 510	nc
	1990	112 127	8,06	903 569	22,57
	1991	116 813	8,02	937 192	22,49
	1992	122 665	8,02	984 140	22,49
	1993	127 961	7,96	1 018 124	22,35
Arachide	1987-1988	nc	nc	22 945	nc
	1990	24 332	0,86	20 967	15,79
	1991	25 418	0,86	21 859	15,79
	1992	26 494	0,86	22 838	15,79
	1993	28 712	0,86	24 751	15,79
Igne	1991	2 282	7,50	17 119	35,05 (a)
	1992	2 292	7,50	17 190	35,05 (a)
	1993	2 300	7,50	17 252	34,63 (a)
	1994	2 338	7,50	17 535	35,05 (a)
Patate douce	1991	4 449	4,60	20 464	28,50
	1992	4 492	4,60	20 664	28,50
	1993	4 481	4,60	20 617	32,55
	1994	4 542	4,60	20 898	28,50

Sources : République du Zaïre, Département de l'Agriculture (1989e : 5) ; Goossens, Minten & Tollens (1994 : 137, 142, 147) ; République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS (1997 : 61, 64, 70, 75, 82, 87, 88).

(a) Villes de Bandundu et de Kikwit exclues.

Le Kwango représentait 17,49 % de la production totale de manioc du Bandundu en 1989 (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 137). En l'espace de 5 ans, la position relative du district aurait donc progressé d'un peu plus de 28 % (tableau 13.13). L'augmentation des quantités (+68 % entre 1980 et 1994) serait avant tout le fait de l'extension des superficies (+124 % entre 1980 et 1994), alors que les rendements connaîtraient une diminution prononcée (moins de 8 tonnes en 1994, contre presque 10 tonnes en 1980). Si le manioc est essentiellement destiné à l'autoconsommation, sa commercialisation procure tout de même une rému-

nération substantielle au paysan (Molo Mumvwela 2004 : 45) : à la fin des années 1980, environ 89 % des ménages agricoles commercialisaient ainsi une partie de leur récolte (République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989e : 15), essentiellement sous la forme de cossettes (92,7 % de la production commercialisée en 1987-1988) (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 140).

Le territoire de Kenge, mieux desservi par les voies de communication et doté d'une meilleure infrastructure routière que les territoires voisins, affiche les meilleures performances. Le reste du dis-

trict est fortement handicapé par un réseau routier en grande partie impraticable, ce qui, combiné aux faibles densités de population et à la pauvreté des sols, constitue « les principaux problèmes à la production et à la commercialisation » (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 136).

Le volume de production des arachides aurait par contre diminué, au point d'être rattrapé par la patate douce, aux rendements bien plus élevés qui s'avère en effet peu exigeante quant à la qualité du sol (Van den Abeele & Vandenput 1951 : 81). Celle-ci est essentiellement commercialisée sous forme de gousses (90 % des cas au Kwango, en 1987-1988), mais peut également l'être sous forme de grains (République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989b : 5 ; République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989c : 10).

L'expansion remarquable de cette dernière culture étonne cependant : son volume de production passerait d'environ 6 300 tonnes en 1980 à 21 000 tonnes en 1994 (+232 %, soit une croissance annuelle moyenne de 16,6 %). Parallèlement, la part du Kwango dans la production totale de la province doublerait sur cette même période (13,7 % en 1980). Plus que d'autres, de tels chiffres sont sujets à caution : parce qu'elle est cultivée en association avec le manioc et le bananier, mais en des proportions très faibles, la mesure quantitative de son exploitation s'avère en fait malaisée à établir (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 81). Kasongo-Lunda

et Kenge compteraient parmi les principaux territoires producteurs.

Avant l'introduction du manioc et de la patate douce au Congo belge, l'igname constituait l'aliment de base des populations de la cuvette congolaise (van den Abeele & Vandenput 1951 : 93). Il se cultive actuellement en association avec l'arachide, le manioc, le maïs et le pois, en forêt et dans les bas fonds des vallées (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 85, 91). Le Kwango – les territoires de Kasongo-Lunda et de Feshi en particulier – produisait environ 20 % du volume total du Bandundu en 1980 (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986) ; depuis lors, sa part serait passée à près de 35 % au début des années 1990, mais le district devrait cette progression relative avant tout aux performances médiocres enregistrées par le Kwilu sur la même période, les quantités produites semblant stagner depuis 15 ans (croissance annuelle moyenne de 0,1 % entre 1980 et 1994)⁹¹.

Enfin, le territoire de Kasongo-Lunda fournirait la majeure partie de la production de pommes de terre (80 % de la production du Bandundu), quoique la culture de cette dernière demeure largement marginale à l'échelle nationale (environ 300 tonnes en 1993 et 1994, soit 0,27 % de la production nationale) (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 85, 91).



Ill. 13.1. Un champ de manioc à Kapanga, au nord de la rivière Wamba, dans Pelende-Nord. (Photo équipe locale, 2009.)

91 Progression donnée à titre indicatif, tant les statistiques de 1980 sont sujettes à caution.

Tableau 13.14. Évolution des superficies, des rendements et de la production au Kwango (1988-1994). Principales céréales

Produit	Année	Superficie globale (en ha)	Rendement (en T.)	Production totale (en T.)	Part dans production totale du Bandundu (en %)
Maïs	1987-1988	nc	nc	16 154	9,65
	1990	39 344	0,65	25 650	15,00
	1991	40 101	0,65	26 146	14,99
	1992	41 009	0,65	26 738	15,00
	1993	44 004	0,65	28 691	15,00
	1994	46 115	0,65	30 069	15,00
Riz Paddy	1987-1988	nc	nc	nc	nc
	1990	5 266	0,74	3 887	11,11
	1991	5 283	0,74	3 920	10,85
	1992	5 462	0,74	4 015	11,11
	1993	5 684	0,73	4 177	11,11
	1994	5 797	0,74	4 261	11,11

Sources : République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989e : 5 ; Goossens, Minten & Tollens (1994 : 137, 142, 147) ; République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS (1997 : 64, 65, 67, 68).

En 1987-1988, le Kwango produisait un peu moins de 10 000 tonnes de maïs grains et un peu plus de 12 000 tonnes de maïs en épis frais, soit respectivement 7 % et 29 % de la production régionale. Exprimée en équivalent de grains, la production totale était estimée à 16 154 tonnes, soit à peine 9,65 % de la production du Bandundu (tableau 13.14) (République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989d : 9). Au début des années 1990, la céréale était essentiellement exportée vers Kinshasa et les deux Kasai (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 59-60). Derrière le Kwilu, qui assure alors 75 % de la production et dont le voisinage immédiat avec le Kasai et les facilités de transport expliquent l'engouement pour la céréale, la part du Kwango aurait progressé pour représenter environ 15 % de la production ; celle-ci reste cependant entravée par les faibles rendements du maïs sur les sols sablonneux. Le territoire de Kenge, à proximité de la capitale, fournissait en 1994 environ 40 % du contin-

gent du district, suivi par le territoire de Kasongo-Lunda (29 %) (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 63).

Bien que sa culture reste limitée à un nombre restreint de ménages agricoles (9,9 % de la population agricole du district – estimée à 152 159 ménages – en 1987-1988 (République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989e : 5), le riz « paddy » s'impose progressivement au cours des années 1980. Il se cultive en association avec le manioc et le maïs. Le volume de production aurait plus que doublé entre 1980 et 1994⁹². Principaux producteurs au Kwango : les territoires de Kasongo-Lunda et de Kenge (environ 82 % de la production en 1994) (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 67). Comme pour le maïs toutefois, la région accuse les rendements les plus faibles du Bandundu.

Enfin, le millet se retrouve dans les territoires de Kahemba et de Feshi. Sa production, à l'échelle du Bandundu, reste néanmoins négligeable (moins de 2 % en 1994) (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 91).

92 Les statistiques font mention de 1544 tonnes, mais ce chiffre nous semble peu fiable en regard des résultats des années précédentes (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 238).

Tableau 13.15. Évolution des superficies, des rendements et de la production au Kwango (1988-1994). Principaux légumes et fruits

Produit	Année	Superficie globale (en ha)	Rendement (en T.)	Production totale (en T.)	Part dans production totale du Bandundu (en %)
Banane plantain	1991	2 723	3,55	9 667	9,97
	1992	2 758	3,55	9 792	10,00
	1993	2 848	3,55	10 110	10,03
	1994	2 846	3,55	10 103	10,00
Courge	1990	46 372	1,02	47 231	nc
	1991	55 525	nc	nc	nc
	1992	61 537	1,18	72 416	nc
	1993	29 688	3,52	104 427 (a)	nc
	1994	32 483	2,30	74 699 (a)	nc
Haricot	1990	10 932	0,33	3 553	59,22
	1991	9 332	0,33	3 093	60,41
	1992	9 670	0,32	3 137	59,23
	1993	11 331	0,28	3 215	59,23
	1994	11 593	0,28	3 289	59,22

Source : République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS (1997 : 70, 71, 78, 79, 89, 90). (a) Données incomplètes.

Le haricot est surtout apprécié dans sa variante « niébé », par les populations du Kwango. Le district demeure le principal producteur du Bandundu, entraîné par les territoires de Kenge et de Kasongo-Lunda (environ 40 % de la production du Bandundu en 1994) (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 69-71).

La courge se consomme sous une multitude de formes dans le Bandundu. Ses feuilles peuvent être consommées comme légumes ; ses graines sont souvent employées en ersatz de mets carné ou pour assaisonner les sauces ; la partie charnue, enfin, sera consommée après cuisson. Elle se retrouve essentiellement au Kwilu et au Kwango, où elle constitue une importante source de revenus pour les paysans. À lui seul, le territoire de Kenge fournissait en 1992 environ 90 % de la production du district (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 84, 89).

La banane plantain, enfin, cultivée comme dessert (au Sud) ou comme mets principal (au Nord)

se retrouve partout au Bandundu. Souvent, les bananiers sont entretenus en cultures intercalaires avec le manioc, le riz, etc. À l'instar de la plupart des autres produits vivriers, sa production aurait connu une nette croissance entre 1980 et 1994⁹³. Les territoires de Kenge et de Kasongo-Lunda seraient les principaux producteurs (environ 61 % de la production en 1994) (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 73, 78, 79).

b) Les cultures industrielles

Au début des années 1990, la part du Kwango dans la production d'huile de palme est tombée à 0,5 % (311 tonnes) de la production régionale, dominée par le Kwilu (85 %) (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 95). Kasongo-Lunda, Kenge et Popokabaka continuent pour leur part à produire un peu de café (tableau 13.16) (5,9 % de la production provinciale en 1990)⁹⁴.

Tableau 13.16. Culture « traditionnelle » du café. Évolution de la production totale (en T.) (1990-1994)

Subdivision	1990	1991	1992	1993	1994
Kasongo-Lunda	631	646	674	721	780
Kenge	318	308	614	673	670
Popokabaka	624	631	636	678	618
Feshi	-	-	-	-	-
Kahemba	-	-	-	-	-
KWANGO	1 573	1 585	1 924	2 072	2 068
Kwilu	12 067	25 964	21 868	22 961	29 500
Mai-Ndombe	13 084	13 528	13 789	13 734	14 345
Bandundu cité	-	-	-	-	-
BANDUNDU	26 724	41 077	37 581	38 767	45 913

Source : République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS (1997 : 96).

93 Observation à nuancer, compte tenu de l'absence de données pour le territoire de Kahemba et de la fiabilité douteuse des statistiques disponibles en 1980.

94 Notons que les auteurs de l'étude se méfient des résultats, suspects, affichés par le Kwilu en 1991 et les années suivantes (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 96).

c) L'élevage bovin

Depuis le début des années 1980, la pratique de l'élevage a encore progressé (tableau 13.17) : dans les années 1990, il n'était pratiquement pas un village qui n'ait un troupeau de vaches sur son territoire. Le cheptel est avant tout source de viande et de revenus financiers, alors que l'emploi de la force bovine dans le transport et l'agriculture, initiée dans certaines missions, ne rencontre alors que peu d'écho favorable dans la région (Duvieusart 1994 : 287).

Tableau 13.17. Évolution des effectifs bovins (1990-1994)

Districts et territoires / Province	1990	1991	1992	1993	1994	1996 ¹⁰⁰
KWANGO	38 958	39 854	40 771	48 511	47 686	65 722
Feshi	18 310	18 732	19 164	22 801	22 413	nc
Kahemba	4 104	4 198	4 295	5 110	5 023	nc
Kasongo-Lunda	956	978	1 000	1 190	1 170	nc
Kenge	13 059	13 359	13 666	16 261	15 985	nc
Popokabaka	2 529	2 587	2 647	3 149	3 095	nc
Kwilu	118 018	120 732	123 508	146 957	144 458	186 320
Mai-Ndombe	11 791	12 062	12 340	14 683	14 434	nc
Plateaux	14 181	14 507	14 841	17 659	17 359	nc
Ville de Bandundu	1 039	1 063	1 087	1 293	1 271	981
Ville de Kikwit	3 013	3 082	3 153	3 752	3 688	71
BANDUNDU	187 000	191 300	195 700	232 855	228 896	nc

Sources : SNSA, 1996, cité par République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS (1997 : 112) ; RDC/SNSA-PNUD/UNOPS, *Annuaire des statistiques agricoles* 1997, décembre 1999, cité par Molo Mumvwela (2004 : 49).

Le Bandundu accède au deuxième échelon des provinces à vocation pastorale derrière la Province-Orientale, avec 20 % du cheptel national en 1994. Résultant des effets conjugués de la continuation de la croissance des effectifs et de l'instabilité politique que connaît l'Est du pays, la progression se reflète dans chacun des territoires du Kwango : à l'instar de la province, celle-ci est particulièrement élevée (+19 %) entre 1992 et 1993 et explique en grande partie la croissance annuelle moyenne de 4,4 % sur l'ensemble de la période considérée. La part du district dans le cheptel total de la province avoisine alors 21 % (1994). Les territoires de Feshi et de Kenge – ce dernier profitant de sa proximité d'avec le marché de Kinshasa – concentrent environ 80 % des têtes de bétail de la région, alors que Kahemba, à la traîne en 1981, aurait

Loin cependant d'être démocratique, l'élevage reste le fait d'une minorité. Jean-Louis Schmitz (1993), ancien coopérant et gestionnaire de troupeaux dans la région, relève en effet que : « à la lumière des statistiques récentes, on constate qu'un faible pourcentage seulement des exploitants agricoles des sous-régions du Kwango et du Kwilu s'adonnent à l'élevage bovin [...]. Les propriétaires de troupeaux représentent encore une minorité privilégiée » (Schmitz 1993 : 18, cité par Duvieusart 1994 : 285).

connu depuis une croissance annuelle moyenne de 6,6 % jusque 1994, au point de passer au troisième rang en termes de cheptel (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 113). Outre le marché de Kinshasa, les éleveurs approvisionnent ainsi les achalandages des centres urbains de Kikwit, Bulungu, Kahemba, Suka, Tshikapa, etc. (Duvieusart 1994 287). Parmi les principaux éleveurs de la région : Maistriaux, Kimbongo et Matadi (Feshi) ; le diocèse de Popokabaka (Popokabaka), Kimafu (Kenge) ou Sebo (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 108-109).

95 L'effectif renseigné par Mumvwela pour la ville de Kikwit apparaît suspect, compte tenu de l'évolution récente (1990-1994).

De telles statistiques peuvent donner lieu à des interprétations abusives : la véritable inflation des têtes de bétail et la multiplication des propriétaires ne sont en rien synonymes d'économie florissante. D'une part, en effet, de nombreux troupeaux pris en compte ont disparu ou sont décimés, du fait de maladies, de vols ou d'abattages trop précoces (Duvieusart 1994 : 286). D'autre part, paradoxalement, l'ampleur du développement de l'activité pastorale serait globalement préjudiciable à l'économie de la région. En cause, notamment, les méthodes d'élevage, ou plutôt la véritable licence qui prévaut, bien souvent, dans l'entretien du troupeau. Nombre de bovins, divaguant sans contrôle, dévastent les champs alentours, détruisant parfois les récoltes de tout un village. Pour parer à ces dégâts, les agriculteurs se voient contraints de clôturer leurs propres champs, diminuant ainsi la rentabilité de leurs cultures, du fait de frais supplémentaires. Surtout, l'élevage vient concurrencer l'agriculture pour l'accaparement des terres, ceci même dans les grandes brousses sablonneuses du Kwango (Duvieusart 1994 : 289).

Duvieusart fait le calcul suivant :

« On a calculé qu'une villageoise, si elle veut faire convenablement ses champs avec les outils dont elle dispose, ne peut pas mettre en culture plus d'un hectare par an. D'après mes enquêtes, dans les pacages naturels du Kwango-Kwilu, et selon la fertilité des sols, il faut un minimum de 3 à 5 hectares par bovin adulte. Selon les méthodes culturales actuelles, il faut calculer une période de jachère qui, malheureusement, se réduit de plus en plus et qui est de l'ordre de 7 ans, ce qui est insuffisant. Ainsi donc, là où il y a une vraie concurrence entre l'agriculture vivrière et l'élevage bovin, l'élevage de 3 ou 4 bovins occupe autant de terre arable qu'une famille villageoise n'en cultive » (Duvieusart 1994 : 289).

Au cours des années, en concomitance avec la raréfaction progressive des terres disponibles et l'augmentation des cheptels, une pratique s'est peu à peu développée : les troupeaux regroupent régulièrement des bêtes de différentes origines sur un même

terrain, le propriétaire du pacage, et donc souvent de la majorité des bêtes, se payant alors sur les gains générés par cette « mise en pension » (répartition des frais fixes entre un plus grand nombre de propriétaires et réduction du nombre de taureaux, un seul suffisant en effet pour 25 à 30 vaches adultes). Cette pratique peut se conjuguer avec la mise en copropriété d'une même bête, voire d'un troupeau ; le vendeur en tire un revenu monétaire sans diminuer la taille de son cheptel, tandis que l'acheteur peut ainsi espérer développer le noyau d'un futur troupeau (Duvieusart 1994 : 285).

1.3. ÉVOLUTIONS RÉCENTES

La première transition, de 1990 à 1997, a été marquée par l'absence totale d'initiative de l'État en vue d'assurer le développement économique et social du pays. Dans le domaine de l'agriculture, le Plan directeur du développement agricole et rural, conçu en 1991, a néanmoins fait exception : à l'instar des plans précédents, le but premier était d'assurer la sécurité alimentaire des populations, mais en mettant pour la première fois l'accent sur les avantages comparatifs du pays, et non plus sur une amélioration tous azimuts des productions agricoles. Dans sa mouture finale, il était décidé de définir une politique véritablement intégrée faisant appel à la fois à l'État, au secteur privé, aux ONG, aux producteurs agricoles, aux groupes socioprofessionnels, aux consommateurs et aux bailleurs de fonds étrangers. L'État devait également s'abstenir d'imposer quelque culture ou quota de production que ce soit aux agriculteurs. Parmi les objectifs assignés : création de conditions garantissant l'accès à une alimentation suffisante et équilibrée de la population ; croissance soutenue de la productivité du secteur agricole ; amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales par l'accès aux services sociaux et économiques et, enfin, développement des industries agroalimentaires. Dans un État en panne à tous les niveaux cependant, un tel plan relevait plus de l'utopie ou du vœu pieux que d'un réel projet politique et économique (Mokili Danga Kassa 1998 : 493-495). Alors qu'il était resté dans les limbes durant les années de fausse transition et les deux guerres du Congo, le gouvernement de

transition décide, en décembre 2003⁹⁶ de le remettre au goût du jour (Tollens 2004 : 5).

Cette initiative s'inscrit dans la succession de plans qui jalonnent l'évolution du partenariat entre le pays et ses principaux bailleurs de fonds : institutions de Bretton Woods, Banque africaine de développement, Union européenne, États-Unis, France, etc. Aux « programmes d'ajustement structurels » et « prêts d'ajustement structurels » (PAS), ont succédé à partir de 1999 les « documents stratégiques de réduction de la pauvreté » (DSRP) et les « prêts de politique de développement » (PPD). Les partenaires insistent désormais sur la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté, en plus des cadres structurels macroéconomiques imposés depuis les années 1980. Dans cette dynamique sont adoptés en 2002 un Programme économique du gouvernement (PEG) et un Programme intérimaire de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP-1), proposant un cadre de référence de l'évolution économique du pays, de 2001 à 2010. Celui-ci comprend trois étapes : celle de la *stabilité* (2001-2002), déjà réalisée, qui vise à freiner l'inflation et la dépréciation monétaire ; celle de la *transition vers la reconstruction* (2002-2004), dont le « programme triennal de réforme et d'action économique » doit instaurer des conditions de croissance durable ; enfin, celle de la *relance économique ou du développement* (2005-2010), ciblant plus précisément la réduction de la pauvreté et l'installation d'un régime de croissance (Ndaywel à Nziem 2009 : 636-637).

C'est dans cette trame institutionnelle globale qu'il s'agit de considérer la série de plans de développement qui se dessinent alors, avec leur volet agricole : Programme triennal d'appui aux producteurs du secteur agricole (2001-2003) ; Programme multisectoriel d'urgence, de reconstruction et de relance (PMURR) ; Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance « PMPTR » en RDC (2004-2005) ; Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté « SCRIP » (2006) et autres programmes bilatéraux et multilatéraux (Ruhimbasa Lugaba 2010 : 7).

⁹⁶ Discours-programme du chef de l'État devant le Parlement de Transition.

Parallèlement, au niveau local, les collectivités paysannes, initiatives privées encouragées – quand elles ne sont pas mises sur pied – par les organismes de coopération sur place, ont répondu à l'appel d'air provoqué par le retrait de l'État. Le maillage de ces associations et groupements, essentiellement informels, s'est considérablement développé à la « faveur » de la crise politique et économique, porté par un vaste mouvement de création d'associations, d'initiatives locales de développement (ILD) et d'ONG nationales (République démocratique du Congo, Banque africaine de développement 2007 : 8). Parmi elles, les organisations paysannes (OP), nées de la base, sont particulièrement dynamiques. Toutefois, bien qu'au niveau national plusieurs structures revendiquent la représentation des paysans congolais (COPACO, FENAGRI, UNAGRICO, FOPAC), aucune fédération faïtière unitaire n'encadre actuellement les mouvements paysans (Van Hoof 2011 : 15). Cette fragmentation, conjuguée au manque de connexions imparfaites entre grands projets nés des décideurs institutionnels et ces associations peut néanmoins être source de problèmes. Certains « doublons » coexistent ainsi au Kwango-Kwilu : l'ONG italienne ISCO, par exemple, a mis en place des Comités villageois de développement (CVD), qui ont pour objet de coordonner toutes les actions du village, tandis que le PARSAR a lancé les Organisations semencières villageoises (OSV). La Coopération technique belge (CTB), de son côté, a mis en place des Comités locaux d'entretien des routes (CLER), payés, qui font concurrence aux initiatives bénévoles des OP ; etc. (van Hoof avril 2011 : 75).

Bien que moins développé que dans l'Est du pays, le mouvement coopératif touche le Kwango. De telles associations se retrouvent notamment dans chaque secteur du territoire de Kenge. Elles regroupent agriculteurs, planteurs, pisciculteurs, éleveurs, etc. De taille modeste – la plupart comptent entre 10 et 30 membres – leurs actions portent sur la production agricole, les champs communautaires, l'échange de connaissances, etc. Le CAFEC, qui réunit les éleveurs du territoire, est le principal de ces groupements (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO : 29). Dans

le territoire de Kasongo-Lunda, les CVD, soutenues par ISCO, travaillent à l'intégration et au développement de la coopération entre zones de production, appelées « bassins de production », par le truchement de « coordinations de bassins », dotées de fonds de roulement afin de financer les champs communautaires, certaines palmeraies, voire des plantations de caféiers et de cacaoyers en certains endroits. En parallèle, nombre d'organisations professionnelles œuvrent dans les domaines de la pisciculture, de l'agriculture, etc. Celles-ci sont soutenues matériellement par la Communauté évangélique CEKA ou les sœurs de Marie de Popokabaka (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc 2010 : 19).

Dans ce contexte de prolifération d'initiatives institutionnelles et locales, les projets de développement se multiplient. Le tableau ci-contre reprend les grands projets en cours, avec les principaux bailleurs de fonds, pour le Kwango (tableau 13.18, pages 351-352).

Ce processus de programmation de la relance économique supervisé par les institutions de Bretton Woods met l'accent sur la transparence, la réglementation de la vie économique et le retrait du rôle de l'État au bénéfice d'investisseurs privés. Les codes sectoriels sont à interpréter dans ce sens : code des investissements, code minier, code forestier, code du travail, etc. sont adoptés en 2002 (Ndaywel è Nziem 2009 : 637). Le code agricole connaîtra quant à lui une période de gestation plus longue.

Fruit de la concertation entre les différents protagonistes du monde rural – autorités politiques, ONG, OP, etc. – le code agricole entend :

- 1 Restaurer les conditions d'investissements et de financement du secteur agricole ;
- 2 Recréer un cadre harmonieux entre l'État, ses services, les opérateurs économiques, la paysannerie et les ONGD ;
- 3 Créer une dynamique autour de la décentralisation, avec les gouvernements provinciaux, les élus, la société civile, pour la mise

en valeur des ressources au profit des populations (dynamique communautaire, mouvement associatif, coopératives) ; la création des Conseils agricoles et ruraux de gestion (CARG), réunissant ces différentes catégories d'intervenants, vient concrétiser cette volonté de dynamiser le milieu ;

- 4 Soutenir la réhabilitation des infrastructures rurales et la recherche agronomique appliquée aux besoins ;
- 5 Mettre en place une politique foncière liée à l'exploitation familiale, pour la rendre compétitive, rentable et sécurisante ;
- 6 Mettre en place une politique qui oriente facilement les investissements privés, pour s'installer rapidement et investir en sécurité.

Promulgué le 24 décembre 2011⁹⁷, le code n'a pas tardé à susciter des réactions, en sens divers, de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et de la société civile : la première lui reproche, en son article 16, la nationalisation *de facto* du secteur, en ce qu'elle interdit à tout investisseur étranger d'être actionnaire majoritaire de sa propre société et invite les sociétés congolaises à capitaux étrangers déjà existantes à se conformer à ces dispositions dans les 12 mois (Fédération des entreprises du Congo 2012 : 2). Cet article aurait fait précisément, à la demande du chef de l'État, l'objet d'amendements en vue d'apporter des restrictions consistantes dans l'attribution de terres agricoles à des intérêts étrangers (*La Voix du Paysan congolais* 10 janvier 2012). La Confédération nationale de producteurs agricoles du Congo (CONAPAC) balaie les observations de la FEC arguant des spoliations des terres observées ailleurs en Afrique, mais exprime de son côté sa préoccupation quant à l'absence de sécurité juridique pour les paysans ou les communautés paysannes locales « qui exploitent des terres rurales selon le droit foncier et la coutume vis-à-vis de l'exploitation industrielle » (Confédération nationale de producteurs agricoles du Congo : 2).

97 Loi n°11/022 du 24 décembre 2011 ; doit entrer en vigueur en mai 2012.

Tableau 13.18. Matrice des principaux projets en cours d'exécution dans le Kwango en 2011

Parten. financier	Code contrat	Titre projet	Localisation (territoires)	Thématiques principales abordées par le projet	Opérateur	Mise en œuvre (MO)		Commentaires
						Début MO	Fin MO	
UE	DCI-FOOD/2008/164-569	Sécurité alimentaire et relance économique dans le sud du Bandundu	Kahemba, Feshi	Appui OP ; appui production ; transport / commercialisation ; transformation / stockage	ISCO	1/01/09	1/01/12	
UE	DCI-FOOD/2008/172-355	Relance agricole en province du Bandundu pour approvisionnement Kinshasa - PAB	Kasongo-Lunda, Kenge, Popokabaka	Appui OP ; transport / commercialisation ; appui administratif ; réhabilitation / entretien des pistes	ISCO	1/03/09	29/04/12	13 territoires sur 18 en province du Bandundu + centrale achat/vente à Kinshasa
UE	DCI-FOOD/2009/213-516	Amélioration de la diète et éradication de l'intoxication alimentaire appelée Konzo dans le Kwango	Kahemba, Kasongo-Lunda, Feshi	Transformation / stockage ; accès à l'eau ; appui à la production	ACF-USA	2/12/09	1/09/11	Objet : lutte contre le Konzo dans le district du Kwango
UE	ECHO/COD/EDF/2011/01001	Scaling up and improving the integrated management of acute malnutrition treatment in non-conflict areas in DRC	Kahemba, Kasongo-Lunda, Popokabaka	Nutrition ; système d'information ; appui administratif				Projet exécuté en coopération avec ONGI et PRONANUT
USAID		Cassava Mosaic Disease (CMD) Resistant Variety Improvement Activities in the Democratic Republic of Congo		Appui à la production				
USAID		Agriculture Policy Support Activity		Appui à la production ; transformation / stockage ; transport / commercialisation				Ce programme va se mettre en œuvre dans l'Ouest du Congo (Kinshasa, Bas-Congo, et Bandundu), c'est à dire les régions qui approvisionnent la ville du Kinshasa
USAID		Food Production Processing and Marketing Activity		Transformation / stockage ; appui aux OP ; transport / commercialisation / appui à la production				Objet : amélioration de la chaîne de valeur des principales productions vivrières.
USAID		DCA Portfolio loan guarantee for SMEs in the Agricultural Sector						Objet : promotion de l'accès au crédit pour les PME dans la chaîne des valeurs agricoles.
Coop. belge		Groupe de Recherche en Appui à la Politique pour l'Alimentation et l'Agriculture en Afrique (Grap3A)	Kasongo-Lunda, Kenge, Popokabaka	Recherche ; appui à la production ; transport / commercialisation				Projet intégré aux actions « Nord », financé par la DGCD. Budget global : 873 450,30 €, dont 142 552 € pour la RD Congo. Objet : production d'une expertise scientifique multidisciplinaire relative à la problématique de la sécurité alimentaire africaine à partir d'études réalisées principalement au Niger et en RD Congo. Universités et instituts associés : Université de Liège, Gembloux-AgroBio/lec, Université catholique de Louvain-La-Neuve, le Grap3A (Université de Kinshasa, Département d'économie agricole, faculté d'agronomie).

Coop. belge 2008/34404	Programme d'appui au développement des communautés rurales, 2009-2012	Popokabaka	Appui administratif; appui aux OP; appui à la production; transformation / stockage	Caritas International	1/04/09	31/03/12	Objet : amélioration des conditions de travail, de revenu et des conditions de vie de 5700 ménages paysans congolais dans 5 diocèses de la RDC.
Coop. belge RDC0709111/NN3004369	Programme d'entretien et de réhabilitation des routes de dessertes agricoles I (PREPICO I)	Kasongo-Lunda	Réhabilitation / entretien des pistes; transport / commercialisation				Objets : réduction de la pauvreté des populations urbaines et rurales par l'amélioration des capacités d'évacuation de la production agricole vers les foyers de consommation et par la promotion de l'emploi et du secteur privé.
Coop. belge RDC0711211/NN3004506	Programme d'entretien et de réhabilitation des pistes en RD Congo II (PREPICO II)	Kasongo-Lunda	Réhabilitation / entretien des pistes; transport / commercialisation				Objets : réduction de la pauvreté des populations urbaines et rurales par l'amélioration des capacités d'évacuation de la production agricole vers les foyers de consommation et par la promotion de l'emploi et du secteur privé; réhabilitation en HIMO d'un réseau de pistes dans certains pools de production (provinces indiquées) et maintenance (notamment des réseaux réhabilités dans le passé au Bas-Congo et Bandundu) grâce à un fonds d'entretien routier qui assure l'entretien à travers des structures locales.
Coop. belge RDC0914111/NN3008297	Programme d'entretien et de réhabilitation des pistes en RD Congo III (PREPICO III)	Kasongo-Lunda	Réhabilitation / entretien des pistes; transport / commercialisation				Objets : réduction de la pauvreté des populations urbaines et rurales par l'amélioration des capacités d'évacuation de la production agricole vers les foyers de consommation et par la promotion de l'emploi et du secteur privé; réhabilitation de certains pools de production et maintenance de ce réseau grâce à un fonds d'entretien routier qui assure l'entretien à travers des structures locales.
Coop. Stèle-ASDI 2010-001081	Programme d'appui au secteur de la microfinance : phase II	AA Tous	Accès au crédit; appui à la production; appui administratif; transport / commercialisation	PNUD; UNCDF	1/01/11	31/03/14	Durée totale du programme : 4,5 ans. Budget total : 28 500 000 \$.
BAD	Étude du secteur agricole : ESA	AA Tous	Appui Administratif; appui aux OP				Objets : élaboration des Orientations stratégiques de développement du secteur agricole à partir d'un bilan diagnostic; établissement des Plans directeurs de développement agricole des différentes provinces (PDDAP); formulation d'un Programme prioritaire de développement du secteur agricole (PPDSA) par province.

Source : matrice réalisée par Patrick Houben, chargé de projets agriculture/sécurité alimentaire, Délégation de l'Union européenne en RDC.

1.3.1. LES CULTURES VIVRIÈRES

Tableau 13.19. Évolution des superficies, des rendements et de la production au Kwango. Principaux tubercules et oléagineux (1996-2006)

Produit	Année	Superficie globale (en ha)	Rendement à l'hectare (en T.)	Production totale (en T.)	
				Kwango	Bandundu
Manioc	1996	89 382,32	8,88	793 715	
	2001	185 405	6,75	1 231 322	6 267 150
	2002/2003			842 528 - 963 869 (a)	4 287 674,16
	2003/2004			602 478 - 689 247 (a)	3 066 044,68
Arachide	1996	26 223,39	0,855	22 421	
	2001	41 850	0,78	33 634	111 722
	2002/2003			20 426 - 38 951 (a)	129 361,19
	2003/2004			13 394 - 25 541 (a)	84 824,96
	2005	223 696,72		163 965,80	
	2006	455 200,29		259 002	
Igneame	2002/2003			1 307 (c)	11 813
	2003/2004			156 (c)	1 415
Patate douce	2001	3 911	3,13	12 223	nc (b)
	2002/2003			3 220 (d)	10 912
	2003/2004			435 (d)	1 474,66
Pomme de terre	2001 (a)	1 208	2,68	3 242	nc (b)
	2002/2003			765 (e)	873,02

Sources : République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 104-105) ; Molo Mumvwa (2004 : 46) ; Service national des statistiques agricoles a et b (non édité) ; enquêtes sur le terrain.

(a) Pour les saisons 2002/2003 et 2003/2004 : fourchette établie sur la base des résultats à l'échelle de la province, multipliés par les pourcentages de production moyens à l'échelle de la province, enregistrés par le district, d'une part sur la période 1990-1994 ; d'autre part durant l'année 2002.

(b) Données incomplètes.

(c) Estimation formulée d'après la part moyenne du Kwango dans la production du Bandundu (1990-1994).

(d) Estimation formulée d'après la part moyenne du Kwango dans la production du Bandundu (1991-1994).

(e) Estimation formulée d'après la part moyenne du Kwango dans la production du Bandundu (1993-1994).

En 2001, la production de manioc du district avoisinerait le quart de la production totale du Bandundu (23,86 %), soit une progression relative légèrement supérieure à 6 % par rapport à 1994 (tableau 13.19) (République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 103-104). Celle-ci s'explique avant tout par une forte progression des quantités produites (+77 % sur 12 ans). En dépit de cette croissance globale appréciable, les rendements à l'hectare continueraient à décliner (-24% entre 1996 et 2001). La dynamique de développement

agricole suivrait donc un processus d'*extensification agricole*⁹⁸, qui n'est pas nécessairement synonyme de régression : « l'évolution des systèmes agricoles vers une intensification peut inclure une des phases qui correspondent plutôt à une extensification pour certains champs, accompagnées d'une intensification agricole et d'une intensification de l'utilisation de la terre sur d'autres champs » (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 117).

98 Voir encadré, page 357.

Globalement néanmoins, la production de la province de Bandundu aurait stagné depuis 1994 ; en 2003/2004, les enquêtes révèlent une forte diminution par rapport à l'année précédente (-28,5 %) ; un mouvement à la baisse qui serait engagé depuis 2001 au moins, d'après les données du SNSA. Cette forte chute (-51 %) doit être relativisée : la qualité des statistiques de 2001 est, nous l'avons souligné, hautement douteuse, tandis que les enquêtes de 2002/2003 et 2003/2004 ont eu recours à une nouvelle méthodologie, plus en phase avec le terrain. La différence

statistique entre 2001 et 2002/2003 est donc partiellement imputable à un facteur de correction, dont il est difficile d'estimer la valeur. Si baisse tendancielle il y a, elle est donc certainement moindre que ce que les chiffres laissent accroire. Il reste néanmoins que, en faisant l'hypothèse que les rapports de tonnage intra-provinciaux n'ont pas connu de mutation structurelle sur quinze ans, le Kwango afficherait une production comprise entre 600 000 et 690 000 tonnes pour la saison 2003/2004, soit son niveau le plus bas depuis 1988.

Tableau 13.20. Manioc : ménages agricoles, superficies, rendements et production au Kwango (2001), par territoire

Subdivision	MA	Superficie globale (en ha)	Superficie par MA (en ha)	Rendement à l'ha (en T.)	Production totale (en T.)	Production par MA (en T.)
Feshi	30 269	42 214	0,79	3,728	157 391	5,199
Kahemba	24 259	19 407	0,79	7,500	145 552	5,999
Kasongo-Lunda	62 176	49 741	0,80	7,500	373 057	6,000
Kenge	66 766	53 413	0,80	7,500	400 597	6,000
Popokabaka	25 788	20 630	0,799	7,500	154 725	5,999
KWANGO	209 258	185 405	0,79	6,746	1 231 322	5,839

Source : SNSA, Coopération provinciale du Bandundu, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 104). MA = ménages agricoles.

On retrouve le manioc dans tout le district, quoiqu'en moindre quantité dans les territoires de Feshi, Kahemba et Popokabaka (tableau 13.20), ainsi que dans les secteurs Musamba et Dinga (territoire

de Kenge). Les territoires de Kenge et Kasongo-Lunda totaliseraient ainsi en 2001 un peu plus de 62 % de la production du district.



III. 13.2. Les tubercules de manioc en vente sur le marché. Les tubercules sont trempés dans l'eau pendant au moins 3 à 7 jours, puis séchés et transformés en farine. (Photo équipe locale, 2009.)

Entre 1987-1988 et 2001, la part du Kwango dans la production totale d'arachide au Bandundu serait passée de 20,66 % à 30,42 % (tableau 13.19) (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 147 ; République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 105). La croissance se marquerait surtout sur la période 1996-2001⁹⁹. Entre les saisons 2002/2003 et 2003/2004, la province enregistre au contraire une baisse substantielle des quantités produites (-34,5 %). Sur la base des mêmes hypothèses établies pour le manioc, la fourchette de production du Kwango oscillerait entre 20 500 et 39 000 tonnes en 2002/2003 et entre 13 400 et 25 500 tonnes en 2003/2004.

Intensification et extensification agricoles

« Étant donné une population croissante dont les ressources sont restreintes et soumises à des contraintes sévères et face à une demande élevée en produits agricoles, les principales adaptations possibles sont (Goldman 1988 ; Fresco 1986) :

- l'extension de la superficie cultivée en mettant en culture des terres non agricoles ; il s'agit le plus souvent de terres moins fertiles ; ceci est normalement accompagné d'une moindre intensité de travail sur les sols cultivés, ce qui correspond à une extensification ;
- le raccourcissement de la durée de jachère, ce qui signifie une intensification de l'utilisation de la terre dans le temps ;
- une meilleure utilisation des éléments fertilisants [...]

D'autres mesures d'ordre technologique sont :

- la différenciation des champs selon la fertilité des sols et les façons culturales, par exemple le maïs et les arachides sur les meilleures terres et le manioc sur les terres marginales, des cultures en association et le choix d'une rotation adaptée ; sur certains champs situés sur les meilleures terres, une intensification peut

avoir lieu pour certaines cultures (maïs, riz, igname, banane, arachide, légumes...) augmentant la productivité moyenne de la terre (valeur de la production/ha) et du travail (valeur de la production/personne-journée de travail), tandis que sur d'autres champs sur de moins bonnes terres de la même exploitation agricole, une extensification peut avoir lieu diminuant la productivité moyenne de la terre tout en maintenant ou même en augmentant la productivité moyenne du travail ; les cultures pratiquées sur ces derniers champs seraient le manioc, le millet, etc. ;

- la création d'îlots de production à forte intensification [...] (telle que) la culture des marais et des bas-fonds : haricots, riz, bananes, légumes, etc. ;
- l'adaptation des cultures à des sols plus pauvres ; le choix des variétés et des façons culturales, par exemple la culture en bandes et le semis en lignes, le choix de la bonne densité, l'entretien des champs, le choix du calendrier agricole ;
- l'aménagement de la jachère [...] » (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 115-116).

N.B. : on entend par *intensification agricole* : « une augmentation d'intrants, surtout de la main-d'œuvre, par unité de surface » ; *l'extensification agricole* est quant à elle : « une augmentation de la superficie cultivée, (ce qui) conduit normalement à une réduction des rendements à l'hectare ; enfin, *l'intensification de l'utilisation de la terre* est : « une augmentation de la fréquence d'utilisation de la terre, dans l'espace et le temps » (Goossens, Minten & Tollens 1994 : 114-115).

Très prisée à la fin des années 1980, l'arachide semblerait donc connaître un sérieux glissement de sa popularité à l'aube des années 2000, que confirme la régression du nombre de ménages agricoles s'adonnant à sa culture (-42 % entre 1996 et 2001). Conjuguée aux tendances précédentes relevées, cette observation traduit la concentration progressive des terrains et de la production au profit d'un nombre plus restreint de cultivateurs.

⁹⁹ Une hausse de 50 %, à nuancer, compte tenu des réserves déjà formulées à l'encontre des statistiques de 2001.

Tableau 13.21. Arachides : ménages agricoles, superficies, rendements à l'ha et production au Kwango (2001), par territoire

Subdivision	MA	Superficie globale (en ha)	Superficie par MA (en ha)	Rendement à l'ha (en T.)	Production totale (en T.)	Production par MA (en T.)
Feshi	12 106	6 053	0,50	0,70	4 237	0,349
Kahemba	9 704	4 852	0,50	0,70	3 397	0,350
Kasongo-Lunda	24 870	12 435	0,50	0,90	11 192	0,450
Kenge	26 706	13 353	0,50	0,80	10 682	0,399
Popokabaka	10 314	5 157	0,50	0,80	4 126	0,400
KWANGO	83 700	41 850	0,50	0,78	33 634	0,390

Source : SNSA, Coordination provinciale du Bandundu, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 105).

MA = ménages agricoles.

Kasongo-Lunda et Kenge se distingueraient, constituant ensemble environ 65 % de la production du Kwango (tableau 13.21). C'est également à Kasongo-Lunda que les rendements observés seraient les

meilleurs, tandis que les savanes pauvres des territoires de Feshi et de Kahemba y limiteraient la productivité à l'hectare.

Tableau 13.22. Évolution des superficies, des rendements et de la production au Kwango. Principales céréales (1996-2006)

Produits	Année	Superficie globale (en ha)	Rendement à l'hectare (en T.)	Production totale (en T.)	
				Kwango	Bandundu
Maïs	1996	35 941	0,78	28 034	
	2001	50 345	0,73	39 326	
	2002/2003			37 594 - 41 955	250 627,8
	2003/2004			26 510 - 29 585	176 731,25
	2005	73 663,5	0,65	48 064,99	
	2006	296 291,08	0,78	231 626,96	
Millet	1996	3 895	0,313	1 219	
	2001	4 386	0,325	1 373	
	2005 (a)	16 443,11		8 221,56	
	2006 (a)	16 707,95		8 353,98	
Riz Paddy	1996	4 331	0,737	3 192	
	2001	21 230	0,638	13 948	68 571
	2002/2003			774	7 002
	2003/2004				nc
	2005 (b)	7 783		3 891,6	
	2006				

Sources : Molo Mumwela (2004 : 46) ; République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 106-107 ; 113) ; Service national des statistiques agricoles a & b ; enquêtes sur le terrain.

(a) Données manquantes pour les territoires de Kenge, Popokabaka, Kasongo-Lunda.

(b) Données manquantes pour le territoire de Popokabaka.

La production de maïs aurait légèrement diminué entre 1994 et 1996, avant de renouer avec la croissance (2001) (croissance annuelle moyenne de 8,06 % de 1996 à 2001), jusqu'à représenter 16,74 % de l'input de la province (tableau 13.22) (République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 106) et à constituer, depuis le milieu des années 1990, la deuxième céréale en importance (en termes de quantités produites), devant l'arachide.

En pleine expansion donc, sa production pourrait néanmoins connaître un phénomène de concentration à l'image de la situation de l'arachide, puisque le nombre de ménages agricoles l'exploitant régresserait de 28,63 % sur la période considérée : alors que sa culture concer-

nait encore environ 142 000 ménages agricoles en 1987-1988 (soit 93 % des ménages agricoles) (République du Zaïre, Département de l'Agriculture 1989d : 11), seuls 100 000 déclaraient en continuer l'exploitation en 2001. D'autre part, à l'instar de la plupart des autres produits vivriers, les enquêtes de 2003/2004 révèlent une régression prononcée de la production du Bandundu par rapport à la saison précédente (-29,5 %) ; corrélativement, le Kwango afficherait une production comprise entre 26 500 tonnes et 29 500 tonnes.

Le maïs est surtout cultivé dans les territoires de Kasongo-Lunda, Kahemba, Feshi et Kenge (tableau 13.23). Le rendement est relativement moins important à Kahemba et Feshi où il est cultivé en savane.

Tableau 13.23. Maïs : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango (2001), par territoire

Subdivision	MA	Superficies globales (en ha)	Superficies par MA (en ha)	Rendements à l'ha (en T.)	Productions totales (en T.)	Productions par MA (en T.)
Feshi	9 069	4 534	0,49	0,65	2 947	0,324
Kahemba	9 141	4 261	0,46	0,65	2 770	0,303
Kasongo-Lunda	36 060	18 030	0,50	0,90	16 227	0,450
Kenge	36 715	18 358	0,50	0,75	13 768	0,374
Popokabaka	10 326	5 162	0,49	0,70	3 614	0,349
KWANGO	101 311	50 345	0,49	0,73	39 326	0,360

Source : SNSA, Coordination provinciale du Bandundu, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 106). MA = ménages agricoles.

Pratiquée par 14 000 ménages à peine à la fin des années 1980, la culture du millet semble s'être popularisée dans les années 1990, pour toucher 44 000 ménages en 2001 (+211,74 %) (tableau 13.24). Après avoir enregistré une forte régression entre 1981 et

1993 (-85 %), la production semble à nouveau engagée dans une dynamique positive depuis 1994 (République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS (1987a : 68) ; République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS (1997 : 91)¹⁰⁰.

Tableau 13.24. Millet : ménages agricoles, superficies, rendements et production au Kwango (2001), par territoire

Subdivision	MA	Superficies globales (en ha)	Superficies par MA (en ha)	Rendements à l'hectare (en T.)	Productions totales (en T.)	Productions par MA (en T.)
Feshi	24 615	3 243	0,132	0,300	973	0,040
Kahemba	19 500	1 143	0,059	0,350	400	0,021
KWANGO	44 115	4 386	0,0952	0,325	1 373	0,030

Source : SNSA, Coordination provinciale du Bandundu, cité par :

République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 113).

MA = ménages agricoles.

100 Ces données sont à interpréter avec prudence : les informations manquent quant aux chiffres de production des territoires de Kasongo-Lunda, Kenge et Popokabaka, tant pour 1981 que pour 2001.

Tableau 13.25. Riz paddy : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango (2001), par territoire

Subdivision	MA	Superficies globales (en ha)	Superficies par MA (en ha)	Rendements à l'ha (en T.)	Productions totales (en T.)	Productions par MA (en T.)
Feshi	3 059	1 530	0,5	0,70	1 071	0,350
Kahemba	1 459	737	0,5	0,55	406	0,278
Kasongo-Lunda	21 745	10 873	0,5	0,70	7 611	0,350
Kenge	16 178	8 090	0,5	0,60	4 860	0,300
Popokabaka						
KWANGO	42 441	21 230	0,50	0,64	13 948	0,320

Source : SNSA, Coordination provinciale du Bandundu, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 107).

MA = ménages agricoles.

Tableau 13.26. Évolution des superficies, des rendements et de la production au Kwango. Principaux fruits et légumes (1996-2006)

Produits	Année	Superficie globale (en ha)	Rendement à l'ha (en T.)	Production totale (en T.)	
				Kwango	Bandundu
Banane plantain	1996	976	3,987	3 891	
	2001	1 847	2,92	6 889	62 287
	2002/2003			5 387,2 - 5 958,24	53 872
	2003/2004			9 925,3 - 10 977,38	99 253
	2005 (a)	5 686,96		29 327,58	
	2006 (a)	4 426,70		22 070,67	
Courge	2002/2003				41 544,3
	2003/2004				24 563,53
Niébé	1996	1 901	0,28	540	
	2001	6 329	0,39	2 713	nc (b)
	2002/2003			5 323,7 (c)	8 953,42
	2003/2004			270,07 (c)	454,2
	2005 (d)	21 800,59		10 902,99	
	2006 (e)	51 381,77		25 711,97	
Voandzou	1996	1 281	0,437	560	
	2001	1 417	0,44	619	nc (b)
	2002/2003				12 286
	2003/2004				13 606
	2005	9 789,7		2 937,41	
	2006	9 292,29		2 787,607	

Sources : Molo Mumvwele (2004 : 46) ; République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 109 ; 111-112) ; Service national des statistiques agricoles a & b ; Enquêtes sur le terrain.

(a) Données manquantes pour Kahemba.

(b) Données incomplètes.

(c) Estimation établie sur base de la part moyenne du Kwango dans la production du Bandundu, de 1990 à 1994 (59,46 %).

(d) Données manquantes pour Kasongo-Lunda et Kahemba.

(e) Données manquantes pour Kahemba.

Tableau 13.27. Banane plantain : ménages agricoles, superficies, rendements et production au Kwango, par territoire (2001)

Subdivision	MA	Superficie globale (en ha)	Superficie par MA (en ha)	Rendement à l'ha (en T.)	Production totale (en T.)	Production par MA (en T.)
Feshi	1 530	153	0,10	0,30	46	0,030
Kahemba	5 717	572	0,10	0,50	286	0,050
Kasongo-Lunda	24 190	2 419	0,10	0,60	1 451	0,059
Kenge	26 717	2 672	0,10	0,30	801	0,029
Popokabaka	5 136	513	0,09	0,25	129	0,025
KWANGO	63 290	6 329	0,10	0,39	2 713	0,039

Source : SNSA, Coordination provinciale du Bandundu, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 109). MA = ménages agricoles.

Tableau 13.28. Niébé : ménages agricoles, superficies, rendements et production au Kwango, par territoire (2001)

Subdivision	MA	Superficie globale (en ha)	Superficie par MA (en ha)	Rendement à l'ha (en T.)	Production totale (en T.)	Production par MA (en T.)
Feshi	1 530	153	0,10	0,30	46	0,030
Kahemba	5 717	572	0,10	0,50	286	0,050
Kasongo-Lunda	24 190	2 419	0,10	0,60	1 451	0,059
Kenge	26 717	2 672	0,10	0,30	801	0,029
Popokabaka	5 136	513	0,09	0,25	129	0,025
KWANGO	63 290	6 329	0,10	0,39	2 713	0,039

Source : SNSA, Coordination provinciale du Bandundu, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 108). MA = ménages agricoles.

Le riz paddy reste peu consommé par les populations du Kwango, qui, par conséquent, n'accordent que peu d'importance à sa production (tableau 13.25). Pour autant que le district suive la même évolution que le Bandundu dans son ensemble, celle-ci aurait fortement diminué entre 1994 et 2002/2003. Les principaux producteurs resteraient les territoires de Kasongo-Lunda et de Kenge¹⁰¹ (v. tableaux en page de gauche).

101 Selon les statistiques de 2001, les deux territoires concentreraient 90 % de la production du district, contre un peu moins de 70 % en 1994. Les chiffres affichés (14 000 tonnes pour le Kwango ; 68 500 tonnes à l'échelle du Bandundu) nous paraissent cependant ici hautement improbables, en décalage complet avec la tendance observée de 1990 à 1994 (moyennes respectives de 4 000 tonnes et de 36 600 tonnes) et les résultats des enquêtes pour la saison 2002/2003. Nous ne tiendrons donc pas compte ici de ces données, qu'elles soient absolues (chiffres de production) ou relatives (répartition de la production, selon le territoire).

La production de bananes plantains a connu un creux dans la seconde moitié de la décennie 90 (tableau 13.26) ; depuis lors, elle pourrait avoir amorcé une nouvelle phase de croissance positive : sous réserve des hypothèses formulées *supra*, le district aurait retrouvé, en 2003/2004, un niveau de production semblable à ceux enregistrés dans la première moitié de la décennie 90. Depuis 1980, sa pratique se serait largement popularisée auprès des paysans¹⁰². La culture de la banane plantain reste toutefois majoritairement attestée dans les territoires de Kenge et de Kasongo-Lunda (tableau 13.27 ci dessus).

102 L'appréciation de cette progression parmi les exploitants agricoles est malaisée : le SNSA a en effet modifié l'unité de base de sa population agricole au début des années 1990, les concepts d'« Hommes adultes valides » (HAV) ou d'« Hommes adultes agricoles » (HAA) laissant la place à celui de « Ménages agricoles », au champ sémantique plus large (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 56-57).

Le haricot est produit en faibles quantités dans l'ensemble du Kwango ; du fait de son coût élevé, il ne se consomme qu'à l'occasion des grandes cérémonies. Les agriculteurs lui préfèrent souvent le niébé, surtout cultivé dans les territoires de Kenge, Popokabaka ou Feshi (tableau 13.28). Seule culture distinctive du district par rapport au reste du Bandundu, celle-ci a connu une évolution en dents de scie depuis 1994 (tableau 13.26) : en redressement depuis la fin des années 1990, la production de la saison 2002/2003 aurait été particulièrement bonne, mais n'a pas été confirmée par les médiocres résultats de la saison suivante (v. tableau 13.28 page précédente).

En l'absence d'informations suffisantes, il est impossible d'induire des résultats du Bandundu en 2002/2003 et 2003/2004, les niveaux de production de courge et de voandzou enregistrés au Kwango.

1.3.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

Depuis la fin des années 1990, la BAT s'est retirée de ses plantations et plus personne ne s'en occupe. De nos jours, le tabac est produit en pe-



III. 13.3. Vieille machine d'extraction d'huile de palme à Sadiba, sur la rive droite de la rivière Wamba, à Kenge II. (Photo équipe locale, 2009.)

tite quantité pour les besoins de la consommation personnelle. Dernièrement, le SNSA¹⁰³ en signalait encore la production dans les territoires de Kenge, Popokabaka, Kahemba et Feshi (2005) ; les secteurs Bangu et Kulindji (territoire de Kahemba) cultivaient encore le palmier à huile en 2003, de même que le secteur Lufuna (Popokabaka), également producteur de canne à sucre, mais la plupart des usines, devenues vétustes, sont en ruines. À Kenge, les plantations de palmiers à huile (JVL/Sadiba à Kenge II ; Kamosi dans Gabia ; Santos dans Pelende Nord/Kapanga ; Sotraca dans Kolo-koso ; Seca dans Mosamba/Kimbao) ne font plus l'objet que d'une exploitation artisanale marginale, quand elles ne sont pas totalement abandonnées (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO. S. d). Dans le territoire de Popokabaka (cité de Popokabaka, sur le bord de la rivière Kwango), la société Fonseka continuait récemment à produire de l'huile de palme. Dans le territoire de Kasongo-Lunda, il reste l'usine de Kingete.

103 Service national des statistiques agricoles.



III. 13.4. Vieux bâtiment de Sadiba, racheté à JVL, ancienne société d'extraction huilière à Kenge II. (Photo équipe locale, 2009.)

Tableau 13.29. Évolution des effectifs bovins (2002 ; 2004 ; 2005 ; 2010)

Subdivision	2002	2004	2005	2009	2010
Feshi		35 317 ¹⁰⁴			
Kahemba				8 000	
Kasongo-Lunda					15 000 à 20 000
Kenge			4 120		26 000
Popokabaka					
KWANGO	218 128				
Kwilu	183 902				
Mai-Ndombe	72 790				
Ville de Bandundu	412				
Ville de Kikwit	-				
BANDUNDU	594 816				

Sources : République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 120) ; Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Sécurité 2005 ; Inspection de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage ; Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO (Sc. s. d. : 26) ; Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc (2010 : 23) ; Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO.Sc (2009 : 10).

104 Les auteurs du rapport annuel détaillent, par catégorie, le nombre de têtes de bétail, en omettant de mentionner le nombre de vaches. Le total général officiel atteint néanmoins 35 317 têtes de bétail, alors que selon nos calculs, celui-ci devrait atteindre, vaches non comprises, 20 777. Nous en déduisons que le total officiel inclut les vaches. Un tel nombre est plausible : alors que les vaches constituaient 36 % du cheptel en 1980, elles en représenteraient ainsi 41 % en 2004.

1.3.3. L'ÉLEVAGE BOVIN

Les données quantitatives concernant l'évolution récente des effectifs bovins sont très lacunaires (tableau 13.29).

Le passage de l'AFDL en 1997 a fortement affecté l'élevage bovin. Les territoires de Kenge et de Kahemba, en particulier, on vu leurs troupeaux décimés. Le début des années 2000 coïncide avec la reconstitution progressive des cheptels. Une bonne part du bétail réfugié dans le territoire de Feshi pendant les troubles a été rapatriée ces dernières années à Kenge, à proximité de la Route nationale, plus accessibles pour leurs propriétaires, généralement établis à Kinshasa. Le territoire de Kahemba, dont le nombre de têtes de bétail avait chuté à un peu moins de 2500 unités en 2000, a recouvré, depuis, une partie de ses effectifs *antebellum* : en 2009, la taille du cheptel était évaluée à 8000 têtes. À l'exception de quelques gros éleveurs – citons le projet Lutondo des pères jésuites (800 têtes) et l'élevage de Mr Kakosi à Swa Tenda (Kasongo-Lunda) – la plupart des fermes sont de petite envergure : les effectifs moyens ne dépassent pas 10 têtes en territoire de Kasongo-Lunda et 25 têtes en territoire de Kahemba (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc : 11-12 ; 23 ; Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO.Sc 2010 : 10 ; 15 ; 35-36 ; Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO.Sc. S. d. : 26).

2. LES RESSOURCES MINIÈRES : LE DIAMANT

Si le Kwango reste, à ce jour, une province essentiellement agricole, le sous-sol du district a également quelques dispositions minières : l'exploitation du phosphate, du sable fin (verrerie), du fer, du nickel ou encore du gypse (ciment) pourrait contribuer, à terme, à l'activité économique de la région. Jusqu'à présent néanmoins, seule l'activité diamantaire procure des ressources à la région, ressources liées à la commercialisation des diamants angolais et à l'extraction sur sites propres.

2.1. LE COMMERCE DES DIAMANTS ANGOAIS

Jusqu'au début des années 2000, la région s'insère dans un espace – incluant le Kwango, le Kwilu, Tshikapa et la province de Lunda Norte en Angola – qui a joué un rôle déterminant dans la contrebande des diamants angolais (De Boeck 2001 : 552). Un commerce lucratif qui a débuté aux alentours de 1979/1980 et qui décollera véritablement avec la libéralisation du secteur minier en 1982¹⁰⁵. L'industrie artisanale connaît alors un boom : de 51 % en 1983, sa part dans la production nationale de diamants passera à 64 % en 1986 et à 70 % en 1996 (Dietrich 2002 : 8). Au Kwango, les comptoirs d'achat se multiplient tout le long de la frontière angolaise (De Boeck 2001 : 552). La cité de Kahemba, « ville » frontière, fait alors office de plaque tournante. Elle héberge les hommes d'affaires et trafiquants de Kinshasa, de Tshikapa ou de Mbuji-Mayi (Kasaï), qui envoient de là des marchandises en Angola – profitant de la pénurie de biens de consommation qui y sévit durant les années 1980 – en échange de diamants des mines de Cafunfo et d'autres mines voisines, le long du fleuve Kwango. Pour la population locale, qui œuvre comme transporteur, guide ou éclaireur, ces activités illicites sont synonymes de revenus (De Boeck 2000 : 176). La « ville » se développe en conséquence : en 1984, Kahemba compte officiellement 10 522 habitants tout en étant pointée en croissance rapide. Ce n'est que trop vrai : dix ans plus tard, sa population a décuplé (De Boeck 2001 : 560 ; République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS 1987b : 41). La cité de Tembo connaît un même développement dans les années 1980-1990 ; jusqu'à la fin des années 1990, elle constitue un important pôle régional d'exploitation artisanale de diamants.

105 Ordonnance-loi du 5 novembre 1982, complétée par l'arrêté ministériel du 1^{er} décembre 1982 (arrêté départemental n° 00734/Dpt minier/82 du 1^{er} décembre 1982) : celle-ci organise concrètement la libéralisation du secteur minier artisanal. Pour la première fois, l'exploitation artisanale des pierres précieuses est libéralisée, de même que leur circulation et leur commercialisation (Leclercq 2000 : 60).

L'anthropologue Filip De Boeck a étudié la région pendant de nombreuses années. Il s'exprime en ces termes pour qualifier l'activité économique de ces villes-champignons dans les années 1990 :

« Jusqu'en 1997, l'activité dans ces petites villes était fabuleuse. Kahemba était une petite ville de 30 000 à 40 000 habitants. En 1992, il y en avait plus de 100 000. C'était de véritables *boomtowns* où les gens attendaient de franchir. Cette activité a disparu en grande partie » (Sénat de Belgique 2002 : 4).

À partir de décembre 1992, avec la prise de contrôle par l'UNITA de toutes les mines de la région en Angola, la situation évolue : le troc cesse virtuellement et le « commerce » est « dollarisé », créant ainsi une économie monétaire parallèle aux systèmes zairois ou angolais ; l'activité se sédentarise, incitant nombre de Congolais, du sud du pays, mais aussi de centres urbains comme Kinshasa – les *Bana Lunda* – à s'installer en toute clandestinité sur les sites miniers mêmes (De Boeck 2000 : 177-178).

La chute du régime Mobutu, puis la reprise des hostilités entre UNITA et MPLA à la fin 1998 entraînent le recul du mouvement de Savimbi, qui ne contrôle plus que quelques mines dans la région du Lunda Norte en 1999. Bien qu'il demeure encore des comptoirs à Tembo et à Kahemba au début des années 2000 et en dépit de la survivance d'un trafic de contrebande des diamants angolais, le rétablissement des contrôles à la frontière qui a suivi le retrait de l'UNITA, puis la mort de son leader, ont fortement réduit l'activité de ces villes qui vivaient du commerce transfrontalier (CENADEP, PAC 2004 : 8-9 ; Sénat de Belgique 2002 : 4). Actuellement, la mise en place du Processus de Kimberley (janvier 2003) par l'entremise du Système de certification du processus de Kimberley (SCPK), a contribué à réduire fortement le trafic de diamants. Les failles du processus n'ont néanmoins pas tardé à apparaître et les mesures effectives de contrôle sur le terrain s'avèrent souvent difficiles à mettre en œuvre, laissant ainsi une marge au commerce illicite (CENADEP, PAC 2007 : 7 ; PAC 2006 : 7). Mais l'Angola a vendu d'énormes concessions à des opérateurs industriels étrangers afin de valoriser le

nord de son territoire, attirant les comptoirs congolais de l'autre côté de la frontière, à Lunda Norte ou à Luanda. Kahemba et Tembo, mais également d'autres cités champignons de plus petite envergure – Kimwangala, Kulindji, etc. – marquent aujourd'hui le pas. À la fin 2007, seul un comptoir libanais était encore actif à Kahemba. Les lignes aériennes qui reliaient Kahemba et Tembo quotidiennement à la capitale ont toutes cessé depuis 2008, isolant un peu plus ces centres déperis (De Boeck 2008 : 51).

2.2. LE POTENTIEL DIAMANTIFÈRE DE LA RÉGION

En sus des ressources indirectes générées par les activités angolaises, le district tire profit de l'exploitation artisanale de certains sites de diamants alluvionnaires, essentiellement dans les territoires de Kasongo-Lunda et de Kahemba. La connaissance de l'existence de ces sites n'est pas récente, mais leur importance a longtemps été occultée par l'ampleur des gisements, plus prometteurs, du Kasaï (oriental et occidental) et de l'Angola (Lunda) (Fieremans 1977 : 5-6).

La première mention de l'existence de diamants le long de la rivière Kwango remonte à mai 1921. Dans un rapport, le prospecteur écossais G.S. Young relate la récolte, en décembre 1920, de trois petits diamants dont il postule l'origine le long du bassin de la Kwango (Fieremans 1977 : 8). Suivront une série de missions – mission *Young-Faucett* (1921-1922) ; mission *Smith-Faucett* (juin-octobre 1922), mission *Kwango*, mission *Grant-Faucett-Moens de Haze* (1923-1925) –, dont les résultats très inégaux, compte tenu des difficultés matérielles et des obstacles naturels auxquels se trouve confrontée une telle entreprise, limiteront le champ de prospection au fleuve Kwango au nord de Kasongo-Lunda. Les portions Muene Kundi-Kingushi (5°-4,6° parallèle sud, territoire de Popokabaka) et Popokabaka-Kasongo-Lunda révèlent de fortes concentrations diamantifères. Le fleuve au sud de Kasongo-Lunda ne fera quant à lui l'objet de prospections qu'à partir de 1934, soit dix ans plus tard. La mission *Verdeyen*, dirigée par la Forminière pour le compte de l'American Congo Company, signale alors la découverte des deux plus gros diamants trouvés jusque-là dans la Kwango, tout juste au sud des chutes de Tembo, le

long de la petite rivière Kabaka (7,65° parallèle sud) (Fieremans 1977 : 9-12).

Bien que la présence de diamants soit désormais avérée dans la Kwango, tout le long de sa partie congolaise, il faut attendre 20 ans avant que la question ne revienne au goût du jour. Les autorités désireuses de développer l'économie de la région étudièrent en 1954 la possibilité d'implanter des installations minières le long de la Loange, de la Kwilu, de la Wamba et de la Kwango, sur certaines concessions de la Forminière et de la Minière de la Lueta¹⁰⁶. Mais ces travaux furent éclipsés par les importantes découvertes qui eurent lieu au même moment de l'autre côté de la frontière et qui donnèrent le signal du démarrage rapide de l'industrie diamantaire angolaise. Suivant les résultats de l'Angola, le Congo lança une nouvelle prospection en 1959 entre les chutes de la Kwango et les chutes de Tembo, sous l'égide de la Forminière, suivie par une nouvelle mission en 1961. Toutes deux confirmèrent la présence d'importantes concentrations de diamants, notamment dans des puits naturels et certaines failles. L'exploitation industrielle de ces gisements ne sera néanmoins pas jugée rentable, compte tenu de la faible valeur des diamants congolais (Fieremans 1977 : 12-15).

2.3. ORGANISATION DU SECTEUR DIAMANTAIRE ARTISANAL : GOUVERNANCE ET STRUCTURE DU FLUX DIAMANTAIRE

Le nouveau code minier de 2002 et le code de conduite du code des mineurs artisanaux¹⁰⁷ (annexe V du règlement minier du 26 mars 2003) répartissent le champ des compétences en matière de régulation et d'encadrement des activités minières. Dans le secteur artisanal, le ministère des Mines, par l'entremise de ses composantes et de services techniques spécifiques sous son autorité, concentre l'essentiel des attributions (tableau 13.30, v. page 365).

Le SAESSCAM (Service d'assistance et d'encadrement du Small Scale Mining) est censé jouer un rôle déterminant, dans cette architecture institutionnelle,

¹⁰⁶ En 1928, la minière de la Luta avait obtenu un permis d'exploitation le long de la Kwango, d'une durée de 90 ans (Fieremans 1977 : 12).

¹⁰⁷ Annexe V du règlement minier du 26 mars 2003.

vis-à-vis des producteurs artisanaux. Son ambition pour le secteur artisanal déborde en effet le simple cadre économique, puisqu'il a notamment pour objectif d'encourager l'émergence d'une classe moyenne, de supporter la création de coopératives minières, de contribuer au bien-être des communautés locales touchées par l'activité minière artisanale, d'assurer l'intégration des femmes, d'encourager les mineurs à investir dans d'autres secteurs économiques et de participer à la création de sources de financement (crédits et fonds) pour soutenir l'activité artisanale¹⁰⁸. Son siège central est établi à Kinshasa, mais le SAESSCAM compte des antennes dans 11 villes du pays, ainsi qu'une cinquantaine de bureaux dans les centres de production les plus importants. En 2010, 613 agents étaient officiellement à son service, dont 34 dans la province du Bandundu. Dans le Kwango, le service a un siège à Tembo, ainsi que des bureaux à Mawangu, Panzi, Kibenga et Kasongo-Lunda (PACT 2010 : 37-38).

Au niveau provincial, il revient aux gouverneurs d'accorder des licences aux négociants des produits d'exploitation artisanale (*cartes de négociants*). En outre, la Division des mines et le chef de la Direction des mines font rapport au ministre provincial des mines, qui à son tour rend des comptes au gouverneur provincial. En théorie, les gouverneurs sont responsables devant le président, bien qu'en pratique, les gouverneurs de province aient toute latitude pour agir en totale indépendance.

Notons que sur le terrain, Blore (2012 : 37-38) constate de fortes disparités entre les provinces quant au financement et à l'efficacité réelle des autorités provinciales en la matière. Surtout, en dépit des dispositions susmentionnées, le secteur minier artisanal échappe en fait largement au cadre formel¹⁰⁹. Le nombre de personnes vivant des activités extractives est donc inconnu et les estimations restent très imprécises (PACT 2010 : 20-21)¹¹⁰, *a fortiori* en ce qui

¹⁰⁸ Cette liste n'est pas exhaustive. Pour plus de détail, voir : PACT (2010 : 37-38).

¹⁰⁹ Pour plus de détails quant aux faiblesses du cadre de gouvernance, voir : PACT (2010 : 20-45).

¹¹⁰ Les données fournies par le SAESSCAM sont inconsistantes et limitées, compte tenu à la fois de l'étendue géographique à couvrir, du manque de moyens

Tableau 13. 30. Répartition des rôles et responsabilités entre les composantes du ministère des Mines, selon le code minier (secteur artisanal)

Ministère des Mines	Rôle et responsabilité
Ministre national des Mines	Création des zones d'exploitation artisanale (ZEA) ; octroi/retrait aux négociants autorisés du permis d'achat des produits d'exploitation artisanale ; émission d'autorisations pour le traitement des produits miniers artisanaux
Chef de la Division provinciale des mines	Émission de la <i>carte d'exploitant artisanal</i>
Cadastre minier (CAMI)	Enregistrement des zones minières artisanales dans une base de données nationale ; contrôle de l'absence de conflit entre les titres octroyés aux compagnies minières et les zones minières artisanales
Direction géologique	Ouverture/fermeture des aires d'exploitation artisanale
Direction des mines	Compilation et publication des statistiques et informations sur la production et la vente des produits des mines et des carrières ; contrôle et inspection des exploitations minières de petite taille et des exploitations minières artisanales ; réception et traitement des dossiers d'approbation pour les négociants autorisés ; avis consultatif dans le cas de l'ouverture d'une aire d'exploitation artisanale ; avis consultatif sur les dossiers d'approbation des négociants autorisés, notamment pour les produits diamantaires
Département en charge de la protection de l'environnement minier	Définition et implémentation de la réglementation minière en ce qui concerne la protection environnementale, dans le cadre des mesures régissant les mineurs artisanaux
Service d'assistance et d'encadrement du Small Scale Mining (SAESSCAM)	Assistance et intégration dans le secteur formel des producteurs artisanaux
Cellule technique de coordination et de planification minière (CTCPM)	Développement et adaptation de nouvelles techniques pour améliorer l'activité minière artisanale ; collecte des statistiques sur la production minière artisanale ; collecte et publication des textes législatifs et règlements concernant le secteur minier artisanal
Centre d'évaluation, d'expertise et de certification (CEEC)	Enregistrement et contrôle des flux miniers (dont diamantaires) et financiers des <i>comptoirs</i> ; traçage, évaluation et taxation des diamants avant exportation

Sources : PACT (2010 : 36) ; Code minier, articles 8 à 15 (2002 : 38-42) ; Blore (2012 : 37).

concerne le Kwango, dont les ressources minières limitées n'ont à ce jour pas incité les spécialistes à étudier le secteur de façon approfondie.

Les caractéristiques du flux diamantaire artisanal, de son extraction à son exportation, diffèrent d'un site à l'autre. Il est cependant possible d'en schématiser la structure en présentant succinctement les différents intervenants, les rapports de dépendance qui régissent leurs relations, ainsi que les principaux canaux d'écoulement. À la base, il y a le creuseur ou le plongeur, qui extrait le minéral de la terre. Le code minier prévoit la limitation de leur aire d'activité aux ZEA (zones d'exploitation artisanales), créées par le ministre des Mines.

logistiques, du manque de précision des méthodes de récolte de données, du manque d'enregistrement des mineurs artisanaux et du partage limité des quelques données disponibles (PACT 2010 : 20-21).

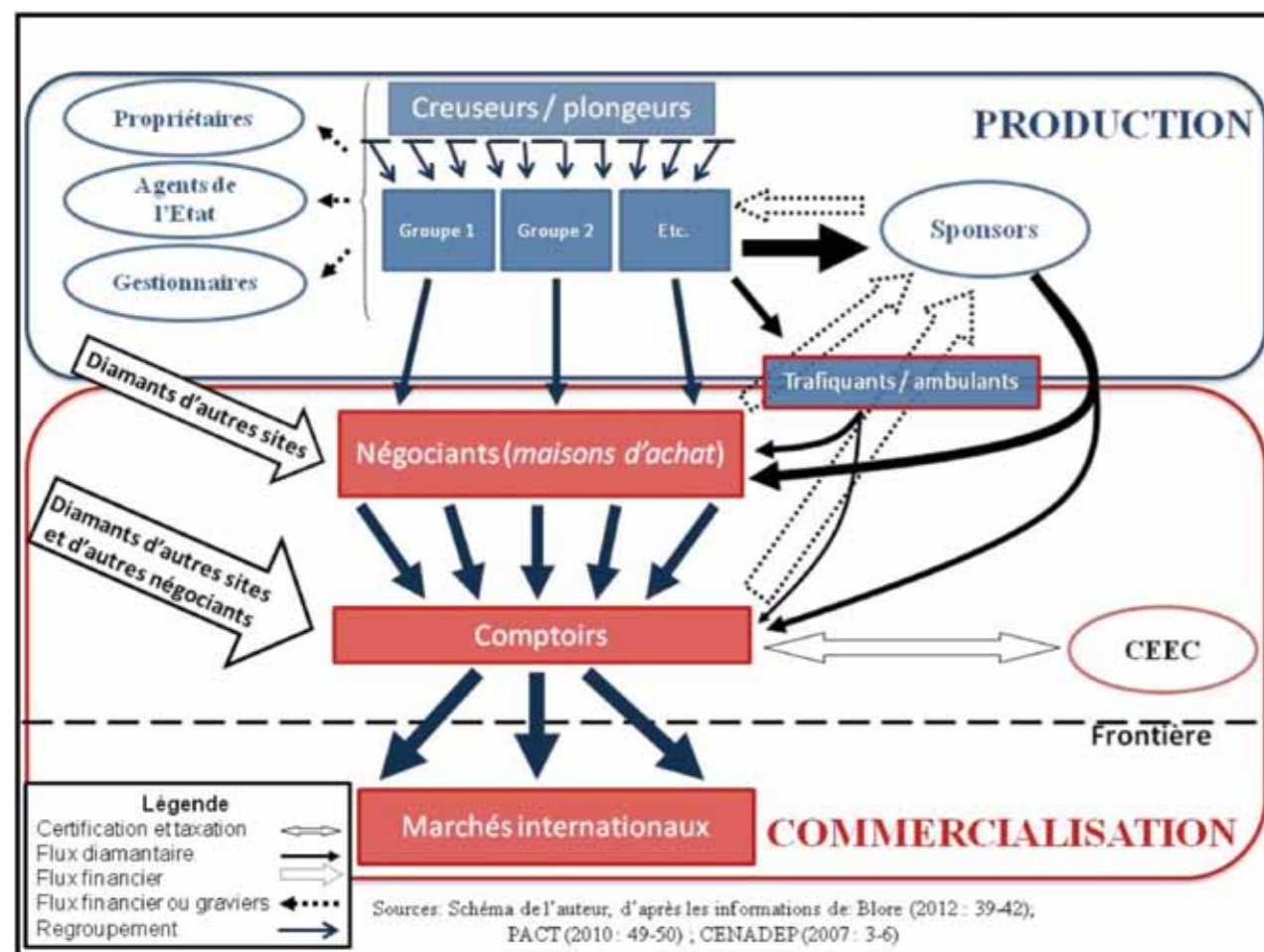
En réalité, la plus grande opacité règne quant au nombre exact de ces zones – entre 60 et 220 à l'échelle du pays en 2009, selon Blore (2012 : 54) – et leur promulgation a peu d'effet sur le terrain tandis que les mineurs artisanaux s'adressent plus volontiers aux autorités locales traditionnelles, qui répartissent les sites d'exploitation et organisent les groupes qui les contrôlent, parfois en collaboration avec les titulaires de PE (permis d'exploitation). Rarement muni de la *carte d'exploitant artisanal* réglementaire, le creuseur/plongeur s'acquitte d'une commission auprès de ces autorités informelles (mensualité ou pourcentage de la production) et, indirectement, auprès d'agents de la Division des mines et d'autres services publics, qui prélèvent en toute illégalité un pourcentage sur l'extraction des graviers. Loin d'être linéaire, le maillage des relations commerciales et des prises d'intérêt dans ces sites miniers est complexe et souvent observé.

« De nombreux villageois locaux travaillent comme creuseurs ou comme tamiseurs de diamants, et ont des proches qui sont propriétaires de carrières. Ils peuvent avoir un droit sur la part de gravier du propriétaire de carrière, plutôt que sur la part des creuseurs, en particulier si l'équipe de creuseurs vient d'ailleurs. Ainsi, la part du propriétaire de carrière peut aussi représenter des recettes pour certains des travailleurs, bien que cela ne soit pas le cas partout » (CENADEP 2007 : 5).

Le creuseur/plongeur opère rarement à son propre compte : en général, il est soutenu par un sponsor qui lui procure vivres, « salaire » et/ou équipement, contre promesse de vente de l'intégralité de sa production. Celui-ci peut alors à son tour démarcher les négociants, plus rarement les comptoirs, pour revendre sa marchandise avec une plus-value. Dans certains cas, les sponsors peuvent eux-mêmes être financés par les négociants ou les comptoirs, qui s'assurent ainsi en

contrepartie une filière d'achat à des prix avantageux. Le creuseur/plongeur peut également écouler une partie de sa production auprès des trafiquants/ambulants installés à la périphérie des sites d'extraction. Ce seront en général les diamants de moindre valeur, compte tenu des faibles prix offerts par ceux-ci. Opérant en toute illégalité, ils revendent alors la marchandise à la ville, épargnant aux producteurs les aléas et dangers d'un trajet jusqu'à celle-ci. Plus haut dans la chaîne, les négociants siègent dans un lieu fixe (maison d'achat) et sont titulaires d'une carte de négociant. Ils sont autorisés, à cet effet, à acheter et vendre des diamants n'importe où dans les limites territoriales du pays. Enfin, les comptoirs, à l'autre bout de la chaîne, achètent aux négociants, aux trafiquants et aux creuseurs/plongeurs, rassemblent leur marchandise et l'exportent hors du pays vers ses marchés de destination, après contrôle et paiement d'une taxe à l'exportation auprès du Centre d'évaluation et d'expertise (CEECE) (Schéma 13.1) (Blore 2012 : 39-42).

Schéma 13.1. Chaîne commerciale du secteur diamantaire artisanal



III. 13.5. Carrière de Kindamba, secteur Kasongo-Lunda, groupement Manzengele-Nzadi. (Photo équipe locale, 2009.)



III. 13.6. Carrière de diamants à Kakolo-Mamangu. (Photo équipe locale, 2009.)



III. 13.7. Carrière de diamants à Kindamba, secteur Kasongo-Lunda, groupement Manzengele-Nzadi. (Photo équipe locale, 2009.)

2.4. UNE INDUSTRIE DIAMANTAIRE AU KWANGO COMME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ?

2.4.1. MULTIPLICATION DES PERMIS ET FRILOSITÉ PROPHYLACTIQUE

Depuis quelques années, le Kwango suscite un regain d'intérêt de la part des investisseurs étrangers. Au début des années 1990 déjà, un industriel belge financé par des investisseurs sud-africains, Thierry Fraselle, avait acquis une concession près de Kulindji (territoire de Kahemba) et s'était lancé dans des opérations de prospection à grande échelle. L'expérience tournera court avec le passage de l'AFDL en 1997 et le pillage et la destruction de tout l'équipement minier (De Boeck 2008 : 53). Autre précurseur, Michel Zoumis, d'origine grecque, crée en 1993 une société pour l'exploitation du diamant, la Midamines SPRL (Midamines). Plus récemment, en 2007, Jindal Rex Exploration, *joint venture* entre le groupe indien Jindal Steel & Power Limited et le groupe canadien Rex Diamond Mining Company, a effectué des campagnes de prospection le long du fleuve Tunduala, implantant même une usine pilote, à une trentaine de kilomètres de Nzofu (territoire de Kahemba, à 5 km de la frontière angolaise), avant de déplacer ses investigations du côté de Nzofu même (mai 2008) (De Boeck 2008 : 53-54).

Le nouveau code minier prévoit que les droits miniers sont émis sous la forme de permis de recherche (PR) par le Cadastre minier congolais (CAMI). Ceux-ci confèrent à leur détenteur l'autorisation, sur une période limitée, renouvelable, d'explorer leurs biens et le droit de les convertir ultérieurement, le cas échéant, en permis d'exploitation (PE) (Journal officiel de la République démocratique du Congo 2002 : 10-11).

En 2011, le CAMI recensait 122 PR en cours ou en phase de renouvellement, attribués à 16 opérateurs. Le secteur apparaît très concentré : les quatre principaux – Acacia sprl, Compagnie de développement rural, Jindal Minerals & Metals Africa Congo et Kwango Mines sprl, totalisaient en effet à eux seuls 93 PR pour une aire de recherche de 26 236 km² (soit 78,6 % de la surface de recherche totale) (tableau 13.31).

À ces sociétés s'associent quelquefois des multinationales, aux capacités financières plus étendues. Le nouveau code minier autorise en effet l'amodiation¹¹¹ des droits miniers ; surtout, il reconnaît « aux tiers qui ont financé la recherche minière, le droit d'obtenir une participation dans la jouissance du droit minier ou de la cession totale ou partielle de celui-ci » (Journal officiel de la République démocratique du Congo 2002 : 19). Ces dispositions visent à intéresser les investisseurs étrangers tout en encourageant la collaboration avec les entités locales. Ainsi, le Canadien BRC Diamond – qui fusionnera en 2007 avec le Sud-Africain Diamond Core – a déployé en 2005 un grand projet de prospection et d'exploitation diamantaire au Kwango - « Projet Kwango » - sur 2 398 km² (De Boeck F. 2008 : 54). Il a conclu à cet effet un partenariat avec Acacia portant sur 8 de ses PR, tous situés entre Tembo et Kasongo-Lunda, le long de la Kwango. Le contrat donnait le droit à BRC Diamond-Core de lever une option à tout moment, moyennant le paiement de 350 000 \$; ce faisant, la compagnie acquerrait 55 % de tout ou d'une partie des PR. En contrepartie, elle s'engageait à financer l'ensemble des opérations de prospection (Venmyn Rand (PTY) Limited 2007 : 1 & 6). Le cas n'est pas isolé : en 2006, la Midamines a amodié contre royalties annuels, une partie de ses droits miniers à Durnpike Investments Ltd, filiale du Canadien Rockwell Diamonds, les activités d'exploration et les activités minières étant sous-traitées à la Midamines (Rockwell Diamonds Inc. 27/10/2011)¹¹². Dans le cas de partenariats de ce type, les travaux de prospection font souvent appel à des technologies de pointe et mobilisent des moyens financiers considérables. En 2007, Jindal Rex Exploration avait investi 30 millions \$ (américains) aux seules fins de prospection (De Boeck 2008 : 53) ; la

111 « Louage, pour une durée déterminée ou indéterminée, sans faculté de sous-louage, de tout ou partie des droits attachés à un droit minier [...] moyennant une rémunération fixée par accord entre l'amodiant et l'amodiataire » (Journal officiel de la République démocratique du Congo 2002 : 33)

112 L'accord sera amendé par la suite, puis rompu par Durnpike en 2008. Le litige sera porté devant la justice, dont le verdict a été rendu à la fin 2011.

même année, la BRC Diamond Corporation annonçait que pour le « Projet Kwango », un montant total de 5 571 052 \$ avait déjà été déboursé et tablait sur des dépenses futures à hauteur de 4 167 000 \$ (budget 2008) et 3 850 000 \$ (budget 2009) (Venmyn Rand (PTY) Limited 2007 : 42). Le programme d'exploration comprenait une reconnaissance aérienne par hélicoptère afin d'identifier des particularités saillantes susceptibles de receler des diamants ; le recours à l'imagerie satellitaire, complétée sur le terrain par des enquêtes sur les implantations artisanales ; des tests des sites potentiels par étude géophysique, creusement de trous et forages ; des études électromagnétiques aériennes ; une collecte d'échantillons ; etc. (Venmyn Rand (PTY) Limited 2007 : 19).

Si certains PR se muent en PE, les travaux de prospection n'offrent cependant aucune garantie quant au démarrage à terme de l'exploitation industrielle des gisements diamantifères, quand bien même la présence de diamants serait avérée. Ainsi, BRC DiamondCore mettra fin à son « projet Kwango » en 2008, l'analyse de fréquence de la taille des diamants récoltés sur les dépôts du Kwango suggérant que les revenus que la compagnie pouvait en tirer seraient bien en deçà du seuil de rentabilité (BRC DiamondCore Ltd. 2009 : 14). À la fin 2011, en vérité, seuls trois PE étaient délivrés, à deux compagnies (tableau 13.31) : la Compagnie de développement rural exploite deux zones, totalisant 19 km², dans le territoire de Kahemba ; la Midamines, quant à elle, possède deux sièges d'exploitation au Kwango, dans les territoires de Kasongo-Lunda et de Popokabaka.

La réticence à s'engager dans une phase d'exploitation active s'explique, notamment, par les incertitudes inhérentes à l'activité minière. BRC DiamondCore énumérait, en 2009, les principaux risques auxquels l'entreprise était confrontée. Ceux-ci semblent globalement représentatifs des risques qui touchent tout investisseur concerné par l'activité diamantaire. Il est possible de les synthétiser, selon leur thématique et leur origine, en un tableau à double entrée (tableau 13.32). Le risque sera inhérent à l'entreprise elle-même (« risques internes ») ou émanera de son environnement économique (« risques externes ») ; il peut être d'ordre financier, opérationnel ou être lié aux conditions du marché. Son appré-

ciation est conditionnée à la fois par son occurrence (probabilité) et par son impact (intensité). Nous ne détaillerons ici que les risques associés aux conditions d'investissement réservées par le pays hôte¹¹³.

Cadastre : les failles dans l'enregistrement au cadastre des droits fonciers peuvent engendrer une incertitude quant à l'effectivité d'un titre, même légalement acquis. Celui-ci peut en effet avoir été préalablement accordé à d'autres bénéficiaires ou faire l'objet de réclamations de la part des populations locales, au motif d'une spoliation foncière.

Cadre réglementaire : chaque phase de l'activité minière – de l'exploration à la production – est soumise à un cadre réglementaire touchant directement aux intérêts des investisseurs : émission des permis, taxes à l'exportation, niveaux de production, conditions de travail, gestion des déchets, protection de l'environnement, sécurité sur le lieu de travail, etc. L'incertitude quant à l'évolution future du cadre réglementaire affecte directement les perspectives de rentabilité de l'investissement. La rigidification des normes en matière environnementale, la renégociation / l'annulation des contrats miniers, etc. sont autant de messages négatifs envoyés aux investisseurs en recherche de sécurité, dans un environnement hautement spéculatif.

Environnement : la faiblesse de la présence des organes de contrôle sur le terrain affecte la qualité des informations disponibles sur les carrés miniers. Ceux-ci peuvent révéler, après octroi du permis, des dégradations environnementales importantes, qui peuvent être mises à charge de l'entreprise opérant, quand bien même ces dégradations seraient antérieures à son arrivée.

Infrastructures : certains endroits, totalement isolés, manquent des infrastructures de base, par exemple, les sources d'énergie, l'eau, l'hébergement, le transport, la nourriture. Pallier ces manques par le développement de telles infrastructures peut nécessiter de l'entreprise des démarches administratives, ainsi qu'un démarchage spécifique auprès des bailleurs de fonds, qui affectent la viabilité des projets.

113 Nous renvoyons au document de la BRC DiamondCore Ltd. pour plus de détails sur les autres risques (BRC DiamondCore Ltd. 2009 : 7-14).

Situation politique et économique : l'investisseur est particulièrement sensible à la stabilité politique et économique du pays hôte. Les risques de guerre, de désordre civil, de répression militaire, d'expropriation, de nationalisation, de troubles politiques, d'inflation, etc. pèsent dans sa décision d'investir ou non.

En outre, les entreprises exploitantes n'ont pas toujours les capacités ou intérêt à développer des procédés d'extraction industriels. Ainsi, la Midamines, qui exploitait en 2007 une concession à 28 km au sud-est de Tembo (Kakolo) n'a-t-elle pas jugé utile ou rentable

d'investir dans un équipement élaboré. Le rapport Venmyn note :

« Les opérations à Kakolo, bien que sous le contrôle de la compagnie [Midamines], peuvent à peine être décrites comme une opération artisanale légèrement plus organisée qui emploie les mêmes méthodes d'extraction que ce qui a été observé ailleurs le long de la rivière [Kwango] [...] depuis 10 ans » (Venmyn Rand (PTY) Limited 2007 : 12).

Tableau 13.31. Permis de recherche et permis d'exploitation actifs au 01/09/2011, district du Kwango

Société	Siège	Activité minière	Permis de recherche (PR)			Permis d'exploitation (PE)		
			Nombre de permis	Surface (en km ²)	Localisation	Nombre de permis	Surface (en km ²)	Localisation
Acacia Sprl	Gombe, Kinshasa	Diamant, Au	33	9765,577	Popokabaka, Kasongo-Lunda, Kahemba			
Baobab Minerals Sprl	Lubumbashi, Katanga	Diamant	1	40,778	Kahemba			
Commerce, représentation, études, distribution et services	Gombe, Kinshasa	Diamant	2	40,778	Kasongo-Lunda, Kahemba			
Compagnie de développement rural	Lemba, Kinshasa	Diamant	10	91,751	Kahemba	2	16,141	Kahemba
Efasto Logistics	Lubumbashi, Katanga	Diamant, Au	2	441,776	Feshi			
Emento Manufacturing & Trading Sprl	Lubumbashi, Katanga	Diamant, Au	4	1019,46	Feshi			
Fossil Fuel & Metal Corporation Sprl	Lubumbashi, Katanga	Diamant, Au	4	1036,451	Feshi, Kasongo-Lunda			
Jindal Minerals & Metals Africa Congo	Kinshasa, Kinshasa	Diamant, Au	29	8218,547	Kasongo-Lunda, Kahemba			
Katanga Mega Mining	Limete, Kinshasa	Diamant, Au	2	214,936	Kenge			
Kwango Mines Sprl	Gombe, Kinshasa	Diamant, Au	21	8159,928	Kasongo-Lunda, Popokabaka			
Mexpo Minerals Sprl	Lubumbashi, Katanga	Diamant, Au	4	917,514	Feshi, Kasongo-Lunda			
Midamines Sprl	Gombe, Kinshasa	Diamant				1	111,291	Kasongo-Lunda
Osifal	Gombe, Kinshasa	Diamant, Au	1	339,82	Kahemba			
Thermo Metals Processer	Lubumbashi, Katanga	Diamant	2	1133,3	Feshi, Kahemba			
Timberlake Commodities Sprl	Lubumbashi, Katanga	Diamant, Au	2	424,775	Feshi, Kasongo-Lunda			
Vidiye Tshimanga Tshipanda	Gombe, Kinshasa	Diamant, Au	5	1530,889	Kasongo-Lunda			
TOTAL			122	33376,280		3	127,432	

Source : Cadastre minier 2011.

Tableau 13.32. Panel des principaux risques liés à l'industrie extractive diamantaire

	Risques financiers	Risques opérationnels	Risques du marché
Risques internes :	Besoin en fonds de roulement	Conflits d'intérêt	Conversion monétaire
	Retour sur investissement	Couverture assurantielle Estimation des gisements Qualité du personnel	
Risques externes :	Comportement des actionnaires	Cadastre Cadre réglementaire Environnement Infrastructures Sécurité juridique Situations politique et économique Valeur du gisement	Conjoncture internationale Forces du marché Taux de change Valorisation du diamant

Source : Synthèse d'après BRC DiamondCore Ltd. (2009 : 7-14).

2.4.2. "ARE (ARTISANAL) DIAMONDS A FARMER'S BEST FRIENDS?"¹¹⁴ DISCUSSION SUR L'OPPORTUNITÉ D'UNE INDUSTRIALISATION DU SECTEUR DIAMANTAIRE

En dépit de l'essor considérable du secteur artisanal depuis trois décennies, en RD Congo comme ailleurs en Afrique, les autorités manifestent quelques réticences à l'intégrer dans leur politique de développement, et tendent à la fois à le minimiser et à le marginaliser, arguant souvent d'un gaspillage de ressources : le secteur produirait moins d'emplois, rapporterait moins de taxes et sa contribution au développement économique régional serait moindre que celle d'une industrie formelle. Le manque de contrôle gouvernemental sur le secteur explique également la réserve des autorités : le faible taux d'enregistrement des producteurs, qui échappent ainsi à toute réglementation, notamment quant au travail des enfants ou aux mesures environnementales, et surtout à toute taxation, est une autre source d'irritation (Blore 2012 : 33-34).

Le secteur artisanal souffre également d'un déficit d'image auprès de nombreux chercheurs. De nombreuses études ont pointé les effets négatifs, parfois très

prononcés, du secteur artisanal : faible productivité, dégradation environnementale, problèmes socio-culturels, manque de sécurité et forte pénibilité du travail, manque d'hygiène dans les camps, etc. Selon certains, l'extraction artisanale de diamants alluvionnaires ne peut, actuellement ou à terme, procurer de revenus conséquents aux gouvernements et, en RD Congo, dans cette « activité de casino », la plupart des creuseurs touchent en moyenne à peine un dollar par jour. En outre, l'activité ne profite nullement aux collectivités locales, les négociants des zones diamantifères réinvestissant rarement sur place les produits de leur vente (Global Witness & Partenariat Afrique Canada 2004 : 3-4 ; 31). La quasi-absence de contrôle de ce secteur par les intervenants externes (État, ONG ou autres) laisse par ailleurs libre cours aux violations des droits humains. L'utilisation de la main-d'œuvre enfantine est courante dans l'excavation, le tri, le transport et la vente de biens sur les sites ou tout autre service, incluant également la prostitution, avec tous les effets dévastateurs de ces pratiques pour la santé tant physique que morale et l'éducation. Les femmes sont également exposées aux violences physiques et sexuelles en certains endroits. La promiscuité des camps, le fort taux de prostitution, l'usage de drogues et d'alcool, la faiblesse des services sanitaires et le manque d'hygiène contribuent à la propagation rapide de maladies, dont le sida. Finalement,

¹¹⁴ Ce titre s'inspire de celui de Van Bockstael & Vlassenroot 2012 (« A farmer's best friend ? »), en référence à une chanson célèbre de Marilyn Monroe (« Diamonds are a girl's best friends »).

l'extraction artisanale nuit gravement à l'environnement : nombreux arbres coupés, déchets abandonnés polluant les sols aux alentours, épuisement et pollution des cours d'eau, absence de réhabilitation des sites après exploitation, etc. Ces atteintes à l'environnement détériorent les conditions de vie des communautés locales, quand elles ne détruisent pas l'écosystème de sites protégés (PACT 2010 : 90-97).

Depuis peu cependant, un nouveau courant de pensée remet en cause quelques unes de ces critiques et met en garde contre tout paradigme industriel qui prévaut bien souvent auprès des gouvernants. L'artisanat aurait au contraire un véritable potentiel de création de richesses et procurerait une source de revenus à des millions de personnes, qui bien souvent ne disposent d'aucune alternative pour survivre dans des conditions difficiles ; l'artisanat participerait ainsi, dans bien des cas, au développement des communautés locales. En outre, l'image-type du creuseur/plongeur – homme jeune, migrant économique (et probablement ex-combattant), attiré par le gain et avec une mentalité « casino », qui une fois en groupe, se révélerait potentiellement dangereux, usant de la violence – est contredite par de récentes études en Sierra Leone. L'artisanat, en procurant du travail à une large force de travail non éduquée, offrirait enfin un cadre sécuritaire et un revenu, aussi ténus soient-ils, à une population qui n'a pas d'alternative (Van Bockstael & Vlassenroot 2008 : 1-2). Selon Van Bockstael (2008 : 59), les images satellitaires suggèrent que certaines communautés en Afrique bénéficient directement des effets redistributifs de l'activité diamantaire artisanale.

Billon et Levin (2008 : 191-194) opposent aux thuriféraires de l'industrialisation certains arguments en faveur de l'encouragement au secteur artisanal. Premièrement, l'impact économique positif de ce dernier serait sous-estimé. Le risque-pays élevé de la RD Congo a tendance à réduire les taux de taxation, quand ceux-ci ne sont pas suspendus pour une période déterminée, afin d'attirer les investisseurs ; les importations de biens pour le secteur artisanal sont, au contraire, souvent acheminées via des circuits pleinement taxés. Au niveau macroéconomique, l'activité artisanale peut en outre contribuer à réduire la pauvreté. Son financement est, en effet, assuré par

des intermédiaires financiers qui relient les économies rurales à des marchés plus larges. Les auteurs voient dans les *sponsors*, souvent perçus comme des prédateurs nuisibles, un maillon essentiel de capital pour les économies rurales et qui les approvisionnent, le cas échéant. Il ne faut pas voir, selon ces auteurs, l'activité artisanale comme une source d'approvisionnement, mais plutôt, dans la plupart des cas, comme une activité née des conséquences de la pauvreté. Les gens s'y adonnent typiquement en réponse à des désastres naturels ou à un déclin économique. Les booms miniers ont suivi, plutôt qu'ils n'ont précédé, la récession économique, et ont contribué à la stabilisation de l'économie, en procurant une source de revenu aux plus pauvres. Le secteur se révèle également plus attractif que les conditions de vie de subsistance de la paysannerie, du fait de son potentiel à procurer des liquidités, ce qui devient de plus en plus important à mesure que les économies africaines se modernisent. Par leurs dépenses sur place, les mineurs artisanaux alimentent ainsi les communautés locales, stimulant ainsi leur croissance ainsi qu'une certaine stabilité du tissu socio-économique, offrant des opportunités de subsistance aux fermiers, aux commerçants ainsi qu'aux multiples fournisseurs de services.

Deuxièmement, le secteur artisanal génère un taux d'emploi susceptible de contenir les conflits ou à tout le moins de juguler la violence. Attendu en effet qu'il occupe une population majoritairement masculine, l'artisanat, « labor intensive » par nature, peut avoir un effet annihilant sur la violence, associée au désœuvrement, au dépouillement de tout moyen de subsistance et à l'absence de perspectives pour la jeunesse.

Troisièmement, l'évidence suggère l'existence d'une corrélation positive entre dépendance vis-à-vis des ressources naturelles et risque de corruption. Or, la concentration des revenus, corollaire de l'industrialisation, accentuerait cette corrélation aux plus hauts niveaux du pouvoir, réduisant ou excluant d'autant les effets redistributifs de l'exploitation minière pour les zones de production elles-mêmes. Dans le prolongement de cette idée, les ressources artisanales telles que les diamants alluvionnaires sont moins susceptibles d'être associées à des conflits sécessionnistes que les ressources réservées aux exploitations industrielles.

Enfin, les auteurs avancent, à titre d'hypothèse non encore vérifiée, le potentiel déstabilisateur d'une industrialisation trop abrupte. Les tensions relevées en certains endroits suggèrent que celle-ci pourrait ériger certaines communautés minières contre l'État et les compagnies qu'il protège, augmentant ainsi le risque d'escalade de la violence.

2.5. LA PRODUCTION OFFICIELLE À TEMBO : ILLUSTRATION D'UNE RÉALITÉ TRONQUÉE

Les tableaux ci-contre reprennent les quantités de diamants officiellement produites dans l'antenne de Tembo en 2007. Ces données ne sont nullement indicatives des niveaux de production réels du territoire. Shawn (2012 : 38-39) relève que la RD Congo, en réalité, ne dispose d'aucune donnée réelle de production (ou n'en produit aucune), du fait de l'insuffisance des contrôles sur le secteur artisanal.

« Les nombres dans ces données sont plutôt des "données d'achat" - ils représentent la localisation géographique des *comptoirs* agréés où les diamants ont été achetés en premier, et ainsi intégrés dans l'économie formelle et enregistrés dans les comptes de la CEEC. Alors que l'on pourrait supposer qu'un diamant apporté par exemple dans un *comptoir* à Kisangani a été produit dans la Province-Orientale, ce n'est pas vrai partout. Par manque de comptoirs agréés locaux, les *creuseurs* et revendeurs de diamants de Walikale ou du Nord / Sud-Kivu apportent souvent leurs diamants à Kisangani pour les vendre. Plus significatif, beaucoup d'intermédiaires (*négociants*) ignorent le *comptoir* local de leur chef-lieu de province et apportent leurs diamants directement à Kinshasa où ils prétendent obtenir de meilleurs prix. Cette pratique explique la position dominante de Kinshasa dans les "statistiques de production" de la CEEC – près de la moitié des diamants de la RD Congo deviennent seulement visibles aux autorités lorsqu'elles sont achetées par ces *comptoirs* dans la capitale. Comme ni la CEEC, ni les autorités minières implantées dans les *comptoirs* n'opèrent de contrôle quant à l'origine ou la chaîne des détenteurs intermédiaires, sur ces diamants (et en effet, la RD Congo manque de tout système

qui pourrait leur permettre de faire ainsi), l'origine réelle physique du diamant pourrait être n'importe laquelle des provinces productrices des diamants congolais » (Shawn 2012 : 38-39).

2.5.1. AU NIVEAU DES COMPTOIRS AGRÉÉS

Tableau 13.33. Production diamantaire des comptoirs agréés (2007)

Trimestres	Poids (en carats)	Valeur en \$
1 ^{er} trimestre	18 638,911	576 000
2 ^e trimestre	33 833,68	1 027 030
3 ^e trimestre	70 259,67	1 601 160
4 ^e trimestre	72 854,69	132 610
TOTAL	195 586,95	3 336 800

Source : Rapport annuel des mines, 2007. District du Kwango.

2.5.2. AU NIVEAU DES MAISONS D'ACHAT DE DIAMANTS

Tableau 13.34. Production diamantaire des maisons d'achat (2007)

Trimestres	Poids (en carats)	Valeur en \$
1 ^{er} trimestre	724,40	28 000
2 ^e trimestre	1 754,08	133 050
3 ^e trimestre	3 536,73	394 170
4 ^e trimestre	1 233,84	37 900
TOTAL	7 249,05	593 120

Source : Rapport annuel des mines, 2007. District du Kwango.

3. AUTRES RESSOURCES ÉCONOMIQUES

3.1. L'ÉLEVAGE DU PETIT BÉTAIL

Presque toutes les familles rurales kwangolaises disposent d'un élevage de petit bétail : chèvres, moutons, porcs, poules, canards, pigeons, etc., source d'appoint financier ponctuel (tableau 13.35). Aucun soin particulier n'est cependant apporté à ces bêtes d'arrière-cour. Aucune nourriture n'est en effet prévue à leur intention : libérées le matin, les bêtes errent toute la journée en quête de nourriture, avant de regagner la ferme (Fresco 1986 : 103-104 ; Molo Mumvwela 2004 : 48).

Tableau 13.35. Évolution des effectifs du petit bétail (1954-2002)

Année	Capridés	Suidés	Ovidés	Volailles (poules, canards et pintades)
1954				
Éleveur colonisé	43 780	14 687	5 731	106 220
Éleveur européen	397	109	414	1 303
1980	98 375	74 470	15 724	274 493
1990	118 592	40 103	12 359	620 158
1991	120 956	40 928	12 610	628 321
1992	123 388	41 649	12 865	650 732
1993	125 786	42 449	13 121	653 425
1994	128 940	43 237	13 444	664 389
1996	119 877	51 842	11 846	990 066
2002	300 880	224 586	172 518	1 245 420

Sources : Ministère des Colonies (1955 : 96-97) ; République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 257) ; République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS (1997 : 114-119) ; RDC/SNSA - PNUD/UNOPS, *Annuaire des statistiques agricoles 1997*, cité par Molo Mumvwela (2004 : 49) ; République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 120).

3.2. LA PÊCHE

La pêche est surtout prise dans le nord du Bandundu. Au Kwango, sa pratique est plus occasionnelle ; elle se fait au moyen d'un outillage artisanal : nasses, filets, hameçons, harpons, etc. (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 125). Les rivières regorgent de tilapias, d'anguilles – surtout dans les fonds plats des eaux de Kahemba et Feshi – d'anabas, de clarias, de ndombe, etc. En 2002, le district enregistrait officiellement une production de 4500 tonnes (poissons frais), soit à peine 0,8 % de la production totale de la province (République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 122).

Les principaux sites de pêche dans le territoire de Kenge sont localisés le long des rivières Kwango, Lonzo, Wamba, Bakali, Nkonzi et Inzia. Les pêcheurs sont regroupés en associations. Parmi celles-ci : APEK (Association des pêcheurs de Pont-Kwango) ; APEW (Association des pêcheurs de Pont-Wamba) ; APED (Association des pêcheurs de Pont-Bakali) ; APEI (Association des

pêcheurs de Pont-Inzia) ; APPEK (Association des pêcheurs de Kenge II) ; APEK (Association des pêcheurs de Kolokoso) ; APECK (Association des pêcheurs de la cité de Kenge). La plupart des pêcheurs proviennent directement des villages avoisinant, seuls les bords des rivières Kwango et Inzia hébergeant des camps de pêcheurs (Inspection de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage/territoire de Kenge).

Selon les secteurs/chefferies du territoire de Kahemba, la situation de la pêche se présentait officiellement comme suit en 2006 (tableau 13.36) :

Tableau 13.36. État de la pêche dans le territoire de Kahemba

Subdivision	Nombre de pêcheurs	Production (en kg)
Bangu	435	480
Bindu	644	2 625
Kulindji	8 12	95 325
Muloshi	199	175
Mwamushiko	1 210	4 830
Mwendjila	526	8 990
Kahemba-Cité	19	3,5
TOTAL	11 045	112 428,5

Source : Service de l'agriculture, pêche et élevage / Territoire de Kahemba.

3.3. LA PISCICULTURE

La population du Kwango s'adonne à la pisciculture, épaulée pendant de nombreuses années par les coopérations belge et américaine (USAID). La coopération belge s'est notamment occupée de la distribution des alevins, du matériel (brouette, bêches, vélos) et de la formation des encadreurs piscicoles, dans les territoires de Feshi et de Kahemba (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 166 ; CTB 2000 : 8, cité par Molo Mumvwela 2004 : 50-51).

Cette pisciculture est toujours extensive et familiale. Actuellement, la plupart des étangs souffrent cependant d'un manque d'entretien et les poissons ne sont que très rarement alimentés. Bien que les

performances s'avèrent faibles, l'activité piscicole constitue pour les familles une importante source de revenus et d'alimentation.

Pratiquée dans tous les territoires, c'est dans celui de Kahemba que la pisciculture a connu le développement le plus important de ces dernières années (tableau 13.37).

Tableau 13.37. La pisciculture dans le territoire de Kahemba (2006)

Subdivision	Étangs		Sortes de poissons
	Entretenus	Abandonnés	
Bangu	5	22	<i>Tilapia nilotica</i>
Bindu	13	45	<i>Tilapia nilotica</i>
Kahemba-Cité	135	33	<i>Tilapia nilotica</i>
Kulindji	560	166	<i>Tilapia nilotica</i>
Mwamushiko	13	50	<i>Tilapia nilotica</i>
Muloshi	14	113	<i>Tilapia nilotica</i>
Mwendjila	4	10	<i>Tilapia nilotica</i>
TOTAL	744	439	

Source : Service de l'agriculture, pêche et élevage / Territoire de Kahemba.

Ailleurs, les territoires de Kenge et de Kasongo-Lunda s'illustrent également. Le territoire de Kenge recenserait plus de 21 000 pisciculteurs, chacun disposant de 3 à 5 étangs. La pisciculture s'est fortement développée dans la cité de Kasongo-Lunda, dont les marchés étalent chaque jour d'abondantes quantités de poissons d'élevage : tilapia, mingusu, ngolo, congo asika, etc. La situation est identique dans les autres secteurs du territoire où le poisson constitue l'une des activités les plus rentables. La production non consommée est vendue ou transformée en poissons secs salés, pour approvisionner les grands marchés. On les élève dans des étangs de barrage, principalement le long des affluents de la Kwango et de la Wamba (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO Sc. S. d. : 27 ; Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc 2010 : 24).

3.4. LA CHASSE, LA CUEILLETTE

À la différence du nord de la région, qui commercialise la majeure partie des produits de la chasse, au Kwango celle-ci est une activité secondaire et destinée avant tout à l'autosubsistance. Elle se pratique à l'aide d'instruments traditionnels : flèches, arcs, etc. Elle a lieu toute l'année, mais la saison sèche, du fait des feux de brousse, est la période idéale pour se livrer à cette activité.

Bien plus importants et rentables sont les produits de la cueillette, en particulier la chenille, qui est très appréciée sur les marchés de Kinshasa ou en Angola. Le sud du Bandundu en est particulièrement bien pourvu, principalement en *mikungu* (*Macaronicus africanum*) et en *mfumbwa* (*Metone africanum*), mais les espaces naturels sont confrontés à une forte dégradation. Au Kwango, la cueillette des chenilles est pratiquée partout, mais plus spécifiquement dans les territoires de Kasongo-Lunda et de Kahemba.

La cueillette des chenilles est généralisée dans le territoire de Kasongo-Lunda, les secteurs Kibunda, Mawanga, Swa-Tenda, Kizamba et Panzi offrant les meilleurs écosystèmes : forêts claires et savanes arbustives à *mikwati* dominantes. En territoire de Kahemba, la commercialisation de la chenille constitue la principale source de revenus pour les ménages : une famille moyenne peut gagner environ 180 \$ par récolte. Cette production est essentiellement commercialisée (à 90 %) dans les grands centres urbains de la province, Kinshasa, Tshikapa et l'Angola (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO. Sc. 2010 : 24-25 ; Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO Sc. 2009 : 34).

Cette activité lucrative est aujourd'hui en danger en plusieurs endroits. Le succès des chenilles sur les marchés consommateurs incite les populations à récolter de plus en plus tôt et de plus en plus grandes quantités, au mépris du calendrier naturel et du niveau minimal de reproduction (50 %) de l'espèce. Les collecteurs affluent également, de Kikwit, de

Kinshasa ou de Kenge, en l'absence de tout contrôle. Les feux de brousse enfin, pratiqués en agriculture, détruisent d'importantes zones d'habitat, au point de faire disparaître certaines espèces des savanes (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et déve-

loppement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO Sc. 2010 : 24-25) ; Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO : 28).



III.13.8. Vente de *bush meat* (viande de gibier) fraîchement abattue dans la forêt de Kapanga, sur la rivière Wamba. (Photo équipe locale, avril 2009.)

3.5. L'APICULTURE

En 1981, le Kwango était le seul district de la province à produire du miel. 331 apiculteurs y étaient recensés, pour une production de 12 234 kg de miel brut et 721 kg de miel raffiné. Principaux territoires producteurs : Kahemba, Popokabaka et Kasongo-Lunda (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 124-125)¹¹⁵.

Le territoire de Kahemba s'est affirmé très tôt dans cette activité lucrative, les secteurs/chefferies Bangu, Kulindji, Mwamushiko et Mwendjila, surtout. Dans les *mikondo* – savanes boisées – ou les forêts claires, la vente de cire d'abeille constitue la principale source de revenus pour les villages, la plupart d'entre eux possédant des ruches (De Boeck 2000 : 175). Il subsiste aujourd'hui à Tshivalwa un « vestige industriel », né d'une initiative du ministère de l'Agriculture colonial. L'usine d'extraction de miel, de fabrication d'hydromel et de conditionnement de la cire d'abeille a été créée en 1956 et a fonctionné jusqu'à il y a quelques années. Elle a transformé jusqu'à 6,250 tonnes de miel brut (1980), avant d'être cédée à un opérateur privé (1985) et de suspendre ses activités.

Les apiculteurs de Kahemba se sont regroupés en 2008 au sein d'une plateforme, la PLAFOK, soutenue par la GTZ¹¹⁶. En 2009, celle-ci avait commercialisé 3,416 tonnes de miel raffiné produit par 2598 ruches traditionnelles et 79 ruches modernes, appartenant à 490 membres. La production d'hydromel, très demandée sur le marché de Kahemba, a été relancée par la plateforme (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO Sc 2009 : 34). Le tableau suivant (tableau 13.38) présente la situation du territoire de Kahemba en 2006.

¹¹⁵ Les auteurs mentionnent encore 4959... tonnes d'hydromel. Nous supposons ici une erreur d'unité de mesure.

¹¹⁶ « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit », agence de coopération technique allemande pour le développement.

Tableau 13.38. Recensement des apiculteurs du territoire de Kahemba (2006)

Subdivision	Nombre d'apiculteurs	Nombre de caisses	Quantités produites (kg)
Bindu	132	288	3 192
Kulindji	2 594	4 871	5 328
Muloshi	24	182	758
Mwendjila	15	30	95
TOTAL	2 765	5 371	9 373

Source : Service de l'élevage.

4. LE POTENTIEL TOURISTIQUE

L'industrie du tourisme dans le Kwango reste à créer. Le pays, façonné par les grands cours d'eau – Kwango, Kwenge, Kwilu, Manzala, Wamba, etc. – et leurs multiples affluents, offre une série de sites remarquables sur lesquels une politique volontariste de mise en valeur pourrait capitaliser. Bien que les pratiques agropastorales – feux de brousse, abattages en forêts, divagation des cheptels, etc. – exercent depuis quelques années une pression sur les écosystèmes de la région, il subsiste certains endroits préservés, à la fois au niveau de la faune et de la flore, dont la mise en valeur pourrait être bénéfique au développement du tourisme. L'industrie hôtelière a cependant fortement souffert des combats entre FAZ et AFDL dans la région en 1997, et nombre de lieux d'hébergement ont aujourd'hui disparu. En outre, le délabrement des voies de communication – routes dégradées, ensablement des biefs, pistes d'aviation rudimentaires – défavorise la région, qui pourrait autrement jouer de sa proximité avec Kinshasa.

4.1. SITES REMARQUABLES

Le territoire de Popokabaka compte un rapide intéressant (rapide Ndengo), près de la cité de Popokabaka ; dans le territoire de Feshi, il convient de signaler les rapides de Kwenge, près de la cité de Feshi, ainsi que les grottes de la Kwenge, à Kikombo. Mais les principaux atouts de la région se situent dans les territoires de Kenge et de Kasongo-Lunda.

4.1.1. TERRITOIRE DE KENGE

Le territoire de Kenge dénombre plusieurs rapides dignes d'intérêt : il y a le rapide Kingunzi, sur la rivière Kwango, à 60 km de Kenge II et à 1 km de la paroisse catholique de Dinga ; sur la rivière Bakali, les rapides de Mukata, à 55 km de Kenge I, près de la sous paroisse de Mukata ; enfin, les rapides de Tsakala-Mvwudi, à 50 km de la paroisse de Kimbau.

4.1.2. TERRITOIRE DE KASONGO-LUNDA

Le relief creusé par l'érosion offre quelques chutes et rapides spectaculaires sur la rivière Kwango, spécialement les chutes Kasongo-Lunda, les chutes de la Kwango, à Tembo, ainsi que la chute Kitona, sur la rivière Luie. À côté de ces attractions majeures, notons encore, sur la rivière Kwango, les rapides de Tembo, à 1 km de la cité de Tembo et, à partir de Nzasi-Mwadi, les rapides Saint-Joseph, Albert et Saint-François, avant d'atteindre les chutes de Tembo, à 12 km de Tembo. Enfin, il y a le rapide de Ndengo-Lway, sur la rivière Wamba.

a) Les chutes Kasongo-Lunda (ex-chutes Guillaume)

Elles ont été « découvertes » en 1880 par le major Von Mechow, qui les baptisa, à l'époque, du nom de l'empereur d'Allemagne : « chutes Guillaume ». C'est certainement un des sites remarquables du pays, une des plus jolies chutes du pays. En effet, si les rapides sont innombrables en RD Congo, les chutes en leur sens littéral et géographique y sont relativement rares. D'où leur intérêt d'un point de vue touristique.

Nous transcrivons ici la description qu'en fait Jacques Schwetz (1924)¹¹⁷ :

« Venant du sud, le Kwango fait un brusque coude à l'ouest, arrive sur un vaste champ de rochers et se divise en trois bras. Le premier, le droit, d'une vingtaine de mètres de large, coule entre des

rives rocheuses nues ; le deuxième bras, le central, de beaucoup plus large que le premier, coule dans une bande forestière ; le troisième, le gauche et le plus petit, coule entre des falaises, des amas de pierres et des arbres - palmiers en grande partie. Et soudainement, après un parcours de plusieurs dizaines de mètres, les deux premiers bras se précipitent verticalement et d'une hauteur d'une trentaine de mètres dans un étroit et profond ravin aux parois verticales, nues ou couvertes de mousses et de basses plantes grimpantes. Ce ravin qui commence tout près, au bord droit du premier bras, a environ quinze mètres de large et une direction perpendiculaire à celle des trois bras: ouest-nord-ouest au lieu d'est-nord-est. Le troisième bras commence sa chute un peu avant le bord du ravin, c'est-à-dire qu'il y arrive par une forte pente, par des gradins, et en se subdivisant en un certain nombre de bras-filets d'eau plus ou moins importants. En tombant et en rebondissant l'énorme masse d'eau du bras central provoque une fine pluie qui arrose et verdit les environs et qu'on voit, sous forme d'un nuage blanc, à plus de 10 kilomètres de distance, et notamment du plateau qui se trouve en aval de la petite rivière Tusese.

Après plusieurs dizaines de mètres d'une course folle dans la fente de 10-15 mètres de large, la rivière traverse un rapide, et un kilomètre plus loin elle reprend la direction est-nord-est tout en conservant la forme d'un torrent impétueux et encaissé entre deux rives rocheuses et quasi nues. C'est ici qu'elle reçoit deux importants affluents : la rivière Kilao, à droite, et la rivière Kambo, à gauche » (Schwetz 1924 : 23).

b) Les chutes de la Kwango (ex-chutes François-Joseph)

Simple rapides, dans le genre de ceux que l'on rencontre en aval des chutes Kasongo-Lunda, les chutes de la Kwango semblent assez insignifiantes. Infor Congo les résume ainsi :

« de 50 à 60 mètres de large, la Kwango arrive sur un amas de grosses pierres et, fortement resserrée entre deux collines, elle se rétrécit jusqu'à dix mètres, puis elle s'élargit un peu en formant deux petites

baies ou poches latérales, une de chaque côté, entre les pierres – ou falaises – et se rétrécit de nouveau jusqu'à une quinzaine de mètres. Dans chacun de ces deux rétrécissements successifs, il y a une différence de niveau d'environ un mètre. Après le deuxième rétrécissement, la rivière fait deux coudes, s'élargit subitement jusqu'à cent mètres et devient calme et navigable » (Infor Congo 1958 : 306).

c) La réserve de chasse de Swa-Kibula

Située dans le secteur Swa-Tenda et la chefferie Kasa, à la frontière angolaise, l'aire de Swa-Kibula est riche d'une grande variété d'espèces animales :

« L'aire protégée [...] constitue l'un des rares espaces savaniques de RDC, sinon le seul au Sud Ouest, où l'on puisse admirer en abondance toute la gamme des ongulés du Congo, à ces latitudes : les buffles, les antilopes bongo, harnachée, rouanne, chevaline, sititunga, les cobs de marais, l'hypocargue noir. Les éléphants, les hippopotames, les crocodiles, les pangolins, les phacochères sont également nombreux. On trouve dans les forêts de nombreuses espèces de singes, parmi lesquelles : les magistrats, les colobes d'Angola, les babouins » (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc 2010 : 10-11).

Créée en 1952, elle est gérée depuis 1954 par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Son biotope est néanmoins menacé par l'activité humaine : l'agriculture sur brûlis, la cueillette des chenilles, la chasse et la pêche déciment les effectifs de certaines espèces animales. L'ICCN ayant abandonné le territoire pendant de nombreuses années, la reprise réelle des activités depuis 2006 n'est pas sans poser certains problèmes de cohabitation avec les populations locales qui se sont depuis installées, et les conflits sont fréquents (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc 2010 : 11-12).

4.2. INFRASTRUCTURE HÔTELIÈRE

Bien que l'activité touristique soit actuellement inexistante au Kwango, le district offre quelques possibilités d'hébergement (tableaux 13.39 et 13.40). Il est cependant difficile de donner avec exactitude la capacité d'accueil réelle. Officiellement, 396 chambres sont recensées, réparties, selon les territoires, de la façon suivante : Kahemba (94 chambres), Kasongo-Lunda (154 chambres), Kenge (129 chambres) et Popokabaka (19). La plupart des hôtels ont été pillés lors de la bataille du Kwango qui a opposé les FAZ et l'AFDL en 1997. Certains ont repris leur activité tandis que d'autres n'ont pu être réhabilités.

Tableau 13.39. Liste des hôtels actualisés du district du Kwango en 2009

Dénomination	Nombre de chambres	Lits		Lieu	Observation
		Doubles	Simple		
Hôtel Musey	19	10	9	Kenge I	Bon état
Auberge Kenge Rapide	10	-	10	Kenge I	Faillite
Auberge Muyolo	10	-	10	Kenge I	En construction
Auberge Ndukumbeni	9	-	9	Kenge I	En ordre
Auberge Salukian	18	-	18	Kenge/P/Kwango	Faillite
Auberge Bopemi	10	-	10	Kenge/P/Kwango	Faillite
Hôtel Toto Inter	16	-	16	Kahemba	En activité
Hôtel Tsikay	22	-	22	Kahemba	Faillite
Auberge Ngolo	10	-	10	Kahemba	Pas en ordre
Auberge La Promesse	10	-	10	Kahemba	Faillite

117 Jacques Schwetz (1874-1957), médecin d'origine russe. Il a notamment dirigé la première mission de lutte contre la trypanosomiase humaine au Congo (Cornet 2011 : 25).

Auberge La Sagesse	21	-	21	Kahemba	Faillite
Auberge Maman Mapasa	15	-	15	Kahemba	Faillite
Hôtel Mille Carrats	45	15	30	Cité Tembo	En réfection
Hôtel Gigal	12	-	12	Cité Tembo	Faillite
Hôtel Tyty	19	-	19	Popokabaka	Faillite

Source : Enquêtes sur le terrain.

Tableau 13.40. Procures et couvents disposant de capacités d'hébergement

Dénomination	Nombre de chambres	Lieux d'implantation
Procure (dioc. Kenge)	5	Kenge I
Couv. sœurs salésiennes	10	Kenge I
Couv. pères Saint-Sacrement	6	Kenge / Bukanga
Couv. paroisse catholique	10	Kenge/ Mukila
Couv. paroisse catholique	6	Kenge/ Nkindi
Couv. paroisse catholique	6	Kenge/Nkolokoso
Couv. paroisse catholique	10	Kenge/ Kiniangi
Couv. paroisse catholique	4	Kenge/ Pont -Kwango
Couv. paroisse catholique	5	Kenge/Kimbau
Couv. paroisse catholique	4	Kenge/ Kasinzi
Couv. paroisse catholique	2	Kenge/ Kimafu
Couv. Pères Coll. Ntemo	8	Cité de Tembo
Couv. paroisse	5	Cité de Tembo
Couv. sœurs de Marie	5	Cité de Tembo
Couv. paroisse Kingunda	5	Kingunda
Couv. sœurs de Marie	10	Kingunda
Couv. cathol. Pelende	10	Pelende
Couv. sœurs de Notre-Marie	6	Kitenda
Couv. sœurs de Marie	3	Mawanga
Couv. sœurs de Providence	6	Mawanga
Couv. paroisse Panzi	10	Panzi
Couv. Sœurs de Marie	6	Panzi
Couv. paroisse cathol.	4	Tembo
Couv. sœurs de Marie	4	Tembo

Source : Enquêtes sur le terrain.

Les hébergements proposés par les procures et diocèses sont normalement disponibles à toute période de l'année. Souvent, les procures offrent une restauration à leurs hôtes. Les prix se négocient en général à un tarif relativement inférieur à celui pra-

tiqué par les privés. Ce type d'hébergement souffre cependant d'un manque de visibilité : dans le souci d'éviter les taxes des services de l'État, ces services hôteliers ne font en effet l'objet d'aucune publicité.

Références

- ACF International. 2010 (mai). *Enquête nutritionnelle anthropométrique. Zone de santé de Popokabaka. Province de Bandundu, République démocratique du Congo.*
- Biloso, Apollinaire & Tollens, Éric. 2006 (janvier). *République démocratique du Congo : Profil des marchés pour les évaluations d'urgence de la sécurité alimentaire.*
- Bouvier, Paule, Doucy, Arthur & Rosy, Henry. 1963. *Matériaux pour servir à l'étude des aspects économiques et sociaux de neuf provinces de la République du Congo (anciennes provinces de Léopoldville, de l'Équateur et Orientale).* Bruxelles : s. e.
- CENADEP, PAC. 2004. *Revue annuelle de l'industrie des diamants. République démocratique du Congo 2004.* Kinshasa.
- CENADEP, PAC. 2007 (septembre). *Revue annuelle de l'industrie des diamants. République démocratique du Congo 2007.* Kinshasa.
- Confédération nationale de producteurs agricoles du Congo. S. d. *Memo n° 1/2012 de la CONAPAC sur la loi n° 11/022 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture.*
- Cornet, Anne. 2011. *Politique de santé et contrôle social au Rwanda. 1920-1940.* Paris : Karthala.
- Coopération technique belge. 2000. *Profil socio-économique de la province de Bandundu.* Kikwit.
- De Boeck, Filip. 2000. « Comment dompter diamants et dollars : dépense, partage et identité au Sud-Ouest du Zaïre (1980-1997) ». In L. Monnier, B. Jewsiewicki & G. de Villers (dir.), « Chasse au diamant au Congo/Zaïre ». *Cahiers africains* 45-46.
- De Boeck, Filip. 2001 (décembre). « Garimpeiro Worlds: Digging, Dying & "Hunting" for Diamonds in Angola ». In « Patrimonialism & Petro-Diamond Capitalism: Peace, Geopolitics & the Economics of War in Angola ». *Review of African Political Economy* 28(90) : 548-562.
- De Boeck, Filip. 2008. « Diamonds without borders. A short history of diamond digging and smuggling on the border between the Democratic Republic of Congo and Angola (1980-2008). In Koen Vlassenroet & Steven Van Bockstael (éds), *Artisanal Diamond Mining. Perspectives and Challenges.* Gand : Academia Press.
- Dietrich, Christian. 2002 (juin). *Monnaie forte : l'économie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins.* Ottawa : Partenariat Afrique Canada. Le Projet sur les diamants et la sécurité humaine, Document hors série n° 4.
- Duvieusart, Léo. 1994 (mai). « Bilan de l'élevage bovin dans le Kwango-Kwilu ». *Zaïre-Afrique* 285 (37) : 283-297.
- Fédération des Entreprises du Congo. 2012 (janvier). *Observations de la FEC sur la loi n° 11/022 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture en République démocratique du Congo.*
- Fresco, Louise O. 1982. « Des cultures imposées aux cultures encadrées. Le système des cultures imposées revu dans le cadre de la relance agricole ». *Zaïre-Afrique* 161 (janvier) : 19-24.
- Fresco, Louise O. 1986. *Cassava in Shifting Cultivation. A System Approach to Agricultural Technology Development in Africa.* Amsterdam : Royal Tropical Institute.
- Geenen, Sara & Marysse, Stefaan, 2008a. « La fin des diamants du sang ... un futur brillant pour les diamants du Congo ? ». In S. Marysse, F. Reyntjens & S. Vandeginste (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2007-2008.* Paris : L'Harmattan.
- Geenen, Sara & Marysse, Stefaan, 2008b. « Les contrats chinois en RDC : l'impérialisme rouge en marche ? ». In S. Marysse, F. Reyntjens & S. Vandeginste (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2007-2008.* Paris : L'Harmattan.
- Goossens, F., Minten, B. & Tollens, E. 1994. *Nourrir Kinshasa. L'approvisionnement local d'une métropole africaine.* Paris : L'Harmattan.
- Infor Congo. 1958. *Congo belge et Ruanda-Urundi. Guide du voyageur.* 4^e édition. Bruxelles.
- Inspection de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage. *Rapport annuel 2006. Territoire de Kenge.*
- Joye, Pierre & Lewin, Rosine. 1961. *Les Trusts au Congo.* Bruxelles : Société populaire d'éditions.

- Kankonde Mukadi & Tollens, E. 2001. *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa. Production, consommation & survie*. Paris-Montréal : L'Harmattan.
- La voix du Paysan congolais. « Loi agricole enfin promulguée par le chef de l'État » (10 janvier 2012), www.lavoixdupaysancongolais.com (dernière visite : 15 février 2012).
- Leclercq, Hugues. 2000. « Le rôle économique du diamant dans le conflit congolais ». In L. Monnier, B. Jewsiewicki & G. de Villers (dir.). « Chasse au diamant au Congo/Zaire ». *Cahiers africains* 45-46.
- Luzolele Lola Nkakala, Laurent. 2002. *Congo-Kinshasa : combattre la pauvreté en situation de post-conflit*. Paris : L'Harmattan.
- Mashini dhi Mbita Mulenghe. 1994 (juin). *Développement régional et stratégies spatiales dans le Kwango-Kwilu (Sud-Ouest du Zaïre)*, Vol. 1 et 2. Thèse de doctorat en géographie appliquée, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage et Développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Feshi, ISCO.Sc. (c.a. 2009). *Priorités du plan de développement agricole et rural du territoire*. S. I.
- Ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage et Développement rural, Conseil Agricole et Rural de Gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO.Sc. 2009 (oct.). *Plan de développement agricole et rural du territoire. Plan de développement du territoire de Kahemba*. CARG. Septembre 2009. S. I.
- Ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage et Développement rural, Conseil agricole et rural de Gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc. 2010 (juin). *Plan de développement agricole du territoire de Kasongo-Lunda. Plan CARG de développement du territoire de Kasongo-Lunda*. Juillet 2010. S. I.
- Ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage et Développement rural, CARG de Kenge, ISCO. S. d. *Plan de développement agricole du territoire. Plan de développement du territoire de Kenge. Atelier CARG du 2 au 9 septembre 2010*. S. I.
- Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Sécurité. 2005. *Rapport annuel 2005*.
- Ministère des Colonies. 1955. *Aperçu sur l'économie agricole de la province de Léopoldville*. Bruxelles.
- Mokili Danga Kassa, J. 1998. *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre, 1885-1997*. Paris-Montréal : L'Harmattan.
- Molo Mumvwela, Clément. 2004. *Le Développement local au Kwango-Kwilu (RD Congo)*. Bern : Peter Lang.
- Mulumba Lukoji. 1974. « L'organisation de la culture du tabac par la B.A.T. Zaïre ». *Cahiers économiques et sociaux* XII (2) : 73-80 + annexe.
- Ndaywel è Nziem, Isidore. 1998. *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*. Bruxelles-Paris : De Boeck & Larcier.
- Ndaywel è Nziem, Isidore. 2009. *Nouvelle Histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*. Bruxelles-Kinshasa : Le Cri-Afrique Édition.
- Pfunga-Pfunga K. 1987. *Éleveurs et élevages de gros bétail au Sud-Kwango (Zaïre)*. Rome : N. Domenici-Pécheux.
- Rapport de l'administrateur territorial de Bayaka Sud*. (1941). Fonds d'archives Benoît Verhaegen.
- République démocratique du Congo, Banque africaine de développement. 2007. *Étude du secteur agricole (ESA). Plans directeurs des provinces. Annexe I. Termes de référence*.
- République démocratique du Congo, Inspection de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage. 2006. *Rapport annuel 2006*.
- République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, SNSA. 2007 (sept.). *Étude des filières des principales cultures vivrières en RDC. Enquête socio-économique de la province de Bandundu. Rapport d'analyse*. Projet FAO GCP/DRC/031 « Appui à la définition des politiques de développement agricole en RDC ».
- République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage. 2011 (oct.). *Rapport du 6^e cycle d'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire IPC RDC. Analyse bisannuelle : octobre 2011 à mars 2012*.
- République démocratique du Congo, Ministère du Plan, Unité de pilotage du processus DSRP. 2005 (avril). *Mono-graphie de la Province du Bandundu*. Kinshasa.
- République démocratique du Congo, Ministère de la Santé publique, Secrétariat général. 2010 (mars). *Plan national de développement sanitaire PNDS 2011-2015*.
- République démocratique du Congo. S. d. *Plan quinquennal de croissance et de l'emploi. 2011-2015. Province du Bandundu*.
- République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS. 1997 (mars). *Programme de relance du secteur agricole et rural. Monographie de la province du Bandundu*. Version provisoire.
- République du Zaïre, Commissariat général au Plan. 1982 (avril). *Répertoire des établissements recensés (Annexe 1). Recensement des entreprises 1980*.
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture. 1989a (oct.). *Analyse des quantités produites et commercialisées du manioc dans la région du Bandundu*. Projet : « Commercialisation des produits agricoles n° 10 ».
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture. 1989b (sept.). *La destination de la production de maïs et d'arachides dans la région du Bandundu*. Projet : « Commercialisation des produits agricoles n° 9 ».
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture. 1989c (nov.). *Différents aspects des conditions de vente et d'achat (manioc, maïs, arachides) au niveau de l'agriculteur dans la région du Bandundu*. Projet : « Commercialisation des produits agricoles n° 13 ».
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture. 1989d (nov.). *La production de maïs et d'arachide dans la région du Bandundu pendant la période octobre 1987-septembre 1988*. Projet « Commercialisation des produits agricoles n° 4 », version corrigée.
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture. 1989e (janv.). *La production et la commercialisation des principaux produits agricoles dans la région de Bandundu. Rapport basé sur l'enquête « Vente-questions spécifiques »*. Projet : « Commercialisation des produits agricoles n° 6 ».
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural. 1986 (janvier). *Région de Bandundu. Étude régionale pour la planification agricole, 2^e édition*. S. I.
- République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS. 1987a. *Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural. Région du Bandundu. Annexes*. Tome I. Rome : FAO.
- République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS. 1987b. *Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural. Région du Bandundu. Annexes*. Tome II. Rome : FAO.
- République du Zaïre. 1982 (avril). *Plan de relance agricole. 1982-1984*. Kinshasa.
- République du Zaïre, SICAI. 1977a (juin). *Étude agro-socio-économique de l'Ouest du Zaïre. Le secteur primaire. Plantations et élevages*.
- République du Zaïre, SICAI. 1977b (juin). *Étude agro-socio-économique de l'Ouest du Zaïre. Le secteur tertiaire. Commerce et services. Les grandes entreprises*.
- Ruhimbasa Lugaba. 2010 (juin). *Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine en République démocratique du Congo. Feuille de route pour la mise en œuvre du PDDAA en République démocratique du Congo*. Atelier de lancement du processus du PDDAA en RDC.
- Schmitz, Jean-Louis. 1993. « Décalage culturel entre une innovation et le système qui l'accueille. Le discours et la pratique des principaux acteurs d'actions de diffusion de l'élevage bovin en milieu traditionnellement agraire de l'ouest-Zaïre (Kwango-Kwilu) ». *Échos du COTA* 60 (3) : 18-27.
- Schwetz, Jacques. 1924 (juin). « Quatre chutes du district du Kwango ». *Congo, Revue générale de la Colonie belge* CCGI (XXIII) : 23.
- Sénat de Belgique, Commission d'enquête parlementaire « Grands Lacs ». 2002. *Auditions. Vendredi 21 juin 2002. Réunion de l'après-midi. Compte rendu*.
- Service national des statistiques agricoles. 2003. « Résultat provisoire de l'enquête : "Évaluation des récoltes, campagne agricole 2002/2003" », saison A. Document non publié.
- Service national des statistiques agricoles. 2004. « Résultat provisoire de l'enquête : "Évaluation des récoltes, campagne agricole 2003/2004" », saison A. Document non publié.

- Tollens, Erik. 2004. « Les défis : Sécurité alimentaire et cultures de rente pour l'exportation. Principales orientations et avantages comparatifs de l'agriculture en R.D. Congo ». *Table Ronde sur l'Agriculture en RDC. Vers une stratégie de développement agricole, base solide du décollage économique*, Annexe 7, Kinshasa (19-20 mars 2004).
- Tollens, Erik. 2011 (août). *Revue documentaire dans le cadre du processus de formulation du PRODAKK et développement des axes stratégiques de l'intervention – Appui à la formulation*. BTC/CTB : Leuven.
- Van den Abeele, M. & Vandenput, R. 1951. *Les Principales Cultures du Congo belge*. 2^e édition. Bruxelles : Ministère des Colonies.
- Van Hoof, Frans. 2011 (avril). *Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes. Dynamiques paysannes dans les différentes provinces de la RDC*. S. l. : Alliance Agricongo.

CHAPITRE 14

LE RÉSEAU ROUTIER

Artère vitale de tout circuit commercial, le maillage des voies de communication est au cœur du développement socio-économique du Kwango. Celles-ci conditionnent à la fois la mobilité des personnes et du travail, partant l'allocation efficiente des forces productives de la région, et l'intégration des zones rurales, périphériques aux grands centres urbains, pôles économiques d'envergure. En l'absence de réseaux de transport satisfaisants, l'écoulement de la production ne peut être assuré dans des conditions optimales. En d'autres termes :

« produire, c'est bien, mais faire parvenir la production au consommateur, ce qui permet de satisfaire celui-ci et d'enrichir le producteur, apparaît comme l'objectif premier poursuivi dans toute activité agricole commerciale. Le transport devient dès lors, non comme une opération accessoire et isolée de la chaîne de distribution qui part de la récolte au consommateur final, mais au contraire s'insère fermement dans cette chaîne. Il en constitue un des maillons dont la faiblesse se répercute inévitablement sur l'ensemble » (Lumpungu 2001 : 289-290).

À défaut, se profile le risque d'un fractionnement de l'espace économique en entités cloisonnées ; les circuits de commercialisation sont détournés au bénéfice de quelques intermédiaires qui peuvent imposer leurs prix aux producteurs (monopsonisation du marché des vendeurs).

Exacerbés à l'extrême, ces éléments sont porteurs de tendances lourdes à long terme, extrêmement

préjudiciables à l'économie congolaise. Faute d'un réseau de transport intérieur suffisant, la RDC, à qui d'aucuns prêtent un potentiel agricole extraordinaire en mesure d'alimenter la moitié de la population mondiale, se voit contrainte d'importer massivement des denrées alimentaires, creusant encore son déficit commercial et accentuant la fuite des devises. Le transport n'est naturellement pas le seul déterminant du paradoxe alimentaire du pays ; son amélioration crée néanmoins des conditions permissives favorables, à la base de toute politique de développement à moyen ou long terme.

Au niveau microéconomique, en l'absence de viatique commercial suffisamment profitable, le paysan peut retourner à une agriculture de subsistance. Or bien souvent, « le surplus agricole sert à payer les prestations sociales des soins de santé et les frais de scolarité des enfants qui progressivement, à cause des difficultés de commercialisation dans certaines régions, sont payés en nature » (Lumpungu 2001 : 292). L'amélioration des conditions d'accès au marché aurait dès lors au moins deux conséquences positives pour le paysan : il pourrait d'une part, diversifier son régime alimentaire, souvent déficitaire et déséquilibré, par les produits d'autres producteurs ; d'autre part, les meilleurs prix obtenus devraient l'inciter à produire plus et à étendre ainsi sa capacité à accéder « aux différents services sanitaires, éducatifs et administratifs » (Lumpungu 2001 : 292).

Pour les consommateurs également, ces entraves au commerce ont des conséquences négatives. La dégradation très prononcée des infrastructures routières limite fortement la libre circulation des pro-

duits vivriers du point de production au point de consommation ; une défaillance qui « constitue un véritable goulet d'étranglement pour l'approvisionnement des centres urbains », étant donné que « la grande partie de la production agricole se trouve dans les milieux ruraux enclavés » (Tshingombe 2001 : 419). Ainsi, tant pour le manioc que pour le maïs ou les arachides, principaux produits commercialisés à Kinshasa, l'offre se trouve gênée par le mauvais état général des voies de communication :

« les routes (se détériorant), les commerçants deviennent réticents à (les) emprunter, (entraînant) comme corollaire, la baisse de l'offre globale de manioc (et de maïs) » (Mobula Meta 2001 : 325-326).

Sensible à l'échelle du pays, la question est critique pour le Kwango, ignoré par le chemin de fer et handicapé par un réseau hydrographique certes dense,

mais jalonné de chutes et de rapides, qui rendent les biefs impraticables sur une bonne partie de sa longueur. Seules trois rivières sont navigables :

- la rivière Kwango, du pont Kwango à Nzasi-Mwadi, soit 288 km ;
- la rivière Wamba, de Fayala à Kapanga, soit 198 km ;
- la rivière Inzia, de Kimbau à Kwilu, soit 365 km.

En 2005, le rapport sur les transports et la communication établissait que seule la première rivière était exploitée par les unités flottantes.

Le transport aérien pourrait offrir une alternative. Le Kwango, cependant, compte à peine 9 pistes, courtes et non asphaltées : Kenge, Tembo, Kahemba, Kasongo-Lunda cité, Pelende, Kingwangala, Panzi et Wamba-Lwadi. Elles sont avant tout fréquentées par des petites compagnies privées, utilisant des petits porteurs. C'est dire si la qualité des routes est vitale pour le district.



III. 14.1. Vue sur la piste d'atterrissage de Kenge I. (Photo équipe locale, 2009.)

1. UNE LENTE DÉGRADATION

Le problème est latent depuis plus de 60 ans et n'a jamais trouvé de réponse satisfaisante. Au milieu des années 1950 déjà, l'absence de voies de communication au Kwango pose question. L'ancienne province de Léopoldville dispose dans l'ensemble d'un réseau hydrographique étendu et bien réparti, mais le relief se caractérise par des chutes et rapides, tandis que le réseau routier s'avère très difficile à développer d'est en ouest, du fait des vallées, profondes et nombreuses, qui jalonnent la région (Ministère des Colonies 1965 : 9). Surtout, l'organisation de l'espace économique colonial autour de quelques grands pôles industriels et l'articulation des voies d'acheminement répondent aux impératifs de mise en valeur du Congo belge. Dans ce contexte, la question de l'intégration des zones rurales au développement économique est avant tout subordonnée à leurs capacités de production et d'approvisionnement desdits pôles. Situé dans l'hinterland de Kinshasa, le Kwango aurait pu bénéficier de facilités de communication ; mais la pauvreté générale des sols et le voisinage du Kwilu, plus riche, plus densément peuplé et mieux accessible, ont laissé le district à la marge des projets d'équipement routiers.

Dès les premières années de l'indépendance, l'entretien des routes suscite nombre d'inquiétudes. En 1964, déjà, van de Walle observait :

« Deux grands problèmes [...] se posent (qui pourraient avoir des) conséquences économiques. Le premier et certes le plus grave est celui de l'entretien des routes, ponts et bacs. Sur les quelque 140 000 km de routes qui existent au Congo, seulement 3000 km de routes sont asphaltés. Tout le reste est en terre et subit sous l'action de l'alternance de pluies équatoriales et d'une chaleur torride, une dégradation extrêmement rapide. Mais le manque de crédits et de techniciens qualifiés a empêché toute réalisation de ce genre. On en est arrivé au point où certaines routes sont devenues impraticables. Il suffit parfois que quelques dizaines de kilomètres soient en mauvais état ou qu'un bac soit hors d'usage pour que les centaines

de kilomètres qui les prolongent ne puissent plus remplir leur fonction de moyen d'évacuation vers les marchés de consommation. Ceci risque en période relativement courte de provoquer dans les régions dont les populations ne parviennent plus à évacuer leur production un retour à l'économie de subsistance » (van de Walle 1964 : 405).

L'État congolais ne s'est réellement attelé à l'organisation d'une politique d'infrastructures routières qu'à l'aube des années 1970, en distinguant 68 000 km de routes d'intérêt général, gérées par l'Office des routes, et 77 000 km de routes d'intérêt local (pour un réseau estimé à 145 000 km de routes et 7400 km de voiries urbaines)¹¹⁸. Faute de crédits suffisants cependant, l'Office n'intervint en réalité que sur 40 000 km. Répondant à cette situation, la réorganisation de 1974 identifie, parmi les routes d'intérêt général : 20 000 km jugés prioritaires (sur lesquels l'Office doit concentrer son action) ; 20 000 km d'importance secondaire (sur lesquels l'Office doit maintenir une action « régulière ») et 28 000 km jugés d'importance moindre, qui ne nécessitent que des interventions d'urgences, jugées indispensables. Suite à l'étude des flux de trafic routier, effectué en 1978, enfin, l'arrêté départemental fixe une nouvelle nomenclature, à savoir : 20 700 km de routes nationales (RN) ; 20 200 km de routes régionales prioritaires (RR1) ; 17 200 km de routes régionales secondaires (RR2). Longtemps délaissées, les « routes d'intérêt local » (RIL) - ou « routes de desserte agricole » - ne bénéficient de l'attention de l'exécutif qu'à partir de 1982 : un budget destiné à leur entretien est voté et le Département de l'Agriculture est chargé d'assurer leur gestion. Sur le terrain, les travaux d'entretien - cantonnement essentiellement - sont assurés par des particuliers, sur base d'une convention : opérateurs économiques, communautés religieuses, centres de développement, zones et collectivités implantés dans la Région, directement intéressés à l'utilisation de ces routes. Ces réorganisations successives, ainsi que les fonds débloqués, ne seront néanmoins pas à la hauteur des ambitions initiales et la situation continue

¹¹⁸ Ordonnance-loi n° 71/078 du 26 mars (République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS 1987b: Annexe IV, 4).

de se détériorer au fil des ans, du fait d'obstacles à la fois financiers, humains, matériels et techniques : budget insuffisant de l'Office des Routes ; aucun financement central pour les dessertes agricoles, dont l'entretien dépend majoritairement des caisses et des bonnes dispositions de la Banque mondiale ; vétusté du matériel motorisé et outillage rudimentaire pour

les travaux de cantonnage manuel ; manque de motivation des cantonniers, sous-payés – voire impayés ; etc. (République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS 1987b : annexe IV, 4-7).

Le Kwango ne fait pas exception. Il est desservi majoritairement par les dessertes agricoles dont l'entretien se révèle très relatif (tableau 14.1).

Tableau 14.1. Routes de desserte agricole dans le Kwango, par territoire et selon leur état d'entretien (1986)

Subdivision	Entretenues			Non entretenues	Total	Pourcentage de routes non entretenues
	CODAIK	Collectivités	Autres			
Feshi	170	25	120	391	706	55,38
Kahemba	-	53	55	195	303	64,36
Kasongo-Lunda	-	75	425	510	1010	50,50
Kenge	143	334	54	96	627	15,31
Popokabaka	-	19	27	384	430	89,30
KWANGO	313	506	681	1576	3076	51,24

Source : République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS 1987b : annexe IV, 18.



III. 14.2. Entretien de la route Mukila-Mukamba dans le secteur-chefferie Pelende-Nord. (Photo équipe locale, 2009.)

La situation chaotique et la gabegie politique des années 1990 accentueront encore le délabrement général : les principales routes régionales, encore jugées satisfaisantes dix ans plus tôt, sont dans un mauvais état, et les routes de desserte agricole, souvent, ne sont plus entretenues par leurs conventionnaires, qui manquent de moyen (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 184 & 186). Les conséquences peuvent affecter durement les milieux ruraux :

« L'arrêt des interventions des partenaires au développement depuis le début des années 90, le manque de ressources nationales, les dégâts causés par les conflits et l'instabilité politique on entraîné une dislocation des infrastructures rurales, ce qui constitue un obstacle majeur à la relance économique du pays. Les informations disponibles indiquent que 95 % des routes d'intérêt général et 70 % des routes d'intérêt local sont détruites. [...] L'impraticabilité des voies de communication rurales, qui est due pour l'essentiel au manque d'entretien durant la dernière décennie, se traduit par : (i) l'impossibilité pour les producteurs agricoles d'avoir accès à leurs marchés traditionnels (à la fois pour vendre leurs produits et s'approvisionner en

intrants) – ce qui les amène à se replier sur des activités de subsistance à petite échelle ; (ii) l'isolement total de certaines zones forcées à vivre en autarcie dans des conditions catastrophiques ; (iii) la perte de compétitivité des productions d'exportation, du fait de l'accroissement drastique des coûts de transport. Par ailleurs, les interventions de la Direction des voies de desserte agricole (DVDA) en charge de ce réseau sont limitées par l'insuffisance de ses capacités, des moyens financiers et matériels qui lui sont alloués » (République démocratique du Congo, Banque africaine de développement 2007 : 6).

2. LE RÉSEAU ROUTIER ACTUEL AU KWANGO

Le désenclavement économique de l'actuel district passe inévitablement par le développement et l'entretien d'une infrastructure routière de qualité. Actuellement néanmoins, l'état de délabrement du réseau est tel que la situation devient dramatique pour nombre de villages totalement isolés, abandonnés au beau milieu des savanes steppiques du sud et de l'ouest ou au plein cœur de la forêt.



III. 14.3. Réhabilitation de l'axe Kabudi-Feshi, projet de construction d'un pont par la Coopération technique belge. (Photo équipe locale, 2009.)

2.1. LES ROUTES NATIONALES (RN) ET LES ROUTES PROVINCIALES (RP)

Les routes d'intérêt national relient une province ou un district à ses voisins ou à d'autres pays. Ces routes sont construites, entretenues et gérées par l'Office des routes et dépendent actuellement du Ministère des transports.

Seul le territoire de Kenge est traversé par la RN I, qui relie Kinshasa à Kikwit. En mauvais état il y a quelques années, elle a fait récemment l'objet d'une réfection totale, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de réhabilitation de l'axe Kinshasa-Kikwit, à l'agenda des 5 chantiers prioritaires annoncés par Joseph Kabila en 2006 ; elle est financée par la Banque africaine de développement, par le gouvernement congolais et par l'Union européenne

(Lukusa 2010). L'exécution des travaux a été confiée aux consortiums chinois Sino-Hydro et français Sogea-Satom, à charge pour le premier de réhabiliter le tronçon Kwango-Kenge (72,8 km) et 140 km de pistes rurales, et pour le second de réaménager le tronçon Pont Lufimi-Kwango (57 km) et les ponts Mayindombe et Lufimi. Les travaux sont terminés, mais présentent déjà des fissurations et des réparations sont en cours (République démocratique du Congo, Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction 2011 : 19-20). Les travaux de rénovation de la route Kenge-Kikwit (254 km) se sont quant à eux terminés en 2008 ; le manque d'entretien et des fissures, qui entraînent infiltrations d'eau, accélèrent également sa dégradation depuis lors (Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction 2010 : 3, 5).



III. 14.4. RN1 Kinshasa-Kikwit, à Kenge. (Photo équipe locale, 2009.)

2.2. LES ROUTES DE DESSERTE AGRICOLE

Selon les statistiques officielles, l'étendue du réseau des dessertes agricoles, qui constituent environ 60 % de l'équipement routier du district, aurait diminué d'1/3 (-32,4 %) entre 1982 et 2005 (tableau 14.2). Les territoires de Kasongo-Lunda (-59,4 %) et de Popokabaka (-50 %) sont particulièrement affectés ; ceux-ci ne compteraient plus respectivement que 0,5 km et 1,16 km de routes pour 1000 habitants, ou encore 0,9 km et 2,3 km pour 100 km² d'espace. L'enquête, effectuée par le SNSA en 2007 auprès de 15 villages du Bandundu, révèle que 80 % des routes de la province héritées du Congo belge sont aujourd'hui impraticables, le reste étant souvent réduit à l'état de sentiers. Seuls 9 villages ont

accès à une route carrossable dans un rayon inférieur à 1 km, tandis que 4 d'entre eux doivent faire plus de 4 km pour atteindre la route. Aucun vélo, aucun chariot, et à plus forte raison, aucune voiture ou camion : les trajets se font exclusivement à pied. Dans ces conditions, il n'est pas rare de compter plus d'une demi-heure de marche avant d'atteindre la première route (République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural 2007 : 23-25).

Notons encore l'existence de routes privées. Elles sont peu nombreuses. Il s'agit de pistes routières à usage privé, construites par les sociétés huilières pour faciliter l'évacuation de leur production par les missions, par les sociétés agricoles, etc.

Tableau 14.2. Longueur des routes de desserte agricole, par territoire (1982, 2005)

Territoire	Longueur (en km)		Km de route par 100 km ² (a) Superficie (en km ²)		Km de route par 1000 habitants (a) Population		Superficie (en km ²)	Population (1984)	Population (estimation 2006)
	1982	2005	1982	2005	1982	2005			
	Feshi	787	494	4,102	2,575	6,85			
Kahemba	486	555	2,523	2,881	5,25	4,17	19 264	92 597	133 220
Kasongo-Lunda	591	240	2,218	0,901	2,12	0,51	26 648	278 346	474 428
Kenge	886	627	4,888	3,459	3,29	1,69	18 126	268 960	371 472
Popokabaka	315	157	4,667	2,326	3,16	1,16	6 749	99 583	135 120
KWANGO	3065	2073	3,407	2,304	3,59	1,64	89 974	854 325	1 264 231

Sources : République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural (1986 : 170) ; Rapport Agriculture, pêche et élevage (2005).

(a) Calculs établis par l'auteur.

2.3. ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER, PAR TERRITOIRE

Tous les territoires sont équipés d'une toile routière dont la mise en valeur de certains axes stratégiques peut contribuer au développement de zones de production à potentiel commercial. Le réseau hydrographique dense qui abreuve la plupart des secteurs et/ou chefferies nécessite la construction et l'entretien de nombreux ponts et bacs. Malheureusement, ceux-ci sont souvent dans un état de délabrement qui entrave considérablement les possibilités de circulation sur les principales voies de communication.

2.3.1. TERRITOIRE DE FESHI¹¹⁹

Le secteur Feshi comprend les principaux axes suivants :

- axe Feshi – Mbindji, aboutissant à Kingandu, puis à Kikwit. C'est la route la plus courte pour rejoindre le chef-lieu du Kwilu lorsqu'elle est correctement entretenue ;

¹¹⁹ Nous reproduisons ici pour l'essentiel l'analyse du CARG : Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Feshi, ISCO.Sc : 8-10.

- axe Feshi – Maziamu – Kabanga, vers Mukoso, Gungu et Kahemba. Principale artère drainant potentiellement tout le centre et l'est du secteur vers le chef-lieu de cité, son utilisation était entravée, en 2010, par le coulage d'un bac sur la Lutshima et l'absence de pont au niveau de Kibulu ;
- axe Feshi – Tono – Mabaya, qui relie de nombreux gros villages et centres importants de production et de commercialisation de la chenille. Les camions de 10 à 12 tonnes peuvent le parcourir sans trop de problèmes, mais l'état des ponts limite le tonnage à ce niveau ;
- axe Feshi – Kipongo – Pay, qui traverse le nord du secteur, directement au sud de Masi-Manimba (province du Kwilu). Les ponts de cette voie, en bois, étaient tous fortement abîmés en 2010 ;
- axe nord-sud, depuis la ferme Itaza jusqu'à Utadi et au-delà vers Kahemba.

Le secteur Ganaketi est traversé par de nombreuses voies secondaires, qui attendent, en de nom-

breux points, d'être dotées de ponts en bois, voire en béton, en certains endroits.

Le secteur Lobo a trois routes principales :

- route de Feshi à l'Inzia, via Kimbongo et Kadi Lukenia ;
- route de Kimbongo à Mubanda, puis à la RN 1 ;
- route de Kadi Lukénià à Ndomgo-Matumbi.

Les deux derniers axes sont alimentés pas un réseau plus ou moins dense de routes de desserte agricole. La route de Feshi à Muzabala comprend plusieurs ponts qui souffrent d'un manque d'entretien.

Enfin, le secteur Mukoso comprend deux routes principales :

- axe Pitchi – Shakabuma, qui rejoint Kahemba au sud (route nationale 2) ;
- axe Shakenge – Mukoso.

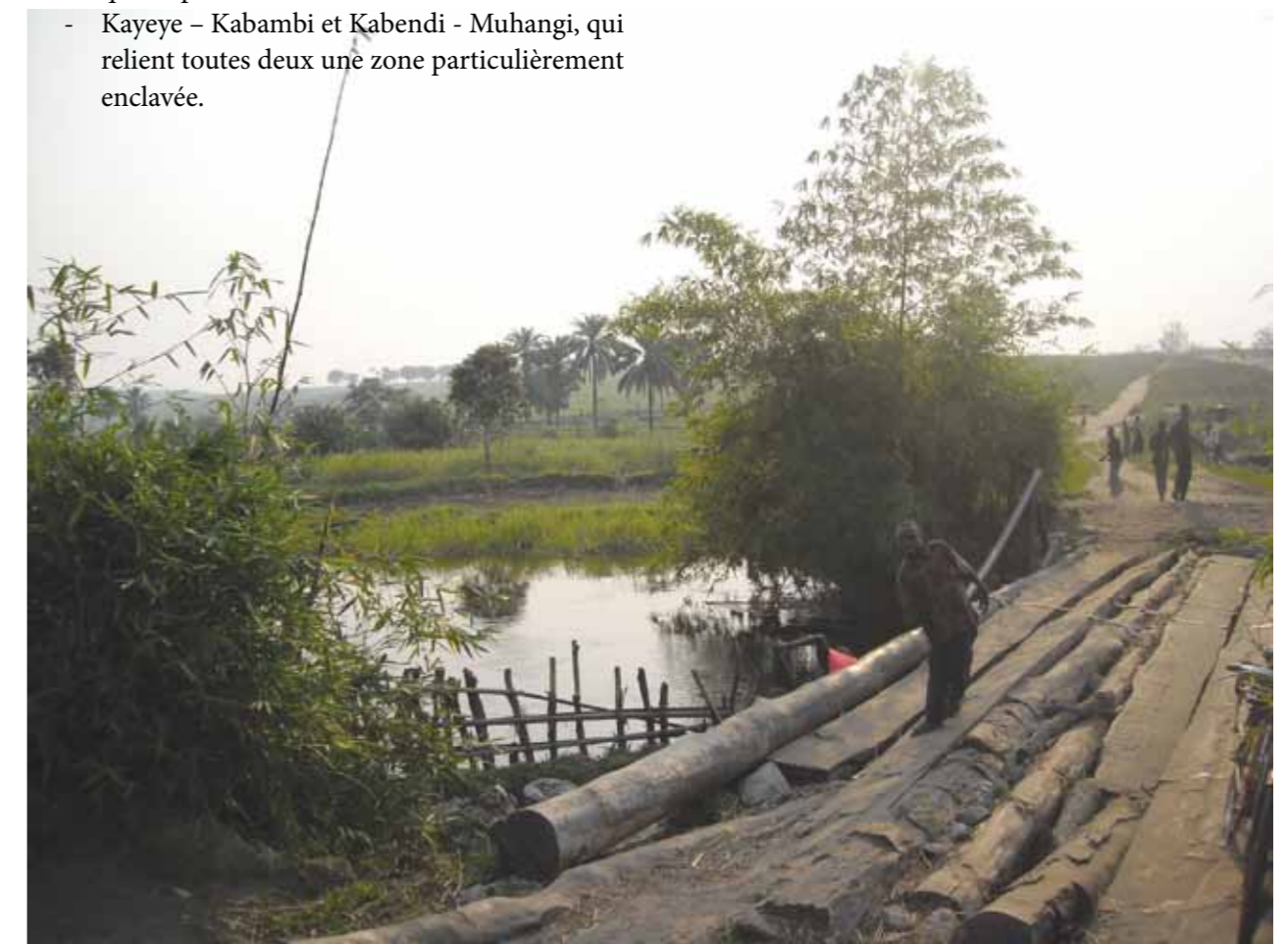


Ill. 14.5. Bifurcation Feshi-Panzi-Kahemba, pierre posée à l'époque coloniale, à la cité de Feshi. (Photo équipe locale, 2009.)

L'exploitation du second axe se heurte à deux difficultés d'envergure : le pont sur la Bwele Milondo, de 25 mètres, et le pont sur la Bwele Bisaki, à Shamwana, de 60 mètres, qui attendent tous deux d'être réhabilités.

Selon le CARG, certaines dessertes agricoles prioritaires doivent contribuer à la mise en valeur du potentiel économique du secteur Mukoso :

- Shamwana – Shakabuma, le long de la rive gauche de la Bwele Bisaki jusqu'à la route nationale 2. Les ponts, qui doivent franchir les cinq affluents de la Bwele Bisaki sont en très mauvais état et rendent impossible toute circulation de camions ;
- Mambedji – Kingondji, qui traverse sept ponts sur les affluents de la Sanzu et du Kwilu ;
- Kisanji – rive gauche du Kwilu, qui comprend quatre ponts, tous à reconstruire ;
- Kayeye – Kabambi et Kabendi - Muhangi, qui relie toutes deux une zone particulièrement enclavée.



Ill. 14.6. Pont sur la rivière Feshi, cité de Feshi. (Photo équipe locale, 2009.)

Tableau 14.3. Principaux axes routiers, territoire de Feshi (2007)

Subdivision	Principaux axes routiers (en km)	État général
Feshi	187	Tronçons Feshi-Kikwit (216 km), Feshi-Munzabala (180 km), Feshi-Mukoso (152 km) et Feshi – Kingwangala (216 km) en mauvais état par manque d'entretien (total : 764 km)
Ganaketi	307	
Lobo	173	
Mukoso	140	
TOTAL	807	

Source : Enquêtes sur le terrain.

Tableau 14.4. Routes de desserte agricole, territoire de Feshi (2005)

Tronçon	Distances (en km)	Nombre d'ouvrages d'art recensés
Bifurcation Feshi - MC Kasanza	50	-
Maziamu - Kanungu - Kabanga	120	8
Katanga - Kianga - Kilembe	70	-
MC Kimbongo - Lobo - Bindugi	100	-
Bifurcation Mukoso - Kisanzi	11	-
Mokoso - Kabenze	40	-
Bifurcation Kandale - Bifurcation - Mukoso	39	-
Kianza - Kobo - Kingonzi	64	-
TOTAL	494	8

Source : Rapport Agriculture, pêche et élevage (2005).



Ill.14.7. Pont sur la rivière Kandjanga, route Kaway-Kimbulungu. (Photo équipe locale, 2009.)

2.3.2. TERRITOIRE DE KAHEMBA¹²⁰

Trois axes sont jugés prioritaires dans le secteur Bangu :

- axe Mwanbo (vers Kahemba) – Bangu – Tshimbalu (124 km), qui relie au nord-est, une zone productive très enclavée, hors territoire de Kahemba, donc du secteur. Son désenclavement nécessite au préalable la réhabilitation du bac de la Loange au niveau de Shahungi et la construction d'un pont sur la rivière Lusuni. La route est jalonnée de ponts, sur la Lundjya, la Khula, la Bangu, l'Udinda, la Kamakunanua, la Kamyenge, la Kamikwalale et la Tshinzua ;
- axe Bangu – Shamufuko, dont le plein usage nécessite la construction d'un pont sur la rivière Kakolokolo ;
- axe Bumba – Kamposo (57 km), requérant la construction de deux ponts, sur les rivières Ningwe et Niele.

Le secteur Bindu est limitrophe de l'Angola et constitue une voie d'approvisionnement importante pour Kahemba. Deux axes se distinguent par leur prégnance dans l'activité économique :

- axe Bindu – Shafudi – Munanga – Shawmaku – Tshifwameso (135 km) ;
- Nationale 2, qui nécessite la réhabilitation d'un pont sur la rivière Manzala ; celle-ci a débuté en 2010, avec le soutien de la Coopération allemande (GTZ).

Les voies de communication du secteur Kulindji, relativement bien peuplé, sont d'une importance vitale pour l'approvisionnement de Kahemba. Deux axes sont jugés prioritaires :

- axe Swana Mukanza – Mutetama – Shakalongo – Kwenge, vers Kahemba. Celui-ci nécessitait en 2010 la réhabilitation de bacs, sur les ri-

¹²⁰ Nous reproduisons ici pour l'essentiel l'analyse du CARG : Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO.Sc octobre 2009 : 22-25.

vières Kwenge et Wamba, ainsi que la reconstruction de plusieurs ponts, entre Nzofu et Mutetamu ;

- axe Shambandu (route de Kahemba / Bwana Mutombo via Mwandjila) – Kulindji, qui nécessite la reconstruction du pont sur la Kangandu.

Le secteur Muloshi comprend le chef-lieu du territoire. La Nationale 2 qui le traverse, relie le territoire au reste du pays, y acheminant les produits manufacturés. Elle dessert également l'Angola voisin. Les principaux axes sont :

- route nationale 2 Mwayilunga – Shautale, via Kahemba. Cette route, par où transitent les camions, nécessite des travaux d'entretien tout le long de son parcours. Deux ponts lui permettent d'enjamber les rivières Kahemba et Kamayala ;
- axe Kahemba – Kudi, qui relie de nombreux villages au nord-est du secteur ;
- axe Kahemba – bac du Kwilu, près de Tshifwameso, vers Mwamushiko, qui dessert Mwamushiko, Bindu et Bangu. Le bac est hors service.

Le bac du Kwilu de Tshifwameso étant hors service, on atteint le secteur Mwamushiko par le bac de Bumba (secteur Bangu), lui-même en mauvais état. La route qui relie les zones de production est coupée par la rivière Loange et une série de ponts, à réhabiliter ou à construire.

Le secteur Mwendjila, enfin, produit chenilles et haricots en abondance. La commercialisation de cette production est assurée par deux axes, qui permettent à la production de rejoindre Feshi ou Kingwangala et Munzabala et, partant, Kinshasa :

- axe Mwendjila – Mwasamba, fréquenté par une cinquantaine de vélos de charge par jour. Il comprend six ponts, tous en bois ;
- axe Mwendjila – Bwana Mutombo. Celui-ci nécessite la reconstruction d'un pont (rivière

Lutshima) et d'un bac à trail (rivière Kwenge, au niveau de Bwana Mutombo).

Tableau 14.5. Principaux axes routiers, territoire de Kahemba (2007)

Subdivision	Principaux axes routiers (en km)	État général
Mwendjila	93	Tronçons Kahemba-Bindu-Shamaziemo, Kahemba-Kulindji et Kahemba-Limite Feshi (212 km) en mauvais état
Mwamushiko	129	
Bindu	73	
Bangu	108	
Muloshi	219	
Kulindji	165	
TOTAL	787	

Source : Enquêtes sur le terrain.

Tableau 14.6. Routes de desserte agricole, territoire de Kahemba (2005)

Routes	Distance (en km)	Nombre d'ouvrages d'art
Tshiwameso - Shamuaku - Bifurcation Shamusenge	75	-
MC Kambangu - Bifurcation route Shakalongo	20	-
MC Kambangu - Kingwangala	33	3
Tshifwameso - Kahemba	40	2
Bifurcation Mwanamutombo - Bifurcation Mutetami-Nzofu	98	-
Tshifwameso - Bangu	70	-
Kahemba - Bac Shabamba - Bangu - Kandale	219	-
TOTAL	555	5

Source : Rapport Agriculture, pêche et élevage, (2005).

Le territoire de Kahemba dénombre 46 ponts au total, presque tous en mauvais état (tableau 14.7).

Tableau 14.7. Liste des ponts, territoire de Kahemba

Subdivision	Tronçon	Ponts et structure	
Bangu	Bangu-Kahemba	Lunjiya (béton) ; Khula (bois)	
	Bangu-Shamale	Bangu (béton) ; Udinda (bois) ; Kamikalale (bois), Tshinzunda (bois) ; Kakolokolo (bois)	
Bindu	Kahemba-Shamale	Manzala 1 (bois) ; Manzala 2 (bois) ; Kapemba (béton)	
	Bindu-Shafudi	Tshikwe (bois), Tshingongo (bois), Lubale (bois), Kwala (bois)	
Kulindji	Kahemba-Kulindji	Kalufuji (béton)	
	Kulindji-Mwendjila	Lwangandu (bois)	
	Kulindji-Bindu	Sekeji (bois), Kalubondo (bois)	
	Kulindji-Kingwangala	Kambululu (bois), Kamba (bois), Tundwale (bois), Uta (bois), Tshifumba (bois)	
Muloshi	Kahemba-Bindu	Kahemba (béton), Kamayala (béton), Lutembo (béton)	
	Kahemba-Mwamushiko	Manzala (bois), Lwangama (béton)	
	Kahemba-Bangu	Tshidima (bois), Kobela (béton), Nzamba (bois)	
	Kahemba-Kulindji	Lutshima (bois), Tshiwawa (béton)	
	Mwamushiko	Mwamushiko-Bangu	Malonda (bois), Tshitambi (bois)
	Mwendjila	Mwendjila-Kingwangala	Lutshima
Mwendjila	Mwendjila-Feshi	Lutshima (bois) ; Luwale (bois), Ndoweji (bois), Muwanda (bois), Bwele (bois), Huhwa (bois), Lukamba (bois)	
	Mwendjila-Kulindji	Lutshima (bois)	
	Kulindji-Nzofu	Tundwale (bois), Lukavi (bois)	

Source : Enquêtes sur le terrain.

2.3.3. TERRITOIRE DE KASONGO-LUNDA

Le réseau routier est entièrement en terre. Son relief est par endroit très accidenté, notamment dans Kasongo-Lunda, Kasa, Kingunda et Swa Tenda.

Une trentaine de ponts enjambent le réseau hydrographique du territoire, dont 15 à structure métallique, et 22 en bois, la plupart situés le long de routes de desserte agricole. Principaux ponts métalliques : Fundu, Kilawu, Kimona, Lwadi, Lwitu, Mbandu, Mfufu, Mwadi I, Mwadi II, Nganga, Pasa, Sefu, Putakasi. Le pont de Lwadi est en mauvais état. La plupart des ponts ne sont pas en mesure de supporter des charges élevées, alors même que les camions embarquent souvent un tonnage supérieur à leur capacité de charge, au-delà des limites autorisées par les ponts (13 tonnes en général) (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kasongo-Lunda, ISCO.Sc. 2010 : 16-17).

Kasongo-Lunda est équipé de deux bacs, tous deux sur la rivière Wamba : Kiama (opérationnel) et Mombo (en phase de l'être en 2007).

Tableau 14.8. Principaux axes routiers, territoire de Kasongo-Lunda (2007)

Subdivision	Principaux axes routiers (en km)	État général
Kibunda	50	État général des pistes routières médiocre, du fait du manque d'entretien et de la configuration du terrain (forêts)
Kasa	70	
Kasongo-Lunda	100	
Panzi	128	
Mawanga	75	
Swa-Tenda	84	
Kingulu	112	
Kizamba	95	
TOTAL	664	

Source : Enquêtes sur le terrain.

Tableau 14.9. Routes de desserte agricole, territoire de Kasongo-Lunda (2005)

Tronçon	Distance (en km)	Nombre d'ouvrages d'art
Kasazi - Bifurcation RR239	23	-
Kibunda - Mangombo - R23	18	-
Kambundi - Swa-Kiamvu	14	-
Kasongo-Lunda - Mulundundu - Kinanga	88	-
Tembo - Kasanzi - Kahungula	52	2
Tembo - Ngundu - Mayala	45	1
TOTAL	240	3

Source : Rapport Agriculture, pêche et élevage, 2005.

2.3.4. TERRITOIRE DE KENGE¹²¹

En 2010, le territoire de Kenge comptait environ 1344 km de routes, hors Route nationale. Le réseau est pour l'essentiel orienté vers la Nationale, presque à la perpendiculaire, selon un axe nord-sud. La fréquentation moyenne est de 3 à 4 camions par semaine. Seuls les tronçons Lonzo-Fatundu (60 km), km 316-Kolokoso et Lonzo-Popokabaka (155 km) ont un trafic sensiblement plus élevé : 5 à 10 camions pour les deux premiers ; 10 à 15 camions pour le dernier (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO : 6-8).



III.14.8. Route de Kenge I-Kenge II près de la rivière Wamba. À l'arrière-plan la palmeraie à l'abandon de l'ancienne plantation Sadiba. (Photo équipe locale, 2009.)

¹²¹ Nous reproduisons ici pour l'essentiel l'analyse du CARG : Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO (2009 : 6-9).

En 2010, 11 ponts étaient à réhabiliter et des neufs bacs installés, plus aucun n'était opérationnel à l'exception du bac Kimbao sur l'Inzia, qui ne pouvait plus prendre à son bord que piétons et motos (Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO : 8-9).

Tableau 14.10. Principaux axes routiers, territoire de Kenge (2007)

Subdivision	Principaux axes routiers (en km)	Routes nationales (en km)
Pelende- Nord	298	199
Bukanga-Lonzo	129	49
Kolokoso	155	
Dinga	98	
Mosamba	145	
TOTAL	825	248¹

Source : Enquêtes sur le terrain.

¹ 254 km selon Ministère des Infrastructures ; 248 km selon nos enquêtes.

Tableau 14.11. Routes de desserte agricole, territoire de Kenge (2005)

Subdivision	Tronçon	Distance (en km)
Kenge	N'kosi - N'kobo - Swabangu - Bifurcation Mutoni - Toni	48
	Bifurcation RN1 - Bac Gongo	142
	Ngi - Bifurcation Mulopo Kuka	8
	Bifurcation route Mosamba - Mukila - Tsakala kenia	-
	Kikongo - Bifurcation RN1	5
	Kengel - Mosamba - Lukuni	185
	Biteko - Mutoni - Kongo - Mindanda	146
Kingulu - Mulopo - Kuka - Kolokoso	93	
TOTAL		627

Source : Rapport Agriculture, pêche et élevage (2005).

2.3.5. TERRITOIRE DE POPOKABAKA

Le territoire de Popokabaka est particulièrement démuné en infrastructures routières. En 2007, le kilométrage s'élevait à peine à 215 km pour les principales voies de communication, tandis que seuls 157 km de routes de desserte agricole étaient recensés en 2005 (tableaux 14.12 et 14.13).

Tableau 14.12. Principaux axes routiers, territoire de Popokabaka (2007)

Subdivision	Principaux axes routiers (en km)	État général
Yonso	107	Tronçon Popokabaka-Ngasa-Lubisi-Kisoma en très mauvais état
Popokabaka	59	
Lufuna	49	
TOTAL	215	

Source : Enquêtes sur le terrain.

Tableau 14.13. Routes de desserte agricole, territoire de Popokabaka (2005)

Tronçon	Distance (en km)	Nombre d'ouvrages d'art
Popokabaka - Mutombo - Kibudi - Bifurcation RN1 (Kabuba)	157	-

Source : Rapport Agriculture, pêche et élevage (2005).

En 2007, le service de Transport du territoire de Popokabaka dénombreait 39 ponts, dont la répartition est reprise dans le tableau 14.14.

Tableau 14.14. Liste des ponts dans le territoire de Popokabaka (2007)

Subdivision	Ponts
Lufuna	Wamba sima ya ndako, Lufuna, Ludio, Mfufu, Boko, Kolo, Mbwisa, Yengi, Saka, Mantontila, Nsamba, Mbundu
Popokabaka	Ngowa 1, Ngowa 2, Lwayi, Wawa, Lubisi dia Vunda 1 et 2, Yanga, Musolesi, Wawa di Patu, Nsinga, Mbwetete, Luwa, Katumbi, Lubila, Mabengi, Nkoti, Pidi, Lutondo, Kiala, Pumbu 1 et 2.
Yonso	Twana, Udimba, Mfufu ¹²² , Tsiata, Ndengo, Biyi.

Source : Enquêtes sur le terrain.

Il y a deux bacs : à Popokabaka, sur la rivière Kwango et à Imbela, sur la rivière Wamba. Depuis le 2 octobre 2010, le premier est équipé de deux ferries à moteur, ayant une capacité respective de 25 tonnes et de 15 tonnes. Le second a été réhabilité par le diocèse de Popokabaka.

¹²² Menacé d'effondrement, en dépit des efforts du père Fernando.



III. 14.9. État de la route - à l'abandon - entre Mukila et Kapanga. (Photo équipe liocale, 2009.)

Références

- Kankonde Mukadi & Tollens, E. 2001. *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa. Production, consommation & survie*. Paris-Montréal : L'Harmattan.
- Lukusa, Jean-Jacques. 2010. « La BAD plaide pour la protection des investissements consentis à la RDC ». In *Mediacongo.net*. En ligne. www.mediacongo.net. Consulté le 3 février 2012.
- Lumpungu K. 2001. « Agriculture de transition sans ajustement structurel ». In Kankonde Mukadi & Tollens, E., *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa. Production, consommation & survie*, Paris-Montréal : L'Harmattan, pp. 289-290.
- Ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage et Développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Feshi, ISCO. Sc. (c.a. 2009). *Priorités du plan de développement agricole et rural du territoire*. S. l.
- Ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage et Développement rural, Conseil agricole et rural de gestion (CARG) du territoire de Kahemba, ISCO. Sc. 2009 (oct.). *Plan de développement agricole et rural du territoire. Plan de développement du territoire de Kahemba*. CARG. Septembre 09. S. l.
- Ministère des Colonies. 1955. *Aperçu sur l'économie agricole de la province de Léopoldville*. Bruxelles.
- Obotela Rashidi, Noël. 2012. « 2011 ou l'année de l'espoir pour la République démocratique du Congo ? » In S. Marysse & J. Omasombo Tshonda (dir.), *Conjonctures congolaises. Chroniques et analyses de la RDC en 2011*. Tervuren-Paris : MRAC-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains 80 »).
- République démocratique du Congo, Banque africaine de développement. 2007. *Étude du secteur agricole (ESA). Plans directeurs des provinces. Annexe I. Termes de référence*.
- République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, SNSA. 2007 (sept.). *Étude des filières des principales cultures vivrières en RDC. Enquête socio-économique de la province de Bandundu. Rapport d'analyse*. Projet FAO GCP/DRC/031 « Appui à la définition des politiques de développement agricole en RDC ».
- République démocratique du Congo, Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction. 2011. *Table ronde sur les infrastructures routières en République démocratique du Congo, du 17 au 20 octobre 2011. Rapport final*.
- République démocratique du Congo. Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction, Cellule Infrastructure. 2010 (mai). *Visite de chantiers du ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction (Province du Bandundu, du 30 avril au 30 mai 2010). Rapport de mission*.
- République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS. 1997 (mars). *Programme de relance du secteur agricole et rural. Monographie de la province du Bandundu*. Version provisoire.
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural. 1986 (janvier). *Région de Bandundu. Étude régionale pour la planification agricole*, 2e édition. S. l.
- République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS. 1987a. *Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural. Région du Bandundu. Annexes*. Tome I. Rome.
- République du Zaïre, FAO, PNUD/UNOPS. 1987b. *Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural. Région du Bandundu. Annexes*. Tome II. Rome.
- Tshingombe M. 2001. « L'ajustement structurel de l'économie et la sécurité alimentaire en République démocratique du Congo ». In Kankonde Mukadi & E. Tollens, *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa. Production, consommation & survie*. Paris-Montréal : L'Harmattan.
- Van de Walle, E. 1964 (déc.). « Documents statistiques. Les transports au Congo, 1958-1964 ». *Cahiers économiques et sociaux* II (4) (décembre) : 383-407.

CHAPITRE 15

LES STRUCTURES SANITAIRES ET SCOLAIRES

1. LA SANTÉ

L'organisation sanitaire actuelle au Congo est le résultat de la refonte en profondeur du système de santé, pensée, testée, élaborée et, enfin, unifiée par la législation, entre 1974 et 1984 (Janssens, Kivits, Vuylsteke 1992 : 143)¹²³. Elle est sanctionnée par l'adoption officielle d'une politique des soins de santé primaires en 1981 (Devos, Hennart, Porignon, Laurent & van Lerberghe 1994 : 29), qui définit trois échelons.

Le premier échelon est le niveau périphérique. Le pays est découpé en zones de santé (ZS), entités médico-sanitaires autonomes décentralisées, chargées de la couverture de la population d'une zone géographiquement délimitée. Elles peuvent être rurales (ZSR) ou urbaines (ZSU), chacune comptant entre 50 000 et 100 000 personnes (ZSR) ou entre 100 000 et 250 000 habitants (ZSU) (Kibalonza Kabwende 2007 : 36). Les ZS sont regroupées en districts sanitaires (DS), eux-mêmes rassemblés au sein des 11 provinces actuelles. La ZS est l'unité opérationnelle de planification et d'intervention sanitaire. Depuis la réorganisation de la carte sanitaire en 2003, le pays compte en théorie en 515 ZS. Celles-ci réunissent tous les services de santé, quels qu'en soient les gestionnaires (gouvernement, société privée, mission religieuse). Elles englobent les hôpi-

123 Pour plus de détails sur l'élaboration de l'organisation sanitaire, voir Janssens, Kivits & Vuylsteke (1992 : 143-146).

taux (hôpitaux généraux de référence (HGR ; 393 en 2010) et hôpitaux secondaires (HS) et les aires de santé (AS ; 8 504 en 2010), presque chacune disposant d'un centre de santé (CS ; 8 266 en 2010), prévu pour traiter une population comprise entre 5 000 et 10 000 habitants (milieu rural) (République démocratique du Congo, Ministère de la Santé publique, Secrétariat général 2010 : 18). La ZS est gérée à différents échelons : par le comité de gestion de la ZS (médecin chef de zone et représentants des services de santé), qui a pour attributions la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ; par le comité de gestion de l'HGR ; enfin, par les comités de gestion des CS (représentants de la population et infirmiers titulaires), responsables de la promotion de la population dont ils ont la charge. Les CS ont pour mission de proposer une offre de soins primaires, telle que définie dans le « paquet minimum d'activités » (PMA), à charge pour les HGR d'assurer la prestation des soins relevant du « paquet complémentaire d'activités » (PCA) et d'appuyer les CS dans leur tâche (République démocratique du Congo, Ministère de la Santé publique, Secrétariat général 2010 : 18).

Le second échelon est le niveau intermédiaire. La division provinciale de la santé a pour mission d'appuyer techniquement les ZS par la planification, la supervision, la formation et l'inspection des unités primaires. Chacune des provinces est dirigée par un médecin inspecteur provincial (MIP).

Le troisième échelon enfin est le niveau central, sous la responsabilité du ministère de la Santé. Le secrétariat général dirige l'administration de ce ministère, coordonne et supervise toutes les activités, tandis que la gestion quotidienne est déléguée à des directions spécialisées. S'y rattachent également la conduite et la gestion de programmes spécialisés (52 en 2010) comme le Programme élargi de vaccination (PEV) et le Bureau central de la tuberculose (BCT) (Devos, Hennart, Porignon, Laurent & van Lerberghe 1994 : 32).

Cette réorganisation, qui repose entièrement sur l'unité primaire des soins de santé, a été fortement conditionnée par la problématique du financement. La gratuité des soins de santé, telle que pratiquée dans la période coloniale, n'est plus viable pour la pérennité du système lui-même, l'État n'étant plus à même de prendre à sa charge l'intégralité des soins de santé. La population locale, d'une part, les organismes confessionnels et partenaires financiers extérieurs, d'autre part, sont de plus en plus appelés à participer à son fonctionnement. L'idée des ZS et des CS intègre donc dans un même schéma d'ensemble cette multiplicité de l'offre en soins de santé, tout en consacrant le retrait de l'État dans la gestion d'une partie du réseau. Actuellement, la majeure partie des ZS est gérée par des structures non gouvernementales, dont le secteur privé.

La pénétration au Kwango d'un système sanitaire de type occidental se fera à partir de 1935, par l'entremise du Fonds reine Élisabeth pour l'assistance médicale et indigène (FOREAMI). Le FOREAMI, constitué en 1930¹²⁴, s'était fixé pour objectif d'étendre le système de santé à tous les « indigènes », ceci de façon intensive, dans certaines régions délimitées (Janssens, Kivits, Vuylsteke 1992 : 107). Outre les aspects sanitaires, l'action du FOREAMI au Kwango sera multivalente : construction de routes, de dispensaires, d'écoles, d'hôpitaux, de maternités, etc. ; l'accent est mis également sur le développement de l'agriculture, toujours en vue d'améliorer la situation sanitaire du district. Le FOREAMI s'y maintiendra jusqu'en 1960, s'établissant d'abord dans le sous-sec-

teur du Bas-Kwango (correspondant plus ou moins au territoire actuel de Kenge et à une partie du territoire de Popokabaka), puis dans le Moyen Wamba (plus ou moins l'actuel territoire de Kasongo-Lunda, augmenté d'une partie du territoire de Popokabaka) et Feshi (partie du territoire actuel du même nom). Au terme de vingt-cinq années de présence, le Kwango aborde ainsi l'indépendance en étant la zone la mieux équipée du Congo (Janssens, Kivits, Vuylsteke 1992 : 115-119).

La situation se détériore cependant au cours des décennies suivantes. La couverture médicale du Kwango, héritée de la grande réforme du secteur, était organisée jusque 1990 autour de 9 ZSR, dont 6 étaient à charge de l'État zaïrois : Feshi, Kahemba, Kasongo-Lunda, Kenge, Panzi et Popokabaka¹²⁵. L'Église protestante gérait la ZS de Kajiji. En 1984, seuls 13 médecins avaient en charge la totalité du district, soit un médecin pour plus de 65 000 habitants, sur un espace couvrant environ 97 000 km². Les territoires de Kasongo-Lunda et de Kenge s'avéraient particulièrement démunis (Mashini dhi Mbita Mulenghe 1994 : 76-79).

Le redécoupage sanitaire de 2002-2003 tente de répondre partiellement aux insuffisances. Le Bandundu est depuis lors réparti en 6 DS et 52 ZS, le DS du Kwango étant quadrillé par 14 ZS (République démocratique du Congo, Ministère de la Santé publique, Secrétariat général 2010 : 19 ; République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 75). Chaque ZS est dirigée par un médecin chef de zone (MCZ) et équipée d'un HGR. Ce faisant, en 2003, le DS Kwango était ainsi officiellement doté d'une capacité d'hospitalisation de 2 219 lits, assurée par 14 HGR et 2 HS (tableau 15.1).

¹²⁵ Les gestionnaires des ZS de Kitenda et de Mwela-Lemba étaient indéterminés.

¹²⁴ Arrêté royal du 8 octobre 1930.

Tableau 15.1. Liste des hôpitaux, gestionnaires et capacités d'hospitalisation (DS Kwango, 2003)

Hôpital	Gestionnaire	Capacité (lits)
Hgr de Kenge II	État	350
Hgr de Kimbao	État	100
Hgr de Boko	Catholique	60
Hgr de Popokabaka	État	184
Hgr de Kasongo-Lunda	État	340
Hgr de Panzi	État	250
Hgr de Kitenda	État	60
Hgr de Wamba Lwadi	Protestant	55
Hs de Manzelele	ONG / santé	110
Hgr de Kehemba	État	137
Hgr de Kajiji	Protestant	200
Hgr de Tembo	État	55
Hgr de Feshi	État	100
Hgr de Mwelalemwa	État	103
Hgr de Kisanji	Catholique	65
Hs de Kenge I	État	50
TOTAL		2 219

Source : Division provinciale de la santé/2003, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 78).

En 2004, le personnel médical du Kwango s'élevait à 12 médecins – hors les 14 MCZ qui ont pour mission la planification et le suivi des activités des CS – assistés par 1087 infirmiers, dont 47 seulement (4,32 %) avaient suivi une formation spécifique (aucun licencié, tous gradués), la majorité du contingent étant constitué de diplômés du secondaire (29,44 %) ou d'auxiliaires sans formation (66,24 %) (tableau 15.2). La situation s'est donc considérablement aggravée depuis 1984 en termes de couverture médicale, seuls ces 12 médecins au maximum¹²⁶ ayant en charge les soins et les malades du DS. Selon que l'on prenne en compte les estimations démographiques officielles ou les projections établies pour l'année 2006 sur base des listes électorales, cela représente à peine un médecin pour plus de 186 000 habitants ou un médecin pour 114 000 habitants, alors que les normes internationales préconisent un médecin pour 5000 habitants (République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 82-83).

Tableau 15.2. Personnel sanitaire, par catégorie, par territoire et par ZS/DS du Kwango (2004)

Subdivision	ZS	Médecins chef de zone	Autres médecins	Administrateurs-gestionnaires	Infirmiers			Autres professionnels
					A1	A2	A3	
Feshi	Feshi	1	1	3	2	32	77	0
	Kisanji	1	0	1	3	8	14	1
	Mwela-Lembwa	1	0	3	3	20	30	1
Kahemba	Kahemba	1	2	3	5	26	35	0
	Kajiji	1	0	2	2	34	36	1
Kasongo-Lunda	Kasongo-Lunda	1	1	1	5	48	45	0
	Kitenda	1	0	1	0	10	46	0
	Panzi	1	1	2	7	32	110	1
	Tembo	1	1	0	0	0	0	1
	Wamba Luandi	1	1	2	1	34	31	
Kenge	Boko	1	3	4	12	22	144	1
	Kenge	1	1	0	6	22	61	0
	Kimbao	1						
Popokabaka	Popokabaka	1	1	2	1	32	91	1
TOTAL		14	12	24	48	320	1 348	7

Source : Division provinciale de la Santé/2004, cité par République démocratique du Congo, Ministère du Plan (2005 : 67).

¹²⁶ Il reste à retrancher de ce montant les médecins ayant en charge les activités des programmes spécialisés de santé et des inspections (ils étaient 31 à l'échelle du Bandundu en 2003) (République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 83).

La proximité de formations sanitaires est cruciale pour une population rurale dénuée de tout moyen motorisé de locomotion. En 2007, l'enquête sur les filières des principales cultures vivrières établissait qu'alors que les centres de santé doivent se trouver à moins de 5 km de la population desservie, plus d'un quart des villages sondés déclaraient devoir parcourir plus de 4 km pour atteindre le CS le plus proche. Les hôpitaux, bien moins nombreux, sont plus éloignés encore : la grande majorité de ceux-ci sont implantés à plus de 4 km des agglomérations rurales. En termes de distance et de temps d'accès, elle dresse les tableaux suivants (tableaux 15.3 et 15.4). Tous les villages ont déclaré avoir recours aux services médicaux, mais l'accès s'avère souvent malaisé : les auteurs de l'étude considèrent qu'une heure de trajet constitue un temps d'accès limite. Selon ce critère, le taux d'accès à l'hôpital est très faible : seuls 15,4 % des villages se déclarent en effet dans cette catégo-

rie (République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, SNSA 2007 : 20-22).

Tableau 15.3. Répartition (en %) des villages selon le type de formations sanitaires et la distance à parcourir (province du Bandundu)

Type de formation sanitaire	Distance					
	< 1 km		1 à 4 km		> 4 km	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hôpital	1	6,67	1	6,67	13	86,67
CS	4	26,67	7	46,67	4	26,67
Poste de santé	5	33,33	4	26,67	6	40,00
Pharmacie	2	13,33	3	20,00	10	66,67

Source : République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, SNSA (2007 : 20).

Tableau 15.4. Répartition (en %) des villages selon le temps de parcours pour atteindre la formation sanitaire la plus proche (province du Bandundu)

Type de formation sanitaire	Temps de parcours							
	< 30 min		30 à 60 min		> 60 min		Ne sait pas	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hôpital proche	0	0,00	2	15,38	11	84,62	0	0,00
CS proche	6	46,15	2	15,38	4	30,77	1	7,69
Poste de santé proche	5	55,56	2	22,22	1	11,11	1	11,11
Pharmacie proche	3	30,00	3	30,00	4	40,00	0	0,00

Source : République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, SNSA (2007 : 22).

1.1. LES STRUCTURES SANITAIRES PAR TERRITOIRE

Depuis 2004, la situation semble s'être légèrement améliorée en termes de couverture médicale. Hors MCZ, le personnel médical est passé, en effet, à 20 médecins et à 1588 infirmiers, tous niveaux de formation confondus (tableaux 15.5 à 15.9).

1.1.1. TERRITOIRE DE FESHI

Le territoire de Feshi compte trois ZSR et 40 CS, subdivisés en postes de santé. La ZSR de Feshi a une école de formation d'infirmiers A2 (graduat) : il s'agit de l'Institut de techniques médicales de Feshi (ITM-

Feshi). La ZSR de Mwa-Lembwa a son bureau central établi à Mwela, chef-lieu du secteur de Ganaketi. Les bâtiments de celui-ci, quoiqu'à rénover, sont en matériaux durables, tout comme ceux qui abritent l'ITM.

Tableau 15.5. Organisation sanitaire du territoire de Feshi, 2009

ZSR	HGR	CS	PS	Médecins	Infirmiers	Population	Superficie (km ²)
Feshi	Cité Feshi	Feshi, Kabunda, Kahoka, Kimbongo, Lobo, Mabaya, Mafishi, Maziamo, Mbumba, Mumbanda-Busisi, Mutangu-Tadi, Shatungushi, Tonu, Utadi	27	3	129	120 423	8 406
Kisanji	Paroisse catholique Kisanji	Kasanga Mukeyi, Kandondo, Kimbulu, Kingundi, Kisenda, Malundu, Mukoso, Mukundu, Ngoma, Pombo, Sha Mwana, Matari, Ganaketi, Tsaku-Malafu, Kabolo, Mafuti, Mwana-Basila, Nkandi-Lukeni, Katambi, Kingungu, Muboso, Mahungu, Ngudi-Nkama, Kasombo, Tsakala-Kuku	7 (inc.)	2	37	95 835	4 299
Mwela-Lembwa	Mwela-Lembwa		35	2	52	80 025	6 000

Source : Enquêtes sur le terrain.

Inc. = données incomplètes

1.1.2. TERRITOIRE DE KAHEMBA

Le territoire est réparti en deux ZSR : Kahemba et Kajiji. La ZSR Kahemba compte, en 2009, 28 CS et au moins 13 postes de santé. 3 médecins, secondés par 124 infirmiers, en assurent les services, pour

une population estimée à 206 000 habitants. La ZSR Kajiji se décline en 18 CS et 41 postes de santé, pour 3 médecins et 54 infirmiers. Elle s'adresse à une population estimée à 124 000 habitants.

Tableau 15.6. Organisation sanitaire du territoire de Kahemba, 2009

ZSR	HGR	CS	PS	Médecins	Infirmiers	Population	Superficie (km ²)
Kahemba	Cité Kahemba	Bangu, Bindu, Bumba, Conseil-Lutshima, Kabama, Kabongo, Kahemba, Kamabanga-Lwapanga, Kamayala, Kamba-Lwanzo, Kamba-Nguya, Kambwela, Kanuma, Kasasa, Kunganene, Muloshi, Mwamushiko, Mwasenge, Napasa, Shakufwa, Shamusenga, Sukisa-Mob., Shamukwale, Tshifwameso, Shakungu, Tshitambi, Tshiweka	11 (inc.)	3	124	206 132	10 722
Kajiji	Paroisse protestante Kajiji	Bwana-Mutombo, Esengo/Kulindji, Kajiji, Kamba-Kadima, Kambangu, Kambasengo, Kapini-Pini, Lwakonda, Mudikalunga, Mutelami, Muwanda, Mwakatende, Mwendjila, Nzofu, Shakalongo, Shauyanga, Tshiangta, Tshitoyo	41	3	54	124 042	5 790

Source : Enquêtes sur le terrain.

Inc. = données incomplètes

1.1.3. TERRITOIRE DE KASONGO-LUNDA

Le territoire de Kasongo-Lunda est découpé en 4 ZSR. La ZSR Kasongo-Lunda dispose de 20 CS, desservant environ 127 000 personnes. Les services sont assurés par 3 médecins et 147 infirmiers. Les ZSR Kitenda et Panzi sont subdivisées, l'une en 17 CS, l'autre en 21 CS. Le personnel médical compte dans chacune 2 médecins, assistés par des infirmiers, respectivement au nombre de 78 (ZSR Kitenda) et de

178 (ZSR Panzi). La ZSR Tembo compte quant à elle, 14 CS, 2 médecins et 151 infirmiers, pour 102 000 habitants. La ZSR Wamba-Lwadi, enfin, est la plus petite : elle s'étend sur 3 600 km² et s'adresse à une population d'environ 92 000 habitants. Elle est découpée en 15 CS et les services médicaux sont assurés par 2 médecins et 52 infirmiers.

Tableau 15.7. Organisation sanitaire du territoire de Kasongo-Lunda, 2009

ZSR	HGR	CS	PS	Médecins	Infirmiers	Population	Superficie (km ²)
Kasongo-Lunda	Kasongo-Lunda Cité	Kifuka, Mwana-Muyombo, Buka-Lusengi, Kikwati, Bangi, Dibulu, Kipanzu, Zina-Bunkete, Munganda, Manzengele, Nzakimwena, Mulundu, Ntemo, Kimbembo, Kingunda, Mwela-Mbuandu, Madiadia, Mahwangi, Kisiama, Matamba-Solo	18 (inc.)	3	147	127 335	5 285
Kitenda	Paroisse catholique Kitenda	Bamba, Bondo-Pokoso, Kimbwa, Mwana-Wuta, Fwa-Ngongo, Mukondo, Yenga, Swa-Ibula, Kimwambu, Muhala, Mwela-Kasa, Kitenda, Mazembe, Muyamba, Makenzi, Mukundji, Kazembe	32	2	78	123 960	4 120
Panzi	Paroisse Panzi	Bukakalau, Kabeya-Mbambu, Kambanzi, Kambundi, Kasandji, Kiala-Baka, Kawana, Kiama, Kibunda II, Kibunda I, Kingwangala, Manzengele, Mazinda, Mukalakala, Mukanza, Mwiningulu, Nzamba, Panzi, Shabenge, Tambu-Tseke, Tsakala Panzi	23 (inc.)	2	178	141 380	7 377
Tembo	Tembo Cité	Kahungula, Kapita-Suka, Kinkolo, Kisadi, Mawangu, Ngombi-Tumba, Ngundu-Mayala, Nzasi-Mwadi, Yamvu-Kilunga, Swa-Masangu, Swa-Yamvu, Talamatunga, Tembo-cité, Tembo-Kuntwala	30 (inc.)	3	151	102 530	4 126
Wamba-Lwadi	Paroisse protestante Wamba-Lwadi	Buka-Mpongi, Kabaka-Mbange, Kapanga, Kapata, Kibinda, Mahanda, Mawanga, Manenga, Pelende, Mukumbi, Mwaku-Yala, Nzamba, Kingulu, Wamba Lwadi, Maigo	21 (inc.)	2	52	92 127	3 600

Source : Enquêtes sur le terrain.

Inc. = données incomplètes

1.1.4. TERRITOIRE DE KENGE

Le territoire de Kenge est découpé en 3 ZSR, de superficies similaires (5500 à 5900 km²). La ZSR Boko compte 20 CS pour une population d'environ 170 000 habitants, avec un personnel médical constitué de 2 médecins et de 150 infirmiers. La ZSR Kenge

est plus démunie : ses CS et PS doivent assurer des soins de santé à 230 000 habitants, avec 2 médecins et 143 infirmiers. Enfin, la ZSR Kimbao dispose de 18 CS, 3 médecins et 109 infirmiers, pour environ 146 000 habitants.

Tableau 15.8. Organisation sanitaire du territoire de Kenge, 2009

ZSR	HGR	CS	PS	Médecins	Infirmiers	Population	Superficie (km ²)
Boko	Paroisse protestante de Boko	Bitari-Lwasa, Boko, Bukanga, Dinga, Nduri-Mpangi, Iniangi, Inzioko, Kabuba, Kasandji, Kenge II, Kitati, Lonzo, Mbinda-Tseke, Mukukulu, Mutombo, Pont-Kwango, Takundi, Mayalala, Tsakala-Mbewa, Kasanzi	21 (inc.)	2	150	169 886	5 900
Kenge	Kenge Cité	Kolokoso, Misele, Kimafu, Musangu-Tsayi, Bangongo, Fasamba, Kikongo-Lwasa, Kobo, Makiosi, Barrière, C.B.C.O., Pont-Yamba, Mukila, Makiala, Gabia, Kalenge, Swa-Bangu	29 (inc.)	2	143	230 083	5 558
Kimbao	Paroisse catholique de Kimbao	Ibumbu, Kabwita, Kambundi-Bodila, Kiamvu-Kinzadi, Kibengele, Kibwila, Kidima, Kimbao, Nkindi, Kinzau-Putukanda, Kiyenga, Lukuni-Wamba, Mosamba, Mukata, Mukulutu, Mukutu, Mutoni, Mabunda	48 (inc.)	3	109	146 129	5 737

Source : Enquêtes sur le terrain. Inc. = données incomplètes



III. 15.1. Centre de santé de Mukila 2. (Photo équipe locale, 2009.)



III. 15.2. Centre de santé de Biteko, zone de santé de Kenge. (Photo équipe locale, 2009.)

1.1.5. TERRITOIRE DE POPOKABAKA

En 2010, la ZS de Popokabaka comptait au total 25 CS, tous en activité ; des 28 postes de santé recensés lors de l'enquête, 23 étaient fonctionnels en 2010. L'ensemble est administré par 5 médecins, 38 infir-

miers A1, 62 infirmiers A2, 95 infirmiers A3, 3 techniciens de laboratoire A1 et 1 radiologue. Il existe, en outre, une école secondaire de formation médicale dans la ZS (ACF International 2010 : 8).

Tableau 15.9. Organisation sanitaire du territoire de Popokabaka, 2009

ZSR	HGR	CS	PS	Médecins	Infirmiers	Population	Superficie (km ²)
Popokabaka	Popokabaka Cité	Popokabaka, Dengo, Imbela, Imwela, Ingasi, Intenga, Impongi, Iyimbi-Mbingila, Kabama, Kabangu, Kalala, Kangwezi, Kenge-Muniungu, Kiamvukinzadi, Kingunzi, Kisoma, Lusanga, Mambengi, Mukila-Ndondo, Mutayi, Mutombo-Yamvu, Mutsanga, Ngasa, Popo-Secteur, Tschounza	28 (inc)	3	184	147 177	7 949

Source : Enquêtes sur le terrain.

Inc. = données incomplètes

Les principales pathologies rencontrées sont, dans l'ordre décroissant, le paludisme, l'anémie, l'IRA, la diarrhée et la malnutrition. En mai 2010, l'enquête ACF révélait à ce sujet que le territoire souffre d'une crise nutritionnelle, la malnutrition aiguë dépassant le seuil d'urgence défini par la politique nationale

de nutrition en RDC. La Congrégation des Sœurs de Marie de Popokabaka prend en charge cette dernière, mais sans personnel qualifié, aucune mesure d'envergure n'étant prise pour assurer un traitement spécialisé (ACF International 2010 : 6-8).

Références

ACF International. 2010 (mai). *Enquête nutritionnelle anthropométrique. Zone de santé de Popokabaka. Province de Bandundu, République démocratique du Congo*. S. 1.

Devos, P., Hennart, P., Porignon, D., sous la direction de Laurent, A., van Lerberghe, W. 1994 (janv.). *Zaire. Problématique du secteur santé au Zaïre*. Bruxelles-Anvers : Université libre de Bruxelles/École de santé publique-Prins Leopold Instituut voor Tropische Geneeskunde-Administration générale de la coopération au développement.

Janssens, P.V., Kivits, M. & Vuylsteke, J. 1992. *Médecine et hygiène en Afrique centrale de 1885 à nos jours*, Vol.1. Bruxelles : CEMUBAC.

Kibalonza Kabwende, Blaise. 2007. « Structure de l'offre et demande des soins de santé dans la zone de santé rurale de Minova / RDC ». Mémoire de licence en sciences économiques, Université de Goma.

Mashini dhi Mbita Mulenghe. 1994 (juin). « Développement régional et stratégies spatiales dans le Kwango-Kwilu (Sud-Ouest du Zaïre) », vol. 1 et 2. Thèse de doctorat en géographie appliquée, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.

République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, SNSA. 2007 (sept.). *Étude des filières des principales cultures vivrières en RDC. Enquête socio-économique de la province de Bandundu. Rapport d'analyse*. Projet FAO GCP/DRC/031 « Appui à la définition des politiques de développement agricole en RDC ».

République démocratique du Congo, Ministère de la Santé publique, Secrétariat général. 2010 (mars). *Plan national de développement sanitaire PNDS 2011-2015*.

République démocratique du Congo, Ministère du Plan. 2005 (avril). *Monographie de la Province du Bandundu*.

2. L'ÉDUCATION

2.1. L'ÉDUCATION, DANS SA DIMENSION HISTORIQUE

2.1.1. LA SITUATION À LA VEILLE DE L'INDÉPENDANCE

Dès la période coloniale, le Kwango accuse un retard en matière d'enseignement. En 1957, alors que le taux d'alphabétisation de l'ensemble de la colonie s'élève à un peu plus de 30 % pour les hommes et 4 % pour les femmes (population âgée de plus de 10 ans), celle-ci touche à peine 22 % des hommes et 3,6 % des femmes du Kwango. La comparaison avec le Kwilu voisin, voire avec la province de Léopoldville dans son ensemble, accentue le contraste : l'alphabétisation y touche 34,7 % des hommes et

4,75 % des femmes (pour 38,7 % et 6,85 % à l'échelle de la province). Ces différences traduisent un taux d'instruction déficitaire au Kwango : plus de 64 % de la population masculine n'a pas eu accès à l'instruction, tandis qu'ils ne sont « que » 56 % au Kwilu et 52,46 % sur toute la province (63,66 % à l'échelle de la colonie). En 1957 encore, le Kwango compte à peine 41 % d'enfants scolarisés, pour 47 % au Kwilu et presque 50 % au niveau de la province (tableau 15.10).

Tableau 15.10. Instruction scolaire en 1957

Subdivision	Taux d'alphabétisation (population âgée de plus de 10 ans, en %)		Taux d'instruction (en %)		Taux de scolarisation (en %)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Kwango	22,31	3,59	35,46	10,12	41,26
Kwilu	34,71	4,75	43,97	10,44	47,12
Province de Léopoldville	38,73	6,85	47,54	10,09	49,81
Congo belge	31,34	4,19	36,34	6,95	43,36

Source : République du Congo, Ministère du Plan et de la Coopération économique (1961 : 84, 86 et 93).

Comme pour le développement économique, le pouvoir local est en cause : les chefs coutumiers se méfient de la politique coloniale en matière d'enseignement. Ils voient dans la formation, le chemin le plus direct à la contestation de leur autorité. À leur échelle, l'expression consacrée « Pas d'élite, pas d'ennui » aurait ici tout son sens.

Se juxtaposant aux réticences d'en haut, les conditions sociales et économiques, souvent, président aux choix de la jeunesse. Attirés par les centres urbains en plein essor, nombre d'adolescents ou de jeunes gens migrent vers Kinshasa, Matadi ou – certes, dans une moindre mesure – Kikwit, avec l'espoir de gagner de l'argent. Ils y demeurent quelques années, le temps de se constituer un capital qui leur permettra, une fois de retour au village, de payer la dot de la fille désirée.

Dans ces conditions, la question de l'instruction glisse bien souvent au second plan des préoccupations. Cette situation perdure, à travers les complications politiques de la première république, et ce, jusqu'au milieu des années 1970, au moment où s'enracine une nouvelle crise liée au déclin progressif du régime Mobutu.

2.1.2. POLITIQUES VOLONTARISTES ET LIMITES DU CONGO INDÉPENDANT

L'accession du Congo à l'indépendance le 30 juin 1960 marque une rupture entre la philosophie de l'enseignement colonial et celle de l'enseignement post-colonial. Aussitôt son indépendance acquise, le Congo participe à la Conférence des ministres de l'Éducation organisée à Addis-Abeba

en 1961 sous l'égide de l'Unesco et souscrit à ce qu'on a appelé : « l'Objectif 80 », c'est-à-dire une : « éducation obligatoire et gratuite pour tous en 1980 ». À cette fin, le pays entreprend dès 1961 une série de réformes de son système d'enseignement :

- 1961 : réforme des programmes de l'enseignement secondaire ;
- 1962 : unification des structures et programmes de l'enseignement primaire pour favoriser l'accès de tous aux mêmes types de savoirs ;
- 1966-1968 : modification des programmes de l'enseignement primaire afin de préparer l'enfant à la fois à la vie pratique et à la poursuite d'autres études ;
- 1973 : relèvement du niveau d'études au primaire et au secondaire et volonté de rendre l'école productive.

Bien que l'application de ces réformes sur le terrain pâtisse grandement de la rébellion qui sévit dans le pays de la fin 1963 à 1965, la nouvelle philosophie éducative inaugurée depuis l'indépendance propulse une masse considérable d'enfants aux portes des écoles primaires et secondaires. Ainsi, entre 1960 et 1973, alors que le taux global d'augmentation de la population est estimé à 3,1 %, la population scolaire – primaire et secondaire – passe d'environ 1 788 889 à 3 616 986, soit un accroissement moyen de 7,86 % (Mokonzi & Kadongo Mwindi 2010 : 18 ; Ekwa bis Isal 2004 : 31-51). Devant un tel essor, l'offre en infrastructures scolaires suit difficilement, malgré la mise sur pied d'un budget extraordinaire.

À ce problème d'infrastructures se superpose la concurrence, toujours plus vive, entre les différents réseaux d'enseignement, auxquels s'ajoutent également l'Église kimbanguiste et l'Église islamique, qui comptent déjà toutes deux un nombre important d'écoles primaires et secondaires.

L'État tente de répondre à ces défis multiples : en 1970, il s'octroie le monopole exclusif de l'ouverture, de l'agrément et du subventionnement des écoles

primaires et secondaires (décret du 28 juin 1970). Pour des raisons économiques et de rationalisation, le subventionnement reste soumis à trois conditions rigoureuses¹²⁷ :

- obtention préalable de l'agrément du ministère de tutelle ;
- souscription à la convention scolaire signée conjointement par le ministre de l'Éducation nationale et le représentant légal de l'école (se conformer donc à la législation scolaire du pays) ;
- introduction préalable des prévisions budgétaires, visées par la Direction provinciale de l'éducation nationale et approuvées ensuite par le ministre de l'Éducation nationale.

Mais la crise économique s'exacerbe et la part du budget national allouée à l'éducation s'étiolle. L'État, qui avait entre-temps procédé à la « zaïrianisation » de l'enseignement en nationalisant toutes les écoles, doit se désengager de cette lourde tutelle financière : déterminée à ne plus supporter seule le fardeau financier de ce secteur, l'autorité zairoise prend quelques décisions importantes, dont l'institution en 1975 de Comités des parents d'élèves. Surtout, elle rétrocede, à partir de 1977, une partie de la gestion scolaire aux Églises¹²⁸. Depuis lors, le système éducatif du pays se structure selon deux

¹²⁷ Fixées par la circulaire n° EDN/CAB/0237/SG/182/70 du 28 janvier 1970.

¹²⁸ En février 1977, l'État signe avec les Églises catholique, protestante et kimbanguiste, une Convention de gestion des écoles primaires et secondaires, à laquelle se rallie l'Église islamique en 1979. Ladite gestion porte sur l'organisation interne des écoles ainsi « conventionnées », leur fonctionnement, la gestion de leur personnel, la gestion financière, la comptabilité ainsi que sur l'organisation de la vie sociale des élèves. Par le truchement du Ministère de l'Éducation nationale, l'État s'engage, en contrepartie, à prendre à sa charge le paiement du personnel, les frais de fonctionnement, d'entretien, de réparation et de renouvellement des équipements, ainsi que les frais d'entretien et d'extension des constructions.

grandes catégories d'écoles : les écoles publiques et les écoles privées, les premières distinguant les écoles « conventionnées » (gérées par les Églises) et les écoles officielles ou laïques (Mokonzi, Mwindi 2009 : 18).

À la même époque, l'organisation de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), est fortement marquée par l'expérience UNAZA (1971-1981)¹²⁹, qui a entraîné de nombreuses conséquences. De cette période date, entre autres, la requalification des écoles supérieures, selon deux grands vocables distinctifs : les Instituts supérieurs pédagogiques (ISP) et les Instituts supérieurs techniques (IST). Surtout, à côté de certains aspects positifs, elle a provoqué, pour nombre d'établissements dépendant financièrement d'apports extérieurs, un arrêt brutal dans leur politique de développement en matière d'infrastructures, d'équipement en matériel scientifique ou de conditions de travail. Nombre de projets d'extension ont ainsi été bloqués, faute de fonds suffisants (Ngub'Usim Mpey-Nka 2010 : 184 & 191-192). L'ESU traverse donc la décennie 1980 avec un décalage croissant entre le nombre d'étudiants frappant à ses portes et sa capacité d'accueil réelle, qui n'augmentera plus après 1980, jusqu'à aujourd'hui¹³⁰. Cette carence est à l'origine de l'apparition, puis de l'expansion rapide, à côté du réseau public, d'une filière non formelle, qui ne sera reconnue par l'État zaïrois qu'en 1989¹³¹. L'État perd dès lors, à la fois le monopole de l'agrè-

129 Créée par l'ordonnance-loi du 6 août 1971, l'UNAZA prétend regrouper sous une même structure faitière l'ensemble des établissements de l'ESU, afin, officiellement, de centraliser et de formaliser son fonctionnement sous un commandement unique (Ngub'Usim Mpey-Nka 2010 : 173 & 183).

130 Le nombre d'étudiants passe de 28 493 en 1980-1981 à 61 422 en 1990-1991. En 1988-1989, environ 85 % des diplômés du secondaire se voient refuser l'accès aux ESU, faute de places disponibles (Ngub'Usim Mpey-Nka 2010 : 201-202).

131 Décision d'État n° 75/CC/89 du 29 avril 1989. On distinguera dès lors un réseau « public » et un réseau « privé » (Ngub'Usim Mpey-Nka 2000 : 117-118).

ment des établissements, et le contrôle de la carte scolaire (Ngub'Usim Mpey-Nka 2000 : 117-118)¹³².

2.1.3. EXPLOSION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DÉGRADATION DES STRUCTURES

Parallèlement, en dépit de ses tentatives réitérées d'encadrer l'évolution du secteur, l'État ne peut juguler l'inflation des établissements primaires et secondaires. Ce développement prend l'allure d'un véritable cancer pour la qualité de l'enseignement : les cellules scolaires, tant privées qu'agrées, se reproduisent de façon anarchique à travers le pays alors que bon nombre d'entre elles ne répondent pas aux normes administratives et pédagogiques requises ; la mauvaise gestion financière est présente à tous les échelons et le recours systématique à des enseignants non ou sous-qualifiés devient progressivement la règle.

Au diapason des soubresauts que connaît le secteur à l'échelle nationale, la situation dans le Kwango évolue à partir des années 1970. Les établissements scolaires se multiplient, alors que les caisses de l'État se vident : tant la qualité des infrastructures que celle du personnel s'en ressentent. Ainsi, en 1982, le Kwango recense 427 établissements scolaires et 176 écoles secondaires. Il est également doté de 10 écoles techniques agricoles et vétérinaires (ETAV) (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 181-185). Si le tableau semble satisfaisant en termes d'offre, la qualité de l'enseignement et le manque de matériel plombent les performances du réseau d'instruction. En 1983, l'enquête régionale pour la planification agricole, mettait le doigt sur ses déficiences les plus criantes :

« La qualité du corps enseignant constitue un point faible dans le système d'enseignement au Bandundu. Cette situation affecte en particulier

132 En 1987, une enquête du ministère de l'ESA révèle ainsi que plus de 200 établissements non formels sont disséminés dans le pays, majoritairement à Kinshasa (78 %), puis au Katanga, dans le Kasai-Oriental et dans le Bas-Congo (Ngub'Usim Mpey-Nka 2010 : 201).

les écoles techniques agricoles et vétérinaires où l'on trouve des A3 parmi les enseignants. [...] Un dernier écueil [...] est constitué par l'état délabré du matériel didactique et des bâtiments. Très peu nombreuses, en effet, sont les écoles qui disposent des bâtiments et d'un équipement convenables. Dans bien des classes rurales, les élèves s'assoient par terre, dans des bâtiments sans fenêtre ni porte. Le matériel didactique, même le plus élémentaire, craie, tableau noir, livres, etc. fait énormément défaut » (République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural 1986 : 180-181).

La situation continue de se détériorer dans les années 1980 et 1990. Du fait de l'incapacité des pouvoirs publics à assumer la charge financière de son réseau, les institutions font appel à la contribution des parents d'élèves pour assurer leur fonctionnement. Cette pratique a ses effets pernicieux : à la corruption, active ou passive, des enseignants, s'ajoute, pour nombre de familles pauvres, sans assise financière suffisante, l'exclusion *de facto* des réseaux scolaires (Luzolele Lola Nkakala 2002 : 58-59). Un rapport de la FAO résume l'état de l'enseignement au Bandundu en 1986 : mêmes constats qu'en 1983, plus mordants peut-être :

« Vétusté de beaucoup de bâtiments scolaires et même existence d'abris provisoires ; écoles mal équipées et surtout mal encadrées au niveau des établissements secondaires et des écoles techniques en particulier ; dévalorisation de la fonction enseignante (mal considérée et mal payée), lourdeur des frais scolaires (frais de scolarité-minerval, frais de fournitures, frais de participation

aux examens, frais d'internat et autres contributions diverses), fortes déperditions scolaires à tous niveaux du cursus (pour causes d'absentéisme, d'abandons et d'exclusions dues essentiellement à l'incapacité pour certains parents de supporter les charges scolaires), désœuvrement de beaucoup d'élèves sortis diplômés des écoles d'enseignement » (PNUD-FAO, Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural, région de Bandundu, p. 4. cité par Molo Mumvwela 2004 : 28).

Entre 1980 et 2002, les dépenses publiques par élève et par an chutent de 96 % (de 109 \$ à 4 \$), dans le primaire et le secondaire (Mokonzi & Kadongo Mwendu 2009 : 4), tandis que la part du budget allouée à l'enseignement, tous niveaux confondus, fond à 0,1 % en 2000 (Ekwa bis Isal 2004 : 56). La même litanie se répète d'une étude à l'autre, pour relever les manquements du secteur primaire et secondaire dans le Bandundu : faible qualité du corps enseignant, insuffisance et délabrement avancé des infrastructures mobilières (classes, etc.), carences en équipement, manque de matériel didactique, etc. (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 168) ; République démocratique du Congo, Ministère du Plan 2005 : 76 & 80).

« Dans bien des classes rurales, les élèves s'assoient par terre, dans des bâtiments sans portes, sans fenêtres, aux murs fendus, aux toits à moitié couverts. Parfois même, les élèves étudient sous les arbres » (République démocratique du Congo, PNUD/UNOPS 1997 : 168).



Ill. 16.1. Les élèves d'une école secondaire dans le Kwango. (Photo équipe locale, 2010.)

2.1.4. UN NOUVEL ACTEUR DANS L'ESU : LES UNIVERSITÉS COMMUNAUTAIRES (UC)

Un nouvel acteur apparaît dans les années 1990 dans le paysage de l'ESU : les universités communautaires (UC), encouragées par les mesures de libéralisation engagées en 1989 et la contestation de l'ordre ancien, cristallisée dans les options prises par la Conférence nationale souveraine (CNS) en matière d'enseignement, singulièrement quant à l'accent mis sur la fédéralisation de l'organisation politico-administrative du pays. Les UC, d'émulation collective et communautaire, entendent rassembler les personnes d'une même province où n'existait au préalable aucune structure d'enseignement universitaire. Elles se définissent comme un type d'établissement universitaire privé sans but lucratif, d'intérêt public, créé par les forces vives locales ou provinciales (association de parents, association d'enseignants, Églises, syndicats, notabilités, etc.). Elles visent avant tout à offrir à la jeunesse une structure de formation universitaire de proximité. L'Université communautaire

de Bandundu (UB) est ainsi créée à Kikwit en 1991¹³³ (Ngub'Usim Mpey-Nka 2000 : 118 & 120).

La réaction au niveau national ne se fait pas attendre. Elle se traduit par une véritable fuite en avant du ministère de l'ESU, qui crée, pour la seule année 1993, près de 270 universités, centres universitaires et instituts publics, dans tous les coins du pays. Dans les faits, 80 % de ces établissements n'existent que sur papier, tandis que les autres sont pour la plupart laissés à eux-mêmes, sans véritables subsides (Ngub'Usim Mpey-Nka 2000 : 122). Ignoré jusqu'alors par la filière privée, le Kwango est cette fois touché par cet « essaimage » ; les instituts supérieurs se multiplient dès lors sur son territoire (tableau 15.15).

Depuis la transition de 2003-2006, une reprise semble cependant s'amorcer timidement pour les pouvoirs publics. Le Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR)

¹³³ Elle sera par la suite rattachée à l'Unikin (2002) (Ngub'Usim Mpey-Nka 2010 : 205).

de 2006 a incorporé dans son programme un plan triennal de l'enseignement soutenu par la Banque mondiale qui a débloqué des fonds à cet effet. Figurant au nombre des 5 chantiers du président Kabila, l'enseignement a également vu sa part dans le budget national s'apprécier sensiblement ces dernières années, pour représenter 11,17 % en 2008 (contre 5 % en 2001) (Mokonzi & Kadongo Mwindu 2009 : 8).

2.2. STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT

L'organisation légale de l'enseignement en République démocratique du Congo est fondée sur la loi-cadre de 1986, qui confirme notamment l'obligation pour l'État de garantir à tout citoyen un accès à l'éducation, ainsi que l'obligation scolaire pour tout Congolais âgé de 6 à 15 ans (Mokonzi, & Kadongo Mwinza 2009 : 45-46), tandis que sa structuration actuelle est le fruit des multiples réformes qui ont façonné le système éducatif du pays depuis l'indépendance et de l'apparition des nouveaux acteurs dans les années 1980 et 1990.

Actuellement, le système éducatif relève de 5 ministères différents : le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) ; le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) ; le ministère des Affaires sociales (pour ce qui concerne l'alphabétisation des jeunes et des adultes) ; le ministère de la Santé (pour l'organisation de la formation des infirmiers au niveau de l'enseignement secondaire) ; et enfin, le ministère de la Jeunesse (pour la formation professionnelle en faveur des jeunes) (Mokonzi & Kadongo Mwindu 2010 : 20).

L'EPSP est structuré selon trois niveaux : le maternel, le primaire et le secondaire. Seul le cycle maternel, de trois ans, n'est pas obligatoire. Le cycle primaire, de six ans, est réparti en trois degrés : élémentaire, moyen et terminal. Le secondaire propose quant à lui quatre cycles : un cycle de spécialisation professionnelle (CSP), d'une durée de 1 à 2 ans ; un cycle d'arts et métiers, 3 ans ; un cycle professionnel, 4 à 5 ans ; enfin, un cycle long, les humanités, de 6 ans, qui peut déboucher sur l'enseignement supérieur (Mokonzi & Kadongo Mwindu 2010 : 20).

Les unités de base qui gèrent l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire au Congo sont reconnues sous le nom de « sous-division ». Chaque territoire regroupe en son sein une ou plusieurs sous-divisions.

L'ESU est quant à lui organisé selon deux modules : le supérieur et l'université. L'enseignement supérieur intègre les Instituts supérieurs techniques (IST) et les Instituts supérieurs pédagogiques (ISP) (Mokonzi & Kadongo Mwindu 2010 : 20).

2.2.1. COUVERTURE DES RÉSEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE

En 2008, le Kwango comptait sept sous-divisions : Feshi, Kahemba, Kasongo-Lunda, Panzi, Kenge, Kimbao et Popokabaka, gérées par le chef de division provinciale de la province de Bandundu. Depuis, quatre sous-divisions se sont ajoutées : Lonzo, Kenge II, Mukoso et Panzi. Les écoles « conventionnées », gérées par les principales confessions religieuses – Église catholique, Église protestante, Église kimbanguiste – dominent le paysage scolaire (Molo Mumwela 2004 : 27).

Le tableau qui suit détaille le nombre d'établissements scolaires – primaires et secondaires – dans le Kwango en 2007, selon les cités et secteurs/chefferies, en regard des effectifs démographiques (tableau 15.11)¹³⁴. Nous avons déjà relevé, dans la partie relative à la démographie, la surestimation probable des chiffres officiels de population ; aussi, ceux-ci sont-ils mentionnés à titre purement indicatif et leur sont préférées nos propres projections, établies sur la base des listes électorales de 2006 et de 2011¹³⁵. C'est

¹³⁴ L'analyse eût gagné en précision en se fondant sur la population scolaire ; nous ne disposons cependant malheureusement pas de l'actuelle structure par âge de la population du Kwango.

¹³⁵ Le calcul des projections se fonde sur les totaux définitifs de la population du pays en 1984, par groupements et quartiers (République du Zaïre, Ministère du Plan et Aménagement du territoire, INS 1992 : 71-79), auxquels nous appliquons un taux de croissance basé sur les estimations, par territoire, calculées en fonction des listes électorales de 2006 (voir à ce sujet les explications détaillées dans le

sur ces dernières que nous basons l'analyse qui suit¹³⁶.

Tableau 15.11. Offre scolaire, par territoire, cité et secteur/chefferie, au Kwango (2007)

Territoire	Cité et secteur/ chefferie	Population		Enseignement primaire		Enseignement secondaire		Projections	Données officielles
		Projections	Données officielles	Nombre d'établissements	Population par établissements	Nombre d'établissements	Population par établissements		
Feshi	Ganaketi	51 053	76 135	43	1 187	1 771	17	3 003	4 479
	Feshi/Maziamu	54 191	104 574	46	1 178	2 273	36	1 505	2 905
	Lobo	43 850	75 458	29	1 512	2 602	13	3 373	5 804
	Mukoso	50 074	73 235	36	1 391	2 034	26	1 926	2 817
Total		199 168	329 402	152	1 310	2 167	92	2 165	3 580
Kahemba	Mwendjila (chefferie)	16 237	24 601	10	1 624	2 460	4	4 059	6 150
	Bindu	25 889	68 813	20	1 294	3 441	2	12 945	34 407
	Mwamushiko (chefferie)	18 386	60 372	8	2 298	7 547	1	18 386	60 372
	Kulindji	38 341	86 077	28	1 369	3 074	9	4 260	9 564
	Muloshi	26 594	67 457	30	886	2 249	10	2 659	6 746
	Bangu	16 341	37 194	6	2 723	6 199	2	8 170	18 597
	Kahemba cité	18 177	101 756	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Total		159 966	446 270	102	1 568	4 375	28	5 713	15 938
Kasongo-Lunda	Kahinga ?	nc	nc	1	nc	nc	nc	nc	nc
	Kasa (chefferie)	29 447	25 803	16	1 840	1 613	8	3 681	3 225
	Kasongo-Lunda (chefferie et cité)	154 867	291 356	81	1 912	3 597	37	4 186	7 874
	Kibunda	47 862	154 438	64	748	2 413	22	2 176	7 020
	Kingulu	67 927	80 844	35	1 941	2 310	20	3 396	4 042
	Kizamba	21 175	87 846	17	1 246	5 167	7	3 025	12 549
	Mawanga	46 929	152 438	46	1 020	3 314	20	2 346	7 622
	Panzi	93 799	255 483	43	2 181	5 941	11	8 527	23 226
Swatenda	59 455	93 093	55	1 081	1 693	23	2 585	4 048	
Total		521 462	1 141 301	360	1 449	3 170	148	3 523	7 711
Kenge	Kenge cité	30 677	139 536	28	1 096	4 983	16	1 917	8 721
	Pelende-Nord (chefferie)	135 237	411 990	88	1 537	4 682	50	2 705	8 240
	Kolokoso	59 721	162 312	36	1 659	4 509	42	1 422	3 865
	Dinga	60 105	129 017	43	1 398	3 000	31	1 939	4 162
	Bukanga-Lonzo	49 517	151 008	42	1 179	3 595	29	1 707	5 207
	Mosamba	80 192	145 657	48	1 671	3 035	24	3 341	6 069
Total		415 448	1 139 520	285	1 458	3 998	192	2 164	5 935
Popokabaka	Popokabaka	81 726	195 911	61	1 340	3 212	24	3 405	8 163
	Yonso	47 869	132 593	25	1 915	5 304	8	5 984	16 574
	Lufuna	25 842	112 458	14	1 846	8 033	4	6 460	28 115
Total		155 437	440 962	100	1 554	4 410	36	4 318	12 249
TOTAL KWANGO		1 451 482	3 497 455	999	1 453	1 453	496	2 926	7 051

Source : Enquêtes sur le terrain.

chapitre « démographie »). L'actualisation à 2007 est obtenue en appliquant aux données de 2006, le taux de croissance annuel moyen, par territoire, observé entre 2006 et 2011. Ainsi par exemple, le secteur Dinga (territoire de Kenge) recense 38 912 habitants en 1984. Le taux d'accroissement estimé de la population du territoire de Kenge sur la période 1984-2006 s'élevant à 49,92 %, le secteur Dinga compterait en 2006, 58 338 habitants. Entre 2006 et 2011, le territoire de Kenge manifesterait un taux d'accroissement annuel moyen de 3,03 %. Appliqué au secteur Dinga, ce taux donnerait, pour 2007, une population d'environ 60 105 habitants, contre 129 017 habitants d'après les données officielles.

136 Rappelons que nos projections sont nécessairement sous-estimées. Elles semblent néanmoins plus en phase avec la réalité du terrain que les statistiques officielles. Elles s'approchent, en tout cas, des recensements, dont nous ne disposons malheureusement que très partiellement, établis dans certains territoires par les services provinciaux de santé. Ainsi, le territoire de Kenge par exemple, compterait selon ceux-ci, 515 506 habitants (Cité par : Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage et développement rural, CARG de Kenge, ISCO : 4). C'est plus que nos propres estimations, mais largement inférieur aux 1 139 000 habitants évoqués par les statistiques officielles.

Tableau 15.12. Nombre d'habitants par établissement scolaire. Mesure des indices de dispersion, par territoire

Subdivision	Institutions primaires			Institutions secondaires		
	Étendue (E) ⁵⁵	Moyenne arithmétique	Coefficient de variation ⁵⁶	Étendue (E)	Moyenne arithmétique	Coefficient de variation
Kenge	575	1 423	0,156	1 919	2 172	0,300
Feshi	325	1 317	0,107	1 868	2 452	0,311
Kahemba	1 837	1 699	0,368	15 727	8 413	0,668
Popokabaka	575	1 700	0,165	3 055	5 283	0,311
Kasongo-Lunda	1 433	1 496	0,333	6 351	3 740	0,513

Source : Enquêtes sur le terrain.

En 2007, le Kwango comptait 999 établissements scolaires. En adéquation avec l'occupation humaine, les territoires de Kenge, de Popokabaka et de Kasongo-Lunda concentrent la plupart des établissements primaires (75 %). La distribution de l'offre scolaire n'avantage cependant pas systématiquement les territoires les plus peuplés. Ainsi, le territoire de Feshi compterait-il une école primaire pour un peu plus de 1300 habitants en moyenne, alors qu'à l'opposé, les territoires de Popokabaka et de Kenge – à plus fort peuplement – disposeraient d'une école pour environ 1500 habitants (à même hauteur que Kahemba). Le territoire le mieux pourvu, Kasongo-Lunda, se situe entre ces deux extrêmes.

L'étendue de la dispersion des écoles en fonction de la population de l'actuel district semble relativement faible, observée à l'échelle des territoires (E = 258). Au niveau des secteurs, chefferies et cités, celle-ci révèle cependant de fortes disparités : entre les secteurs Kibunda (une école pour 748 habitants) et Bangu (une école pour 2723 habitants), l'étendue E atteint ainsi presque 2000 unités. Les territoires de

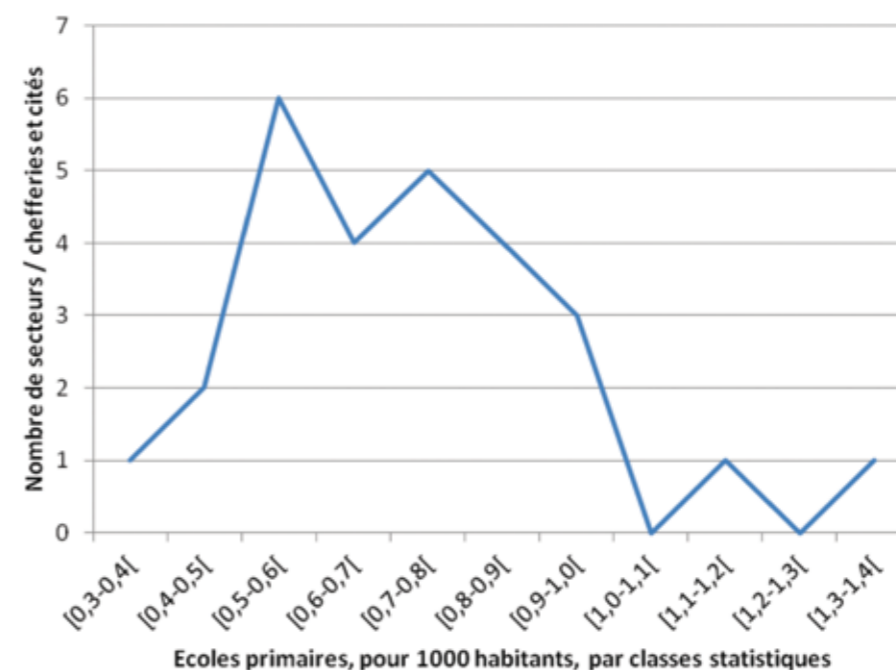
Kahemba et de Kasongo-Lunda enregistrent les coefficients de variation les plus élevés (tableau 14.12) : les secteurs Muloshi (Kahemba) et Kibunda (Kasongo-Lunda) sont bien desservis, tandis qu'à l'opposé, le secteur Bangu, la chefferie Mwamushiko (Kahemba) et le secteur Panzi (Kasongo-Lunda) manifestent une faible couverture scolaire de leur espace géographique.

Globalement, 70 % des secteurs/chefferies et cités comptent entre 0,50 et 0,85 écoles pour 1000 habitants (soit : 1176 à 2000 habitants par école) (graphique 14.1). Les territoires de Kahemba et de Kasongo-Lunda recouvrent les entités les moins pourvues : Bangu, Mwamushiko et Panzi comptent en moyenne une école pour 2350 habitants. À l'opposé, Kenge cité (territoire de Kenge), Muloshi (territoire de Kahemba), Kibunda, Mawanga et Swa Tenda (territoire de Kasongo-Lunda), sont les mieux desservis, avec en moyenne environ 1 école primaire pour 950 habitants.

55 L'étendue (E) de la dispersion au sein d'une distribution, est la différence entre la mesure la plus élevée et la mesure la plus faible de la variable.

56 Le coefficient de variation au sein d'une distribution, est le rapport entre l'écart-type et la moyenne arithmétique de la distribution.

Graphique 15.1. Distribution, par classes statistiques, de l'offre scolaire au Kwango (enseignement primaire)



Source : Graphique de l'auteur, sur base des données du tableau 15.11.

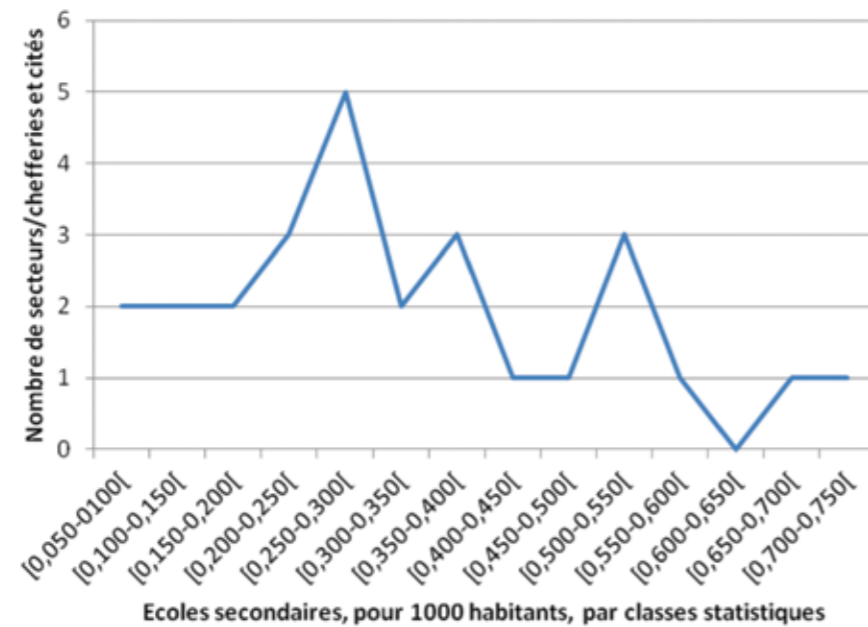
Les établissements secondaires présentent une forte concentration sur les territoires de Kasongo-Lunda et de Kenge (68,5 % des établissements), au contraire des territoires de Kahemba (5,65 %) et de Popokabaka (7,26 %). Les ratios population/établissements traduisent des caractéristiques de dispersion très similaires, entre les territoires. Ainsi, Kenge et Feshi apparaissent les mieux dotés, au vu de leur poids démographique (2165 habitants pour une école secondaire), tandis que Popokabaka et Kahemba figurent en bas de classement (respectivement 4300 et 5700 habitants pour une école secondaire).

Les coefficients de variation – bien plus élevés que pour le réseau scolaire – indiquent une distribution plus disparate entre secteurs, chefferies et cités, par rapport à l'offre en infrastructures primaires. Dans les territoires de Kahemba et de Kasongo-Lunda, surtout, la répartition en fonction de la population s'avère très inégale. Ainsi, dans le premier, la chef-

ferie Mwamushika compte un seul établissement secondaire pour 18 400 habitants environ, contre 10 écoles secondaires dans le secteur Muloshi, soit un établissement pour 2660 habitants.

Globalement, 56 % des secteurs/chefferies et cités ont une offre scolaire oscillant entre 0,2 et 0,5 écoles secondaires pour 1000 habitants (soit entre 2000 et 5000 habitants par établissement) (graphique 15.2). Les secteurs/chefferies Bindu, Mwamushiko, Bangu (Kahemba), Yonso, Lufuna (Popokabaka) et Panzi (Kasongo-Lunda), offrent en moyenne 0,116 établissement pour 1000 habitants (soit : un établissement secondaire pour environ 8600 habitants), tandis qu'à l'opposé, la cité de Kenge (Kenge) et les secteurs Kolokoso, Dinga, Bukanga-Lonzo (Kenge), Feshi/Masiamu et Mukoso (Feshi) affichent une moyenne de 0,585 établissement secondaire pour 1000 habitants (soit : un établissement pour 1709 habitants).

Graphique 15.2. Distribution, par classes statistiques, de l'offre scolaire au Kwango (enseignement secondaire)



Source : Graphique de l'auteur, sur base des données du tableau 15.11.

Si certaines zones apparaissent ainsi faiblement équipées, en regard de leur population, ces données offrent peu de lisibilité quant au quadrillage géographique effectif du réseau d'enseignement. La desserte en infrastructures doit en effet tenir compte des contingences du milieu, particulièrement de l'absence ou du mauvais état des voies de communication. À cet égard, la FAO publiait une étude sur les filières des principales cultures vivrières, au Bandundu, au Bas-Congo, au Katanga et à Kinshasa. Se fondant sur un échantillon de 15 villages par province, sélectionnés « selon un choix raisonné », et une sélection aléatoire de 10 ménages agricoles dans chacun de ces villages, les enquêteurs se sont exercés à établir les déterminants socio-économiques des populations rurales étudiées. En ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'étude révèle qu'au Bandundu,

tous les villages étudiés disposeraient d'une école primaire dans un rayon de 4 km ; la majorité aurait encore accès à une école secondaire dans ce même rayon. En outre, tous les villages sondés scolarisent leurs enfants au niveau primaire et 14 d'entre eux le feraient également pour le secondaire (15.13)¹³⁷.

¹³⁷ Établir des pourcentages, comme le font les auteurs dans l'étude, sur la base d'un échantillon aussi restreint, nous semble potentiellement trompeur : il n'est pas possible de généraliser à l'ensemble du Bandundu, ou même du Kwango, les résultats d'une enquête effectuée auprès de 150 ménages agricoles à peine. Pour éviter toute extrapolation hasardeuse, nous préférons ici exposer les résultats de l'enquête en chiffres absolus, à titre indicatif.

Tableau 15.13. Accès à l'éducation, province du Bandundu (15 villages)

Type d'école	Village	Distance			Fréquentation
		<1km	1-4 km	>4 km	
Primaire	15	10	5	0	15
Secondaire	15	5	7	3	14

Source : République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, SNSA. (2007 : 19-21).



III. 16.2. Lycée Kilengo, Mukila. (Photo équipe locale, 2009.)

Tableau 15.14. Centres de promotion sociale du district

Dénomination	Section organisée
CPS Kenge I	Santé communautaire
CPS Kenge II	Coupe couture
CPS Kenge III	
CPS Misele	
CPS Kolokoso	
CPS Pont Kwango	
CPS Kimbau	
CPS Kasongo-Lunda	
CPS Popokabaka	
CPS Tembo	
CPS Panzi	
CPS Feshi	
CPS Kahemba	

Source : Division provinciale des Affaires sociales. Rapport annuel, 2003.

2.2.2. L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Outre l'enseignement primaire et secondaire, le district du Kwango, à l'instar de toute la province de Bandundu, organise un enseignement de promotion sociale destiné aux jeunes en situation difficile. Ces formations les aident à apprendre un métier et à accéder à un emploi rémunérateur.

En 2003, le district recense 13 institutions de ce type (tableau 15.14) :

Ce tableau illustre bien la préoccupation de l'autorité politique d'installer dans chaque territoire un centre de promotion sociale pour éviter aux personnes concernées de longs déplacements. Sur les 13 centres de formation recensés en 2003, il y avait 38 éducateurs masculins, 53 éducatrices, 2 apprentis et 6 apprenties. Ces centres datent de l'époque coloniale et sont dans un état de dégradation avancée au point que la capacité d'accueil de certains a été sensiblement réduite. La qualité de l'enseignement y est souvent faible, par manque de matériel didactique approprié mais aussi du fait du vieillissement des cadres enseignants. C'est ce qui peut expliquer le caractère aléatoire de la fréquentation de ces établissements.

À côté des centres de promotion sociale, le district du Kwango organise la garde des enfants. En 2003, on notait 5 jardins d'enfants avec un effectif de 169 enfants (88 garçons et 81 filles), situés exclusivement dans les centres urbains.

2.2.3. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'enseignement supérieur, universitaire et la recherche scientifique au Kwango sont organisés à la fois par le pouvoir public et par le privé. *L'Annuaire*

statistique de l'Enseignement supérieur et universitaire de l'année académique 2006-2007, réalisé par la Cellule technique pour les statistiques de l'éducation (CTSE), publié en février 2008, signale vingt-sept établissements de l'ESU dans le district du Kwango. Le tableau 15.15 ci-dessous, en dresse une liste non exhaustive.

Créés pendant la période de crise de l'État, insuffisamment financés, ces établissements d'enseignement ne disposent généralement pas de bâtiments ; ils occupent soit les locaux d'une école primaire ou secondaire, soit le hangar d'une entreprise commerciale qui a fait faillite ou, encore, sont logés dans des hameaux en paille. Ils ne disposent ni de laboratoires pour les expérimentations, ni de bibliothèques, ni de salles informatiques, ni des moyens de transport et de communication adéquats. À ces difficultés s'ajoute le problème d'un personnel enseignant peu qualifié.

Notons enfin qu'il n'existe aucune structure de recherche dans le Kwango, ni même une revue scientifique, le seul centre qui existait, le centre de recherche d'adaptation agronomique de Kimbao (Kenge), ayant aujourd'hui fermé ses portes.

Tableau 15.15. Institutions d'enseignement supérieur et universitaire dans le district du Kwango en 2007

Institutions	Création	Implantation	Options organisées	Régime de gestion
CIDEP-UO / Département de Feshi	nc	nc	Droit Économie Sciences infirmières	Public
CIDEP-UO / Département de Kahemba	nc	nc	Droit Nutrition Sciences infirmières	Public
CIDEP-UO / Département de Kenge	nc	nc	Criminologie Droit Gestion commerciale et financière Gestion des institutions de santé Sciences infirmières	Public

CIDEP-UO / Département de Tembo	nc	nc	nc	Public
CUDR-Kalenge à Stock	nc	nc	Environnement et développement durable	Privé agréé
ISDR-Kahemba	1994	Cité de Kahemba, secteur de Muloshi	Organisation sociale Planification régionale	
ISDR-Kitenda	nc	Kitenda Secteur	Administration rurale Environnement et développement durable Gestion des entreprises de développement Organisation sociale Planification régionale Technique rurale	Public
ISEA-Kenge	1992	Cité de Kenge I, secteur Pelende-Nord	Agronomie générale Agro-vétérinaire Développement communautaire	Public
ISP-Feshi / Extension de l'ISP Kikwit	2000	Cité de Feshi, secteur Maziamo	Anglais et Cultures africaines Biologie-Chimie Français-Latin Français-Linguistiques africaines Histoire et Sciences sociales Math.-Physique Phytotechnique et Défense des cultures (Agronomie-vétérinaires) Sciences commerciales et administratives	Public
ISP-Kahemba	nc	nc	Anglais et Cultures africaines Biologie-Chimie Français-Langues africaines Géographie et gestion de l'environnement Mathématique-Physique Sciences agronomiques et vétérinaires Sciences commerciales et administratives	Public
ISP-Kasongo-Lunda	nc	Cité de Kasongo-Lunda, secteur de Kasongo-Lunda	Biologie-Chimie Français-Langues africaines Gestion et administration scolaire Histoire et Sciences sociales Sciences commerciales et administratives	Public
ISP-Kenge	1992	Cité de Kenge I, secteur Pelende-Nord	Anglais et Cultures africaines Biologie-Chimie Français-Linguistiques africaines Histoire et Sciences sociales Mathématiques-Physique Sciences Agro-vétérinaires Sciences commerciales et administratives	Public
ISP-Pelende	nc	Pelende, secteur Kingulu	Biologie-Chimie Français-Langues africaines	Public

			Histoire et Gestion du patrimoine Sciences commerciales et administratives	
ISP-Popokabaka / Extension de l'ISP Kikwit	1993	Cité de Popokabaka, secteur Popokabaka	Anglais et Cultures africaines Biologie-Chimie Mathématiques Français-Linguistiques africaines Histoire et Gestion du patrimoine Organisation scolaire et professionnelle Sciences agronomiques et vétérinaireq Sciences commerciales et administratives	Public
ISTM-Kasongo-Lunda	1992	Cité de Kasongo-Lunda, secteur de Kasongo-Lunda	Gestion des institutions de santé Sciences infirmières Techniques de laboratoire	Public
ISTM Marie Reine de la Paix - Kenge	nv	Cité de Kenge I, secteur Pelende-Nord	Accoucheuse Sciences infirmières	Public
ISTM-Popokabaka	1992	Popokabaka	Gestion des institutions de la santé Sciences infirmières Techniques de laboratoire	Public

Source : CTSE 2008.

Références

- Cellule technique pour les statistiques de l'Éducation (CTSE). 2008 (février). *Annuaire statistique de l'Enseignement supérieur et universitaire de l'année académique 2006-2007*.
- Ekwa bis Isal. 2004. *L'École trahie*. Kinshasa : CADICEC.
- Luzolele Lola Nkakala. 2002. *Congo-Kinshasa : combattre la pauvreté en situation de post-conflit*. Paris : L'Harmattan.
- Mokonzi, Gratien & Mwindi Kadongo. 2009. *République démocratique du Congo. Fourniture efficace de services dans le domaine de l'enseignement public*. Johannesburg : Afri-MAP Open Society Initiative for Southern Africa.
- Molo Mumvwela, Clément. 2004. *Le Développement local au Kwango-Kwilu (RD. Congo)*. Berlin : Éd. Peter Lang, S.A. (« Publications universitaires européennes - série xxix - économie sociale vol 18 »).
- PNUD-FAO. 1987. *Étude de définition d'une politique d'aménagement de l'espace rural, région de Bandundu*. Annexes. Tomes I & II. Rome.
- République démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, SNSA. 2007 (sept.). *Étude des filières des principales cultures vivrières en RDC. Enquête socio-économique de la province de Bandundu. Rapport d'analyse*. Projet FAO GCP/DRC/031 « Appui à la définition des politiques de développement agricole en RDC ».
- République du Congo, Ministère du Plan et de la Coordination économique. 1961. *Tableau général de la démographie congolaise. Enquête démographique par sondage, 1955-1957. Analyse des résultats statistiques*. Léopoldville : Service des statistiques-IRES.
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture et du Développement rural. 1986 (janvier). *Région de Bandundu. Étude régionale pour la planification agricole, 2^e édition*. S. I.

Bibliographie du Kwango

par Mathilde Leduc-Grimaldi, Kimberly Larkin et Edwine Simons

Bien que chacun des chapitres de cette monographie se clôture par la liste des références utilisées par leurs auteurs, il nous a paru utile d'adjoindre à ces listes une bibliographie complémentaire. Celle-ci a pour ambition d'offrir au lecteur désireux d'approfondir sa connaissance du Kwango des sources additionnelles.

Les références présentées proviennent de recherches effectuées sur différents portails de revues (CAIRN, Persée, JSTOR, Projet Muse, Erudit, Revue.org) et dans les catalogues des bibliothèques du Musée royal de l'Afrique centrale, de l'Université de Wisconsin Madison, de la Peace Palace Library, de l'Université de Californie à Los Angeles, de l'Université d'Anvers, de l'Université de Gand, de l'Université catholique de Louvain et de l'Université libre de Bruxelles.

Les références sont rassemblées en dix rubriques : géologie et hydrographie, anthropologie, langage et linguistique, arts, religion, histoire, organisation politico-administrative, démographie, économie et transports, santé.

Géologie, hydrographie

- Carte des sols et de la végétation du Congo belge et du Ruanda-Urundi*. 1954-1962. Bruxelles : IGM.
- Laclavere, Georges. 1978. *Atlas de la République du Zaïre*. Paris : Jeune Afrique.
- Polinard, Edmond. 1948. *Considérations sur le système du Kalahari et ses dérivés au sud du Congo belge, entre le Kwango et le Katanga*. Bruxelles : Ins-

titut royal belge, section des sciences naturelles et médicales.

- Schwetz, J. 1924. « Quatre chutes du district du Kwango ». *Congo, Revue générale de la Colonie belge*. Bruxelles : Société belge d'études coloniales.

Anthropologie

- Belengi, Innocent. 1966. « Le système familial clanique : observation de la famille clanique dans le Kwango-Kwilu ». *Congo-Afrique* 6 : 79-89. Léopoldville : CEPAS.
- Buakasa Tulu kia Mpansu & Didillon, Henriette. 1981. « Une technique yaka de guérison de la stérilité ». In Ngindu Mushete, *Combats pour un christianisme africain*. Kinshasa : Faculté de théologie catholique (coll. « Bibliothèque du Centre d'études des religions africaines – 6 »).
- Bukedi Batuyenda. 1979. *Makana moodidila : versets de lamentations funèbres, chez le Yaka*. Popokabaka : P. Bouckaert. (Bilingue.)
- Canut, Cécile & Smith, Étienne. 2006. « Pactes, alliances, et plaisanteries ». *Cahiers d'études africaines* (184) : 687-754. Paris : EHESS.
- de Beir, Léon. 1975. *Religion et Magie des Bayaka*. Bonn : Anthropos-Institut Saint-Augustin.
- de Sousberghe, Léon. 1955. « Les frères des belles-mères dans les sociétés du Kwango et l'interprétation des structures de parenté ». *Zaire* 9 (9) : 927-942. Bruxelles : Éditions universitaires.
- de Sousberghe, Léon. 1960. « Cases cheffales du Kwango ». *Congo-Tervuren* 6 (1) : 10-16. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.

- de Sousberghe, Léon. 1961. *Pactes de sang et pactes d'union dans la mort chez quelques peuplades du Kwango*. Bruxelles : Académie royale des sciences d'outre-mer.
- de Sousberghe, Léon. 1966. « L'immutabilité des relations de parenté par alliance dans les sociétés matrilineaires du Congo ». *L'Homme* 6 (1) : 82-91. Paris : EHESS.
- de Sousberghe, Léon. 1981. « Unions entre consanguins dans la région Kwango-Kwilu : Ding' et Chokwe ». *Anthropos* 76 (5-6) : 857-863. Vienne : Institut Anthropos.
- Denis, Jacques. 1962. *Ngombe Ya Tumba, village Holo du Haut-Kwango*. Bujumbura : Presse de l'Université de Bujumbura.
- Denis, Jacques. 1964. *Les Yaka du Kwango : contribution à une étude ethno-démographique*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Annales - série in 8° - sciences humaines - n° 53 »).
- Devisch, Renaat. 1981. « Analyse sémantique d'une malédiction dans la société yaka ». In Ngindu Mushete, *Combats pour un christianisme africain*. Kinshasa : Faculté de théologie catholique (coll. « Bibliothèque du Centre d'études des religions africaines - 6 »).
- Devisch, Renaat. 1984. *Se recréer femme : manipulation sémantique d'une situation d'infécondité chez les Yaka du Zaïre*. Berlin : D. Reimer.
- Devisch, Renaat. 1985. « Diagnostic divinatoire chez les Yaka du Zaïre ». *L'Ethnographie* 81 (96/97) : 197-216. Paris : Librairie de la Société d'ethnographie.
- Devisch, Renaat & de Mahieu, Wauthier. 1979. *Mort, deuil, et compensations mortuaires chez les Komo et les Yaka du Nord au Zaïre*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Annales, série in-8°, sciences humaines n° 96 »).
- Devisch, René. 1988. « From equal to better: investing the chief among the Northern Yaka of Zaire ». *Africa* 58 (3) : 261-290. Londres : International African Institute.
- Devisch, René. 1992. « De l'altérité adverse à l'anthropologie en milieu yaka ». *Civilisations* 40 (2) : 64-85. Bruxelles : Institut de Sociologie de l'ULB.
- Devisch, René. 1992. « De mbwoolu gezingscultus bij de Yaka van Zaïre ». *Bulletin des séances* 37 (1991-3) : 273-295. Bruxelles : Académie royale des sciences d'outre-mer.
- Devisch, René. 1993. « Soigner l'affect en remodelant le corps en milieu yaka ». *Anthropologie et sociétés* 17 (1-2) : 215-237. Québec : Université Laval.
- Devisch, René. 1995. « The slit drum and the birth of divinatory utterance in the Yaka milieu ». In L. De Heusch (ed.), *Objects: Signs of Africa*. Gand : Snoeck-Ducaju en Zoon, pp. 97-109.
- Devisch, René & Brodeur, Claude. 1996. *Forces et signes. Regards croisés d'un anthropologue et d'un psychanalyste sur les Yaka*. Paris : Éditions des Archives contemporaines.
- Douglas, Mary. 1964. « Matriliney and Pawnship in Central Africa ». *Africa: Journal of the International African Institute* 34 (4) : 301-313. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Eishout, Pierre. 1963. *Les Batwa des Ekonda*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Archives d'ethnographie - 4 »).
- Hermans Robert & Kyota Kutumisa, Omer B. 2003. « Devinettes des Bayaka du nord et du centre ». *Annales Æquatoria* 24 : 433-531. Mbandaka : Centre Æquatoria.
- Hochegger, Hermann. 1972. « Bibliographie Yanzi, bibliographie Yaka ». *Cahiers des religions africaines* 6 (11) : 113-119. Kinshasa : CERA.
- Hochegger, Hermann. 1999. *Le conflit père-fils dans les traditions orales de l'entre Kwango-Kasai : variantes de 1906 à 1997*. Mödling, Autriche : Antenne d'Autriche (coll. « CEEBA publications. Série II, Mémoires et monographies, vol. 126. »).
- Hochegger, Hermann. 2000. *Manières de table : risques et périls pour les insolents ; récits congolais de tradition orale de 1906 à 1997*. Mödling, Autriche : Antenne d'Autriche (coll. « CEEBA publications. Série II, Mémoires et monographies, vol. 130 »).
- Hochegger Hermann & Nange Kudita wa Sesemba. 1975. « Les Bayaka ». *Cahiers des religions africaines* 9 (17-18) : 137-143. Kinshasa : CERA.
- Jewsiewicki, Bogumil & Mabeng Dear-Mariam. 1974. « Les coupeurs de fruits de palme du Kwango-Kwilu ». *Likundoli* 2 (1-2). Lubumbashi : CER-DAC.

- Mertens, Joseph. 1935. *Les Ba Dzing de la Kamtsha*. Bruxelles : Éditions Falk fils.
- Plancquaert, Michel. 1930. *Les Sociétés secrètes chez les Bayaka*. Louvain : Imprimerie J. Kuyl-Otto (coll. « Bibliothèque Congo »).
- Plancquaert, Michel. 1932. *Les Jaga et les Bayaka du Kwango : contribution historico-ethnographiques*. Bruxelles : Institut royal colonial belge (coll. « Section des sciences morales et politiques - t. 3, fasc. 1 »).
- Plancquaert, Michel. 1982. *Soixante mythes sacrés yaka (réunis par)*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Sanzong, Assindié & Kika-Mavunda. 1973. « Régime parental et régime de succession chez les Suku du Kwango-Kwilu, dans le Zaïre ». *Africa : Rivista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa et l'Oriente* 28 (1) : 95-102. Rome : Associazione fra le imprese italiane in Africa.
- Torday, Emil & Joyce, Thomas Athol. 1906. « Notes on the ethnography of the Ba-Yaka ». *Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* 36 : 39-59. Londres : Anthropological Institute of Great Britain and Ireland.
- Torday, Emil & Joyce, Thomas Athol. 1922. *Notes ethnographiques sur les populations habitant les bassins du Kasai et du Kwango oriental*. Musée du Congo belge (coll. « Annales du Musée du Congo belge : ethnographie, anthropologie, sér. 3, t. 2, fasc. 2 »).
- van der Beken, Alain. 2001. *Proverbes yaka du Congo*. Paris : L'Harmattan.
- Van Roy, Hubert. 1961. « L'origine des Balunda du Kwango ». *Æquatoria* 24(4) : 136-141. Coquilhatville : Mission catholique.
- Van Roy, Hubert. 1973. *Les Bambwiiti, peuple historique du Kwango*. Vienne : Institut Anthropos.
- Vansina, Jan. 1966. *Kingdoms of the Savannah*. Madison : University of Wisconsin-Madison.
- Vansina, Jan. 1973-4. « Probing the Past of the Lower Kwilu Peoples (Zaïre) ». *Paideuma* 19-20 : 332-364. Frankfurt am Main : Frobenius Institute at the Goethe University.
- Woodson, Carter G. 1945. « Notes on the Bakongo ». *The Journal of Negro History* 30 (4) : 421-431. Chicago, Illinois.
- Langage et linguistique**
- Devisch, René. 1981. « Analyse sémantique d'une malédiction dans la société yaka ». In Ngindu Mushete, *Combats pour un christianisme africain*. Kinshasa : Faculté de théologie catholique (coll. « Bibliothèque du Centre d'études des religions africaines - 6 »).
- Fumuseka Mbuta. 2005-2006. « Essai d'étude sémantique des proverbes mbala en rapport avec le mariage », TFE.
- Kyota Kutumisa. B. 1999. *Éléments morphologiques et morphotonologiques dans la construction d'un énoncé yaka*. Munich : Lincom (coll. « Lincom Studies in African Linguistics 42 »).
- Sesep N'sial, Camille. 1978. « Querelle linguistique au Zaïre ». *Linguistique et sciences humaines* 23 : 1-33. Lubumbashi : Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA).
- Tshisungu wa Tshisungu, José. 1982. « La politique linguistique au Zaïre : hier et aujourd'hui ». *Africa : Rivista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa et l'Oriente* 37 (4) : 423-435. Rome : Associazione fra le imprese italiane in Africa.
- Yates, Barbara. 1980. « The Origins of Language Policy in Zaïre ». *The Journal of Modern African Studies* 18 (2) : 257-279. Cambridge : Cambridge University Press.
- Arts**
- Bassani, Ezio. 1977. « Kongo Nail Fetishes from the Chiloango River Area ». *African Arts* 10 (3) : 36-40 et 88. Los Angeles : James S. Coleman African Studies Center, University of California.
- Bostoen, Koen. 2005. « What comparative Bantu pottery tells us about early human settlement in the inner Congo Basin ». *Afrique et histoire* 5 : 221-263. Paris : Éditions Verdier.
- Bourgeois, Arthur. P. 1982. « Yaka and Suku Leadership Headgear ». *African Arts* 15 (3) : 30-35 et 92. Los Angeles : James S. Coleman African Studies Center, University of California.

- Bourgeois, Arthur. P. 1983. « Yaka Divination Paraphenalia ». *African Arts* 16 (3) : 56-59 et 80. Los Angeles : James S. Coleman African Studies Center, University of California.
- Maesen, Albert. 1956. « Les Holo du Kwango ». *Reflets du Monde* 9 : 31-44. Bruxelles : Ministère des Colonies.
- N'Soko Swa-Kabamba, Joseph. 1997. « The "Mbiimbi", a panegyric dynastic poem of the Yaka, and its principal characteristics ». *Research in African Literature* 28 (1) : 141-158. Bloomington : Indiana University Press.
- Nyt, François. 1982. *L'Art Holo du Haut-Kwango*. Munich : Éditions Jahn.
- Petridis, Constantine. 2002. « Mbala, Tsaam, or Kwilu Pende? A mother-and-child figure from the Kwango-Kwilu Region of the Democratic Republic of the Congo ». *Cleveland Studies in the History of Art* 7 : 126-141. Turnhout-New York : Brepols.
- Religion**
- Bernard, Guy. 1970. « La diversité des nouvelles Églises congolaises ». *Cahiers d'études africaines* 10 (38) : 203-227. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- Ciparisse, Gérard. 1970. *Les fermes-chapelles du Kwango : origines de la méthode (1893-1898)*. Louvain : Presses de l'Université catholique de Louvain.
- Comhaire, Jean. 1955. « Sociétés secrètes et mouvements prophétiques au Congo belge ». *Africa: Journal of the International African Institute* 25 (1) : 54-59. Londres : International African Institute.
- Cordy, F. 1970. *Les Fermes-chapelles du Kwango et la campagne anti-missionnaire 1909-1914*. Louvain : Presses de l'Université catholique de Louvain.
- Croegaert, Luc. 1992. « L'action culturelle des missionnaires catholiques au Congo belge ». In *Papier blanc, encre noire : cent ans de culture francophone en Afrique centrale*, tome I. Bruxelles : Éditions Labor.
- de Pierpont, Ivan, Le Cocq, Victor & Van Austen, Grégoire. 1906. *Au Congo et aux Indes : les Jésuites belges aux missions, Kwango*. Bruxelles : Éditions Charles Bulens.
- Dieu, idoles, et sorcellerie dans la région Kwango- Bas Kwilu : rapports et compte rendu de la II^e Semaine d'études ethno-pastorales*. 1968. Bandundu : Presses du Centre d'études ethnologiques.
- Jalons de l'évangélisation au Kwango*. 1967. Heverlee : Éd. privée du Ravitaillement intellectuel du Congo.
- Roosen, Jozef. 2003. « Le premier catéchisme jésuite dans la mission du Kwango 1896 ». *Annales Æquatoria* 24 : 39-51. Mbandaka : Centre Æquatoria.
- Kikuta Madiangungu L. 2001. *L'environnement historique de l'évangélisation missionnaire jésuite chez les Yaka du Moyen-Kwango dans l'ancienne Mission du Kwango (1893-1935)*. Rome : Editrice Pontificia Università Gregoriana.
- Kisweso, M. 2003. *L'Émergence du clergé autochtone de la mission du Kwango*. Louvain-la-Neuve : Presses de l'UCL.
- Laveille, Eugène. 1926. *L'Évangile au centre de l'Afrique : le Père van Hencxthoven, fondateur de la mission du Kwango*. Louvain : Éditions du Museum Lessianum.
- Madiangungu Kikuta, Lucien. 2001. *L'environnement historique de l'évangélisation missionnaire jésuite chez les Yaka du Moyen-Kwango dans l'ancienne mission du Kwango (1893-1935)*. Thèse. Rome : Editrice Pontificia Università gregoriana.
- Mort, funérailles, et culte des ancêtres chez les populations du Kwango-Bas Kwilu : rapports et compte rendu de la III^e Semaine d'études ethno-pastorales*. 1969. Bandundu : Presses du Centre d'études ethnologiques.
- Nzuzi Kapella Nlabu, Gérard. 1995. *Le développement de la préfecture apostolique du Kwango sous la direction du R.P. Stanislas de Vos (1911-1928)*. Rome : PUG (coll. « Facultas Historiae Ecclesiasticae »).
- Ouvrages publiés par les Pères jésuites de la préfecture apostolique du Kwango au Congo belge (1893-1914)*. 1914. Louvain : J.-B. Ista.
- Plancquaert, Michel. 1930. *Les Sociétés secrètes chez les Bayaka*. Louvain : Bibliothèque du Congo.
- Plancquaert, Michel. 1982. *Soixante mythes sacrés yaka*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- R. M. 1975. « Thiel, Joseph Franz. *La Situation religieuse des Mbiem*. Bandundu : CEEBA Publications. (coll.

- « série II – vol. 1) ». *Cahiers d'études africaines* 15 (57) : 147-148. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- Roosen, Jozef. 2003. « Le premier catéchisme jésuite dans la mission du Kwango 1896 ». *Æquatoria* 24 : 39-51. Mbandaka : Centre Æquatoria.
- Rycx, Maurits. 1941. *Le Visage chrétien du Kwango*. Bruxelles : Éditions Bulens.
- Schoeters, K. 1955. *Konflikt in Kongo : E.P. Em. van Hencxthoven S.J. (1852-1906), stichter van de Kwango-Missie en van de « Kapel-Hoeven »*. Bruxelles : Éditions De Seinhoorn.
- Talloon, Willfried. 1938. « Hoop-film: de eerst negerpriesters van Kwango ». *Xaveriana* 15 (2).
- Thiel, Josef Franz. 1972. *La Situation religieuse des Mbiem*. Bandundu : CEEBA Publications (coll. « série II – vol. 1).
- Vansina, Jan. 1973. « Lukoshi et Lupambula : histoire d'un culte religieux dans les régions du Kasai et du Kwango (1920-1970) ». *Études d'histoire africaine* 5 : 51-97. Kinshasa : UNAZA.
- Van Roy, Hubert. 1997. *Être suprême chez les Bayaka du Kwango*. Bandundu : CEEBA.
- Van-Vyve, Françoise. 1982. *Les Sœurs de Sainte-Marie de Namur, missionnaires au Kwango. La première fondation : Leverville (1923-1940)*. Louvain-la-Neuve : Presses de l'Université catholique de Louvain.
- Van Wing, Jozef. 1919. *De Kwango-zending: ter gelegenheid der 25^{ste} verjaring der stichting: 6 maart 1893 - 6 maart 1918*. Leuven : Vlaamsche Drukkerij.
- Histoire**
- Bontinck, François. 1980. « Un mausolée pour les Jaga ». *Cahiers d'études africaines* 20 (79) : 387-389. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- De Boeck, Filip. 2000. « Borderland Breccia : The mutant hero in the historical imagination of a Central-African diamond frontier ». *Journal of Colonialism and Colonial History* 1 (2) : 2000. Baltimore : The Johns Hopkins University Press.
- Cuvelier, Jean. 1953. *Relations sur le Congo du Père Laurent Lucques (1700-1717)*. Bruxelles : Institut royal colonial belge.
- Dhanis, Francis. 1910. *Le Baron Francis Dhanis au Kwango et pendant la campagne arabe*. Anvers : Éditions J.-B. Van Caneghem.
- Fox, Renée C. et al. 1965. « 'The Second Independence': A case study of the Kwilu rebellion in Congo ». *Comparative Studies in Society and History*. 8 (1) : 78-109. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heintze, Beatrix. 2007. « The extraordinary journey of the Jaga through the centuries: critical approaches to precolonial angolan historical sources ». *History in Africa* 34 : 67-101. Piscataway, NJ : African Studies Association.
- Hilton, Anne. 1981. « The Jaga Reconsidered ». *The Journal of African History* 22 (2) : 191-202. Londres : Cambridge University Press.
- Madeira Santos, C. 2009. « Écrire le pouvoir en Angola ». *Annales. Histoire, Sciences sociales* 64 : 767-795.
- Miller, Joseph C. 1973. « Requiem for the Jaga ». *Cahiers d'études africaines* tome 49, 13 (1) : 121-149. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- Mulambu Mvuluya. 1971. « Contribution à l'étude de la révolte des Bapende (mai-septembre 1931) ». *Cahiers du CEDAF* 1. Bruxelles : Centre d'études et de documentation africaines.
- Mwambu I. K. 1979. *Histoire ancienne des Yaka de Ndinga, des origines à la fin du 18^e siècle*. Mémoire en histoire, Lubumbashi, UNAZA.
- Ndaywel è Nziem, Isidore. 2008. « Commentaires sur Identités régionales et ethniques dans l'Ouest de la RD Congo : Bas-Congo et Kwango-Kwilu (E. Kiangu Sindani) », chapitre X. In Bogumil Jewsiewicki et Léonard N'Sanda Buleli, *Les Identités régionales en Afrique centrale. Constructions et dérives*. Paris : L'Harmattan (coll. « Mémoires lieux de savoir - Archive congolaise »), pp. 305-312.
- Niyonzima, H. 1978. *Rivalités belgo-portugaises au Kwango oriental (1890-1925)*. Louvain : Presses de l'Université catholique de Louvain.
- Nkinzi M-M. 1994. « Histoire politique et économique des Yaka de la chefferie de Ndinga, 1800-1890 ». Travail de fin d'étude, Kinshasa.
- Peeters, Louis. 1943. *Le Kwango après cinquante ans (1893-1943)*. Bruxelles : Éditions Bulens.

- Pigafetta, Filippo. 1591. *Relazione del Regno di Congo et delle Circonvinche Contrade tratta della Scritti e ragionamenti di Odardo Lopez Portoghese*. Rome. Sindabizera, G., 1978, *Les expéditions coloniales de l'État indépendant du Congo dans la vallée du Kwango (1890-1913)*. Louvain-la-Neuve : Éditions de l'Université catholique de Louvain.
- Smith, Robert Eugene. 1982. « The archives of the zone de Bulungu and the sous-région du Kwilu (Région de Bandundu, Zaïre): a situation report ». *History in Africa* 9 : 371-376. African Studies Association.
- Thornton, John K. 1978. « A Resurrection for the Jaga ». *Cahiers d'études africaines* 18 (69-70) : 223-227. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- Van Bulck, V. 1956. « D'où sont venus les fondateurs d'États dans l'entre Kwango-Lualaba ». In J. Haekel, A. Hohenwart-Gerlachstein & A. Slawik, *De Wiener Schule der Völkerkunde*. Horn-Wein : Éditions F. Berger, chapitre 13, pp. 205-217.
- Vanderstraeten, Louis-François. 2001. *La Répression de la révolte des Pende du Kwango en 1931*. Bruxelles : Académie royale des sciences d'outre-mer.
- Vansina, Jan. 1966. « More on the Invasions of Kongo and Angola by the Jaga and the Lunda ». *Journal of African History* 7(3) : 421-429. Londres : Cambridge University Press.
- Vansina, Jan. 1966. *Kingdoms of the Savannah*. Madison : University of Wisconsin-Madison.
- Vansina, Jan. 1973-1974. « Probing the Past of the Lower Kwilu Peoples (Zaïre) ». *Paideuma* 19-20 : 332-364. Frankfurt am Main : Frobenius Institute at the Goethe University.
- Organisation politico-administrative**
- Badouin, Robert. 1970, « Weiss, Herbert. *Political protest in the Congo: The Parti Solidaire African during the independence struggle* ». *Revue Tiers Monde* 11 (41) : 240. Paris : Institut d'étude du développement économique et social.
- Bailleuil, H. 1959. « Les Bayaka : aperçu de l'évolution économique et politique de leur pays jusqu'en 1958 ». *Zaïre* 13 (8) : 823-842. Bruxelles : Éditions universitaires.
- Bishikwabo Chubaka, Anatole. 1984. « La politique indigène au Congo-Belge et son application au Kivu : de la légitimité à l'illégitimité (1900-1945) ». *Zamani, Revue du Département d'Histoire* 1 : 38-88. Bukavu : Institut supérieur pédagogique de Bukavu-Département d'histoire.
- Bruneau, Jean-Claude. 2009. « Nouvelles provinces de la République démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités ». *L'Espace politique, revue en ligne de géographie politique et de géopolitique* 7 (1). Mis en ligne le 30 juin 2009, consulté le 10 février 2012. <http://espacepolitique.revues.org/index1296.html>
- Comptes rendus. Assemblée législative du Kwango. Procès verbal. Rapport des travaux*. 1965 (août-septembre). Assemblée législative du Kwango.
- Fieremans, Carlos. 1977. *Het voorkomen van diamant langsheen de Kwango-rivier in Angola en Zaïre*. Bruxelles : Académie royale des sciences d'outre-mer.
- Kiangi Sindani, Ernest. 2008. « Les identités régionales et ethniques dans l'Ouest de la RDC (Bas-Congo et Kwango-Kwilu) ». In B. Jewsiewicki & L. N'sanda Buleli (sous la dir. de), *Les Identités régionales en Afrique centrale. Constructions et dérives*. Paris : L'Harmattan (coll. « Mémoires lieux de savoir - Archive congolaise »), pp. 81-138.
- Kopytoff, Igor. 1961. « Extension of conflict as a method of conflict resolution among the Suku of the Congo ». *The Journal of Conflict Resolution* 5 (1) : 61-69. Sage Publications.
- Mashini Dhi Mbita Mulenghe. 1995. « Le rôle controversé de l'État au Zaïre et l'échec de la politique de décentralisation ». *Revue belge de géographie* 119^e année - 1-2, fasc. 58 (n^{lle} série) : 135-144. Bruxelles : Société royale belge de géographie.
- Melmoth, Sébastien. 2007. « République démocratique du Congo : décentralisation et sortie de conflit ». *Afrique contemporaine* 221 : 75-85. Paris : La Documentation française.
- Mokolo, Donatien. 1966. « Le parti solidaire africain : PSA : de la fondation à la scission : Introduction à l'étude des problèmes sociopolitiques du Kwilu moderne ». Thèse de doctorat, Kinshasa, Université Lovanium de Kinshasa, Faculté des Sciences politiques, sociales et économiques.

- Nzimba Mwana-Mosi. 1972. « Histoire de la population et organisation administrative du district du Kwango (1890-1960) ». Mémoire de licence en histoire, Lubumbashi.
- Service de l'Information du Kwango. 1964 (31 mars). *La Voix du Kwango* 1.
- Willame, Jean-Claude. 1973. « Patriarchal structures and factional politics: Towards an understanding of the dualist society ». *Cahiers d'études africaines* 13 (50) : 326-355. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- Yelengi Nkasa Tekilazaya. 1986. « Une aristocratie locale parmi les conquérants : les Tulamba chez les Yaka ». *Africa: Rivista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente* 41(3) : 429-439. Rome : Associazione fra le imprese italiane in Africa.
- Démographie**
- Denis, Jacques. 1964. *Les Yaka du Kwango : contribution à une étude ethno-démographique*, Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Annales - série in 8° - sciences humaines - n° 53 »).
- Lamal, François. 1949. *Essai d'étude démographique d'une population du Kwango : les Basuku du territoire du Feshi*. Bruxelles : Librairie Falk.
- Lututala Mumpassi, Bernard. 1988. « Apports et limites dans l'analyse des différences en démographie zaïroise ». In *Démographie et différences*. Québec : Association internationale des démographes de langue française (coll. « Actes des colloques de l'AIDELF »), pp. 507-514.
- Ngondo a Pitshandenge. 1982. *De la nuptialité et fécondité des polygames. Le cas des Yaka de Popokabaka (Zaïre)*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (coll. « Annales - série in-8° - sciences humaines - n° 109 »).
- RDC, Gouvernement central, Ministère du Plan de la Coopération économique, Service des statistiques démographiques. 1961. *Résultats de l'enquête démographique 1956-1958 : Districts Lac Léopold II-Kwilu-Kwango*, fascicule n° 11. Kinshasa.
- Sala-Diakanda Mpembele. 1980. *Approche ethnique des phénomènes démographiques - Le cas du Zaïre*. Louvain-la-Neuve : Cabay (coll. « Département de démographie, cahier n°4 »).
- Sanderson, Jean-Paul. 2010. *La Démographie du Congo sous la colonisation belge*. Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales/démographie, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 374 p.
- Sanderson, Jean-Paul. 2010. « Recensements médicaux du FOREAMI pour le Kwango ». IIe partie, chapitre 3, pp. 163-192. In *La Démographie du Congo sous la colonisation belge*. Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales/démographie, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain.
- Sanderson, Jean-Paul. 2010. « Mourir au Kwango. Essai de reconstruction du schéma de mortalité dans le district du Kwango (Congo) (1936-1960) ». III^e partie, chapitre 1, pp. 195-228. In *La Démographie du Congo sous la colonisation belge*. Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales/démographie, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain.
- Économie, transports**
- African Development Fund. 2005. « Democratic Republic Congo. Nsele-Lufimi and Kwango-Kenge roads rehabilitation project. Appraisal report ». S. l. : African Development Fund, OCIN.
- Agriculture et élevage dans l'entre Kwango-Kasai : rapports du V^e Colloque de Bandundu*. 1973. Bandundu : Centre d'études ethnologiques (« Série I n° 5 »).
- Axe routier Kinshasa-Kasaï, tronçon Kenge-Masi-Manimba-Kikwit-Étude économique*. 1966. Kinshasa : IRES-Lovanium.
- Bakwatwena Mutela Keluka. 1989. *Élevage bovin : amélioration du système de gardiennage traditionnel chez les petits éleveurs des savanes pauvres et sablonneuses du Zaïre (cas des petits éleveurs des hauts plateaux du Kwango-Kwilu)*. Kinshasa : Fondeaci, Centre protestant d'éditions et de diffusion.
- Balenda Bukameto. 1974. « Le pont sur la rivière Kwango ». *Horizons* 80 17(août) : 20-21.
- Bobengwa Ntiki. 1980. « Le Bandundu ». *Le Promoteur zaïrois* 9 : 36-42. Kinshasa : Centre de commerce international du Zaïre.

- Dupriez, Gérard. 1963. « L'emploi à Léopoldville et dans les provinces du lac Léopold II, du Kwilu, du Kwango, et du Kongo-Central de juillet 1961 à décembre 1962 ». *Cahiers économiques et sociaux* 1 (5-6) : 143-157. Léopoldville : IRES.
- Dupriez, Gérard. 1965. « Emploi et rémunérations dans la région de Léopoldville en 1965 ». *Cahiers économiques et sociaux* 3 (2) : 219-234. Léopoldville : IRES.
- Dupriez, Gérard. 1967. « Emploi et rémunérations dans la région de Léopoldville en 1965 ». *Cahiers économiques et sociaux* 5 (1) : 153-159. Léopoldville : IRES.
- Dupriez, Gérard. 1968. « Emploi et rémunérations dans la région de Léopoldville en 1966 et 1967 ». *Cahiers économiques et sociaux* 6 (3-4) : 409-418. Kinshasa : IRES.
- Gillian, J. 1958. « L'élevage des bovidés peut-il contribuer à la mise en valeur du Kwango ? ». *Journal de l'Académie royale des sciences coloniales belges* 4 (3) : 649-682. Bruxelles : Académie royale des sciences coloniales belges.
- Hochegger, Herman. 1999. *Terre à cultiver pour tous ! Les droits fonciers dans la région Kwango-Kasaï*. Mödling : CEEBA.
- Jewsiewicki, Bogumil. & Mabeng Dear-Mariam. 1974. « Les coupeurs de fruits de palme du Kwango-Kwilu ». *Likundoli* 2 (1-2) (coll. « série B - Archives et documents »).
- Kapita K. M. 1977. « L'élevage bovin : espoir économique du Kwango ». Mémoire de licence en pédagogie appliquée, option géographie, Kinshasa, IPN.
- République du Zaïre, Département de l'Agriculture, Direction des marchés ; Prix et crédits de campagne & KUL. 1988. « La vente des produits agricoles par l'agriculteur traditionnel dans les sous-régions du Kwilu et du Kwango et les villes de Kikwit et Kinshasa ». Kinshasa-Leuven : Département de l'Agriculture-KU Leuven (« Projet Commercialisation des produits agricoles »).
- Mbemba Fundu Kukwikila, Pascaline. 1987. « État d'avancement du projet FUCID de revalorisation des aliments traditionnels dans le Kwango-Kwilu ». *Bulletin FUCID* 8 : 13-16. Namur : FUCID.
- Ministère des Colonies. 1951. *Guide du voyageur du Congo belge et du Ruanda-Urundi*. Bruxelles : Office de Tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi.
- Renier, Mathieu. 1950. *Notions d'agriculture adaptées aux différentes régions du Kwango*. Bruxelles : Direction de l'agriculture du Ministère des colonies.
- Raymaekers, P. 1969. *Villages en développement : Congo-Kinshasa (zone occidentale) : Expériences de développement à la base et Esquisse de planification*. Kinshasa : BOPR-Lovanium.
- Vellut, Jean-Luc. 1975. « Le royaume de Cassange et les réseaux luso-africains (c. 1750-1810) ». *Cahiers d'études africaines* 15 (57) : 117-136. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- Vellut, Jean-Luc. 1979. « Diversification de l'économie de cueillette : miel et cire dans les sociétés de la forêt claire d'Afrique centrale (c. 1750-1950) ». *African Economic History* 7. Contributions to the History of Agriculture and Fishing in Central Africa : 93-112. Madison, WI : African Studies Program-University of Wisconsin.
- Verwilghen, A. 1973. « Amélioration de l'habitat rural à Kingunda en Kwango ». *Zaire-Afrique* 13 (72) : 81-87. Kinshasa : CEPAS.

Santé

- Burke, J., De Bock, G. & De Wulf, G. 1958. *La Drépanocytémie simple et l'Anémie drépanocytaire au Kwango (Congo belge)*. Bruxelles : Académie royale des sciences coloniales (coll. « Mémoires in-8°, nouvelle série, tome VII, fasc. 3 »), 128 p.
- Holemans, K. 1954. *Les Carences alimentaires au Kwango*. Bruxelles : Presses de l'Institut royal colonial belge.
- Holemans, K. 1960. *Contribution à la protection maternelle et infantile en milieu rural du Kwango*. Bruxelles : Éditions J. Ducolt.
- Lambrechts, A. 1956. *Étude sur l'alimentation indigène dans le territoire de Feshi*. Bruxelles : Presses de l'Académie royale des sciences coloniales.

Conclusion

Conçu dans le cadre du projet « Provinces » portant sur la décentralisation décidée dans la Constitution de 2006 de la RD Congo, cet ouvrage se veut d'abord une étude monographique, d'où son caractère complet et intégré. Afin de répondre aux nombreux défis institutionnels, il entend offrir au public ainsi qu'aux décideurs une analyse et un état des lieux des connaissances relatives à l'actuel district du Kwango, tant au niveau des sciences naturelles que des sciences humaines, dans la richesse et la complexité de ces multiples dimensions, en réservant néanmoins un espace particulier aux questions sociopolitiques et économiques.

C'est en 1890 que la région du Kwango fut annexée à l'État indépendant du Congo et devint son 12^e district. Le tracé de la frontière avec l'Angola portugais a été progressivement déterminé par une série d'accords bilatéraux sans que le mouvement migratoire des populations entre les deux nouveaux États s'interrompe réellement. Symboles de cette continuité territoriale au-delà des bornes politiques et administratives, diverses rivières alimentant le dense réseau hydrographique de l'actuel district prennent leur source en Angola.

La distribution de la couverture végétale au Kwango présente une certaine diversité. Sa moitié Est est occupée par la savane arborée et la forêt claire. Toute la partie Nord est dominée par la savane arbustive et herbeuse. Le territoire de Kahemba, situé au Sud-Est du district, ainsi que le centre et le Sud-Est, sont couverts de forêts claires mêlées de savanes arbo-

rées et arbustives. Quant à la moitié Ouest, elle est caractérisée par la présence de forêt dense humide parsemée de complexes agricoles longeant la rivière Wamba. À l'extrême Nord et Est de cette moitié, les forêts sur sols hydromorphes sont également omniprésentes. Le centre et le Sud-Ouest sont occupés par de la savane arbustive. Enfin, quelques forêts claires sont également présentes au centre de cette moitié du Kwango.

Le district du Kwango est épargné par l'activité sismique ou volcanique. La principale menace naturelle qui pèse sur la région est liée à l'érosion par les vents, et surtout par l'eau : le ruissellement pluvial, la suffosion, liée à la résurgence à la surface des énormes réserves d'eau souterraines, et l'incision fluviale en particulier ont des conséquences néfastes sur le milieu naturel, aggravées en certains points par l'activité anthropique (concentrations urbaines, feux de brousse, etc.).

Tout en présentant les principales espèces animales de la région, l'étude pointe par ailleurs l'absence d'actualisation des connaissances scientifiques dans le domaine zoologique : la pauvreté des échantillonnages ne donne qu'un aperçu partiel et, sans doute, dépassé en certains points, de la richesse et de la diversité de la faune au Kwango, sur lequel un meilleur éclairage doit être apporté.

En plus de ces aspects physiques, l'ouvrage traite également des peuples et langues, ainsi que de l'univers socioculturel et artistique particulièrement riche du Kwango. Le lecteur apprendra par exemple que derrière l'image souvent donnée d'une contrée

monoethnique, peuplée de Yaka, se dissimule une mosaïque de peuples aux relations quelquefois complexes, qui ont donné lieu à un foisonnement culturel et artistique étonnant. Il découvrira également nombre d'objets d'art et d'instruments de musique souvent uniques au monde, issus pour la plupart des collections du MRAC.

Cet ouvrage met aussi en lumière les questions politiques, administratives, sociales et économiques.

La mise en place de l'organisation sociopolitique et administrative du Kwango remonte le temps et porte sur la période antérieure à l'occupation européenne, comme sur le temps colonial et celui de l'après indépendance. La relation de cette évolution, de la constitution des entités précoloniales à ce jour, suit une chronique qui décrit – de manière analytique, en puisant dans des sources d'archives en grande partie inédites – l'élaboration progressive de ce cadre institutionnel structurel, particulièrement à partir de 1890. Ainsi est mise en lumière la forte imprégnation d'un pouvoir traditionnel, malgré la conquête coloniale qui s'efforça de le travestir. On trouve dans le Kwango des peuples régis par des structures politiques limitées à de petits ensembles. Mais à côté de celles-ci s'est développée – parfois en englobant certains clans de ces ensembles – une grande organisation politique. Bien que son appellation pourrait faire croire que son ère d'influence se limite au seul peuple yaka (le peuple majoritaire de la région), cette organisation a, en réalité, intégré divers groupes, à partir de la culture et des influences du peuple lunda. Sa construction et sa hiérarchisation sociopolitique – aujourd'hui en ruines – se présentent à la fois comme une richesse et un obstacle au développement du Kwango.

Le volet socio-économique de cet ouvrage évite tout cliché, par essence statique. Il se place dans une perspective historique dynamique pour analyser tour à tour les évolutions récentes de la démographie, de l'économie, de l'organisation des transports et, enfin, des structures scolaires et médicales du district.

Le Kwango continue d'être classé parmi les régions pauvres qui ne pourront pas, comme ce fut le cas lors de l'expérience des années 1960, intégrer la

marque rapide de la décentralisation décrétée dans la Constitution de 2006. Déjà dans le passé, l'autorité coloniale belge s'était inquiétée de ne pouvoir l'entraîner dans la dynamique de développement. En détachant en 1954 de l'ancien district du Kwango l'actuel district du Kwilu, l'Administration entendait mieux encadrer le développement économique de la partie Sud. Mais la décision politique seule n'a pas suffi. Aucun investissement majeur organisé n'a été engagé par la suite et la situation n'évolua pas qualitativement. En 1962, la création d'une province du Kwango a été une décision forcée d'ordre politique : la contrée ne disposait ni de la démographie suffisante exigée par la loi, ni des ressources économiques viables. Certes, le Kwango resta relativement épargné par les troubles majeurs qui affectèrent diverses régions du pays après la proclamation de l'indépendance. Mais sa gestion pendant la courte première expérience des « nouvelles provinces » (1962-1966) s'est vite enlisée dans des querelles de leadership. Depuis, sa participation aux enjeux majeurs de la RDC passe d'abord par l'intégration de certains de ses originaires dans les institutions nationales. Au niveau local, les structures scolaires et sanitaires par exemple se sont multipliées à partir du milieu des années 1970, mais celles-ci restent fragiles et sous la menace de la crise politique et de la paupérisation économique de plus en plus aiguë qui marque l'ensemble du pays.

Couvrant la partie sud de l'actuelle province du Bandundu où il occupe une position excentrée, le Kwango semble ne constituer qu'un espace de passage pour le transport routier entre la ville de Kinshasa, le Kwilu et les provinces du Kasai à l'Est. Au plan administratif et économique, le Kwango apparaît déséquilibré, du fait à la fois de sa morphologie et de sa localisation : une petite poche au nord-ouest à proximité des pôles de développement que constituent Kinshasa et Kikwit et intégrant Kenge son chef-lieu ; une grande poche au sud-est, enfoncée dans l'Angola et exposée aux aléas de ses événements politiques. Inexistant au plan industriel, le Kwango tire la majeure partie de ses ressources du travail de la terre, de l'élevage et des produits de la cueil-

lette. L'approvisionnement de la capitale a longtemps constitué une soupape économique pour les producteurs, et l'on attend que la réhabilitation des infrastructures routières donne un nouveau dynamisme à la commercialisation des produits agricoles. Parfois soutenue par les organismes de coopération, la so-

ciété civile s'organise depuis quelques années, noyant les campagnes du Kwango au travers d'initiatives paysannes multiples. De sa capacité à catalyser les forces locales dépend en partie le redressement socio-économique d'une région qui n'a pas encore dévoilé tout son potentiel.

Annexes

La liste des poissons présents dans le district ou la province est entièrement basée sur des cartes de distribution de ces espèces. Ces cartes sont le résultat d'un travail en collaboration de différents chercheurs au Laboratoire d'ichthyologie, MRAC. Pour tous les autres groupes, une liste d'espèces initiale a été extraite des bases de données par Danny Meirte, Section des Vertébrés, MRAC. Les cartes GIS avec les coordonnées des frontières des districts ou provinces nous ont été fournies par Mohamed Laghmouch, Département de Géologie, MRAC. Pour les oiseaux¹³⁸ et les mammifères^{139, 140} des données obtenues à partir de la littérature ont été ajoutées par Mark Hanssens pour corriger ou compléter ces listes.

1. LISTE DE POISSONS DU DISTRICT DU KWANGO

par Mark Hanssens, Tobias Musschoot, Gert Boden, Tuur Moelants, Emmanuel Vreven & Jos Snoeks, du MRAC

Les poissons endémiques du district sont marqués en gras.

Ordre alphabétique par ordre, famille et nom d'espèce. La liste est basée sur les cartes de distribution des poissons du bassin congolais préparées au laboratoire d'ichthyologie du MRAC.

Characiformes	Alestidae	<i>Alestes macrophthalmus</i>
Characiformes	Alestidae	<i>Brycinus grandisquamis</i>
Characiformes	Alestidae	<i>Brycinus imberi</i>
Characiformes	Alestidae	<i>Brycinus kingsleyae</i>
Characiformes	Alestidae	<i>Bryconaethiops boulengeri</i>
Characiformes	Alestidae	<i>Hydrocynus vittatus</i>
Characiformes	Alestidae	<i>Micralestes acutidens</i>
Characiformes	Distichodontidae	<i>Distichodus affinis</i>

138 Demey, R. & Louette, M. 2001. « Democratic Republic of Congo ». In L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (ed.). *Important Bird Areas in Africa and Associated Islands: Priority Sites for Conservation*. Newbury & Cambridge, UK : Pisces Publications and BirdLife International (Birdlife Conservation Series n° 11), pp. 199-218.

139 Kingdon, J. 1997. *The Kingdon Field Guide to African Mammals*. San Diego (USA) : AP Natural World Academic Press.

140 Kingdon, J. 2006. *Guide des mammifères d'Afrique*. Paris : Delachaux et Niestlé SA.

Characiformes	Distichodontidae	<i>Distichodus maculatus</i>
Characiformes	Distichodontidae	<i>Distichodus notospilus</i>
Characiformes	Distichodontidae	<i>Eugnathichthys macroterolepis</i>
Characiformes	Distichodontidae	<i>Hemigrammocharax angolensis</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Barbus chicapaensis</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Barbus chiumbeensis</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Barbus kessleri</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Barbus miolepis</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Garra dembeensis</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo annectens</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo greenii</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo lukulaa</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo parvus</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo weeksii</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Leptocypris lujaa</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Leptocypris weeksii</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Raiamas christyi</i>
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Varicorhinus macrolepidotus</i>
Osteoglossiformes	Mormyridae	<i>Marcusenius cuangoanus</i>
Osteoglossiformes	Mormyridae	<i>Marcusenius moorii</i>
Osteoglossiformes	Mormyridae	<i>Mormyrops anguilloides</i>
Osteoglossiformes	Mormyridae	<i>Petrocephalus microphthalmus</i>
Osteoglossiformes	Notopteridae	<i>Xenomystus nigri</i>
Perciformes	Cichlidae	<i>Haplochromis schwetzi</i>
Perciformes	Cichlidae	<i>Hemichromis elongatus</i>
Perciformes	Cichlidae	<i>Tilapia congica</i>
Perciformes	Cichlidae	<i>Tilapia sparmannii</i>
Polypteriformes	Polypteridae	<i>Polypterus ornatipinnis</i>
Siluriformes	Clariidae	<i>Channallabes apus</i>
Siluriformes	Clariidae	<i>Clariallabes heterocephalus</i>
Siluriformes	Clariidae	<i>Clarias angolensis</i>
Siluriformes	Clariidae	<i>Clarias buthupogon</i>
Siluriformes	Clariidae	<i>Clarias camerunensis</i>
Siluriformes	Clariidae	<i>Clarias dumerilii</i>
Siluriformes	Clariidae	<i>Clarias gariepinus</i>
Siluriformes	Clariidae	<i>Clarias platycephalus</i>
Siluriformes	Mochokidae	<i>Synodontis acanthomias</i>
Siluriformes	Mochokidae	<i>Synodontis cuangoanus</i>
Siluriformes	Mochokidae	<i>Synodontis depauwi</i>
Siluriformes	Mochokidae	<i>Synodontis nigromaculatus</i>
Siluriformes	Schilbeidae	<i>Schilbe grenfelli</i>
Siluriformes	Schilbeidae	<i>Schilbe yangambicus</i>

2. LISTE DES AMPHIBIENS DU DISTRICT DU KWANGO

par Danny Meirte, du MRAC

Ordre alphabétique par ordre, famille et nom d'espèce. La liste est basée sur les collections du MRAC.

Anura	Bufonidae	<i>Amietophrynus regularis</i>
Anura	Hemisotidae	<i>Hemisis guineense microps</i>
Anura	Hyperoliidae	<i>Kassina senegalensis angeli</i>
Anura	Hyperoliidae	<i>Leptopelis palmatus</i>
Anura	Petropedetidae	<i>Phrynobatrachus natalensis</i>
Anura	Pyxicephalidae	<i>Amietia fuscigula nutti</i>
Anura	Ranidae	<i>Ptychadena anchietae</i>
Anura	Ranidae	<i>Ptychadena mascareniensis mascareniensis</i>

3. LISTE DES REPTILES DU DISTRICT DU KWANGO

par Danny Meirte, du MRAC

Ordre alphabétique par ordre, famille et nom d'espèce. Liste basée sur les collections du MRAC.

« spp. » indique qu'il y a une ou plusieurs espèces du genre considéré dans le district.

Squamata	Agamidae	<i>Acanthocercus atricollis</i>	
Squamata	Agamidae	<i>Agama agama</i>	Margouillat ou agame des colons
Squamata	Amphisbaenidae	<i>Dalophia gigantea</i>	
Squamata	Amphisbaenidae	<i>Monopeltis vanderysti</i>	
Squamata	Causidae	<i>Causus maculatus</i>	
Squamata	Causidae	<i>Causus rhombeatus</i>	
Squamata	Chamaeleonidae	<i>Chamaeleo gracilis etiennei</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Bothrophthalmus lineatus</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Crotaphopeltis hotamboeia</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Dromophis sp.</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Lamprophis lineatus</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Lycophidion capense</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Lycophidion laterale</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Philothamnus heterodermus carinatus</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Psammophis brevirostris</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Psammophis sibilans</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Rhamnophis aethiopissa</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Scaphiophis albopunctatus</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Thelotornis kirtlandii</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Thrasops flavigularis</i>	
Squamata	Colubridae	<i>Xenocalamus mechowii</i>	
Squamata	Elapidae	<i>Dendroaspis jamesonii</i>	

Squamata	Elapidae	<i>Elapsoidea semiannulata moebiusi</i>	
Squamata	Elapidae	<i>Elapsoidea sundevallii decosteri</i>	
Squamata	Elapidae	<i>Naja nigricollis</i>	Cobra cracheur noir
Squamata	Gekkonidae	<i>Hemidactylus longicephalus</i>	
Squamata	Gekkonidae	<i>Hemidactylus mabouia</i>	
Squamata	Gerrhosauridae	<i>Gerrhosaurus nigrolineatus</i>	
Squamata	Lacertidae	<i>Ichnotropis overlaeti</i>	
Squamata	Pelomedusidae	<i>Pelusios rhodesianus</i>	
Squamata	Pythonidae	<i>Python sebae</i>	Python de Seba
Squamata	Scincidae	<i>Trachylepis affinis</i>	
Squamata	Scincidae	<i>Trachylepis maculilabris</i>	
Squamata	Scincidae	<i>Trachylepis striata</i>	
Squamata	Viperidae	<i>Bitis nasicornis</i>	Vipère rhinocéros
Testudines	Testudinidae	<i>Kinixys belliana</i>	

4. LISTE DES OISEAUX DU DISTRICT DU KWANGO

par Mark Hanssens, Danny Meirte, Stijn Cooleman & Michel Louette, du MRAC

Les espèces qui figurent dans la catégorie « menacée » de l’UICN¹⁴¹ sont marquées en gras.

Ordre alphabétique par ordre, famille et nom d’espèce. La liste est basée sur les collections du MRAC. Les noms vernaculaires proviennent de Lepage¹⁴².

Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Bycanistes bucinator</i>	Calao trompette
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Bycanistes albotibialis</i>	Calao à cuisses blanches
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Bycanistes fistulator sharpii</i>	Calao siffleur
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Ceratogymna atrata</i>	Calao à casque noir
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Tockus fasciatus fasciatus</i>	Calao longibande
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Tropicranus albocristatus cassini</i>	Calao à huppe blanche
Caprimulgiformes	Caprimulgidae	<i>Macrodipteryx vexillarius</i>	Engoulevent porte-étendard
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Charadrius marginatus</i>	Pluvier à front blanc
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Charadrius tricollaris</i>	Pluvier à triple collier
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Vanellus albiceps</i>	Vanneau à tête blanche
Charadriiformes	Glareolidae	<i>Glareola cinerea</i>	Glaréole grise
Charadriiformes	Glareolidae	<i>Glareola nuchalis nuchalis</i>	Glaréole auréolée
Charadriiformes	Glareolidae	<i>Pluvianus aegyptius</i>	Pluvian fluviatile
Charadriiformes	Jacanidae	<i>Actophilornis africanus</i>	Jacana à poitrine dorée
Charadriiformes	Laridae	<i>Rynchops flavirostris</i>	Bec-en-ciseaux d’Afrique
Charadriiformes	Rostratulidae	<i>Rostratula benghalensis</i>	Rhynchée peinte
Charadriiformes	Scolopacidae	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais
Ciconiiformes	Ardeidae	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs

141 IUCN. 2010. *IUCN Red List of Threatened Species. Version 2010.2.* <www.iucnredlist.org>.

142 Lepage. 2011. *Avibase*. Publication sur Internet. <http://avibase.bsc-eoc.org>

Ciconiiformes	Ardeidae	<i>Butorides striata atricapilla</i>	Héron strié
Ciconiiformes	Ciconiidae	<i>Ciconia episcopus microscelis</i>	Cigogne épiscopale
Columbiformes	Columbidae	<i>Columba iriditorques</i>	Pigeon à nuque bronzé
Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopelia capicola tropica</i>	Tourterelle du Cap
Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopelia semitorquata</i>	Tourterelle à collier
Columbiformes	Columbidae	<i>Treron calvus</i>	Colombar à front nu
Columbiformes	Columbidae	<i>Turtur afer</i>	Tourtelette améthystine
Columbiformes	Columbidae	<i>Turtur tympanistria</i>	Tourtelette tambourine
Coraciiformes	Alcedinidae	<i>Alcedo cristata</i>	Martin-pêcheur huppé
Coraciiformes	Alcedinidae	<i>Alcedo leucogaster leucogaster</i>	Martin-pêcheur à ventre blanc
Coraciiformes	Alcedinidae	<i>Alcedo quadribrachys guentheri</i>	Martin-pêcheur azuré
Coraciiformes	Alcedinidae	<i>Ceyx lecontei</i>	Martin-pêcheur à tête rousse
Coraciiformes	Alcedinidae	<i>Ceyx pictus pictus</i>	Martin-pêcheur pygmée
Coraciiformes	Coraciidae	<i>Eurystomus gularis neglectus</i>	Rolle à gorge bleue
Coraciiformes	Dacelonidae	<i>Halcyon albiventris orientalis</i>	Martin-chasseur à tête brune
Coraciiformes	Dacelonidae	<i>Halcyon badia</i>	Martin-pêcheur marron
Coraciiformes	Dacelonidae	<i>Halcyon chelicuti</i>	Martin-chasseur strié
Coraciiformes	Dacelonidae	<i>Halcyon leucocephala pallidiventris</i>	Martin-chasseur à tête grise
Coraciiformes	Meropidae	<i>Merops gularis australis</i>	Guépier noir
Coraciiformes	Meropidae	<i>Merops nubicooides</i>	Guépier carmin
Coraciiformes	Meropidae	<i>Merops pusillus meridionalis</i>	Guépier nain
Coraciiformes	Meropidae	<i>Merops variegatus bangweoloensis</i>	Guépier à collier bleu
Cuculiformes	Centropodidae	<i>Ceuthmochares aereus</i>	Malcoha à bec jaune
Cuculiformes	Cuculidae	<i>Chrysococcyx cupreus</i>	Coucou foliotocol
Cuculiformes	Cuculidae	<i>Chrysococcyx klaas</i>	Coucou de Klaas
Falconiformes	Accipitridae	<i>Gypohierax angolensis</i>	Palmiste africain
Falconiformes	Accipitridae	<i>Kaupifalco monogrammicus monogrammicus</i>	Autour unibande
Falconiformes	Accipitridae	<i>Milvus migrans aegyptius</i>	Milan noir
Falconiformes	Accipitridae	<i>Necrosyrtes monachus pileatus</i>	Vautour charognard
Galliformes	Numididae	<i>Guttera pucherani verreauxi</i>	Pintade de Pucheran
Galliformes	Phasianidae	<i>Coturnix adansonii</i>	Caille bleue
Galliformes	Phasianidae	<i>Francolinus afer cranchii</i>	Francolin de Cranch
Galliformes	Phasianidae	<i>Francolinus coqui kasaicus</i>	Francolin coqui
Gruiformes	Otididae	<i>Eupodotis senegalensis mackenziei</i>	Outarde du Sénégal
Gruiformes	Otididae	<i>Lissotis melanogaster</i>	Outarde à ventre noir
Musophagiformes	Musophagidae	<i>Corythaeola cristata</i>	Touraco géant
Musophagiformes	Musophagidae	<i>Musophaga rossae rossae</i>	Touraco de Lady Ross
Passeriformes	Alaudidae	<i>Pinarocorys nigricans nigricans</i>	Alouette brune
Passeriformes	Campephagidae	<i>Campephaga phoenicea flava</i>	Échenilleur à épaulettes rouges
Passeriformes	Campephagidae	<i>Coracina pectoralis</i>	Échenilleur à ventre blanc
Passeriformes	Corvidae	<i>Nilaus afer affinis</i>	Brubru africain
Passeriformes	Dicruridae	<i>Dicrurus adsimilis apivorus</i>	Drongo brillant
Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza tahapisi tahapisi</i>	Bruant cannelle
Passeriformes	Estrildidae	<i>Estrilda melpoda</i>	Astrild à joues orange

Passeriformes	Estrildidae	<i>Nigrita bicolor brunnescens</i>	Nigrette à ventre roux
Passeriformes	Estrildidae	<i>Nigrita canicapillus angolensis</i>	Nigrette à calotte grise
Passeriformes	Estrildidae	<i>Nigrita fusconotus</i>	Nigrette à ventre blanc
Passeriformes	Estrildidae	<i>Nigrita luteifrons</i>	Nigrette à front jaune
Passeriformes	Laniidae	<i>Lanius souzae</i>	Pie-grièche de Souza
Passeriformes	Malaconotidae	<i>Chlorophoneus sulfureopectus similis</i>	Gladiateur souffré
Passeriformes	Malaconotidae	<i>Dryoscopus gambensis conigicus</i>	Cubla de Gambie
Passeriformes	Malaconotidae	<i>Dryoscopus sabini melanoleucus</i>	Cubla à gros bec
Passeriformes	Malaconotidae	<i>Tchagra senegalus armenus</i>	Tchagra à tête noire
Passeriformes	Monarchidae	<i>Terpsiphone viridis plumbeiceps</i>	Tchitrec d'Afrique
Passeriformes	Monarchidae	<i>Terpsiphone viridis speciosa</i>	Tchitrec d'Afrique
Passeriformes	Motacillidae	<i>Anthus vaalensis neumanni</i>	Pipit du Vaal
Passeriformes	Motacillidae	<i>Motacilla aguimp</i>	Bergeronnette pie
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Fraseria ocreata</i>	Gobemouche forestier
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Muscicapa cassini</i>	Gobemouche de Cassin
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Muscicapa infuscata</i>	Gobemouche enfumé
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Myrmecocichla nigra</i>	Traquet commandeur
Passeriformes	Muscicapidae	<i>Pentholaea arnotti harterti</i>	Traquet d'Arnott
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Anthodiaeta collaris somereni</i>	Souimanga à collier
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Anthreptes rectirostris tephrolaema</i>	Souimanga à bec droit
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Chalcomitra rubescens rubescens</i>	Souimanga à gorge verte
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Cinnyris chloropygius chloropygius</i>	Souimanga à ventre olive
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Cinnyris cupreus chalceus</i>	Souimanga cuivré
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Cinnyris minullus</i>	Souimanga minulle
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Cyanomitra cyanolaema octaviae</i>	Souimanga à gorge bleue
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Cyanomitra olivacea</i>	Souimanga olivâtre
Passeriformes	Nectariniidae	<i>Cyanomitra verticalis cyanocephala</i>	Souimanga à tête verte
Passeriformes	Oriolidae	<i>Oriolus brachyrhynchus laetior</i>	Loriot à tête noire
Passeriformes	Passeridae	<i>Passer griseus</i>	Moineau gris
Passeriformes	Passeridae	<i>Petronia superciliaris</i>	Moineau bridé
Passeriformes	Platysteiridae	<i>Batis erlangeri</i>	Pririt d'Erlanger
Passeriformes	Platysteiridae	<i>Dyaphorophya castanea</i>	Pririt châtain
Passeriformes	Platysteiridae	<i>Megabyas flammulatus aequatorialis</i>	Bias écorcheur
Passeriformes	Ploceidae	<i>Malimbus rubricollis</i>	Malimbe à tête rouge
Passeriformes	Ploceidae	<i>Ploceus baglafaecht stuhlmanni</i>	Tisserin baglafaecht
Passeriformes	Ploceidae	<i>Ploceus cucullatus collaris</i>	Tisserin gendarme
Passeriformes	Ploceidae	<i>Ploceus nigerrimus</i>	Tisserin noir
Passeriformes	Ploceidae	<i>Ploceus nigricollis nigricollis</i>	Tisserin à cou noir
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Andropadus curvirostris</i>	Bulbul curvirostre
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Andropadus gracilirostris congensis</i>	Bulbul à bec grêle
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Andropadus gracilis gracilis</i>	Bulbul gracile
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Andropadus virens virens</i>	Bulbul verdâtre
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Chlorocichla simplex</i>	Bulbul modeste

Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Criniger calurus emini</i>	Bulbul à barbe blanche
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Nicator chloris chloris</i>	Nicator à gorge grise
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Pyrrhurus scandens upembae</i>	Bulbul à queue rousse
Passeriformes	Sturnidae	<i>Cinnyricinclus leucogaster verreauxi</i>	Spréo améthyste
Passeriformes	Sturnidae	<i>Lamprotornis splendidus splendidus</i>	Choucador splendide
Passeriformes	Sylviidae	<i>Acrocephalus arundinaceus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde
Passeriformes	Sylviidae	<i>Eremomela badiceps</i>	Erémomèle à tête brune
Passeriformes	Sylviidae	<i>Melocichla mentalis</i>	Mélocichle à moustaches
Passeriformes	Turdidae	<i>Stizorhina fraseri rubicunda</i>	Stizorhin de Frazer
Passeriformes	Zosteropidae	<i>Zosterops senegalensis kasaicus</i>	Zostérops jaune
Piciformes	Picidae	<i>Campethera cailliautii permista</i>	Pic de Cailliaut
Piciformes	Picidae	<i>Dendropicos fuscescens hartlaubii</i>	Pic cardinal
Piciformes	Picidae	<i>Dendropicos gabonensis</i>	Pic du Gabon
Piciformes	Rhamphastidae	<i>Gymnobucco bonapartei bonapartei</i>	Barbican à gorge grise
Piciformes	Rhamphastidae	<i>Lybius minor macclouni</i>	Barbican de Levallant
Piciformes	Rhamphastidae	<i>Pogoniulus atroflavus</i>	Barbion à croupion rouge
Piciformes	Rhamphastidae	<i>Pogoniulus bilineatus leucolaima</i>	Barbion à croupion jaune
Piciformes	Rhamphastidae	<i>Pogoniulus scolopaceus flavisquamatus</i>	Barbion grivelé
Piciformes	Rhamphastidae	<i>Pogoniulus subsulphureus flavimentum</i>	Barbion à gorge jaune
Podicipediformes	Podicipitidae	<i>Tachybaptus ruficollis capensis</i>	Grèbe castagneux
Strigiformes	Tytonidae	<i>Tyto alba affinis</i>	Effraie des clochers

5. LISTE DES MAMMIFÈRES DU DISTRICT DU KWANGO

par Mark Hanssens & Danny Meirte, du MRAC

Ordre alphabétique par ordre, famille et nom d'espèce. Liste basée sur les collections du MRAC et sur Kingdon¹⁴³. Noms vernaculaires Kingdon¹⁴⁴. « spp. » indique qu'il y a une ou plusieurs espèces du genre considéré dans le district.

Afrosoricida	Tenrecidae	<i>Potamogale velox</i>	Potamogale
Artiodactyla	Bovidae	<i>Cephalophus nigrifrons</i>	Céphalophe à front noire
Artiodactyla	Bovidae	<i>Cephalophus silvicultor</i>	Céphalophe géant
Artiodactyla	Bovidae	<i>Cephalopus monticola</i>	Céphalophe blue
Artiodactyla	Bovidae	<i>Hippotragus equinus</i>	Antilope rouanne
Artiodactyla	Bovidae	<i>Redunca arundinum</i>	Cobe des roseaux
Artiodactyla	Bovidae	<i>Sylvicapra grimmia</i>	Céphalophe couronné
Artiodactyla	Bovidae	<i>Syncerus caffer caffer</i>	Buffle d'Afrique (savane)
Artiodactyla	Bovidae	<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib harnaché

143 Kingdon, J. 1997. *The Kingdon field guide to African mammals*. AP Natural World, San Diego, (USA) : Academic Press. 465 p.

144 Kingdon, J. 2006. *Guide des mammifères d'Afrique*. Paris : Delachaux & Niestlé SA. 272 p.

Artiodactyla	Bovidae	<i>Tragelaphus spekei</i>	Sitatunga
Artiodactyla	Hippopotamidae	<i>Hippopotamus amphibius</i>	Hippopotame
Artiodactyla	Suidae	<i>Phacochoerus africanus</i>	Phacochère commun
Artiodactyla	Suidae	<i>Potamochoerus porcus</i>	Potamochère
Carnivora	Canidae	<i>Canis adustus</i>	Chacal à flancs rayés
Carnivora	Felidae	<i>Felis aurata</i>	Chat doré africain
Carnivora	Felidae	<i>Felis serval</i>	Serval
Carnivora	Felidae	<i>Felis sylvestris</i>	Chat sauvage
Carnivora	Felidae	<i>Panthera leo</i>	Lion
Carnivora	Felidae	<i>Panthera pardus</i>	Léopard
Carnivora	Herpestidae	<i>Atilax paludinosus</i>	Mangouste des marais
Carnivora	Herpestidae	<i>Atilax paludinosus</i>	Mangouste des marais
Carnivora	Herpestidae	<i>Crossarchus alexandri</i>	Mangue du Congo
Carnivora	Herpestidae	<i>Crossarchus ansorgei</i>	Mangue d'Angola
Carnivora	Herpestidae	<i>Galerella sanguinea</i>	Mangouste rouge
Carnivora	Herpestidae	<i>Herpestes ichneumon</i>	Mangouste ichneumon
Carnivora	Herpestidae	<i>Ichneuma albicauda</i>	Mangouste à queue blanche
Carnivora	Herpestidae	<i>Mungos mungo</i>	Mangue rayé
Carnivora	Mustelidae	<i>Aonyx congica</i>	Loutre à joues blanches du Congo
Carnivora	Mustelidae	<i>Aonyx capensis</i>	Loutre à joues blanches du Cap
Carnivora	Mustelidae	<i>Lutra maculicollis</i>	loutre à cou tacheté d'Afrique centrale
Carnivora	Mustelidae	<i>Mellivora capensis</i>	Ratel
Carnivora	Mustelidae	<i>Poecilogale albinucha</i>	Zorille à nuque blanche
Carnivora	Nandiniidae	<i>Nandinia binotata</i>	Nandinie
Carnivora	Viverridae	<i>Civettictis civetta</i>	Civet de l'Afrique
Carnivora	Viverridae	<i>Genetta servalina</i>	Genette servaline
Carnivora	Viverridae	<i>Genetta tigrina</i>	Genette tigrine
Chiroptera	Emballonuridae	<i>Coleura afra</i>	Emballonure d'Afrique
Chiroptera	Emballonuridae	<i>Saccolaimus peli</i>	Taphien noir
Chiroptera	Emballonuridae	<i>Taphozous spp.</i>	Taphien
Chiroptera	Megadermatidae	<i>Hipposideros spp.</i>	Phyllorhine
Chiroptera	Megadermatidae	<i>Lavia frons</i>	Mégaderme à ailes orangées
Chiroptera	Megadermatidae	<i>Rhinolopus spp.</i>	Rhinolophe
Chiroptera	Molossidae	<i>Chaerophon spp.</i>	
Chiroptera	Molossidae	<i>Mops spp.</i>	
Chiroptera	Molossidae	<i>Myotis spp.</i>	
Chiroptera	Molossidae	<i>Tadarida spp.</i>	
Chiroptera	Nicteridae	<i>Nycteris spp.</i>	Nyctère
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Casinycteris argynnis</i>	Rousette dorée
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Eidolon helvum</i>	Rousette jaune
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Epomophorus spp.</i>	Epomophore
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Epomops spp.</i>	Chien volant
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Hypsignathus monstrosus</i>	Hypsignathe monstrueux
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Lissonycteris angolensis</i>	Rousette d'Angola
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Micropteropus intermedius</i>	Microptère

Chiroptera	Pteropodidae	<i>Myonycteris spp.</i>	Myonyctère à collier
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Plerotes anchietae</i>	Rousette de Benguela
Chiroptera	Pteropodidae	<i>Rousettus aegyptiacus</i>	Rousette d'Égypte
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Chalinobus spp.</i>	
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Eptesicus spp.</i>	Sérotine
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Kerivoula spp.</i>	Kérivoule
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Laephotis spp.</i>	Oreillard tropical
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Mimetillus moloneyi</i>	Chauve-souris de Moloney
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Miniopterus spp.</i>	Minioptère
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis spp.</i>	Murin
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Nyctecius schlieffeni</i>	Noctule de Schlieffen
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus nanus</i>	Pipistrelle naine
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Scotoecus spp.</i>	
Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Scotophilus spp.</i>	Scotophile
Insectivora	Soricidae	<i>Congosorex polli</i>	
Insectivora	Soricidae	<i>Crociodura spp.</i>	Crocidure
Insectivora	Soricidae	<i>Sylvisorex spp.</i>	Musaraigne arboricole
Macroscelidea	Macroscelididae	<i>Petrodromus tetradactylus</i>	Pétochrome
Pholidota	Manidae	<i>Phataginus tricuspis</i>	Pangolin à écailles tricuspidées
Primates	Cercopithecidae	<i>Cercopithecus cephus ascanius</i>	Cercopithèque ascagne
Primates	Cercopithecidae	<i>Cercopithecus mona wolfi</i>	Mone de Wolf
Primates	Cercopithecidae	<i>Cercopithecus neglectus</i>	Cercopithèque de Brazza
Primates	Cercopithecidae	<i>Chlorocebus aethiops pygerythrus</i>	Grivet
Primates	Cercopithecidae	<i>Lophocebus aterrimus</i>	Mangabey à joues grises
Primates	Cercopithecidae	<i>Miopithecus talapoin</i>	Talapoin du sud
Primates	Cercopithecidae	<i>Papio cynocephalus</i>	
Primates	Colobidae	<i>Colobus angolensis</i>	
Primates	Galagonidae	<i>Galagoides demidoff</i>	Galago de Demidoff
Primates	Galagonidae	<i>Galagoides thomasi</i>	Galago de Thomas
Primates	Hominidae	<i>Pan paniscus</i>	Bonobo
Primates	Lorisidae	<i>Perodicticus potto faustus</i>	Potto
Rodentia	Anomaluridae	<i>Anomalurus beecrofti</i>	Anomalure de Beecroft
Rodentia	Anomaluridae	<i>Anomalurus derbianus</i>	Anomalure de Derby
Rodentia	Muridae	<i>Tatera spp.</i>	
Rodentia	Hystricidae	<i>Atherurus africanus</i>	Athérure africain
Rodentia	Hystricidae	<i>Hystrix cristata</i>	Porc-épic à crête
Rodentia	Muridae	<i>Colomys goslingi</i>	Rat velouté
Rodentia	Muridae	<i>Grammomys spp.</i>	
Rodentia	Muridae	<i>Hybomys spp.</i>	
Rodentia	Muridae	<i>Hylomyscus spp.</i>	Souris sylvestre africaine
Rodentia	Muridae	<i>Lemniscomys spp.</i>	
Rodentia	Muridae	<i>Lophuromys spp.</i>	Rat hérissé
Rodentia	Muridae	<i>Malacomys spp.</i>	
Rodentia	Muridae	<i>Mastomys spp.</i>	Rat à mamelles multiples
Rodentia	Muridae	<i>Mus spp.</i>	Souris grise

Rodentia	Muridae	<i>Pelomys spp.</i>	
Rodentia	Muridae	<i>Praomys spp.</i>	Grande souris sylvestre
Rodentia	Muridae	<i>Zelotomys spp.</i>	
Rodentia	Myoxidae	<i>Graphiurus spp.</i>	Graphiure
Rodentia	Nesomyidae	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat géant
Rodentia	Nesomyidae	<i>Dendromus spp.</i>	
Rodentia	Nesomyidae	<i>Saccostomus spp.</i>	Saccostome
Rodentia	Nesomyidae	<i>Steatomys spp.</i>	
Rodentia	Sciuridae	<i>Funisciurus bayoni</i>	Funisciure de Bocage
Rodentia	Sciuridae	<i>Funisciurus congicus</i>	Funisciure du Congo
Rodentia	Sciuridae	<i>Funisciurus leucogenys</i>	Funisciure à tête orange
Rodentia	Sciuridae	<i>Heliosciurus gambianus</i>	Héliosciure de Gambie
Rodentia	Sciuridae	<i>Protoxerus stangeri</i>	Grand écureuil de Stanger
Rodentia	Thryonomidae	<i>Thryonomys gregorianus</i>	Petit aulacode
Rodentia	Thryonomidae	<i>Thryonomys swinderianus</i>	Grand aulacode
Tubulidentata	Orycteropodidae	<i>Orycteropus afer</i>	Orycterope

LISTE DES CARTES

Carte des territoires du Kwango	12
Limites administratives successives de l'espace Kwango	14
Carte orographique et hydrographique du Kwango	20
Carte géologique et minière du Kwango	25
Carte des retombes minières du Kwango.....	28
Carte d'occupation du sol au Kwango.....	45
Les peuples du Kwango.....	73
Mission du Kwango en 1903	150
Le vicariat du Kwango scindé en deux zones d'influence : flamande et wallonne en 1933.....	150
Les diocèses issus du vicariat du Kwango et de Kisantu à la veille de l'indépendance.....	150
Diocèses de Kenge, de Kikwit et de Popokabaka en 1975.....	151
Chefferie Kasongo-Lunda	174
Carte de l'organisation administrative en 1888	188
La dynamique des centres dans le district du Kwango.....	198
Congo belge en 1909.....	199
Organisation administrative en 1910.....	199
Congo belge en 1913.....	200
Congo belge en 1924.....	201
Les territoires du district du Kwango dans la province du Congo-Kasaï en 1929	202
Organisation administrative en 1940.....	205
Organisation administrative au 30 juin 1960	226
Sous-chefferie Pelende-Kobo avant 1940	236
Organisation administrative au 1 ^{er} janvier 1964	297
Organisation administrative en 1988	321

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1. Températures et précipitations à la station de Feshi (1988).....	33
Tableau 2.2. Températures et précipitations à la station de Kenge (1990)	34
Tableau 2.3. Quelques indications climatologiques observées dans quelques stations météorologiques du Kwango	34
Tableau 3.1. Répartition des principaux types de végétation dans le Kwango et au niveau national.....	44
Tableau 5.1. Occupation linguistique du Kwango.....	95
Tableau 9.1. Les premiers postes administratifs dans le district du Kwango (1907-1910)	197

Tableau 9.2. Évolution de l'organisation territoriale dans le district du Kwango (1917-1953).....	202
Tableau 9.3. Liste des Bana kiamfu en vie au 4 octobre 1944.....	208
Tableau 10.1. Synoptique de la population du territoire dans les chefferies en 1940.....	235
Tableau 10.2. Création des chefferies et secteurs dans le district du Kwango.....	240
Tableau 10.3. Liste des secteurs du district du Kwango 1963.....	240
Tableau 11.1. Répartition des conseillers de l'assemblée en 1962 selon leur appartenance ethnopolitique.....	293
Tableau 11.2. Répartition des conseillers provinciaux par circonscription électorale en 1962.....	294
Tableau 11.3. Configuration du nouveau bureau de la deuxième législature.....	296
Tableau 11.4. Répartition des conseillers provinciaux par circonscription électorale en 1965.....	297
Tableau 11.5. Répartition des conseillers de l'assemblée selon leur appartenance ethnopolitique en 1965.....	298
Tableau 11.6. Liste des membres du premier gouvernement provincial.....	300
Tableau 11.7. Composition du gouvernement Pashi (20 octobre 1962-18 août 1963).....	301
Tableau 11.8. Composition du gouvernement Masikita (27 août 1963-avril 1964).....	303
Tableau 11.9. Composition du gouvernement de Pierre Kavunzu (avril-mai 1964).....	305
Tableau 11.10. Composition du gouvernement de Joseph Kulumba (30 mai 1964-août 1965).....	306
Tableau 11.11. Composition du gouvernement de Pierre Masikita (23 avril-25 juin 1965).....	309
Tableau 11.12. Liste des présidents des gouvernements provinciaux du Kwango (1960-1965).....	310
Tableau 11.13. Estimation de la popularité des partis politiques dans les territoires du Kwango (1960-1965).....	310
Tableau 11.14. Sénateurs kwangolais de 1960 à 1967.....	311
Tableau 11.15. Députés du Kwango de 1960 à 1967.....	311
Tableau 11.16. Ministres kwangolais au Gouvernement central 1960-1967.....	311
Tableau 11.17. Participation des originaires du Kwango au Parlement national.....	312
Tableau 11.18. Sénateurs originaires du Kwango de 1965 à 1967.....	313
Tableau 11.19. Députés originaires du Kwango de 1965 à 1996.....	313
Tableau 11.20. Originaires du Kwango membres du comité central du MPR.....	315
Tableau 11.21. Ministres originaires du Kwango dans les Gouvernements centraux (1965-1996).....	316
Tableau 11.22. Participation des originaires du Kwango au Parlement national 1965-1996.....	316
Tableau 11.23. Participation des originaires du Kwango au Gouvernement central (1965-1996).....	317
Tableau 11.24. Acteurs locaux et leurs parrains politiques.....	324
Tableau 11.25. Nombre de sièges obtenus et noms des candidats élus à l'Assemblée nationale par parti politique.....	325
Tableau 11.26. Nombre de sièges du Kwango répartis par territoire.....	326
Tableau 11.27. Les élus provinciaux selon leur appartenance politique.....	326
Tableau 11.28. Députés provinciaux membres des Forces du renouveau.....	327
Tableau 11.29. Députés provinciaux membres de l'Union pour le changement.....	328
Tableau 11.30. Gouvernement provincial du Bandundu, février 2007.....	331
Tableau 11.31. Ministres kwangolais dans le gouvernement provincial remanié d'avril 2009.....	331
Tableau 11.32. Répartition par territoire des sièges à la députation nationale en 2006 et 2011.....	340
Tableau 11.33. Répartition par territoire des sièges à la députation provinciale en 2011.....	340
Tableau 11.34. Les députés nationaux élus dans le Kwango en 2011.....	340
Tableau 12.1. Évolution démographique du Kwango (1938-1994).....	350
Tableau 12.2. Évolution démographique du Kwango par territoire (1958-1994).....	351
Tableau 12.3. Taux de croissance annuels de la population du Kwango, par territoire (1938-1994).....	352
Tableau 12.4. Répartition des densités de population au Kwango, par territoire (1958-1994) (habitants par km ²).....	352
Tableau 12.5. Décomposition par classe d'âge du district du Kwango (1976, 1981, 1985).....	354
Tableau 12.6. Population du Kwango, par entité et par sexe (1981, 1985 et 2003).....	354

Tableau 12.7. Taux global de fécondité générale (TGF, 15-44 ans) (%).....	356
Tableau 12.8. Indices de mortalité du Kwango en 1955-1957 et 1975-1976. Comparaison des taux bruts de mortalité et des espérances de vie à la naissance en 1955-1957 et 1975-1976.....	356
Tableau 12.9. Effectifs des immigrants de Kinshasa, selon la sous-région d'origine, 1950-1955 (Ouest du Congo belge).....	358
Tableau 12.10. Population et densité (hab./km ²) du district du Kwango, 1994-2008.....	363
Tableau 12.11. Estimation de la population du district du Kwango, par territoire.....	365
Tableau 12.12. Population des secteurs du territoire de Feshi en 2007.....	367
Tableau 12.13. Population des secteurs du territoire de Kahemba en 2007.....	368
Tableau 12.14. Population des secteurs du territoire de Kasongo-Lunda en 2007.....	370
Tableau 12.15. Population des secteurs du territoire de Kenge en 2007.....	370
Tableau 12.16. Population des secteurs du territoire de Popokabaka en 2007.....	371
Tableau 12.17. Répartition de la population étrangère par entité et par nationalité en 2003.....	371
Tableau 13.1. Composantes de l'économie de la province du Bandundu. Production annuelle par secteur (en millions de FC, prix courants et en % du PIB). Agriculture.....	384
Tableau 13.2. Les ménages, par district et à l'échelle de la province.....	384
Tableau 13.3. Agriculture des populations colonisées en 1952. Statistiques des principales productions.....	386
Tableau 13.4. Cheptel bovin au Bandundu en 1954.....	388
Tableau 13.5. Évolution des ménages agricoles, des productions et des superficies au Kwango (1978-1980). Cultures imposées.....	391
Tableau 13.6. Superficies et productions par culture, par catégorie, nombre des usines et pourcentage des superficies en rapport en 1974, par district.....	394
Tableau 13.7. Culture du palmier élaeis : évolution des productions (1978-1981) (en tonnes).....	395
Tableau 13.8. Culture du palmier élaeis : superficies des cultures « traditionnelles » et « modernes » (1981).....	396
Tableau 13.9. Culture « traditionnelle » du café : évolution de la production (en tonnes) (1979-1981).....	396
Tableau 13.10. Culture du tabac : évolution des superficies (en ha) et productions (en tonnes) (1978-1981).....	397
Tableau 13.11. Évolution du cheptel bovin au Bandundu dans les années 1970.....	398
Tableau 13.12. Effectifs des principaux éleveurs du Kwango, 1981.....	399
Tableau 13.13. Évolution des superficies (en ha), des rendements à l'ha (en tonnes) et de la production (en tonnes) au Kwango (1988-1994). Principaux tubercules et oléagineux.....	400
Tableau 13.14. Évolution des superficies, des rendements à l'ha et de la production au Kwango (1988-1994). Principales céréales.....	402
Tableau 13.15. Évolution des superficies, des rendements à l'ha et de la production au Kwango (1988-1994). Principaux légumes et fruits.....	404
Tableau 13.16. Culture « traditionnelle » du café. Évolution de la production totale (en tonnes) (1990-1994).....	405
Tableau 13.17. Évolution des effectifs bovins (1990-1994).....	405
Tableau 13.18. Matrice des principaux projets en cours d'exécution dans le Kwango en 2011.....	409
Tableau 13.19. Évolution des superficies, des rendements à l'hectare et de la production au Kwango. Principaux tubercules et oléagineux (1996-2006).....	414
Tableau 13.20. Manioc : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango (2001), par territoire.....	415
Tableau 13.21. Arachides : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango (2001), par territoire.....	416
Tableau 13.22. Évolution des superficies, des rendements à l'hectare et de la production au Kwango. Principales céréales (1996-2006).....	418
Tableau 13.23. Maïs : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango (2001), par territoire.....	419

Tableau 13.24. Millet : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango (2001), par territoire.....	420
Tableau 13.25. Riz paddy : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango (2001), par territoire.....	420
Tableau 13.26. Évolution des superficies, des rendements à l'hectare et de la production au Kwango. Principaux fruits et légumes (1996-2006).....	421
Tableau 13.27. Banane plantain : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango, par territoire (2001).....	422
Tableau 13.28. Niébé : ménages agricoles, superficies, rendements à l'hectare et production au Kwango, par territoire (2001).....	422
Tableau 13.29. Evolution des effectifs bovins (2002 ; 2004 ; 2005 ; 2010).....	425
Tableau 13.30. Répartition des rôles et responsabilités entre les composantes du ministère des Mines, selon le code minier (secteur artisanal).....	429
Tableau 13.31. Permis de recherche et permis d'exploitation actifs au 01/09/2011, district du Kwango.....	438
Tableau 13.32. Panel des principaux risques liés à l'industrie extractive diamantaire.....	439
Tableau 13.33. Production diamantaire des comptoirs agréés (2007).....	441
Tableau 13.34. Production diamantaire des maisons d'achat (2007).....	442
Tableau 13.35. Évolution des effectifs du petit bétail (1954-2002).....	442
Tableau 13.36. État de la pêche dans le territoire de Kahemba.....	443
Tableau 13.37. La pisciculture dans le territoire de Kahemba (2006).....	444
Tableau 13.38. Recensement des apiculteurs du territoire de Kahemba (2006).....	446
Tableau 13.39. Liste des hôtels actualisés du district du Kwango en 2009.....	449
Tableau 13.40. Procures et couvents disposant de capacités d'hébergement.....	450
Tableau 14.1. Routes de desserte agricole dans le Kwango, par territoire et selon leur état d'entretien (1986).....	462
Tableau 14.2. Longueur des routes de desserte agricole, par territoire (1982, 2005).....	466
Tableau 14.3. Principaux axes routiers, territoire de Feshi (2007).....	468
Tableau 14.4. Routes de desserte agricole, territoire de Feshi (2005).....	469
Tableau 14.5. Principaux axes routiers, territoire de Kahemba (2007).....	471
Tableau 14.6. Routes de desserte agricole, territoire de Kahemba (2005).....	472
Tableau 14.7. Liste des ponts, territoire de Kahemba.....	472
Tableau 14.8. Principaux axes routiers, territoire de Kasongo-Lunda (2007).....	473
Tableau 14.9. Routes de desserte agricole, territoire de Kasongo-Lunda (2005).....	473
Tableau 14.10. Principaux axes routiers, territoire de Kenge (2007).....	475
Tableau 14.11. Routes de desserte agricole, territoire de Kenge (2005).....	475
Tableau 14.12. Principaux axes routiers, territoire de Popokabaka (2007).....	476
Tableau 14.13. Routes de desserte agricole, territoire de Popokabaka (2005).....	476
Tableau 14.14. Liste des ponts dans le territoire de Popokabaka (2007).....	476
Tableau 15.1. Liste des hôpitaux, gestionnaires et capacités d'hospitalisation (DS Kwango, 2003).....	481
Tableau 15.2. Personnel sanitaire, par catégorie, par territoire et par ZS, DS du Kwango, 2004.....	481
Tableau 15.3. Répartition (en %) des villages selon le type de formations sanitaires et la distance à parcourir.....	482
Tableau 15.4. Répartition (en %) des villages selon le temps de parcours pour atteindre la formation sanitaire la plus proche.....	482
Tableau 15.5. Organisation sanitaire du territoire de Feshi, 2009.....	483
Tableau 15.6. Organisation sanitaire du territoire de Kahemba, 2009.....	484
Tableau 15.7. Organisation sanitaire du territoire de Kasongo-Lunda, 2009.....	484

Tableau 15.8. Organisation sanitaire du territoire de Kenge, 2009.....	485
Tableau 15.9. Organisation sanitaire du territoire de Popokabaka, 2009.....	487
Tableau 15.10. Instruction scolaire en 1957.....	489
Tableau 15.11. Offre scolaire, par cité et secteur/chefferie, au Kwango (2007).....	497
Tableau 15.12 - Nombre d'habitants par établissement scolaire. Mesure des indices de dispersion, par territoire.....	498
Tableau 15.13. Accès à l'éducation.....	501
Tableau 15.14. Centres de promotion sociale du district.....	502
Tableau 15.15. Institutions d'enseignement supérieur et universitaire dans le district du Kwango en 2007.....	503

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Ill. 1.1. Rapide sur la rivière Kwenge, cité de Feshi.....	22
Ill. 1.2. Rivière Kalolo, dans le territoire de Feshi.....	22
Ill. 1.3. Diamants récoltés dans le secteur Tembo, territoire de Kasongo-Lunda.....	30
Ill. 1.4. Tamisage dans la carrière artisanale de Mawangu, territoire de Kasongo-Lunda.....	30
Ill. 1.5. Exploitation artisanale à Kimbenga, flat de la rivière Lufuku, territoire de Kasongo-Lunda.....	31
Ill. 1.6. Tamisage dans la rivière Bandu, territoire de Kasongo-Lunda.....	31
Ill. 2.1. Le ravinement à Kasongo-Lunda.....	36
Ill. 3.1. Vue sur la rivière Wamba, vers Kenge II, à Kapanga.....	43
Ill. 3.2. Rapide sur la rivière Wamba, à Kapanga.....	47
Ill. 3.3. Paysage de forêt claire.....	51
Ill. 3.4. Paysage de savane au Kwango.....	53
Ill. 3.5. Paysage de savane.....	54
Ill. 3.6. Vue lointaine du paysage forestier de la rivière Wamba vers Kapanga, dans Pelende-Nord.....	56
Ill. 3.7. Déboisement dans la vieille palmeraie de Sasiba à Kenge II.....	58
Ill. 3.8. Dégradation de la végétation dans la forêt de la Wamba à Kapanga dans Pelende-Nord.....	59
Ill. 5.1. Munikongo Kitswaka.....	79
Ill. 5.2. Le chef Muzengo, coiffé de la calotte en fibres de raphia et le chef Muluwa Kikombo coiffé du bicorne à perles.....	80
Ill. 5.3. Musuku coiffé du <i>Yebi</i> fumant du tabac dans la pipe <i>Kinsu</i>	81
Ill. 5.4. Chefs de groupement de la chefferie Pelende-Nord entourant le premier d'entre eux.....	83
Ill. 5.5. Statuette représentant Nuatchi Yamvua, personnage historique des Chokwe.....	86
Ill. 5.6. Le chef Kizamba et sa femme, 1950.....	92
Ill. 5.7. Chef et types Baholo, Haut-Kwango.....	93
Ill. 6.1. Carte de l'aire du <i>mukanda</i>	99
Ill. 6.2. Un camp de circoncision lunda, village de Bumba, 1933, région de Kahemba.....	100
Ill. 6.3. Masque <i>chikunza</i> chokwe, région du Kwango, RDC.....	101
Ill. 6.4. Masque <i>tsekeledi</i> , Yaka, Kwango, RDC.....	102
Ill. 6.5. Sortie des jeunes initiés, région de Dundo, Angola.....	103
Ill. 6.6. Jeunes initiés yaka parés pour les danses masquées.....	103
Ill. 6.7. Masque yaka.....	104
Ill. 6.8. Masque <i>makemba</i> , Nkanu.....	104
Ill. 6.9. Masque heaume, Kwese, Kwango, RDC.....	105
Ill. 6.10. Masque heaume, Suku du Nord, Kwango, RDC.....	105
Ill. 6.11. Masque heaume, Yaka méridionaux, Kwango, RDC.....	106

Ill. 6.12. Masque <i>kakungu</i> , Suku, région de Kibao frontière Kwango/Kwilu, RDC	106
Ill. 6.13. Masque <i>kambaandzya</i>	108
Ill. 6.14a. Dos orné de motifs de <i>Bitis gabonica</i>	110
Ill. 6.14b : motif <i>yenge lya kumbi</i>	110
(Bastin 1961 : 124, croquis 2).....	110
Ill. 6.15. Petite cigogne.....	110
Ill. 6.16. Masque <i>chikungu</i>	110
Ill. 6.17. Masque <i>mungandji</i>	111
Ill. 6.18. Appuie-tête yaka.....	113
Ill. 6.19. Chasse-mouche <i>n-sesa</i>	114
Ill. 6.20. Un devin yaka au cours de sa transe divinatoire contrôlée.....	115
Ill. 6.21. Tambour divinatoire surmonté d'une crête de gallinacé, Yaka, RD Congo.....	115
Ill. 6.22. <i>Chrysichtys cranchii</i>	116
Ill. 6.23. Sanctuaire, figurines et recipients des cultes mbwoolu et tsoyo, village de Kimbuku (secteur de Popokabaka), 1976	117
Ill. 6.24. Photo d'une des statuettes du <i>mbwoolu</i>	117
Ill. 6.25. Squelette apparent d'un silure.....	118
Ill. 6.26. Masque yaka <i>kholuka</i>	118
Ill. 6.27 (à gauche) et 6.28 (à droite) Figurines suku.....	119
Ill. 6.29. Figure féminine avec enfant, Kwango, RDC.....	120
Ill. 6.30. Figurine appelée <i>funjj</i> , sculptée par Mr Makavunga, Lunda, village de Kambarakanjing, région de Kahemba, Kwango, RDC.....	121
Ill. 6.31. Figurine <i>Konda konda</i> , Hungaan, RDC	121
Ill. 6.32. <i>Santu ndzaambi</i> , sculpté par Mr Kibalamba, village de Mawaamba, Holo, Kwango, RDC	122
Ill. 7.1. Tambour à fente, Yaka.....	128
Ill. 7.2. Tambour à fente, Holo	129
Ill. 7.3. Tambour à fente, Suku	129
Ill. 7.4. Rythme <i>Kikivu</i> , Pende.....	129
Ill. 7.5. Tambour à fente cylindrique, Monda	- 130 -
Ill. 7.6. Tambour à fente cylindrique, Monda	- 130 -
Ill. 7.7. Xylophone à deux touches chokwe	- 131 -
Ill. 7.8. Xylophone à deux touches chokwe	- 131 -
Ill. 7.9. Xylophone à dix-sept touches.....	131
Ill. 7.10. Lamellophone pende.....	132
Ill. 7.11. Sanza de type Kwango.....	133
Ill. 7.12. Sanza du Kwango.....	134
Ill. 7.13. Gamme d'une sanza	135
Ill. 7.14. Grelots jambiers de danse.....	136
Ill. 7.15. Hochets en Calebasse.....	136
Ill. 7.16. Membranophones cylindro-conique.....	136
Ill. 7.17. Membranophone en forme de sablier.....	- 137 -
Ill. 7.18. Membranophone en forme de sablier.....	- 137 -
Ill. 7.19. Membranophone cylindrique.....	- 137 -
Ill. 7.20. Membranophone cylindrique.....	- 137 -
Ill. 7.21. Rythme pende sur tambour <i>mungangu</i>	138

Ill. 7.22. Membranophone holo	138
Ill. 7.23. Vièle holo.....	- 139 -
Ill. 7.24. Vièle holo.....	- 139 -
Ill. 7.25. Arc musical lunda.....	141
Ill. 7.26. Sifflet anthropomorphe.....	- 141 -
Ill. 7.27. Sifflet anthropomorphe.....	- 141 -
Ill. 7.28. Sifflet en Y.....	142
Ill. 7.29. Sifflet cruciforme	142
Ill. 7.30. Flûte chokwe	- 142 -
Ill. 7.31. Flûte chokwe	- 142 -
Ill. 7.32. Danseur Yaka	144
Ill. 8.1. Vue de la cathédrale de Kenge	153
Ill. 9.1. Un groupe de Yaka, rassemblés autour du chef Swa Tenda (plumes blanches)	170
Ill. 9.2. Chef Swa Tenda.....	170
Ill. 9.3. Le chef Fama-Rombo (Kiloanda) au sud de Popokabaka, rive droite du Kwango, venant demander l'investiture ... 171	171
Ill. 9.4. Vue d'ensemble de la nouvelle habitation du commissaire de district à Popokabaka	192
Ill. 9.5. Camp des soldats à Popokabaka.....	192
Ill. 9.6. L'investiture du chef Tany Moldi (chutes François-Joseph)	193
Ill. 9.7. Le chef Panzi et ses ministres.....	194
Ill. 9.8. Le chef Kibunda après sa soumission	194
Ill. 9.9. Kinsadi chef médaillé.....	195
Ill. 9.10. Le chef Buka des Suku après sa soumission.....	195
Ill. 9.11. Le chef Kabamba Ngongala venu à Popokabaka pour demander l'investiture	197
Ill. 9.12. Panzu Fumukulu, le <i>kiamfu</i> (grand chef) des Yaka	221
Ill. 9.13. Panzu Fumukulu, le <i>kiamfu</i> (grand chef) des Yaka, entouré des principaux notables de sa tribu.....	223
Ill. 10.1. Bureau administratif de Kenge I.....	249
Ill. 11.1. Désiré Tsumbi Mwata-Mbanza II, chef coutumier de la chefferie Pelende-Nord	277
Ill. 11.2. Accueil de <i>mwant yav</i> Mbumb Muteeb II, né Daniel Tshombe, par Mwata Pelende-Khobo, Mbuya Makabika, le 3 décembre 1981	278
Ill. 11.3. Le <i>mwant yav</i> enduit de kaolin son hôte, après en avoir reçu lui même, pour se raffermir et avant d'échanger cadeaux et nourriture.....	279
Ill. 11.4. Le <i>mwant yav</i> reçoit les honneurs (danse cheffale, <i>kunanik</i>) dont le coup d'envoi est donné ici par le chef Pelende 279	279
Ill. 11.5. Le chef Ngowa Maweshi venant se présenter à l'inspecteur d'État Armani à Popokabaka	282
Ill. 11.6. Musumba (Kapanga), le 25 février 1961. De droite à gauche, Mbuya Makabika Zacharie, <i>kiamfu</i> Pelende-Khobo (en costume et médaille coloniale), Phanzu Mfumu Nkulu, <i>kiamfu</i> Kasongo-Lunda (au centre) et Mbàngi (dignitaire yaka)	286
Ill. 11.7. Albert Delvaux, premier président du gouvernement provincial du Kwango	301
Ill. 11.8. Pleureuse de Kenge, monument construit à la mémoire des victimes de la guerre de Kenge	322
Ill. 13.1. Un champ de manioc à Kapanga, au nord de la rivière Wamba, dans Pelende-Nord	402
Ill. 13.2. Les tubercules de manioc en vente sur le marché.....	416
Ill. 13.3. Vieille machine d'extraction d'huile de palme à Sadiba, sur la rive droite de la rivière Wamba, à Kenge II.....	424
Ill. 13.4. Vieux bâtiment de Sadiba, racheté à JVL, ancienne société d'extraction huilière à Kenge II.....	425
Ill. 13.5. Carrière de Kindamba, secteur Kasongo-Lunda, groupement Manzengele-Nzadi	433

Ill. 13.6. Carrière de diamant à Kakolo-Mamangu	433
Ill. 13.7. Carrière de diamant à Kindamba, secteur Kasongo-Lunda, groupement Manzengele-Nzadi	434
Ill.13.8. Vente de <i>bush meat</i> (viande de gibier) fraîchement abattue dans la forêt de Kapanga, sur la rivière Wamba....	445
Ill. 14.1. Vue sur la piste d'atterrissage de Kenge I.....	460
Ill. 14.2. Entretien de la route Mukila-Mukamba dans le secteur-chefferie Pelende-Nord	463
Ill. 14.3. Réhabilitation de l'axe Kabudi-Feshi, projet de construction d'un pont par la Coopération technique belge ..	464
Ill. 14.4. RN1 Kinshasa-Kikwit, à Kenge	465
Ill. 14.5. Bifurcation Feshi-Panzi-Kahemba, pierre posée à l'époque coloniale, à la cité de Feshi	468
Ill. 14.6. Pont sur la rivière Feshi, cité de Feshi.....	469
Ill.14.7. Pont sur la rivière Kandjanga, route Kaway-Kimbulungu	470
Ill.14.8. Route de Kenge I-Kenge II près de la rivière Wamba. À l'arrière-plan la palmeraie à l'abandon de l'ancienne plantation Sadiba	474
Ill. 14.9. État de la route «à l'abandon» entre Mukila et Kapanga	475
Ill. 15.1. Centre de santé de Mukila 2.....	486
Ill. 15.2. Centre de santé de Biteko, zone de santé de Kenge.....	487
Ill. 16.1. Les élèves d'une école secondaire dans le Kwango.....	493
Ill. 16.2. Lycée Kilengo, Mukila.....	502

C'est en 1890 que la région du Kwango fut annexée à l'État indépendant du Congo et devint son 12^e district. Le tracé de la frontière avec l'Angola portugais, progressivement déterminé par une série d'accords bilatéraux, traverse les anciens espaces des royaumes kongo, lunda, yaka et chokwe, unis par des liens culturels, historiques et commerciaux.

Au-delà de l'image souvent véhiculée d'une contrée monoethnique peuplée de Yaka, le Kwango est, en effet, constitué d'une mosaïque de peuples aux relations parfois complexes. Ce maillage a donné lieu à un foisonnement culturel et artistique étonnant, dont cet ouvrage entend témoigner en présentant nombre d'objets d'art et d'instruments de musique souvent uniques au monde, issus, pour la plupart, des collections du MRAC.

L'organisation sociopolitique et administrative du Kwango, depuis la constitution des entités précoloniales jusqu'à ce jour, s'est tissée progressivement par delà les particularités de cette configuration ethnique. La chronique de cette évolution décrit de manière analytique, en puisant dans des sources d'archives en grande partie inédites, l'élaboration progressive de ce cadre institutionnel structurel, particulièrement à partir de 1890. Ainsi est mise en lumière la persistance d'une forte imprégnation du pouvoir traditionnel, malgré la conquête coloniale qui n'eut de cesse de le travestir. Sa construction et sa hiérarchisation sociopolitique – aujourd'hui en ruines – se présentent à la fois comme une richesse et un obstacle au développement du Kwango.

Car le Kwango continue aujourd'hui d'être classé parmi les régions pauvres qui ne pourront pas, comme lors de l'expérience tentée au début des années 1960, intégrer la marche rapide de la décentralisation décrétée dans la Constitution de 2006. Couvrant la partie sud de l'actuelle province du Bandundu où il occupe une position excentrée, le Kwango semble ne constituer qu'un espace de passage pour le transport routier entre la ville de Kinshasa, le Kwilu et les provinces du Kasai à l'Est.

Au plan administratif et économique, il apparaît déséquilibré, du fait à la fois de sa morphologie et de sa localisation : une petite poche au nord-ouest à proximité des pôles de développement que constituent Kinshasa et Kikwit et intégrant Kenge son chef-lieu ; une grande poche au sud-est, enfoncée dans l'Angola et exposée aux aléas de ses événements politiques.

Inexistant au plan industriel, le Kwango tire la majeure partie de ses ressources du travail de la terre, de l'élevage et des produits de la cueillette. L'approvisionnement de la capitale a longtemps constitué une soupape économique pour les producteurs, et l'on attend que la réhabilitation des infrastructures routières donne un nouveau dynamisme à la commercialisation des produits agricoles.

Enfin, les structures scolaires et sanitaires se sont multipliées à partir du milieu des années 1970, mais celles-ci restent fragiles, encore marquées par la crise politique et la paupérisation économique qui ont frappé le pays.

De sa capacité à catalyser les forces locales dépend en partie le redressement socio-économique d'une région qui n'a pas encore dévoilé tout son potentiel.

Ce livre entend offrir une analyse et un état des lieux des connaissances relatives à l'actuel district du Kwango, tant au niveau des sciences naturelles que des sciences humaines, dans la richesse et la complexité de ces multiples dimensions.

ISBN 978-2-8710-6605-7



9 782871 066057

29,00 €

AVEC LE SUPPORT DE
**LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT**